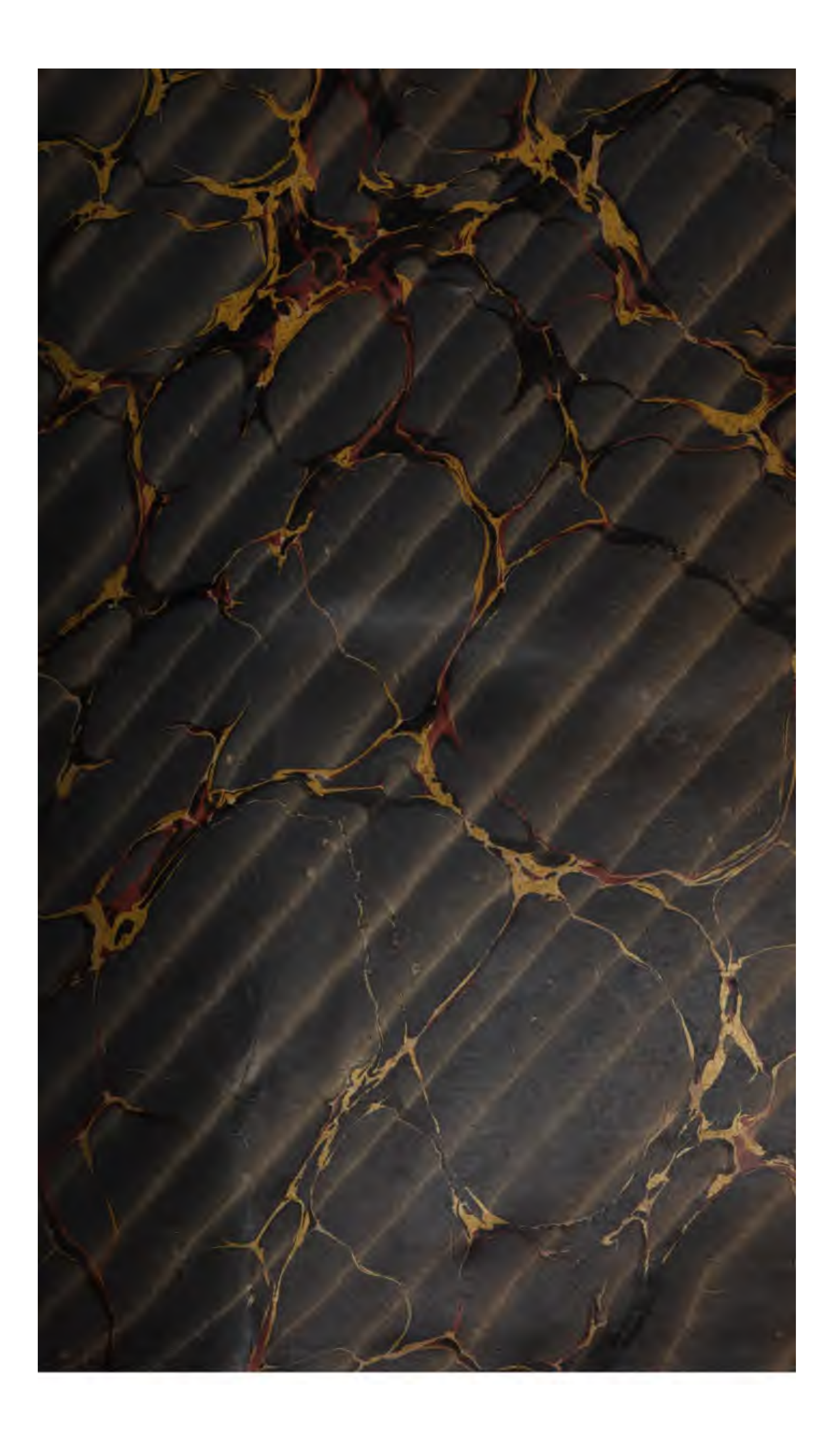

A 413460



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



JOURNAL

DE

MÉDECINE MENTALE

Paris. — Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2.

JOURNAL

DE

MÉDECINE MENTALE

RÉSUMANT

AU POINT DE VUE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE,
HYGIÉNIQUE, THÉRAPEUTIQUE ET LÉGAL, TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES
A LA FOLIE, AUX NÉVROSES CONVULSIVES ET AUX DÉFECTUOSITÉS
INTELLECTUELLES ET MORALES,

A L'USAGE

Des médecins praticiens, des étudiants en médecine, des jurisconsultes, des administrateurs, et des personnes qui se consacrent à l'enseignement,

PAR

M. DELASIAUVE

Ex-Médecin en chef de l'hospice de Bicêtre (section des épileptiques et enfants aliénés et idiots).
Médecin en chef de l'hospice de la Salpêtrière (3e section des aliénées).

TOME CINQUIÈME.

PARIS

VICTOR MASSON ET FILS

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.

1865

JOURNAL

DE

MÉDECINE MENTALE.

AU LECTEUR.

La foi qui a présidé à notre entreprise nous a soutenu au delà de tout espoir. Nous avons la conscience d'avoir tendu invariablement vers le but par une voie tracée d'avance. Nous n'aurons rien à changer à nos errements. Un assentiment sans mélange, des sympathies spéciales pour quelques-unes de nos publications, nous font un devoir de persévérer. C'est donc sous d'heureux auspices que s'ouvre, pour nous, la cinquième période du *Journal de médecine mentale*. Veuille la Providence confirmer cet avenir ! La science, du reste, déploie ses ailes dans le sens de nos aspirations. Par le mouvement qui s'opère dans l'enseignement et la mutualité, on peut prévoir l'heure prochaine où le collectivisme fécond absorbera l'individualisme stérile. Si faible que soit notre tribut dans cette grande œuvre de perfectionnement humanitaire, nous en serons fier. Toute pierre a son utilité dans un édifice.

D.

PSYCHOLOGIE ÉDUCATRICE.

LA MAGIE MATERNELLE,

Par M. X... (1).

On a ses raisons pour garder l'anonyme. Quoique l'auteur ne nous soit point inconnu, qu'il soit même un peu de nos amis, nous respecterons le voile dont il a voulu s'entourer. Ceux que la curiosité pousserait à pénétrer le mystère trouveront dans la préface les indications nécessaires pour les guider dans cette découverte. M. X... est un résurrectionné de la littérature. Ses essais, en prose ou en poésie,

(1) Paris, chez Dentu, libraire, au Palais-Royal.

datent de trente ans et plus. On lui doit, entre autres, les AMOURS GRECQUES, les CHRONIQUES DE L'ORÉNOQUE, les SEPT DORMANTS et une légende brésilienne qui obtint du succès, JAKARÉ-OUASSOU ou les TUPINAMBAS, faite en collaboration avec son parent, M. Philippe Boucher, ancien chapelain de Sa Majesté le roi de Hollande.

Enseveli depuis dans des fonctions publiques très-actives, M. X..., sortant momentanément de son linceul administratif, a signalé sa rentrée sur la scène de la publicité par l'œuvre dont nous allons essayer de donner une idée. Toute vocation est impérieuse. Le positif n'a su matérialiser notre ami. Sans cesse ramené vers l'étude par un besoin inné, s'il n'a pu, en raison de ses courts loisirs, s'adonner à une composition régulière et suivie, il a pensé, médité, pris des notes, inscrit ses remarques, ses aspirations, ses doutes. Les problèmes ardus ou curieux de la philosophie, de la science et du perfectionnement social ont particulièrement exercé sa sagacité. Tout cela se reflète dans son livre, fruit d'une longue et patiente élaboration.

La MAGIE MATERNELLE, quel horizon dans ces mots! Il est à présumer, néanmoins, que ce titre n'émane pas d'une conception primitive et qu'il n'a été qu'un heureux passeport pour des matières dont l'énoncé prête à des interprétations suspectes et contradictoires. Le rayonnement de la maternité s'y épanouit sans doute, mais à la fin et comme l'un des rameaux multiples d'une branche principale. La majeure partie du volume est consacrée au magnétisme dont l'auteur semble s'être surtout proposé de sonder la réalité et, le cas échéant, d'indiquer la puissance. Ses opinions, d'ailleurs, ne reposent pas uniquement sur l'examen de résultats vantés ou proscrits : il a vu, il a expérimenté par lui-même.

M. X... croit au magnétisme. Inutile de dire que sa foi ne s'étend pas aux jongleries des magnétiseurs. Le phénomène a évolué devant lui sous des formes infinies. En aucun cas, ne s'est révélé le surnaturel, le miracle. Mesmer attribue le magnétisme à un fluide. D'autres en ont doté des esprits, anges ou démons. Les physiologistes, en tant que son existence serait établie, le regardent comme une modification de l'action nerveuse. L'auteur rejette toutes ces hypothèses. Pour lui, le magnétisme n'est point asservi à l'organisation, il la domine; la théorie fluidiste explique mal la clairvoyance; il n'est point non plus le caprice d'un être mystique, mais une loi, qui ne s'appuie jusqu'à présent sur des exceptions que parce qu'on n'en a point encore découvert la formule générale.

Il ne faut pas voir le magnétisme seulement dans ces faits étranges,

insolites, qui, aujourd'hui, sous ce nom, jadis sous ceux synonymes de magie, de sorcellerie, ou d'incantations, paraissent, vrais ou apocryphes, s'écarter de la règle commune. Son jeu, dans l'humanité, est universel. Principe des harmonies individuelles et collectives, il agit en nous et de nous à autrui, alimentant les courants de cette chaîne mystérieuse qui unit le monde intellectuel et moral. Sa source est dans les abîmes de l'âme; il confine à la volonté. CROIRE, VOULOIR en sont les caractéristiques; savoir vouloir, vouloir le bien, exercer sa volonté, reconnaître son aptitude, celle des autres, tels sont les moyens de l'élever à sa plus haute puissance.

Cette définition ne répond que vaguement à l'idéal mesmérien. Y a-t-il double vue? Peut-on, et jusqu'à quel degré, développer la magnétisation, s'emparer du libre arbitre? Cet état prouve-t-il autre chose que l'imagination émue? L'auteur résout ces questions en faveur du magnétisme, dont il sépare la cause de celles de l'astrologie magique, de la pseudo-nécromancie et du spiritisme. Selon lui, on ne saurait assigner de limites au progrès des découvertes; le somnambulisme naturel établirait la possibilité du somnambulisme provoqué, et, dans l'extase, dont ce dernier se rapproche, on devrait voir une image du dégagement de l'âme de ses attaches corporelles.

Soit; mais l'esprit est exigeant; quelles sont les conséquences et les applications? Le sujet est doué, le milieu sympathique, habile le magnétiseur, que surgira-t-il de l'opération? M. X... confesse lui-même que, malgré l'accumulation du bon vouloir, le succès n'est point constant, que, très-souvent, les lumières sont indécises ou nulles. Du profit scientifique et pratique, il ne parle pas. Il invoque des autorités graves; mais, dans leurs prévisions les plus reculées, les savants qui ne répudient point, à priori, les forces magnétiques, n'ont jamais franchi le cercle d'une induction légitime. Nul ne nie les invisibles correspondances de l'homme avec la nature. Quant aux exemples, plus ou moins saillants, que cite M. X..., ils appartiennent à l'ordre accessible. Qui ignore le pouvoir magique d'un mot, d'une idée, d'un sentiment, d'une passion; l'électricité gagnant la foule ou de la foule envahissant les individus? C'est l'étincelle allumant l'incendie, le concert des voix se répétant au loin dans l'espace, la solidarité se décuplant par le concours et la réciproque influence des impressions et des volontés.

« Du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent. »

Cette apostrophe du grand capitaine recélait la victoire. Lui, présent au combat, le soldat ne croyait plus à la mort. Au nom de la patrie en

danger, citoyens et citoyennes se dévouaient avec enthousiasme sous la République. La Pologne naguère a renouvelé les martyrs. Voyez les larmes couler et les bourses s'ouvrir, aux accents de saint Vincent de Paule présentant à une assemblée de dames charitables les pauvres orphelins!

Ces élans seront, si l'on veut, du magnétisme, susceptible, selon l'occasion et les mobiles, de diversités infinies, ici militaire, là patriotique, religieux, etc., etc. Il y a des regards qui fascinent, des sons qui enchantent. Tel maître en éloquence, tel acteur consommé tiennent tout un public suspendu à leurs lèvres. On conviendra pourtant qu'entre ce genre de magnétisme et celui de l'école mesmérienne, la similitude n'est pas complète. S'il n'est, en soi, ni moins étonnant ni moins inexplicable, sa notoriété, comme fait, défie la controverse. L'expérience quotidienne, sous un aspect ou sous un autre, permet de le concevoir, de le constater, de le vérifier. Ce facile critérium manque encore à la science des magnétiseurs.

Notons, en tout cas, que le sujet spécial choisi par l'auteur n'emprunte rien au domaine de l'extraordinaire. La magie maternelle, dont il a tracé le tableau, n'est qu'une évocation constante de faits vivants sous nos yeux ou d'intuitions inscrites dans les consciences. Chaque trait rappelle ou une vérité palpable, ou un souvenir inapprécié, dont le faisceau, de ce qui, isolé, n'était que chaos, engendre la lumière. Grâce à ce flambeau, on suit, avec pénétration, les sublimes phases de la maternité.

La perpétuation, qu'elle a pour fin, lui imprime un cachet sacré. Au sein de la mère est confié le dépôt des générations. Son rôle devance le mariage. L'enfant prime dans la perspective des ivresses conjugales. La mystérieuse fonction s'est-elle déclarée? Chacun s'incline devant la mère, même égarée et coupable. Dans une famille unie, elle devient le centre de toutes les sollicitudes. Point de parent ou d'ami qui, se croyant solidaire de l'œuvre, ne l'entoure de prévenances et d'affection pour lui épargner la fatigue et écarter d'elle le péril. On la soutient dans ses défaillances, on souffre indulgemment ses caprices, on l'assiste dans ses fréquents malaises, qui semblent être, dans les vues providentielles, comme les prémices du dévouement que bientôt exigera d'elle la sainte tâche de l'éducation de l'enfant.

Dans cette mission, la mère resplendit du plus vif éclat. L'enfant, après sa naissance, reste longtemps incommode, infirme et débile; plus tard, il se montre turbulent, volontaire, égoïste. Quand vient l'âge d'un apprentissage sérieux, il a moins de goût pour le travail et

l'étude que pour le jeu, la paresse ou l'indiscipline. L'effervescence des passions qui caractérise l'adolescence est surtout, pour cette période, une crise redoutable. L'amour de la mère, pour suffire à tant de besoins et d'épreuves, réalise une succession non interrompue de miracles. En extase devant le nouveau-né, penchée sur son berceau, elle épie son souffle ; dès qu'il s'éveille aux sensations, elle provoque son premier sourire et préside aux lueurs initiales en ouvrant le champ à son attention. Rien n'égale sa joie lorsqu'à force de tentatives, elle a pu lui faire bégayer les doux noms de *papa*, *maman*, étendre son langage, affermir ses pas, obtenir caresses pour caresses. Que de préoccupations, en même temps que d'orgueil, lui cause, en particulier, l'évolution dentaire! Comme elle surveille, favorise et suppute chaque éruption! La moindre souffrance l'alarme. Son enfant court-il un réel danger, elle n'a plus de repos.

En grandissant, il lui échappe, entraîné par le mouvement au milieu de ses pareils. Elle redouble de vigilance pour prévenir tout accident, empêcher qu'il ne s'écarte ou ne soit blessé par ses camarades, vis-à-vis desquels elle n'a pas une balance toujours impartiale. Les infractions appellent la répression. Les corrections maternelles sont les plus douces. A côté de l'offense est le pardon. Entre le délinquant et le père, moins facile à attendrir, la mère s'interpose; elle le couvre de son bouclier, le guide, le conseille, lui montre et lui aplanit les voies de la réconciliation. Sa prévoyance embrasse tout : l'âme comme le corps, les mœurs comme la nourriture, les vêtements, etc. Abnégation, dévouement, consolation, refuge, telle est la mère. Aussi, ce nom reste-t-il si inhérent à la pensée, qu'au fond de l'abîme où les a plongés leur désordre, il a son écho dans le cœur des criminels les plus endurcis.

C'est là la magie dont M. X... a développé les magnificences. L'enfant seul ne ressent pas son pouvoir. Du foyer domestique où est son origine, le magnétisme maternel irradie dans l'atmosphère sociale. Son essor, néanmoins, est-il entier, réglé, généralisé? Le fait, sous ce rapport, est loin de répondre à l'idéal. Sans parler de la perversité des marâtres, beaucoup d'aberrations et de défaillances font ombre à la perfection. Comment remédier à ces défectuosités, féconder, équilibrer, universaliser l'action de la mère?

Cet important problème, l'auteur pense l'avoir résolu par la théorie de la volonté. La notion engendre la croyance, la croyance le vouloir, le vouloir l'effort, l'effort le succès. D'autre part, comme l'attestent les hommes qu'un même sentiment réunit, les volontés se doublent en se

multipliant. De la collectivité jaillit une énergie qui, renforçant les individus, lui revient à elle-même et acquiert ainsi, ici et là, son maximum de puissance. La foi, dans l'opinion de M. X..., serait dès lors le moteur indispensable. Étant communiquée l'impulsion, le reste suivrait par surcroît. Or, dévoiler les beautés de la magie maternelle, en indiquer les sources et les bienfaits, n'était-ce pas enseigner aux mères leur vocation, leur donner l'ardeur et les moyens de la remplir, rendre, par la contagion de l'exemple, cette émulation aussi fructueuse que possible?

Dans son œuvre, M. X... a été dirigé et soutenu par cet espoir. L'union du *savoir* et du *vouloir* lui a paru, non sans fondement, le gage assuré des plus heureux résultats. Cette confiance est légitime; nul doute qu'elle fût justifiée, si, ce que nous souhaitons, le livre de la magie maternelle devenait le *vade mecum* de toutes les mères. Un élément essentiel manque, néanmoins, à la formule, ou plutôt, car il y est implicitement contenu, il n'en a pas été suffisamment dégagé. Bien que le *vouloir* et le *savoir vouloir* soient, pour l'ordinaire, des conditions très-efficaces, le *pouvoir* n'en découle pas nécessairement. Le paralytique veut et sait marcher, il est déjoué dans ses efforts. Encore que la mère ait l'idée, le besoin des vertus, qu'elle y déploie tout son zèle, faut-il qu'à ces bonnes dispositions se joigne l'aptitude. N'est pas sage qui veut, malgré le prix qu'il attache à la sagesse.

Une démarcation que nous avons souvent faite jettera sur ce point quelque clarté. Nous touchons à l'animalité par les instincts. La magie maternelle, propension instinctive, se manifeste aux divers degrés zoologiques; elle est surprenante dans certaines espèces. Sous ce rapport, la femme se distingue par une intuition et des affinités d'un ordre supérieur. Un des traits distinctifs de sa tendresse est de survivre au protectorat du nouvel être. Mais quand, pour se développer, ces qualités n'ont que leur virtualité propre et l'action spontanée du milieu ambiant, elles sont sujettes à de nombreux avortements. Le discernement s'acquiert; il ne suffit pas d'admirer le bien, le beau, le juste et d'y tendre; il faut pénétrer, être exempt de préjugés et d'erreurs. D'où la nécessité d'une suffisante culture intellectuelle. Les sentiments, les affections aussi, germes perfectibles, exigent, de leur côté, un apprentissage long, multiple et soutenu. La mère ne peut transmettre que ce qu'elle possède. Généralement bornée à la partie instinctive, la magie maternelle n'atteindra l'apogée que lorsque, par suite d'une large éducation, comprenant toutes les innéités, elle reflétera, dans son rayonnement, le double aspect intellectuel et moral.

La science de la maternité est donc subordonnée au perfectionnement préalable de la jeune fille et de la femme. Il importe que, pour coopérer à l'instruction de l'enfant, la mère soit instruite elle-même, que, pour lui inculquer la prévoyance, l'ordre, la bonté, la générosité, la justice, la probité, la dignité, la modestie, etc., elle ait été, de longue main, façonnée à ces précieuses vertus, et qu'enfin, pour conquérir son légitime prestige dans la famille et la société, son mérite, comme une sorte de parfum, s'exhale de sa conduite et de ses actes.

Nous signalons à notre ami ce chapitre oublié de son livre. Il a marqué le but, illuminé les perspectives. L'attraction est forte; une impulsion spéciale doit s'y ajouter. A part ce *desideratum*, on ne saurait qu'applaudir aux études consciencieuses de l'auteur et aux généreuses inspirations auxquelles il a obéi. Le style cause notre seul regret. Bercé au souffle du romantisme, M. X... a trop conservé l'ardeur de ses premières amours. Plus une matière est abstraite, plus on doit s'efforcer d'en dévoiler l'essence par la netteté du langage. De dessein arrêté, M. X... semble avoir pris à tâche d'harmoniser la forme avec le fond. Le lecteur, qui n'aime pas la fatigue, se rebute aisément si chaque phrase lui offre une énigme à deviner. Là est l'écueil de la *Magie maternelle*, et nous avons tenu à le dire, non-seulement parce que la vérité est un devoir de la critique, mais dans l'intérêt du volume lui-même. Riche d'érudition, d'aperçus ingénieux, de fine observation et d'excellents préceptes, cet ouvrage contient un précieux enseignement dont il serait fâcheux qu'on fût détourné par quelques mots heurtés, des métaphores transcendantes ou des rapprochements fondés en soi, mais d'origine trop lointaine. Au point de vue littéraire, la composition, d'ailleurs, est loin d'être médiocre. Dès qu'avec un peu d'attention on est initié à la manière de l'écrivain, on découvre bientôt, au contraire, que la pensée et l'expression sont également remarquables par leur énergie.

DELASIAUVE.

MÉDECINE LÉGALE.

TROIS ENFANTS NOYÉS PAR LEUR MÈRE. RAPPORT DE M. TEILLEUX. — ACQUITTEMENT POUR CAUSE D'ALIÉNATION MENTALE.

A mesure que la clarté jaillit de nos études, s'effacent les préventions de la magistrature à l'encontre de la médecine mentale. La cour d'assises de l'Isère vient d'en donner un nouvel exemple. Une malheu-

reuse femme a noyé dans un canal, dit *la Saule*, ses trois enfants en bas âge. Sur l'attestation du savant médecin-directeur de l'asile d'aliénés de Grenoble, M. Teilleux, concluant que l'inculpée était, au moment de l'acte, sous la puissance d'une force aveugle et irrésistible, M. le procureur impérial fait, non un *réquisitoire*, mais un *rapport*, le jury déclare la prévenue non coupable, le tribunal prononce son acquittement et décide qu'elle sera mise à la disposition de l'autorité administrative.

Pour édifier le lecteur sur le bien fondé de ce jugement, il nous suffira de mettre sous ses yeux, d'après les feuilles du lieu, le *Courrier de l'Isère*, l'*Impartial dauphinois*, le *Dauphiné*, les péripéties émouvantes et singulièrement dramatiques de cette grave affaire.

Adèle Brevard-Lacroix, femme Donnier-Blanc, petite, contrefaite, présente, à trente-deux ans, des signes précoces de caducité. Sa physionomie ne manque pas de finesse; elle a du sens, de la bonté, de l'esprit de conduite, sans grande portée intellectuelle. Souillée, à sept ans, par celui-là même que la Providence avait constitué le gardien de sa pudeur, elle avait conservé de cet événement, tout enfant qu'elle était, des souvenirs amers. Se sentant déprimée par l'odieux outrage qu'elle avait subi, elle se le reprochait comme un crime personnel et craignait d'être damnée. Rien ne tempérait cette inquiétude religieuse, ni les conseils d'un digne prêtre qui la connaissait depuis son berceau, ni l'affection de son mari. La vue de son père lui inspirait une sorte de terreur vertigineuse.

Sa mère, avertie, était parvenue à la protéger contre des tentatives toujours imminentes. Celle-ci morte, elle eut à soutenir de douloureuses luttes. Pour échapper à des propositions infâmes, se réfugiant dans le mariage, elle épousa, en 1856, un individu attaché à sa maison. L'immonde vieillard n'en reste pas moins dévoré de coupables ardeurs qui, plus tard, se traduiront en attouchements impudiques sur une de ses petites-filles; fait pour lequel il fut poursuivi et condamné.

Quelle dut être, sur une imagination vacillante et prédisposée, l'impression de telles secousses, chacun le comprend. Les conséquences ultérieures ne furent pas de nature à rétablir l'équilibre. En proie à la haine et à la vengeance, le père ne cessa de manifester, à l'égard de sa fille, de son gendre et de ses petits-enfants, les sentiments les plus hostiles. La séparation qu'avait provoquée le scandale augmentait son dépit. Ses menaces étaient continuelles, surtout vis-à-vis de la malheureuse femme. Soit qu'il en parlât ou qu'il la rencontrât isolément, il vomissait contre elle mille injures, répétait qu'elle n'aurait rien

de lui, qu'il laisserait tout à son frère, qu'il la ferait *périr de faim, pourrir en prison.*

Néanmoins, un raccommodement s'opéra. Les époux étaient dans la gêne. Il consentit, pour rentrer avec eux, à leur faire une avance de 1000 francs. Mais, peu de temps après, à la suite d'une brouille, une rupture forcée raviva les ressentiments. Le prétexte de sa colère était qu'on lui avait volé son billet. On eut beau lui offrir, s'il l'avait égaré, de le remplacer par un duplicata, ses récriminations ne connurent plus de bornes. L'effet n'en fut que trop certain. Les scrupules et les craintes de la dame Donnier-Blanc tournèrent décidément à la folie. Naturellement prévoyante et économe, elle vivait sous le cauchemar de la prison et de la ruine.

Pour comble d'infortune, ayant déjà deux enfants, elle devint enceinte d'un troisième, dont elle accoucha en janvier 1864. Le découragement dégénéra dès lors en panique. Privée de ressources, jugée, détenue, avilie, quel sort pour elle, pour les pauvres créatures qu'elle chérit ! Le curé, le vicaire, le juge de paix, ses voisines, auxquelles elle demande comment on est en prison, cherchent en vain à la rassurer. Son mauvais génie l'emporte : elle, si pieuse, si adonnée à ses devoirs, se précipite dans un fossé profond, où elle eût infailliblement trouvé la mort si des femmes, passant providentiellement par là, ne l'eussent retirée de l'eau, à moitié morte ; triste leçon, qui ne lui profita guère !

Elle n'avait songé qu'à s'ôter une vie importune. Méditant bientôt d'envelopper ses enfants dans une même délivrance, ce lugubre projet se trahit à des traits significatifs. Un jour, elle s'enquiert du moyen le plus doux de se donner la mort. Plusieurs fois, on s'étonne de l'entendre dire : « Je mourrai en même temps que mes enfants. » — « Je mourrai avec mes enfants. » — « Je suis si malheureuse, que je ne suis pas éloignée de la pensée de me noyer, mais je noyerai aussi mes enfants. » — « Si mes enfants se noyaient, ils seraient bienheureux ; ils iraient au ciel, moi seule je serais malheureuse. » — Puis, elle se préoccupait de la conduite de l'église, anxieuse de savoir si l'on sonne les cloches pour les noyés, si le prêtre les accompagne.

Par moments, ces pensées la faisaient reculer d'horreur. Dans d'autres, en quelque sorte anéantie, elle en subissait, sans réflexion, l'attraction fatale. Deux fois, en juin et au commencement de juillet, elle entraîne ses enfants, aux bords du Furon, dans un endroit écarté, et deux fois, soit timidité de résolution ou déviation du cours des idées, elle les ramène sains et saufs. Le 22 juillet, il en devait être autrement.

Après avoir préparé le déjeuner et y avoir pris part, comme à l'ordinaire, tout à coup, vers une heure, son plus jeune enfant dans ses bras et les deux autres, de sept et de quatre ans, marchant à ses côtés, elle se dirige vers la Saule, hésite quelques instants et lance les innocentes victimes dans le courant qui les emporte. L'aînée se relève et tend ses bras suppliants. L'instinct maternel se réveille ; il était malheureusement trop tard.

Impassible, après cette sinistre exécution, la femme Donnier-Blanc se rend à Grenoble, remet à un marchand pour qui elle travaillait des gants inachevés, entre dans une église, s'y confesse et obtient pour la nuit un asile dans une maison de retraite.

Dans ses interrogatoires, elle a précisé froidement les phases de sa situation. Son insensibilité n'a pas été moins frappante aux débats. On eût dit qu'elle assistait à une cause étrangère. Deux fois seulement son émotion s'est fait jour. Lorsque la femme Gondrand, qui l'avait retirée de l'eau au mois d'avril, est venue déposer, elle a versé des larmes ; elle s'est aussi indignée contre un témoin, la veuve Chevally, qui l'accusait d'être avare, méchante et bavarde. Son acte ne lui paraît pas regrettable. Il lui en a coûté sans doute de le commettre. Mais, dans l'état déplorable où on l'avait réduite, c'était l'unique parti à prendre. Sa première détermination avait été tout instinctive. Plus tard, réfléchissant à l'avenir de ses enfants, elle s'est dit que, pour eux comme pour elle, l'anéantissement était le repos. La pensée prédominante de la damnation a imprimé, enfin, à sa passion sa direction suprême. A l'égard des enfants, aucun scrupule : délivrés des peines d'ici-bas, ils entraient dans le ciel. Elle, au contraire, courant risque de son salut éternel, a dû rester pour la souffrance et l'expiation.

M. Teilleux a très-habilement étayé, de cette gradation et de l'ensemble des faits, sa démonstration victorieuse. Issue d'un père dissolu et brutal, Adèle avait, en naissant, été touchée du sceau héréditaire. Le douloureux épisode de son enfance avait jeté, dans cette organisation frêle et maladive, des germes de susceptibilité qu'une perplexité constante n'a que trop fécondés. Elle était sujette à des accès de somnambulisme. Sur ce sol préparé, les tribulations n'ont eu qu'à se produire pour exercer d'immenses ravages. Tout, en effet, position gênée, honte de famille, misère, crainte du déshonneur, s'est, pour ainsi dire, condensé pour précipiter la chute d'une créature nativement fragile, amoindrie de tout temps par une compression morale et parvenue déjà, sans avoir traversé la maturité, à la période de décrépitude. Chez

elle, la tyrannie morbide a été fatale, absolue ; ni les sages exhortations, ni ses réflexions propres n'ont pu l'en défendre.

Telle est l'influence des délires qui tendent à la systématisation. Dès qu'une idée ou une propension anormales ont pris pied, leur propre est de s'enraciner chaque jour davantage, de resserrer, quand elles agissent, le domaine de la saine appréciation et de conduire souvent, au sein des ténèbres épaissies, à des résolutions aveugles. On a mal interprété, dans ces cas, l'espèce d'indifférence constatée par les aliénistes, avant et après les perpétrations violentes. Le cœur n'en est point participant. Les profondes commotions paralysent. Il n'y a là que de la torpeur occasionnée par l'éréthisme cérébral ou la surprise d'une condition accablante.

Dans son dernier paragraphe, sur l'erreur pathologique, M. Semelaigne a spécifié les variétés de la folie meurtrière et suicide. L'impulsion n'a point, ici, été primitive ; l'instinct aurait plutôt résisté. C'est la confiance brisée, c'est une fausse croyance qui a commandé l'horrible sacrifice.

DELASIAUVE.

PATHOLOGIE.

DES DIVERSES FORMES MENTALES,

Par M. DELASIAUVE.

FOLIES PARTIELLES. (Suite.)

MONOMANIE OU DÉLIRE PARTIEL SYSTÉMATISÉ. — Le cercle jusqu'ici parcouru nous a montré les relations et la subordination des espèces mentales. Il nous permettra de mieux saisir encore et de dégager l'idéal du type que nous allons maintenant décrire. La raison du désaccord des auteurs à son endroit nous apparaît dans sa réalité. Par l'expression de *monomanie*, Esquirol, marquant une délimitation profonde entre les délires généraux et partiels, a rendu un éminent service à la médecine légale. Le mot, toutefois, a l'inconvénient de prêter à une interprétation équivoque. On s'est demandé, en effet, le prenant dans son acception la plus étroite, s'il y avait des délires bornés à une erreur unique. Notre vénéré maître et ami, M. Falret, est, notamment, parti de cette supposition pour combattre la doctrine de la monomanie. Les faits les plus circonscrits lui auraient toujours offert des idées folles multiples. Selon lui, les degrés ne sont que des incidents ; l'unité

se cache sous la diversité; de la simplicité à la complexité, et réciproquement, il n'y a qu'un tour de roue. Notre éminent collègue, en un mot, ne reconnaît point de ligne séparative, toutes les nuances, en un même cas, dépendant de l'activité morbide.

Esquirol, cependant, ne l'entendait pas ainsi. L'histoire qu'il a tracée de la monomanie, les exemples qu'il en a produits, attestent que, s'il différenciait la monomanie de la manie et de la démence, ce n'était pas seulement par la somme, mais par le caractère des aberrations; représentées dans celles-ci par l'incohérence ou l'impuissance, dans celle-là, quel qu'en fût le nombre, par des impulsions insolites, des sensations étranges ou des croyances fausses. Au même point de vue qu'Esquirol, M. Ferrus n'a voulu qu'échapper à l'inconvénient des dénominations de cet auteur, en substituant aux termes lypémanie et monomanie celui plus général et plus élastique de *délire partiel.* Ce regretté maître, observateur sagace, avait très-judicieusement remarqué que, dans la folie restreinte, tous les cas ne sont pas simples et invariables, que les impressions ou les conceptions maladives peuvent être nombreuses, erratiques, que l'expansion et la tristesse se confondent parfois dans leurs nuances indécises ou même ne s'excluent pas nécessairement. L'expression *délire partiel* répondait dès lors merveilleusement à ces conditions diverses.

Les principes que nous avons exposés prouvent, en effet, combien M. Ferrus avait raison. C'est ici de son point de départ, non de son étendue, que le délire emprunte son cachet. Une erreur unique disparaîtrait submergée dans le torrent des idées saines. Seulement, n'ayant pas la clef des phénomènes. M. Ferrus n'a pas pu, comme notre théorie nous a permis de le faire, établir des catégories formelles. La distinction des pseudo-monomanies frappe les yeux par son évidence. On saisit nettement le trait capital qui les éloigne des délires généraux et le lien de transition qui peut, accidentellement, amener, soit par l'extension de la cause cérébrale, la compromission directe des facultés syllogistiques, soit par une attention trop soutenue à certaines impressions prédominantes, la dégénération monomaniaque. Le signe pathognomonique des convictions systématisées n'est pas mieux tranché. Croyance implique limitation, fixité. Comme l'aberration a, en quelque sorte, sa racine dans le moral plus que dans le physique, on conçoit que, si elle tend à devenir de plus en plus tenace et à agrandir son cercle, elle répugne à subir les transformations dont les autres formes sont susceptibles, à affecter, par exemple, ou à reprendre les aspects diffus, maniaque, stupide, etc. Aussi n'est-il pas rare que les monomaniaques,

après dix, vingt et trente ans, se retrouvent un peu plus opiniâtres et bizarres, mais essentiellement les mêmes.

Cette différence se reflète dans la physionomie morbide et les actes. Le monomane ne partage point les transes continuelles du pseudo-monomane. Sentant sa tête libre, il ne craint point de la perdre. Jamais il ne consulte, sinon pour des maux fictifs ou attribués à des influences imaginaires. L'autre doute ou a conscience de son affection; lui est convaincu. Le pseudo-monomane lutte contre ses entraînements; chez le monomane, la volonté sert l'action, ou, s'il résiste, c'est par des motifs ordinaires. Paraît-il pour un crime devant la justice, tandis que le premier déplorerait les conséquences d'une détermination aveugle, fatale, il trouve sa conduite légitime, se glorifie parfois de son courage, et, s'il s'en défend, il regrette seulement d'avoir été poussé à bout. Contrairement aux fluctuations de la pseudo-monomanie, qui souvent se dissipe, se suspend, s'exaspère et guérit, la marche de la monomanie est, en général, constante, stationnaire ou ascensionnelle. La diversion morale, bien que rationnellement indiquée, n'est guère plus efficace que le traitement physique, dont la part est prédominante et non sans profit dans un grand nombre de délires diffus.

Ces explications assignent au délire partiel systématisé sa véritable place dans la nomenclature; elles en montrent la nature et la portée. Ses variétés sont infinies comme les mobiles qui, selon l'occasion, lui donnent naissance. A ce propos, il est bon de réinsister sur une illusion spéculativement caressée par certains aprioristes. Le système de Gall avait fait concevoir l'espérance de soumettre la classification de la folie à une règle positive. Du fractionnement des facultés, rattachées à autant de foyers nerveux, découlerait un échelonnement logique des vésanies. La monomanie occuperait le plus bas degré. La complication croissant proportionnellement au nombre des compartiments compromis, le couronnement serait la manie complète. On verrait aussi, dans la plupart des convictions monomaniaques, une accentuation exagérée des tendances les plus saillantes, naturelles ou acquises.

Mais l'expérience ne confirme que médiocrement ces aperçus. La passion la plus constante, l'habitude la plus invétérée restent souvent un simple travers. Dans l'immense majorité des cas, les concessions ou les impulsions maladives ne sont aucunement en accord avec le caractère et les goûts connus des sujets. A supposer une transformation nerveuse directe, comment en préciser le siége, les limites, le mode d'action? Et si la provocation est purement morale, il y a de faibles chances qu'elle s'exerce sur les penchants prépondérants. Parce qu'un homme serait violemment jaloux, ce n'est point, en effet, une

raison pour que, tombant monomane sous le coup d'un chagrin profond, d'un espoir déçu, de la ruine ou du déshonneur, son délire prît la forme de la jalousie. Dans le conflit de sensations et d'idées qui assaillent l'esprit, le hasard, selon toute présomption, décide de l'attribution morbide. Une impression, entre mille, saisit plus particulièrement l'imagination, elle se renouvelle, s'impose. Ce sera une défiance, une crainte ; ce peut être aussi une illusion, car les rêves dorés surgissent parfois des situations les plus douloureuses. Son empire, d'ailleurs, devient assez absolu chez certains aliénés pour fausser ou paralyser les manifestations les plus énergiques. Par suite, l'inconséquence des monomaniaques n'a point lieu de surprendre, les oppositions s'expliquant, ainsi que très-fréquemment nous l'avons signalé, par la diversité et l'indépendance des perspectives pathologique et normale.

Sans donc vouloir pénétrer trop avant dans le mystère étiologique du délire systématisé, nous nous en tiendrons aux inductions qui découlent immédiatement de l'observation. Pinel, on le sait, admettait des manies sans délire. Le malade ne divague point, mais il est poussé, par une sorte de besoin organique et fébrile, à des actes funestes, au meurtre, au suicide, au vol, à la destruction, à l'incendie, etc. Esquirol, non sans fondement, assimilait aux monomanies ces impulsions parfois irrésistibles. Peut-être, par la nature de leur cause et leur marche accidentée, ont-elles une plus étroite affinité avec la pseudo-monomanie. Nous les étudierons, malgré cela, dans l'ordre adopté par les auteurs. La vraie monomanie représente, au contraire, un système d'erreurs qui, dans la sphère de son rayonnement, régit, sinon logiquement, au moins despotiquement la pensée, le langage et la conduite. Dès le début (t. I, p. 12), nous avons senti l'obstacle qui s'opposait à une division rigoureuse des cas particuliers. Chacun doit sa physionomie à un élément qui lui est propre. De plus, dans leur réaction mutuelle, les perceptions, les sentiments et les conceptions qui en forment la base, s'enchevêtrent à ce point qu'il n'est pas toujours aisé de remonter au principe de la filiation psychique. Un groupe, néanmoins, tranche assez par l'analogie des mobiles pour motiver un examen séparé ; c'est celui que nous avons désigné sous le nom de *délire perceptif* et qui puise son origine dans des sensations dénaturées ou imaginaires. Pour les autres variétés, renfermant toutes les folies conceptives, nous les avons rangées, mais seulement à titre de convenance ordinale, en deux catégories, *délire moral*, *délire affectif*, suivant que la déviation intéresse les forces morales ou affectives. Précisons brièvement ces divers genres.

Délire perceptif. — Percevoir c'est transformer en idées les impressions venues des sens. D'après certains philosophes, la perception, l'objet absent, ferait place à la conception pour la représentation ou le souvenir de ces mêmes idées sensibles. Nous avons pensé (t. I, p. 72) qu'il n'y avait point opposition entre ces termes et que le premier se confondait dans le second qui est applicable à toutes les notions. C'est la matière, non l'opération qui varie. Qu'un corps tombe sous les sens, qu'on s'en figure seulement les qualités ou qu'on porte mentalement des jugements abstraits, le moi conçoit ou perçoit ce qui est.

Les anomalies afférentes au délire perceptif concernent le domaine, mais étendu, de la perception. Elles embrassent tant les perversions maladives qui se rapportent à l'action directe des sens que celles qui émanent du foyer sensorial interne et donnent lieu à deux espèces mentales, qu'Esquirol, mieux que ne l'avaient fait ses devanciers, a délimitées et décrites : les illusions et les hallucinations. La sensation, dans l'illusion, répond à une impression réelle étrangement interprétée ; produit d'un mouvement cérébral, elle n'a point, dans l'hallucination, de racines au dehors. Ces phénomènes coïncident souvent dans les folies, parfois même il est difficile de reconnaître si ceux qui semblent dépendre exclusivement du cerveau sont toujours exempts de stimulation extérieure. Mais les traits qui, en principe, les séparent, sont assez marqués pour autoriser une description distincte. Parlons d'abord des illusions.

Illusions. — Ce sujet est des plus ardus. Esquirol n'a, pour ainsi dire, qu'entrevu le point psychique spécial qui nous occupe. Il a distingué, sans doute, les illusions des hallucinations, mais, s'en tenant à l'aspect général, il a glissé légèrement sur les cas qui auraient pu constituer des délires partiels. La plupart de ceux qui ont écrit après lui sur la folie sensoriale, Guislain, MM. Brierre de Boismont, Michéa, Renaudin, Morel, etc., ont suivi son exemple. Dans leurs descriptions, la maladie a disparu devant le symptôme. Les observations abondent ; ils en ont recueilli de curieuses. Malheureusement, elles n'ont point ce cachet de circonscription propre à une variété déterminée. Les illusions, souvent instables, s'adjoignent, sans le dominer, au cortége symptomatique. Le maniaque, si sujet aux méprises sur l'identité des personnes et des choses; le dément qui, dans les chiffons qu'il ramasse, reconnaît des diamants ou des étoffes précieuses; le lypémane, qui lit l'hostilité sur les visages les plus inoffensifs; le demi-stupide, le névropathisé et le pseudo-monomane, dont la sensibilité générale et spéciale est si bizarre-

ment pervertie ; toutes ces catégories d'aliénés payent un large tribut au genre *illusion*, tel que l'ont conçu les auteurs.

Aussi ne doit-on pas s'étonner de cette remarque commune concernant la mobilité des illusions et leur fréquente association avec les hallucinations et les divers troubles intellectuels et conceptifs. La systématisation monomaniaque exige d'autres caractères. N'oublions pas que, dans la folie, les sensations et les idées maladives ont une double face, ici servant de pivot au délire, là n'en étant qu'un des symptômes multiples, et que, dès lors, il ne saurait y avoir de monomanie d'illusion, à moins que l'anomalie perceptive n'oscille dans un champ au moins limité, qu'elle n'engendre de fausses croyances et, par suite, des raisonnements non moins vicieux faisant échec à la vie normale.

Cette perspective a été négligée. Serait-ce pour cela que les faits consignés dans la science sont indécis et rares ? Ou bien n'aurait-on que peu d'occasions de les observer ? L'une et l'autre cause y ont inévitablement leur part. On comprend que les influences morales et les lésions directes des centres nerveux ayant un rôle presque exclusif dans la production de l'aliénation mentale, le délire d'illusion, qui n'est qu'une minime fraction des délires sympathiques, figure seulement comme un point dans la somme totale des folies. Personnellement, nos souvenirs ne nous rappellent qu'un petit nombre d'observations vagues. Il est probable, néanmoins, que, si l'attention se fixait sur ce sujet, on réussirait, tout exceptionnels qu'ils sont, à réunir assez d'exemples pertinents pour combler, à cet égard, le vide de la nomenclature.

Esquirol a divisé les illusions en ganglionnaires et sensoriales, celles-ci ayant pour principe une modification d'un organe des sens, celles-là une lésion éloignée ou viscérale. Cette division a été généralement adoptée. Parmi les faits qu'il cite, quelques-uns, surtout du second ordre, donnent un aperçu de ce que peut être la monomanie par illusion.

Ire Observation. — Une dame, spécialement dans la nuit, frémissait au bruit le plus léger. Les pas d'une personne marchant très-doucement, le vent, le peu qu'elle remuât dans son lit l'obligeaient à se lever en poussant des cris de terreur. Esquirol lui rendit le sommeil en conservant de la lumière dans sa chambre et en la faisant veiller par une garde.

IIe Observ. — Un hypochondriaque frappait continuellement sur les meubles de son appartement ou d'un salon où il y avait plusieurs personnes. Plus il marchait vite, plus ses coups étaient répétés. Il voulait effrayer les rats produits par le passage de l'ombre et dont le nombre augmentait selon que les jeux de la lumière étaient plus rapides.

IIIe Observ. — Une aliénée, mentionnée par Reil, avait des accès de fureur. Sa femme de chambre, voulant un jour la contenir, pose sa main sur ses yeux, le calme aussitôt se rétablit. Le médecin réitère la même expérience. L'agitation dépendait du trouble de la vue, qui représentait à cette malade des objets effrayants.

IVe Observ. — Esquirol obtint le même succès dans une circonstance analogue. Un jeune officier, allié à la famille de Bonaparte, voyait dans ceux qui l'entouraient des parents de l'empereur, s'indignant quand ils remplissaient des devoirs serviles. Esquirol lui bande les yeux avec un mouchoir. Devenu tranquille, le malade apprécie convenablement ses illusions. Une fois le bandeau fut maintenu douze heures et, tout ce temps, la raison demeura correcte; mais, sitôt que l'obstacle fut enlevé, le délire recommença.

Ve Observ. — Très-affaiblie par une couche et des émissions sanguines faites pour combattre un accès de manie, une dame éprouvait une constipation opiniâtre. Esquirol prescrit un lavement qu'elle voulut prendre elle-même, mais elle rejeta avec horreur la seringue, qui, trop pesante, lui avait paru remplie de mercure. Elle supposait qu'on avait le dessein de faire de son corps un baromètre.

VIe Observ. — Emue par les événements de 1815, Mlle X..., âgée de 18 ans, ressent une douleur fixe au sommet de la tête et se persuade qu'elle a un ver dans le crâne. La vue du cuivre la fait défaillir, elle craint de marcher parce que la poussière est chargée de vert-de-gris. Esquirol simule une opération; on montre à la malade un fragment de fibrine en lui assurant que c'est le ver qui la faisait souffrir. Un cautère est établi au centre de l'incision; les illusions et les craintes s'évanouissent.

VIIe Observ. — Le résultat fut moins favorable chez une paysanne qui attribuait à la présence d'un animal une douleur céphalalgique très-aiguë, suscitant des tendances suicides. Elle se réjouissait d'être guérie, mais ses compagnes s'étant moquées de sa crédulité, elle arracha le cautère et les illusions revinrent avec les douleurs.

VIIIe Observ. — Ambroise Paré guérit un hypochondriaque qui croyait avoir des grenouilles dans le ventre en lui faisant prendre un purgatif, qui lui procura des selles abondantes. On avait furtivement introduit de petites grenouilles dans les matières rejetées.

IXe, Xe, XIe, XIIe Observ. — Une femme de la Salpêtrière croyait avoir un animal dans l'estomac; elle avait un cancer de cet organe. Une autre en proie à de violentes douleurs abdominales finit par se persuader qu'elle a, dans le ventre, tout un régiment. Elle sent les coups que ces militaires se portent. Ponce-Pilate s'était établi dans les entrailles d'une mystique. Des personnages, des papes y tenaient des conciles. A sa mort, on trouva le foie volumineux, les intestins adhérents, la séreuse épaissie; — mêmes altérations chez une démonomaniaque dont les intestins étaient déchirés par des diables.

XIIIe Observ. — Un illusionné, que l'on conduit toutes les nuits dans les souterrains de l'Opéra, y est lacéré, poignardé, démembré, décapité par des *scélérats*, des *magnétiseurs*, des *francs-maçons*, ayant pour chefs son père et un ancien patron.

Leuret rapporte, d'après Alexis de Tocqueville, le fait suivant :

XIVe Observ. — Un nègre appartenant à un marchand d'esclaves, très-redouté à Baltimore, s'imagine que, jour et nuit, cet homme, attaché à ses pas, lui enlève quelques portions de chair.

XVe Observ. — Une femme de 50 ans, dont Marcel Donat a recueilli l'histoire, reproduite par M. Michéa (*Délire des sensat.*, p. 123), voyait sans cesse de l'œil gauche, depuis une grave maladie, des araignées, des spectres, des tombeaux.

XVIe Observ. — Mme ***, affectée d'eczéma, l'attribue à des stigmates que des méchants lui font la nuit. (Brierre de Boismont.)

XVIIe, XVIIIe, XIXe Observ. — Guislain (*Leçons sur les phrénopathies*, t. I, p. 278), mentionne à son tour un rhumatisant qui prenait, pour des violences, ses douleurs articulaires ; — une dame qui, bien que se sentant ridicule, n'osait sortir de sa chambre parce que sa tête lui semblait démesurément dilatée ; — un individu qui se plaignait de coups qu'on lui infligeait au moyen de l'électricité et du magnétisme.

M. Morel (*Traité des maladies mentales*, p. 340 et suivantes) commente longuement deux faits où les illusions, qui prédominent, accusent une modification de la sensibilité générale. Elles n'ont rien de fixe, portent à la fois sur la plupart des sens et se mêlent à une foule d'autres aberrations hallucinatoires et conceptives. Conscients de leur trouble, les malades font eux-mêmes le récit douloureux des impressions qu'ils éprouvent et des entraînements auxquels ils sont exposés. Ce sont des pseudo-monomanes, non des monomanes. L'un est un jeune professeur, fier et scrupuleux, qui croit n'avoir pas tiré une réparation suffisante d'un affront sanglant reçu en public. A partir de ce moment, le sang lui monta à la tête et bientôt, au milieu de son anxiété pénible, il lit sur les visages l'ironie ; on chuchote à ses oreilles le mot *lâche*, on lui prédit le déshonneur, une mort prochaine, la damnation; dans la crainte des assassins dont il entend les pas, il se barricade. L'ambition se joint à ses rêves, *il sent en lui des forces supérieures*, *Dieu communique avec lui*; *il l'a choisi ; par lui l'âge d'or va renaître*. En un autre moment, il habite avec les damnés et est prêt à blasphémer... Souvent il s'arrête sur cette pente.

Chez l'autre, vieille demoiselle de soixante-quatorze ans, hypochondriaque, les phénomènes sont plus localisés. On la brûle, on la déchire à l'intérieur; ses *invisibles* lui montrent des hommes nus, lui brûlent les pieds, l'insufflent pour la faire gonfler (son ventre est ballonné, un de ses pieds rouge). Les mets sont insapides ou empoisonnés, ses vêtements lourds. Des voix sortant des caves l'injurient, répètent ses paroles, etc.

Ces faits de M. Morel ont de nombreux analogues dans la science. L'excitation maniaque, les obtusions hallucinatoires, la pseudo-monomanie en fournissent un notable contingent. S'ils peuvent, l'ébranlement nerveux se circonscrivant, dégénérer en monomanie, ils ne la constituent pas sous leur forme diffuse. Ceux précédemment indiqués, malgré leur choix, manquent également d'éléments pour une analyse exacte, et nos propres observations, faute de détails circonstanciés, sont elles-mêmes entachées de beaucoup d'incertitude. On en jugera :

XXe Observ. — Un jeune homme de 30 ans souffrait d'un ozène chronique. Calme et serviable dans l'intermittence, il entrait dans une vive irritation sitôt qu'augmentait sa douleur. Son nez était d'une puanteur insupportable, due aux maléfices d'ennemis imaginaires, qui lui lançaient des odeurs fétides. Sa colère devenait parfois redoutable, car il lui arrivait de menacer et de frapper des voisins inoffensifs sur qui se dirigeaient ses soupçons.

XXIe Observ. — M. B... avait les deux joues couvertes d'un eczéma invétéré. On le voyait, sombre et taciturne, se promener, la tête encadrée par les plis de plusieurs mouchoirs. C'était pour se garantir des gaz délétères, des poudres empoisonnées que d'infâmes persécuteurs ne cessaient de lui lancer à la figure. Les plus douces paroles ne désarmaient point sa défiance. Il refusait de répondre ou ne le faisait qu'avec humeur. Leuret, qui vivait alors, avait espéré, en supprimant ce qu'il considérait comme une cause d'illusions, guérir le désordre mental. Les pommades ne réussissant point ou plutôt n'étant pas respectées par le malade, l'ingénieux aliéniste eut recours à des lotions avec une solution légère de nitrate d'argent. L'éruption s'amenda, puis disparut et, avec elle, les croyances chimériques. Les tourmenteurs subsistaient, mais réduits à l'impuissance. M. B..., aujourd'hui très-âgé, croit, de temps en temps, qu'on l'insulte; mais il vit libre, résigné et travaille.

XXIIe Observ. — Nous avons, d'après une feuille italienne, résumé, dans la *Gazette hebdomadaire* (p. 662, 1854), le cas d'un étudiant en droit, adonné aux pratiques solitaires. Poursuivi par l'idée bizarre que l'extrémité de l'organe viril était quadruplée de volume, il essaya de se mutiler et y parvint, dans une seconde tentative, malgré l'assidue surveillance. Si, comme on l'a affirmé, l'ablation a fait cesser la préoccupation morbide, nous n'aurions pas supposé téméroirement qu'elle pouvait dépendre d'une sensation toute locale et représenter un véritable type d'illusion.

XXIIIe Observ. — X..., âgé de 20 ans, est pris, en Angleterre, d'une névralgie thoracique. Aucun remède ne le soulageant, il revint en France avec la conviction que ses souffrances tenaient à des manœuvres électriques et magnétiques. Dans les moments de répit, il avait des éclairs de doute; pour peu que le mal sévît, rien ne pouvait le détromper. La situation n'avait point changé au bout de plusieurs mois; je l'ai perdu de vue.

XXIVe Observ. — H..., 45 ans, présentait, depuis cinq ans, des phé-

nomènes presque identiques. Les remèdes n'ayant point abouti, il se persuada qu'on lui avait jeté un sort. Les prêtres auraient pu le délivrer. Ils ne le voulaient pas, car ils sont ligués et se gardent de détruire ce qu'a fait l'un des leurs. On exerçait sur lui des machinations occultes.

XXVe Observ. — X..., à Bicêtre, causerait sensément, si tout l'arsenal des électriseurs et des magnétiseurs ne fonctionnait sans cesse, et surtout la nuit, pour lui torturer les entrailles et lui briser le dos, la tête et les membres. Le plus affreux complot est organisé contre sa vie. Il a fréquemment de la diarrhée.

XXVIe Observ. — Affaibli par des pollutions nocturnes, un malade s'imaginait qu'on provoquait l'éréthisme génital par des attouchements criminels, avec l'intention de le faire périr dans le marasme.

XXVIIe Observ. — H..., ayant le ventre distendu par des tumeurs, attribuait ses douleurs aiguës à l'électricité. Nous étions complice de ses ennemis et sa seule réponse à nos questions était celle-ci : « Passe ton chemin, brigand. »

XXVIIe Observ. — X... s'indigne contre les misérables acharnés à dilater les orifices honteux et à introduire ainsi dans son ventre les ignominies dont il est plein. Pour conjurer ces avanies, il tient tout le bassin hermétiquement emprisonné par une épaisse cuirasse formée de lambeaux superposés de linge et de vêtements.

Nous n'oserions affirmer que, dans tous ces cas, la folie ait eu pour cause une lésion locale. Chez le dernier malade, qui jouit de la santé extérieure, nous n'avons souvent rien constaté dans les parties auxquelles sont rapportés les symptômes. La systématisation monomaniaque se révèle du moins par l'uniformité et la ténacité des plaintes.

L'illusion emprunte sa gravité à l'affection qui en est le point de départ et qu'il est indiqué de combattre. Elle a cédé, chez l'eczémateux, à mesure que s'est résolue la dermatose. Ce cas prouve, du reste, qu'un certain délire peut survivre aux accidents primitifs.

Esquirol a signalé des fausses perceptions émanant directement de l'altération caractérisée d'un appareil sensitif ou des nerfs de transmission. Sont-ce des illusions ou des hallucinations ? Avec raison, car il n'y a point d'impression du dehors, il les a rattachées, comme variété, au dernier genre. Nous les réserverons nous-même pour le prochain article.

ASILES.

LA LOI DU 30 JUIN 1838 ET SES DÉTRACTEURS,

Par M. Casimir PINEL.

Déjà, à plusieurs reprises, le *Journal de médecine mentale* a eu l'occasion de répondre aux incroyables accusations dirigées contre la

loi de 1838 sur les aliénés, le régime des asiles où elle s'applique et les médecins ou directeurs chargés du traitement et de la surveillance des malades. Des plumes autorisées, celles, entre autres, de MM. Delasiauve, Auzouy, Berthier, Semelaigne, ont répandu sur ce point, volontairement obscurci, une clarté saisissante, et nous-même, à propos de la fameuse pétition adressée au sénat par la demoiselle Aline Lemaire, nous croyons avoir, dans une double réfutation des assertions émises par le *Journal des villes et campagnes*, démontré jusqu'à l'évidence la fragilité de ces attaques inconsidérées.

On pouvait espérer en avoir fini avec une polémique que la plus simple réflexion eût empêché de naître. Vaine confiance! Rien, à ce qu'il paraît, n'est incurable et tenace comme les préjugés. La lutte se renouvelle, grandit et commence par émouvoir l'opinion incertaine. Ce sont, à la vérité, les mêmes armes émoussées ; on serait en peine d'en trouver d'autres. Mais le public, impuissant à juger de la faiblesse des coups, ne voit que les combattants ; et comme les champions qui se posent en pourfendeurs des abus prétendus entrent, l'œil fier et la visière levée, dans l'arène, beaucoup de gens de bonne foi se demandent, ébranlés, ce qu'il peut y avoir de fondé dans leurs bruyantes récriminations.

Pour notre compte, nous serions très-disposé à laisser s'éteindre cette agitation sans portée réelle, s'il ne nous semblait opportun de dissiper des préventions susceptibles, en jetant l'inquiétude dans les familles, de nuire à la société et aux malades mêmes. On ne s'étonnera pas dès lors, puisque cet aveuglement persiste, que nous revenions, à notre tour, bien qu'avec répugnance, sur un thème véritablement épuisé. Saper le mal à sa racine, c'est l'empêcher de prendre des développements.

Que dire d'un de nos adversaires, la *Presse?*

FOLIE ET RESPONSABILITÉ, tel est le titre choisi par l'auteur. Son article a été écrit évidemment sous l'influence d'une espèce de cauchemar. Comme la plupart de ses devanciers, il a les asiles en aversion. La peinture qu'ils ont faite de ces lieux de misère et de tortures pires que des prisons, de ces *oubliettes* où le pouvoir médical, sombre et despotique, règne sans contrôle, a peuplé son imagination de fantômes. Dans son effroi, tremblant pour lui-même comme si déjà il sentait le vertige de la folie, il ne rêve que séquestrations arbitraires, indéfinies, qu'opprimés enfouis, sains d'esprit, dans des tombeaux vivants.

La peur est mauvaise conseillère. Où elle a conduit le rédacteur de

la *Presse*, nous allons le voir. Par grâce, ou plutôt par euphémisme oratoire, il veut bien accorder aux médecins aliénistes la science et la probité, mais disposés, par le spectacle incessant des fous, à reconnaître partout les signes de l'aliénation mentale, ils feraient entrer et détiendraient dans les asiles une foule d'infortunés capables de jouir de la liberté, de leurs droits et des douceurs de la famille.

De ces odieux attentats, la loi de juin 1838, notamment par son article huitième, est la raison et la complice. Qui n'aurait le frisson, comme l'honorable écrivain, en songeant qu'il suffit, pour déterminer une séquestration, du simple certificat d'un homme de l'art (véritable lettre de cachet suivant lui), qui, s'il n'est dans l'erreur, peut avoir été suborné par une famille?

Pour que la critique ne soit point une vaine déclamation, au moins doit-on approfondir les matières dont on parle. La loi contre laquelle on s'élève, et qui est assurément l'une des plus bienfaisantes de notre siècle, ne se résume point, ainsi qu'on le laisse imprudemment à penser, en une tolérance abusive, réservée à la prétendue omnipotence médicale. Ses dispositions sont nombreuses et forment tout un code qui protége également l'aliéné, la société, la famille. Les garanties y sont précises, l'arbitraire en est exclu, la charité y est empreinte. Des ordonnances, des instructions, des arrêtés en règlent partout la saine application ; l'expérience, enfin, en a sanctionné la sagesse.

Sur quoi donc s'appuie l'autorité de ceux qui la dénigrent avec un dédain si superbe? Par quelle suite d'efforts, d'études, de méditations ont-ils acquis des titres à la confiance qu'ils imposent? Se sont-ils donné la peine d'analyser les prescriptions légales dans leur virtualité propre, dans leurs relations mutuelles, dans leur ensemble? La loi fut l'œuvre consciencieuse des médecins les plus compétents, des plus éminents législateurs. Elle a été l'occasion de savants mémoires, de rapports judicieusement élaborés, de débats animés et éclatants. Se sont-ils inspirés de ces documents? En ont-ils pesé les motifs? Ont-ils seulement pénétré dans les asiles, examiné le mécanisme de leur fonctionnement, vu les médecins à l'œuvre, conféré avec eux sur les cas qu'ils jugeaient problématiques?

Moins les données de l'aliénation leur étaient familières, plus leur besoin de se renseigner était impérieux. Cette conscience leur a manqué. Dans leur présomption, ils ont tranché ces graves questions avec l'aplomb habituel aux gens qui osent de prime abord émettre un avis sur les choses mêmes dont ils n'ont aucune teinte.

La manière dont l'affaire s'est engagée prouve cet entraînement

irréfléchi. Un rédacteur d'une feuille politique importante fulmine contre les asiles d'aliénés un énergique réquisitoire. Derrière lui se tenait un instigateur qui, interpellé, se dévoile. Qui était-ce? Un ancien pensionnaire, remplissant aujourd'hui des fonctions élevées, et qui se plaint amèrement, en bons termes d'ailleurs, d'avoir été momentanément, il y a vingt ans, séquestré, à deux reprises, pour cause d'aliénation mentale. Selon lui, bien qu'il convienne avoir eu du délire, la mesure dont il fut l'objet aurait été indûment résolue, et il soutient que, sans l'intervention d'un ami, il n'eût jamais recouvré sa liberté.

Dieu nous garde de raviver chez l'infortuné malade une plaie saignante encore! Mais comment un journal ordinairement sérieux a-t-il pu, sans en apprécier la source, accorder quelque valeur à des récriminations aussi suspectes? Ainsi que M. Delasiauve l'a fait judicieusement remarquer, puisque l'égarement de la raison est avoué, l'isolement n'était donc point arbitraire; et, d'autre part, la crainte d'une détention perpétuelle était elle-même chimérique; car si le premier rétablissement a motivé une prompte sortie, on n'aperçoit point quel obstacle aurait pu s'opposer à une seconde libération dans le cas d'une guérison nouvelle. Évidemment, comme cela n'est pas rare en pareille occurrence, le réclamant n'envisage son séjour dans les établissements où il a dû être placé qu'à travers le prisme de son irritation personnelle, de ses souvenirs douloureux. La reconnaissance, dont d'autres se montrent pénétrés pour les soins qu'on leur prodigue, a été étouffée chez lui par une répulsion qui, pour être instinctive, n'en est pas moins injuste.

S'il se fût enflammé moins précipitamment, le journaliste, en face d'une situation fausse, eût détourné son client d'une divulgation dont l'effet moral ne pouvait nuire qu'à lui seul. Cependant à peine les derniers échos du retentissement qui s'était propagé dans quelques autres feuilles avaient-ils cessé de se faire entendre, qu'une nouvelle plainte s'élève, beaucoup plus formidable. On comprend qu'il s'agit des lettres rendues publiques et de la fameuse pétition au sénat de la demoiselle Aline Lemaire.

L'émotion produite autour de ce nom a-t-elle plus de fondement? D'où vient la pétitionnaire? Quels mobiles l'ont dirigée? Quelles garanties offrent ses attaques? On a exalté le vertueux courage de M[lle] Lemaire. L'enthousiasme a presque entouré son front d'une auréole de sainte, dont la séduction a gagné jusqu'au *Siècle*, si dur aux miracles de la Sallette. Il nous fâche de descendre l'idole de son piédestal; mais le vrai est que, tout bonnement, la digne demoiselle, nonne déhéguinée,

remplissait, à l'asile d'aliénés de la Marne, les modestes fonctions d'infirmière. A ses yeux, tout allait bien d'abord; mais bientôt l'horizon s'assombrit, le bon devient le pire. Un pieux personnage se mit de la partie, et de son concert avec Mlle Lemaire sortit une dénonciation en règle qui représente le médecin-directeur comme chargé d'iniquités, les élèves internes comme des monstres de débauche, les malades opprimés ou délaissés et la maison livrée au désordre. A bon droit étonné, le gouvernement ordonne une enquête; deux inspecteurs généraux se rendent sur les lieux, et, admirez où aboutit quelquefois un excès de zèle : on interroge l'infirmière, on interroge l'abbé, dont le système, si habilement ourdi, s'évanouit complétement à la lumière de la confrontation. L'un et l'autre ont été révoqués.

Inutile d'ajouter que les mêmes énormités servent de bases aux écrits des journaux et à la pétition au sénat. La cause du mal serait l'omnipotence dévolue au médecin par la loi de 1838. Aussi propose-t-on bravement d'en finir avec cette loi désastreuse, et notamment (ici perce le bout de l'oreille) de scinder en deux parts les soins à prendre des aliénés : l'une réservée aux médecins pour les maux corporels; l'autre, pour des phénomènes d'un ordre supérieur, à une compétence plus morale, c'est-à-dire (en rétablissant le mot sous-entendu) au prêtre.

Ce simple récit doit dessiller les yeux des plus prévenus. Faits travestis, allégations pitoyables, prétentions grotesques, telle est la substance de cette CONSPIRATION. Éclose et fomentée sous l'influence d'une pensée mauvaise, on y voit saillir le dépit, l'imprudence et la passion; mais nulle part ne s'y révèlent les abus dénoncés, ni la conviction sincère et éclairée des dénonciateurs.

Mlle Lemaire a senti cette infirmité de sa cause. Pour donner plus de poids à son accusation, elle l'a généralisée; elle a feint une grande expérience des asiles, et fait supposer que ce qu'elle affirme de Châlons n'est que la répétition de ce qu'elle a observé dans les autres établissements. Expédient habile, mais d'une moralité douteuse, et contre lequel pourraient s'élever de légitimes protestations.

Ainsi, une employée subalterne est d'hier dans un asile; elle affecte des allures d'émancipation qu'on ne veut plus tolérer; dans l'aumônier trop à l'étroit aussi dans son rôle, elle rencontre un auxiliaire actif; on construit en commun un faisceau de griefs qu'on a la témérité de produire, et, chose inouïe ! des écrivains graves sont séduits par l'éclat de ces rêves morbides. Leur imagination se monte, ils aiguisent leur plume, arrondissent leurs plus éloquentes périodes et tonnent, au mépris de la tradition, des services et de l'évidence, contre les institutions et les

hommes les plus recommandables. Un moment les a grisés. Mlle Lemaire faisant échec à Pinel, à Esquirol, à leurs successeurs, à la loi, à l'administration tout entière, c'est quelque chose de ridicule.

Ce que vaut l'édifice, on peut en juger par ses étais. Examinons, néanmoins, comme si elles étaient sérieuses, les objections en elles-mêmes. Nous avons sommé nos adversaires de citer des faits dont ils ont *plein les mains*. Ce défi a été vain. Nous le réitérons ici, sans espoir de plus de succès; ces séquestrations arbitraires qu'on hésite à produire ne sont vraisemblablement que des ombres. En ce qui nous concerne, après trente ans et plus de pratique spéciale, nous sommes encore à en connaître. Qu'elles soient possibles, nous ne le nions pas; la médecine ne donne point le privilége de l'infaillibilité. Dans notre corporation comme dans les autres, il y a des vices exceptionnels. Mais tant que les atteintes coupables à la liberté n'auront pas été dévoilées, nous sommes en droit de douter qu'elles existent. Autrement ceux qui en auraient la preuve manqueraient à un devoir essentiel en gardant le silence. Savoir un de ses semblables injustement détenu dans un asile, livré, sans défense, à la cupidité ou à la haine et ne pas manifester son indignation, avertir l'autorité, le public, cela ne se concevrait pas. Concluons plus naturellement que si les abus n'ont point éclaté, c'est qu'il n'y a pas eu d'abus, et que s'il n'y en a pas eu, c'est que, de par la loi et la règle des établissements, les conditions n'y ont point prêté. Sous ce rapport, du moins, nos détracteurs frappent dans le vide.

Si la pratique est rassurante, la loi, bien interprétée, ne motive pas davantage les appréhensions. La *Presse* n'a vu qu'un côté minime de l'article 8. Elle n'en a saisi ni l'économie ni la portée. Le certificat médical n'est pas une formalité aussi illusoire qu'elle l'imagine. On ne trouve pas aisément sous la main un médecin complaisamment pervers à qui l'on ose proposer, à prix d'argent, d'engager sa responsabilité dans une participation infâme. Les chefs des établissements sont des obstacles plus grands encore. Coutumiers du fait, ils seraient bientôt notés et perdus. Le quadruple concours d'un individu qu'on aurait intérêt et qui serait facile à opprimer, d'un parent odieusement dénué de tout scrupule, d'un médecin ordinaire malhonnête et d'un directeur d'asile foncièrement criminel, doit être chose si rare qu'elle semble irréalisable. Il y a, en outre, dans cet article 8, si cavalièrement honni, des prescriptions d'une certaine valeur. D'abord celui qui opère le placement est tenu de décliner ses noms, profession, âge, domicile, ceux du malade, d'indiquer le degré de parenté ou la nature des rela-

tions, de signer sa demande, et, s'il ne sait pas écrire, de la faire accepter par le maire ou le commissaire de police, et, s'il est tuteur d'interdit, de produire l'acte d'interdiction. D'un autre côté, le certificat n'est recevable qu'autant qu'il mentionne l'état mental, la nature de l'affection, la nécessité du placement, et que le médecin qui l'a délivré n'est parent ou allié, au second degré inclusivement, soit de celui qui place, soit des chefs de l'asile ou qu'il n'est point attaché à cet asile lui-même. Enfin, par les soins du directeur, un bulletin d'entrée mentionnant toutes les pièces et auquel sont annexés la copie du certificat sus-indiqué et un certificat du médecin de l'établissement, doit être immédiatement adressé, à Paris, au préfet de police ; dans les départements, aux préfet, sous-préfet ou maire, ceux-ci devant le faire parvenir au premier dans le délai le plus rapproché possible.

Est-ce tout ? Si explicite qu'il soit, l'article 8 n'est pas apparemment le seul dans la loi qui comporte des garanties pour l'aliéné. Des voies nombreuses sont, au contraire, ouvertes au contrôle, aux réclamations, aux protestations. Nous l'avons déjà dit, s'il s'agit d'un asile particulier où l'abus semble plus à craindre, le préfet, dans les trois jours, délègue un médecin spécial, plusieurs au besoin, pour s'assurer par leur rapport de l'opportunité du placement. Il avertit le parquet. Quinze jours après, on lui envoie un second certificat du médecin de l'établissement constatant l'évolution des symptômes. Tous les ans, plusieurs fois, le procureur impérial soumet les malades à un examen individuel. Des inspecteurs, des autorités diverses, commissions de surveillance, juges de paix, maire, etc., font des visites. Sur un registre prescrit par l'article 12, chaque individu séquestré a sa feuille d'observation circonstanciée, qui se grossit mensuellement de notes explicatives de manière à faciliter toute vérification. Le droit de plainte et de revendication reste intact, et Dieu sait si certains malades en usent ! On ne saurait, quelques désordonnées et outrageantes qu'elles soient, intercepter les lettres qu'ils écrivent aux magistrats et à la justice. Tout parent, tout étranger peut provoquer une enquête. Les infractions sont sévèrement punies.

Nous voici loin du simple certificat médical. Prétendra-t-on que, pratiquement, ces prescriptions sont non avenues ? Rien ne serait moins exact. Que prouverait, au surplus, cette désuétude des moyens légaux, sinon, précisément, que l'occasion ne se présente point d'en faire une application utile ?

En réalité, la liberté individuelle ne court aucun danger. Les précautions pour la sauvegarder, on les dirait presque conçues moins

encore dans le but de protéger les malheureux atteints d'aliénation mentale, que d'accroître les charges des chefs des établissements privés. Si la loi de 1838 a eu des rigueurs, c'est assurément pour ceux-ci qu'elle assujettit, indépendamment des formalités que nous venons d'énumérer, à la demande d'une autorisation, à un cautionnement onéreux et à des constructions réglementaires. Le retrait de l'autorisation, les amendes, l'emprisonnement, n'offrent-ils pas des barrières suffisantes pour les maintenir dans le devoir s'ils étaient tentés de s'en écarter?

Entre les collisions que provoque au sein des familles la séquestration des aliénés, le respect des dispositions légales rend souvent la situation des chefs d'établissement pénible. Ils ne s'en plaignent point, cependant, car ils savent les mobiles élevés qui ont guidé le législateur. Les journaux dont le regard est tourné vers le passé commettent ici, surtout, une grave imprudence. Ce qui imprime, en effet, à la loi de juin 1838 son cachet de bienfaisance, c'est d'avoir comblé une des incroyables lacunes laissées par cet ancien régime qu'ils regrettent.

Nous ne retracerons pas de nouveau le lamentable tableau du scandaleux abandon des aliénés, si bien peint par Pinel, Esquirol et tant d'autres aliénistes éminents. Sauf dans quelques grands centres de population, comme à Paris, Lyon, Marseille, etc., on ne recueillait point les insensés. Les plus dangereux étaient relégués dans les prisons avec les malfaiteurs ou dans quelques bas-fonds d'hospices. Pour lit, une paille humide; pour vêtements, de sales haillons; pour nourriture, un pain grossier, et, par surcroît, contre leurs écarts, des barreaux et des chaînes, tel était le régime de ces malheureux, même dans les asiles. Le reste errait, objet de terreur, de pitié ou de raillerie, dans les rues, les champs et les places publiques. Ni traitement, ni surveillance. De là, l'incurabilité, et, indépendamment de leur propre dommage, des spectacles offensants pour la décence et de déplorables catastrophes.

Remédier à cet état affligeant, la loi est là tout entière. C'est cette face jusqu'ici resplendissante dont précisément les critiques actuels voudraient faire un point noir. Cette loi a décidé, en effet, gloire éternelle pour ses auteurs, le DROIT DE L'ALIÉNÉ A L'ASSISTANCE. Elle a substitué la charité sociale, intelligente et active, à la charité privée, imprévoyante ou impuissante, en décrétant, pour chaque département, l'obligation d'entretenir ses aliénés, et, à cette fin, d'avoir un asile spécial ou au moins de traiter avec l'un de ceux des départements les plus limitrophes.

Les établissements dès lors se sont multipliés. Des principes certains ont présidé à leur érection et à leur organisation. Chaque jour le progrès des lumières et de l'expérience ajoute à leur perfectionnement. A leur tête sont des médecins instruits, des élèves capables, qui deviennent maîtres à leur tour. Le savoir médical ne borne pas son action aux soins et à la cure. Son influence, rayonnant au dehors, répand les notions les plus profitables, dissipe les préventions et concilie, à la cause des aliénés, les sympathies publiques et administratives. Les succès obtenus, le bien réalisé, sous ce rapport, depuis vingt ans, sont incalculables.

Les populations n'y sont point insensibles, et c'est avec confiance qu'elles s'empressent de placer leurs malades dans les asiles, afin d'augmenter, en leur faveur, les chances de salut. Les statistiques, dont nous avons mentionné un grand nombre, disent si elles ont tort. Toutes attestent une proportion relativement considérable de guérisons. Dans cet heureux concours de circonstances, n'y a-t-il pas des raisons suffisamment péremptoires pour expliquer l'accroissement du chiffre des aliénés dans les asiles, sans lui prêter des sources chimériques?

Quant aux facilités d'admission, exemptes de ces abus que très-bénévolement on leur supposait inhérents, elles se légitiment également par l'opportunité. Sous l'ancienne législation, l'interdiction devait être prononcée avant la séquestration. Cette mesure, si grave par les formalités judiciaires qu'elle nécessite, les longueurs qu'elle entraîne, les frais qu'elle occasionne et les douleurs qu'elle inflige à l'aliéné, était généralement éludée, car elle est impraticable. L'usage avait prévalu sur la loi. Voudrait-on en revenir à ce régime? L'essentiel n'est-il pas, dans l'intérêt du traitement, de la discipline et de la sécurité, que le placement soit le plus rapide possible? La distance des établissements et l'hésitation des familles n'y apportent-elles pas déjà des retards souvent très-préjudiciables?

C'est à quoi ont réfléchi les législateurs. L'humanité respire dans leur œuvre. Est-ce aux dépens de la liberté? De quelles garanties, au contraire, celle-ci n'est-elle pas environnée? Les détracteurs de la loi en ont donc méconnu le caractère fondamental, les sages dispositions. L'isolement est pénible, mais l'aliénation n'est pas inoffensive. Si l'individu a ses droits, la société a les siens. Pour supprimer les inconvénients, il faudrait supprimer le mal lui-même.

Ces données font amplement ressortir la vérité. Essayons, néanmoins, pour achever de la mettre dans tout son jour, de réfuter les objections de détail.

(*La suite au prochain numéro.*)

SOCIÉTÉS MUTUELLES.

L'UNION DES TRAVAILLEURS DE CHATEAUNEUF.
LA PRÉVOYANCE D'ÉZY.

INSTRUCTION, MUTUALITÉ, telles sont, pour qui veut le bonheur de ses semblables, les perspectives de l'avenir. En ce qui nous concerne, ce n'est jamais sans une joie intime que nous avons à constater le progrès des écoles et le développement des Sociétés mutuelles. Quelques-unes de ces dernières ont un titre spécial à nos sympathies. Nous avons déjà mentionné l'*Union des travailleurs de Châteauneuf* et la *Prévoyance d'Ézy* dues, l'une et l'autre, à la généreuse initiative d'amis qui nous sont bien chers. Celle-ci, pleine de virilité, suit glorieusement sa marche ascensionnelle, celle-là marque ses débuts d'une façon énergique.

L'*Union des travailleurs de Châteauneuf* s'est réunie pour la seconde fois en assemblée générale. Dans une chaleureuse improvisation, dont le *Journal de Chartres* du 3 novembre reproduit l'analyse, insérée au compte rendu de la séance, l'honorable vice-président fondateur, M. Lépargneux, après avoir succinctement rappelé les phases laborieuses de la fondation, les préventions qu'on a dû vaincre, les oppositions qu'il a fallu conjurer, établit clairement que l'association, avec ses seules ressources et sans les subventions, ni de l'État ni du département, possède tous les éléments qui peuvent assurer son existence.

Cette première année, en effet, les souscriptions provenant de 269 membres (201 participants et 68 honoraires) ayant donné 1248 francs et les dépenses ne s'étant élevées qu'à 496 fr. 35 c., la caisse renferme un excédant de 751 fr. 65 c., résultat qui ne pourra manquer de croître, en supposant que le chiffre des sociétaires reste le même, puisqu'en vertu d'une récente délibération, il a été décidé que le prix des cotisations, fixé, originairement, à 25 centimes par mois, serait désormais porté à 50 centimes.

L'exemple est contagieux. Dans ce riche pays de la Beauce où est assis Châteauneuf, l'*Union des travailleurs* suivra une progression assurée ; elle aura des émules. Un bienfaiteur anonyme vient de l'enrichir d'un don de 500 francs. Espérons que, par de semblables libéralités, par des adhésions de plus en plus nombreuses et l'inévitable conciliation des dissidences, cette utile institution s'affermira, s'étendra et que, elle aussi, à son tour, comme plusieurs de ses aînées, pourra bientôt créer des pensions de retraite. C'est la récompense que

nous souhaitons à M. **Lépargneux**, à ce digne ami, qui ne recule devant aucun dévouement pour écarter de ses compatriotes le fléau de la misère.

Nous ne saurions, sans nous répéter, insister longuement sur la *Prévoyance d'Ézy*. Son succès ne se dément point. Dans la dernière séance annuelle, son honorable président fondateur, M. And. Jourdain, résumant les opérations, a montré que, malgré un surcroît de dépenses pour secours médicaux et l'admission, à un taux de cotisation réduit, des femmes et des enfants, le capital social de réserve dépassait 20,000 francs. Trois nouvelles pensions de retraite ont été votées, ce qui en élève le nombre à douze.

M. Jourdain était assisté au bureau par MM. Ach. Martel, vice-président, Lemaire, trésorier, Guyot, président de la *Providence d'Anet* (Eure-et-Loir), et Caillet, président de la Société de secours mutuels de Poissy (Seine-et-Oise). Ce dernier a prononcé un discours où il a fait ressortir, en termes expressifs, les bienfaisants progrès de la mutualité, cette *providence du travailleur*. M. Ach. Martel a ajouté quelques paroles. Enfin, M. Jourdain a dit une fable de sa composition, intitulée *Les oiseaux prévoyants*, ingénieux appel à la solidarité et à la fraternité. A l'issue de la séance, un joyeux banquet réunissait soixante-six convives. La musique d'Ezy dans cette solennité, comme dans les précédentes, s'est montrée digne du prix qu'elle a remporté tout récemment dans le concours d'orphéonistes de Pantin. D.

VARIÉTÉS.

Sociétés savantes. — *Académie des sciences* (17 octobre). *Observation de sommeil léthargique à longue période et théorie du sommeil*, par M. Blandet. — Sur l'enseignement direct de la parole aux sourds-muets, par M. Houdin. — (5 décembre). *Origine des différences entre les races humaines*, par M. d'Omalius d'Halloy. — M. Velpeau déclare sans raison d'être la commission chargée d'examiner le traitement de M. Turnbull dans la surdi-mutité, l'auteur refusant de faire connaître sa méthode. — (12 décembre). M. Remak présente la seconde partie de son mémoire *sur les effets thérapeutiques et physiologiques du courant galvanique constant*. — *Structure du tissu nerveux d'après un nouveau procédé*, par M. Roudanows Ry.

— *Académie de médecine* (6 décembre). M. Ch. Lucas, inspecteur général des prisons, demande communication des pièces relatives à l'influence du régime cellulaire sur la santé et l'état mental des prisonniers. — M. Béclard, au nom de M. Lélut empêché, lit un rapport sur

un mémoire de M. le docteur Dax, tendant à établir *la coïncidence constante des dérangements de la parole avec une lésion de l'hémisphère gauche.* 141 cas recueillis seraient tous affirmatifs. Le rapport objecte 1° la dualité fonctionnelle des organes doubles ; 2° des faits contradictoires : réduction en bouillie de l'hémisphère gauche sans aphémie ; aphémie coïncidant avec un cancer du cervelet sans altération de l'hémisphère gauche ; 3° la lésion profonde de la parole chez certains paralytiques généraux où il n'existe que des adhérences méningiennes. Sur ce point, d'ailleurs, son siége étant fait, l'honorable membre décline la discussion. Cette façon est peut-être un peu cavalière. Le titre d'académicien implique des devoirs. Dans toute société savante, celui qui est chargé d'examiner un travail est tenu non-seulement d'émettre son opinion, mais de la soutenir, et faillir volontairement à cette tâche, c'est manquer à la compagnie, à ses collègues et aux travailleurs qui ont droit, pour leurs œuvres, à une appréciation sérieuse. M. Bouillaud espère, dans une prochaine séance, prouver à M. Lélut que son siége a été mal fait.

(13 décembre). *Séance annuelle.* M. Béclard lit l'éloge de Delpech.

Prix décernés. — Prix de l'Académie de médecine : « Etablir par des faits cliniques les complications qui, dans le cours du rhumatisme aigu, peuvent survenir du côté des centres nerveux et de leurs enveloppes. » L'Académie décerne un prix de 600 francs à M. le docteur V. Desguin, médecin militaire à Anvers, et accorde un encouragement de 400 francs à MM. A. Ollivier et L. Ranvier. — Prix Portal : « Déterminer quel est l'état des nerfs dans les paralysies locales. » Aucun mémoire n'a été envoyé.

— Prix Bernard de Civrieux : « Faire l'histoire de l'ataxie locomotrice progressive. » Trois mémoires étant parvenus, l'Académie accorde un prix de 600 francs à M. le docteur P. Topinard ; une récompense de 400 francs à M. le docteur Th. Bach, de Strasbourg, et une mention honorable à M. le docteur Marius Carré, d'Avignon.

Prix proposés pour 1865. — 1° Prix de l'Académie, 1000 francs : « Des paralysies traumatiques. » 2° Prix fondé par madame Bernard de Civrieux, 1000 francs : « Des rapports de la paralysie générale et de la folie. » Les concurrents auront surtout à décider si la paralysie générale est une maladie primitive débutant d'emblée chez des sujets jusque-là sains d'esprit, ou bien, au contraire, si elle survient souvent comme complication dans le cours de la folie simple.

Prix proposés pour l'année 1866. — Prix Portal, 1000 francs : « Faire l'anatomie pathologique des nerfs dans les principales affections viscérales. » 2° Prix Civrieux, 1000 francs : « De la migraine. » 3° Prix Lefèvre, 1500 francs : « De la mélancolie. » 4° Prix E. Godard, 1000 francs, destiné au meilleur mémoire sur la pathologie interne.

(20 décembre). Lettre de M. le docteur Pons (de Bez) *sur les mariages consanguins et la syphilis vaccinale ;* hommage par M. Tardieu d'un volume de M. Jaccoud : *Paraplégie et ataxie du mouvement.*

— *Société médico-psychologique.* — (26 décembre). Par suite d'un rapport de M. J. Falret, ont été élus membres associés étrangers : MM. Robert-

son, médecin de l'asile de Sussex, rédacteur du *Journal of mental science*; — H. Maudsley, rédacteur du même journal ; — H. Tuke, secrétaire général de l'Association des médecins d'asiles d'Angleterre, gendre de M. Conolly, médecin d'un établissement privé à Londres ; — Damerow, médecin de l'asile de Halle ; — Flemming, médecin d'un asile du Mecklenbourg ; — Roller, médecin, directeur de l'asile d'Illenau (Bade), ces trois derniers rédacteurs du *Journal général de psychiatrie* ; — le professeur Griesinger (de Zurich), auteur d'un traité spécial que traduit M. Doumic ; le baron Mundy (de Moravie). — Ajournement du renouvellement du bureau à une séance supplémentaire.

— *Société d'anthropologie*. — *Renouvellement du bureau* pour 1865. *Président*, M. Pruner-Bey ; — *vice-président*, M. Périer ; — *secrétaire général*, M. Broca ; — *secrétaires*, MM. Dally et Simonnet ; — *archiviste*, M. Lemercier ; — *trésorier*, M. Bertillon ; — *membres du comité de publication*, MM. Lemercier, Giraldès et Béclard.

Nécrologie. — M. le docteur S. P. Gaillard, médecin honoraire de l'asile des aliénés de Saint-Alban, vient de mourir à Malzieu (Lozère), a l'âge de soixante-cinq ans.

Prix.— La Société allemande de psychiatrie et de psychologie légale propose un prix de 100 thalers (environ 400 francs) sur la question suivante : « Projet de législation sur les aliénés, » et un second prix de même valeur sur cet autre sujet : « Description de la manie furieuse périodique ; que penser des intervalles lucides au point de vue de la responsabilité ? »

Les ouvrages doivent être envoyés, pour la première question, avant le 31 décembre 1865, et, pour la seconde, avant le 31 décembre 1866, au docteur Erlenmayer, secrétaire directeur de l'asile pour les maladies mentales à Bendorf près Cologne.

Nominations. — M. le docteur Arnozan est nommé médecin-directeur de l'asile des aliénés de Brute près Angoulême. — M. le docteur Laffitte est nommé médecin-directeur de l'asile de Lafond près la Rochelle. — M. le docteur Combes est nommé médecin de l'asile de la Roche-Gandon près Mayenne. — M. le docteur Barrey est nommé médecin-directeur de l'asile de Rodez. — M. le docteur Piroux est nommé médecin-directeur de l'asile de Saint-Alban (Lozère). — M. le docteur Charrière est nommé médecin préposé responsable du quartier des aliénés de Pontorson (Manche). — M. le docteur Faure est nommé médecin adjoint de l'asile de Sainte-Gemmes près Angers. (*Gazette des hôpitaux*.)

M. le docteur Melays remplace M. le docteur Leudet, démissionnaire, en qualité de chirurgien en chef des asiles de Quatremares et de Saint-Yon, à Rouen. MM. les docteurs P. Levasseur et Duchesse rempliront les fonctions d'adjoints.

M. Maquarie, élève des hôpitaux de Paris, est nommé interne à l'asile d'aliénés de Napoléon-Vendée.

BOURNEVILLE.

Paris. — Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2.

JOURNAL

DE

MÉDECINE MENTALE.

SPÉCIMEN MENSUEL.

I. De l'aménorrhée comme cause de folie, par M. Duckvorth Williams. — II. De l'aliénation au Mexique, par MM. Coindet et Cavaroz.

I. — L'aménorrhée est une cause fréquente de dérangement mental. Dans ce recueil même (*Folies sympathiques*, t. IV, p. 15, et *Folies liées à la menstruation*, t. IV, p. 241), M. Delasiauve en a relaté de nombreux exemples. A la Salpêtrière, Esquirol, sur 132 manies, dépendant de lésions physiques, en rapporte 27 à la suppression des régles. La proportion était de 11 sur 51 dans son établissement privé. Son tribut aurait été moindre chez les mélancoliques, 26 sur 161. Le docteur Hood, après avoir constaté (*Statistique de la folie*) que sur 697 femmes admises à l'asile de Bethléhem 149 étaient devenues folles par suite de troubles menstruels, ajoute que l'aménorrhée produit souvent l'aliénation mentale, et que le rétablissement de la fonction périodique est, dans beaucoup de cas, le signal, sinon la cause de la guérison.

C'est l'avis commun des auteurs. Si la menstruation exerce, à l'état normal, une si grande influence sur le système nerveux, à plus forte raison s'explique-t-on les désordres qu'elle doit provoquer, lorsqu'elle cesse d'être régulière. Dans un article récent (*Journal of mental science*, octobre 1864), un médecin anglais, M. L. W. Duckworth Williams, chirurgien de l'hôpital général des aliénés de Northampton, a fait saillir une nouvelle face du sujet. Ses observations, dont nous allons résumer les plus importantes, ont spécialement pour but d'établir l'utilité thérapeutique générale des emménagogues associés aux ferrugineux, dans les folies consécutives à la suppression des règles.

I[re] Observation. — M[me] E. L..., âgée de 18 ans, est admise à l'hôpital, le 7 juillet 1862. Les règles, survenues à 16 ans seulement, ont apparu à des intervalles inégaux, puis se sont supprimées. La santé dès lors a

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

VIe Observ. — Miss. E..., 19 ans, née de parents sains, a toujours joui d'une bonne santé. Ses règles, qu'elle eut à seize ans, furent brusquement supprimées, le onzième mois. Quatre mois après, le délire contraint de la placer à Northampton. Pâleur, pouls faible et accéléré : hébétude, réponses nulles ou embarrassées ; actes automatiques, contenance enfantine ; marche languissante, parfois démonstrations érotiques. Il faut la faire manger, l'habiller, la coucher. Sous l'influence des emménagogues et des toniques, la menstruation se rétablit, la santé générale s'améliore. La torpeur a continué.

II. — Notre expédition du Mexique n'aura pas été stérile, si elle ouvre aux investigations des savants une carrière nouvelle. La médecine, sous ce rapport, a déjà pris une heureuse initiative. On doit à plusieurs de nos confrères de l'armée et de la marine d'intéressantes études sur l'hygiène et les maladies de cette vaste contrée américaine. Un d'entre eux, M. Coindet, médecin-major, dans un récent article (*Recueil de mémoires de méd. et de chir. milit.*, juillet 1864), vient encore d'ajouter à ses titres précédents en fixant son attention sur l'état de l'aliénation mentale. Les médecins des deux hôpitaux d'aliénés de Mexico, MM. Miquel, et Alvorodo Affaro, l'ont efficacement secondé dans ses recherches, qui embrassent les années 1861, 1862, 1863.

Deux cent un malades sont entrés à l'hôpital de San Hippolito, du 1er janvier 1861 au 1er janvier 1864, soit, moyenne annuelle, 67. Sur ce nombre, 61 sont morts, 27 guéris, 17 améliorés, 12 demeurés sans changement ou empirés. Les célibataires comptent dans la proportion énorme de 131. En ce qui concerne l'âge, les chiffres iraient croissant, de dix à quarante ans, et décroîtraient de quarante à soixante et au-dessus. Le plus élevé serait entre trente et quarante.

Prenant pour base la classification d'Esquirol, M. Coindet indique comme formes : manie 93, folie épileptique 21, démence 20, délire des ivrognes 15, monomanie ambitieuse 14, lypémanie 11, idiots et imbéciles 9. Les causes notées dans 76 observations seulement se répartissent ainsi : abus alcooliques 49, émotions morales 22, hérédité 3, traumatisme de la tête 2.

Dans la même période triennale, 177 femmes ont été admises à l'asile *del Divino Salvador*, soit, moyenne annuelle, 59. Sur ce nombre, 46 sont décédées, 28 guéries, 13 améliorées, 22 demeurées sans changement ou empirées. Célibataires 112. Accroissement de cinq à trente ans, ensuite diminution ; 51 cas entre vingt et trente ans. Manie 91, démence 25, lypémanie 11, monomanie religieuse 8, folie hystérique 8, monomanie ambitieuse 5, érotomanie, délire des

ivrognes, idiotie, chacun 4. Causes notées 53 : abus alcooliques 19, émotions morales 18, hérédité 17, etc.

La population appartient partie à Mexico, partie au reste de l'empire. Il y a, pour la ville, 1 aliéné sur 2667 habitants.

Ces tableaux font saillir des données remarquables. Le célibat offre partout un fort contingent à la folie, ce que l'on attribue, non sans fondement, à une existence isolée et moins stable ; mais nulle part, dans les deux sexes, sa part n'est aussi considérable. Les hommes l'emportent également sur les femmes. Pour les premiers, la période active de la vie (trente à quarante ans) est aussi celle qui correspond à la plus grande somme des aliénations mentales. Chez la femme, au contraire, c'est de vingt à trente, phase où l'action génitale domine l'ensemble des autres fonctions.

Quant à l'alcoolisme, le Mexique n'a rien à envier aux pays européens. Selon M. Coindet, les entrées sont surtout nombreuses dans la saison chaude (de mars à juin), les sorties plus communes dans les temps froids. Les décès, plus fréquents dans la saison des pluies, sont, en général, dus à l'inflammation des méninges, à la fièvre cérébrale, à l'apoplexie, à des lésions organiques du cerveau, etc.

III. — Le même sujet a été traité par un autre médecin militaire, M. Cavaroz, mais seulement pour le plateau de Guadalaxara. « Les affections nerveuses, dit-il, forment à elles seules un cortége nombreux et menaçant. On ne saurait se faire une idée du nombre prodigieux de femmes atteintes de névralgies diverses : l'hystérie, très-fréquente, est poussée jusqu'à la paralysie... le ramollissement cérébral est l'observation commune... l'aliénation mentale est inconnue des Indiens, ce qui prouve que cette triste affection est le propre des nations civilisées et le résultat du développement intellectuel. »

Il y a, dans ces réflexions de M. Cavaroz, contre le progrès de la civilisation, une accusation implicite, qui nous semble un peu hasardée. L'opinion qu'il exprime est à la vérité partagée par quelques aliénistes, mais elle s'appuie sur le sentiment plutôt que sur des preuves démonstratives. Dans une occasion récente, M. Delasiauve a montré beaucoup plus de circonspection. « Je n'ai point pris de parti formel sur cette question très-complexe, et sur laquelle on ne saurait, sans une étude approfondie, se décider définitivement ; mais, à priori, je répugne à croire, et j'en ai souvent énuméré les raisons, que le bien en soi produise jamais le mal ; que la civilisation, en d'autres termes, soit coupable de la progression qu'on lui attribue. Il y a évidemment là un

malentendu, quelque condition négligée, quelque élément non dégagé, confusion, peut-être, de l'action civilisatrice et de ces débris impurs qui, ne voulant pas être anéantis ou refoulés, se multiplient pour lui barrer le passage. » (*Abeille médicale*, 12 déc.)

Le problème est donc loin d'être résolu. Pour mieux dire, les termes de comparaison manquent. Il faudrait des relevés qui n'existent nulle part. Comment établir un parallèle entre 1400, par exemple, et l'époque actuelle ? La statistique, si imparfaite encore, des aliénés est de date récente. On ignorait au moyen âge, et presque jusqu'à nous, et le nombre respectif des insensés et les causes de l'aliénation mentale. Sans cela, néanmoins, toute confrontation étant impossible, on ne saurait dire exactement de quel côté penche la balance.

BOURNEVILLE, E. TEINTURIER.

PATHOLOGIE.

DES DIVERSES FORMES MENTALES,

Par M. DELASIAUVE.

DU DÉLIRE PERCEPTIF. (Suite.)

HALLUCINATIONS. — Aucun sujet sur lequel on ait plus écrit. Sauvages semble être le premier qui se soit servi du mot *hallucination* pour désigner les erreurs perceptives. Mais il réunissait, sous cette dénomination, tout en les distinguant par leur principe, les deux ordres de phénomènes. Sagar, son contemporain, et plus tard Arnold, Crichton, John Feriar, acceptèrent les données du professeur de Montpellier. Pinel, obéissant à sa tendance philosophique, négligea l'expression et marqua la division que devait consacrer Esquirol, en rapportant à une lésion de la perception les aberrations d'origine sensoriale et à une lésion de l'imagination, celles d'origine cérébrale. La distinction d'Esquirol compte aujourd'hui autant d'adhérents que d'aliénistes, bien que plusieurs, cependant, entre autres MM. Calmeil, Falret et Morel, pensent qu'en raison de l'affinité et de l'habituelle coïncidence des illusions et des hallucinations, elle ait moins de portée pathologique que descriptive.

Par leur fréquence et leurs effets, les hallucinations jouent un rôle considérable dans l'aliénation mentale. La sagacité des auteurs s'est ingéniée à les définir. Arnold exprime le fait : on voit, on entend, on

converse, etc., rien ne tombant sous les sens. Ce sont, d'après Crichton, des idées prises pour des réalités; suivant Feriar, des impressions trompeuses; pour Hibbert, des idées et des souvenirs dont la vivacité l'emporte sur les impressions actuelles. Se rapprochant de ce dernier, Esquirol considère les hallucinations comme des images, des idées reproduites par la mémoire, associées par l'imagination et personnifiées par l'habitude. Quelques-unes des théories subséquentes inclinent à accorder à l'intelligence une part plus directe dans leur formation. Phénomènes intermédiaires à la perception et à la conception, elles seraient, pour M. Lélut, un résultat forcé de l'action psychique, une transformation de la pensée en sensations externes. Tel est aussi l'avis d'Aubanel, qui, sous le cachet objectif, reconnaît les idées délirantes; de MM. Calmeil et Brierre de Boismont, pour qui les hallucinations représentent soit la conversion des idées en impressions matérielles, soit la perception des signes sensibles de l'idée. Leuret, au contraire, les différencie des conceptions en ce qu'elles créent, non des idées, mais des images. Elles s'imposent à l'intelligence et n'en sont point un produit. L'auteur a soutenu cette thèse avec un luxe d'arguments ingénieux dans ses *Fragments psychologiques*. M. Renaudin fait également des hallucinations quelque chose d'automatique.

Ce point a été, en 1856, le sujet d'une vive controverse à la Société médico-psychologique. Notre regretté collègue M. Adolphe Garnier avait essayé de créer une sorte d'antagonisme entre la perception, sensation effective, la conception, souvenir de l'impression perçue et l'hallucination, sensation fictive. Ces phénomènes, dans l'opinion de MM. Peisse et Buchez, répondent à trois degrés de la même modification nerveuse. Ce qui le prouverait, quant au second, c'est, si l'on veut se figurer un objet absent, la tension très-appréciable qui s'établit du centre cérébral vers le sens. Étendant l'acception du terme hallucination, M. Baillarger reconnaît une variété purement intellectuelle; les communications, le plus souvent mystiques, s'opèrent sans l'intervention des organes corporels; les visions, les auditions sont intérieures. Dans les cas ordinaires, l'esprit concourt avec l'appareil nerveux central à la production des symptômes, d'où la division des hallucinations en *psychiques* et *psycho-sensoriales*. Tout en déclarant le problème insoluble, M. de Castelnau n'en soutient pas moins qu'anatomiquement, soit comme siége ou état nerveux, il existe des différences entre la sensation, la conception et l'hallucination. Pour M. Morel, dans son dernier traité, émanant de la réaction de la pensée sur les anomalies de la perception, de la mémoire ou de l'imagination, les hallucinations

accusent une souffrance morbide. M. Falret, enfin (*Des maladies mentales*, p. 196), n'y voit, comme dans les illusions elles-mêmes, où la participation du sens n'est que secondaire, qu'un des nombreux désordres de la folie, qu'une lésion des facultés intellectuelles.

Ce résumé montre des divergences et beaucoup d'hésitation. Plusieurs opinions, sans contredit, confinent à la vérité; mais, fruit d'une appréciation antérieure ou immédiate, on s'est plus attaché à les défendre par des raisons de valeur apparente qu'à les asseoir sur des principes déduits d'une contradiction rigoureuse. Les mots ont embrouillé. Deux éléments essentiels ont surtout été négligés : d'une part, la genèse et le fonctionnement des idées; de l'autre, la situation du moi dans ses rapports avec les manifestations phénoménales. En discutant, à notre tour, la question à notre point de vue, qui est celui de l'observation et de l'analyse, nous croyons avoir réussi à l'éclairer de quelque lumière.

Un objet frappe les sens. L'impression, transmise au cerveau, y occasionne une vibration nerveuse et, par suite, se forme une idée dite *sensible*. Le moi a le sentiment, la notion d'un ensemble de qualités distinctives. L'objet disparaît, la notion n'est pas perdue. Où se fixe-t-elle ? Dans l'esprit ou ailleurs ? Profond mystère ! Elle reste, du moins, dans un foyer quelconque, prête à être de nouveau comprise, soit en conséquence d'un avénement spontané ou d'un appel volontaire, sous la forme d'une représentation mentale. Des myriades de dessins semblables sont dus au travail incessant et rapide de la pensée dans le vaste champ de la création. Ces images ne demeurent pas isolées. L'esprit peut, sous un horizon lumineux, en rapprocher simultanément deux, trois, plusieurs et saisir, en les comparant, des analogies ou des différences, d'où surgissent d'autres idées, dites *abstraites*, sur lesquelles il exerce indéfiniment le même pouvoir.

Ainsi accumulées, ces idées, sensibles ou abstraites, n'occupent point un rang fortuit. Il résulte des opérations mentales dont elles fournissent les matériaux que, constituant des groupes, elles ont entre elles des liaisons, des affinités, des correspondances. Le moindre examen sur soi-même montre que l'une ne peut jaillir sans en susciter un certain nombre d'autres, ou similaires ou contrastantes. L'homme possède, en outre, des forces ou sentiments qu'elles évoquent ou qui se manifestent par elles. Dirigées par la conscience dans les actes réfléchis, ces actions et réactions s'accomplissent, pour la plupart, sans son concours, sous l'empire de l'intuition ou de l'automatisme. Les tableaux de l'imagination procèdent de ce mouvement multiple, coordonnés,

vagues ou décousus, selon la somme d'attention qui préside aux combinaisons.

Ici commence le règne de l'hypothèse. Le dogmatisme a déserté les faits pour l'explication. On conçoit les idées, on se les rappelle, on juge leurs rapports, on les associe, les déduit, les combine, on résout, on agit ; quelle est, dans ce fonctionnement, l'initiative du moi ? Comment envisager les facultés dont on le dote généralement, *perception*, *conception*, *jugement*, *mémoire*, *imagination*, *raisonnement*, *volonté*, etc. ? Sont-ce des entités distinctes, parfois antagonistes, susceptibles d'inégalités respectives et de degrés individuels ? N'aurait-on pas pris des résultats pour des puissances ?

La sagacité se perd dans ces conjectures sans issue. Dans leur essence, les opérations psychiques dépassent notre portée. C'est pour s'être obstinée à la poursuite d'un problème impénétrable que la philosophie a enfanté tant de vains systèmes. Nous bornant à l'idée dans ce qu'elle a d'accessible, il est évident, du moins, que produit de l'élaboration intellectuelle, elle a, une fois formée, une existence propre, indépendante, comme l'œuvre de l'ouvrier. Le sceau de la veille est nécessaire à son maintien. Les rêves de la nuit ne laissent dans le souvenir que des traces ordinairement fugitives. Toutefois, si cette différence atteste l'intervention directe de la personnalité dans le fonctionnement mental, il ne s'ensuit pas que cette intervention nous soit connue dans ses conditions intimes, ni qu'elle préjudicie au caractère de l'idée, à la fois extrinsèque au moi, en vertu de son origine, et douée, par le foyer dont elle émerge, d'une mobilité inconsciente.

Cette donnée, d'un contrôle aisé, complique singulièrement la question des facultés. L'être pensant conçoit, juge, imagine, se souvient, raisonne, mais avec les idées pour bases. Or, à supposer que le jugement soit exact, la mémoire fidèle, l'imagination riche, que ces dons manquent, soient inégalement répartis ou même n'apparaissent qu'en certaines choses ou en certains moments, d'où proviennent ces variations ? Du moi ? L'étendue de ses attributs nous échappe. L'induction conduit plus loin à l'égard des idées. Sans préjuger du principe de la dualité humaine, il n'y a rien de forcé à substantialiser les mystérieux replis où elles ont leurs compartiments. Étant admis, ce qui tombe immédiatement sous le sens, que le cerveau, où s'opère la mystique conjonction, soit lui-même ce réceptacle, on a la clef de beaucoup de phénomènes. Le volume de l'organe, les proportions de ses parties, leurs propriétés, natives ou acquises, leur insuffisance ou leurs maladies expliquent en partie la diversité des penchants et des aptitudes, leurs

énergies respectives, leurs défaillances ou leurs écarts. La fécondité répond, dans chaque ordre, à l'abondance des idées, le génie à leur élévation, la facilité à la promptitude avec laquelle elles s'offrent au travail psychique. Un grand poëte peut être un pauvre mathématicien, si le casier du calcul est rudimentaire ou inerte. Selon l'émotion, l'inspiration est instante ou rebelle, et, partant, la méditation fructueuse ou stérile. Il n'est pas rare, enfin, qu'une démence partielle fasse table rase de certaines catégories de souvenirs. Gall avait attaché à ses forces primitives autant de jugements, d'imaginations, de mémoires, etc. Cela est fondé, en ce sens que ces facultés s'exercent sur les idées, saillissent avec elles et que, là où celles-ci font défaut, elles cessent elles-mêmes d'apparaître.

Par ces considérations, la théorie des idées se dépouille de ses voiles. On voit pourquoi la conception reste foncièrement inséparable de la perception, la spécialité des idées ne tenant point à des modifications particulières du moi, mais, selon toute vraisemblance, à la différence des empreintes ou des vibrations nerveuses que renouvellent des sollicitations fortuites ou volontaires. Entièrement subjectives, les idées abstraites conservent naturellement leur intensité originelle. Les idées sensibles ne rendent, au contraire, que d'une manière affaiblie l'impression objective. On s'est fait de cette circonstance un argument contre ceux qui, reconnaissant à l'hallucination le droit à l'objectivité, considèrent cette fausse sensation comme une exagération pathologique de la représentation mentale.

Ce point, vivement débattu, est, en effet, d'une réelle importance pour l'éclaircissement de la genèse hallucinatoire et même monomaniaque. On a nié que l'idée représentative d'une perception *s'extériorise*, c'est-à-dire atteigne, quelque effort que l'on y mette, la vivacité sensoriale. Les partisans de la transformation ont soutenu, de leur côté, que certains artistes exercés ont pu peindre, leurs modèles absents, comme s'ils étaient sous leurs yeux, ou entendre mentalement des symphonies qui les avaient frappés.

Nous ne répugnons point à cette dernière assertion. Sans prendre, néanmoins, parti pour l'une ou l'autre, nous ferons seulement remarquer que la maladie occasionne souvent ce qu'on n'observe pas dans l'état sain. Le moindre éréthisme cérébral provoque dans un membre une roideur que ne saurait déterminer la volonté la plus énergique. Rien n'empêche que, de même, sous une stimulation morbide, l'hallucination se substitue à l'idée sensible par le renforcement de la vibration ou de l'empreinte reproductrice.

A l'appui de cette interprétation, qui concerne aussi bien les idées abstraites que les représentations perceptives, nous avons invoqué de saisissantes analogies, celle entre autres du bruit respiratoire transmis à l'oreille par le poumon densifié. Précisément, c'est une condition presque pareille du cerveau qui favorise le plus l'éclosion des symptômes hallucinatoires. Peu fréquents dans la manie, la démence et la paralysie générale, ils abondent dans les affections où l'organe est soumis à une oppression évidente, dans la stupidité, le délire aigu, la congestion épileptique, la folie ébrieuse, les délires produits par les substances délétères ou certaines maladies déprimantes : hachisch, opium, plomb, fièvre typhoïde, choléra, état puerpéral, etc. Les rêves, auxquels contribue grandement la stase sanguine, sont, en particulier, les modèles du genre.

Bien à tort, on a signalé dans ces cas l'activité de l'imagination. Celle-ci est passive et traînée à la remorque comme les autres facultés. Suscitées par un mouvement machinal, les idées jaillissent et s'associent au hasard. Elles ne sont pas exclusivement amplifiées, mais dénaturées, en sorte que les tableaux auxquels elles donnent lieu, ne représentent, en guise de dessins réguliers, qu'un bizarre mélange de formes confuses, de scènes fantastiques, de créations grotesques.

Du reste, dans ces variétés délirantes, que nous avons longuement étudiées, les hallucinations, il est bon de le rappeler, n'ont qu'une signification accessoire. Elles ne sont, malgré leur fréquence et leurs suites, que des incidents d'une manifestation plus générale. Seulement, l'automatisme qui préside à leur formation met admirablement sur la voie de la métamorphose subie par l'idée sensible. L'appréciation est plus difficile dans l'espèce que nous devons maintenant examiner et dans laquelle les hallucinations, étant elles-mêmes la base du trouble psychique, le point de départ des fausses croyances et des déterminations folles, procèdent, sauf les exceptions où elles tiennent à une lésion locale, d'une réaction violente des sentiments et des idées. La comparaison du jeu normal peut seule conduire à une compréhension approximative du mécanisme morbide. Dans la rêverie, par exemple, le moi semble, ayant abdiqué, livrer carrière au vagabondage des pensées. Une idée surgit dans le vide, provoque un sentiment, lequel suscite une autre idée, etc. Il s'établit ainsi des courants mutuels qui, à la faveur d'une action intuitive, aboutissent à des colloques où l'auteur devient son propre interlocuteur, parlant, bataillant, se répliquant à lui-même. Une passion véhémente, une terreur profonde suspendent les facultés et engendrent des fantômes. Un degré de plus et l'apparition prend

un corps, sans la participation intellectuelle. Sous le coup d'une grave inculpation juridique, un malheureux, surtout innocent, voit, de la sorte, l'appareil de la justice, les agents de police qui le guettent, les gendarmes qui s'apprêtent à le saisir, la prison qui s'ouvre, le tribunal où il doit comparaître; il entend sa condamnation, le bruit des verrous et des chaînes; tout cela devançant le jugement et la réflexion. Les idées métaphysiques n'échappent point à cette loi. Tel est, en particulier, le principe de ces hallucinations morales admises par M. Baillarger, de ces voix intérieures, de ces inspirations divines si fréquentes chez les mystiques. Les idées abondantes et colorées, que suscite un ardent enthousiasme, s'imposant, par leur excellence et leur nouveauté, à la conscience comme d'origine étrangère, sont naturellement rapportées à des êtres supérieurs, qui n'ont pas besoin, pour se faire comprendre, de l'intermédiaire oral. Le caractère de l'hallucination ne paraît donc pas douteux. Au fond, elle ne diffère de l'idée sensible, présente ou représentée, que par la condition pathologique, qui exagère ou dégrade la modification nerveuse. Le moi, vis-à-vis d'elle, ne change point de situation, il la conçoit comme toute autre idée, en permet ou refrène l'essor, selon qu'il lui accorde ou lui refuse croyance.

Cet aperçu psychologique, que dévoile l'observation, n'est pas sans valeur en pathogénie mentale. Il montre, sinon l'erreur, au moins le préjugé téméraire de ceux qui, plaçant dans l'intelligence le siége du phénomène, considèrent non-seulement l'hallucination comme une lésion directe des facultés, mais vont jusqu'à nier, par une induction préventive, la réalité même des folies partielles. Plus prudente et plus logique, l'opinion que guide l'expérience respecte l'inconnu et se borne, sans entraînement, à analyser les faits, à en chercher et à en préciser la signification : terrain où le contrôle est possible et, tôt ou tard, la conciliation inévitable.

Un premier résultat, éclatant, prouve le fondement de cette réserve. Nul ne conteste qu'il y ait des hallucinés sans délire. Cela, évidemment, ne devrait pas être, si l'hallucination était toujours liée à une altération de l'intelligence. Extériorisez, au contraire, le symptôme, n'y voyez qu'une transfiguration, plus ou moins étrange, d'une idée sensible; la justesse de l'appréciation s'explique à merveille. Il suffit, le fonctionnement syllogistique étant intact, que la réflexion favorise le parallèle de la fausse sensation avec les idées vraies ou les données de la science. Là, trouvent également leur raison d'être : l'anxiété de certains malades qui, tantôt penchent et tantôt répugnent à croire; le départ entre des hallucinations multiples acceptées ou non comme positives,

selon que, par une apparence naturelle ou excentrique, elles se rapprochent ou s'éloignent des perceptions ordinaires; enfin, en proportion de leur silence et de leur vivacité, l'exaspération ou la rémission du délire. La croyance, en effet, c'est-à-dire la folie, n'est, malgré ses conséquences, qu'un incident, subordonné, intensité à part, à la susceptibilité nerveuse et aux dispositions morales des individus.

Les précédentes remarques font entrevoir ce que peut être l'hallucination. Une corde vibrant isolément déterminera la répétition de notes analogues. Cette simplicité doit être rare. On conçoit mieux que la cause, si elle est matérielle, étende le champ de son action. Et, à plus forte raison, si elle est morale; toute préoccupation vive, tout sentiment exalté ayant leur rayonnement. Il y aura, au lieu d'une pseudo-perception nette et circonscrite, un travail hallucinatoire à nuances variées sur un fond uniforme. L'esprit d'un grand nombre d'hallucinés devient ainsi le théâtre de scènes fantastiques, où l'effet produit et souvent le mélange d'idées fausses, connées avec la transformation des idées sensibles, fortifient, en la modifiant, la fascination perceptive. Cette complexité ne change point le caractère restreint de la folie, compatible avec la conservation du raisonnement et différant, par la systématisation convaincue, de la pseudo-monomanie. Cet état constitue, dans certains cas, une sorte de cantonnement, où le malade s'isole parfois, sans préjudice de ses relations extérieures.

Les hallucinations ont été divisées par les sens qu'elles affectent. Sanscontredit, il y en a de particulières à la vue, à l'ouïe, à l'odorat, au goût, au toucher; mais, et nous en avons déduit le motif, elles s'offrent aussi fréquemment conjointes et diversement combinées, surtout les deux premières espèces, de beaucoup prédominantes. On a pris également pour base la diversité des éléments psychiques, sans réfléchir que la mémoire et l'imagination, que l'on a fait agir isolément ou associées, auraient dû préalablement être définies. L'acquiescement à l'erreur ne donne pas davantage une délimitation certaine, puisque accordé un moment, il peut être refusé dans un autre. Il convient avant tout d'envisager la condition pathologique.

Trois sources principales alimentent la monomanie par hallucination. Parfois instantané, imprévu, le phénomène accuse une cause locale soit dans le cerveau, soit exceptionnellement dans l'organe sensorial ou le nerf de transmission. Ordinairement alors, les fausses sensations se répètent circonscrites et uniformes. Une seconde catégorie naît d'une forte tension intellectuelle ou de graves ébranlements moraux. Ces cas, assez nombreux, dont la physionomie participe plus ou moins de leur

origine, sont les plus compliqués. On y observe spécialement cette aptitude transformatrice dont l'influence s'exerce simultanément sur les idées sensibles et abstraites. Dans bon nombre de cas, enfin, la folie hallucinatoire succède à une de ces formes obtuses où abondent les hallucinations; stupidité, délire alcoolique, saturnin, pseudo-mónomanie, etc. La fougue s'apaise, la clairvoyance renaît; mais, parmi les visions ou les auditions anormales, les plus saillantes survivent, s'imposent au jugement, amènent les interprétations erronées et, par suite, d'irréfragables convictions. Les apparences objectives, plus voisines de la nature, sont, du reste, dans la variété partielle, moins susceptibles que dans les confusions générales de dégénérescences gigantesques ou monstrueuses.

Quoi qu'il en soit, sur la voie d'égarement où elles précipitent l'esprit, les hallucinations suivent une marche commune. Éveillant les sentiments et les idées qui leur correspondent, elles tendent, dès qu'a cédé le doute, à dominer, dans la sphère de leur action, le langage et les actes. Contredire la croyance est un moyen de l'exciter; tout argument favorable est puissant, tout argument opposé non avenu, à ce point que tel aliéné qui, naguère, soutenait un entretien paisible sur des matières étrangères à ses préoccupations, repousse avec dédain son interlocuteur, s'il ne l'incrimine comme espion ou ennemi.

Ce serait une tâche embarrassante de décrire toutes les particularités qui se rattachent aux hallucinations. Chaque cas a ses mobiles, sa physionomie, son allure, ses incidents imprévus, dépendant des stimulations extérieures, du hasard des événements, du courant fortuit des pensées et des idiosyncrasies personnelles. Les indications que nous avons données peuvent, du moins, permettre de suivre et de comprendre l'évolution des phénomènes, surtout si l'on appelle à son aide les précieuses analogies que fournit l'étude du fonctionnement normal. Tous les sentiments, toutes les passions, tous les penchants peuvent être mis en jeu par les hallucinations. Les hallucinés monomanes, religieux et démoniaques, abondent dans l'histoire du moyen âge. Dieu, Jésus-Christ, la Vierge, les anges ou les saints, communiquaient avec eux par l'intermédiaire des sens ou par des émotions intimes, les consolaient, les instruisaient, leur imposaient des missions d'élus. Le diable s'introduisait dans leur corps pour les agiter, il les souillait de ses impurs attouchements, ou leur proposait des pactes criminels. Ils voyaient ses hideux attributs, entendaient sa voix stridente ou sépulcrale, sentaient son odeur de bouc. Les commotions politiques modifient la direction hallucinatoire. Ce sont des person-

nages ou héroïques ou légendaires qui apparaissent, expriment leurs vœux et font du malade leur truchement, près des gouvernants et des peuples. Des amants jouissent de la présence de l'objet adoré. En rapport avec les tristesses de la vie, les cas d'origine dépressive sont innombrables. Une voix commande à l'un d'immoler son père, son enfant, son parent, son ami. L'autre, se lamente parce qu'on lui assure qu'il a volé, tué, incendié, violé, que l'échafaud se dresse pour lui, qu'on a déshonoré sa femme, sa mère, qu'elles le maudissent, etc. Il refuse toute nourriture pour éviter les tortures de la damnation dont on le menace s'il mange. Celui-ci entend des rires moqueurs; celui-là des outrages grossiers, proférés souvent par des ON, qu'ils ne sauraient trop caractériser. La majeure partie, en butte à des complots ou à des poursuites, fuient des gendarmes imaginaires, se barricadent dans leur domicile, changent de logement pour dépister leurs persécuteurs, réclament des magistrats une protection efficace à laquelle leur innocence leur donne droit, etc., etc.

Rien n'égale la déplorable existence de ces malheureux malades, dont un certain nombre, moitié pour échapper à leurs souffrances, moitié par impulsion, se réfugient dans le suicide. Quelques hallucinés guérissent spontanément, par un traitement médical et hygiénique, ou sous l'influence d'une heureuse diversion morale. Chez d'autres, et notamment à la suite de l'alcoolisme, après des oscillations, le mal se fixe ou s'éteint graduellement. Le plus souvent, se fortifiant par leur mutuel appui, les hallucinations et le délire systématisé qu'elles provoquent, s'éternisent, et il n'est pas rare de rencontrer des infortunés qui, depuis trente ou quarante ans et plus, donnent le spectacle de leurs étranges aberrations, tout en continuant à remplir leurs obligations de famille et de citoyens. Les faits, à cet égard, parlerons plus éloquemment que toutes les considérations. Nous choisirons nos exemples parmi ceux où le rôle pathogénique des hallucinations semble le moins contestable.

Ire Observation. — Charles Bonnet mentionne un individu de sa connaissance qui, en pleine veille et indépendamment de toutes impressions du dehors, apercevait les tableaux les plus variés: des hommes, des femmes, des oiseaux, etc., se mouvant, approchant, fuyant, se rétrécissant, s'allongeant; des bâtiments magiques, des murs nus, des tapisseries changeantes, des paysages. Aucune parole, aucun bruit. Cet halluciné, d'un grand sens et dont la raison n'était point dupe, comparait son cerveau à un théâtre dont les machines exécutent des scènes d'autant plus surprenantes qu'elles ne sont point prévues.

IIe Observ. — Une dame de 60 ans, parmi de fréquentes visions

analogues, aperçoit un voleur qui pénètre dans sa chambre et se couche sous son lit. Tremblante, sans méconnaître la fausseté de la perception, elle résiste à l'impulsion qui la pousse à ouvrir la fenêtre et à crier au secours. Sa raison triomphe; elle court au lit, et le trouble s'apaise. (Leuret.)

III[e] Observ. — Un étudiant de Berlin rentre chez lui, pâle et plein d'effroi, répétant « qu'il mourra dans trente-six heures ». Il avait vu la veille une tête de mort détachée du tronc et entendu distinctement : « Tu mourras en trente-six heures ». Hufeland prescrit l'opium. Sommeil, calme. (Darwin.)

IV[e] Observ. — Une dame, après avoir lu la condamnation d'un criminel, aperçoit sans cesse, au-dessus de l'œil gauche, une tête couverte d'un crêpe noir. Dans son horreur, elle avait fait plusieurs tentatives de suicide.

V[e] Observ. — Pausanias, ayant tué une esclave, est poursuivi, toute sa vie, par un spectre qui ressemble à la victime.

VI[e] Observ. — Durant son séjour à Lyon, Silvio Pellico, vivement frappé par la lecture du poëme de Foscolo, *les Tombeaux*, lit ce titre sur la couverture de tous les livres, et un jour se croit transporté à Milan, dans la ville habitée par le poëte. (Falret.)

VII[e] Observ. — Au début de ses études anatomiques, un matin, M. Andral éprouve la perception d'un enfant à demi rongé par les vers qui, le jour précédent, l'avait fortement impressionné dans la salle de dissection ; il sentait son odeur infecte. La réflexion luttait à peine contre cette double hallucination qui se prolongea un quart d'heure.

VIII[e] Observ. — Une jeune fille, dont le docteur Sinogowitz raconte l'histoire, tombe folle en voyant brûler la maison paternelle. On l'écarte des flammes dans lesquelles elle veut se précipiter. A partir de ce moment, les lueurs d'un incendie brillent à ses yeux. Le feu doit dévorer ses parents, elle en ressent elle-même les ardeurs, et succombe, le vingt et unième jour, en criant : *Au feu! au feu!* (Morel.)

IX[e], X[e], XI[e], XII[e] Observ. — Une juive, maniaque et aveugle, voyait les plus étranges choses. Mort subite ; nerfs optiques atrophiés. (Esquirol.) — Aliéné aveugle. Hallucination de la vue et de l'ouïe ; nerfs optiques aplatis, indurés. (*Id.*) — Même cas chez un aveugle qui voyait et entendait à sa droite des femmes charmantes. (Calmeil.) — Abercrombie cite une aveugle qui, en marchant dans la rue, ne cessait de voir une petite vieille, en manteau rouge, avec une canne à bec de corbin. (Brierre de Boismont.)

XIII[e], XIV[e], XV[e], XVI[e] Observ. — A la Salpêtrière, deux femmes complétement sourdes se disputent, nuit et jour, avec des individus qui les insultent et les menacent. (Esquirol.) — Un ecclésiastique privé de l'ouïe composait, en diverses langues, des discours, des lettres, des poésies sous la dictée de l'archange saint Michel. (Calmeil.) — Une dame de 82 ans, très-sourde, dialoguait avec son mari mort depuis longtemps. Elle l'entendait sur le toit, se plaignant d'être nu et à jeun : elle gémissait de ses souffrances, s'arrachait les cheveux et demandait, en pleurant,

qu'on lui portât du bouillon, du vin et des vêtements. (*Id.*) — Deux femmes sourdes sont en butte à des injures grossières. (MICHÉA.)

XVIIe OBSERV. — M. X..., en 1812, était préfet d'une ville d'Allemagne que l'insurrection des habitants le contraint d'abandonner. Dans son chagrin profond, bientôt retentit à ses oreilles, dans diverses langues, le reproche de trahison. S'imaginant être entouré d'espions et de dénonciateurs, il essaye de se couper la gorge avec un rasoir. Une voix pourtant lui crie : Courage ! Ses persécuteurs devinent ses pensées. Dans une conversation animée, il n'entend rien ; si elle languit, les insultes recommencent. On lui prescrit de se tuer ; mais il veut, avant tout, être justifié, et, à cet effet, importune les autorités. En dehors du cercle délirant, la raison est correcte. Esquirol, qui le soigne, gagne sa confiance en appelant les voix, *ses bavardes*. Paris est assiégé ; on a peine à lui persuader que les étrangers sont aux portes. La bataille qu'on lui signale n'est qu'un exercice à feu. Il lit des journaux rédigés, dit-il, exprès pour lui. Grâce à ses récents progrès, la physique aurait découvert des moyens occultes très-puissants. Un miracle, toutefois, le délivre. Il sort et, apercevant l'uniforme des armées alliées, il retourne, illuminé, vers Esquirol, auquel il adresse fiévreusement ces mots : « *Je me trompais, je suis guéri* ». C'était vrai. M. X..., depuis, est devenu ministre. (ESQUIROL.)

XVIIIe OBSERV. — Brutus dormait peu. Dans une nuit, étant au camp et absorbé dans ses réflexions, il tourne les yeux vers un spectre, immobile, devant lui, dans sa tente. « Que me veux-tu ? osa lui demander le courageux Romain. » — « Brutus, répondit le fantôme, je suis ton mauvais génie, tu me reverras à Philippes. » — « Eh bien, repartit Brutus, tu m'y verras aussi. (PLUTARQUE.)

XIXe OBSERV. — Un malade voit, chaque soir, un homme entrer dans sa chambre, engager la conversation avec lui et lui faire les propositions les plus affreuses. (GUISLAIN.) — Un autre voit sur un tableau des personnes qui lui parlent ; elles se détachent du cadre, se promènent dans la chambre. (*Id.*)

XXe OBSERV. — L'auteur des *Farfadets*, Berbiguier, raconte, entre autres épisodes de ces perpétuelles hallucinations, celui-ci : Ayant fait mettre dans sa chambre un poêle, dont le tuyau s'ajustait à la cheminée, il entendit, au bas de celle-ci, la voix du docteur Pinel et de sa troupe. Prévoyant qu'ils voulaient forcer la porte, il avait pris ses précautions en enlevant jusqu'à la clef du tuyau. Il s'écria alors, en riant aux éclats : « Entrez, aimable Pinel, avec votre compagnie. » Ceux-ci chuchotèrent qu'ils sauraient déjouer les obstacles quand ils le voudraient. (MICHÉA.) — Le même, étant à genoux, à l'autel de la Vierge, sentit s'échapper d'un farfadet, qui passa sous son nez, une odeur de civette. (*Id.*)

XXIe OBSERV. — Un jeune homme, adonné à l'onanisme, se suppose en proie à la morve et pourri à l'intérieur ; il le juge à l'odeur infecte qui s'exhale de son être. En public, il s'approchait avec défiance des promeneurs, épiant s'il causait de la répulsion. Un inconnu s'étant mouché d'*un certain air*, devant lui, il interprète son acte dans le sens du mépris et le soufflète. Mort dans le marasme. (SINOGOWITZ.)

XXIIe Observ. — Un jeune homme, affecté d'une blépharite chronique et d'un écoulement auriculaire, tenait ses narines et sa bouche constamment closes avec un mouchoir. Ses ennemis l'injuriaient, lui montraient des choses obscènes, lui envoyaient des miasmes, des mauvaises odeurs, le soumettaient à des attouchements honteux, lui insufflaient des vapeurs sulfuriques et faisaient agir sur lui l'électricité à distance.

XXIIIe Observ. — Mlle F... a, pendant trente ans, manifesté les phénomènes hallucinatoires les plus étranges et les plus complexes. Le démon la poursuit et répand dans son lit, dans sa chambre, une *puanteur* insupportable. Dieu, l'archange Michel la font jouir d'un bonheur ineffable. Une grossesse, dont l'issue est toujours imminente, existe depuis dix-sept ans. Elle passe, en vertu de ses impressions, de la douleur à la colère, de la confiance à la crainte. Par moments, admettant la contradiction sur ces souffrances, elle soupçonne que c'est Belzébuth qui l'attaque. (Renaudin.)

XXIVe Observ. — Saint François de Sales parle d'une parente qui, longtemps après la mort de son mari, se déclarait enceinte, sentait remuer son enfant et cria tout un jour comme si elle accouchait. (Michéa.)

XXVe Observ. — Newton, ayant fixé le soleil dans une glace, est fort surpris, en dirigeant sa vue sur une partie obscure de l'appartement, de voir le spectre solaire dans toute sa vivacité. Il réussit autant de fois qu'il renouvelle l'expérience. — Paterson a obtenu le même résultat en considérant une croisée très-éclairée. (Brierre de Boismont.)

XXVIe, XXVIIe, XXVIIIe Observ. — Une voix intime à un halluciné, une autre lui défend de faire une mauvaise chose. (Morel.) — Une démoniaque disait : « Mes mauvaises voix m'entraînent, mes bonnes voix me retiennent ». (*Id.*) — Dans ses exacerbations, une dame, ordinairement calme et sensée, se bouchait l'oreille gauche qu'elle frappait cruellement, ou bien il lui arrivait de s'agiter et de rire aux éclats. C'est qu'à gauche un démon lascif l'incitait à des actes déshonnêtes ou lui racontait les choses les plus joviales. Son bon ange, du côté droit, se chargeait de répondre. (*Id.*)

XXIXe Observ. — X..., paysan de la Touraine, vivait sans préoccupations morales, quand, tout à coup, il aperçoit un signe dans le ciel. C'était une espèce de bande blanche. Une voix en même temps se fait entendre. Elle l'avertit des dangers publics et lui prescrit d'aller conférer avec le roi Louis-Philippe sur les modifications à apporter à la marche gouvernementale. D'abord il doute, mais la vision s'étant renouvelée les jours suivants, il finit par ne plus objecter que son impuissance. La voix le rassure : on lui suggérera ce qu'il a à dire. Ses démarches dans Paris provoquent sa séquestration à Bicêtre. Le raisonnement nous suffit pour lui enlever une confiance déjà ébranlée par la privation de la liberté. Il sortit au bout d'une quinzaine.

XXXe Observ. — T... est un compositeur d'imprimerie. Malgré son intelligence et sa force de caractère, il n'en est pas moins tourmenté par des voix importunes qu'il apprécie ce qu'elles sont, mais qui l'assombrissent, malgré lui, et parfois tendent à l'entraîner dans leur orbite. Tantôt on l'accuse de divers crimes, d'autres fois on lui assure que ses camarades

le trahissent; qu'on indispose ses patrons contre lui. Tous, cependant, l'aiment. Nous l'avons soumis avec avantage à un traitement. Plusieurs années s'étaient écoulées dans le calme. Il nous vint revoir de lui-même, il y a environ deux ans. Sans avoir la même intensité, les symptômes, dans les derniers mois, le fatiguaient beaucoup. Nous l'avons perdu de vue.

XXXI[e] Observ. — M. Len., mort l'an passé à 85 ans, était halluciné depuis 1825. Rangé, laborieux, économe, il menait de front le travail et le rêve. La Bible et l'Apocalypse étaient ses sources favorites. Par moments, Dieu, la Vierge ou les saints lui apparaissaient. Le plus ordinairement, il assistait à des scènes fantastiques où figuraient des personnages de tous les lieux et de toutes les époques. Toute émotion dans sa commune où l'État surexcitait ses tendances et le poussait à intervenir. En 1830, la cure du village étant vacante, un prêtre des environs s'en était emparé, malgré l'évêque, à la faveur de l'incertitude des esprits. Len... le prit sous son patronage, agissant par ordre divin; il qualifiait de jésuites les gens sensés qui s'y opposaient. Le matin du 16 décembre 1840, il vint me trouver, supposant que j'avais quelque influence, pour lui faciliter l'approche du tombeau de l'Empereur. Il était certain, à l'aide d'une baguette, de ressusciter le grand homme, qui, la nuit même, avait frappé à sa porte et lui avait prescrit cette démarche. Un concile nombreux avait eu lieu à cette occasion. Saint Augustin, saint Ambroise, le roi d'Égypte, la reine de Saba, la reine de Hongrie, Mahomet en faisaient partie. Les débats avaient été animés. En fin de compte, la victoire était restée à Napoléon. Plus tard, à deux reprises, Len... fut momentanément séquestré à Bicêtre pour s'être présenté aux Tuileries sous prétexte de révélations importantes. Dans une de ces visites, il m'attire mystérieusement entre deux lits : « *Ils sont par à côte*, dit-il en souriant, *j'ai vu l'étoile*, symbole d'impuissance des manœuvres hostiles. » Ce brave homme, qui égayait de ses récits ses compatriotes, a toujours été inoffensif. On assure, cependant, que, vers la fin, il ne sortait que muni d'armes.

XXXII[e] Observ. — Un clerc d'huissier, impliqué dans le meurtre de son père, recouvre sa liberté par suite d'un arrêt de non-lieu. Ce ne fut pas sans que la secousse eût laissé des traces profondes. Le malheureux jeune homme se croyait partout en butte aux agents de police et aux gendarmes. Ils le guettaient dans la rue, lui barraient le passage de son escalier, pénétraient dans sa chambre. Il voyait leur figure sinistre, entendait leurs menaces. Dix fois, dans l'espace d'une année, espérant, mais en vain, les dépister, il changea de domicile. Aucune possibilité de travail. A Bicêtre, où nous l'avons eu plusieurs années, il se montrait résigné ou furieux selon l'intensité des phénomènes. Parfois, il s'appuyait fortement à la porte de sa cellule de peur qu'on ne l'enfonçât. Il avait surtout la rage de l'impuissance, quand, frappant à coups redoublés au plafond, ses persécuteurs s'efforçaient d'y pratiquer une ouverture.

XXXIII[e] Observ. — Un pauvre employé de préfecture qu'on fut obligé, à cause de ses plaintes excentriques, de mettre à la retraite en 1830, ne saurait sortir dans la rue sans être grossièrement insulté. Des voix

moqueuses l'appellent de tous les noms. Ignorant d'où elles émanent, il les attribue à des physiciens, qu'il dénonce à l'autorité, ou à des passants auxquels il lui arrive quelquefois de demander raison. L'expérience des avanies que cette conduite lui attire, lui a fait prendre le sage parti de tout endurer. Mais l'indignation est souvent trop forte. Or, pour la surmonter, voici l'expédient auquel il a recours. C'est un bâillon de bois qui, placé dans sa bouche, l'avertit, au moment où la colère monte, de se retenir. Le succès n'est pas constant. Aussi, a-t-il deux fois été séquestré à Bicêtre, avant et depuis 1848. Nous ne l'y avons retenu que peu de jours, car son caractère est doux et inoffensif. Pour suppléer à l'insuffisance de ses ressources, il fait un petit commerce des chapelets et des croix de mérite des écoliers.

XXXIVe Observ. — Un tisserand des environs d'Aix en Provence était témoin de forfaits abominables. Un jour, c'est un individu qu'il avait vu assassiner et jeter dans un puits. Un autre fois deux misérables avaient enfoui sous du fumier l'enfant d'une femme, dont ils avaient provoqué l'avortement, ou bien des voleurs avaient caché dans une cave le produit de leurs larcins. Il ne cessait de signaler à la justice ces crimes imaginaires. Placé deux fois dans un asile, il n'y fit qu'une courte station. Éconduit par les magistrats d'Aix, il alla demeurer à Marseille où ses dénonciations ne furent pas plus écoutées. L'espoir le guide à Paris; mais, comme il lui manque les ressources nécessaires pour le voyage, il s'arrête dans chaque ville importante, où il travaille de son métier, économisant soigneusement le petit pécule qui doit l'aider à poursuivre sa route. Ainsi qu'on peut le prévoir, la justice de la capitale fut sourde comme celle de sa province. Tout ce qu'il gagna fut d'être intégré à Bicêtre. A part ses croyances, il paraissait l'homme le plus doux et le plus raisonnable.

XXXVe Observ. — Mme P..., est depuis vingt ans la plus infortunée des créatures. A partir d'une couche, où le lait lui a monté à la tête, elle est proie à des hallucinations qui la privent de toute qu'étude. Un long séjour dans une maison spéciale n'a procuré qu'un faible amendement. Ayant été appelé, il y a près de dix ans, à lui donner des soins chez elle, son état est resté invariable. Sa sœur, qu'elle ne veut pas voir, ses parents qu'elle secoure, tout en s'éloignant d'eux, sont complices des atrocités que lui infligent d'invisibles ennemis. Les outrages les plus sanglants, les mots les plus orduriers, on ne les lui épargne pas. Elle lit le mépris et l'ironie sur tous les visages; on l'épie derrière les murs et jusque dans les intimités conjugales. Son mari, sa fille sont également victimes. Plusieurs fois l'autorité, assaillie de ses demandes de protection, a invité le mari à la réintégrer dans un asile. J'ai pu conjurer ces instances. Ayant conquis quelque ascendant sur son esprit, elle me prend pour intermédiaire. Son agitation incessante ne l'empêche pas de remplir ses obligations de maîtresse de maison et de veiller avec un grand soin à l'éducation de sa fille.

XXXVIe Observ. — X..., entre à Bicêtre avec tous les symptômes de la folie alcoolique. Il est, notamment, terrifié par de sinistres fantômes. Au bout d'une huitaine, le trouble s'apaise, la clairvoyance

renaît; seulement, de temps en temps, et surtout dans la nuit, il continue à entendre des voix qui l'accusent de crimes imaginaires. En conversant avec lui, on le persuade aisément de la source morbide de ses fausses sensations. Dès qu'il est seul, malheureusement, elles le dominent et l'assombrissent. Pour triompher de son apathie, on le destine aux travaux champêtres. Il trompe, un jour, la surveillance des gardiens et, gagnant la route, il se fait écraser sous une voiture.

XXXVII[e] OBSERV. — B..., aveugle, assistait fréquemment à des scènes qui l'agitaient. On lui objectait sa cécité. Cet argument ne l'embarrassait pas; son œil était, selon lui, couvert d'un voile mobile. Il recouvrait momentanément la vue quand cette espèce de rideau se relevait.

XXXVIII[e] OBSERV. — T..., très-sourd, s'exaspérait jusqu'à la fureur en entendant des voix menaçantes.

MÉDECINE LÉGALE.

Un incendiaire. — Suspicion de folie. — Rapport de MM. les docteurs Parchappe, Émile Blanche et Rousselin. — Condamnation à cinq ans de travaux forcés.

Nous enregistrons avec bonheur les progrès incessants de la médecine mentale. Point de problème qu'elle n'aborde, de bien qu'elle ne médite, de perfectionnement qu'elle ne s'efforce de réaliser. La loi de 1838 a produit ce beau mouvement. Nos conquêtes récentes, celles que nous réserve un avenir prochain attestent son influence salutaire. Par ses dispositions, aussi sages que charitables, elle répond, ainsi que le prouve M. Casimir Pinel, dans le précédent numéro et dans ce numéro même, à toutes les conditions du traitement et de la sauvegarde publique et individuelle. Quelques voix criardes osent, cependant, troubler le concert d'admiration que suscitent ses bienfaits évidents. Son grand tort serait d'avoir armé le médecin d'un pouvoir despotique. Quant à celui-ci, jugeant sans contrôle et transformant en signes de folie les moindres anomalies qu'on lui dénonce, il concourt, en innocentant le crime, à paralyser la justice et à encombrer les maisons d'aliénés par la multiplication des séquestrations abusives.

Or, au moment où ces vaines déclamations, ont atteint l'apogée, voici un fait, consigné dans les *Annales médico-psychologiques* (janvier 1865), qui vient opportunément leur donner un éclatant démenti. L'observation porte la date d'avril 1864, c'est-à-dire d'une époque où le jugement médical ne pouvait se ressentir encore du besoin de repousser des aggressions aussi injustes que passionnées. Le sujet,

inculpé d'incendie, est un paysan âgé de cinquante-trois ans, que la cour d'assises de la Marne a condamné à cinq ans de travaux forcés. Des doutes avaient été soulevés sur sa santé mentale; mais la science spéciale, par l'organe de nos distingués collègues MM. Parchappe, Ém. Blanche et Rousselin, a déclaré que si, en raison d'une faiblesse native d'esprit aggravée par des habitudes d'ivrognerie, Pierre-Félix Leblanc méritait quelque indulgence, il ne pouvait être considéré comme fou et partant irresponsable. Leblanc simulait; les experts n'y ont pas été pris. Nous avons déjà mentionné des circonstances où la fraude a été pareillement déjouée.

D'après l'instruction, l'hésitation, d'ailleurs, était permise; Leblanc, tourmenté dans son enfance par une teigne rebelle, était resté inférieur, concentré et jaloux. Dès l'âge de seize à dix-huit ans, il contracta l'habitude de boire et subit avec contrainte le joug de l'autorité paternelle. Les vestiges de la teigne motivèrent son exemption du service militaire. Des crises convulsives, survenues quelque temps auparavant et ne s'étant que peu continuées après, ont pu être supposées feintes. Un premier mariage le maintint dans les bornes, grâce, dit-on, au ferme ascendant de sa femme. Mais, devenu veuf, il retombe dans le désordre et s'abrutit. Un second mariage, d'où sont issus deux enfants, est bientôt suivi d'une séparation amiable. Jaloux, exigeant et brutal, « il avait, dit sa femme, une tête si extraordinaire, que la vie commune » était impossible ».

L'opinion s'accorde à le regarder comme paresseux, gourmand, voleur et d'un esprit borné, sans folie. C'est l'avis exprimé dans les certificats de deux médecins du pays, MM. Oudot, maire de Bassuet, et Charroy, de Vitry-le-Français. En 1858, se place un grave épisode; c'est une poursuite en interdiction motivée par de folles prodigalités. Le tribunal se borne à lui nommer, pour conseil judiciaire, un de ses frères, Antoine Leblanc.

Cette tutelle est, entre eux, l'occasion de fréquents démêlés, qu'envenime l'ouverture de la succession paternelle. Félix, emporté, querelleur, cherche par tous les moyens à grossir sa part. Son animosité dès lors dégénère en un profond ressentiment; l'idée de se venger germe dans sa pensée; d'avance il publie que le feu prendra dans le village. Dans la nuit du 30 décembre 1863, un incendie, qui consume huit maisons, éclate dans la grange d'Antoine Leblanc. Dirigés contre Félix, les soupçons acquièrent bientôt le degré de la certitude.

Les experts ont constaté que la tête de l'inculpé est peu volumineuse et son front étroit, bas et fuyant. Dans le premier interrogatoire auquel

Ils l'ont soumis, reconnaissant être l'auteur du crime, il s'en est référé à un fréquent trouble mental consécutif à un coup de cuiller qu'il aurait reçu sur la tête : depuis huit jours, « il battait la campagne ». La seconde fois, il a feint de ne pas les reconnaître, d'avoir les souvenirs brouillés, portant la main au front, comme s'il y souffrait beaucoup. Un codétenu, à qui Leblanc s'était confié, trahit sa ruse. Ce dernier lui-même, sachant que son compagnon d'infortune avait été appelé, s'écria : « Mon sort dépend de lui. »

Dans cet ensemble de particularités, aucun élément morbide ne saillit ostensiblement. Point d'incohérence, de stupeur, de vacillation morale, d'impressions fausses ni d'idées fixes. La vengeance a logiquement présidé à la perpétration criminelle. Il est vrai que les antécédents n'indiquent pas un grand empire sur soi-même. Mais le rapport a dû s'arrêter devant la limite démarcative de l'état normal, qui n'a pas été franchie. Loin de blâmer nos collègues de l'avoir respectée, nous les louons d'avoir, en formulant des conclusions affirmatives, émis le vœu, équitable et humain, qu'on tempérât, en faveur de l'inculpé, les dispositions rigoureuses de la loi. Si la folie implique, à priori et en principe, l'absolution, les atténuations, symbole de l'incertitude philosophique touchant le libre arbitre, tombent sous l'appréciation compétente du juge. D.

ASILES.

LA LOI DU 30 JUIN 1838 ET SES DÉTRACTEURS,

Par M. Casimir PINEL.

SUITE ET FIN.

La *Presse*, nous l'avons vu, a renouvelé, contre les aliénistes, le banal reproche de toujours tendre à diagnostiquer la folie : ce qui, à ses yeux, aurait le double inconvénient d'innocenter et de soustraire à la juste vindicte des lois de véritables criminels et de vouer à la claustration indéfinie des asiles d'aliénés, de malheureuses victimes n'ayant jusque-là commis aucun des actes prévus par la loi pénale.

Affirmer est facile, prouver l'est beaucoup moins. Cette dernière condition exige des faits nettement articulés, une démonstration rigoureuse, la contradiction motivée des assertions contraires. Les traces d'un tel travail ne se rencontrent nulle part dans les récriminations de nos critiques. En attendant qu'ils jugent opportun de produire les

exemples qu'ils détiennent en abondance, on est obligé de les croire sur parole. Ce scrupuleux ajournement est bien suspect et dénote une conviction chancelante. Passons, néanmoins. Mais si, à cet égard, de respectables motifs lient votre langue, suspendent votre plume, n'est-il aucun autre terrain sur lequel votre sagacité aurait pu s'exercer ? Nous vous avons sommé de signaler des abus. La question n'est pas à naître. Cent fois elle a été posée et cent fois résolue. Les documents sont là ; ils vous aveuglent. Ces myriades de procès consignés dans nos traités, dans nos recueils, et dont les plus saillants ont eu leur retentissement dans les feuilles politiques, quelle en est la base, quel est le mobile des consultations médico-juridiques auxquelles ils ont donné lieu, si ce n'est, précisément, l'appréciation des aliénations douteuses? Cette source est immense; elle vous était ouverte. Le pour et le contre avaient été débattus; la discussion avait été publique, les noms sont cités; rien ne gênait votre liberté, n'offusquait votre conscience; en examinant de près ce faisceau de renseignements, en pesant ces avis divers, il vous était possible de faire jaillir toutes les lumières et de vous former, sur le sujet et sur la jurisprudence médicale, une opinion certaine. Vos cas mystérieux ne seraient qu'un faible appoint dans la masse. Avez-vous songé à tout cela? Vous ne l'avez pas même entrevu!

Je me trompe. Un médecin, habile polémiste, M. H. de Castelnau, qui, se plaçant à votre point de vue, a composé sur l'interdiction un volume où il se scandalise du rejet exceptionnel des demandes, comme si, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, la mesure n'était pas impérieusement commandée, a compris où devaient porter ses coups. S'emparant d'une cause et la passant au crible d'une ardente analyse, il a suivi pas à pas le malade, pris à partie les chefs des asiles où il fut placé et les commissions successives appelées à délibérer sur son état. Cet écrit, on devait s'y attendre, brille par la verve et d'ingénieux apercus. Les principes mêmes, à certains égards, en sont avouables. Seulement, dans les déductions et l'application qu'il en fait au cas particulier, on ne serait pas embarrassé pour les retorquer victorieusement contre la thèse du savant écrivain.

Rien, d'ailleurs, n'autorise envers nous une suspicion injurieuse. Serions-nous plus que d'autres indifférents à la vérité? N'a-t-elle pas été de tout temps le but de nos recherches? Nos devanciers, assurément, ne se plaindraient pas que, sous ce rapport, nous ayons dérogé à leurs errements. Combien, depuis trente ans, se sont précipités dans la glorieuse arène ouverte par Pinel et Esquirol, s'efforçant d'atteindre l'exacte limite? Celle-ci n'est-elle pas au fond de toutes nos contro-

verses, à partir du mémoire de M. Léiut sur les *Analogies de la folie et de la raison*, jusqu'à l'époque actuelle, où le problème qu'elle soulève est, pour ainsi dire, sous une forme ou une autre, à l'ordre du jour de toutes nos séances? A la Société médico-psychologique, dans les *Annales* qui reflètent ses travaux, même dans le *Journal de médecine mentale*, spécialement consacré à la laborieuse tâche d'éclaircir les difficultés, est-il un point doctrinal qui ait été omis, un élément pratique négligé? Et cet élan n'est pas spécial à notre pays; il s'observe chez presque toutes les nations civilisées.

Quand l'idée du bien stimule à la fois tant d'intelligences d'élite, si diverses d'aptitudes et de directions, on aura beau dire, l'entraînement n'est pas plus possible que le défaut de sincérité. Effectivement, chaque jour restreint le cercle du doute et des dissidences. On achève de s'entendre sur la séparation des domaines normal et pathologique, et sur les conséquences de ce principe, quant à la responsabilité. Le désordre mental est apprécié dans ses nuances les moins accusées, et celles-ci dans leur signification scientifique, dans leur importance sociale et légale. La médecine et la magistrature peuvent, sans empiétement, remplir leur mission respective. Experts à découvrir la folie et à marquer, selon l'occasion, la conduite à tenir à l'égard des insensés, nous ne le sommes pas moins à démasquer la fraude sous le couvert de la simulation; nos œuvres, notre intervention quotidienne, nos archives, tout cela porte témoignage et justifie la compétence qui nous est déniée. Quel présomptueux oserait, dans les circonstances les plus délicates, substituer son ignorance à tant de savoir? Loin donc de mériter une défiance souverainement inintelligente et injuste, les aliénistes ont, au contraire, par leur science et leur dévouement, des droits évidents à la gratitude et à la déférence.

Plus fort que toutes les arguties, l'usage plaide victorieusement notre cause. Si l'autorité, représentée en général par des hommes instruits et expérimentés, invoque si souvent notre avis, c'est évidemment qu'elle sent que, vivant au milieu des fous, à portée de saisir et d'apprécier leurs moindres manifestations, nous pouvons fixer son incertitude. Le magistrat, en tant qu'homme du monde, ne conçoit guère qu'un moule à la folie. Ses pieds, naturellement, fléchissent, comme sur un sol mouvant, en présence des cas équivoques.

Le médecin n'est pas à l'abri de l'erreur, soit. Une autre l'éviterait-il plus sûrement? Autant vaudrait prétendre que le premier venu pourrait s'asseoir dans le fauteuil de M. Dupin à la cour de cassation, tenir la plume de Lamartine ou remplacer Duprez à l'Opéra. Puis, une

situation est-elle obscure, le jugement est rarement remis à un seul.

On s'indigne des séquestrations préventives, on les impute à crime aux médecins. Ceux dont émanent ces accusations devraient pourtant bien se rendre compte que ce n'est pas nous qui allons chercher les malades, et que leur placement est le fait des parents, des amis ou de l'autorité. Ce parti, en tout cas, n'est généralement que trop indiqué. Mieux vaut prévenir des catastrophes imminentes que d'attendre qu'elles s'accomplissent. L'abus est peu à craindre, car le respect de la liberté est d'un intérêt assez individuel pour qu'on n'y déroge pas impunément. En dehors de la sauvegarde et de l'ordre publics, il y a aussi d'autres mobiles : la protection et le traitement du malade. La séquestration, enfin, n'a point un caractère inflictif; elle appelle les moyens les plus doux et ne dure qu'en proportion des exigences morbides.

Ce qu'on doit regretter, précisément, c'est que trop souvent la société ne s'émeuve point, à temps, de certains indices significatifs. Quels périls ne révèlent pas cette foule d'actes funestes accomplis par des insensés (meurtres, suicides, incendies, attentats aux mœurs, etc.) et dont, chaque matin, les journaux nous transmettent le récit ? Nul doute que la plupart ne fussent conjurés par des mesures opportunes. Un inconvénient chimérique aveugle nos adversaires sur des dangers graves et réels. Certes, ils changeraient de langage si, par malheur, quelqu'un des leurs était atteint d'égarement. En présence d'un monomaniaque ou d'un halluciné, se plaignant qu'on l'injurie, qu'on le persécute, qu'on l'électrise ou le magnétise, qu'on mêle du poison à ses aliments, que ses plus proches, père, mère, frères et sœurs, sont les auteurs ou complices de ces méfaits, ces écrivains sensibles qui parlent, en amateurs, de la folie, se deshumaniseraient comme les autres. Munis d'un certificat médical, ils iraient, sage inconséquence, demander à un asile, pour le pauvre fou, protection, médication, surveillance.

Quelques aliénés manifestent un vif sentiment de la liberté. Est-ce une raison pour conclure, comme la *Presse*, du particulier au général, et condamner indistinctement le régime des asiles qui, refoulant chez les malades de légitimes aspirations, les enlèvent aux douceurs de la société. La commisération, si édifiante qu'elle soit, n'autorise point à être injuste. Ceux qui, réclamant sans cesse leur sortie, protestent avec plus ou moins d'amertume contre ce qu'ils appellent une détention illégale, forment une fraction minime de l'ensemble. Ce sont des monomanes, des hallucinés, des excités maniaques, des paralytiques

généraux au début, des fous lucides. Leur conversation, souvent attrayante, est de nature à émouvoir celui qui cause avec eux pour la première fois. Mais quand on scrute leur histoire, qu'on remonte à leurs antécédents, que, par leurs écrits, les renseignements des familles et les dossiers de la police, on se rend compte des écarts qu'ils ont commis et qu'ils renouveleraient infailliblement s'ils étaient libres, on demeure tristement convaincu de l'urgence d'une mesure qui, favorisant l'application de soins appropriés, les met hors d'état de nuire aux autres et à eux-mêmes. Nous l'avons déjà dit, et c'est une remarque que nous ne devons pas craindre de reproduire, il faut au médecin la conviction de tels dangers pour garder des malades dont les perpétuelles récriminations fatigueraient la patience la plus angélique.

On a abordé un terrain plus scabreux : celui des intimités sexuelles. La privation du charme voluptueux, l'interdiction même du mariage ont été considérées comme une grave atteinte individuelle. Malgré notre respect des droits de l'individu, nous n'en saurions pousser le culte à ce degré pseudo-philanthropique. Sans compter l'affection qui ne manquerait pas de croître, que de désordres n'engendreraient pas ces licences : procréations vicieuses, transmissions héréditaires, scandale des mœurs, unions déplorables, captations d'héritages, etc. ! Rien n'en pourrait garantir, surtout en dehors des familles aisées, où la surveillance est impossible. L'expérience a depuis longtemps prononcé, et il n'est aucun de nous qui n'eût, le cas échéant, à citer de nombreux exemples.

Au moins, doit-on rendre à leurs familles les inoffensifs : déments, maniaques chroniques, imbéciles. Nous ne voulons point examiner les systèmes qui luttent, en ce moment, au point de vue économique. L'encombrement des asiles publics a son indication. Il y a, nous le soupçonnons, quelque chose à faire. Ce qu'il nous semble ici opportun de dire, c'est que, médicalement, les arguments avancés ne sont point inattaquables. Peu des infortunés dont il s'agit sont capables d'en sentir le bienfait. Pour la plupart, les soins qu'on prodigue à l'asile sont préférables à ceux que pourraient leur procurer des parents dépourvus et souvent assujettis à un travail extérieur. Enfin, leur nullité apparente n'est point une garantie d'innocuité. Il y a des imbéciles qui tuent, des déments qui mettent le feu, etc. Aussi, sans déprécier la vie familiale de Gheel, sommes-nous d'accord avec beaucoup d'observateurs, pour en restreindre l'utilité dans des limites assez étroites. La loi a voulu soustraire les aliénés à l'abandon. Ouvrir trop large carrière au maintien dans les familles serait nous faire rétrogra-

der vers une époque barbare. Dans nos articles, sur l'*isolement des aliénés* (t. I, p. 80), nous avons essayé de fixer quelques règles à cet égard, en signalant, d'ailleurs, un péril qui ne paraît pas avoir été remarqué, savoir, les abus dont peuvent être impunément victimes les malades sur qui ne s'étend point la haute surveillance de l'autorité administrative et judiciaire.

A entendre la *Presse*, la science mentale n'est point faite, il reste encore à découvrir une bonne définition de la folie. La seule acceptable, à son avis, serait celle de M. H. de Castelnau : « La folie, c'est l'erreur persistante. » Comme si cette formule, applicable à quelques monomanies circonscrites, n'excluait pas l'immense majorité des délires incohérents où, faute d'association dans les idées, il ne saurait y avoir de convictions fixes, partant point d'*erreurs persistantes*. Le *Journal de médecine mentale*, en mainte occasion, croit avoir approché du but plus que M. de Castelnau. Mais là n'est pas la question. L'essentiel, dans l'espèce, n'est point de définir la folie, c'est de la distinguer, d'en connaître la marche, la portée, et de baser sur cette notion les déductions thérapeutiques et légales. C'est là que les dissidences auraient de la gravité. Heureusement, ainsi que nous l'avons dit, le progrès les rend de plus en plus rares. On peut même affirmer qu'il n'en existe plus, sinon dans des cas tellement obscurs que leurs nuances se dérobent à la sagacité la plus pénétrante.

Un point sur lequel se décèle encore l'inexpérience du rédacteur de la *Presse*, est relatif aux mots *démence*, *fureur* et *imbécillité* employés par le Code. Ces expressions, qu'il loue, ont maintenant une signification limitée qu'elles n'avaient pas jadis ; elles ne figurent point dans le texte de la nouvelle loi de 1838, et c'est avec fondement que ses auteurs, afin d'éviter toute équivoque, leur ont substitué le terme plus générique d'aliénation mentale.

Dans ses amères critiques, la *Presse* s'est placée sur un mauvais terrain. Sa charité se révolte contre les précautions pleines de mansuétude que la plus vulgaire prudence force de prendre à l'égard des malheureux, dont la raison est altérée. Un vaste champ s'offrirait à elle si elle voulait exercer le même zèle en faveur de tous les citoyens que les nécessités sociales exposent, malgré eux, à perdre la liberté. Est-ce de gaieté de cœur que le conscrit, devenu soldat, et le marin, soumis à la presse maritime, passent les belles années de leur jeunesse sur les champs de bataille ou dans des casernes, à bord des navires, dans des infirmeries et des hôpitaux ? N'arrête-t-on pas préventivement l'individu soupçonné de crime, le voyageur sans papiers ? N'enferme-t-on pas

l'ivrogne qui trouble l'ordre, la prostituée infectée de syphilis? La quarantaine elle-même est-elle une entrave acceptée avec plaisir? *Dura lex, sed lex.* Les lois ont leur raison; s'incliner devant elles est un besoin. Un privilége pour l'aliéné ne se concevrait pas, quand taut d'êtres raisonnables les subissent.

Au reste, dans la défense de la loi de 1838, les médecins sont loin d'être isolés, comme le pense la *Presse*. L'assertion serait plutôt vraie pour le petit groupe de tirailleurs à la remorque desquels elle s'est inconsidérément mise. Nous ne sachions pas que, malgré le tapage organisé autour d'eux, législateurs, magistrats, administrateurs aient jusqu'ici renié leurs anciennes convictions. Le livre d'un éminent conseiller, M. Sacaze, sur la jurisprudence relative aux aliénés n'est pas anéanti. Il est là avec ses enseignements puisés dans une étude approfondie de la matière. Un excellent travail, « *L'aliéné devant la philosophie, la morale et la société* », a été également publié dans les derniers temps par M. Albert Lemoine, philosophe et non-médecin, qui rend un éclatant hommage à nos doctrines. Mais M. Lemoine, comme M. Sacaze, il le déclare lui-même, a pris la peine, avant de mettre la main à la plume, d'étudier consciencieusement les ouvrages qui traitent de la folie; il a suivi les cliniques de nos asiles et médité, dans ses principes et ses applications, une loi de progrès, favorable aux aliénés et protectrice de la sécurité générale : « Si notre loi française, » fait observer M. Albert Lemoine, n'a pas encore atteint la perfection, » elle repose sur les principes les plus vrais. Elle en a fait généralement » l'application la plus juste et la plus prudente; elle en prévoit les » conséquences les plus probables; elle pare aux dangers les plus » menaçants... troubler l'ordre public, compromettre la sûreté des » personnes, voilà les dangers dont le fou menace la société. Qu'il » perde donc sa liberté individuelle, quand elle met ces biens en » péril, rien de plus juste. Mais cela seul est juste; car cela seul est » nécessaire... qu'il soit séquestré dans une maison de santé, dans un » asile public où il aura des gardiens et non des geôliers, non pas seu» lement dans l'intérêt de la société, mais aussi dans le sien propre; » où il pourra recouvrer la raison au lieu de la perdre à jamais, où il » sera traité, non maltraité. Qu'il n'en sorte que guéri et incapable » de nuire sans le vouloir, ou qu'il y reste à jamais, s'il le faut; mais » que la séquestration paraisse et soit, autant que possible, une mesure » médicale, un acte privé dont la famille ait l'initiative. C'est là, en » effet, ce que veulent le Code civil, et surtout la loi de 1838. »

On doit regretter que le rédacteur de la *Presse* n'ait point lu ces

judicieuses réflexions ou, les ayant lues, qu'il n'en ait pas senti l'importance. A coup sûr, il eût réfléchi avant de jeter au vent de la publicité des idées légères qui ont le double tort de s'attaquer injustement aux médecins, aux législateurs, aux magistrats, à l'administration, et d'enlever aux familles, en semant de vaines alarmes, toute confiance dans la guérison de leurs aliénés. L'honorable écrivain, si nous ne nous trompons, se pique d'être un profond physiologiste. Il aurait dû aussi, à ce titre, avant de contester notre compétence, songer que la folie, affection cérébrale, ne se caractérise pas exclusivement par les signes intellectuels ; qu'aux désordres de l'esprit s'associent très-souvent des lésions de la sensibilité et du mouvement ; que, dans beaucoup de cas, ces lésions, plus ou moins variables dans leur apparition et leur marche, répandent une grande clarté sur le diagnostic, et qu'au médecin seul il appartient d'en connaître. Combien de fois, alors même que les anomalies psychiques étaient encore incertaines, n'a-t-il pas suffi à celui-ci, pour asseoir son opinion, de constater un peu d'hésitation dans la parole, un léger bégaiement, le tremblement de la langue, un frémissement vermiculaire des lèvres, la dilatation d'une pupille, certaine expression de la physionomie, la faiblesse des membres, l'insomnie, l'anesthésie, le trouble de la circulation, toutes particularités que ne soupçonne même pas l'homme étranger à la science médicale?

De ce qui précède, ressort évidemment que, dans ses jugements, l'auteur a excédé les bornes. Nous ne saurions également approuver celui que, d'une manière incidente, il formule sur la responsabilité. Ce sujet a été, à la Société médico-psychologique, l'objet d'un débat solennel. D'éminents orateurs ont été entendus : MM. Alfred Maury, Janet, Brierre de Boismont, Delasiauve, Fournet, Jules Falret, Legrand du Saulle, etc. A-t-il tenu compte de leurs opinions? Non. Il a plu à un jeune confrère, très-savant, d'ailleurs, M. Dally, d'assimiler l'aliéné au criminel, de nier le libre arbitre et la responsabilité morale, et c'est à cette thèse antisociale qu'il s'est rattaché. Ni folie, ni vice ; fatalité pure et simple. La loi pénale peut vous condamner, la loi morale vous absout ; c'est un blanc seing absolu à tous les instincts pervers ! Que diraient, cependant, les fauteurs d'une doctrine aussi paradoxale, si quelque malfaiteur, les ayant volés ou ayant tenté de les assassiner, s'excusait du crime en prétextant une maladie morale? Une telle énormité répugne à la science autant qu'à la saine observation. Que certains criminels aient droit à l'indulgence en raison de leur incapacité native ou d'une éducation insuffisante, nous le confessons volontiers. Comme d'autres, nous ne serions même

pas fâché de voir effacer de nos codes la peine de mort, à notre avis inefficace. Mais, de grâce, respectons le fondement de la société dans la libre personnalité humaine.

Réfuter la *Presse*, c'était, en partie, répondre par anticipation aux observations qui se sont égarées dans le *Siècle*, sous la plume, ordinairement mieux inspirée, de M. L. Jourdan. Si quelqu'un a dû être surpris, c'est assurément Mlle Lemaire, ou plutôt le parti qu'elle représente, d'avoir recruté un tel auxiliaire. Un des vaillants du *Siècle* servant d'écho au *Monde* et au *Journal des villes et campagnes!* Ces deux feuilles ont dû en sourire. Au surplus, sauf l'autorité de son nom venant en aide à une coterie qui voudrait avoir la haute main dans les asiles, il n'a rien ajouté que sa forme élégante à des arguments rebattus.

M. Jourdan estime à 40 000 le nombre des aliénés renfermés dans les asiles et raisonne ainsi : « Sur ces 40 000 infortunés, dit-il, combien n'étaient pas privés de leur raison quand ils ont été enfermés ? Nul ne le sait, les savants pas plus que les ignorants. » Nous ne savons où l'honorable écrivain a puisé ses éléments statistiques. Le chiffre qu'il cite, purement arbitraire, ne s'appuie d'aucun document positif. Il en est de même de celui de 20 000 qu'il indique pour la période antérieure à 1838. L'un et l'autre sont bien au-dessus des proportions réelles. D'après les relevés comparatifs les plus récents, la population actuelle des aliénés séquestrés s'élève à environ 23 000. Elle n'était, en 1818 que de 5000 (ESQUIROL) ; en 1834, que de 10 000 (FERRUS).

Mais il s'agit moins des chiffres de l'auteur, que du raisonnement qu'il en tire. Entre 20 000 et 40 000, ou mieux entre 10 000 et 23 000, l'intervalle est considérable. Comment a-t-il été comblé? Nous en avons donné une explication toute naturelle. La France ne possédait qu'un petit nombre d'asiles mal organisés. Conformément au vœu de la loi, on a érigé, dans presque chaque circonscription départementale, de vastes établissements distribués et pourvus selon les données de la science. Les insensés qu'on abandonnait, on les recueille; on a élargi le cadre des admissions, en y comprenant les déments, les imbéciles et les épileptiques. La progression était rationnelle, inévitable. M. Jourdan n'en a pas cherché si long; il n'a pas été, qu'on nous permette cette locution vulgaire, par quatre chemins. SÉQUESTRATIONS ABUSIVES, cette raison ne tranche-t-elle pas tout? Il n'y a, en effet, qu'à s'incliner devant une si forte logique.

Quelques attaques, dont on s'est ému parce qu'elles sortaient de nos rangs, auraient eu plus de portée. D'une note adressée à la

Société médico-psychologique, il semblait résulter qu'un de nos jeunes confrères, M. Brunet, médecin en chef de l'asile de Dijon, accusait la loi d'avoir déféré au médecin une autorité excessive. Ce n'était heureusement qu'un malentendu, une apparence dans les mots, plutôt qu'une réalité dans les choses. Interprétée par lui, la pensée de M. Brunet aboutissait tout simplement à dire qu'il y aurait opportunité à rendre à la vie libre des familles un certain nombre d'aliénés inoffensifs, renfermés dans les asiles, et que, pour opérer cette défalcation, il serait bon que la responsabilité des médecins des établissements fût couverte par celle de commissions médicales. La question ainsi posée change de caractère ; elle est même d'actualité, car on s'en occupe au point de vue de l'encombrement, et déjà plusieurs départements ont, à cet effet, créé un service d'inspection spéciale.

Un autre confrère a affiché, à l'égard du traitement, un scepticisme décourageant. Son avis est que nous ne guérissons pas d'aliénés. La réponse à cette assertion se trouve dans les comptes rendus des établissements, qui, tous, prouvent (t. I, IV, p. 194, 264) que, comparativement aux entrées, les guérisons figurent dans une proportion de 25, 30 et 40 pour 100, et que si l'on s'en tient aux cas d'issue incertaine cette proportion monte de 50 à 80. On arguerait en vain de l'hérédité et des récidives. On ne concevra jamais pourquoi les troubles des fonctions intellectuelles et morales auraient sur ceux des autres fonctions le triste privilége de l'incurabilité.

Nous assistons, sans contredit, à un singulier spectacle. Il est peut-être sans exemple qu'une réformation aussi notoirement salutaire et féconde que celle du régime des insensés, ait soulevé des hostilités si ardentes. Mais, à quelques écarts qu'on se livre, on ne fera pas que le bien soit le mal, et que ces propositions par lesquelles nous terminerons ne soient l'expression de la vérité :

La loi du 30 juin 1838 a marqué un grand progrès dans l'humanité.

Ses bienfaits sont évidents ; ses inconvénients nuls.

Loin de repousser les améliorations, elle les appelle.

Les aliénistes ont été et demeurent à la hauteur de leur tâche.

VARIÉTÉS.

Aliénés (*Du meilleur mode de placement des*). — Grâce à un obligeant ami, nous avons pu lire, dans la *Gazette médicale de Lyon*, une note de M. Diday, à laquelle nous devons répondre. L'éminent journaliste reproche à la presse spécialiste son silence absolu sur la question en litige,

et notamment sur ce qui en a été dit au Congrès de Lyon. Il n'est qu'à moitié dans son droit à l'égard du *Journal de médecine mentale*. Plus d'une fois nous avons incidemment exprimé notre avis sur le sujet (t. IV, p. 420-421), et si nous n'avons point jusqu'ici fait pour le Congrès de Lyon ce que nous avons fait pour celui de Rouen, cela a tenu à diverses causes indépendantes de notre volonté.

La principale est que, jusqu'à présent, il ne nous est parvenu que des débats incomplets. Nous n'avons point l'honneur de recevoir la *Gazette médicale de Lyon*. C'est ensuite que la controverse a pris sur un théâtre compétent une extension considérable, et que le directeur du *Journal de médecine mentale* attend la fin de cette grave discussion pour présenter de l'ensemble des opinions émises, à Paris et ailleurs, un résumé analytique et critique, comme il l'a fait dans d'autres occasions solennelles.

Quant à la loi de 1838, objet de tant d'attaques passionnées, nous ne sachions pas que la *Gazette médicale de Lyon* ait songé à la défendre, tandis que le *Journal de médecine mentale*, lui donnant l'exemple, est fréquemment monté sur la brèche. M. Diday, pour s'en convaincre, n'a qu'à se reporter aux années et pages suivantes (1863, p. 59, 122; 1864, p. 20, 144, 260, 317; 1865, p. 20).

Suicide de G. Townley. — Ce malheureux dont nous avions mentionné le crime sur son amante, miss Goodvin (t. IV), a été trouvé pendu dans le cachot de sa prison. A-t-il agi sous l'influence du désespoir ou de la folie? Nous nous proposons de donner un résumé analytique des péripéties de cette grave affaire.

Nécrologie. — La science vient de faire une immense perte dans la personne de M. P. Gratiolet, professeur à la Faculté des sciences, enlevé rapidement par une apoplexie foudroyante. Il a succombé, dans la maturité de l'âge et du talent, à quarante-neuf ans. Promu à sa chaire, après une longue attente, il en jouissait depuis deux ans à peine. Ses travaux sont nombreux en anatomie et en physiologie humaines et zoologiques. Nul n'eût, à un plus haut degré, le don de l'éloquence, et ce qui rehaussait encore ses rares qualités, c'est une probité et un sympathique dévouement qui font de son deuil une affliction générale et une consternation pour tous ses amis. P. Gratiolet laisse sans fortune une veuve et trois enfants.

Nominations. — La vacance laissée par la mort de M. Antelme dans la commission nommée pour étudier le goître et le crétinisme, vient d'être remplie par la nomination de M. Lunier. — Nous espérons que cette commission, malgré le silence qui l'entoure, poursuit sa tâche avec activité et que nous saurons bientôt le résultat de ses investigations.

— M. le docteur Sizaret, ancien interne de l'asile de Maréville, a été nommé médecin adjoint de l'asile d'Auxerre, en remplacement de M. Piroux (*Ann. méd.-psych.*, janvier).

— M. le docteur Morel a été nommé vice-président de la Société de médecine de Rouen, et M. Laurent secrétaire de la même Société.

Bourneville.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

JOURNAL

DE

MÉDECINE MENTALE.

PATHOLOGIE.

DES DIVERSES FORMES MENTALES,

Par M. DELASIAUVE.

FOLIES PARTIELLES. (Suite.)

DÉLIRE MORAL ET AFFECTIF. — Au point où la question est arrivée, nous pouvons nous dispenser de longues remarques pour faire comprendre les variétés dont l'exposé va suivre et que nous réunissons dans un même paragraphe, parce que, à part la physionomie symptomatique, reflet de l'erreur morbide, l'évolution, l'organisation et les suites du délire ont de saillantes analogies. Les observations porteront avec elles leur lumière. Il est bon seulement de rappeler que, le principe de la systématisation reposant sur une conviction primitivement conceptive, le délire moral ou affectif présente, en général, une uniformité et une ténacité que n'ont pas toujours les folies sensoriales, plus dépendantes de l'automatisme physique. Vienne à cesser l'illusion ou l'hallucination, l'interprétation manquant de base, la croyance chancelle et la réflexion peut recouvrer son empire. Tout au contraire, quand une idée fixe est parvenue à s'imposer, outre qu'elle tend à saillir sans cesse, elle trouve, dans les mille incidents de la pensée, des causes, pour ainsi dire fatales, de réveil et d'activité. On s'explique dès lors comment, se fomentant de la sorte, elle a si peu de chances de faiblir et de disparaître.

Les fausses sensations sont le point de départ de délires organisés. On admet, par contre, qu'une forte préoccupation maladive est susceptible de provoquer des symptômes hallucinatoires. La parité, cependant, n'est pas complète. Dans le premier cas, l'aberration n'est que de deuxième main : elle suppose la foi ajoutée à la réalité du phénomène. Il n'y a de folie qu'à cette condition. Les hallucinations, dans le second, compliquent intercurremment le trouble mental sans le constituer.

Elles ne sont ni nécessaires, ni constantes, et, si elles surgissent communément dans certaines formes, celles que dominent surtout l'enthousiasme ou la terreur, l'éclosion en est plus rare dans d'autres, dont l'agression moins véhémente sur le cerveau favorise peu la transformation objective. Une méprise, du reste, est facile, heureusement sans grande conséquence ; car, plus d'une fois, vraisemblablement, on met sur le compte d'une conviction délirante des fausses sensations qu'avec une notion plus précise des antécédents on eût découvert à son origine.

Nous ne reviendrons pas sur la distinction des monomanies en expansives et dépressives. Si l'on écarte les lypémanies qui répondent à une obtusion mentale, on ne peut, sans la définir exactement, maintenir la dernière qualification. La dépression est dans l'effet, non dans la cause. C'est un sentiment actif que la crainte. Le chagrin, la défiance, la haine, le regret, le remords ne produisent eux-mêmes l'abattement ou le désespoir, qu'en pesant sur le moral d'une façon plus ou moins énergique. Pour établir, dans les cas équivoques, un diagnostic rigoureux, il importe, ayant en face l'intimité pathogénique, de s'assurer si les symptômes sont subordonnés à un défaut d'essor cérébral ou à une concentration maladive. Autre est l'immobilité d'un membre provenant d'un lien constricteur ou d'une paralysie. On a toujours lieu de suspecter le caractère mono-lypémaniaque d'une prostration absolue, à moins que le discernement ne réapparaisse par éclairs, sous l'empire de diversions puissantes. Ce contrôle, rarement effectuable, explique pourquoi nous avons dû restreindre le cadre de cette espèce de délire systématisé.

D'ailleurs, ainsi que nous l'avons également noté, la division des monomanies en deux groupes auxquels présideraient des principes différents a contre elle l'observation. Entre la gaieté et la tristesse, il y a de nombreux intermédiaires, et certains malades, suivant la situation de leur esprit, déterminée par les circonstances ambiantes, éprouvent, dans leurs manifestations déréglées, des contrastes qui n'impliquent pas nécessairement contradiction. Sur le fonds permanent, peuvent se greffer des idées variables, mais secondaires, qui coïncident ou se substituent, sans préjudicier à l'essence de l'erreur principale.

Une double particularité est bien capable de frapper d'étonnement, c'est d'une part l'entêtement dans l'idée fixe, en présence des raisonnements les plus péremptoires, et de l'autre un langage et une conduite parfois en désaccord avec la tyrannie habituelle des conceptions délirantes. Le rôle des mobiles, sentiments et idées, le mode que nous

avons assigné à leur fonctionnement, permettent seuls de dévoiler le secret de ces apparentes anomalies. La tension nerveuse est souvent assez souveraine pour défendre l'accès de la scène intellectuelle à tout autre sujet que celui du délire, qui domine sans partage. Porte reste close, malgré les assauts réitérés pour la forcer. Lorsque, au contraire, la monomanie ne sévit que par intervalles, il n'est pas rare que, dans les intermittences, le malade, obéissant à des instigations étrangères à la folie, ne se constitue en opposition avec la logique de sa croyance, en alliant, par exemple, avec l'exagération des scrupules religieux, la licence des propos et des actes. La personnalité, en quelque sorte, se dédouble, selon les alternatives des propensions agissantes.

L'analyse des faits confirmera ce que nous avons avancé de la non-concordance ordinaire des aberrations monomaniaques avec les sentiments naturels ou les passions dominantes. Quelques-uns, néanmoins, montreront aussi qu'il n'est pas sans danger de s'abandonner à des tendances intempérantes, fussent-elles en soi nobles et salutaires. Entre l'excentricité et le degré morbide, il y a une ligne difficile à fixer, mais qui peut être franchie, soit que, volontairement, l'aliéné s'isole ou, par ses actes désordonnés, mérite d'être soumis à des mesures spéciales.

On verra enfin que, résultat prévu, les causes morales, susceptibles, séparément ou conjointement avec les causes physiques, de contribuer au développement des diverses formes de l'aliénation mentale, ont surtout dans la systématisation afférente à l'ordre moral ou affectif une influence à peu près exclusive.

FAITS.

Ire Observation. — R..., 33 ans, cultivateur, perd son père en 1838. Le médiocre héritage reste indivis. Un gendre refusant de payer la pension de la veuve, il s'ensuivit un procès compliqué, qui nécessita, tour à tour, la présence de R... à Bordeaux et à Paris. L'avoir non-seulement s'absorbait, R... se vit obligé de contracter des emprunts. Dans son désarroi, il tourne ses vues vers la politique. Il lit beaucoup et s'éprend de passion pour tout ce qui tend à détruire les abus dont il se sent une des victimes. Lui-même, quoique peu lettré, adresse aux journaux des mémoires dont nul ne tient compte. Louis-Philippe s'entête, suivant lui, dans une voie de gouvernement déplorable. Un plan de constitution qu'il trace admet, pour toutes les places et dignités, l'élection populaire. La République arrive; se grisant de ses idées, il aspire à être quelque chose, assiége les ministères, sollicite du président une audience. Arrêté, on trouve sur lui un pistolet chargé pour sa défense et un drapeau dont la couleur blanche avait été remplacée par une couleur violette, la première représentant la noblesse et le clergé, dont il ne veut à aucun

prix. L'Eternel, d'ailleurs, l'inspire, non directement; mais il sent son influence mystérieuse. Lors de son admission à Bicêtre, le 26 septembre 1849, il était amaigri et souffrant. Des vermifuges qu'on administre sur ses instances ne provoquent aucune évacuation de vers. La santé s'améliore, le délire partiel persiste.

IIe Observ. — Un négociant habile s'imagine que la fille d'un puissant monarque songe à l'épouser. Il refuse d'excellents partis sans en révéler la cause. Bientôt il affirme que, pour récompenser ses services dans l'industrie, le gouvernement lui destine un demi-million. Un fonctionnaire, qu'il dit en être dépositaire, devient l'objet de sa haine. Si cet homme l'a volé, à plus forte raison ses parents qu'il accuse et dénonce pour soustraction de ses marchandises. Apprenant le mariage de sa *fiancée*, il se résigne dans l'espérance d'être élu pape. (Calmeil.)

IIIe Observ. — D'une sensibilité excessive, exaspérée par des abus de confiance, O... se croit en butte à une persécution organisée. L'orgueil succédant à l'abattement, il se voit élevé à la première magistrature. Procureur général, appelé à redresser toutes les injustices, à punir toutes les exactions, il lance des réquisitoires foudroyants, suivis de condamnations éclatantes. Ce délire, jugé au bout de cinq mois par une fièvre intermittente, ne s'est pas reproduit depuis quatorze ans. (Renaudin.)

IVe Observ. — Une femme de 72 ans, bien portante, présentait depuis quarante ans les signes d'une monomanie ambitieuse. A Stephansfeld, elle s'imaginait être propriétaire de l'établissement et l'avoir fait construire. (*Id.*)

Ve Observ. — P..., 68 ans, héréditairement prédisposé, a tous les dehors d'un vieillard respectable. Plein d'instruction, sa conversation est aussi sensée qu'intéressante. Il écrit avec une pureté minutieuse et d'une main ferme. On croirait à une séquestration arbitraire si, mis sur la voie de son délire, il ne déployait les richesses d'une monomanie ambitieuse avec laquelle il s'est complétement identifié. Etant, dit-il, colonel des dragons de la reine, il eut un duel avec le comte d'Artois. La princesse de Lamballe le protégeait; il a défendu Marie-Antoinette contre les intrigues de cour. A la vérité, il est né en 1786, mais son acte de naissance aurait été fabriqué après coup pour dissimuler sa noble origine. Mêlé aux plus grands événements de notre histoire, il a tout animé de son génie.

Sous ce rapport, ses récits sont toujours les mêmes. Sa supériorité a excité la jalousie; c'est à ses ennemis, qui ont violé en sa personne les droits les plus sacrés, qu'il doit d'être renfermé depuis quinze ans dans un asile. P... oublie de raconter les vraies prouesses qui ont motivé cette mesure. Ayant, un jour, forcé son domestique à monter à cheval en costume de mameluck, il l'excite à coups de pistolet. Une autre fois il se présente au camp de Lunéville pour en prendre le commandement et il s'irrite de la résistance qu'on lui oppose. Au théâtre de Hesse-Cassel, il éteint avec son chapeau les bougies de l'avant-scène. (*Id.*)

VIe Observ. — Un comédien, après avoir représenté Napoléon dans plusieurs drames, finit, sous l'empire de l'éloge du talent et de la ressem-

blance, par se figurer qu'il est le fils du grand homme ; c'est dans ce sens qu'il écrit et signe une lettre à son frère qui cherchait à le dissuader : « Je suivrais, dit-il, tes conseils avec plaisir, mais mon cœur ne me trompe pas, je suis inguérissable. Je veux chasser cette idée, mes efforts sont inutiles. » (PARCHAPPE.)

VIIe OBSERV. — X..., d'une éducation distinguée, s'enivre à ce point des écrits de Condillac, qu'il soutient que l'on doit brûler tous les autres livres d'histoire, de physique et de mathématiques. Il finit par se persuader qu'il a mission du Très-Haut pour propager cette doctrine, et, comme il s'attend à la persécution, qui ne manque guère aux élus de la divinité, c'est pour lui un sujet de triomphe, quand, en raison de ses extravagances, il est question de le placer dans une maison de fous. « Bon, dit-il, mes ennemis me craignent; ce redoublement de haine témoigne de mes succès. » (Pinel.)

VIIIe OBSERV. — Un vigneron, à Bicêtre, est interrogé par un visiteur légal, et répond avec une lucidité parfaite à toutes les interrogations. Le procès-verbal dressé, on le présente à sa signature, et il y appose ce mot : « LE CHRIST, » qui fut un thème immédiat de divagations. (*Id.*)

IXe OBSERV. — L... se livre aux études avec une ardeur que double le succès. Il conçoit, malheureusement, de son mérite une opinion qui exagère le sentiment de sa personnalité aux dépens des sentiments affectifs. A vingt-deux ans, se croyant élu, il veut se rendre à Paris pour briguer les plus hauts emplois. Napoléon est son idéal ; il se figure l'être, commande, rend des décrets. L'asile est son île d'Elbe ou de Sainte-Hélène. (RENAUDIN.)

Xe OBSERV. — Vieux célibataire, concentré dans une vie égoïstique, X... dut peut-être à des écarts de régime le développement d'un orgueil excessif, qui le fit conduire à Fains. Se promenant solitaire, la tête baissée et comme absorbé par la méditation, il a de son pouvoir une opinion telle, qu'il croit réunir en sa personne toutes les qualités. Êtes-vous préfet, il est ministre, évêque, il est cardinal. Un signe de lui terrasse ses ennemis. Supérieur à tout mérite, il ignore l'envie, signe d'impuissance. Il ne discute jamais; étant la raison même, la contradiction ne saurait l'émouvoir. (*Id.*)

XIe OBSERV. — Une malade de la Salpêtrière croyait diriger le soleil, la lune et les nuages. Impatiente de sa séquestration, tantôt elle menaçait le médecin de la pluie, tantôt du soleil. (ESQUIROL.)

XIIe OBSERV. — Le fils d'un employé supérieur de la guerre, gâté et infatué de sa personne, dédaignait au collége ses camarades dont la naissance n'était pas élevée. Plus tard, séduit par les préférences dont les gens titrés sont l'objet, il rêve tellement rangs et dignités qu'il croit être noble. Méconnaissant son père, il se dit, tour à tour, fils de Murat et de Napoléon. Il considérait ses inférieurs comme d'espèce différente. (LEURET.)

XIIIe OBSERV. — J..., 49 ans, est un apôtre enthousiaste du fouriérisme. Pharmacien d'abord, il s'associe ensuite avec ses frères dans

l'exploitation d'une usine à papier. Séduit par les prédications phalanstériennes, il étudie l'agriculture et dépense en essais et démarches 20 000 francs, qu'il avait gagnés. Son zèle lui concilie beaucoup d'adhérents, en France et à l'étranger. C'est à l'aide de leurs secours et de la vente de petits livres qu'il put persévérer dans sa mission. Un éclat lui semble nécessaire pour précipiter le succès de la doctrine. En plein Opéra, il se livre à une déclamation exaltée. Bicêtre remplace le piédestal qu'il espérait. Leuret ne l'y garde que neuf jours. Cet échec, loin de le rebuter, irrite son ardeur. Vingt fois on l'emprisonne pour ses incessantes contraventions. Considérant n'est à ses yeux qu'un calculateur égoïste et froid, n'émettant qu'un à un les rayons vivifiants. Il les prodigue, quant à lui, sans souci des conséquences. Le salut de l'humanité n'exige pas moins. Sa joie du sacrifice serait entière, s'il pouvait subvenir à l'entretien de ses trois enfants. On l'accuse d'être fou. Il en tire vanité. Sa folie est sainte. Arrêté le 25 avril 1849, au Théâtre-Français, au moment où, reproduisant la scène de l'Opéra, il apostrophe la foule et lance de tous côtés des feuilles volantes, il est, le lendemain, réintégré à Bicêtre. Il justifie ses actes et, sauf sa volubilité chaleureuse, ne manifeste aucun délire. Sortie le dixième jour. Des aventures analogues lui sont arrivées depuis dans diverses villes de province. J'ignore l'issue définitive.

XIVe Observ. — Poul..., 47 ans, apprend l'état de bijoutier et l'abandonne à cause de sa vue. S'étant adonné à l'étude des langues, il se fait traducteur. Son père mort, la liquidation de la succession donna, entre lui et son frère, lieu à un procès qui se prolongea sept ans. Vivement indigné, il maudit le dédale des lois, en recherche les imperfections et en poursuit la réforme. Lui-même estime à 10 ou 12 000 les lettres que, sous Louis-Philippe ou la République, il a adressées, soit aux autorités ou aux chambres. Quelques-unes contenaient, contre des personnages en crédit, des vivacités irréventieuses, auxquelles il attribue sa séquestration, le 12 septembre 1849. Ne donnant point d'autres signes de folie que cette opiniâtreté dans une mission honorable, mais stérile, il fut presque immédiatement rendu à la liberté.

XVe Observ. — Parmi les cas relatés par M. Constans, dans sa brochure sur l'épidémie convulsive de Morzines, nous lisons celui d'un malade prédisposé par une lypémanie. L..., 58 ans, d'une intelligence débile, porte l'empreinte d'une profonde tristesse. Sa femme et quatre enfants morts, son fils aîné militaire, il est tombé dans une indifférence apathique. Le scrupule est devenu, chez lui, un sentiment dominant. Jamais il ne croit payer assez cher ce qu'il achète et il craint d'avoir involontairement trompé les vendeurs. Souvent aussi il lui semble avoir fait un mauvais coup.

XVIe Observ. — Enjouée, d'une probité scrupuleuse, Mlle F..., à 22 ans, sort un jour de chez sa tante, vivement tourmentée de l'idée qu'elle a pu mettre dans la poche de son tablier quelque objet de la maison. Dans ses visites subséquentes, elle s'abstient de prendre son tablier. Si, dans son commerce, elle fait une facture, elle tremble d'avoir commis des erreurs. Touche-t-elle de la monnaie, elle craint qu'il ne lui en reste dans les doigts. Cette appréhension se généralise. (Esquirol.)

XVIIe OBSERV.— Un individu, au début d'une paralysie générale qui, selon toute apparence, se développa dans la suite, avait pour unique folie, de prétendre, sans qu'on pût le détromper, qu'il fallait transporter le dôme du Val-de-Grâce aux Tuileries et que deux hommes suffiraient pour opérer ce déplacement. (*Id.*)

XVIIIe OBSERV. — Un vieux curé, absous d'une accusation de crime contre les mœurs, passa le reste de sa vie à reproduire automatiquement sa défense. (*Id.*)

XIXe OBSERV. — Auguste ..., très-dévoué à la dynastie, lors de l'assassinat du duc de Berry, attribue ce crime à une conspiration. Ses présomptions, que ne justifièrent point les débats, étaient celles de beaucoup de personnes. Le public oublia ; Auguste se souvint. Sa conviction s'enracine à ce point qu'il invente les complices, les dénonce et, malgré ses échecs, continue ses démarches et se persuade qu'il a sauvé Paris et la France. La rémunération égale les services. Tout ce qu'il touche se tourne en or ou en objets précieux. On veut démolir les vieux bâtiments de Charenton ; c'est pour y trouver des trésors. (RENAUDIN.)

XXe OBSERV. — Ploüermel, 35 ans, ex-séminariste, entre à Bicêtre, le 6 février 1837. Il ne peut ou ne veut donner aucun renseignement sur ses parents et son pays. Sa famille participe aux injustices dont il est venu demander réparation à Paris, où ses démarches à la Préfecture l'ont fait arrêter. Les démons le tourmentent ; il résiste avec l'assistance de Dieu. Quoiqu'il n'ait commis aucun crime, tout le monde le fuit. Une femme inconnue est le mobile des persécutions qu'il éprouve. On connaît sa pensée avant qu'il l'exprime. Comment? Il s'en étonne et s'en afflige, mais la chose est réelle. Aussi dédaigne-t-il de répondre aux questions qu'on lui adresse. Sa mélancolie pourtant laisse peu de traces. Il se complaît dans le sentiment intuitif de son importance. Un jour on saura le distinguer et lui rendre justice. Six mois après, son état n'avait point changé. Transfert dans son département. (Notes inédites de M. FERRUS.)

XXIe OBSERV. — Coq..., 50 ans, ex-gendarme, entre à Bicêtre le 28 février 1837. Après 1830, faisant partie de l'escadron destiné à pacifier la Vendée, il s'imagine qu'on a dessein de l'assassiner ou de l'empoisonner. Il explique ainsi des vomissements qu'il aurait eus, à deux reprises. Les ennuis que lui cause cette persécution l'engagent à demander son congé. Se croyant frustré dans une succession, il accuse son beau-frère de s'être emparé d'une rente inscrite au grand livre. Il fait des démarches incroyables pour recouvrer cette somme, que lui aurait léguée une tante. En vain obsédée de ses demandes, la banque lui affirme que les registres ne signalent rien de nature à motiver ses prétentions. Il considère comme des complices tous les agents de l'établissement. La décoration lui appartient également et il agit auprès du chancelier de la Légion d'honneur, comme auprès du gouverneur de la banque. Conviction inébranlable ; sur toute autre matière, raisonnement excellent. Aucun signe physique ; doux et docile ; sortie vers la fin de l'été, malgré la persistance des idées fixes. (*Id.*)

XXII[e] Observ. — Pern..., 41 ans, clerc de notaire, a subi le sort de beaucoup de jeunes gens d'une médiocre aisance qui embrassent des carrières sans issue. Fatigué d'une existence isolée et subordonnée, il finit par quitter son étude ; mais, après avoir passé quelque temps chez son père, n'ayant pu se procurer un autre emploi, il se décide à reprendre son occupation accoutumée. Son esprit, par malheur, avait été touché et déjà le maire était intervenu pour apaiser des dissentiments qui s'étaient élevés entre lui et une femme qui avait la haute main dans la maison paternelle. Sa défiance, bornée à ce magistrat et à sa famille, s'étendit bientôt à son entourage. Les clercs de Provins conspiraient contre lui, l'empêchant de trouver un gîte et une nourriture convenables. Ils jalousaient sa supériorité et ses habitudes rangées. Son patron lui ayant dit qu'il était un homme dangereux, il sortit de chez lui et le cita devant la chambre des notaires. Ayant échoué dans sa plainte, il lui adressa un cartel. Venu à Paris, il résigna, au bout de six semaines et pour de semblables griefs, la fonction à laquelle il s'était attaché. Des démarches ridicules auprès d'un avocat, pour épouser sa belle-sœur, amenèrent sa séquestration à Bicêtre, le 24 juin 1851. Rien ne put ébranler ses convictions, hors lesquelles sa raison était correcte. Pern..., tuberculeux, succomba à la phthisie le 19 février 1852.

XXIII[e] Observ. — Bat..., 31 ans, coffretier, entre à Bicêtre le 31 mai 1851. Une première fois arrêté en état de vagabondage, sa seconde arrestation aurait été motivée par des violences exercées contre un marchand de vin qui, ayant, dit-il, des meubles à lui, ne voulait pas les lui rendre. Langage prétentieux, peu précis. Depuis longtemps ne pouvant se procurer de l'ouvrage, il accuse les autorités de la Villette de fomenter, à son égard, le mauvais vouloir des patrons. Ceux-ci sont trop simples pour prendre d'eux-mêmes une telle initiative. Fils d'étranger, c'est à cette circonstance qu'il attribue l'hostilité dont il se prétend victime. Dans les tribulations d'un désœuvrement forcé, songeant à un engagement militaire, il avait demandé, comme formalité indispensable, d'être naturalisé. Point de réponse. Nul doute que sa qualité d'origine n'ait été l'obstacle. La conduite du commissaire de police, celle du juge de paix le confirment dans cette idée, l'un et l'autre s'étant moqués de ses plaintes. Durant plusieurs mois, à l'hospice, il s'est montré calme et résigné. Il ne disait plus être persécuté, mais il croyait toujours l'avoir été. En novembre, il s'évade et, comme nous l'avions jugé inoffensif, nous consentîmes à ce qu'il restât libre.

XXIV[e] Observ. — M..., 30 ans, a eu une enfance maladive. Les événements de la Vendée dans la révolution s'étant associés à ses premières impressions, il en avait conservé une prédisposition aux terreurs paniques. Sa nature le portait aussi à aimer le luxe et à s'exagérer sa propre importance. S'étant fatigué à lire, il se persuade qu'on veut attenter à ses jours. Ses proches sont également menacés. La moindre sensation devient pour lui l'indice des ravages du poison. Il lui semble voir et entendre des brigands armés pour le tuer. Des balles sifflent à ses oreilles. Un jour, dans une auberge, il fracture d'un coup de pistolet le bras d'un perruquier qui s'apprêtait à le raser. Celui-ci s'étant baissé

pour ramasser quelque chose, M..., dans ce mouvement, avait vu, sans doute, la détermination d'un assassin.

A la suite de cet acte, il y eut quelques jours de surexcitation. Le malade refuse de manger, prétendant qu'on veut se défaire de lui parce que, étant le premier homme du monde par son génie, on craint qu'il ne domine l'univers. Il est Apollon, César, et exige qu'on lui obéisse. La captivité surtout provoque son indignation et ses menaces. En dehors de ses appréhensions, il cause sensément, est aimable, joue à divers jeux et l'on ne s'aperçoit d'aucun trouble dans sa raison. (Esquirol.)

XXV° Observ. — M..., 36 ans, fils d'une mère aliénée, s'adonne avec ardeur aux affaires. Des boutons qui lui viennent sur le corps le disposent à l'hypochondrie. En 1815, par suite de fausses spéculations, la ruine se substituant tout à coup à une prospérité croissante, il s'irrite et se plaint amèrement de ses parents, dont il sollicite en vain l'assistance. La morosité augmente avec la gêne et, deux ans plus tard, se manifestent des défiances mélancoliques. On veut l'empoisonner chez son beau-père, même chez lui. Après ses repas, il sort pour aller boire du lait ou de l'eau qu'il puise lui-même à la fontaine. Voulant s'expatrier, il se procure un passeport, mais bientôt il se fait arrêter à la police, en y dénonçant son beau-père et sa femme.

Ses réponses annoncent l'emportement. Esquirol parvient cependant à gagner sa confiance et à détruire ses préventions. Il recouvre la liberté, bien qu'une nuit il se fût figuré qu'on avait répandu de la cendre dans sa chambre. Son trouble est visible malgré ses efforts pour dissimuler; il renouvelle ses extravagances. Un article de journal, où il est question du *faux Dauphin*, lui persuade qu'il est le fils de Louis XVI. Réclamation de ses droits aux Tuileries, nouvelle arrestation. Sa croyance, un moment ébranlée, s'affermit : de là, proclamations, ordres, menaces contre les récalcitrants. Les idées d'empoisonnement persistent. Son père n'était que son sauveur; il l'avait, dans la révolution, à huit ans, tiré de la bagarre, et fait instruire. On lui avait, par ordre de Bonaparte, enlevé un cachet de famille. Il ressemble, d'ailleurs, trait pour trait, à Louis XVI.

XXVI° Observ. — Sous le coup d'accusations légèrement avancées, Benoît, dont M. Gandois Héry a raconté l'histoire, a pour pensée fixe qu'on sacrifie sa liberté, son honneur, son existence même au désir de ménager une administration puissante, dont il avait surpris les secrets et refusé les propositions corruptrices. Il écrit un mémoire sur le fond de son caleçon, se couche à plat ventre pour qu'on lise ses plaintes écrites au dos de son gilet. Toute l'activité de son esprit se résume dans cette réclamation permanente. (Renaudin.)

XXVII° Observ. — Chez un aliéné, la défiance du poison fut, pendant huit ans, l'unique pivot du délire. Il n'osait manger que les aliments pris à la dérobée dans la cuisine de son pensionnat. Nul écart dans sa conduite. Ses propos même étaient réservés dans la crainte qu'on ne l'interdît et qu'on ne s'emparât de ses biens. Plus tard, sa folie s'étant transformée, il s'est figuré être « le plus grand des potentats, l'égal du Créateur, le souverain du monde. » (Pinel.)

XXVIIIe Observ. — Par convenance de famille, une dame, mariée à une sorte d'imbécile, souffre en silence toutes les humiliations. Son caractère, enfin, s'assombrit : elle se défie et craint. Le vendredi et le jeudi lui paraissent néfastes; elle n'ose sortir ces jours-là. S'ils commencent le mois, ses alarmes sont continuelles. Entend-elle prononcer leur nom, elle pâlit, se trouble et balbutie. (*Id.*)

XXIXe Observ. — P..., 53 ans, ex-officier ministériel, a une physionomie distinguée. C'est un homme instruit, plein de douceur et de convenance. Sa conversation est intéressante et sensée, tant qu'il reste hors du cercle de ses préoccupations. Entame-t-il le chapitre des procès qu'il a longtemps soutenus, le raisonnement et l'aplomb lui font défaut à la fois. Bien qu'ayant succombé définitivement, il se croit à la veille du triomphe. Sa *détention* n'est due qu'à ses ennemis s'efforçant d'ajourner, par d'infâmes manœuvres, l'inévitable solution. Tout auditeur bénévole excite sa verve ; mais, au moindre doute sur la valeur de ses arguments, sa contrariété se manifeste ; il s'éloigne et vous traite en complice de ses persécuteurs. On voit poindre aussi la tendance à s'exagérer son propre mérite. Cet état dure depuis une douzaine d'années.

XXXe Observ. — T... est un autre type d'entêtement. Par suite de démêlés dans lesquels la jalousie avait une grande part, il fut judiciairement séparé de sa femme. Néanmoins, tout en l'accusant d'adultères avec les avocats et les juges, tous gens qui s'étaient coalisés pour le perdre, il voulait qu'elle réintégrât le domicile conjugal. L'arrêt intervenu n'existait pas pour lui. Il obsédait huissiers et avoués pour raviver des poursuites impossibles, et leur refus devenait à ses yeux un signe de vénalité infâme. La justice, pour protéger sa femme et les étrangers qu'il menaçait, dut provoquer son placement à Bicêtre. Aucune observation ne pouvait l'éclairer sur ses prétentions insensées, et, bien qu'il réclamât la liberté avec instance, il ne consentait pas même, pour l'obtenir, à promettre de se résigner aux conséquences qui lui avaient été faites. Cependant, après plusieurs années, son irritation ayant perdu de sa vivacité, il finit par substituer le dédain à la haine. Sur son engagement formel de vivre à l'écart, sa sortie fut signée. Un ou deux ans plus tard, je fus accosté dans une rue ; c'était par T... qui, ayant en effet renoncé, sinon à son animosité, du moins à ses projets de vengeance ou de réparation, s'occupait de placements. Il avait quelque savoir et de l'érudition. Au fort de sa maladie, il avait de la propension à se croire un personnage. Nous ne le réprimions pas toujours impunément. Plus d'une fois ses propos étaient violents à notre égard, et nous allions infailliblement être condamné pour séquestration illégale.

XXXIe Observ. — X... s'était formé sur la propriété une jurisprudence à part. Condamné dans un procès de servitude, il laissa, refusant obstinément de payer les frais, vendre un de ses champs par expropriation. Néanmoins il s'en croyait toujours le maître et voulait maintenir son droit par la violence. Un jour, il menace la vie d'un huissier chargé d'exécuter un ordre judiciaire. Placé à Fains, il en sort un an après, guéri en apparence ; mais à peine a-t-il recouvré la liberté qu'il renou-

velle ses prétentions, insulte les magistrats et se fait réintégrer dans l'asile. (RENAUDIN.)

Si ce n'est le même cas, nous avons eu, à Bicêtre, un malade pareil. On l'avait arrêté à Paris, où il était venu protester en haut lieu contre l'iniquité locale. Nous ne le gardâmes que quelques semaines. Sa femme, à qui nous le rendîmes, partageait, chose curieuse, une partie de ses préventions.

XXXIIe OBSERV. — Rose..., ruinée par des procès, fatigue le parquet de ses réclamations, s'obstinant à revendiquer des champs dont elle est dépossédée. Sa vanité s'exalte dans un sens religieux : elle est sainte ; Dieu le père la protége ; Jésus, sous la forme du saint sacrement, loge dans son cœur, le Saint-Esprit dans le bas de sa cuisse. Aucun lieu, même l'église, n'est digne de la recevoir. Les impies la poursuivent, ils ne sauraient l'atteindre. (*Id.*)

XXXIIIe OBSERV. — Une dame de soixante ans associe une idée de sorcellerie à tout ce qu'elle voit et entend. L'or ou l'argent qu'elle reçoit ou donne est faux, ses aliments sont épicés, on se concerte pour la tromper. (*Id.*)

XXXIVe OBSERV. — Une dame, citée par Joseph Frank, craignant une hémorrhagie, s'était condamnée à une immobilité complète. Elle évitait les garderobes pour ne pas s'affaiblir. (*Id.*)

XXXVe OBSERV. — X..., à l'aspect d'une demoiselle qu'il rencontre pour la première fois, s'éprend d'un amour qui absorbe immédiatement ses facultés. Présente, il tombe dans une admiration extatique ; absente, il concentre tout l'effort de son attention sur son image. Il la poursuit avec anxiété ; ses regards sont, du reste, les seuls interprètes du sentiment qu'il éprouve. Il se persuade, enfin, être payé de retour. Ses amis, qui le devinent, obtiennent qu'il quitte un séjour périlleux. Il s'engage et ne revient qu'après trois ans, réformé pour les suites d'une fluxion de poitrine. L'incubation de la folie n'avait été que suspendue. La jeune fille n'était plus libre. Dans un accès de fureur jalouse, X... faillit poignarder le mari. On le place à Stephansfeld. Il se calme, mais caresse en secret sa chimère, faisant des vers, écrivant lettres sur lettres. Chose étrange ! il rejetait sur les francs-maçons et les sorciers la cause de ses mécomptes. La magie, disait-il, décompose les philtres que je compose. Il se plaignait aussi amèrement des sarcasmes que lui infligeait la malveillance. (*Id.*)

XXXVIe OBSERV. — Un jeune homme, égaré par un amour malheureux, prenait pour son ancienne amante, *Marie-Adeleine*, toute femme étrangère venant dans l'hospice, et ne cessait de lui parler avec l'accent le plus passionné. (*Id.*)

XXXVIIe OBSERV. — P..., âgé de 36 ans, magistrat, perd une femme tendrement aimée. Dans sa mélancolie, il la voit parfois lui tendant les bras au milieu des nuages. Rendu au calme, il songe à se remarier ; les obstacles qu'il éprouve avivent ses regrets et provoquent périodiquement

des excitations d'ascétisme. Le Seigneur, dont il est l'élu, lui réserve une haute destinée. Sa mission est de brûler les mauvais livres. Pour la purifier, il a la tentation de brûler sa maison. Le premier, il rit des phénomènes, une fois passés. Fausse sécurité! Le 18 janvier 1836, P... dresse un bûcher dans sa chambre, l'allume et s'y installe, impassible, en expiation des fautes qu'il se reprochait. On le trouve, au bout de deux heures, aux trois quarts carbonisé. « Docteur, dit-il, à M. Madin, je vais rejoindre ma femme, je suis maintenant digne d'elle. » Un moment après, il s'affaisse et expire. Une artère principale avait été atteinte. (*Id.*)

XXXVIIIe Observ. — Auguste, né de cultivateurs peu aisés, se fait remarquer dans une administration par ses bizarreries et son assiduité au travail. Peu déférent pour ses parents, dont l'éducation n'était pas en rapport avec la sienne, il a sur l'honneur des principes tout spéciaux. Insensiblement, on remarque en lui une vague inquiétude. Auparavant communicatif, il délaisse ses camarades, sort mystérieusement, néglige sa toilette. Il avait été attiré par une femme adroite, qui, unie à un vieillard et voulant avoir un enfant pour assurer son avenir, fondait son espoir sur leurs relations intimes. Auguste s'était pris au piége d'un amour simulé. Sur le point d'être mère, sa maîtresse brisa l'instrument dont elle s'était servie. Manifestement troublé, le malheureux amant fut obligé de prendre un congé et de retourner dans sa famille. Sa raison n'y tint pas. Une nuit, il s'évade, à demi vêtu, pieds nus dans la neige, et parcourt un espace de cinq lieues pour venir assister à la naissance de son enfant. On l'arrête et il est conduit à Maréville.

Toutefois, loin de maudire la trahison, il pare l'objet de sa flamme de toutes les perfections. Leur sort va s'unir; il ne souffre pas qu'on la dise mariée; il l'appelle avec une ardeur passionnée; des objets insignifiants venant d'elle sont pour lui de précieux talismans. Ses pieds congelés suppurent, il ne les sent point. L'isolement ne tarde pas à modérer ces symptômes. Auguste aurait dû s'éloigner, il rentre imprudemment dans son bureau, et, à peu de distance, ayant rencontré sa maîtresse avec son enfant sur les bras, il renouvelle les scènes de son délire. Se proclamant marié, il traite en suborneur le véritable mari. On le réintègre à l'asile. L'image chérie est sans cesse présente à son esprit. Pour la saisir, il se précipite, sans accident, d'un premier étage. Chaste et pure, jamais son idole n'a pu être la femme d'un autre. Au désespoir d'en être séparé, il tente de se détruire. Ce fut comme la crise du second paroxysme, Auguste reprit sa vie régulière, mais les traces d'un passé douloureux ne s'effacèrent qu'à la longue. (*Id.*)

XXXIXe Observ. — M. Morel a raconté à M. Renaudin que, dans le service de M. Falret, une religieuse se croyait damnée. Elle blasphémait, se conformant au rôle que Satan lui imposait ou répétant automatiquement les paroles qu'il lui dictait. Sur le reste, raison parfaite. Son aberration avait une origine bizarre. Transportant un baquet d'eau, la croix de son chapelet y trempa. Tiens, dit une sœur qui s'en aperçut, le bon Dieu vient de prendre un bain. Cette saillie fit sourire la malade, mais, par un retour de réflexion, suscita un vif scrupule. Malgré l'absolution et les pénitences, l'inquiétude grandit et dégénéra en démonomanie.

XLe Observ. — Marguerite, 59 ans, était très-dévote. Vers l'époque critique, elle prit en aversion ses parents, supposant qu'ils cherchaient à l'empoisonner. Heureusement, trois curés, aussi purs que le soleil, avaient, pour la préserver, établi leur demeure au-dessous d'elle. Ils l'avertissaient quand la nourriture contenait des substances malfaisantes. Ses parents, convaincus de l'inutilité de leurs tentatives, s'adressèrent dès lors à l'enfer. C'est ainsi que, nuit et jour, elle est tourmentée par des légions de diables qui l'effrayent par des menaces, lui tiennent des propos obscènes et accomplissent avec elle, sous des formes honteuses, les actes les plus impurs. La bénédiction qu'elle donne les met en fuite ; mais ils réapparaissent vite ou se succèdent. Quelquefois, au lieu de démons, ce sont des spectres lugubres. Elle fait du bruit et les fantômes se résolvent en fumée. Elle ne dort guère que dans le jour. Dieu ou la Vierge, en songe, l'exhortent à la patience, lui inspirent du courage. (Macario.)

XLIe Observ. — Catherine se faisait remarquer par une piété éclairée et une conduite pure. A la suite d'une opération dans un lieu que la pudeur répugne à montrer, elle eut une double hernie inguinale. Dès lors le sentiment religieux s'exagère: elle prend un vêtement noir et s'astreint aux obligations les plus rigides. En un accès d'extase, Dieu lui dévoile ses volontés. Macérations, jeûnes; inspirée, elle prêche, avec l'exaltation du fanatisme, la foi nouvelle. On la place à Fains : sa mélancolie est douce; elle passe toutes ses heures en contemplation et en prières. Docile aux règles de la maison, on ne heurte pas ses convictions impunément. Croit-elle la religion en péril; elle ne se connaît plus. Cette exaltation augmente à l'approche des solennités ou après les crises d'extase. Il lui arrive d'invectiver l'aumônier et les sœurs, dont le zèle lui paraît tiède. (Renaudin.)

XLIIe Observ. — Mme K..., veuve d'un officier distingué, est abandonnée par un fils ingrat et reste avec une modique pension. Pour se consoler, elle s'adonne aux pratiques religieuses et aux œuvres charitables. Malheureusement, ses générosités dépassaient ses ressources. La détresse la jeta dans l'inquiétude et celle-ci engendra la folie. Elle se crée un type de culte et elle prend pour des insensés et l'aumônier et les sœurs de Fains. Dieu qu'elle a reçu la soutient; elle promet son appui à ses compagnes d'infortune, qu'elle tourmente par ses lectures et ses oraisons. A l'église, elle interrompt les exercices qu'elle tente de diriger elle-même. Aucune aberration dans les intervalles lucides. (*Id.*)

XLIIIe Observ. — M..., déjà prédisposé par une vague mélancolie ébrieuse, rencontre un libre penseur de la secte méthodiste et, dès ce moment, fait des livres sacrés, et en particulier de l'Apocalypse, sa préoccupation favorite. Bientôt, il veut tout réformer, monte en chaire et s'annonce comme le Messie. Sa femme lui semble incompatible avec son inflexible morale; il s'apprête à la crucifier. M. Renaudin, à Fains, constate trois phases successives dans l'allure de la maladie. Dans une première, M.... sans cesser de travailler à son métier de serrurier, se borne à commenter l'Ecriture et à pratiquer le culte qu'il s'est créé. Les révélations caractérisent la seconde période; il dort peu, chante des psaumes, prie et ne travaille pas. (*Id.*)

XLIVe Observ. — Une dame de cinquante-cinq ans, entrée à Maréville le 9 décembre 1850, avait eu, au retour d'âge, quelques difficultés de famille. On voulait la ruiner, elle fit résistance et, de dépit, ses parents se sont entendus avec un voisin, qui lui a donné un sort. Vouée, dès lors, au démon, c'est cet esprit malin qui, logé dans son corps ou dans sa tête, tantôt lui lance des coups qui ébranlent toute son organisation et tantôt lui dicte ce qu'elle doit dire. Les remèdes ne font qu'irriter le diable. Elle brûle ses effets, casse les vitres; il a agi en elle. Parfois, il lui débite des bêtises qui la font rire. (*Id.*)

XLVe Observ. — Un vigneron crédule assiste à la prédication d'un fougueux missionnaire. L'effrayante peinture des tourments de l'autre vie lui cause un si profond ébranlement, qu'il s'imagine ne pouvoir, lui et sa famille, échapper aux brasiers éternels que par le *baptême de sang*. Sa femme s'étant à peine soustraite à sa fureur, il immole ses deux enfants. Pendant son procès, il égorge, dans le même but de rédemption, un criminel, son compagnon de cachot. Placé à Bicêtre, bientôt il se persuade que sa mission, en qualité de *quatrième personne de la Trinité*, au-dessus des atteintes de tous les potentats, est de sauver le monde par le *baptême de sang*. Sur tout le reste, la raison est correcte. Dix ans d'étroite réclusion ont amené un calme rassurant. On se hasarde à le laisser circuler librement dans les cours. Quatre ans se passent sans qu'on eût à regretter cette condescendance; mais, tout à coup, une veille de Noël, méditant un terrible sacrifice expiatoire, il s'arme d'un tranchet, en porte un coup au surveillant, M. Pusin, qui, heureusement, n'eut qu'une légère blessure, et tue à côté de lui deux aliénés. (Pinel.)

XLVIe Observ. — Une dame, dont l'idée du démon était la préoccupation exclusive, grondait ses domestiques qui avaient assisté à un jeu de marionnettes, sous prétexte que le diable préside à cet amusement populaire. Cet esprit malin passe dans la légende pour avoir bâti le pont de Chatou. Elle refuse, comme ensorcelés, des meubles qui, lui arrivant par la Seine, avaient passé sous ce pont. Un motif analogue lui fait interdire à son mari tout négoce avec les habitants de Louviers, où les sorciers, disait-on, avaient fixé leur séjour. Le nom du diable, prononcé devant elle, lui semblait de sinistre augure; elle rougissait et pâlissait tour à tour. Hors ce point, sa raison était complète. (*Id.*)

Nous avons multiplié les exemples, sans épuiser les types. Dans leurs chapitres des monomanies, les auteurs en font figurer beaucoup dont la circonscription n'est pas parfaitement nette. Bien que nous ayons eu soin de les éliminer, quelques-uns de ceux que nous leur avons empruntés peuvent former matière à doute. Souvent déjà nous l'avons remarqué, notamment à l'égard de l'hypochondrie, il faut distinguer les vraies conceptions monomaniaques, point de départ de la systématisation, des idées plus ou moins fixes en apparence, mais qui ne sont, en réalité, que des dépendances d'un état général. Cette distinction

n'a pas toujours été faite. De là, dans la théorie et la classification, des appréciations vicieuses et de fâcheuses dissidences.

Plusieurs cas montrent, dans sa formation la plus simple, le délire systématisé. Celui d'abord de cette jeune fille qui, sortant de chez sa tante, se figure qu'elle peut avoir, à son insu, dérobé quelque chose. Le sentiment de scrupule, naturellement développé, s'exalte, et, à propos de mille autres objets, suscite les mêmes appréhensions (16[e] obs.). Le fait de la religieuse riant d'une plaisanterie irrévérencieuse est surtout saillant. Elle considère cet oubli comme une grande faute, s'en alarme, songe à la damnation et se nourrit de cette terreur (39[e] obs.). Il suffit d'être fortement préoccupé pour qu'une impression insignifiante opère ainsi de sérieux ravages. Nous avons cité ailleurs une dame qui se reprochait en secret d'avoir, en mariant sa fille, pesé peut-être sur son acquiescement. Huit jours après le mariage, les époux donnent un repas à des amis. Elle ne fut ni invitée, ni prévenue. C'en fut assez, pour qu'en l'apprenant par voie indirecte, elle crût à l'hostilité de sa fille et ne voulût point être consolée. De même d'un jeune homme dévot qui, une nuit, traversant avec une maîtresse une ruelle étroite, passe sous le cou d'un cheval attaché à la porte d'un marchand de vin. Sa liaison, sans doute, entretenait du trouble dans sa conscience. Ému après coup, il réfléchit que le cheval pouvait être *morveux*, avoir déposé sur lui du virus infect, et que lui-même était exposé à la maladie. Bientôt l'approche d'un chien lui causa la même crainte à propos de la rage, et le voilà changeant, vendant, donnant, lavant ou brûlant sa garde-robe, et scrutant, une à une, toutes les parties de son corps pour y découvrir des indices de morve ou de rage.

La filiation se dévoile également dans ses transformations les plus complexes, dans sa logique la plus bizarre. Plus les phénomènes sont anormaux, plus, lorsque la croyance est affermie, se fait sentir le besoin d'explication. L'induction naturelle ne suffisant plus, le malade accepte, sans contrôle, les conceptions les plus étranges, et, sa personnalité intervenant, il en arrive quelquefois à une présomption de soi-même qui, bien qu'elle en découle, semble peu concorder avec les premiers symptômes. Il n'est persécuté que parce qu'on le redoute ou le jalouse. S'il entre dans la sphère politique ou religieuse, il s'arroge volontiers une mission de réformateur, de vengeur ou d'apôtre. Sur cette pente des rêves en Espagne, qui fait comme l'essence de notre organisation morale, le chemin est facile. Longtemps en butte à un complot affreux, O..., à force de méditer le châtiment des coupables, devient procu-

reur général et lance de foudroyants réquisitoires (3e obs.). P..., fatigué des lenteurs et des dépenses d'un procès inextricable, maudit le dédale des lois, il aspire à les changer, et ne cesse d'assaillir les autorités de ses démarches et de ses écrits (14e obs.). A... attribue à une conjuration l'assassinat du duc de Berry. Son imagination en forge le roman; il articule le nom des complices, met à nu leurs menées, et, persuadé d'avoir rendu à l'État un éminent service, il se complaît dans l'idée que, pour récompense, il a reçu un don spécial : sous sa main, *tout devient or* (19e obs.). Parmi ses ennemis, P..., compte des membres de sa propre famille. Ne pouvant l'empoisonner, ils ont eu recours aux démons, mais on saura *le distinguer* et lui rendre justice (20e obs.). M... redoute des brigands armés; il sent dans ses entrailles les ravages du poison; on veut se défaire de lui, parce qu'il domine par son génie, qu'il est *Apollon* et *César* (24e obs.). X..., dans une condition analogue, lit un article de journal où il est question du *faux Dauphin*. Ses doutes sont éclaircis. Il est fils de Louis XVI, roi, par conséquent, ordonne, menace, etc. (25e obs.).

De telles prétentions jurent avec les antécédents et la naissance ; les monomaniaques ne sont pas embarrassés pour si peu. Celui que le fils de Louis XVI avait cru son père, l'avait tout simplement sauvé des dangers de la révolution. P... (5e obs.) soutient qu'on a falsifié son acte de naissance. Nous avons eu à Bicêtre un aliéné qui, plein de reconnaissance pour *son nourricier* (son père), se disait bâtard du grand homme, dont sa mère, qu'il ne craignait pas de calomnier, aurait été la maîtresse.

Certains malades sont mystérieux. On les interroge; ils dédaignent de répondre; car on sait ce qu'ils pensent, ce qu'ils sont, ce qu'ils ont fait. L'irritation et la défiance leur dictent ce silence. P... (29e obs.) s'étonnait qu'on lût ainsi dans sa pensée, qu'on répétât ce qu'il se disait à lui-même, mais la chose était réelle. Pour le plus grand nombre, les plaintes et les récriminations sont incessantes. Quelques-uns se résignent, voyant, dans les avanies qu'on leur suscite, une confirmation de leur puissance. « Bon, se dit X..., mes ennemis me craignent, ce redoublement de haine témoigne de mes succès. » (7e obs.) « *Ils se sont trompés*, s'écrie un autre en souriant lors de son entrée à Bicêtre, *j'ai vu l'étoile,* » bouclier symbolique qui le rendait invulnérable.

Sur 45 malades relatés plus haut, deux seulement ont guéri, l'un solidement à la suite d'une fièvre intermittente, l'autre grâce à l'éloignement de la cause et à l'opiniâtreté du travail. Quelques-uns parais-

sent être tombés insensiblement en démence. Un a succombé à la phthisie. Un monomane religieux immole, dans l'intérêt de leur salut ses enfants d'abord, puis à l'hospice, par le même mobile, et bien des années après, deux aliénés (45ᵉ obs.). Un seul a terminé ses jours par le suicide, dans des circonstances dramatiques (37ᵉ obs.).

Le vrai délire partiel systématisé est donc très-grave. Sous ce rapport, le résultat de l'expérience confirme, on le voit, les prévisions de la théorie. Nous pourrions, nous abstenant d'insister, passer outre à l'étude du délire instinctif. Mais nous croyons devoir auparavant analyser plusieurs de ces lypémanies concentrées sur la nature desquelles l'opinion est encore incertaine, et spécifier aussi certaines variétés qui, par leur fréquence ou l'analogie de leurs symptômes, méritent que nous nous y arrêtions un instant, l'hypochondrie entre autres.

RELATION
SUR UNE ÉPIDÉMIE D'HYSTÉRO-DÉMONOPATHIE
EN 1861,

Par le docteur A. CONSTANS,
Inspecteur général du service des aliénés.

(Rapport à la Société médico-psychologique, par M. DELASIAUVE.)

Messieurs,

Vous nous avez chargés, MM. Baillarger, Lunier et moi, de vous faire un rapport sur la candidature de M. le docteur Constans, inspecteur général du service des aliénés. Les fonctions élevées que remplit cet honorable confrère, l'expérience qu'il a acquise dans un exercice remontant à huit années déjà, et les services qu'il a rendus aux malheureux atteints de folie, notamment en présidant à l'érection, spécialement confiée à ses soins, de deux asiles, l'un à Bonneval (Eure-et-Loir), l'autre à l'abbaye de Prémontré (Aisne), suffiraient certainement pour lui créer des titres à l'honneur qu'il sollicite de compter parmi les membres résidants de notre Société. Il aurait aussi, pour les appuyer, cet esprit d'équité et ce caractère conciliant auxquels chacun se plaît à rendre hommage. Mais, indépendamment de ces divers mérites, M. Constans a publié, sur l'épidémie hystéro-convulsive qu'il a officiellement étudiée sur les lieux, à Morzines, un mémoire important et sur lequel, bien que la plupart d'entre vous l'aient lu et apprécié sans doute,

mon devoir, en ce moment, est de fixer votre attention d'une manière particulière (1).

Vous êtes familiers avec ce genre de symptômes. Si le progrès des lumières a tari la source de ces grandes contagions morales qui ne sévissent plus qu'à des intervalles éloignés et dans des localités plus ou moins circonscrites, il fut des époques d'ignorance et de crédule superstition où, en quelque sorte endémiques, et se propageant rapidement, elles exerçaient d'effrayants ravages sur des populations entières. L'histoire nous a transmis, à cet égard, les relations les plus explicites, que notre savant collègue, M. Calmeil, a parfaitement résumées dans son bel ouvrage sur la folie depuis la Renaissance. Avec des physionomies variant suivant les temps, les pays et les circonstances, les mobiles sont communs. Une susceptibilité nerveuse, la frayeur, des croyances aveugles, le fanatisme, l'enthousiasme, tels sont, dans des proportions inégalement mélangées, les éléments qui contribuent, avec l'imitation, au développement de la perturbation morbide. Nous les retrouvons dans deux épidémies que, d'après des journaux de médecine mentale allemands, nous avons signalées dans la *Gazette hebdomadaire* (1854, p. 1069; 1856, p. 225). L'une, qui s'est étendue, au commencement de ce siècle, dans plusieurs districts de l'Autriche et de la Bohême, avait pour principal caractère la fureur des conversions et des exorcismes. Elle devait son origine aux prédications exaltées d'un jeune prêtre mystique, Pöschl. Les sectaires étaient devenus si turbulents et si nombreux, ils circulaient à travers les villes et les plaines en masses si compactes, qu'on fut obligé, pour les réprimer, d'intervenir avec une véritable armée. Plusieurs fois emprisonné, Pöschl succomba dans une maison de fous. La seconde, qui s'est plus récemment manifestée en Finlande, présenta avec celle d'Allemagne de frappantes analogies. On ne voyait, de tous côtés, dans les rues et les églises, que convulsionnaires, s'agitant dans les contorsions et saisis, à l'exemple d'un certain prévôt Laestadius, de la manie des lectures et des prêches. Aucun sexe n'était épargné. A Morzines, si les hommes n'ont pas été exemptés, l'hystéro-démonomanie, nom employé par l'auteur, a surtout choisi ses victimes parmi les enfants et les jeunes filles.

M. Constans donne d'abord une idée du pays et des habitants. C'était un sol préparé. Morzines, dans l'ancien Chablais, fait aujourd'hui partie du département de la Haute-Savoie. Sa population n'est pas moindre de 2000 âmes, mais disséminée en une dizaine de hameaux. Au fond

(1) Un vol. in-8. Paris, Adrien Delahaye, place de l'École-de-Médeciue.

de l'étroite vallée d'Aulph, ouverte seulement au vent du nord-est que refroidissent, au passage, les glaciers de la Suisse, la commune est surtout, matériellement et moralement, déshéritée par la difficulté d'accès. Exportation, importation y sont également onéreuses. Toute la partie virile émigre huit mois de l'année. Point de demeure fixe. La famille vit pêle-mêle, à côté des animaux, dans de mauvais chalets, tantôt au pied, tantôt sur la pente ou au-dessus des montagnes. L'hiver, on étouffe de chaleur dans la seule pièce basse, sans air et sans lumière, où chacun se casemate; on est glacé dès qu'on franchit la porte. La nourriture se réduit à une farine, mal blutée, d'orge ou d'avoine, à des pommes de terre, du lait, du fromage et des viandes enfumées. Par exception, en été, on tue quelques chevreaux ou des veaux tout jeunes. L'eau pure, mais toujours froide, sert de boisson habituelle. C'est un luxe réservé à certaines maisons qu'un cidre aigre de pommes sauvages. Le salaire gagné au dehors forme, en effet, un appoint à peine suffisant à la pénurie des ressources locales.

Le sort du clergé est assuré par des fondations. Il y a, à Morzines, un curé et deux vicaires-régents, dont l'un faisant fonction d'instituteur communal. L'instruction, cependant, y est si restreinte, qu'un dixième seulement de la population adulte sait lire et écrire. La pauvreté de l'intelligence s'unit ainsi à la souffrance du corps pour accroître la dégradation. La plupart des organisations sont à ce point fragiles que le choix est forcément limité dans le recrutement militaire et que la caducité s'annonce par des signes précoces. On ne saurait non plus s'étonner que là dominent les préjugés les plus grossiers et les plus incurables. Dans la Savoie, et nominalement à Morzines, où, en 1707, aurait régné une affection semblable à celle d'aujourd'hui, le présent serait un legs traditionnel du passé. Boguet, juge à Saint-Claude, disait à la fin du dernier siècle : « La Savoie nous envoie une infinité de per- » sonnes qui sont possédées des démons; les principaux sorciers que » nous avons fait brûler en étaient originellement sortis. »

D'après les informations de M. Constans, le mal aurait débuté, le 14 mars 1857. Perronne T..., âgée de dix ans, au moment de sa première communion, ne parlait que de son bonheur. Sortant de l'église, où elle s'était confessée, elle vit retirer de la rivière une petite fille qui avait failli se noyer. Quelques heures après, étant à la classe, elle tomba comme morte sur son banc. Cet accident se répéta à l'église, chez elle et ailleurs, d'une manière assez rapprochée. En mai, une de ses camarades, M..., gardait les chèvres avec elle. La voyant perdre connaissance, elle-même s'évanouit à son tour. Leurs crises depuis furent fréquentes

et se modifièrent. Peu à peu l'extase remplaça l'anéantissement. Immobiles, les yeux tournés vers le ciel et les bras étendus, on eût dit qu'elles ouvraient et refermaient une lettre. C'était effectivement la Sainte-Vierge qui, prétendaient-elles, leur écrivait des chôses aimables et leur montrait le Paradis. Les enfants subirent une autre phase : elles gesticulaient, parlaient, criaient, juraient, se contournaient les membres et faisaient des prédictions. Perronne, par exemple, annonçait que les deux sœurs de M... auraient la maladie dans trois semaines et M... que le père de Perronne, atteint aussi, en mourrait, faits qui se seraient réalisés. Elles accusaient encore une vieille femme des Gest ou un sieur Chauplanaz, de leur avoir donné le mal en les touchant.

Prise à la fin de mai, la jeune sœur de M... avait la manie de se sauver de la maison et de grimper sur les arbres. Cela durait depuis dix-huit mois, lorsqu'un jour, le père, feignant une colère violente, la saisit par le pied comme pour la précipiter du haut d'un prunier où elle était perchée. Elle eut peur, promit de se *déprendre* et de ne plus remonter. Elle fut guérie. Quant à Julienne, l'aînée, sentant quelque chose qui l'étranglait, elle attribuait cette constriction à sept diables qu'elle nommait. Elle et M... furent exorcisées sans succès. Les accidents, rebelles à tous les remèdes, cessèrent spontanément, à la longue.

La mère de Perronne, deux de ses sœurs, son frère Joseph, ex-séminariste, âgé de douze ans, leur père furent successivement atteints. Celui-ci n'eut pas de convulsions, mais il mourut de tristesse et d'étisie. Joseph se serait hissé, la tête en bas, sur la flèche d'un énorme sapin et en serait descendu de même. Dans l'espace de huit mois, l'influence morbide s'étendit à vingt-sept personnes, avec ou sans prodromes, plusieurs offrant d'emblée des hallucinations et de véritables accès hystériques. Il était rare que les malades ne rapportassent pas leur affection à un maléfice, soit du diable ou de quelque sorcier qui les aurait regardés ou touchés. Cette croyance ne tarda pas à se généraliser et, ce qui est plus fâcheux, c'est qu'on ne se bornait pas à des incriminations banales, mais qu'il suffisait d'un soupçon ou d'une vengeance pour exposer à l'animadversion publique une foule de citoyens inoffensifs.

En éclairant les esprits, on eût conjuré une propagation dangereuse. Par malheur, ceux sur l'ascendant desquels on eût pu compter, imbus des idées populaires, tenaient un langage et une conduite plus capables d'exagérer que de réfréner les écarts des imaginations. En dépit des conseils de son évêque, le bon curé, persuadé de la surnaturalité des symptômes, prodiguait les exorcismes et les prières. D'autre part, des gens plus ou moins lettrés, s'étant arrogé la mission officieuse d'une

enquête, concluaient avec assurance, dans un double rapport, que l'enfer seul pouvait produire une agitation qui, en dehors des crises, laissait intactes la raison et la santé générale. Une cure, d'ailleurs, s'effectuait-elle, ils en décernaient, sans distinction, l'honneur aux pratiques anormales du culte.

On se figure aisément quel véhicule devait naître de telles dispositions. La crainte, l'imitation, les récits étranges, les interprétations ridicules, l'indignation contre les auteurs prétendus des manœuvres diaboliques, les prédictions, les conjurations religieuses, tout cela fomentait la surexcitation et multipliait les malades, dont le nombre, à la fin de 1860, s'élevait à 110. Néanmoins, une période de rémission s'était déclarée. Il ne restait plus qu'une quarantaine de sujets ayant des paroxysmes, moins rapprochés et moins intenses. Un événement, d'où l'on attendait le salut, ramena le péril. Aux environs résidait un prêtre interdit, transformé par la haine en suppôt de Satan. Un magnétiseur conçut la pensée de l'*envoûter*. Devant la foule réunie, dans une chapelle en ruines, il éventre un chien, larde son foie de coups de lance et l'enterre, avec force simagrées, au milieu des malédictions. Les blessures étaient censées reçues par le prêtre félon, qui n'avait plus qu'un jour à vivre. Une des assistantes se persuada, en effet, qu'il était mort, devenu diable et qu'il la possédait en compagnie de ses pareils. Elle sentait quand c'était lui qui la *travaillait*. Cet exemple fut le signal d'une recrudescence dans les attaques et de l'apparition de nouveaux cas.

Le gouvernement s'émut, enfin, et M. Constans fut envoyé, en avril 1861. Sa position était délicate. On était fort enclin à traiter comme impie et complice quiconque luttait contre d'aveugles tendances. Jean Berger, un des suspects, faillit périr dans une émeute, et l'on proclamait hautement que, tant qu'on n'en aurait pas brûlé trois ou quatre autres sur la place, la maladie ne finirait pas.

Après bien des recherches, M. Constans parvint à découvrir toutes les convulsionnaires; elles étaient encore soixante-quatre, dont quarante-trois célibataires. La plus jeune avait huit ans, la plus âgée cinquante-huit, quatorze en avaient dix-huit, au-dessus ou au-dessous le chiffre le plus élevé ne dépassait pas six. Parmi les femmes mariées, plusieurs étaient enceintes ou le sont devenues. La grossesse a paru à notre confrère sans influence notable. Il n'est survenu également ni plus d'avortements, ni plus de mortalité à la naissance; quelques mères ont dû cesser de nourrir.

M. Constans partage ses hystéro-démonopathiques en deux ca-

tégories, selon qu'elles étaient déjà hystériques ou qu'elles avaient été frappées au milieu d'une santé apparente. L'aspect des premières est généralement maladif, mais, bien que les secondes en diffèrent sous ce rapport, les changements subis par elles se dévoilent aux yeux attentifs. Leur regard est inquiet, leur caractère morose, leur humeur fantasque et inégale. Dans leur nonchalance, elles ne savent à quoi se fixer, aimant les réunions, où mutuellement elles s'exaltent. Sommeil léger, appétit capricieux. Le café noir, dont elles abusent, est le seul aliment qui ne les fatigue point.

Une fois établies, les crises se renouvellent à la moindre excitation : impression désagréable, vue d'un étranger, mot choquant, souvenir religieux, douleur gastralgique, simples borborygmes, etc. Dans le principe, elles affectaient une forme mixte entre l'extase, la catalepsie et le somnambulisme ; au degré près, celles dont M. Constans a été témoin se caractérisaient toutes par la prédominance de la réaction convulsive. C'était d'abord une sorte de tremblement choréique avec expression de frayeur ; puis succédaient l'agitation désordonnée, les cris, les jurements. Leur adressait-on la parole. « Ah ! disaient-elles, tu crois, b... d'incrédule, que nous n'avons qu'un mal d'imagination ! Nous sommes des damnées, s... n... de D... ! des diables de l'enfer. » Si l'interlocuteur était un médecin, elles ajoutaient : « tes s... médecines ne nous guériront pas. Il nous faut des saints prêtres, des évêques... » Aucune démonstration érotique. L'accès, de vingt à trente minutes, se terminait par le ralentissement graduel des mouvements saccadés et une éructation de gaz. La figure, un moment stupéfaite, reprenait, peu à peu, sa vivacité normale. Quand elles se souvenaient, le diable avait tout fait ; il avait parlé par leur bouche, frappé par leurs mains, étant plus fort qu'elles. Celui-ci interpelé : « qui retient la fille ? répondait, moi ou B... ou C... — S'il la déprendrait ? Dans un quart d'heure. — Si elle mangerait ? non. — Pourquoi ? parce qu'elle ne doit pas manger de ton s... fromage, de ton s... pain. Donne-lui du bon café, du bon pain blanc, de la bonne viange et elle mangera. »

Parmi ces symptômes communs, quelques particularités ont été notées. Br..., vieille hystérique, sent des bêtes (diables) qui lui piquent le visage. — B... aboie ; dans sa pensée, le mal vient d'un verre de vin bu en compagnie des fauteurs de maléfices ; elle vomit et reconnaît à l'odeur ce même vin, avalé depuis trois ans. — G... décrit, en se balançant d'arrière en avant, des arcs de cercle de plus en plus rapides et étendus jusqu'à ce que la tête frappe le dos et la poitrine. — V... saute et se jette par terre en criant, gesticulant et jurant. Passé dix heures

du soir, elle n'a plus de crises. Elle en aurait une si elle se couchait auparavant. En promenade, on est obligé de la porter jusqu'à un certain point; au delà elle marche comme tout le monde. Marie B... fut un jour prise d'un besoin irrésistible de courir.

Les hyperesthésies ont été rares, sauf la céphalalgie et la gastralgie, celle-ci, d'ailleurs, fréquente dans le pays. L'anesthésie, constante et souvent générale, eut cela de particulier qu'elle commençait et finissait avec la crise. On piquait ou pinçait impunément les parties convulsées. Le froid, cependant, pouvait être difficilement toléré. On a remarqué aussi que les lèvres et la muqueuse nasale restaient sensibles au contact d'une plume, de l'ammoniaque, du chloroforme, et que les sens acquiéraient une finesse ou un mode de susceptibilité insolites.

M. Constans considère comme un fait exceptionnel l'abolition complète de la connaissance. Les malades voient, entendent, répondent et savent très-bien esquiver les périls. A Morzines, il ne s'est point produit de tentatives de suicide, ni, malgré l'appareil des menaces, de fréquents actes de violence. Un diable moins méchant désarmait quelquefois celui qui poussait à faire du mal.

En traçant sa relation, l'auteur a eu spécialement les femmes en vue. Les hommes, en infime minorité, pour la plupart maladivement prédisposés, ont d'ailleurs éprouvé des accidents moins graves et tenant quelque chose de la suffocation hystérique. T... a plutôt eu des appréhensions que des crises. Il souffrait de gastralgie et est mort dans un état de lypémanie confirmé. — P..., contrarié de la maladie d'une sœur et surtout de celle de ses bestiaux qu'il avait été forcé de vendre, après avoir bu en foire, fut pris de convulsions et probablement d'hallucinations. Il voulait se sauver sans cesse. Une envie irrésistible de boire, signalée par de l'inappétence et des douleurs d'estomac, succéda périodiquement à ces premiers symptômes. N'était-ce pas de la dipsomanie? M. Constans en fait lui-même la remarque. — Chez B..., ivrogne de profession, il lui paraît vraisemblable que les crises prétendues étaient aussi des accès de folie ébrieuse. — L..., dont nous citons le cas dans ce numéro même, était encore, avant tout, un lypémaniaque. — Enfin X..., qui se croyait *pris comme ses filles*, tombait dans un engourdissement profond. Il sentait, entendait et ne pouvait faire un mouvement. Cette prostration durait plusieurs jours. Comme son visage était congestionné, M. Constans lui conseilla des sangsues et du sulfate de quinine qu'il suppose lui avoir été profitables.

M. Morel, dans son beau livre *Des dégénérescences*, mentionne l'hérédité parmi les causes les plus puissantes des désordres psychi-

ques et cérébraux. Il résulte d'un tableau dressé par M. Constans la confirmation de cette règle, 59 malades sur 120 ayant eu dans leur parenté des membres atteints d'états névropathiques mal définis. L'imbécillité et l'idiotie sont communes à Morzines.

Une vérification importante a été opérée par M. Constans. Dans cette épidémie comme dans celles du même genre, les récits merveilleux n'ont pas manqué. Un enfant de six mois aurait dit au milieu de ses convulsions « *papa, maman, mon Dieu, que je souffre !* » Des malades auraient parlé des langues inconnues, répondu en allemand, en persan, en latin. De Genève, à quinze lieues, une fille aurait entendu le carillon des cloches de Morzines, sonnant un baptême. D'autres auraient étonné par leurs prédictions ou le rappel d'événements passés, par le déploiement de leur agilité ou de leur force musculaire, par l'avertissement mystérieux de la présence du prêtre ou d'un donneur de mal, etc. En remontant aux sources, le prestige a disparu. Tous ces faits sont faux, exagérés ou mal interprétés. M. Constans a pu se convaincre par lui-même de la fertilité de l'imagination populaire. Un paysan avait conçu l'idée de faire allaiter un chevreau par une chienne. Il affirme en plaisantant qu'elle est sa mère et qu'elle l'a engendré par maléfice. Plus de vingt personnes ajoutent foi à cette farce. On va répétant que, dans une visite de M. Constans, une petite fille de huit ans lui a énuméré les détails les plus intimes de sa vie, qu'une femme a parlé arabe devant lui. Celle-ci a tout simplement répondu en français avec un accent étranger. La petite fille est une fable. Notre confrère a voulu voir l'arbre où T... se serait tenu, les pieds en l'air et la tête renversée, sur l'extrémité de l'aiguille. Sa hauteur, disait-on, était de 50 mètres, il n'en avait que 25. L'aiguille est courte, les branches compactes et volumineuses. D'autre part, la mère, seul témoin, n'aurait aperçu, dépassant la cime, que les extrémités des jambes. Il a suffi d'une coïncidence pour accréditer les prophéties. Neuf fois sur dix, elles ont été en défaut. Masqué derrière le médecin, le prêtre n'a jamais suscité de crise ni même été soupçonné. En somme, la théorie de la possession reste sans base. L'épidémie de Morzines n'a rien manifesté qui ne s'explique par des causes naturelles ou qu'on ne retrouve dans les névroses extraordinaires. Aussi M. Constans conclut-il, comme Marescot dans son rapport sur Marthe Brossier : « *A naturâ multa, plura ficta, à dæmone nulla.*

Qu'on ait eu affaire à des symptômes pathologiques, un médecin n'en saurait douter. Esquirol, M. Calmeil n'ont point hésité à classer, parmi les aliénés, les convulsionnaires et les démoniaques des siècles

précédents. Par des motifs semblables, l'auteur a porté sur ceux de Morzines le même jugement. Au moindre malaise, l'agression présumée du diable s'est traduite avec toutes ses conséquences; elle a jeté, dans des âmes terrifiées et crédules, la perturbation et l'égarement. De là, cette persuasion inébranlable relativement à la possession, ces illusions viscérales, ces dépressions hypochondriaques, ces spasmes convulsifs qui constituent le caractère fondamental de l'affection.

Bien constater le mal était, nous l'avons vu, une tâche laborieuse; essayer d'y obvier, en suivant les inspirations de la science, n'exigeait pas une détermination moins ferme. Fort de l'ascendant puisé dans sa mission, M. Constans, tout en gardant de sages ménagements, a su lutter victorieusement contre les obstacles. On conçoit *à priori* l'inutilité du traitement pharmaceutique. Outre la défiance qui, chez les uns, eût nui à son exécution et, chez les autres, paralysé ses effets, il n'apparaît guère que de simples agents physiques puissent modifier sérieusement une situation d'essence toute morale. M. Constans s'est donc abstenu de médicaments, sinon, à titre d'auxiliaires, dans quelques circonstances exceptionnelles.

L'épidémie trouvait son propre aliment dans le foyer où elle avait pris naissance. C'est là qu'il fallait l'atteindre. Les exorcismes, le magnétisme, les pèlerinages avaient pu opérer quelques soulagements, pour la plupart précaires. Mais ce faible bénéfice était balancé par l'inconvénient beaucoup plus grave de perpétuer, avec la croyance, la propagation morbide. M. Constans comprit l'opportunité de vaincre directement les préjugés, ou au moins de leur opposer des contre-poids efficaces. L'intimidation comptait des succès décisifs. Elle devint pour lui une première arme. Sur sa demande, le gouvernement mit à sa disposition une brigade de gendarmerie et un petit détachement d'infanterie témoignant de la résolution où l'on était d'en finir avec cette succession indéfinie d'extravagances.

Le respect seul imprimé par ces militaires eut un double avantage immédiat: il mit en fuite les charlatans et, écartant l'épée de Damoclès suspendue sur la tête des gens sensés, il rendit plus timides les faiseurs de caquets et de menaces. M. Constans ayant, en même temps, fait circuler le bruit que la gendarmerie emmènerait quiconque troublerait les offices ou l'ordre extérieur, il n'y eut plus de crises dans l'église ni dans les rues. Ce procédé réussit de même à l'honorable inspecteur auprès de six furieuses qui l'avaient assailli dans une de ses visites. Il put les revoir sans qu'aucune bougeât parce que, d'avance, on leur avait suggéré la crainte d'être emprisonnées. Une autre se sentant

très-surveillée et ne voulant pas entrer à l'hôpital resta calme toute une semaine. Ainsi d'une dernière préoccupée de la délivrance de son mari, préventivement arrêté et rendu à la liberté sous caution.

Comme seconde ressource s'offrait l'isolement. M. Constans essaya d'utiliser en ce sens l'hôpital de Thonon. Malheureusement on ne put, à son gré, réaliser des changements assez complets pour rapprocher le milieu ambiant des conditions d'un asile d'aliénés. Le résultat ne répondit pas à son attente, le contact trop libre des malades, des religieuses et de l'aumônier détruisant en partie le profit qu'il s'était promis de l'éloignement du pays et de la famille. Une sorte de lazaret moral où, sitôt atteints, les malades seraient soustraits à de funestes influences, tel serait son idéal; c'est aussi celui de M. Bouchut. En attendant, il conviendrait au moins d'approprier à cette destination un quartier spécial dans un asile d'aliénés. Le nom seul du lieu, la discipline aidant, procurerait, sans contredit, plus d'une guérison, et il n'est guère de diables que de bonnes douches ne missent en fuite.

Pourtant, M. Constans ne renonça pas à son système de déplacement. Après avoir obtenu le changement du curé, dont le zèle, peu éclairé, agissait en contre-sens des vues médicales, il continua à disséminer les malades, leur laissant l'option entre les petits hôpitaux des départements ou une absence volontaire. A un moment donné, il ne resta plus que quatre femmes avancées dans leur grossesse et qu'on isola le plus qu'il fut possible. M. Constans apprit qu'au bout d'un mois, parmi une vingtaine de refugiées à Lausanne, une seule crise s'était déclarée. Il est remarquable, d'ailleurs, que, pendant son séjour à Morzines, qui dura trois mois, il ne se produisit ni un seul cas nouveau, ni une rechute. Que s'est-il passé après son départ? Contrairement à ses recommandations expresses, les malades sont aussitôt rentrées. Les rechutes alors s'étant multipliées, on se vit contraint d'avoir recours à de nouvelles expulsions. En décembre 1862, sauf une femme, tombée dans une folie hallucinatoire, il n'existait plus d'hystéro-démonopathiques. Pour plusieurs, le niveau intellectuel aurait baissé. M. Constans persiste à croire, et nous sommes de cet avis, que l'isolement, en pareil cas, est le moyen le plus efficace (1).

(1) Une seconde recrudescence aurait de nouveau rendu nécessaire la présence de M. Constans à Morzines. Pour continuer le fruit de sa mission, efficace comme la première fois, il aurait obtenu du ministre, que le pays fût soumis, pendant une année, à une surveillance médicale spéciale. Ce poste de confiance a été dévolu à un jeune aliéniste fort distingué, M. le docteur Kuhn, médecin adjoint à l'asile de Pau.

Notre confrère ne pouvait oublier la prophylaxie. S'il est beau de guérir, il est meilleur de préserver. Les causes étant connues, les indications en découlent. Par des communications faciles, ouvrir le pays aux améliorations agricoles, au commerce et à l'industrie, cette réforme est la plus urgente. Des essais ont prouvé que le sol n'était point infertile. Les Romains y ont élevé des chevaux, il y a des terrains secs que l'on pourrait aisément irriguer. L'instruction viendrait parallèlement sur une large échelle : aisance, activité, science et expérience, tout est là.

En terminant, M. Constans aborde un problème que l'on s'est posé souvent : celui de la responsabilité. Inutile de dire qu'il le résout d'une manière négative. La question a pu paraître douteuse pour les hystériques ordinaires, pour certains hallucinés ayant conscience de leurs fausses sensations. Il y a ici un élément de plus, un mouvement désordonné et impérieux qui, maîtrisant la volonté, rend l'acte fatal et l'homme irresponsable ; tout méfait grave réclame une maison d'aliénés, non une prison.

Nous avons insisté à dessein sur le travail du savant inspecteur. Il nous a paru digne d'intérêt d'étudier à nos portes, aujourd'hui chez nous, une de ces affections qui semblent le propre des époques ou des contrées barbares. M. Constans n'en a pas seulement tracé un exposé exact. Ses appréciations portent le cachet de la maturité et de la justesse. Ce qui nous a surtout frappés, ce sont les mesures énergiques et sages qu'il a prises et qui ont été couronnées de succès. En dépit ou plutôt à cause des exorcismes, le fléau, depuis trois ans, faisait des progrès continuels. Chaque cérémonie grossissait le chiffre des victimes. Il s'arrêta dès que la science fut écoutée et suivie. Grand exemple, messieurs, et qui montre dans quelle voie est pour l'humanité le salut ! En admettant dans ses rangs l'honorable confrère qui l'a donné, la Société n'aura, nous l'espérons, qu'à s'applaudir de ce choix. Aussi est-ce avec satisfaction et confiance que votre commission vous propose d'accueillir sa candidature par un vote favorable.

DE LA MONOMANIE DES GRANDEURS CHEZ LA FEMME.

En rendant compte autrefois de la thèse de M. Broc sur la *Mégalomanie*, nous avons abordé plusieurs points de la monomanie des grandeurs. M. Broc avait bien indiqué la plus grande fréquence chez les hommes, mais il avait laissé dans l'ombre les différences qui existent

entre les monomanes ambitieux selon le sexe. Dans son livre, *Études médico-psychologiques sur l'aliénation mentale*, M. Renaudin les a nettement indiquées. Nous reproduisons ce passage qui, en même temps qu'il comblera une lacune de notre travail, sera un légitime hommage rendu au savant éminent qui vient d'être enlevé à la science. B.

.... C'est la monomanie des richesses qui prédomine chez les femmes. Elles ont équipages et laquais, aspirent à d'illustres alliances ou sont issues de familles princières. Dans le monde, elles sont les ennemies des mésalliances, et nous les voyons souvent sacrifier un sentiment affectif aux perspectives d'un luxe capable de satisfaire leurs caprices. Plus âgées, elles deviennent avares, calculatrices, pour exhaler autour d'elles une odeur de banque. Ce travers est un écueil de la moralité chez un grand nombre, comme il anéantit la raison chez beaucoup d'autres. Parmi les hommes, nous entendons parler de gloire, de renommée ; chez les femmes, au contraire, c'est par millions que l'on compte, parce que c'est le nerf de la coquetterie. Parmi les premiers, nous trouvons des princes, des rois, des empereurs; les secondes font de leurs maris ou de leurs pères les plus hauts personnages. N'est-ce pas ce que nous voyons journellement dans le monde, où les femmes jouissent surtout des succès de leurs maris, tandis que leur sentiment affectif succombe, quand leur amour-propre a trop à souffrir de ce côté. Combien d'infidélités n'ont pas d'autre origine que cette aberration de l'imagination chez les femmes, environnant leurs amants de perfections qu'elles refusent à leurs époux. Ne retrouvons-nous pas ce travers chez la mère la plus vertueuse qui met toujours ses enfants au premier rang, est incapable d'un jugement impartial et considère comme une injustice les obstacles que rencontrent ses appréciations intéressées. L'éducation n'a pas toujours une grande part dans le développement de la monomanie chez les hommes, qui puisent le plus ordinairement leur prédisposition dans la nécessité qui leur est faite de se créer une carrière. Chez les femmes, au contraire, tout concourt à faire naître, à développer cette ambition futile, peu dangereuse quand elles ont une position aquise, mais désagréable pour tous ceux qui les approchent, et qui, pour leur plaire ou ne pas attirer sur eux une antipathie sérieuse, doivent se résoudre à constamment courber leur tête devant la femme à la mode. S'il existe parmi les hommes une hiérarchie en matière de service, elle s'efface en général dans les relations ordinaires de la vie. Chez les femmes, il en est rarement ainsi, et personne

n'ignore que, dans un régiment, la distance des grades est souvent mieux observée parmi les femmes que parmi les hommes. Cette belle moitié du genre humain est presque toujours sous les armes; l'homme veut l'emporter sur un rival pour arriver à une position plus élevée; qu'il ait recours au travail ou à l'intrigue, il a devant les yeux un but déterminé qu'il veut atteindre. Madame, au contraire, ne dormira pas si sa voisine l'a devancée dans le choix d'une étoffe ou la façon d'une robe. Une femme peut endurer les plus rudes privations pour égaler le luxe d'une autre. L'idée seule de paraître moins riche la rend malade ; et combien n'a-t-on pas vu de femmes consommer leur ruine pour soutenir cette lutte de vanité. Quel est le spectacle auquel nous assistons si souvent dans la société dont quelques éléments sont mal préparés aux crises physiques et morales, emportant richesse et beauté et laissant d'amers regrets à la place de quelques succès éphémères et passagers. Nous sommes assez heureux pour rencontrer quelques exceptions soustraites à l'influence pernicieuse d'une certaine éducation, et, quand des qualités solides remplacent cette futilité, quand les sentiments affectifs sont la sauvegarde de la vertu, c'est que la vie de famille a appris à respecter toutes les conditions; et qu'une instruction bien dirigée, en faisant comprendre à la jeune fille les devoirs qu'elle doit remplir, l'a mise en garde contre des illusions bientôt évanouies au souffle du monde réel. Ce que nous avons dit de l'éducation et les considérations que nous a fournies l'étude de l'idiosyncrasie des femmes nous dispensent de nous étendre sur un sujet qui nous montre un des côtés de la pathogénie de la monomanie chez les femmes. (*Études médico-psych.*, p. 661.)

THÉRAPEUTIQUE.

PASSÉ, PRÉSENT ET AVENIR DE L'ALIÉNATION MENTALE

Par M. le Dr P. BERTHIER,
Médecin en chef des asiles d'aliénés de Bourg (Ain).

Nil sub sole novum. Depuis la création, les mêmes lois gouvernent le monde, les mêmes mobiles le dirigent, les mêmes passions l'agitent. En dehors des sciences mathématiques, on retrouverait, dans les fastes de l'antiquité, plus d'une découverte prétendue moderne. La médecine, la première, n'a point, dans sa progression, suivi le cours des siècles, et, en ce qui concerne notamment la folie, les sages préceptes dont

s'enorgueillit à juste titre notre science spéciale, la douceur, la patience, les distractions, la vie de famille, l'exercice musical, le travail multiple, l'existence coloniale, ont été entrevus, ont reçu même leur application (des écrits authentiques l'attestent) aux époques les plus reculées.

Pour que les aliénés fussent élevés à la dignité de malades, pour que le délire eût sa thérapeutique rationnelle, il n'a manqué qu'un corps de doctrines. L'élément moral, entre autres, on peut s'en convaincre en lisant les recherches historiques de MM. U. Trélat, Henri Bonnet et Semelaigne, avant la consécration que lui ont donnée Pinel, Chiaruggi et Daquin, avait été plus ou moins expressément indiqué comme agent essentiel de traitement par Celse, Cælius Aurelianus, M. Savonarola, Sylvius Le Boë, F. Plater, Th. Willis, A. Vasalva, Morgagni, Alberti, Sauvages, etc.

Malheureusement, par la faute des temps, la voix de ces génies précurseurs resta sans puissance. Ils ne purent vaincre la routine, dominer l'opinion, faire accepter leurs idées et leur pratique. Leur droit à un sérieux examen ne s'en impose pas moins à nos consciences, et nous essayerons, renouant par un bref parallèle la chaîne des traditions, de déduire du présent, éclairé par le passé, les futures destinées de la science mentale.

En général, la folie, jusqu'à nos jours, s'est offerte sous deux principaux chefs : *mélancolie*, *manie*. Pour guérir la première, les anciens, en vertu du caractère bilieux qu'ils lui attribuaient, avaient recours aux purgatifs, spécialement à l'ellébore. Cette substance était entourée d'une auréole religieuse. Elle s'administrait à Anticyre, où l'on se rendait solennellement comme à un pèlerinage. Une préparation était nécessaire. Elle consistait, après une semaine de bonne nourriture, en un vomitif pris au déclin de la lune. Venait ensuite le médicament, dont on secondait l'action par une friction huileuse sur tout le corps.

A haute dose, l'ellébore produisait un effet fortement sédatif. A dose réfractée, c'était un excitant, un tonique. Sous la première forme, il convenait au début ; la seconde était préférée dans la période dépressive. En y joignant les impressions du voyage et le changement du milieu, on s'explique les cures produites par une médication en apparence si simple.

Dans la phrénésie, qui correspond au délire aigu fébrile, on saignait, on purgeait, on prescrivait la fiente animale, la poudre de crâne humain, et, comme topiques, sur les membres, du fromage fort, des poulets ou des pigeons coupés selon leur longueur. Les émissions sanguines, ce

qu'Asclépiade appelait *égorger*, étaient, avec l'inanition, opposées à la manie; et, si la fureur ne s'apaisait pas, on y joignait les verges et les chaînes; moyen si ancré dans les habitudes, qu'il y a cinquante ans à peine, Fodéré, si hostile à toute barbarie, le regardait, à l'exemple de Cullen, comme un expédient humanitaire (*Traité du délire*, t. II, p. 428). La summersion, voisine de l'asphyxie, que plus tard devaient conseiller Van Helmont et Van Swiéten, eut aussi ses adeptes.

On n'avait égard qu'au symptôme : il fallait que l'agitation disparût. On croyait faire acte de progrès, en s'ingéniant à imaginer des engins de réduction. Les sauvages collectionnent leurs instruments de supplice. On composerait un musée avec toutes les machines inventées pour contenir les aliénés. Menottes, entraves, carcans, poteaux, moufles, mitaines, anneaux, manchons, nerfs de bœuf, aiguillons, roues tournantes, tous ces objets, dont le nom indique la destination, étaient d'un usage vulgaire. Autenrieth réprimait les tapageurs avec un masque de cuir et des semelles de souliers. Haslam leur mettait une martingale pour les forcer à marcher à petits pas. En Amérique, le patient était fixé par des courroies à boucles sur le *tranquillising chair*, siége enfoncé dans le sol. Ellis décrit un fauteuil dont les bras, creusés en gouttières, renferment ceux du malade. A l'extrémité, est un support transversal sur lequel les mains reposent. Pinel (Scipion) mentionne un dossier mobile, surmonté d'un casque à mentonnière, pour fixer la tête. Fodéré en propose un dont les bras à ressorts saisissent le maniaque dès qu'il est assis. Chiaruggi rapporte qu'à Florence, on assujettissait les agités, en les maintenant à l'aide d'un lacs, couchés sur le dos, les bras étendus le long du corps, les jambes allongées et rapprochées, le tronc contenu par les épaules et l'épigastre, les pieds et les mains attachés. Dans la Meuse, au dire de Haldat, on les emmaillotait dans un berceau de traverses. Si, le troisième jour, le visage n'annonçait aucune amélioration, on en venait aux oscillations. Cox avait, dans ce but, inventé sa machine rotatoire. La plus dure contrainte était la corde tendue perpendiculairement entre le plafond et le plancher, à 2 pieds et demi d'un des angles de la chambre. Le malade y était retenu à 3 pieds de hauteur par une ceinture de cuir, en même temps que ses poignets étaient fixés par des bracelets aux deux côtés de l'encoignure. Lowenhayn, qui décrit ce moyen, assure qu'il était en vogue à Pétersbourg. Mais, de tous les appareils de ce genre, le plus curieux, sans contredit, fut celui de Coulommiers. Figurez-vous un cylindre d'osier, se rétrécissant vers son bord supérieur, aplati et fermé en arrière par une porte, suspendu à une bretelle qui passe sur les

épaules et matelassé à l'intérieur. Par une échancrure, sortent les bras qu'une lanière retient en haut et au devant de cette hutte portative. Les cages, avec les cabanons et les cachots infects, couronnèrent dignement cette liste d'inventions barbares. Je me souviendrai toujours d'avoir vu un pauvre insensé étreint dans une de ces bastilles ambulantes, dévorant la maigre pitance qu'on lui jetait à travers les barreaux.

Ainsi, la saignée, la famine, la terreur, la flagellation, les chaînes, puis la noyade, la tombe, la torture, la momification. — *Fame, vinculis, plagis, coercendus est* (Celse). — Tel fut, pendant la longue série des siècles et dans tous les lieux, de Paris à Jérusalem, du Nil au Gange, de Constantinople à New-York, de l'Euphrate à la Tamise, l'abominable régime auquel furent soumis les infortunés privés de leur raison.

Tandis que la science se fourvoyait dans ces voies fâcheuses, d'autres égarements conduisirent, en dehors d'elle, à une thérapeutique extra-médicale. Pour chasser le démon, auteur de la folie, ou conjurer ses maléfices, on eut recours aux dévotions, aux pèlerinages, aux exorcismes, aux sorciers, etc. Certains lieux acquirent, sous ce rapport, une véritable réputation. Besançon, Saint-Maur, Bonnet, Saint-Colomban, Ghéel, dont on vante tant la colonie, étaient particulièrement très-fréquentés. Un Écossais, de taille herculéenne, jouissait d'un grand renom pour la cure de la manie. Son secret consistait à transformer ses clients en bêtes de somme, à les réduire par l'éreintement. Les trembleurs se rendaient à la chapelle de Saint-Guy. On allait consulter saint Mathurin, les curés d'une petite ville du Languedoc, etc.

Les procédés variaient selon les doctrines. Saint Jean de Dieu employait la bonté, la douceur. Quelques autres l'imitèrent, mais ces exemples isolés, transitoires, furent perdus pour l'enseignement. Au XIX[e] siècle, s'opéra une transition annoncée par Cabanis, fécondée par Broussais. C'est le règne de l'anatomisme qui commence. Bichat avait ouvert la voie où chacun se précipite. Grâce à une sorte d'engouement positiviste, l'attention se concentre sur l'étude du cerveau ; on s'efforce de découvrir, dans les lésions de cet organe, la raison des phénomènes psychiques et, à mesure qu'on s'avance dans cette investigation, on finit par se persuader que toute anomalie mentale a pour cause une modification correspondante, évidente ou cachée, dans la substance cérébrale.

Dans cette arène, figurent successivement Gall, Lallemand, Rostan,

Bouillaud, Jacobi, Bayle, Georget, etc., dont les travaux ont jeté une si vive lumière sur les fonctions et les maladies du système nerveux. Néanmoins, malgré les pierres apportées par ces illustrations, l'édifice demeure inachevé. Ils n'ont fourni qu'une espèce de matériaux; le ciment a manqué; le matérialisme a stérilisé en partie leurs efforts.

L'entendement recèle de profonds mystères. Sans se prononcer pour telle ou telle doctrine qui dépasse nos courtes aperceptions, il semble au moins présumable que, de longtemps, on ne découvrira entièrement la relation des fonctions mentales avec les conditions anatomiques du cerveau. Une réaction était inévitable; elle surgit avec Esquirol d'abord, avec Leuret ensuite. On jugea importante l'analyse du cerveau, mais plus importante encore celle des facultés. La clinique changea de base; celle-ci fut, de la Morgue, portée à l'hôpital. On demanda des indications à l'homme vivant, pensant, aimant. La lancette se rouilla, les toniques débordèrent.

Aujourd'hui, la question affecte une autre allure. On s'occupe peu de la théorie morbide et du traitement médical. Toutes les vues sont tournées vers les grandes conditions hygiéniques qui doivent présider à l'existence générale des aliénés. Pinel brisa leurs liens, Conolly, le déclarant en retard, proclame le *no-restraint*, M. Bulckens voit, dans la commune, l'institution modèle dont MM. Parigot et Mundy sont les missionnaires. L'asile, qu'Esquirol tenait pour un instrument de guérison, n'est qu'un exil pour plusieurs de nos voisins de Belgique et d'Angleterre. Liberté illimitée du colon en famille, tel est leur rêve. Cette contagion a fait quelques progrès en France et l'on ne parle rien moins que de transformer les maisons de santé en fermes et les malades en planteurs.

Ce vœu a son fondement. Toutefois, si le malade n'est qu'un pensionnaire en retraite et l'hospice qu'une école d'agriculture, à quoi bon une spécialité? Que devient le traitement individuel, si tout se restreint à des mesures d'hygiène, à des préceptes de moralité et de discipline? La philanthropie ne consiste pas à éviter à l'aliéné toute contrainte, ni le mérite à dégrever le budget. Il ne faut pas craindre, le cas l'exigeant, d'user d'une certaine rigueur. Humanité n'est pas faiblesse. Le salut du malade avant tout. D'autre part, dans la direction d'un asile, l'administrateur ne doit pas effacer le médecin. Les combinaisons financières ne sont admissibles que lorsqu'elles ne s'effectuent point au préjudice des pensionnaires. Nous approuvons le travail, mais en vue de la cure. S'il profite, que ce soit pour accroître, par une plus large distribution de secours, le bien-être de l'aliéné. On est bien

près de l'abus quand on songe trop ardemment au but économique.

Le passé a été nul, le présent a ses exagérations ; essayons de déterminer les limites de l'avenir.

N'oublions pas d'abord le caractère complexe de la folie, la névrose elle-même et ses conséquences sur le moral et le libre arbitre. A ce double élément, la thérapeutique, à moins d'être incomplète et bâtarde, doit opposer des moyens correspondants, les uns de l'ordre physique, hygiène, gymnastique, hydrothérapie, pharmacopée, les autres de l'ordre psychique, stimulations morales, pédagogie, religion, esthétique.

Ceci fonde la légitimité de l'asile, où se trouvent le médecin qui fait de l'aliénation son étude constante, les aides expérimentés qui le secondent dans son œuvre et les instruments nécessaires à la réalisation du succès. L'ascendant médical, une des conditions les plus précieuses, ne s'exerce dans sa plénitude que là où l'art, dans l'application des principes, n'a point à compter avec une pression étrangère, où cessent d'agir les causes qui ont suscité le mal ou l'alimentent. Sauf de rares exceptions, ce serait illusion de croire que, hors de ces conditions, on pourrait, quelle que fût la capacité du praticien qui ordonne, arriver, dans la société ou les familles, à des résultats aussi satisfaisants.

Malheureusement, un inconvénient nous gagne dans nos établissements : c'est l'encombrement. Par suite de la disproportion des sorties avec les admissions, nos services se chargent d'une foule d'aliénés chroniques qui empêchent de consacrer à ceux qui pourraient guérir des soins aussi assidus. Le problème que soulève cet état de choses devient instant ; il s'agite, comment le résoudre ? Convertir l'asile en colonie, placer l'aliéné chez des fermiers, opérer dans les établissements d'opportunes modifications ; examinons la valeur de ces systèmes qui, chacun, ont leurs partisans.

1° La colonie, pure et simple, est la négation de l'art, la destruction de la spécialité. C'est le lazaret, le pénitencier, le dépôt, le phalanstère restreint. Plus de traitement distinct, d'éducation individuelle. Une visite seulement pour les cas aigus. Tout médecin sera bon, s'il est agronome et régisseur. Guérir, chose secondaire ; ce qu'on lui demandera c'est, avec un semblant d'humanité, l'ordre dans la maison, la prospérité dans les finances.

Évidemment, ce serait tourner le [illegible]ns au but. La pathologie mentale n'est point un mythe. Dans se[illegible]es, la folie revêt des caractères particuliers, dont la connaissance [illegible] sert au salut du malade. La clinique, les autopsies, le démont[illegible] nos élèves le savent, les sœurs, les surveillants, les infirmiers eux [illegible]

en fallait une preuve plus décisive encore, nous la trouverions dans l'incertitude et les déceptions qu'éprouvent nos confrères du dehors, en face des cas d'aliénation mentale. La colonie, dans ces termes exclusifs, ne nous semble point née viable. On ne saurait, sans inconséquence, du malade faire un infirme, remplacer l'hôpital par le *work-house*, et la charité par l'industrie.

2° Ghéel, dont on nous propose l'imitation, par le placement chez des fermiers, est, malgré les éloges qu'on lui décerne, une exploitation déguisée. Le mobile du nourricier, c'est le lucre; la contrainte, son arme. L'habitude ne crée pas seule la vocation. Il faut, à une nature morale, joindre l'instruction pour pratiquer le dévouement et comprendre la portée de la douceur à l'égard des aliénés. Le contrôle officiel devient précaire dès qu'il est en opposition avec les intérêts. Prévenant les sévices apparents, il ne saurait empêcher ceux qui s'exercent dans l'ombre. Autenrieth, qui avait conçu cette répartition, voulait qu'on multipliât à l'infini les médecins inspecteurs. Mais quelle serait la garantie de leur exacte surveillance et de son efficacité? Où rencontrer, d'ailleurs, assez de fermiers aptes à leurs fonctions, quand nous avons tant de peine à recruter et à former un petit nombre de surveillants sur lesquels nous avons les yeux constamment ouverts? Le mélange des sexes est une dernière difficulté qu'on n'a pas assez pesée.

Dans une maison particulière, tout traitement personnel est impossible. Si peu qu'il eût de malades disséminés, comment le médecin aurait-il le loisir d'étudier suffisamment leur tempérament, leurs goûts, leurs habitudes et les influences modificatrices pour agir à la fois sur leur esprit, leur cœur et leur volonté? Une pareille tâche n'est réalisable qu'avec les clients sous la main, en suivant pas à pas l'évolution de leur maladie et aidé par des auxiliaires façonnés à leur devoir. L'hygiène morale suppose elle-même une régularité de vie, une ponctualité d'exercices, une absence de toute impression excitante, presque de la monotonie enfin, incompatible avec le régime ghéelois.

3° Améliorer ce qui existe, l'asile avec son personnel, ses garanties, son organisation et les agrandissements indiqués par la science, voilà, selon nous, le parti le plus sage. En deçà, la routine; au delà, l'abus. La logique atteint la borne que le zèle dépasse. L'expérience a montré les avantages des fermes annexées. C'est déjà un commencement de liberté que la circulation dans un vaste espace. Le bienfait du travail, en plein air, a, d'autre part, son prix. On peut estimer au 4/5, quand ils sont intelligemment dirigés, le nombre des aliénés qui, à des degrés

divers, sont capables d'y participer. Le produit de l'exploitation, tout en venant en aide au budget départemental, permettrait d'heureuses modifications dans les services. Nous adopterions également, à la mode anglaise, la formation de groupes de cottages sur divers points ou à proximité de l'asile. Il s'ensuivrait, sans restreindre, au delà du juste, la somme des admissions, la possibilité d'obvier à la trop grande concentration des malades.

Ceux-ci, de la sorte, n'échapperaient point à une surveillance indispensable, ni à une observation quotidienne. Plus d'un fou, réputé incurable, a recouvré la santé. Un éclair suffit quelquefois pour révéler une opportunité, longtemps dissimulée, à celui qui sait la saisir, c'est-à-dire à l'homme de l'art rompu aux habitudes de sa sphère, vieilli dans sa profession. En fomentant ce germe, en s'emparant de la pensée, en mettant en jeu les ressorts moraux, il redresse les écarts, ranime les sentiments et rend l'âme à l'existence.

On plaide pour le *no-restraint.* Sa cause nous semble depuis très-longtemps gagnée. N'est-ce pas lui qu'en principe a proclamé Pinel en brisant les chaînes des aliénés? Mais doit-on réprouver toute coërcition? C'est ce que voudrait une fausse philanthropie. Nous ne la suivrons pas dans cette voie. L'absolu est presque toujours un vice. Certes, on a abusé des moyens de contrainte. Mais autre est l'abus et l'usage. Les procédés répressifs ont, comme la plupart des agents doués d'énergie, leur place dans le cadre thérapeutique. Il s'agit des indications, du *quomodo* et de la dose, ou, en un mot, de la vieille formule : « *Fac secundum artem.* »

En définitive, reconnaître dans la folie un état complexe, psycho-somatique ; grossir notre formulaire de tous les moyens susceptibles d'une action favorable au retour de la raison ; voir dans l'asile un lieu de passage, d'où les uns sortent guéris pour être rendus à la liberté, d'où les autres, devenus inoffensifs, rentrent dans leurs familles ou sont confiés à une succursale, tel s'offre à nos yeux l'avenir.

MÉDECINE LÉGALE.

G. TOWNLEY,

Par MM. BOURNEVILLE et E. TEINTURIER.

Le nom de G. Townley n'est point inconnu aux lecteurs du *Journal de médecine mentale.* Dans le tome précédent (page 47), nous avons

mentionné l'émotion qui, à son sujet, s'était manifestée en Angleterre et les graves circonstances qui l'avaient provoquée. Townley avait pour maîtresse miss Goodwin, résidant à Wigwell-Hall, dans le Derbyshire, chez son aïeul et tuteur, le capitaine Goodwin. En vue de l'union conjugale, ces amants s'étaient juré une foi mutuelle, que semblait devoir rendre inviolable une correspondance de quatre années, pleine de tendresse et d'abandon. Par malheur, souhaitant pour sa petite-fille un parti plus riche, le capitaine opposa à leur mariage une résistance formelle.

Cet obstacle, toutefois, ne fut pas le plus dangereux. Townley semblait résigné, lorsque, le 14 août 1863, il reçoit de miss Goodwin une lettre dans laquelle, lui apprenant l'obligation où elle se trouvait d'accepter, bien malgré elle, l'époux que lui donnait son grand-père, elle le suppliait de cesser tout rapport avec elle. Cet époux n'était autre qu'un jeune ministre anglican qui, récemment attaché à la paroisse, s'était épris de miss Goodwin, avait vraisemblablement impressionné son esprit et, en tout cas, l'avait obtenue du capitaine.

On juge quelle angoisse dut éprouver Townley. Sombre, morose, en proie à l'insomnie, il sollicite, itérativement, une dernière entrevue, qui, accordée d'abord, est ensuite déclarée impossible, miss Goodwin devant, au jour fixé, avoir quitté le pays. A cet avis, l'infortuné n'y tient plus. La nuit même, étant allé à Derby, il en repart le lendemain, 21 août, pour Vastandwall, la station la plus voisine de Wigwell. Confirmé dans ses soupçons par un parent de la famille Goodwin, il a hâte de gagner la demeure de sa maîtresse, que la servante appelle et laisse seule avec lui sans prévoir le drame qui allait s'accomplir. Il était environ six heures. Tous deux sortent et se promènent ensemble jusqu'à huit heures et demie, moment où un témoin, Biddulph, les aperçut causant avec animation. L'entretien, sans doute, déplut à Townley et sa passion s'en exaspéra; car, peu après, un laboureur, entendant des plaintes et se dirigeant du côté où elles partaient, trouva miss Goodwin se traînant le long d'un mur, couverte du sang qui s'échappait du cou par trois blessures. Il la prend dans ses bras et Townley, qui se tenait à quelques pas, s'approche pour l'aider. Chemin faisant, ce dernier se confesse auteur du meurtre et déplore, en tournant sur la victime des regards attendris, les douloureuses circonstances qui l'ont conduit à sa fatale détermination. Puis, comme elle se débattait dans les convulsions de la mort, il se penche vers elle et l'embrasse.

Au moment où le triste convoi arrive à la maison paternelle : « Qui a

tué ma pauvre enfant, s'écrie M. Goodwin bouleversé, à l'aspect du cadavre ? » Moi, répond incontinent Townley, et il ajoute : « Elle m'a trompé et la femme qui me trompe doit mourir; je lui ai dit que je la tuerais; elle connaissait mon caractère. » Contemplant alors pour la dernière fois cet objet aimé, il prononce, en s'éloignant, ces paroles dignes d'Othello : « Je suis beaucoup plus heureux maintenant que je ne l'étais auparavant et je crois qu'elle l'est aussi. »

Townley s'est constitué volontiers prisonnier. On a instruit son procès. Dans son plaidoyer devant la cour d'assises du comté de Derby, le défenseur a fait valoir la folie, en s'appuyant d'une consultation de M. Forbes-Winslow, approuvée par le chirurgien de la prison, M. Gisborne. Le jury, toutefois, a écarté ce système et rapporté un verdict de culpabilité. Quant au lord-juge, M. le baron Martin, dont l'opinion était indécise, il crut, par une lettre du 18 décembre, devoir en référer à sir Grey, dont il provoquait l'attention sur les assertions des docteurs Forbes-Winslow et Gisborne.

Sir Grey prescrivit, en effet, une enquête dont il chargea la commission pour l'aliénation mentale. Cette résolution fut diversement interprétée. Réjouissant les ennemis des condamnations capitales, elle alarma les partisans des vieilles coutumes, voyant, dans un sursis insolite chez nos voisins d'outre-Manche, une dérogation insultante à la loi (*The medical circular*, 28 décembre 1863). Or, tandis que les commissaires, MM. Campbell, Wilkes et Forter, émettaient (28 décembre) leur avis conforme à celui des jurés, l'*home office* recevait un certificat signé par trois juges de paix et deux médecins qui établissait, dans les termes requis par la jurisprudence, que Townley devait être considéré comme atteint d'aliénation mentale.

Dans cette situation perplexe, le gouvernement décida que l'assassin serait transféré à Bethléem pour y être soumis à un examen spécial. Ce sage parti, conseillé en vain, l'an dernier, par le *Medical circular* à l'égard des pauvres aliénés Fooks, Burton et Holden, suscita, dans l'opinion publique, des oppositions très-vives. On incrimina jusqu'à la puissance de l'argent. « Si, disait-on, il eût été malheureux, s'il n'y avait une loi pour le riche et une loi pour le pauvre, Townley eût été pendu. » De la critique on passa même à des actes. Le 5 janvier 1864, quarante magistrats du comté de Derby signèrent une *remontrance* à sir Grey, pour se plaindre de ce que l'enquête avait été faite à l'instigation de l'avocat de l'accusé et non par les autorités de la geôle. Ils demandaient qu'une nouvelle appréciation de l'affaire fût confiée à des gens responsables. Sir Grey, dans sa réplique, ayant soutenu la valeur

légale des certificats, les pétitionnaires ne se tinrent pas pour battus. Revenant énergiquement à la charge et motivant la légitimité de leur réclamation, ils s'efforcèrent d'établir que le document contre lequel ils protestaient entravait le cours de la justice et consacrait une grave infraction légale, en transportant, à trois juges et à deux médecins opérant d'après l'invitation de la défense, le pouvoir de vie et de mort qui n'appartient qu'à la cour. Cette controverse, livrée aux commentaires de la presse, n'était pas de nature à diminuer l'ardeur des préoccupations.

Sur ces entrefaites, parut dans le *Times* le rapport de la nouvelle commission ministérielle composée de MM. W. Ch. Hood, J. Ch. Bucknill, J. Meyer et W. Helps, hommes éminents dans la spécialité mentale. Ce travail, après une analyse méthodique et une savante discussion des opinions et des faits, tout en faisant la part des excentricités du caractère et de l'entraînement, concluait au rejet de la folie. En conséquence et en vertu d'une décision de la reine, sir Grey avertit les magistrats du Derby que la sentence prononcée contre Townley serait commuée en une détention perpétuelle. Le public, déjà indisposé, se scandalisa d'une atténuation qui semblait une usurpation sur les droits de la justice. De son côté, le jugement médical, auquel vinrent adhérer MM. Robertson et H. Maudsley, fut vivement attaqué par un ardent contradicteur, le docteur Black.

Sans nous arrêter à ce qui a trait aux mœurs et à la législation anglaises, examinons spécialement, ce qui nous intéresse, les bases sur lesquelles reposent les appréciations diverses de nos confrères. M. Forbes-Winslow a vu deux fois G. Townley. Il n'avait point de remords. Son acte ne lui paraissait un crime ni contre Dieu, ni contre les hommes. Miss Goodwin était sa propriété qu'on voulait lui ravir, une femme adultère, digne de châtiment. Il n'avait fait qu'user d'un droit légitime. Quelqu'un lui enlèverait un tableau, il en poursuivrait la restitution et, s'il ne l'obtenait pas, il prendrait sans hésiter la vie du voleur. Peu lui importe s'il n'est pas permis de se faire justice à soi-même, nul n'a le droit de porter un jugement sur lui et de l'empêcher d'agir et de penser comme il l'entend. La persécution, du reste, ne l'a pas épargné. Bien avant la fatale journée du 21 août, six conspirateurs, qu'il ne nomme point, ont comploté sa mort. Malgré sa détention, leurs menées ne sont pas rompues et, s'il redevenait libre, il serait obligé, pour s'y soustraire, d'abandonner la contrée. L'exaltation qu'il met dans ce récit monte jusqu'au paroxysme de la manie. Aucune objection ne prévaut contre ses maximes athéistes. Il nie la morale, la

vie future et regarde comme indifférent notre anéantissement final. La simulation était possible. M. Forbes-Winslow, écartant cette idée, a trouvé dans les circonstances qui précèdent un ensemble de preuves suffisant pour établir la réalité d'un dérangement mental et, partant, l'irresponsabilité. En contact quotidien avec le prisonnier, M. Gisborne a constaté invariablement les mêmes dispositions. La défense, enfin, a pu arguer encore des manifestations antécédentes. Townley était doué d'une organisation très-impressionnable. Sa mère assure que les lettres de miss Goodwin ont violemment exagéré cette tendance naturelle. L'hérédité aussi avait marqué son sceau dans la famille. La sœur du grand-père, réputée folle, s'était suicidée ; un cousin germain a été, pendant plusieurs années, renfermé dans un asile. Sur six enfants d'un grand-oncle maternel, cinq furent aliénés.

Le verdict du jury fut vivement attaqué dans le *Times* par le docteur Black (25 décembre). Irréprochable en droit, il semblait, en fait, à l'auteur souverainement inique. Pour lui, la folie ne se caractérise pas exclusivement par une divagation ostensible. Les Français appellent *manie sans délire*, et les Anglais *folie instinctive*, ou *impulsive*, une forme non moins réelle que féconde en graves éventualités. Townley en présentait les signes, on les a méconnus. L'accusation a fait, d'autre part, bon marché des prédispositions héréditaires. A la vérité, il n'y a point eu de fous dans la branche ascendante directe, mais l'aliénation reste souvent en puissance sans se déclarer et l'expérience apprend qu'elle est toujours à redouter pour qui compte, parmi ses oncles, grands oncles ou cousins germains, beaucoup d'individus dont la raison a fait naufrage.

Étant admise la prédisposition, M. Black n'a pas de peine à justifier, par le concours des causes agressives, l'explosion du délire. Anxiété, insomnie, abstinence, abus inaccoutumé de morphine et de boissons spiritueuses, c'en était plus qu'il ne fallait pour faire échouer une âme mieux trempée. Si le meurtrier avait voulu son crime, on ne s'expliquerait pas que, saisi d'une subite horreur, il eût prêté assistance à celle qu'il venait de frapper. Il avait emporté les lettres de miss Goodwin. Son intention, sans doute, était de les lui rendre si elle persistait dans sa rupture. La conviction qu'il aura acquise de sa trahison a, dans l'opinion de M. Black, déterminé l'impulsion irrésistible. L'accusation elle-même a dû abandonner le chef de la préméditation. Quant au rapport des premiers commissaires, M. Black relève une contradiction flagrante. Townley, suivant eux, professe ouvertement des opinions extravagantes. Héréditairement prédisposé, il a le sens moral perverti ;

c'est en s'exagérant, sous l'influence de la maladie, l'opposition formée à son mariage par quelques membres de la famille Goodwin, qu'il a fini par croire à une conspiration ourdie contre lui. Toutes ces circonstances les empêchent de le considérer comme un esprit sain. Comment dès lors ont-ils pu approuver la sentence rendue contre cet infortuné? Qu'atteste une appréciation fausse et morbide d'un fait réel, sinon un profond désordre des facultés? De leur aveu donc, le meurtrier était fou avant comme après l'acte. Il ne pouvait être responsable (1). D'ailleurs, ajoute M. Black, si l'on eût mieux scruté la situation, des symptômes survenus à une époque antérieure auraient dissipé tous les doutes. En 1862, après une première rupture avec miss Goodwin, Townley éprouva un accès caractérisé d'aliénation mentale. Un témoin qui vivait alors avec lui, M. P. Dolan, a déclaré qu'il se baignait tout habillé, que, n'ayant pas l'habitude de porter des chapeaux blancs, il en avait acheté sept à la fois avec trois parapluies, qu'ayant fait un trou, en avant, à ces chapeaux, il s'en coiffait et se promenait ainsi dans les rues les plus fréquentées de Londres et qu'enfin il reprochait sérieusement à un artiste de suspendre ses tableaux la tête en bas. Évidemment, un homme jouissant de son bon sens ne commettrait pas de semblables extravagances.

En même temps que M. Black prêtait ainsi, à la thèse de M. Forbes Winslow, un appui considérable, celui-ci invoquait l'appréciation de la Société médico-psychologique, dont il est membre associé. On nomma, en effet, dans la séance du 28 décembre 1863, une commission composée de MM. J. Falret, Brierre de Boismont et Legrand du Saulle. Malheureusement, la précipitation inattendue des événements ayant ôté à leur étude son caractère d'urgence, ils l'ont ajournée, de sorte que jusqu'ici nous n'avons pu profiter encore des lumières que ne manqueront pas de répandre sur la question ces éminents aliénistes.

Le rapport de MM. W. Ch. Hood, J. Ch. Bucknill, J. Meyer et W. Helps a été déposé le 28 janvier 1864. Ce document, fortement motivé, conclut en faveur de la sanité intellectuelle. Dans le langage, le maintien et la conduite de Townley, rien, disent les savants commis-

(1) Ce point a provoqué une discussion nuageuse sur l'existence des hallucinations. La loi anglaise ne reconnaîtrait pas de folie où ne s'observerait pas ce phénomène. La légalité du verdict se baserait, dans ce cas particulier, sur son absence. Inutile de dire qu'une pareille clause, si elle figure dans le texte des codes anglais, n'a désormais aucune raison d'être et est en complète contradiction avec les données de la science. Dans beaucoup d'aliénations, même dangereuses, l'hallucination manque ou ne joue qu'un rôle secondaire.

saires, ne décèle la folie. Il saisit promptement le sens de nos questions, y répond avec sang-froid et intelligence. Ses opinions relatives à l'irresponsabilité des personnes pour leurs actes paraissent être le résultat d'une conviction assise sur le raisonnement. Il sait que, légalement, il sera pendu. Son prétendu droit de possession sur miss Goodwin semble une justification imaginée après coup. Elle est, en tout cas, en opposition avec l'excuse d'une impulsion soudaine. Le souvenir très-net qu'il conserve des circonstances du crime, les efforts qu'il tente pour donner le change sur l'état de son esprit, sont autant de preuves d'intégrité mentale. *Conspiration* signifie pour lui obstacles suscités à son mariage. Il résulte, en dernier lieu, des informations prises auprès du pharmacien et de l'infirmier en chef de Béthléem, qu'ils n'ont point constaté chez le condamné les phénomènes qu'ils ont l'habitude de rencontrer chez les aliénés. Induction logique : Townley a obéi à une incitation physiologique naturelle.

Il était difficile qu'un jugement si précis, émanant de praticiens aussi autorisés, n'amenât pas quelque controverse. Abondant dans le même sens, MM. Robertson et Maudsley, rédacteurs du *Journal of mental science* opposèrent, en les résumant, leurs arguments au docteur Winslow. (*Insanity and crime*, a medico-legal commentary on the case of G. V. Townley). Pour les savants journalistes, la croyance à la conspiration reposait sur des éléments positifs. A l'inverse des aliénés, toujours prêts à s'expliquer sur leurs ennemis, Townley ne désigne les siens qu'en termes généraux et vagues. Dire qu'une femme qui trompe doit mourir, indique moins un insensé qu'un sophiste extrême. La perversion morale, M. F. Winslow en est convenu, dans une lettre au *Times*, n'est pas exclusive à la folie. Que reste-t-il de sa doctrine ? « Sa propre erreur, l'interprétation fausse d'une idée vraie. » Son co-signataire, M. Gisborne, sans conviction arrêtée, oscille tantôt pour, tantôt contre l'aliénation.

M. Winslow a cru au délire général. Après avoir établi que ce diagnostic n'était justifié par aucune trace d'incohérence, MM. Robertson et Maudsley, examinant longuement l'hypothèse du délire partiel, tombent d'accord avec la commission que Townley n'est atteint d'aucune des trois variétés, monomanie intellectuelle, monomanie raisonnante, monomanie affective. En un mot, tous les phénomènes observés chez cet assassin auraient une signification naturelle.

Autrement pensa le docteur Black, qui, engageant une nouvelle lutte, réfute, une à une, toutes les propositions du rapport de la

deuxième commission. Le prisonnier, dit-on, serait, à chaque entrevue, resté calme et maître de lui-même, sauf, la seconde fois, un peu d'impatience causée par des visites trop répétées. Qui ignore que, dans la folie impulsive, il y a de longs intervalles de calme pendant lesquels la raison est complète? A la rigueur, on pourrait aussi se demander si cet ennui qu'on signale ne serait pas quelque peu suspect. — La promptitude de la conception coïncide souvent avec certaines insanités. Hautes et vulgaires intelligences payent également leur tribut à l'égarement intellectuel : témoins, Chatam, Chatterton, Otway, Pouthez. — Sans doute, on peut avoir conservé le sens et croire à l'irresponsabilité absolue de l'homme, être contingent. Mais, avant son incarcération, Townley affichait d'autres principes. Comment expliquer ce revirement? — La loi punit de mort les meurtriers; il le sait, et s'attend à être pendu. S'il y avait pensé, il n'aurait pas tué. Eût-il fait cet aveu qui le perd, eût-il donné de telles armes contre lui, s'il avait eu le discernement qu'on lui prête? Il n'y a qu'un fou qui ne mesure pas la portée de ses paroles. — L'idée de reprendre possession de miss Goodwin, sa *propriété*, a-t-elle précédé ou suivi la perpétration? Dans l'un et l'autre cas, elle n'a rien de raisonnable. Avant, c'était s'ôter tout espoir; après, témoigner d'un profond désordre intellectuel. — Townley usant d'abord de son droit de propriétaire, s'excuse ensuite par un trouble momentané. Où la commission découvre une ruse calculée, M. Black ne voit qu'un signe d'incohérence. On ne peut soutenir à la fois qu'on a agi avec et sans motif. — Il regarde également comme forcée cette autre interprétation que, dans la pensée du meurtrier, reprendre sa propriété en tuant miss Goodwin, c'était la ravir à ses ennemis et l'envoyer où il irait la rejoindre en s'immolant lui-même. — Townley aurait avoué qu'avant de frapper, il a fait des menaces. Le premier rapport ne faisait pas mention de cette circonstance. Exact, toutefois, que prouverait cet aveu impliquant la préméditation sinon l'infirmité d'un esprit annulant sa propre défense, fondée sur l'instantanéité de la conception du crime? — La manière d'envisager la conspiration dont Townley se prétendait victime, semble surtout à M. Black reposer absolument sur des invraisemblances. Il n'y a point identité entre s'opposer à un mariage et attenter à la vie. Townley comptait six persécuteurs. Sauf un oncle et le grand-père, toute la famille avait approuvé, même favorisé son union. Transformer en ennemis acharnés à sa perte des gens notoirement inoffensifs, eût déjà annoncé une compromission intellectuelle grave, mais, dans le langage qu'on lui prête, s'il n'est une

feinte, on retrouve bien l'exagération de ces mélancoliques hallucinés qui s'imaginent à toute heure être traqués par des espions, des gendarmes ou des malfaiteurs : « Les six conspirateurs forment une bande ; ils ont un chef à leur tête, ils ont essayé de le détruire ; les murs de la prison ne le défendent pas de leurs manœuvres ; s'il sort il s'expatriera pour échapper à leurs coups. »

On sait, depuis ces publications, quel vient d'être le dénoûment définitif du drame. Le 12 février dernier, Townley s'est donné la mort, non en se pendant comme nous l'avons imprimé par erreur (page 64), mais en se précipitant d'une galerie. Quelle est la portée de ce suicide ? Est-ce la détermination réfléchie d'un infortuné voulant se délivrer d'une existence intolérable, ou celle aveugle d'un insensé, jetant ainsi un jour sinistre sur des antecédents incertains ? Quelques éléments nouveaux ont-ils surgi pour élucider ce difficile problème ? Nous-même, comment devrons-nous l'envisager ?

Les renseignements subséquents, disons-le, ne sont guère de nature à faire avancer la question. Anatomiquement, à part les désordres produits par la chute, le cerveau n'a présenté aucune lésion appréciable. Townley, d'autre part, durant sa séquestration, s'est montré peu communicatif. Jamais il ne parlait à ses compagnons de captivité. Un d'eux, une seule fois, s'étant aventuré à lui demander pour combien de temps (faisant allusion à la durée de la peine) ? il répondit, dix, bien qu'il sût que sa détention devait être perpétuelle. Son calme, en aucun moment, ne s'était démenti. Il n'a confié à personne qu'il eût l'intention de se détruire. Le chirurgien, dans ses fréquentes relations avec lui, ne l'a point surpris divaguant. Le chapelain seul s'est souvent étonné du sang-froid avec lequel il raisonnait de son crime et de son indifférence en matière de culpabilité. Ce révérend, du reste, incline à croire qu'une contrariété n'aurait pas été étrangère au suicide. L'envoi des lettres est soumis à des conditions réglementaires. Le 8 février, on en retint une que Townley écrivait à sa mère, sous prétexte qu'elle était illisible. Il en fut humilié. L'événement s'accomplit au sortir de la chapelle. Ce qui induit à présumer qu'il y songeait auparavant, c'est qu'à l'office, chose qui, de sa part, n'avait pas encore été remarquée, il avait chanté, avec le chœur, les trois derniers versets d'un hymne, et que de légères plaies au pli des bras et des taches sanglantes sur son hamac et ses couvertures permettent de penser que, dans la matinée, il avait essayé de s'ouvrir les veines.

Malgré les détails dans lesquels nous sommes entrés, de nombreuses ombres planent sur ce procès Townley. Quel était, au vrai,

l'état mental du coupable ? D'après quels principes se guider dans la jurisprudence ? Rien, à cet égard, de parfaitement net ne ressort, pour nous, de l'ensemble des témoignages, des consultations médicales, des débats et des solutions juridiques.

Sans contredit, les antécédents, l'hérédité surtout, méritent une considération extrême. Bien qu'on n'ait point signalé d'aliénés parmi les ascendants directs, on ne saurait méconnaître la présomption fondée qui résulte de la quantité des cas offerts par la parenté collatérale. Les preuves d'insanité données par Townley après une première rupture, en 1862, laissent aussi entrevoir, en confirmant sa fragilité mentale, quelle a pu être chez lui la perturbation causée par un choc qui détruisait sans retour ses rêves les plus caressés. Ces indices, si graves, ne sauraient, toutefois, dispenser de l'examen approfondi des circonstances se rattachant immédiatement aux faits accomplis plus tard. Or, que déclare d'abord la mère? Que son fils, excitable par tempérament, avait éprouvé un violent trouble à la nouvelle du changement cruel que lui apprenait la lettre de miss Goodwin. Mais quel amant épris et nourri, depuis quatre ans, d'une si chère espérance, n'eût point, en pareil cas, ressenti les mêmes émotions? Dans ces effets d'une passion déçue, verra-t-on nécessairement des symptômes avérés de folie? Townley, au sortir du chemin de fer, va trouver un membre de la famille qui lui a voué de la sympathie. Celui-ci l'accueille avec bienveillance, l'instruit de ce qui l'intéresse, approuve, loin de l'en détourner, l'entrevue qu'il poursuit : tout cela est insignifiant. On se figure aisément encore la dernière scène entre le meurtrier et la victime. Remontrances, reproches, manifestations de désespoir, menaces entremêlées de protestations, d'abnégations, d'attendrissements, paroxysmes de colère et d'égarement furieux, telles péripéties ne sont pas sans exemple dans les différends de l'amour aux prises avec de grandes difficultés. Reste seulement la conduite après l'acte. Un assassin, dit-on, aurait fui, Townley ne bouge pas ; il aide à transporter celle que la vie abandonne et se plaint doucement de l'extrémité à laquelle l'a conduit la trahison de sa maîtresse. Il le répète au grand-père. Elle lui appartenait de par une loi supérieure. Socialement, il sait l'infliction qui l'attend ; moralement son droit est irréfragable. La justice humaine est une ironie. Que lui importe une destinée future? C'est l'anéantissement qu'il lui faut.

Au tribunal de la logique ordinaire, ces inconséquences ont dû paraître incompréhensibles. Le conflit des sentiments sous lesquels a été meurtri Townley en dévoile, plus qu'on ne pense, l'énigme. C'est

presque un axiome qu'il n'y a point de règles sans exceptions. Parmi les fous criminels, les uns s'applaudissent de leur action, les autres, ou n'en ont pas conscience, ou, s'étonnant d'avoir été poussés hors du sillon volontaire par une fascination morbide, demeurent accablés comme par un malheur. Ceux-ci ont, pour principale pensée, l'excuse de leur innocence et leur regret ; les seconds ignorent le péril ; les premiers, s'ils l'entrevoient, le bravent. Quelques-uns, cependant, obéissent, en se cachant, au sentiment de conservation. Par contre, si les criminels par passion sont, en général, portés à dissimuler leurs méfaits et à se soustraire aux recherches, la réflexion indiquerait, à défaut d'exemples, qu'il n'en doit pas toujours être ainsi.

Dans le cas particulier, où, par tant de directions à la fois, l'âme subissait de terribles assauts, on conçoit, sans recourir à l'argument de la folie, l'immobilité, les hésitations et les divergences. Entraîné par un penchant, Townley était retenu par un autre, ou, si l'un se trahissait, un second, un troisième, très-opposés, faisaient irruption à leur tour. L'illogisme n'était qu'apparent, car les manifestations concordaient avec la tourmente d'un cœur agité. Pouvait-il, après la perpétration, songer à son salut celui qui venait de sacrifier plus que sa vie ? Stupéfaction de la catastrophe, ressentiment de l'outrage, amour, pitié, entre ces étreintes, quoi de surprenant que les facultés demeurassent suspendues ! La présence d'un tiers procure une détente, son assistance charitable invite à l'imitation. Cédant à l'attraction, Townley aide à porter miss Goodwin. Sous ce cher et douloureux fardeau, ses entrailles s'émeuvent, le besoin d'une justification le presse et c'est par cette gradation naturelle que, bien involontairement, il en arrive à rappeler à l'infidèle sa trahison, et à prendre, en insistant sur ses droits, vis-à-vis du grand-père, une attitude offensée.

Peut-être aussi eût-on moins mal jugé de son sens moral si, loin de s'en tenir à des impressions trompeuses, l'on eût porté, dans l'intimité de sa situation psychique, le flambeau de l'analyse. Le coup avait été écrasant et la perspective n'était pas de nature à l'en relever. Jusqu'à sa mort, Townley resta concentré et sombre. Durant son procès, dans ses relations postérieures, aucune initiative, de pâles opinions, de simples velléités. Il avoue avoir menacé, puis soutient avoir agi en aveugle. Stratagème, dit la commission, contradiction folle, répond M. Black, expression de la vérité, répliquerons-nous. Townley, évidemment, n'a point provoqué une dernière entrevue avec l'intention arrêtée de tuer sa maîtresse. Il est beaucoup plus probable que, dans sa pensée, s'entrecroisaient les idées et les résolutions les plus contras-

tantes. Sourire au bonheur de recouvrer son affection, de ce rêve tomber dans l'abîme du désespoir, passer du dédain à la colère, de l'abnégation à la vengeance, vouloir mettre, entre soi et l'objet aimé, un intervalle infranchissable, méditer d'en finir avec la souffrance, seul ou par une immolation simultanée, ce désordre, qui, depuis longtemps, troublait ses jours et ses nuits, a dû se refléter dans leur entretien. En le peignant aux experts, Townley a été sincère. Il s'en faut aussi que les menaces prouvent la préméditation. Qui ne voit, au contraire, que, loin d'accuser une détermination réfléchie, elles ont, comme l'acte, jailli instantanément d'une exaltation furieuse et, partant, sont avec lui parfaitement conciliables.

Impossible encore de baser aucune induction précise sur les principes de moralité que le condamné, d'ailleurs, n'affichait pas et n'émettait que lorsqu'il était provoqué. Le matérialisme, malheureusement, n'est pas une doctrine isolément professée. Pour beaucoup de gens, tout finit, pour nous, avec le corps, et la responsabilité légale, reconnue en fait, disparaît, en droit absolu, devant l'irresponsabilité morale. Townley pouvait donc, sans encourir le jugement de folie, prétendre, en théorie, qu'il était autorisé à venger directement ses griefs et paraître indifférent à la justice du présent dont il subissait l'arrêt aussi bien qu'à celle de l'avenir qui n'était qu'un mythe à ses yeux.

Le suicide qui, dans d'autres cas, eût servi d'élément diagnostique, n'apporte ici lui-même aucune lumière. Nulle divagation ne l'avait laissé présumer. Il était notoirement en puissance dans l'abîme dont Townley mesurait à loisir la profondeur. S'il a été tardif, c'est qu'enrayé par une muette et déprimante contemplation, l'esprit n'avait la force ni de le concevoir, ni de le vouloir efficacement. Pour s'ôter la vie, Townley avait besoin de se persuader, qu'au delà, comme nous venons de le dire, le néant commence. Si le souvenir de l'amante lui avait offert un idéal plus chaste, sa pensée eût pris inévitablement une direction inverse. Croyant à un monde meilleur, ou il eût brûlé de l'y rejoindre, ou il eût attendu, résigné, l'heure fixée par la Providence. Mais, dans le sens de l'illusion ou du pardon, ses efforts étaient vains. Dépouillée de son auréole, miss Goodwin ne lui apparaissait plus que comme une parjure ayant rompu ses serments les plus sacrés et voué à un rival l'amour dont le parfum l'avait tant de fois enivré. Une invincible répulsion l'éloignait dès lors de l'union mystique dont l'image l'attirait; semblable à ces malheureux qui, dans leur horreur des liquides, écartent convulsivement de leurs lèvres la boisson destinée à

étancher une soif ardente. L'avenir se fermant ainsi, Dieu, rémunération ou châtiment posthumes se voilaient pour Townley, qui, réduit au fardeau du présent, avait hâte de s'en délivrer.

Quant au complot qu'il supposait être tramé contre lui, nous ne voyons pas, dans les détails de la cause, qu'il ait acquis une réelle consistance. Nulle trace ne s'en était révélée avant le crime et, depuis, il ne s'est pas davantage trahi dans le langage et la conduite, bien que, d'ordinaire, dans ces cas où dominent les hallucinations, l'anxiété ne se dissimule guère et que les malades aient une grande propension à se plaindre. L'allégation ne figure que dans les réponses de l'enquête et les justifications de la défense. Aussi doutons-nous très-fort de la réalité de la conception, qui nous semble, inventée ou peut-être suggérée, un expédient pour donner le change. Entre la croyance à des ennemis et la détermination qui aurait poussé Townley à assassiner miss Goodwin, il n'y a point, d'ailleurs, de lien ostensible. La preuve induite de ce chef demeure, comme les précédentes, non avenue.

Il est incontestable, cependant, que Townley, au moment du meurtre et très-auparavant, se trouvait, moralement, dans des conditions exceptionnelles et violentes. Cette perturbation était-elle de la folie ? Avait-elle détruit le libre arbitre ? Excluait-elle l'imputabilité ? La science, sur ces points essentiels, ne renferme que des données incertaines. On est si peu d'accord sur la ligne démarcative de la raison et de la folie que beaucoup pensent, avec M. Lélut, qu'elle est impossible à préciser. Une récente discussion à la Société médico-psychologique sur la RESPONSABILITÉ (t. III, p. 401, t. IV), a dévoilé, à cet égard, de profondes dissidences. Georget, Esquirol; il y a douze ou quinze ans, Renaudin, ont bien essayé et recommandé de dégager l'élément morbide. Mais ce principe, trop généralisé, n'a que faiblement agi sur les convictions; en sorte que, dans les cas équivoques comme celui de Townley, l'instinct étant plus consulté que la doctrine, on est exposé à flotter dans son jugement et, ce qui est arrivé ici aux médecins anglais, à émettre sur les mêmes faits des avis contradictoires.

Une telle situation n'est pas sans péril. Elle tend à affaiblir l'autorité de nos conclusions, à jeter la perplexité dans l'esprit des juges et à favoriser les malentendus entre la médecine et la magistrature. En vue de mettre un terme à ces inconvénients, qui l'ont frappé, M. Delasiauve s'est appliqué, et nous croyons qu'il a réussi, à substituer à des préceptes peu définis des règles puisées dans une logique rigoureuse (t. I, p. 348, t. IV, p. 369, et aussi de la *Monomanie*, 1853). L'erreur de M. Lélut, l'un de nous l'a déjà fait remarquer (t. IV, p. 209),

c'est, dans son parallèle de la folie et de la raison, d'avoir négligé les différences. Procédant d'une façon toute contraire, M. Delasiauve, au lieu d'aboutir, par une assimilation exagérée, à confondre la déraison avec le délire, a rencontré, au moins en théorie, une définition naturelle de l'aliénation mentale. Un homme est réputé sain d'esprit; chez lui s'opère un changement morbide qui dérange l'équilibre de ses facultés, en surexcite ou en dénature le fonctionnement, voilà le fou. Cette distinction conduit aussitôt M. Delasiauve à reconnaître, avec Georget, Esquirol et la majorité des auteurs, que cette modification forcément subie, dont il est aussi impossible de conjurer la formation que de mesurer les conséquences, est un signe légitime d'irresponsabilité : précieux critérium, qui, dès que la fortuité pathologique est constatée, implique l'innocentation de l'acte répréhensible qui en émane. Elle a, de plus, l'avantage de reléguer dans une catégorie à part les faits de l'ordre physiologique ou passionnel. La question du non libre arbitre, il est vrai, peut, relativement à ce dernier, être posée. Notre savant maître a sérieusement examiné ce point. Mais, par de nombreuses considérations qu'il énumère, il démontre victorieusement la convenance, si ce n'est l'impérieuse nécessité, de respecter la limite des deux domaines : l'un du ressort médical, l'autre appartenant à la compétence juridique. Non qu'il se dissimule la gravité des troubles occasionnés par les influences physiologiques. Pour lui, précisément, la philosophie ne pouvant prouver le libre arbitre, la responsabilité, en thèse absolue, serait contestable pour nos moindres actions, si, s'appuyant sur le consensus universel, la société n'en faisait, ainsi que du libre arbitre qu'elle implique, un axiome indispensable à la moralité des lois, sa sauvegarde. Seulement, comme l'appréciation est de pur sentiment et ne relève point en propre du médecin, c'est au législateur ou au juge, à qui par devoir elle incombe, qu'il appartient d'apporter à la rigueur du principe, dans la jurisprudence et l'application, les tempéraments convenables. Sous ce rapport, dans notre pays, la loi et l'usage accordent aux jurys et aux tribunaux une juste latitude.

Envisagée d'après ces règles que nous n'avons pu qu'indiquer, l'affaire Townley eût provoqué moins de dissentiments, reçu une solution plus rationnelle et laissé dans l'opinion moins d'incertitude. Le meurtre était-il une émanation de la folie ? Ou nous nous abusons, ou, dans le sens de la réalité scientifique, les faits ne justifient point une déclaration formellement affirmative. L'hérédité crée une aptitude; en 1862, la raison subit un échec passager; mais, sauf l'idée improbable des six conspirateurs, aucun indice évident, ainsi que l'ont judi-

cieusement remarqué MM. Robertson et Maudsley, n'accuse, en 1863, l'une quelconque des formes de l'aliénation mentale : ni la manie, incohérence, ni la démence, affaiblissement, ni la stupidité, inertie, ni le délire partiel diffus, rêverie morbide, ni la monomanie, conviction invétérée, ni la propension impulsive, mouvement tout instinctif auquel résiste la volonté si elle n'en triomphe pas toujours, ni l'égarement momentané, produit d'une perversion cérébrale, soudaine, accidentelle. Par contre, l'action des mobiles naturels est tangible. Supprimez la prédisposition héréditaire et l'épisode de 1862, et les angoisses d'une passion effervescente, si cruellement déçue, n'en suffiront pas moins pour expliquer et les scènes palpitantes de l'entrevue, et le déplorable résultat qu'elles ont amené, et la prostration sous laquelle s'est affaissé l'assassin, et l'acte sinistre qui a mis fin à sa triste existence.

Est-ce à dire que, si les éléments morbides manquaient, pour le soustraire, en vertu de l'insanité, à l'infliction pénale, l'inculpé dût être condamné en proportion de la gravité du crime ? Nous venons de le voir, la fiction du libre arbitre ne saurait aller jusque-là. Il y a des cas, et notre législation moderne, en particulier, l'a parfaitement senti, où la volonté fléchit trop ostensiblement sous le poids des circonstances. Surgisse, en France, un pareil procès et, à supposer le doute médical sur la folie, les aliénistes experts ne formuleraient pas, assurément, leurs conclusions négatives, sans insister énergiquement sur la portée des antécédents nerveux et de la perversion physiologique. Le jury, de son côté, usant de son omnipotence, ou nierait la culpabilité, ou admettrait des circonstances atténuantes ; les magistrats, dans ce dernier cas, abaisseraient le plus possible le degré de la peine et le gouvernement, à son tour, s'associerait, par des adoucissements, au sentiment commun, véritable consécration de la science. En Angleterre, les choses ne se sont point passées ainsi. Conformément au verdict du jury, le juge a prononcé une condamnation capitale et ce n'est que sur l'opinion d'une commission excipant de la folie que le ministre de la justice, au grand scandale de la population, rigide pour l'application des lois, a pris sur lui de transmuer la peine de mort en une détention perpétuelle. Nous n'en félicitons pas nos voisins. En ce qui concerne nos lois sur la responsabilité, il y a peut-être quelque chose à modifier, notamment à l'égard de ceux qui, comme Townley, ont subi l'ascendant de situations exceptionnelles. De simples mesures devraient suppléer à la flétrissure d'une condamnation. Mais la loi anglaise est surtout défectueuse. Expression des mœurs anciennes, elle a besoin d'être rajeunie pour atteindre le niveau du progrès. Au gouvernement, aux chambres, à nos collègues d'aviser.

ASILES.

DE L'OPPORTUNITÉ DE CRÉER UN ÉTABLISSEMENT SPÉCIAL D'ALIÉNÉS EN ALGÉRIE,

Par M. COLLARDOT,
Médecin adjoint à l'hôpital civil d'Alger.

Il est des périodes de vertige. La médecine mentale est, depuis plusieurs années, en butte à l'une de ces préventions aveugles qui fascinent les mieux intentionnés. La loi, les asiles, les chefs du service médical, l'administration et la magistrature elle-même, rien n'a été épargné dans le concert d'attaques exécuté, de compte à demi, par plusieurs feuilles libérales et rétrogrades. A entendre ces présomptueux critiques, il semblerait que la liberté individuelle n'a point de garanties, que les séquestrations arbitraires sont à l'ordre du jour, qu'une fois entrés dans nos asiles, les malades n'en sortent plus, que la folie y trouve un nouveau véhicule et qu'enfin ceux qui n'étaient point insensés finissent par le devenir. Ils n'osent pas nier la généreuse initiative de Pinel; mais l'un d'eux, et un médecin par parenthèse, n'a pas craint d'affirmer que l'illustre aliéniste avait, par son jugement étroit, plus compromis que servi la cause qu'il s'était appliqué à défendre.

Le *Journal de médecine mentale* a souvent fait justice de ces récriminations irréfléchies, en signalant l'immense bienfait d'une législation qui a consacré le droit de l'aliéné à l'assistance. Nous avons sous les yeux une brochure qui, sous ce rapport, donne à nos arguments un poids décisif. Quel était naguère encore le sort des infortunés atteints de folie? Le tableau tracé par M. Collardot nous en peint l'image. Il était, en France et en Europe, ce qu'il est en Algérie. Faute d'asiles pour les recueillir et les traiter, les aliénés erraient abandonnés, au grand détriment des mœurs et de la sécurité publique, ou pourrissaient dans les cachots des prisons, au scandale de l'humanité. La France n'a pu tolérer, dans sa colonie, le maintien d'une pareille situation. Les hôpitaux civils, à Alger et dans les autres villes importantes, reçoivent temporairement des fous que l'on dirige ensuite, dès qu'on prévoit la durée de l'égarement mental, sur Aix ou dans nos établissements du Midi.

Cette translation, malheureusement, a des inconvénients graves. Pour les malades, c'est un véritable exil, pour les parents, une atteinte à leur affection. On ne s'y décide que tardivement, perdant, dans beau-

coup de cas, le bénéfice d'une cure d'autant plus efficace qu'on l'applique plus près du début des accidents. Les placements, d'ailleurs, sont loin de répondre aux nécessités réelles.

Dans l'expérience de ses fonctions, M. Collardot a senti qu'il y avait là une importante lacune à combler. L'Algérie renferme, indigènes et Européens, environ trois millions d'habitants. Une telle population suppose un chiffre assez considérable d'aliénés. Certes, c'est le moins que le pays ait à lui un établissement spécial; ainsi a pensé notre jeune confrère qui, pour motiver une proposition en ce sens, s'est livré à une étude statistique minutieuse dont nous essayerons de présenter un résumé.

M. Girard de Cailleux, dans un mémoire que nous avons analysé (t. II, p. 125), signale, à propos des aliénés de la Seine évacués sur les asiles départementaux, le préjudice que peuvent occasionner ces déplacements, s'ils ne sont pas soumis à certaines règles. S'appuyant sur les indications du savant inspecteur général, M. Collardot insiste, à son tour, sur le péril encouru par des expatriés, allant, à travers la mer, en des contrées relativement froides, où, pour eux, le climat, les mœurs, les habitudes, même le langage sont également insolites. L'argument n'est point une simple présomption. De ceux envoyés à Aix, par exemple, beaucoup succombent, très-peu reviennent, notamment parmi les Arabes et les nègres.

Cette ville et Marseille ont été préférées par l'administration en raison non-seulement de leur proximité, de leur salubrité et de la température qui y règne, mais des craintes que suscitait le sol africain. On sait aujourd'hui ces appréhensions sans fondement. Aussi M. Collardot considère-t-il comme un objet du plus haut intérêt l'érection d'un asile en rapport avec la proportion croissante des admissions et où les malades, fatigue et dépense du transport évitées, reçoivent, immédiatement et de la manière la plus fructueuse, les soins que leur situation réclame.

L'extrême chaleur, en Algérie, est une cause fréquente de perturbation mentale. Nul n'ignore que le sirocco provoque une exaltation passagère, bénigne ordinairement, mais poussant quelquefois à la fureur, au suicide et à l'homicide. Un effet analogue est dû à l'abus des liqueurs spiritueuses, en particulier de l'absinthe, si recherchée dans la province d'Oran. Le kiff (chanvre indien), les parfums, les fleurs, ont aussi leur part d'action, sans compter celle, non moins puissante là qu'ailleurs, des émotions et des passions.

Il résulte, toutefois, des données statistiques recueillies par M. Collardot que la proportion des fous serait relativement peu considérable.

750 aliénés indigents, seulement, auraient été, pour la colonie entière, enregistrés par lui dans une période de onze années. Notre confrère n'indique pas comment il est parvenu à ce total. S'agit-il uniquement de ceux qui ont passé par l'hôpital civil ? Son enquête a-t-elle porté sur chaque ville et chaque village ? Dans ce cas, qui est le plus probable, il nous semble difficile que les renseignements fournis aient été exacts. Les médecins des localités, à plus forte raison les magistrats, si c'est par leur intermédiaire que M. Collardot s'est procuré des relevés, n'ont pu mentionner que les folies ostensibles, de beaucoup les moins nombreuses. Que de déments, d'hypochondriaques, d'épileptiques encombrant nos asiles, qui, dans le monde, ne seraient point regardés comme des fous ?

Esquirol avait déjà avancé que les climats chauds ne sont pas ceux qui produisent le plus de folies, mais bien les climats tempérés, sujets à de grandes variations atmosphériques. Pour M. Collardot, qui s'en prévaut, cette opinion du célèbre aliéniste confirme sa propre induction. L'immunité du climat algérien tiendrait à sa constance et à sa douceur, favorables aussi à la prompte guérison des maladies mentales, que jugent, comme on l'a remarqué, pour l'été, en France, des transpirations ou des éruptions critiques.

Suivant l'auteur, il n'y aurait donc point lieu d'envoyer en France des malades qui, avec des chances plus certaines, peuvent être traités en Algérie. Cette manière de voir serait d'autant plus fondée qu'en majeure partie on a affaire à des affections maniaques, alcooliques et épileptiques, dont la terminaison est quelquefois très-prompte, et qu'une température chaude entretient, chez les mélancoliques et les déments, l'activité des fonctions, que le froid paralyse et engourdit.

Le thermomètre, sur le littoral algérien, descend rarement au-dessous de 5 degrés centigrades ou monte à 35 degrés de la même échelle. Les moyennes sont pour l'hiver 15 degrés, pour l'été 26. Malgré son abondance, en hiver et en automne, la pluie tombant par averses rapides, le ciel garde cette pureté inaltérable qui dispose aux douces influences et attache si fortement au sol adoptif le Français acclimaté. Moscou, Saint-Domingue furent mortels à nos armées. On peut rapprocher l'Algérie de l'Égypte, où, sauf la nostalgie qui cessa après les victoires de Kléber, Desgenettes, au dire de M. Michel Lévy, ne constate que de rares cas d'aliénation mentale.

De 1852 à 1862, inclusivement, 905 aliénés ont été dirigés sur les établissements de France, spécialement sur Marseille et Aix. Ce sont, en général, ceux qui présentent le moins de chances d'une guérison

prochaine. Les autres sont retenus dans un quartier de l'hôpital civil dirigé par M. le docteur Toussaint Martin. Ont été admis dans cette division de 1853 à 1862, 324 hommes et 147 femmes, soit 471, dont 339 Européens et 132 indigènes. Sur ce chiffre on compte guéris 263, décédés 16, évacués 192. L'hôpital d'Oran a fourni, dans la même période 61 hommes, 26 femmes, soit 87, dont 73 Européens et 14 indigènes. Tous, sauf 1 décédé, ont été envoyés presque immédiatement à Aix. De Constantine, la France a reçu, de 1850 à 1862, 123 hommes, 49 femmes, dont 91 Européens et 81 indigènes. 50 ont guéri, 99 sont morts, 23 restent en traitement. Constantine place, en outre, à l'asile spécial de Milah, ouvert par le préfet, M. Lapaine, une vingtaine d'aliénés indigènes.

La grande quantité des guérisons, à Alger, atteste et l'excellence des conditions sanitaires et les avantages des soins immédiats. On remarque que la folie sévit particulièrement sur les Européens et les hommes. A Marseille, le prix moyen de la journée est de 1 fr. 30 cent., à Aix, de 1 fr. 20 cent. L'inexactitude du tableau des guérisons, dans le chef-lieu des Bouches-du-Rhône, où elles dépassent le chiffre des admissions ne permet pas d'utiliser ce document; M. Collardot le fait observer lui-même. D'ailleurs, les aliénés algériens séjournent peu dans l'établissement de cette ville. Dans celui d'Aix, 500 admis ont donné 161 guéris et 219 décédés. Quoique faible, la proportion des guérisons, 0,32, est pourtant encore importante, si l'on a égard à la gravité des symptômes qui ont motivé le transfert. Celle des décès est d'un plus fâcheux augure. Elle montre surtout, ce que M. Collardot a laissé entrevoir, l'influence du changement climatérique, la plupart des issues funestes dépendant de lésions des voies respiratoires.

Par ordre de fréquence, les vésanies traitées à Aix sont ainsi rangées : manies 226, démences 85, lypémanies 75, monomanies 54, idioties 27, stupidités, extases, nymphomanies 21, sans délire 9.

Chose remarquable ! la paralysie générale ne figure point parmi ces chiffres. Serait-il vrai que la chaleur du climat en exempterait l'Algérie? Le scorbut aussi y est inconnu. A propos des pays chauds, on est revenu sur les premières appréciations concernant la coïncidence paralytique. L'Italie, l'Espagne paraissent avoir, comme la France, peut-être en moins grand nombre, leurs paralytiques généraux. Il n'en est pas moins curieux qu'à Aix où les aliénés de la circonscription payent leur tribut à cette catégorie, la statistique soit muette sur ceux qui proviennent du territoire algérien. Cette omission appelle l'attention sur un point qui mérite d'être définitivement fixé.

Toujours est-il que le besoin auquel M. Collardot désire qu'on satisfasse devient plus impérieux chaque jour. En 1862, les malades existant en France étaient au nombre de 72. 118 étaient, à la même époque, renfermés en Algérie : à Alger 65, à Oran 19, à Constantine 14, à Milah 20. Selon nous, ce n'est pas seulement un asile, mais plusieurs asiles qu'il conviendrait d'ériger. Plus ils sont petits, moins ils sont dispendieux et plus la direction en est facile. Indépendamment du profit pour les aliénés qui, certes, y seraient admis plus libéralement, seraient saisis au début du mal et ne seraient plus exposés, loin des leurs, aux dangers d'un long voyage et d'un acclimatement parfois difficile, on pourvoirait aisément, avec le coût du transport et de l'entretien actuels, aux frais nécessités par les installations locales.

M. Collardot fut un de nos élèves à la Salpêtrière et à Bicêtre. C'est à ce titre qu'il a si bien compris et élucidé la question soulevée. Nous ne doutons pas que la solution n'en soit prochaine. Il suffit qu'elle ait éveillé l'attention de l'État et de nos savants inspecteurs généraux. En ce qui nous concerne, nous serions heureux si cette brève analyse pouvait en hâter le terme. Redisons aussi, en terminant, que, parmi les bienfaits dus à la loi de 1838, la diffusion de la science spéciale n'a pas été un des moindres. M. Collardot en porte un nouveau témoignage.

DELASIAUVE.

BIBLIOGRAPHIE.

STATISTIQUE DE L'ASILE D'ALIÉNÉS DE CADILLAC (GIRONDE)

Par M. le docteur BUSQUET,
Médecin en chef.

L'établissement de Cadillac renferme spécialement les aliénés hommes. Dans sa statistique, que publie le *Journal de médecine de Bordeaux* (avril 1865), M. Busquet n'indique point le chiffre total de la population. Il se borne à comparer le mouvement à partir de 1859 et à signaler les causes présumées de l'aliénation mentale.

En 1863, les admissions ont été de 111 ; en 1859, de 92 ; en 1860, de 160 ; en 1861, de 91 ; et en 1862, de 81. Plusieurs départements y ont contribué, notamment par des translations en masse. Pour nous limiter à la Gironde, son contingent, en 1863, 39, a été supérieur de 9 à la moyenne, 30, des quatre précédentes années. Dans la même période, l'accroissement des habitants du département a fourni, il est vrai, un excédant annuel de 5287. Malgré cela, la proportion dépasse

encore de 22 pour 100. En faut-il conclure, avec M. Busquet, que la folie augmente de fréquence dans la Gironde? On sait aujourd'hui que la corrélation n'est pas nécessaire.

Sur 386 entrées, 93 ont eu lieu au-dessous de 30 ans, 261 entre 30 et 60, disproportion qu'expliquent les chagrins et les préoccupations qui assiégent l'homme dans sa maturité. Les hommes mariés sont dans la Gironde, de 8 pour 100 plus nombreux que les célibataires; c'est l'inverse en ce qui concerne l'aliénation mentale, où les seconds l'emportent de 10 pour 100 sur les premiers.

Le *Journal de médecine mentale* a toujours hésité à comprendre la civilisation parmi les causes efficientes du dérangement intellectuel. En bonne logique, il lui semblait que la diffusion des lumières et l'élévation du niveau de l'instruction étaient plutôt de nature à en restreindre qu'à en favoriser le développement. Le travail de M. Busquet confirmerait cette présomption. A première vue, la thèse est contraire, puisque, sur 100 aliénés, M. Busquet, en compte 62 ayant reçu une instruction plus ou moins élevée, 29 seulement ne sachant lire, ni écrire et 9 sur lesquels manquent les renseignements. Mais une estimation approximative, basée sur un relevé de 6155 mariages, ayant donné, en 1861, 1697 hommes ne sachant pas signer contre 4458 qui ont rempli cette formalité, porte à 14 pour 100 la différence en faveur de ces derniers, lesquels, si les rapports avaient concordé, auraient dû être 76 au lieu de 62. Encore, nous paraît-il douteux que, dans un département aussi avancé que la Gironde, il y ait une proportion aussi forte que le fait supposer la statistique, d'individus complétement illettrés.

En tous cas, la constatation n'en est pas moins significative. La rareté relative de la folie serait même en raison directe du degré d'instruction. Les insensés d'une éducation plus qu'ordinaire qui, à Cadillac, étaient, en 1859, de 17, sont tombés à 6, en 1863. Dans la statistique générale de 1857, cette catégorie, en France, constitue le douzième. C'est une proportion plus élevée. Mais il faut remarquer qu'à cette époque, les placements qui, depuis, se sont généralisés, étaient en majorité effectués par les classes intelligentes qui sentaient mieux que les autres l'importance d'un traitement prompt et approprié. D'ailleurs, à Cadillac, le nombre des aliénés exerçant des professions libérales, est descendu de 12 à 1, et, si l'on ajoute que la propagation des connaissances, favorable aux habitudes morales, est mortelle aux abus alcooliques, on restera convaincu de cette proposition : « L'instruction est le plus sûr obstacle à l'invasion de la folie. »

E. TEINTURIER.

Réplique de M. Brunet *à la lettre de M.* Auzouy.

M. Auzouy prétend avoir obéi à une conviction sérieuse en réfutant mes assertions qu'il juge compromettantes pour la cause des aliénés. Je n'en ai jamais douté, mais la sincérité ne donne point aux arguments la valeur qu'ils n'ont pas.

Ma conviction est égale à celle de mon collègue et je ne comprendrais pas un médecin capable d'écrire sur un sujet important des choses dont il ne serait pas parfaitement convaincu.

Je pourrais rétorquer, aux idées de mon collègue, la qualification qu'il applique aux miennes, mais comme cela ne servirait qu'à envenimer le débat, je préfère, le résumant d'une manière succincte, laisser aux lecteurs du *Journal de médecine mentale* la faculté de l'apprécier et de décider lequel, de M. Auzouy ou de moi, se rapproche le plus de la réalité des faits.

Les asiles doivent être réservés pour les aliénés curables qui ne peuvent être traités convenablement dans leurs familles et pour les incurables dangereux.

L'assistance à domicile, le placement dans un hospice ou une exploitation agricole, voisine du lieu d'habitation de ces malades, me paraissent préférables, quand l'aliénation est incurable et non dangereuse. Ce mode d'assistance, qu'on soumettrait à une inspection souvent renouvelée, permettrait d'accorder plus de liberté à ces aliénés, et serait moins onéreuse pour les départements.

Les formalités d'admission et de maintenue des incurables me paraissent insuffisantes, en raison de la divergence des opinions des aliénistes sur le degré et la fréquence de la nocuité de l'aliénation.

La séquestration perpétuelle dans un asile d'aliénés, infligée aux monomanes incurables pour des actes qui ont souvent peu de gravité, est une peine bien plus sévère qu'une détention limitée, qu'auraient provoquée les mêmes actes pour des personnes raisonnables.

M. Girard de Cailleux, inspecteur des aliénés de la Seine, a pu dire, sans soulever aucune protestation, dans la séance de la Société médico-psychologique du 25 juillet dernier, que la séquestration dans un asile était peut-être la plus dure des séquestrations, ce qui prouve que je suis moins éloigné du sentiment de la plupart de mes collègues que veut bien le dire mon sévère critique.

M. Auzouy, trouvant bizarre que je propose de tenir compte des désirs manifestés par les aliénés, soutient que le séjour des asiles n'a rien de pénible et pense que ces malades ne savent ce qu'ils veulent en réclamant leur liberté, pour se soustraire aux délices d'un pareil séjour.

Il se trompe, s'il croit que je n'ai émis cette opinion que pour mêler le plaisant au sévère. Je l'ai mûrement examinée, et loin qu'elle m'ait paru étrange, je persévère dans l'idée qu'agir autrement serait user envers les aliénés d'un sans-gêne auquel ne m'ont pas habitué mes maîtres.

Cette enquête, qui excite la verve satirique de mon collègue, je l'ai faite auprès des aliénés que j'ai été à même d'observer ou de traiter depuis

bientôt dix ans que je suis dans les asiles et les réponses des malades atteints de folie partielle, qui sont surtout ici en cause, ont toujours été identiques, à part de rares exceptions.

Les aliénistes qui considèrent tous les aliénés comme dangereux et très-heureux d'être placés dans les asiles, ont une ligne de conduite toute tracée, facile à suivre, et la question de responsabilité se réduit, pour eux, à une question de diagnostic, ordinairement simple à résoudre: savoir s'il subsiste encore quelque trouble des facultés intellectuelles et morales. Mais il n'en est pas de même de ceux qui regardent la monomanie et la lypémanie comme n'étant pas toujours exclusives de l'usage de la liberté individuelle et qui pensent de leur devoir de faire droit aux réclamations des malades atteints de ces dérangements cérébraux, tant que leur sortie ne peut nuire ni à leur propre intérêt ni à la sécurité publique.

Pour ces aliénistes, il existe des cas embarrassants et, sans décliner la responsabilité attachée à leurs fonctions, ils aimeraient à pouvoir conférer de ces cas avec d'autres personnes éclairées.

Mon collègue attache trop d'importance à nos connaissances spéciales et si, en général, les spécialistes ne jouissent pas toujours d'une aussi grande considération que les autres médecins, même parmi le corps médical, cela tient à ce que la culture d'une branche très-restreinte de l'art médical fait souvent perdre de vue, pour des détails futiles, les considérations générales les plus élevées.

Quant aux commissions de physiologie que j'avais conseillées, et que M. Auzouy appelle ambulantes et fait promener, plaisamment, de village en village, elles n'ont jamais voyagé que dans l'imagination un peu trop méridionale de mon collègue de Pau. S'il avait lu ma note avec moins de prévention, il aurait compris, surtout après les dernières explications données dans ce journal, que j'avais en vue une commission fixe, résidant dans la ville la moins éloignée de l'asile et composée en partie de médecins.

Loin d'abandonner cette idée, je persistais à soutenir que, pour résoudre une question médico-psychologique, il fallait des médecins et des philosophes et que la magistrature et le parquet n'étaient pas toujours en état de contrôler nos actes. Ce à quoi je n'attache qu'une valeur secondaire consiste uniquement dans les détails que je ne saurais avoir la prétention de préciser à moi seul.

Les deux notes que j'ai communiquées à la Société médico-psychologique ont eu pour but d'attirer l'attention de cette Société sur les asiles et je crois qu'elles n'auront pas été complétement inutiles, puisque, à propos d'un mémoire de M. Auzouy lui-même, M. J. Falret vient de proposer un programme de discussion très-large, qui ne peut manquer d'aboutir à des résultats importants.

BRUNET.

VARIÉTÉS.

Sociétés savantes. — *Académie des sciences* (16 janvier). — M. Cl. Bernard présente, au nom de M. Duchenne (de Boulogne), le résumé d'un travail ayant pour titre : *Etude microscopique photo-autographiée,*

d'après des coupes transversales et longitudinales des ganglions sympathiques cervicaux de l'homme à l'état normal. — (6 février). Séance solennelle (voy. *Prix*). — (6 mars). M. Rediolot adresse une *Notice statistique sur les résultats des mariages consanguins dans le bourg de Batz.*

Académie de médecine (17 janvier). — M. A. Voisin lit une note *Sur les mariages entre consanguins dans la commune de Batz, près le Croisic* (Loire-Inférieure). — (14 février). — Hommage par M. Robin d'un ouvrage de M. Lhuys : *Recherches sur le système nerveux cérébro-spinal.* — Présentation par M. Littré d'un travail de M. Corradi (de Palerme), sur l'*Étiologie et l'histoire de la pellagre.* — (21 février). M. Béclard, lit, au nom de M. Joly, un mémoire *Sur l'usage du tabac.* L'auteur attribue à cette substance une influence prépondérante dans la production de la paralysie générale. La nicotine serait l'élément agissant. Dans le Levant, où l'on fume un tabac qui en est dépouillé, la démence paralytique serait à peu près inconnue. — (21 février). M. Vernois, membre d'une commission, conjointement avec MM. Béclard et Tardieu, fait un rapport sur le mémoire de M. A. Voisin : *Etudes sur les mariages entre consanguins dans la commune de Batz* (Loire-Inférieure). — (14 mars). M. le secrétaire mentionne à la correspondance une lettre de M. le docteur Chassinat (d'Hyères), dans laquelle il engage l'Académie à se mettre en garde contre les détails romanesques qui lui ont été transmis au sujet du prétendu sauvage du Var (*Commissaires :* MM. Baillarger, Cerise et Tardieu).

Société médico-psychologique. — (27 février). Lecture par M. Motet d'un travail de M. Mesnet *Sur l'homme sauvage du Var.* — Rapport, par M. Dally sur la candidature de M. Max. Legrand. — Rapport par M. Lunier sur la candidature de M. Rousselin, médecin-adjoint de la maison de Charenton; nomination de M. Rousselin, comme membre de la Société. — (27 mars). Rapport de M. Brochin sur la candidature M. Garreau, médecin de l'Ecole militaire de Saint-Cyr. M. Garreau est l'auteur des travaux suivants : *Essai sur les premiers principes des sociétés. — Contre l'animisme. — Nouvel essai d'une théorie cartésienne. — Essai sur quelques points de pathologie et de classification médicales. — Essai sur les bases ontologiques de la science de l'homme et sur la méthode qui convient à l'étude de la physiologie humaine.* — M. Garreau a été élu membre de la Société.

Nomination de M. Max. Legrand.

Lettre de M. Bonnucci demandant quelle défense devrait employer un médecin d'asile accusé d'avoir, en laissant des instruments dangereux dans les mains d'un aliéné, aidé à son suicide. — D'après M. Parchappe, il est difficile de donner une règle générale. Le médecin devra se conduire suivant les cas particuliers. Si, par exemple, un aliéné s'est tué avec un instrument qui sert aux travaux agricoles qui sont reconnus comme faisant partie du traitement des insensés, et si, malgré une surveillance attentive, on n'a pu s'opposer à l'acte, nulle responsabilité pénale ne pèsera sur le médecin.

— (10 avril). D'après un rapport de M. Delasiauve (voy. p. 81), M. Constans, inspecteur général des aliénés, est nommé membre de la Société. — Lecture de M. Brierre de Boismont, *Sur les critiques adressées à la loi de 1838.*

— (24 avril.) M. Legrand du Saulle donne lecture du discours prononcé par M. Foville sur la tombe de Renaudin. — Rapport du même sur la candidature de M. Kuhn. M. Kuhn, ancien interne de l'asile de Marseille, a eu en 1860 le prix Esquirol. En 1864 il a passé sa thèse sur les *Tumeurs du pavillon de l'oreille*. Il est (depuis septembre 1864) médecin adjoint de l'asile de Pau, dont il a été momentanément éloigné, pour concourir, sous la direction de M. Constans, à la guérison des possédées de Morzines. M. Kuhn prépare, sur la nouvelle invasion de cette épidémie, un travail important. M. Kuhn est nommé membre correspondant. — Discussion sur le *mode d'assistance des aliénés :* MM. Delasiauve et Lunier.

Alcoolisme. — Nous empruntons au *Recueil de mémoires de médecine et de chirurgie* les renseignements suivants sur l'*alcoolisme au Mexique :* « L'alcoolisme, qui s'observe assez fréquemment pour qu'une salle spéciale soit affectée, à l'hôpital San-Andrès de Mexico, à ceux qui en sont atteints et que l'on attribue à l'usage de l'*aguadienta*, présente deux formes bien distinctes : la forme abdominale et la forme cérébro-spinale. La première est incurable, et si la noix vomique a paru arrêter la diarrhée pour quelques jours, bientôt elle devient plus tenace et enlève les sujets. Dans la seconde, on peut combattre l'insomnie par l'opium, mais la débilité musculaire et l'atrophie ne se guérissent pas. Dans le délire, quelquefois féroce, auquel sont en proie les malades, les affusions froides sont bonnes, en ce sens qu'elles agissent comme calmant ; mais, au point de vue de la cure radicale, elles sont sans beaucoup d'efficacité. »

Dans le même recueil (juillet, p. 80), on lit encore une note de M. Renard, médecin de l'hôpital de Bathna, concernant une altération des os du crâne rencontrée simultanément chez trois sujets adonnés à l'absinthe. Cette lésion consiste dans un amincissement et une translucidité remarquables. On connaît les phénomènes toxiques provoqués par cette liqueur. C'est la première fois qu'on lui attribue une dégénérescence osseuse.

Consanguinité. — Les *Archives de la médecine navale* contiennent quelques renseignements curieux sur les *mariages consanguins dans la race noire :* « En 1849, mourait à Widah (royaume du Dahomey), un traitant portugais, nommé da Souza, bien connu de tous les navigateurs qui ont traversé la côte occidentale d'Afrique. Personnage important dans le pays qu'il habitait depuis longues années, da Souza avait acquis une grande fortune par la traite des nègres. A sa mort, il laissait après lui une centaine d'enfants issus de 400 femmes renfermées dans son harem. La politique ombrageuse des rois du Dahomey, hostile à l'établissement d'une race métisse, a parqué cette nombreuse progéniture dans une enceinte particulière (Salaïm), sous l'autorité d'un des fils de da Souza. Mal vus dans le pays, surveillés par les agents du roi, le plus despotique de tous les monarques de la terre, ces métis ne peuvent s'unir qu'entre eux, ou, pour mieux dire, ils vivent dans la plus honteuse promiscuité. En 1863, on comptait des enfants de la troisième génération. La couleur de leur peau revenait rapidement au noir foncé, tout en conservant quelques-uns des traits de l'Européen, leur ancêtre. Nous avons pu constater

par nous-même que, parmi tous ces descendants de da Souza, formant entre eux des unions au degré de parenté les plus proches et les plus monstrueuses même, il n'y avait ni sourds-muets, ni aveugles, ni crétins, ni infirmes de naissance; en revanche, ce troupeau humain va décroissant et est menacé d'une extinction prochaine.

Asiles. — Nous empruntons à un feuilleton de M. A. Latour (*Union médicale*, 10 décembre), les renseignements suivants sur l'asile d'aliénés de Bacqueville, près Toulouse. « Cet asile, dont M. le docteur Marchant est le directeur, est à peu près terminé. C'est le plus vaste, le plus complet, le plus artistique monument de ce genre qui ait jamais été construit. C'est grandiose, imposant et charmant à la fois. Le département a dû s'imposer et devra s'imposer encore de grands sacrifices pour mener à bonne fin un établissement qui, avec les jardins et les dépendances, recouvre une surface qui n'a pas moins de 24 hectares. L'habile directeur de Bacqueville a pris avec passion, avec amour, les intérêts de ce colossal asile ; il aura la joie de le diriger longtemps encore après sa complète terminaison, à laquelle il aura bien efficacement contribué. »

— L'asile des sourds-muets de Saint-Pétersbourg, fondé en 1806, par la czarine Marie Feodorowna, et transporté en 1810 à Saint-Pétersbourg, coûte aujourd'hui 60000 roubles par an. Il contient 110 garçons et 70 filles, sur lesquels 100 garçons et 60 filles habitent l'établissement; les autres sont demi-pensionnaires. (*Correspondenz-Blatt*, du docteur Erlenmeyer, janvier 1865.)

— *Broadmoor*. — L'usage en Angleterre est d'enfermer les fous criminels *durant le bon plaisir de la reine*. Naguère, quelques cellules, à ce réservées, existaient dans les asiles des comtés; mais Bethléem, par suite d'un arrangement avec le ministère de l'intérieur, jouissait d'une sorte de privilége. Parmi les hôtes de ce dernier établissement, pour la plupart homicides, figuraient Edwards Oxford, qui faillit tuer la reine, Mac Naugthtan, l'assassin du secrétaire de Robert Peel et le célèbre capitaine Johnston, qui fit périr tout l'équipage de son navire, *le Tory*.

Ces quartiers sont aujourd'hui remplacés par un asile *ad hoc*, *Broadmoor*, situé à deux kilomètres du collége Wellington du South Eastern rail-way. L'aspect du lieu, bordé de sapins, est d'un pittoresque-sauvage. La perspective en est magnifique. On estime à 450 ou 460 (400 hommes et 50 ou 60 femmes) les malheureux qui, une fois le seuil franchi, vivent et meurent dans l'enceinte de ces hautes murailles. Ceux qui succombent sont enterrés dans un cimetière attenant à l'asile. On évalue à un millier le nombre de leurs victimes.

Singulier contraste de la destinée ! Parfois, on voit jouer à la crosse sur une pelouse des femmes qui ont commis une trentaine de meurtres ou au tonneau, en un groupe séparé, des hommes qui ont rempli l'Angleterre du bruit de leurs forfaits. Malheureusement, ce n'est qu'avec réserve qu'on leur permet un travail suivi dans la crainte qu'ils n'abusent des instruments qu'on est obligé de leur confier. Leur préoccupation constante, celle des hommes surtout, est de parvenir à s'évader. Il n'est pour cela ruse qu'ils n'inventent, violence devant laquelle ils reculent. Mais les précautions prises sont de nature à rassurer la société. A ce propos, le *Times* fait cette réflexion, où se peint bien l'*humour* britannique. « Il y

aurait, sans doute, moins d'effroi à Londres, si l'on apprenait que les cages des hôtes du jardin zoologique ont été ouvertes, que si l'on apprenait qu'il y eut la moindre chance pour les dangereux détenus de l'asile de Broadmoor de recouvrer leur liberté. » (Extrait d'une traduction de l'*Union médicale*, 26 janvier.)

— *Etablissement provincial pour femmes aliénées à Mons* (Hainaut). — Ce nouvel asile, créé avec le concours de l'Etat et de la province, doit être soumis, sous le contrôle de la commission administrative des hospices civils de la ville, à la direction exclusive d'un médecin aliéniste. En faisant appel aux concurrents, la commission fait connaître que le titulaire, outre un traitement de 3500 francs, aura la jouissance d'un jardin attenant à l'hospice. Responsable de tous les services, il ne pourra, au dehors, se livrer à des exercices pratiques qui l'obligeraient à des absences prolongées. Le terme des demandes a été fixé au 1er mai 1865. (*Presse médicale belge*, 30 avril 1865.)

Hommage à Esquirol. — Dans sa séance du 18 février dernier, le conseil municipal de la ville de Toulouse a donné à la rue qui longe le côté sud du Marché couvert, et dans laquelle est né Esquirol, le nom du célèbre aliéniste. C'est sur la demande adressée à M. le maire de Toulouse, par M. le docteur Delaye oncle, — élève et ami d'Esquirol, — que cette décision a été prise. (*Journal de médecine de Toulouse.*)

Congrès médical de Bordeaux. — Un congrès s'ouvrira en septembre prochain à Bordeaux. Une commission, présidée par M. Costes, a arrêté les statuts de cette réunion. D'après l'article 8 « les travaux scientifiques du congrès se composeront : 1° de communications écrites ou verbales, répondant à des questions posées d'avance ; 2° de communications dont le choix est laissé à l'initiative des membres. » — Des questions indiquées, une seule a quelque rapport avec la médecine mentale ; elle est ainsi conçue : « *De la supppression des tours, au double point de vue de la morale et de la société.* » Les communications doivent être adressées *in extenso* ou en résumé, à M. Ch. Dubreuilh, rue Victor, 5, avant le 15 septembre. (*Union médicale de la Gironde*, février.)

Un journal de médecine mentale en Espagne. — M. le docteur Ant. Pujadas, un des accusés dans le procès Sagrera, dont nous avons entretenu nos lecteurs (1862, p. 273 et 352 ; 1863, p. 111 ; 1864, p. 46 et 324), vient de fonder (1er février) un journal, — *La Razon de la Sinrazon*, consacré à l'aliénation mentale. Ce journal, imprimé dans l'établissement de M. Pujadas à San Baudilio de Llobrégat, près Barcelone, est rédigé en grande partie par les malades. Il existe des journaux semblables en Amérique et en Angleterre, où l'on cite *The new moon*, *The york star*, *The opal*.

Thèses sur la folie. — FACULTÉ DE PARIS. — *Du delirium tremens*, par M. Froustin. — *Nature et étiologie du crétinisme*, par M. Bernard Guénot. — *Essai sur la folie alcoolique aiguë*, par M. Lagarenne. — *Du refus de manger chez les aliénés*, par M. E. Desportes. — *Recherches critiques et expérimentales sur les mouvements réflexes*, par M. Cayrade. — *Du pronostic de l'épilepsie*, par M. Faucher. — *Du délire dans la pneumonie*, par M. Moreau. — *De la congestion cérébrale dans ses rapports avec l'épilepsie*, par M. Salet. — *De la commotion du cervelet au point de*

vue de la médecine légale, par M. de Ferry de la Belle. — *Essai sur les tubercules du cervelet*, par M. Allo. — *De la sensibilité réflexe dans les maladies*, par M. Ducrot. — Ch. M. Faure : *Des rémittences de la paralysie générale.* — E. Goin : *Etude de la paralysie essentielle chez les enfants.* — J. V. Laborde : *De la paralysie* (dite essentielle) *de l'enfance ; — Des déformations qui en sont la suite et des moyens d'y remédier.* — J. F. Hubert : *De la folie puerpérale.* — Piasecki : *Hygiène de la classe ouvrière du Havre au point de vue de l'alcoolisme.* — Krishaber : *Considérations sur l'historique et le développement de l'encéphale.* — Raynouard : *Considérations générales sur le traitement des maladies héréditaires.* — Parmentier : *Essai sur les paralysies rhumatismales.*

Faculté de Montpellier. — *Considérations sur la paralysie générale progressive des aliénés*, par M. Léon Sibille. — *De la paralysie atrophique graisseuse de l'enfance*, par M. G. M. Duchenne (de Boulogne). — *De l'action réflexe au point de vue clinique*, par M. H. Berthelot.

Faculté de Strasbourg. — *De la catalepsie*, par M. Clary-Bousquet. — *De la pachy-méningite hémorrhagique*, par M. Pirotais. — *Du rhumatisme cérébro-spinal*, par M. Michel. — *Étude sur les causes de la folie mélancolique*, par M. Donnezan.

Prix. — La Société anatomique, dans sa séance du 6 janvier, a, pour la première fois, décerné le prix Ernest Godard. Il a été accordé à M. J. V. Laborde pour son mémoire intitulé : 1° *D'une lésion primitive de la moelle épinière dans la paralysie* (dite essentielle) *de l'enfance, son siége, sa nature ;* 2° *Des altérations secondaires des muscles dans la même maladie, espèce d'atrophie non encore décrite.* (*Gazette hebdomadaire*, 20 janvier.) Ce travail, limité, pour le concours, à la partie anatomique, est devenu, par les additions nombreuses qu'a faites l'auteur, une intéressante monographie sous ce titre : *De la paralysie* (dite essentielle) *de l'enfance* (1).

— Dans sa séance du 6 février, l'Académie des sciences a décerné les prix de 1864. Un seul, celui de médecine, avait trait à nos études. Le sujet était la pellagre. M. Théophile Roussel, le principal lauréat, a obtenu 5000 francs, et M. Costallat un accessit de 2000 francs. Ceux qui ont lu dans le *Journal de médecine mentale* les articles consacrés par M. Delasiauve aux travaux de ces auteurs peuvent apprécier combien ces récompenses sont justifiées.

— La Société de biologie, sur le rapport de la commission composée de MM. Charcot, Martin-Magron, Ch. Robin, Vulpian et Gubler, rapporteur, dans sa séance du 4 février, a décerné le prix Godard (500 francs), à M. Cayrade (de Decazeville, Aveyron), *Recherches critiques et expérimentales sur les mouvements réflexes.* — Ce prix sera délivré pour la seconde fois en janvier 1867. Les travaux *manuscrits* ou *imprimés* seront adressés à la Société, avant le 1er septembre 1866. (*Gazette hebdomadaire*, 3 mars.)

— Des questions mises au concours par l'Académie de médecine de Belgique, les deux suivantes ont trait à la pathologie du système nerveux : 1° *Constater, par des observations et des expériences, les effets de l'usage et de l'abus du tabac chez l'homme sain.* (Médaille d'or de 300 francs, clôture le 1er juillet 1865.) — 2° *Rechercher quelles sont les fonctions dévolues*

(1) Un volume in-8 de plus de 200 pages. Paris, Adrien Delahaye. Prix 4 fr.

aux diverses parties de l'encéphale en prenant pour base de ses investigations, des expériences sur les animaux vivants, des observations cliniques et nécroscopiques, ainsi que les données fournies par l'histologie et l'anatomie comparée. (Médaille de 1500 francs. Clôture le 1er avril 1868. — Les mémoires doivent être adressés, dans la forme habituelle, au secrétariat de l'Académie, place du Musée, n° 1, à Bruxelles. (*Journ. de médec., de chirurg., etc., de Bruxelles*, mars.)

— M. le docteur Berthier a reçu de la *Société de médecine de Bordeaux*, la première médaille d'argent pour un travail sur la *Folie diathésique*, présenté au concours de 1864. (*Mouvement médical*, 20 mars.)

Nécrologie. — M. Renaudin, docteur ès sciences et en médecine, directeur de l'asile public d'aliénés de Maréville, près Nancy, etc., est décédé, dans cette ville, le 2 avril. Ce confrère, si estimé et si universellement regretté, était en province un des représentants les plus éminents de la science mentale. Il a publié, en 1854, un ouvrage intitulé : *Etudes médico-psychologiques sur l'aliénation mentale*, et, en 1863, un livre ayant pour titre : *Commentaires médico-administratifs sur le service des aliénés*. M. Renaudin avait pris, en outre, une part active, depuis vingt-deux ans, à la rédaction des *Annales médico-psychologiques*. Deux discours ont été prononcés sur sa tombe, l'un au nom de la Société médico-psychologique, par M. Foville, l'autre au nom de l'asile, par M. H. Bonnet.

Nominations. — M. le docteur Guérineau, médecin-adjoint de l'asile de Blois, vient d'être nommé directeur médecin de l'asile de Saint-Alban (Lozère), en remplacement de M. le docteur Piroux, démissionnaire. — Il est remplacé à Blois par M. le docteur Solaville. — M. le docteur Kuhn, médecin-adjoint de l'asile de Pau, est envoyé pendant un an en *station médicale* à Morzines.

— M. le docteur Griesinger vient d'être nommé professeur de clinique psychiatrique et des maladies du système nerveux, à Berlin.

Bibliographie. — *De l'arsenic dans la pathologie du système nerveux*, par le docteur Ch. Isnard (de Marseille). Un vol. in-8°, de 300 pages, Paris, V. Masson, 1865 ; 4 francs.

Cours. — Cette année l'aliénation mentale a été largement enseignée. Outre le cours officiel de M. Lasègue, à l'École de médecine, nous avons eu trois autres cours : l'un par M. F. Voisin, au cercle des Sociétés savantes, les deux autres à l'École pratique, par M. Legrand du Saulle et J. Falret. — M. Voisin a examiné les questions suivantes : Quelles sont les facultés que nous avons reçues de la nature ? — Quelles sont les facultés de l'homme animal ? — De l'homme moral ? — De l'homme intellectuel ? — Quel doit être l'emploi de ces diverses facultés, tant pour celui qui nous les a donnés que pour nous-mêmes, pour nos semblables et pour le milieu au sein duquel nous sommes appelés à en dérouler les activités ? — Une philosophie positive peut seule désormais parler à la raison des peuples.

M. Legrand du Saulle a traité de la médecine légale; M. J. Falret (leçons à partir du 25 avril les mardis et samedis, à quatre heures), fait un cours élémentaire sur les maladies mentales.

BOURNEVILLE.

Paris. — Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2.

JOURNAL

DE

MÉDECINE MENTALE.

SPÉCIMEN MENSUEL

I. De l'aménorrhée par causes psychiques ; peur d'être grosse; vif désir d'avoir des enfants, par le docteur Raciborski. —II. Du délire ou folie aiguë au déclin des maladies aiguës, spécialement du délire de collapsus, par M. le docteur Weber.

I. — On ne saurait trop s'appliquer à l'étude des rapports du physique et du moral. Là se trouve le secret de plus d'une cause morbide et partant de nombreuses indications thérapeutiques. M. le docteur Raciborski vient de publier dans les *Archives générales de médecine* (mai 1865) un ingénieux mémoire qui intéresse à un double point de vue la spécialité mentale. L'aménorrhée figure parmi les influences productrices de la folie. Elle naîtrait elle-même, suivant l'auteur, des inquiétudes que provoquerait l'appréhension d'une grossesse présumée. Un désir ardent et non satisfait d'avoir des enfants produirait également ce résultat. Trois faits, appuyés de savantes considérations, motivent l'adoption de cette variété psychique d'absence d'écoulement mensuel.

Dans ces cas, irradiant sur les ramifications du grand sympathique, l'influence morale s'étendrait à l'appareil de reproduction. L'homme, par comparaison, en fournit un exemple patent. L'idée seule de son impuissance suffit, dans des occurrences délicates, pour le frapper d'une incapacité momentanée. Montaigne raconte, à cet égard, une déconvenue qui semble lui avoir été personnelle. « Je sais, dit-il, par expérience, que tel de qui je puis répondre comme de moy-mesme, en qui il ne pouvoit choir de soupçon aucun de faiblesse, et aussi peu d'enchantement, ayant ouï faire le conte à un sien compagnon d'une défaillance extraordinaire en quoi il étoit tombé sur le point qu'il en avoit le moins de besoin, se trouvant en pareille occasion, l'horreur de ce conte lui vint tout à coup si rudement frapper l'imagination qu'il encouroit une fortune pareille, et de là fut subjet à y réchoir, ce vilain souvenir de son inconvénient le gourmandant et le tyrannisant. »

Au lieu de s'épanouir, les organes se rétractent ; grâce à l'influx des nerfs *vaso-moteurs*, leurs vaisseaux se crispent, le sang reflue vers l'intérieur, la température baisse : d'où l'avortement de l'orgasme.

Chose analogue doit, dans des conditions données, se passer dans les ovaires de la femme et occasionner soit des retards mensuels ou des aménorrhées. Moins ostensible, la modification est identique. M. Raciborski a été plusieurs fois consulté par des femmes ayant succombé dans la lutte de leurs sentiments, après avoir été longtemps fidèles à leurs devoirs. Effrayées par la perspective des suites d'une grossesse éventuelle, comptant avec anxiété les jours qui les séparaient d'une prochaine époque, en épiant les symptômes, elles attendaient cette apparition comme une sorte d'arrêt auquel était attaché leur honneur. N'en était-ce pas assez pour enrayer la congestion ovarique, s'opposer à l'ovulation et tarir ainsi la source des règles ? Ainsi raisonne notre honorable confrère, dont la théorie est conforme aux récentes expériences de M. Claude Bernard, sur les propriétés des nerfs *vaso-moteurs* et le mécanisme des mouvements réflexes. Nous allons voir le parti qu'il en a tiré, relativement à ses malades.

Ire OBSERVATION. — Une de ses clientes, Mme X..., que deux fois il avait accouchée, n'ayant pu supporter le climat d'Afrique où elle avait accompagné son mari, revint à Paris avec ses parents et ses enfants. Un jour, mandé pour elle, il la trouva au lit, les yeux brillants, la figure altérée, la peau chaude, le pouls à 90, et, sans accuser de souffrance locale, en proie à une visible agitation. Questionnée sur l'état de la fonction périodique, l'infortunée répond avec l'accent du désespoir. « Ne m'en parlez pas, c'est précisément ce qui fait mon malheur. » Elle avoua alors au médecin, en qui elle avait appris à avoir confiance, que ses règles, qui jamais ne manquaient, auraient dû paraître depuis huit jours, et qu'ayant succombé à un amour illégitime, elle craignait d'être grosse. Bien que l'acte n'eût point été renouvelé, elle avait immédiatement perdu le repos, et la certitude acquise par le défaut de menstruation était venue mettre le comble à ses angoisses.

Singulièrement surpris d'une telle confidence de la part d'une dame qui, quoique jeune et très-jolie, paraissait mener, sous la tutelle de sa mère, une conduite irréprochable, M. Raciborski commença, néanmoins, par rassurer la malade. Entrevoyant la portée de ses ardentes préoccupations, il lui fit entendre que le chagrin devait influer sur ce retard, que de pareils exemples étaient communs et qu'une grossesse était peu probable. La physionomie prit soudain un autre aspect. D'ailleurs, quelques sédatifs et excitants légers, aidant le prompt retour

des menstrues, levèrent les dernières inquiétudes. Mme X... s'extasiant sur le bien que lui avait fait la première assurance de M. Raciborski, jura ses grands Dieux qu'on ne l'y prendrait plus.

IIe OBSERV. — L'impression, d'origine très-différente, n'avait pas été moins moins fatale chez Mme Z... Ayant une fille à marier et ne voulant pas avoir d'autres enfants, elle avait, de concert avec son mari, renoncé à toute relation conjugale. L'excitation de la noce la rendit infidèle à cette résolution, et, quinze jours après, malgré la réserve apportée dans l'acte du rapprochement intime, ne voyant pas venir ses règles sur lesquelles elle comptait, elle demeura convaincue d'être enceinte. Ses alarmes furent extrêmes, et, pour éclairer sa situation, elle en appela aux lumières de M. Raciborski. Notre confrère la trouva au lit, triste et abattue. Le doute pour elle n'était pas possible. Le retard datait de sept jours. Jamais cela ne lui était arrivé. Malheureuse créature ! Mais la faute en est à son mari, qui n'a pas voulu suivre ses conseils. « Nous venons, ajoute-t-elle, de marier notre fille ; les conditions de fortune ont été stipulées et garanties ; si j'ai un enfant de plus, ces conditions seront bouleversées ; mais c'est surtout notre honneur qui en souffrira ; car on sera en droit de nous accuser d'avoir manqué de délicatesse... Ami de toute ma famille, veuillez me rassurer si vous pouvez le faire consciencieusement, et vous ferez disparaître de mon esprit les plus terribles angoisses. »

Être affirmatif sur un événement de si fraîche date eût été téméraire. Toutefois, prenant conseil des particularités du récit et de la circonspection, itérativement affirmée, de l'époux, M. Raciborski n'hésita pas à déclarer que, s'il s'en fiait à sa longue expérience, il inclinerait à croire à l'unique effet des commotions éprouvées depuis le mariage. Même traitement que dans le cas précédent, plus une capsule d'apiol. Le cinquième jour, grande joie. Mme Z... avait eu ses règles qui continuaient encore à la visite du médecin.

L'essentiel, dans ces circonstances équivoques, est d'asseoir un diagnostic exact. Entre autres signes énumérés par M. Raciborski, figure la crainte excessive d'être grosse, commandée par la position sociale ou les considérations de famille. Souvent elle n'est que l'expression plus caractérisée des scrupules nés antérieurement de la liaison même. On la lit dans les traits, les yeux, les paroles. Chez la femme exempte de soucis, la résignation est facile et calme ; on ne suspend point les cohabitations. Il peut n'y en avoir eu qu'une seule dans l'aménorrhée par causes psychiques.

M. Raciborski, outre l'action morale, fait consister le traitement en

de simples infusions chaudes de tilleul, de sureau, de feuilles de cassis, et douze ou quinze gouttes d'acétate d'ammoniaque liquide. L'apiol en capsules, au nombre de deux, produit de merveilleux effets.

On objectera peut-être que ces stimulants du système utérin pourraient, dans le cas de grossesse, déterminer l'avortement. Dans l'opinion de l'auteur, les agents qu'il propose sont inoffensifs, et l'aménorrhée qui résulte de la conception résiste autrement à des drogues beaucoup plus fortes. Celles-ci rarement réussissent aux femmes qui cherchent par ce moyen à dissimuler leur faute et sont obligées, voulant à tout prix en venir à leurs fins, d'employer des procédés plus directs. M. Raciborski supposerait volontiers que le crédit des abortifs ne repose que sur les préjugés des gens de campagne, qui prennent pour des preuves de grossesse des aménorrhées de cause psychique ou des pertes consécutives à des retards plus ou moins prolongés.

Quant à la seconde variété psychique d'aménorrhée, celle qui dépendrait d'une trop grande concentration des idées vers la maternité, M. Raciborski en induit la présomption de la fréquence des retards chez certaines jeunes mariées avant qu'elles soient devenues grosses. Le désir surgit d'autant plus impérieux qu'il a été plus longtemps déçu. Chaque époque est l'objet d'une attention spéciale; on se félicite de ne point apercevoir les symptômes accoutumés de l'éruption, et, pour ne point détruire les espérances caressées, on s'asservit aux précautions les plus minutieuses. On parle dans les livres de *grossesses nerveuses*, dénomination bien impropre pour désigner un état où, en l'absence de conception, se rencontrent les attributs ordinaires de la grossesse : tension abdominale, vapeurs, gonflement des seins, suppression menstruelle, etc. L'imagination jouerait dans ces anomalies un rôle exceptionnel. La crainte de rester stérile aurait, suivant M. Raciborski, présidé au début. On croit à la grossesse parce qu'on la souhaite, et l'entourage, qui souvent forme les mêmes vœux, fortifie la conviction, dont le pouvoir éternise l'aménorrhée. Telle peut être l'illusion que les femmes accusent des mouvements de l'enfant. Aujourd'hui, grâce aux progrès de la science, l'erreur tarde peu à se découvrir, et, sans doute, il suffira que l'attention des observateurs ait été éveillée pour que se multiplient les exemples de l'aménorrhée par cause psychique.

IIIe OBSERV. — Le cas recueilli par M. Raciborski est celui de Mme de S..., âgée de vingt-deux ans, et mariée depuit dix-huit mois. Ayant tout d'abord fait une fausse couche, elle désirait vivement réparer ce malheur. Les règles manquent, la satisfaction est vive. Mme de S... non plus que sa mère, ne doutent de la grossesse. Nausées, gonflement

du sein et du ventre. Vers la fin présumée du quatrième mois, Mme de S... vient de Vichy à Paris avec le dessein de partir pour un autre voyage. Par malheur du sang tache la chemise et cet écoulement léger se change bientôt en une perte abondante. Était-ce un avortement? Les caillots, rouge-clair, sans odeur désagréable, ne contenaient aucune trace de placenta. On attendit vainement l'expulsion du fœtus et de l'arrière-faix. Col mou, à peine entr'ouvert; des boissons froides, des lavements laudanisés et le décubitus dorsal mirent fin à l'hémorrhagie. La grossesse était censée suivre son cours. Mais, au bout d'environ un mois, l'hémorrhagie se renouvela et dura cinq jours, toutefois avec des proportions plus faibles. M. Raciborski se demanda dès lors si réellement Mme de S... était enceinte, bien qu'elle affirmât sentir remuer l'enfant. Un examen minutieux lui prouva qu'il n'en était rien. Ayant, pour plus de certitude, provoqué une consultation, le professeur Depaul confirma son avis. La mère, néanmoins, (tant les préjugés sont opiniâtres) écrivit de province à sa fille pour la supplier de ne pas bouger jusqu'au terme normal de la gestation. Ainsi soutenue dès le principe, quoi d'étonnant que Mme de S... ait contribué par la tension de la volonté sur un seul objet à la suspension si prolongée du flux mensuel.

Du reste, M. Raciborski fait judicieusement remarquer que, s'il y a lieu de reconnaître l'espèce d'aménorrhée dont il a fait le texte de son mémoire, il ne faut pas la confondre avec ces suppressions brusques qui surviennent fréquemment dans les divers troubles de l'intelligence, et qui sont des complications plutôt que des dépendances. Il est probable aussi que les deux circonstances mentionnées sont les seules causes psychiques de l'aménorrhée. M. Raciborski voulait surtout consigner les faits qu'il avait constatés.

En terminant, l'auteur insiste sur une dernière particularité. De la part des femmes dont l'histoire est relatée plus haut, la menstruation avait été longtemps à l'avance l'objet de préoccupations spéciales, d'espérances ou de craintes. L'éclosion couvait en germe dans les précédents; ce qui était dans la pensée s'est traduit dans l'organe. Ainsi se vérifieraient les suppositions de certains hypochondriaques. Celui-ci a un cancer de l'estomac, celui-là un anévrysme. Leurs plaintes au début ne répondent qu'à des conceptions chimériques, quand, à force de diriger l'attention vers le centre circulatoire ou vers l'estomac, ils provoquent, en entretenant un foyer de congestion sur les parties, quelques-uns des désordres qu'ils avaient tant redoutés, et qui ne furent originairement que des effets sympathiques.

Quoi qu'il en soit de l'explication et des horizons qu'elle ouvre, les faits subsistent, et ils nous ont paru d'un intérêt assez important pour les signaler aux lecteurs du *Journal de médecine mentale*. Un bien averti en vaut deux. Par la conduite dont M. Raciborski nous a donné l'exemple, on pourra, en effet, remédier à des accidents qui, plus d'une fois, ont dû dégénerer en folie et amener des déterminations funestes. D.

II. — M. Delasiauve, dans le tableau qu'il a tracé des folies consécutives aux maladies aiguës (t. IV, p. 68, 73), a établi une distinction importante entre les cas dans lesquels le délire a éclaté à une époque plus ou moins avancée de la convalescence, et ceux qui, dans le cours ou au déclin de la maladie, ont offert une perturbation transitoire. Les premiers seuls ont fait l'objet de son travail, les seconds n'étant à ses yeux que des complications, que des exemples, au milieu de l'évolution symptomatique d'une ataxie violente, convulsive et même hydrophobique. Si, en effet, pour chacune des affections ordinaires, on distrayait les symptômes psychiques des autres manifestations morbides, on arriverait à multiplier sans raison le nombre des variétés mentales.

C'est un peu, cependant, ce qu'a tenté de faire un médecin anglais, le docteur Weber, dans un mémoire récemment lu à la Société royale de chirurgie et de médecine de Londres, sous ce titre : *On delirium or acute insanity during the decline of acute diseases, especially the delirium of collapsus.* Cet écrit, basé sur sept observations, et un résumé de la discussion à laquelle il a donné lieu ont été publiés par *The medical circular* (3 mai).

Ire Observation. — A. L..., 16 ans, rougeole avec broncho-pneumonie. Le neuvième jour, la fièvre était légère, l'affection pulmonaire en voie de résolution, lorsqu'il fut pris tout d'un coup d'agitation : pouls faible, fréquent, peau froide, couverte d'une sueur profuse; il se croyait accusé de vol et sur le point d'être conduit en prison ; hallucinations de la vue et de l'ouïe, qui persistèrent le lendemain, mais en changeant de sujet. Opium, alimentation généreuse ; sommeil réparateur, guérison.

IIe Observ. — Marie M..., 13 ans, rougeole bien développée, de forme bénigne. Le cinquième jour de l'éruption, la fièvre avait notablement diminué, quand survint un délire violent ; en même temps pouls très-faible, face pâle et froide. Morphine à doses répétées ; après environ douze heures, la malade s'endort. A son réveil (sixième jour), elle était tranquille. Septième jour, nouvelle agitation qui cède, grâce au même agent. Guérison. — Deux ans plus tard, cette jeune fille eut une scarlatine grave. Le huitième jour, alors qu'elle allait bien, on vit, à son réveil, éclater, comme précédemment, un délire furieux accompagné de refroidissement des extrémités

de sueurs profuses et d'une dépression considérable du pouls. Une légère quantité de morphine suffit pour dissiper ces phénomènes.

IIIe Observ. — M. E..., 39 ans, érysipèle de la face et de la tête. Le soir du neuvième jour, elle semblait presque guérie ; aussi fut-on étonné de voir apparaître un délire maniaque avec les symptômes les plus caractéristiques du collapsus. Même traitement ; le délire cesse après seize heures. Le calme dura peu, car au bout de quelques jours un second érysipèle se développa, et, à son tour, donna lieu, le neuvième jour, à un nouvel accès de délire ayant pour cortége les phénomènes physiques déjà notés. Le délire céda par les mêmes moyens ; il avait duré quatorze heures. Chez cette malade les hallucinations avaient trait à ses occupations antérieures ; elles revêtaient seulement un caractère plus sombre.

IVe Observ. — J. V. B..., 64 ans ; pneumonie du côté droit. Un délire maniaque avec collapsus évident éclata le neuvième jour ; la fièvre était presque nulle, la pneumonie en résolution. La guérison fut encore due aux opiacés.

Ve Observ. — C. M..., 22 ans, pneumonie circonscrite du côté droit. Lorsque la guérison pouvait être considérée comme à peu près définitive, le onzième jour, il devint subitement furieux ; symptômes physiques habituels. Après avoir continué pendant vingt-huit heures, le délire fit place à un sommeil réparateur sous l'action du traitement ordinaire.

VIe Observ. — L..., 22 ans, fièvre typhoïde : délire, collapsus au commencement de la troisième ou à la fin de la seconde semaine de la maladie. Même traitement ; sommeil de quinze heures ; guérison.

VIIe Observ. — Symptômes analogues chez un individu de 28 ans, atteint aussi d'une fièvre typhoïde légère.

Ce qui frappe dans ces observations, c'est la physionomie commune du délire, coïncidant avec le déclin de l'affection et ne se montrant à son apogée chez aucun malade. Invasion brusque, au sortir du sommeil, principalement le matin ; fréquence et irrégularité du pouls, refroidissement des extrémités, sueurs profuses, délire incohérent, sombre et triste, où dominent les hallucinations, particulièrement de l'ouïe, et ayant trait en général aux occupations habituelles ; affaissement. Cet ensemble de signes motive bien l'expression de *collapsus* par laquelle l'auteur a cherché à caractériser cette forme spéciale de trouble intellectuel. Le mot de manie est souvent employé pour désigner l'agitation. Nous n'examinerons pas s'il est ou non impropre. Il nous semble que les symptômes indiqueraient plutôt une de ces confusions hallucinatoires suraiguës, que, précisément, M. Delasiauve distingue de la manie (t. II, p. 225). Mais il s'agit surtout ici des conditions pathogéniques du désordre mental, de sa marche, de sa gravité et de sa thérapeutique. Or, M. Weber remarque, non sans fondement, que la manifestation des accidents est en rapport avec cette période morbide

où l'organisation languit, où le système nerveux participe à l'anémie générale.

On s'expliquerait ainsi le succès des opiacés, dont l'effet n'est pas seulement sédatif, mais stimulant. *Me hercle opium non sedat !* disait un des maîtres du dernier siècle. Chez tous la guérison a été rapide, ayant oscillé entre huit heures et quarante-huit. M. Weber conseille le repos, les excitants internes et externes, mais de préférence la morphine.

Le docteur Alderson, président de la Société, dit avoir vu des délires semblables à celui qu'a signalé M. Weber. Dans le rhumatisme, leur apparition serait fréquemment l'indice avant-coureur d'une terminaison fatale. Si la mort survient, on ne trouve, à l'autopsie, aucune lésion appréciable du cerveau. — Un autre membre, le docteur Sankey, qui, pendant neuf ans, a été attaché à *Fever Hospital*, en a observé de vingt à trente exemples sur 8000 fiévreux. Il se déclare, après le sommeil, et revêt l'aspect mélancolique et hypochondriaque. Pour M. Sankey, comme pour M. Weber, le *collopsus* est l'élément générique principal. Les symptômes ont cédé aux stimulants. Dans un seul cas, leur prolongation nécessita le placement de l'aliéné dans un asile. — Selon le docteur Fuller, l'épuisement ne serait pas la cause exclusive agissant au déclin des maladies aiguës, le délire se rencontrant dans des affections d'intensité médiocre. — M. Webster voudrait savoir si, antérieurement, il n'y aurait point eu tendance à la folie, propension héréditaire. On a vu le *délire de collapsus* à la suite de l'*inanitiation*, chez des naufragés soumis à de longues privations. — M. Goodfellow soupçonne une sorte d'alliance avec le *delirium tremens*. Les symptômes, de même que les troubles succédant à l'*inanitiation*, ressemblent à ceux du *delirium a potu*. Passagers après le typhus, ils persistent plus longtemps après la fièvre typhoïde. — Le docteur Stewart partage l'avis du préopinant touchant l'assimilation à l'alcoolisme. Il désirerait des renseignements sur l'état antérieur du sommeil, supposant que l'opium aurait pu guérir, en remédiant à l'insomnie. La température mérite aussi considération. Le froid est déprimant. On sait combien de soldats sont tombés fous dans la retraite de Moscou.— Selon le docteur Dolbel, la fréquence du délire de collapsus n'est point en relation avec le chiffre respectif des fiévreux traités dans chaque clientèle. — Le docteur Wym Williams prétend qu'on observe quelquefois ce délire chez les femmes qui ont allaité trop longtemps. Il l'a vu à la suite de la fièvre typhoïde et l'a traité avec succès, non par l'opium, mais par des vésicatoires à la nuque. — M. Gaut ne le considère comme l'effet ni du collapsus, ni de l'anémie. Le choléra, type

de prostration, serait exempt de délire. Celui-ci est également rare après des hémorrhagies abondantes. M. Gaut incline pour une syncope cardiaque, ou au moins pour un ralentissement, plus ou moins prolongé, de l'action du cœur. Quant au choléra, nous devons rappeler que M. Delasiauve, dans un mémoire déjà ancien, a fait connaître une série de cas de folie survenus durant la convalescence (t. IV, p. 164, et *Annales médico-psychologiques*, 1849, p. 331).

Sur divers points soulevés par la controverse, M. Weber donne à ses collègues les explications suivantes : Chez aucun des malades par lui traités il n'a découvert de prédisposition héréditaire. Le délire qu'il a décrit diffère-t-il de la folie ? Il n'est autorisé à tracer de démarcation entre eux, ni par la durée du paroxysme, ni par la fièvre ou l'apyrexie, ni par la nature des troubles psychiques. Autant que le souvenir de ses impressions le sert, il n'a pas conscience qu'il y eût à noter, comme phénomène saillant, la privation du sommeil ; on ne dort guère dans les maladies fébriles. Son investigation ne s'est point non plus étendue à la température, dont il ne saurait méconnaître la signification. D'un autre côté, tout en concédant qu'une analogie flagrante règne entre les délires de collapsus et ébrieux, il doute de la similitude complète ; simultanéité n'équivaut pas à identité. Aucun de ses clients ne paraît avoir abusé des liqueurs fortes. Ce qu'on pourrait dire, c'est que, si l'abstinence forcée, en soustrayant le buveur à l'excitation de sa liqueur favorite, occasionne un véritable délire alcoolique d'un ordre particulier, on conçoit que l'appauvrissement du sang amène, par une insuffisance de stimulation, une susceptibilité propre à favoriser l'explosion de manifestations psychiques plus ou moins graves. Tout atteste au moins l'affaissement : le pouls, la pâleur, la caloricité diminuée, la perspiration profuse, etc. On blâme le choix du terme COLLAPSUS, réservé par M. Gaut à la prostration qui suit les empoisonnements, les pertes excessives et le choléra ; mais qu'importe, s'il est aisément compris, et pourquoi en restreindre arbitrairement l'acception ? M. Weber, et avec raison, le croit parfaitement applicable à cette phase des maladies aiguës, qui, plus ou moins durable, s'exprime par de l'abattement, de l'inquiétude et de la sensibilité au froid. Que pour chacune des causes on imagine des dénominations appropriées, notre confrère n'y met point obstacle ; la clarté naît de sages distinctions. Mais on n'en doit pas moins avoir égard à un état menaçant pour le malade, alarmant pour ceux qui l'entourent. La constance des résultats permet, au surplus, d'avoir confiance dans la méthode curative du savant médecin anglais.

BOURNEVILLE.

BIOGRAPHIE PSYCHIQUE.

M. FALRET,

SES TRAVAUX EN ALIÉNATION MENTALE.

Basée sur un système peu favorable aux forces solidaires, la société se montre souvent insoucieuse ou marâtre. Une foule de germes, que son souffle aurait pu rendre féconds, elle les laisse dépérir; elle abandonne, sans direction, ni protection, les initiatives individuelles, manquant, à la fois, de justice pour des efforts ayant droit à l'encouragement, et de prévoyance pour elle-même, dont le suprême intérêt consiste dans la multiplication des œuvres et des découvertes. Il est difficile d'échapper à cette réflexion, si peu que, par tempérament ou tendance acquise, on se complaise dans le rêve de l'idéal. En mainte occasion, nous l'avons faite, et, de nouveau, elle se présente naturellement à notre esprit, au seuil d'une appréciation que, contre notre gré, nous avons trop longtemps différée.

M. Falret, de bonne heure, a donné des preuves exceptionnelles d'un jugement sûr, d'un rare talent d'observation et d'une pénétration philosophique élevée. L'opinion distingua ses débuts, importante promesse. Il a tenu beaucoup ; que n'eût-il pas réalisé si, usurpant ses loisirs, des préoccupations d'un ordre divers et exigeant ne fussent venues entraver sa vocation pour l'étude ? On ne saurait cumuler tous les profits. En créant, conjointement avec notre honorable collègue M. F. Voisin, le magnifique établissement de Vanves, M. Falret a bien mérité de l'humanité et de la renommée. La science n'en a pas moins sujet de regretter le partage de son culte et que, si capable d'élucider les problèmes ardus dont elle attend ses assises définitives, cet esprit sagace n'ait pu les étreindre fortement dans le calme d'une méditation suivie. C'est malheureusement l'écueil commun. Les bénédictins aujourd'hui sont rares. Le besoin tue l'inspiration : *Primo vivere, deinde philosophare.*

Nous avons rencontré de ces intelligences d'élite qui semblaient prédestinées, et ce n'est jamais sans amertume que nous les voyons luttant péniblement hors de leur voie, et parfois s'étiolant sous un faix étranger. Il y a là, au préjudice social, une déperdition de forces que ne tolérerait pas une organisation meilleure. Eût-on obtenu le succès dans les sphères parcourues, ce ne serait qu'une compensation personnelle. On trouve des capacités pour les diverses fonctions; tout le monde n'est pas trempé pour défricher le terrain scientifique. Les

gouvernements devraient, à notre avis, avoir les yeux constamment ouverts sur les révélations naissantes, et, dès que vient à poindre quelque faculté virile, s'empresser de la saisir, de l'attirer et d'ouvrir libéralement à son activité une large carrière. Jésus déclare qu'il sera demandé à chacun selon ce qu'il aura reçu ; encore, pour que la responsabilité soit entièrement équitable, convient-il que le milieu réponde. On y songe à peine. Loin de là, les avenues sont si bien gardées, qu'une ligue est toujours prête, en souci de sa quiétude et de son auréole, à défendre contre de futurs rivaux l'accès monopolisé du savoir, de la réputation et des dignités. Tel surmonterait l'indifférence, l'hostilité ruine son essor. Le public commence à sentir ; des voix courageuses ont dénoncé ce monstrueux abus. Il serait temps que, définitivement, les gens de cœur s'entendissent sur les moyens d'y mettre un terme et de déblayer de cet obstacle la route du progrès.

Le principal ouvrage de M. Falret, publié en 1822, fut son traité *De l'hypochondrie et du suicide*, devenu classique. On a fait depuis, sur le même sujet, des livres très-volumineux. Aucun n'est mieux pensé et ne contient des vues plus judicieuses. A cette époque, le siége des maladies mentales était mal déterminé ; Georget venait de revendiquer pour le cerveau une plus grande part. Conduit dans les mêmes errements par une observation attentive, M. Falret professe, en particulier, que cet organe est primitivement affecté dans la généralité des hypochondries. C'était divorcer avec l'opinion régnante. La théorie de notre savant collègue a prévalu. Un léger revirement tend néanmoins à s'opérer. Peut-être n'est-ce pas sans fondement. Les troubles des viscères éloignés, fussent-ils secondaires, ont une influence qu'il ne faut pas dédaigner. Mais, à leur tour, ils ne doivent pas faire perdre de vue le véritable état des centres nerveux. Entre les fonctions digestives et le moral existe, d'ailleurs, une étroite solidarité, qui répugne à l'exclusivisme. Les anciens n'envisageaient que l'altération abdominale ; évitons l'excès opposé en puisant, selon l'occurrence, nos indications, isolément ou simultanément, à l'une et l'autre source.

On ne saurait entreprendre un travail sérieux et de longue haleine sans s'y adonner tout entier. Recueillir des faits, rassembler des notes, évoquer les opinions, approfondir les théories, coordonner, dans un exposé lumineux, cet ensemble de matériaux, tout cela exige des sacrifices de temps et une application que peuvent seuls apprécier ceux qui ont accompli une pareille tâche. Le chemin est parsemé de difficultés imprévues. C'est un écrit qu'on n'a point sous la main, un renseignement qu'on ne sait où se procurer, une objection qui s'impose, un

texte obscur à débrouiller, un thème incident qui surgit, un problème qu'on n'avait point soupçonné, des statistiques à contrôler, à confirmer ou à contredire, mille lacunes, enfin, qui se découvrent à mesure que l'on avance.

Pour vaincre tant d'obstacles, il ne suffit pas que de la patience et du vouloir. La liberté d'évolution est une condition non moins indispensable. Autrement, la besogne languit, les idées se confondent, on court après des aperçus qui échappent, et bientôt le sentiment de l'impuissance conduit au découragement. Comme beaucoup d'autres, M. Falret a rencontré cet écueil. Son livre sur l'hypochondrie et le suicide était un prélude. En le publiant, l'auteur annonçait formellement le dessein d'explorer amplement le domaine de l'aliénation mentale, de compléter et d'utiliser les nombreux éléments qu'à cet effet il avait déjà amassés. Son zèle a fléchi sous une force majeure. Pressé par des devoirs de chaque heure, de chaque minute, notre éminent collègue a vu avec amertume s'éloigner sans cesse le moment de réaliser un vœu souvent exprimé et constamment déçu. Dès lors, sans rester inactif (sa vocation s'y opposait), il a dû se limiter à des productions restreintes, dictées par l'inspiration ou motivées par les circonstances. Les points qu'il a ainsi envisagés sont très-divers. Le mouvement scientifique n'a guère soulevé de question importante concernant la folie ou les aliénés, sur laquelle il n'ait émis son opinion consciencieusement mûrie. Parmi les œuvres qui en sont résultées, se trouvent des brochures séparées, des mémoires, articles, consultations, notes, rapports et discours insérés dans les feuilles médicales, les dictionnaires ou les recueils académiques. Éparses malheureusement, par oubli, ignorance, empêchement ou paresse, on négligeait fréquemment de les compulser. Nous-même avons eu plus d'une fois à nous affliger d'avoir commis cette abstention involontaire, moins encore pour un maître dont nous aimons à honorer le mérite, que pour la vérité à laquelle l'examen de ses vues, si pleines d'autorité, n'aurait pu qu'être profitable.

M. Falret a eu conscience de ce préjudice. Renonçant au rêve, longtemps caressé, de déposer, dans un traité *ex professo*, le fruit de son expérience et de ses recherches, il a voulu du moins réunir en un faisceau ses travaux disséminés. Tel a été l'objet du livre récent qu'il a fait paraître sous ce titre : *Des maladies mentales et des asiles d'aliénés; leçons cliniques et considérations générales*, et qui, dans près de 800 pages, contient, sauf le volume *Sur l'hypochondrie et le suicide*, la collection des écrits résumant la carrière scientifique de notre confrère. Chacun applaudira à cette résolution, qui met à portée du lecteur

de précieux documents. Les sujets, d'ailleurs, malgré leur défaut de lien apparent, forment par la seule juxtaposition et les principes qui les dominent un ensemble où figure, en majeure partie, tout ce qu'il y a d'essentiel en aliénation mentale. A défaut d'une œuvre magistrale, cette sorte de répertoire est une compensation. Ajoutons que, dans une longue et savante introduction, traçant un tableau des progrès contemporains, l'auteur indique naturellement la part qu'il y a prise. Sa pensée ainsi dévoilée, nous pourrons plus aisément la suivre et la dégager.

Par ordre de chapitres et avec indication des dates, nous trouvons : *De l'aliénation mentale* (1838). — *Considérations générales sur les maladies mentales* (1843). — *Symptomatologie générale des maladies mentales* (Leçons faites à la Salpêtrière, 1850-1851). — *Du délire* (1839). — *De la non-existence de la monomanie* (1854). — *La manie peut-elle exister sans une lésion de l'entendement* (Extrait de sa dissertation inaugurale, 1818)? — *De la folie circulaire* (1854). — *De la congestion apoplectiforme et de l'épilepsie* (1861). — *De l'enseignement clinique des maladies mentales* (1850). — *Visite à l'établissement d'aliénés d'Illenau, et considérations sur les asiles d'aliénés* (1845). — *Du traitement général des aliénés* (Leçon faite à la Salpêtrière, 1854). — *De l'utilité des écoles et des réunions pour le traitement des aliénés* (1848). — *Observations sur le projet de loi relatif aux aliénés, présenté à la chambre des députés* (1837). — *Discours prononcé sur la tombe d'Esquirol* (1840).

Une exacte théorie serait le plus sûr guide en aliénation mentale. Mais où en puiser les bases? à quels signes les reconnaître? L'introduction, en réalité, se résume dans la discussion de cette question capitale. C'est un terrain mouvant sur lequel, après diverses oscillations, notre confrère croit s'être assuré un solide équilibre. Pinel, Esquirol, leurs devanciers, leurs contemporains, se bornaient à une division symptomatique des folies où régnait une certaine teinte de psychologisme. On y fondait les distinctions, conformément à la philosophie de l'époque, sur l'état des facultés, des sentiments, des passions, des affections, des instincts. Le cerveau n'était point oublié dans les autopsies. Les altérations étaient décrites avec soin; mais on eût dit qu'elles étaient considérées moins comme la cause que comme le résultat du désordre intellectuel et moral. Dans le principe, M. Falret s'associa à la réaction qui s'opérait contre la doctrine ou plutôt (car Pinel et Esquirol, que nous sachions, n'ont jamais soutenu que les centres nerveux fussent étrangers à la production des anomalies psy-

chiques) contre l'indifférentisme doctrinal des maîtres. Lui aussi, sous l'empire de l'engouement pour les investigations anatomiques, était convaincu avec Georget, MM. Rostan, Calmeil, F. Voisin, Bayle, Foville et toute l'école somatique allemande, qu'en comparant avec soin les symptômes et les lésions, on finirait par en saisir la relation et partant établir sur ces données une classification précise et rationnelle. Un moment même il conçut le projet d'un travail qui aurait été intitulé : *Inductions à tirer des ouvertures de corps des aliénés pour le diagnostic, le pronostic et le traitement des maladies mentales.*

L'insuccès et la réflexion lui ayant démontré le vide de ses illusions, M. Falret se tourna, d'après les errements de Pinel, vers les études psychologiques. S'étant créé un critérium, quinze ans durant, il s'appliqua et crut avoir réussi à découvrir dans l'analyse du fonctionnement normal le secret des déviations morbides. Il dut malheureusement renoncer à cette voie comme à la première. La psychologie, selon notre éminent collègue, ne peut que conduire à des divisions à priori, systématiques, ingénieuses, mais que la pratique condamne, le jeu des facultés n'étant point isolé et les manifestations phénoménales répugnant à des calques conçus à l'avance. Variable dans ses origines et ses aspects, la maladie, en un mot, ne se prête pas volontiers à nos déductions abstraites.

Après cette double déception, M. Falret est entré, pour s'y arrêter irrévocablement, dans une troisième phase, que lui-même appelle sa *phase clinique*. Par quelle progression en est-il arrivé là ? Partisan de la dualité humaine, notre confrère admet en principe l'âme et le corps, mais si indissolublement associés qu'il n'y a pas un acte de la vie psychique où ne figure l'élément matériel. Toute folie dès lors implique à ses yeux une lésion organique, virtuelle ou sensible. Séparé ainsi des psychologues purs, il ne l'est pas moins des somatistes qui font dériver de cette lésion seule, de son étendue, de sa gravité, la forme délirante. Loin que cette filiation soit constante, dans beaucoup de cas le mal ne crée qu'une aptitude générale au délire. C'est ensuite ce délire qui s'engendre lui-même, l'idée folle qui appelle l'idée folle, les sentiments déviés qui suscitent les conceptions chimériques, les faux raisonnements qui se multiplient et s'enchaînent, par leur propre vertu, de la manière la plus étrange. Ce genre de propagation, ce mode de réaction du *délire sur le délire* n'a pas été assez étudié. M. Falret y attache une grande importance ; car la connaissance de cette loi pathogénique permet de mieux apprécier le pouvoir et l'opportunité de la thérapeutique morale.

Sous la clarté d'une nouvelle perspective, M. Falret a compris pourquoi il avait fait fausse route. L'anatomie pathologique a son utilité, mais souvent elle est muette ou ne révèle que des désordres consécutifs. De son côté, la psychologie peut jeter de vives lueurs sur le caractère, la marche et les conséquences de la folie, sans pour cela en refléter les conditions pathologiques. L'une et l'autre sont auxiliaires, rien de plus. S'il est donné d'atteindre le but, c'est, leur concours réservé, par une autre voie, par l'observation, par la CLINIQUE. Ne point isoler la maladie du malade, la scruter dans son origine, l'observer dans ses manifestations et ses péripéties, tenir compte des symptômes généraux et particuliers, physiques et psychiques, de l'état spécial des sujets, de leurs antécédents, de leurs habitudes, tel est le moyen unique d'arriver, par le rapprochement des types, à une notion précise, à un classement régulier et à un traitement méthodique des espèces mentales.

Ces considérations sont séduisantes. Dans les développements qui les appuient, l'auteur a surtout fait preuve d'une science profonde et d'une dialectique fort habile. Cependant, tout en reconnaissant la force de ses arguments, nous craignons qu'il n'ait dépassé le but. Ses principes, à bien dire, nous paraissent une négation de toute nomenclature, non-seulement en pathologie mentale, mais relativement aux autres branches de la nosologie. L'identité ne se constate guère parmi les êtres vivants. Il n'y a de même que des individualités morbides. S'il fallait des composants d'une ressemblance parfaite, on ne formerait jamais de groupes. M. Falret, d'ailleurs, témoigne contre ses propres exigences. A quoi ont-elles abouti ? Quelles conclusions a-t-il tirées de ses prémisses ? quelle réforme en a-t-il fait sortir ? Il n'a tenté aucun essai. La tâche lui a paru actuellement impossible ; et, continuant de suivre les errements communs qu'il désapprouve, il s'est borné à exprimer des vœux, à adjurer les jeunes travailleurs, en d'autres termes, à en appeler à l'avenir. Les incertitudes, malheureusement, ne sont pas de celles qui se dissipent vite, et il n'est que trop vraisemblable que nous ne toucherons pas de sitôt à cet avenir souhaité par notre éminent collègue, et qui, s'il avait à venir, serait déjà venu ; car ce ne sont ni les faits, ni les commentaires qui manquent dans la science.

Nous ferons une autre remarque, M. Falret parque les aliénistes en deux camps : psychologues et somatistes. Cette dichotomie ne frise-t-elle pas l'arbitraire ? Qu'entend-il notamment par psychologue ? En ce qui nous concerne, il en est jusqu'à trois que nous pourrions nommer : Heinroth, le père Hilarion et un peu Leuret, à propos des monomanes.

Mais, pour une foule d'autres qu'on pourrait affubler de ce titre, fût-ce, par exemple, Renaudin, MM. Baillarger, Casimir Pinel, Billod, etc., qui ont adhéré à la monomanie, il semble qu'il y aurait au moins une définition à établir. Subordonner tel ou tel délire partiel à une perception vicieuse, à une conception chimérique, à des sentiments maladifs, c'est si peu préjuger de la nature psychique de l'affection que l'opinion inverse prévaudrait infailliblement dans l'esprit des confrères que nous venons de citer.

Sans doute, nous sommes compris dans la catégorie. En ce cas, nous aurions la douleur de montrer à notre vénéré maître le danger auquel on s'expose en prêtant aux gens un drapeau qu'ils peuvent ne pas accepter. Nous avons publié une classification, dont la date est déjà ancienne et à laquelle nous attribuons quelque prix. Sans lui faire l'honneur d'une discussion spéciale, il l'englobe dans une proscription banale. M. Baillarger l'éludait jadis sous un prétexte analogue pour s'autoriser à en improviser une qui lui fût propre. Il la trouvait très-ingénieuse, mais systématique et doutait qu'elle soutînt l'épreuve de l'application. Trancher ainsi est toujours commode. M. Falret n'est pas plus équitable ; son argumentation, au surplus, nous fournira des armes pour notre défense.

Elle roule, en effet, sur une fiction. Suivant M. Falret, l'aliéniste psychologue, épris d'une théorie quelconque des facultés, s'efforcerait d'y adapter ses divisions mentales, et, pliant à son gré les faits réfractaires, bâtirait un édifice artificiel. On conçoit qu'en procédant de la sorte on courût le risque de fausser les types naturels. En vertu du *tot capita tot sensus*, la diversité des classifications de la folie n'aurait de limites que celles des conceptions philosophiques particulières. Habile qui se reconnaîtrait dans cet encombrement ! Reste à savoir si le psychologue de M. Falret est réel ou fantastique. M. Baillarger a admis des lésions de l'intelligence, de l'imagination, de la mémoire ; M. Billod des maladies de la volonté. Mais, outre qu'il n'est pas prouvé que, pour ces savants confrères, le cerveau soit désintéressé dans l'affection, l'idée qu'ils en ont prise n'émane point évidemment, comme à priori, d'une psychologie génératrice. La clinique a précédé, l'interprétation n'est venue qu'après. Comment en eût-il été autrement ? Depuis Esquirol, qui se défiait de ses lumières, la philosophie n'a guère fait invasion dans la pathologie mentale.

En apparence, notre classification, dont un lien méthodique serre ostensiblement toutes les parties, pourrait justifier les critiques du savant médecin de la Salpêtrière, Si c'était elle à qui il eût fait allusion,

nous regretterions qu'il ne l'eût pas directement attaquée : nous aimons, poitrine nue, voir l'ennemi en face. En l'examinant de tout près, il se serait, d'ailleurs, épargné une grande méprise. Nous nous sommes suffisamment expliqué. Loin d'avoir déduit d'un système philosophique les genres dont se compose notre nomenclature, c'est, au contraire, l'analyse attentive et le rapprochement rigoureux de nombreux faits, qui, mettant en saillie les analogies et les différences, nous ont conduit à une distinction pathologique, qui, par une heureuse coïncidence, s'est trouvée être la révélation d'une distinction psychologique. Celle-ci a été seconde, non première ; et, chose merveilleuse, partant ensuite de cet aperçu pour illuminer dans ses profondeurs le champ de l'aliénation mentale, nous avons reproduit identiquement les groupes que la clinique nous avait fournis. On sait la valeur des preuves dans les opérations élémentaires de l'arithmétique. Cette concordance des inductions logiques avec les données expérimentales, sorte aussi de contre-épreuve, est au moins de nature à ne pas diminuer notre confiance dans le résultat de nos investigations. Le reproche de M. Falret ne saurait dès lors nous atteindre.

Une négation, sous un autre rapport, ne suffit point pour infirmer la réalité contestée. Avant de faire à ses collègues l'injure de déclarer caduques les divisions mentales qu'ils ont pu produire, M. Falret, *ipso facto*, était tenu d'en démontrer expressément l'impuissance ou les vices. Pour ne parler que de la nôtre, nous ne voyons ni en quoi elle répugne au dualisme de notre confrère, ni quelle forme vésanique importante elle laisse en dehors de son cadre. Qu'il y ait des aliénations générales et partielles, chacun le reconnaît. Dans le premier cas, le raisonnement est atteint dans sa source ; dans le second, il se subordonne, dans une mesure variable, aux impressions maladives, aux convictions délirantes, aux sentiments déviés ; cette diversité n'est pas moins flagrante. La modification est-elle nerveuse ou purement psychique ? Ce point n'a pas même été soulevé. Il y a tout simplement, consacrée, l'expression d'un fait palpable.

L'ordre des aliénations générales comprend la manie, la démence sans ou avec paralysie générale, la stupidité avec ses degrés divers et ses variétés multiples. La manie répond au défaut d'association, à l'incohérence plus ou moins manifeste des idées. Chez quelques-uns la divagation est tranquille ; chez d'autres l'agitation peut aller jusqu'à la fureur. N'est-ce pas là pour tous le caractère typique de la folie ? Les exemples n'en sont-ils pas d'observation vulgaire, quotidienne ? Pas un mot de psychisme. Bien plus, le terme *névrose*, universellement con-

senti, et qui s'incarne tout spécialement dans l'espèce maniaque, implique une modification organique. Et si, idéalement et en rapport avec les manifestations phénoménales, il fallait pénétrer dans l'intimité pathogénique de l'affection, l'esprit rencontrerait aisément un certain état cérébral coïncidant avec la manie tranquille; une surexcitation nerveuse motivant le désordre et l'agitation, une irritation encéphalique imprimant à la folie une teinte voisine du délire inflammatoire, et une irritation fortement congestive se traduisant par le délire aigu.

M. Falret, par impossible, taxerait-il ces différences d'arbitraires? Il ne pourrait du moins les méconnaître dans la démence : ici spontanée, lente, graduelle, sénile ou confluant des autres espèces mentales et ayant pour principe un amoindrissement ou une altération insensibles du cerveau; là, plus profonde, souvent plus rapide et accusant une dégradation étendue du même organe. Quelque opinion aussi qu'on professe sur la nature de la lésion productrice de la paralysie générale, on s'accorde à lui attribuer un pouvoir de disgrégation sur les couches périphériques, sur la substance grise.

Nous n'avons point inventé la stupidité; mais, en la précisant et en dévoilant l'origine et la valeur respective de ses symptômes, nous y avons introduit, à leur place naturelle, une infinité de faits qui, mal conçus et irrégulièrement classés, s'opposaient au perfectionnement de la nomenclature. Le simple œdème, l'engourdissement nerveux, la stase sanguine et l'attrition de l'épilepsie, les intoxications alcoolique, saturnine, opiacée, etc., l'atonie ou l'infection qui accompagnent les fièvres graves, la cachexie des nouvelles accouchées, des femmes enceintes et des nourrices, etc., ne sont point un seul et même état. Mais toutes ces affections sont néanmoins dominées par une condition commune qui leur donne un air de famille, c'est l'obtusion de l'esprit traversé par des impressions et des sensations morbides et automatiques qui, lorsqu'elles existent, impriment un cachet *sui generis* à la réaction délirante. De l'analyse de cette double particularité, sont issus pour nous des signes diagnostiques puissants. L'agitation maniaque et l'agitation hallucinatoire étaient confondues; nous les avons distinguées. Nous croyons également avoir fait œuvre progressive en rattachant à la semi-stupidité et à la stupidité légère la plupart des lypémanies, désormais rangées parmi les folies d'origine anatomique.

Quant au délire partiel, la modification que nous avons apportée dans son classement nous paraît décisive. Sauf quelques cas équivoques vaguement désignés (folie raisonnante, manie sans délire de Pinel, folie

morale de Prichard), on ne connaissait généralement que la monomanie ou lypémanie, niées par M. Falret, au nom de l'unité du délire. Les idées étaient si peu sûres que le désaccord, était très-fréquent, surtout dans les appréciations juridiques. Un examen rigoureux devait pour nous dissiper cette obscurité. Certains fous conservent la faculté du raisonnement. M. Falret se révoltera en vain ; c'est là un fait notoire et qui servira toujours de trait de démarcation irréfragable entre les aliénations générales et partielles. Mais tous les malades sont-ils assujettis, comme on le croyait, à des convictions inébranlables ou à des impulsions irrésistibles ? Dans son affirmation contraire, M. Falret aurait eu tout à fait raison si, généralisant et concluant hâtivement, il n'eût rejeté, sans une démonstration suffisante, et la folie partielle et la folie monomaniaque. Pour combattre la monomanie, s'attachant à l'acception étymologique plus qu'au sens usuel, il assure n'avoir jamais rencontré un cas réduit à une erreur unique. Nul, les observations et les descriptions en font foi, ne l'a ainsi compris. Une aberration à ce point isolée disparaîtrait au milieu des idées saines. Pour l'immense majorité des aliénistes, comme pour Esquirol, qui, le premier, décrivit la monomanie, il s'agit d'une préoccupation morbide qui, dans le cercle plus ou moins compliqué de son rayonnement, exerce une influence tyrannique sur les pensées, les sentiments et les affections. Tel converse pertinemment; touche-t-on la corde vulnérable, le voilà affichant les prétentions, exhalant les plaintes, manifestant les défiances ou les craintes les plus extravagantes. Chacun de nous connaît de ces monomanes, invariablement les mêmes, et qu'on ne saurait assimiler aux maniaques, aux déments et aux stupides.

D'autre part, nous avons attribué au délire partiel une variété importante, qui se distingue également des espèces générales et fixes, et forme entre elles une sorte de trait d'union. Non-seulement la faculté de raisonnement subsiste ; parfois la raison est si entière, que le malade a seul conscience de son trouble moral, qu'il y résiste et vit, pendant des années, de la vie commune sans que son tourment se révèle. Le mouvement morbide, portant exclusivement sur ce que nous avons appelé les mobiles, sur les perceptions, les idées et les sentiments, suscite des émotions, des conceptions et des impulsions étranges, qui se succèdent, se croisent et s'entre-choquent dans la tête bouleversée. Cette fascination est comparable à la rêverie. Prête à renaître dans la solitude, elle s'efface plus ou moins sous l'empire d'une forte diversion et laisse un douloureux ressentiment. Ne se sentant plus maître du gouvernement de lui-même, le patient s'alarme, a peur de devenir fou, de céder à de

funestes suggestions, dissimule souvent, ou, mieux inspiré, va confier à un médecin ses inquiétudes.

Le contraste entre cet état et celui du monomane frappe immédiatement. Dans ce dernier cas, c'est l'entêtement chimérique, circonscrit, permanent, réfractaire à l'évidence. Dans le premier, les symptômes sont erratiques, mobiles, divers. La croyance est nulle, indécise ou seulement imminente, et ce n'est que lorsqu'elle a été fréquemment sollicitée par quelque ordre de phénomènes prépondérant qu'elle dégénère et se systématise. Le désordre psychique coïncide, d'ailleurs, avec une condition spéciale du cerveau : souffrance nerveuse chez les uns, signe d'hypérémie localisée chez les autres. La tête est pesante, embarrassée, en ébullition, serrée au front ou aux tempes, brûlante sur certains points de la surface, notamment au vertex, où la palpation permet de constater une calorification exagérée. Quelques malades peignent vivement leurs angoisses; et rien ne les afflige autant que l'injuste reproche qu'inconsidérément on leur adresse, de ne pas vaincre leur découragement. « Ils font pour cela tous leurs efforts, mais leur *cerveau travaille* et les idées maladives, comme un flot, les envahissent malgré eux. »

Ces types sont fréquents et comme coulés dans un même moule. Nous avons publié une trentaine d'exemples qui nous sont propres, et, chaque jour, nous en découvrons dans les recueils et les traités, sous diverses désignations : *mélancolie*, *hypochondrie*, *monomanie*, *manie*. M. Falret n'en pouvait avoir de plus favorables à sa thèse. Ils lui ont fourni ses meilleurs arguments. Son tort, nous le répétons, c'est, en les confondant avec les délires généraux, d'avoir méconnu jusqu'à la particularisation de la folie systématisée. Un homme nous consulte et nous dit, après un entretien insignifiant : « Je vous fais illusion sans doute. Ma lucidité est parfaite. Cependant, depuis quelque temps, j'éprouve de poignantes inquiétudes, qui m'ont décidé à prendre votre avis. Fortement occupé, je ne songe à rien. Mais, par moments, si je suis seul ou dans l'inaction, le soir entre autres, ma pensée est distraite ; mon cerveau se couvre d'un nuage et je me sens assailli d'idées sinistres. Je rêve qu'il m'arrivera du mal ou à mes enfants. Il me vient des scrupules puérils. Le plus lointain passé revêt, dans ses plus futiles circonstances, les apparences du crime. Je suis saisi d'aversions inexplicables. Ma femme, mes enfants que j'adore, me sont indifférents. Leur vue même m'excite à leur faire du mal. D'autre fois, je ressens un amer dégoût de la vie. Jusqu'ici j'ai pu surmonter ces impressions. De moins en moins, j'ai la force de résister.

Il y a des jours que je suis mieux; je dissimule, mais un moment viendra où je succomberai si vous ne me soulagez pas; car un fil me sépare de la folie. » Nous avons donné des soins à une malheureuse dame, livrée à toutes ces anxiétés, qui frissonnait à l'aspect d'un couteau. Elle n'avait point l'envie d'en faire un mauvais usage; elle appréhendait que cette envie ne lui vînt.

Quand la conscience et la volonté existent à ce degré, il semble difficile d'admettre la réalité d'un délire général. On n'a point affaire non plus à la fixité monomaniaque dont l'essence est la ténacité de la conviction. Un rang nouveau devait être assigné à une variété non appréciée. Elle figure dans notre classification, sous le nom de *pseudo-monomanie*, ou plus positivement de *délire partiel diffus*. PARTIEL, car le lien syllogistique n'étant pas rompu, la divagation ne saurait se manifester sur tous les points; DIFFUS, à cause du soulèvement fortuit et diversifié des notes du clavier cérébral. La théorie, à cet égard, aurait pu devancer l'observation. Innombrables sont les idées, les sentiments, les sensations. L'état monomaniaque n'en suppose de profondément atteints que quelques-uns, toujours les mêmes. Ce mode pathologique ne devait pas être le seul. Il était rationnel de présumer des lésions susceptibles d'occasionner des séries d'anomalies conceptives, sentimentales et sensoriales plus ou moins incohérentes, mélangées, alternantes, passagères et changeantes comme elles: précisément la représentation du délire partiel diffus.

Médicalement, cette spécification a le triple avantage de répandre la clarté sur le classement nosologique, de dévoiler les conditions cérébrales et de faire naître aussi des indications thérapeutiques. L'isolement n'est pas toujours nécessaire pour des malades qui vont d'eux-mêmes au-devant des soins, et les agents pharmaceutiques doivent largement concourir avec les agents moraux. Sous le rapport juridique, le bénéfice n'est pas moins marqué; car la pseudo-monomanie entre, pour les trois quarts, dans les causes douteuses et permet d'expliquer pourquoi, la diversion s'opposant à l'éclosion du rêve morbide, tel fou criminel, devant les commissions et les tribunaux, paraît jouir de l'intégrité de ses facultés.

En suivant le même procédé d'investigation pour les impulsions instinctives, les folies dites *lucides* et les troubles dont s'accompagnent l'épilepsie, l'hystérie, l'extase, la grossesse, etc., nous sommes également parvenus à nous créer de ces états un idéal qui, très-souvent, les rapproche de l'obtusion ou de la pseudo-monomanie. M. Falret a tracé un programme d'observation future. Ou nous nous abusons ou nous

ne sommes pas loin d'en avoir rempli toutes les conditions. Du sommet de chaque espèce, descendant dans les conséquences, la logique en déterminerait aisément à priori la symptomatologie, la marche, le pronostic et le traitement. En fait de nomenclature, il ne faut pas vouloir l'impossible. La définition n'est qu'un premier élément diagnostique. Des divisions et subdivisions dépend surtout la connaissance entière d'une maladie. Souvent même il arrive qu'en s'efforçant de les fixer selon les vues et l'opportunité, on rencontre des contrastes qui, comme ici, nécessitent le déplacement ou la séparation radicale d'états pathologiques, auparavant confondus; perfectionnement quand une observation consciencieuse y préside.

Le lecteur nous pardonnera ces développements. La question est culminante; elle est presque toute l'aliénation mentale. Une occasion favorable s'offrait de défendre des principes essentiels. C'eût été, de notre part, manquer à un impérieux devoir que de ne pas la saisir. La vérité a d'imprescriptibles droits. Plus l'ascendant de notre vénéré maître est considérable, plus il nous a paru importer à la science et à notre propre dignité de prémunir l'opinion contre le prestige de son savoir et de son talent, alors qu'il tend à déshériter le présent au profit de l'avenir et à méconnaître des progrès évidents, auxquels nous croyons avoir eu quelque part. Le psychisme, que M. Falret, se le persuade, n'est aujourd'hui qu'un vain mot. S'attacher à sa poursuite, c'est déserter l'adversaire pour le fantôme. L'heure est venue de se mesurer directement, savant à savant, sur le terrain des faits et de l'analyse.

Mais M. Falret aime à donner à sa polémique un essor plus élevé. Porté à l'induction, il s'asservit moins, pour juger les auteurs et les doctrines, à l'évidence d'une démonstration didactique qu'il ne s'applique à motiver habilement les impressions qu'ils lui ont causées ou les idées qu'il en a conçues. Cette manière a son mérite. C'est elle qui, reflétée dans ses écrits, leur imprime ce cachet de philosophie qui les distingue et que rehausse la fermeté du style. Elle n'est pas néanmoins exempte d'inconvénients. A son insu, elle a conduit notre collègue à une sorte de dogmatisme sceptique, peu favorable à l'élucidation de matières aussi délicates. Niant et affirmant à la fois, surfaisant les difficultés, M. Falret n'est content de rien; il veut qu'on édifie à nouveaux frais, sur le plan qu'il propose et avec les égards dus à ce double dogme, au moins controversable, qui lui sert de boussole : la dualité humaine, qu'il comprend à sa façon, et l'unité du délire.

Pour les matérialistes, les fonctions psychiques relèvent du cerveau;

les spiritualistes les attribuent à l'âme. M. Falret reconnaît ce dernier principe, mais il le rive si bien aux molécules nerveuses, que le concours est simultané dans les manifestations intellectuelles et morales. Matérialisme déguisé, qui serait inoffensif si, par une pente innée, la présupposition d'une lésion organique, qu'il fait naître, n'amenait à en imaginer le caractère et la forme. Quant à l'unité du délire, le fait, sans être moins équivoque, est surtout plus compromettant. L'âme, selon M. Falret, ne se fragmente point. Dans toute action psychique, les facultés étant solidaires et partant ne pouvant être isolément atteintes, il ne saurait y avoir, à proprement dire, de délire monomaniaque. Ce qui apparaît tel n'est qu'un degré contingent, une forme aléatoire d'un état susceptible des transmutations les plus variées. Sa séparation d'avec les folies générales serait irrationnelle et fictive, un peu plus ou moins d'intensité dans la stimulation physique ou la préoccupation morbide suffisant pour provoquer la substitution de la monomanie à la manie et, réciproquement, de cette dernière espèce à la précédente. L'auteur en conclut que l'attention doit se concentrer moins sur une phénoménalité versatile que sur les signes directs qui peuvent en déceler les conditions génératrices.

Ce raisonnement est spécieux. Il part, malheureusement, de données fort hypothétiques pour aboutir à des conséquences suspectes, sinon contradictoires. Pour notre éminent collègue, l'âme *une* équivaut à un axiome. Mystérieuse énigme, comment nous prononcer sur son existence et son indivisibilité? M. Falret oublie le rôle que lui-même a départi à la matière. Si la lésion d'un atome trouble l'harmonie intellectuelle, elle entraînera donc le bris des rapports réguliers de l'âme avec toutes les autres parties de l'encéphale? Il parle des facultés de l'entendement et de la solidarité qui les unit. En quoi consistent ces pouvoirs? Quel est leur nombre? leur mode de fonctionner? Appartiennent-ils tous au même ordre et ne fera-t-on aucune différence entre les facultés intellectuelles, morales et affectives? Leur action est solidaire, soit. En vertu de quelle loi s'exerce cette solidarité? Quelle part aussi, dans les opérations psychiques, revient aux sentiments et aux idées? Autant de points omis et dont l'examen, préalablement indispensable, eût changé la face du problème. Et voyez où conduit un thème préconçu? Entre les types purs de la manie et de la monomanie existe une opposition dont ont été frappés tous les observateurs. Par hommage à la double théorie de l'unité du délire et de la solidarité des facultés, M. Falret, s'inscrivant, en principe, contre l'évidence, engage une discussion subtile pour établir une identité improbable. Allant plus

loin, il montre, comme facile et habituelle, la transformation réciproque des variétés symptomatiques, bien que la plupart des vrais monomanes vivent de longues années sans donner de signes d'aliénation générale. Un scrupule, néanmoins, arrête M. Falret. Pour expliquer la fomentation du délire par lui-même, il admet un fonds délirant primordial, servant ensuite de théâtre au jeu des réactions psychiques. Mais alors que deviennent les substitutions ? On ne peut à la fois les généraliser et les restreindre. Enfin, notre collègue veut que, sous le couvert phénoménal, on cherche la diversité des substratums pathologiques. N'aurait-il pas dû, au moins, nous indiquer, à cet égard, un premier exemple? Si, tout bonnement, la chose est impraticable, pourquoi tenter de nous l'imposer ? On a cité le delirium tremens, la folie épileptique, saturnine, puerpérale, etc., on est près de croire au ramollissement ou à l'atrophie du cerveau dans certaines démences et paralysies générales. Mais ces faits n'occupent qu'une portion du cadre des folies ; ils en ont même été exclus comme se rapprochant plus du délire ordinaire. Dans la majorité des cas où, la folie étant réputée une névrose, l'élément voulu par M. Falret paraît de sa nature inaccessible, il faut bien, de gré ou de force, tirer parti des symptômes, notre principal guide; ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, pour accroître le nombre et la valeur des indications, de profiter des notions fournies par l'étude complète de l'individu, des causes et de la marche de son affection, de son idiosyncrasie, de ses antécédents, de sa constitution et surtout de ses prédispositions héréditaires.

Certes, il y a encore en aliénation mentale de nombreuses inconnues, et l'on doit honorer les efforts tentés pour les dégager. Le plus sûr moyen, cependant, d'atteindre le but, n'est pas de faire table rase et de déclarer non avenu le labeur accompli. En fait d'observations, d'aperçus, d'interprétations, les matériaux abondent. Au lieu d'une reconstruction *ab ovo*, la tâche du présent est plutôt une œuvre de vérification et de coordination. Mais, détourné par une anarchie moins profonde qu'apparente, M. Falret s'est surtout interrogé lui-même, et, la clarté sur plusieurs points n'ayant pas jailli à son gré, il s'en est pris aux lacunes de la science. Cette indécision se trahit spécialement dans les deux premiers mémoires de la collection, belle étude où sont admirablement résumés les caractères généraux de l'aliénation mentale. Quelle idée prendre de la folie ? Comment marquer sa place entre la raison et le délire ? Après avoir énuméré un certain nombre de définitions, M. Falret, les trouvant insuffisantes ou contradictoires, conclut à une difficulté insurmontable et se borne, quant à lui, à quelques éclaircissements.

Serait-ce le dernier terme de nos recherches? La question est importante et il n'est pas sans inconvénient de laisser croire que, dans un cas grave, nous n'ayons, pour nous guider, aucune règle positive. Plus d'un auteur s'est approché de la vérité. Avant de produire une nouvelle formule, il serait rationnel, pour éviter une multiplicité fâcheuse, d'établir un parallèle entre celles qui existent. Nul doute que, suivie avec réflexion, cette comparaison ne fît promptement ressortir les limites accessibles. Du côté morbide, la distinction ne peut être que conventionnelle : NÉVROSE, implique, comme idéal, une simple modification de l'action nerveuse. En regard des autres délires, la folie serait donc celui dans lequel la santé corporelle demeure le plus intacte. Critérium précis, bien que l'usage prête énormément aux empiétements. En principe, sinon quelquefois dans l'application, la démarcation, si intéressante, des nuances physiologiques et maladives n'est pas moins saisissable. L'essentiel est de ne pas confondre la déraison avec la folie, celle-ci accusant nécessairement, chez l'individu non suspecté auparavant d'aliénation mentale, une transformation pathologique.

Un autre écrit, fortement marqué du sceau de la prévention doctrinale, est le mémoire intitulé : *De la non-existence de la monomanie*. M. Falret a eu principalement en vue la magistrature. Un acte répréhensible est attribué à une conviction ou à une impulsion délirante. Notre confrère craint que, si on particularise trop la lésion, l'importance n'en soit méconnue par le juge, enclin à tenir compte de l'attitude et du raisonnement des inculpés. Cette appréhension serait fondée si telle était la conduite des experts. Mais, parmi les aliénistes sérieux, il n'en est aucun qui, dans chaque cause particulière, n'envisage l'ensemble maladif et ne rattache, quand cela est possible, les aberrations plus ou moins fixes à des souffrances concomitantes et à des antécédents qui en ont été les indices, qui l'ont préparée. Où, par contre, gît un danger véritable, c'est, en semblable occasion, de soulever, à l'instar de notre vénéré maître, la perspective du délire général. Car, comment croire à un trouble profond de l'intelligence chez des prévenus qui, pendant le cours de longs débats et de minutieux interrogatoires, ne cessent de faire preuve de discernement, d'aplomb et de volonté. Le caractère que nous avons assigné à la pseudo-monomanie nous semble ouvrir, à la conscience du magistrat, un tout autre champ de satisfaction et de quiétude. La nature de l'affection et le mode d'évolution des phénomènes indiquent pourquoi, s'oubliant momentanément sous le joug d'une fascination automa-

tique, le malade recouvre ses sens et sa puissance morale dans les scènes palpitantes de la vie réelle. La lucidité d'un accusé dans son procès n'est donc point un argument absolu en faveur du libre arbitre et de la responsabilité légale.

Les principes occupent une grande place dans les travaux de M. Falret. Ayant une bannière un peu différente, il nous appartenait de la défendre à certains endroits, d'essayer de la faire prévaloir sur d'autres. Si nos observations sont justes, elles ne sauraient blesser la susceptibilité de notre confrère, qui doit y voir la glorification d'une méthode que, le premier et jusqu'ici, sauf Renaudin, presque seul, il a introduite avec succès dans l'étude des maladies mentales. D'ailleurs, la distance qui nous sépare est moins radicale qu'elle ne paraît. L'abandon d'une ou deux hypothèses sans portée et la reconnaissance du fait, que nous croyons capital, du délire partiel diffus, rendraient ostensible la valeur de ses remarques sur la monomanie. Cette adhésion ne serait pas seulement flatteuse pour nous. Nous l'accueillerions avec joie comme le signal d'une ère féconde ouverte aux jeunes talents qui nous suivent et, parmi lesquels figure, un des plus vaillants, M. J. Falret, le fils distingué de notre honorable maître.

Nous n'entrerons point dans le détail des œuvres dont le volume se compose. Fonds et forme ont droit à un éloge sans réserve. La *symptomatologie* qui, dans près de 250 pages, renferme l'ensemble des leçons faites par M. Falret à la Salpêtrière, est un modèle de description et d'analyse. Des moindres circonstances, habilement recueillies et groupées, jaillit un lumineux enseignement. Les troubles de la sensibilité (illusions et hallucinations), dont le rôle est si considérable dans la production et les manifestations du délire, ont été particulièrement approfondis. L'auteur a également émis des vues très-ingénieuses sur le mode de formation de la folie systématisée. Chez certains sujets, enfin, les accidents présentent, dans leur marche, une physionomie changeante, une alternance, par périodes successives, de surexcitation, de dépression et de clairvoyance normale; la régularité de cette rotation a paru à M. Falret d'un intérêt assez direct, sous le rapport nosologique, thérapeutique et légal, pour le décider à en constituer un type : la *folie circulaire*, le même que décrivit plus tard M. Baillarger, sous le nom de *folie à double forme*.

Dans un article étendu et nourri sur le délire, M. Falret s'est attaché au diagnostic des nombreuses espèces, notamment du délire nerveux, simple ou traumatique et du *delirium tremens*. Les exemples d'alcoolisme, en attestant, une fois de plus, la prédominance des hallucina-

tions chez les fous ébrieux, prouvent aussi qu'elles n'ont pas l'uniformité que, dans ces temps, on inclinait à leur supposer. Les scènes qu'elles provoquent sont, au contraire, très-variables, et la vue d'animaux, qui n'est pas constante, s'associe, quand elle a lieu, à une foule d'autres sensations incohérentes et bizarres. Des moyens divers ont été opposés au *delirium tremens*. Une rigoureuse analyse a permis à M. Falret d'en poser les indications respectives.

La note sur la *congestion apoplectiforme* est un de ces trop rares discours prononcés par M. Falret à l'Académie de médecine. M. Trousseau faisait dépendre cet accident de l'épilepsie. Tout en avouant la fréquence de cette origine, M. Falret démontre victorieusement qu'elle est loin d'être la seule.

Un des grands *desiderata* de la médecine, c'est l'absence de notions sur la folie et son traitement. Vivement pénétré de ce besoin, M. Falret a proposé, pour y satisfaire, d'organiser sur des bases qu'il a savamment développées un enseignement clinique des maladies mentales. Son plan consiste à annexer de petites cliniques aux facultés et à établir des chaires dans les principaux asiles. Après avoir énuméré les avantages, l'auteur prévoit et résout toutes les objections.

Les derniers travaux sont consacrés aux asiles et à la législation, deux choses qui se lient essentiellement à l'existence et au salut des aliénés. Une visite à Illenau (grand-duché de Bade) a fourni à M. Falret l'occasion, à propos de la description de cet établissement modèle, d'exposer les vues les plus judicieuses sur tout ce qui concerne la disposition générale et le régime des maisons de fous : degré d'isolement, emplacement, constructions, distribution des quartiers, classement des malades, services intérieurs, direction administrative et médicale, influence religieuse, etc. Insistant ensuite, dans un article spécial, sur les conditions thérapeutiques, il prouve que, soit qu'il s'agisse d'opérer une diversion salutaire, de tempérer l'activité nerveuse ou de conquérir un nécessaire ascendant, on rencontre dans les asiles bien tenus les meilleures garanties. On a pu juger, en particulier, par des extraits insérés dans le *Journal de médecine mentale* (t. IV, p. 322 et 401), de l'utilité des réunions et des écoles. Le volume se termine enfin par des observations sur le projet de loi de 1838, reproduction qui, comme le dit l'auteur dans une note, n'a pas seulement un intérêt historique, mais actuel, en raison des idées vraies d'abord, qui sont de tous les temps, puis de quelques imperfections de la loi et surtout des injustes attaques dont elle est encore l'objet. N'omettons pas la notice nécrologique sur Esquirol où, en rendant hommage à la mémoire de

l'illustre maître, qu'il associe à Pinel dans son estime, M. Falret a parfaitement caractérisé le mérite et la portée de son enseignement et de ses œuvres.

L'esquisse qui précède ne donne qu'une idée bien insuffisante des écrits de notre éminent collègue. Pour en apprécier convenablement la valeur, il faut les lire et les méditer. M. Falret excelle à saisir et à peindre les traits significatifs d'un ensemble. Il fait plus qu'instruire, son talent porte à penser. Sous ce rapport, son livre est doublement pour la science une heureuse fortune. Initiant, en effet, les lecteurs à des idées peu ou incomplétement connues, en même temps qu'il remplit leur désir d'apprendre, il provoque leur émulation par les perspectives qu'à chaque pas il fait naître. Quel plus beau service que de créer des vocations ! « J'ai fait du bien, puisque j'en ai fait faire. » M. Falret, d'ailleurs, conserve son esprit viril. Ce n'est point un testament qu'il a déposé. Il ne désertera pas une arène qu'il a si honorablement parcourue, et, longtemps encore, nous l'espérons, il sera pour ses confrères un modèle et un guide.

DELASIAUVE.

PSYCHOLOGIE MORBIDE.

LE SAUVAGE DU VAR,

Par M. le docteur MÉSNET,
Médecin des hôpitaux de Paris.

Chacun a ouï parler du sauvage de l'Aveyron, qui, au commencement de ce siècle, excita si vivement l'attention publique. Quelle fut son origine? Surpris dans les bois par des chasseurs, comment y avait-il été introduit? Depuis quelle époque? De quoi se nourrissait-il? Quel était son genre d'existence? Se trouvait-on en présence, comme on l'espérait, d'un être intelligent et susceptible de culture? Ne s'agissait-il pas plutôt d'un pauvre idiot égaré, sinon abandonné par sa famille? Son sort intéressait toutes les classes, et la majorité du public aimait, au milieu d'interminables conjectures, à se repaître, quant à son développement intellectuel, des plus folles illusions.

La science ne les partagea pas. Tout d'abord, elle ne vit dans ce singulier hôte de la forêt, paraissant avoir une douzaine d'années, qu'un déshérité de l'intelligence, et la suite ne confirma que trop cette présomption. Soumis aux Sourds-muets, pendant un grand nombre d'années, à des soins assidus, sous la direction du savant pro-

fesseur Itard, le sauvage de l'Aveyron ne fit que des progrès relatifs très-bornés. On ne put lui apprendre à parler et son discernement, resté intuitif, malgré la multiplicité des actes, ne s'éleva jamais jusqu'à la notion des lois morales et sociales. C'est ce que constate une double relation publiée par Itard (1800 et 1807) et dans laquelle ce médecin renommé avoue que le résultat s'est trouvé au-dessous de son attente. L'indication des procédés mis en usage et les sages réflexions dont s'accompagne le récit animé des petits succès et des échecs composent un thème instructif dont nous nous proposons de donner prochainement un résumé.

Plusieurs individus, dans les deux siècles précédents, furent ainsi trouvés dans les bois. Linné en estime le nombre à dix, et les présente comme formant une variété de l'espèce humaine. L'opinion la plus commune fut que c'étaient des enfants incapables, abandonnés dès l'âge le plus tendre. Si l'on essaya de les cultiver, ce qui est douteux, ils ne paraissent pas être arrivés à un grand degré de perfectionnement, sauf une jeune fille qui, ayant été prise, en 1731, dans les environs de Châlons-sur-Marne, fut élevée dans un couvent de religieuses, sous le nom de mademoiselle *Leblanc*. Celle-ci, étant parvenue à parler, raconta qu'elle vivait avec une compagne et que, malheureusement, dans une rixe, au sujet d'un chapelet ramassé sous leurs pas et dont elles se disputaient la possession, elle l'avait tuée d'un violent coup sur la tête.

Naturellement, la synonymie a reporté notre esprit vers ces souvenirs. Mais hâtons-nous de déclarer que le sauvage du Var n'a de commun avec ses devanciers que la condition d'une demeure sylvestre. Il n'est ni idiot, ni délaissé. Quoique illettré, il jouit de ses facultés, a vécu autrefois de son travail dans la société, et sa retraite, qui n'est pas absolue, motivée par de bizarres tendances, provient d'une détermination purement volontaire. Dans le pays, chacun connaît le sauvage du Var. Les journaux, depuis peu seulement, ont, en l'ébruitant, notoriésé son histoire.

Ce type revenait de droit à la spécialité mentale. Le hasard a fourni à l'un de nos collègues l'occasion d'en faire l'étude. Dans un séjour récent à Nice, pour cause de santé, M. Mesnet, devant qui on répétait sans cesse le nom de l'étrange solitaire, eut la curiosité de le voir. L'accès fut plus facile qu'il n'avait osé l'espérer. Il put, en compagnie de plusieurs voyageurs, non-seulement pénétrer jusqu'à lui, mais l'entretenir plusieurs fois familièrement et en obtenir, sans trop d'opposition, tous les renseignements qu'il souhaitait. L'excentricité

du personnage lui parut telle qu'il crut devoir en faire l'objet d'une note pour la Société médico-psychologique. Sa lecture a provoqué, en effet, un vif intérêt, et nous allons, d'après les *Annales médico-psychologiques*, où elle a été publiée, en présenter nous-même une brève analyse.

Agé de trente-neuf ans, Laurent L... est né dans un petit village de Savoie. De moyenne taille, bien conformé, il porte, pour tous vêtements, un caleçon descendant au bas de la cuisse et un ample bourgeron sans col et sans manches. Le cou, la tête, les bras, les jambes, tout cela est nu. Sous les pieds, mais exceptionnellement, parce qu'il en souffre, des sandales en bois de sa fabrique, garnies de clous, bordées de cuir et assujetties par une large bride. Sa barbe et ses cheveux, extrêmement abondants, n'ont pas une longueur moindre de 60 à 70 centimètres. Les cheveux, partagés en nattes fortement serrées, chacune, par un ruban méthodiquement enroulé autour d'elles et couvertes d'un épais enduit poisseux et noir, composé d'écorce de chêne, forment comme un turban autour de la tête. La barbe, au menton, est traitée de la même manière, sauf que les cinq à six nattes sont réunies en un seul faisceau qui, relevé vers la joue droite, passe au-dessus de l'oreille, se contourne sur la nuque et vient s'attacher au-dessus de l'oreille gauche. Également enduites, les moustaches se recourbent en deux arcs immenses venant, de chaque côté, rejoindre les cheveux au-dessous des oreilles.

La cabane, qu'il a construite lui-même, ressemble à la loge d'un charbonnier. Elle est située à quelques lieues d'Hyères, dans la forêt de Pierrefeu, sur un terrain nu, au versant méridional d'une colline à pente douce, ayant pour enclave circulaire des massifs de pins à demi brûlés par un incendie qui, il y a quelques années, ravagea en cet endroit, plusieurs milliers d'hectares de terrains boisés. L'entrée, au levant, n'a qu'un mètre de hauteur sur 66 centimètres de largeur. Un avancement la protége, en haut, contre les eaux pluviales, dont l'écoulement est facilité par un fossé, qui règne autour de l'édifice. La porte, qui la ferme à l'intérieur, est grossièrement taillée.

Laurent fit gracieusement, à notre confrère, les honneurs de son habitation. Après l'avoir invité à s'asseoir sur un banc fait de sa main, s'empressant de donner sur chaque objet des explications, il lui montra de vastes tonneaux remplis de racines et de graines de pin maritime, de pois sauvages, du *Prenanthes bulbosa.* En sa présence, il en broya dans un mortier à fond de pierre enchâssé dans du bois, à l'aide d'un pilon également de pierre. La farine ensuite passée dans un tamis de

crin, délayée avec de l'eau et cuite au feu, il lui présenta cette préparation comme son aliment ordinaire.

De nombreux outils sont suspendus aux parois de la hutte. Laurent les a achetés avec le produit du travail qu'il fait pour les propriétaires du voisinage. Mais la phase qu'il traverse n'est que transitoire. *Il prépare son autre vie ; à Pâques, il sera dans la vie de nature.* A cette fin, but suprême de ses efforts, qui est de se suffire à soi-même, il s'est construit, à certaine distance de la première, une nouvelle habitation. M. Mesnet ayant demandé à la visiter, Laurent consent et, chemin faisant emporte, sur ses épaules un sac de toile contenant la récolte de ses cheveux et de sa barbe depuis six ans : 1° une masse de cheveux du volume de la tête ; 2° quatre énormes pelotons de cheveux filés ; 3° un fanon de baleine de 70 centimètres entouré de mèches soigneusement numérotées et étiquetées, provenant de sa barbe de chaque mois. Sur celle de janvier, on lisait cette inscription :

« An dates de 1865 mai
» Laurent L... age de trante 9 an
» Lare Colete de mon core du moi janvier
» Entre barbe et cheveu recoleté le 30 janvier. »

Les poils étaient réunis racine à racine. Le tribut des autres régions avait aussi sa case spéciale. De ceux-ci, il voulait se faire un collier, des autres un vêtement. Il lie ses cheveux pour n'en être pas gêné dans le travail ; il les enduit pour ne pas les perdre. Son système est de se rapprocher de la nature« en travaillant pour soi, sans abuser du corps». Non organisé encore, il continue à vivre en mulâtre, moitié de l'existence ordinaire, moitié de la vie de nature. Le régime qu'il suit n'a nullement altéré sa santé ; s'il devenait infirme, il mangerait ses provisions jusqu'au bout, sans avoir recours à personne.

Sa nouvelle cabane, près d'un ruisseau, à proximité de la route de Pierrefeu à Collobrière, en vue de coteaux pittoresques, est, comme la précédente, faite de bois et de bruyères. On n'y pénètre qu'accroupi, et elle ne renferme qu'un lit non achevé, dont Laurent même n'a point envie de se servir ; car, actuellement, il dort, en plein ciel, dans un hamac, *pour respirer* l'air fortifiant de la nature et, à l'avenir, il veut, tout nu, passer la nuit dans un sac rempli de lamelles foliacées de pin, qu'il a amassées dans cette intention.

Interrogé sur les mobiles de sa conduite, Laurent raconte que, né, en Savoie, d'une famille de charbonniers, il dut, éloigné de ses parents, pourvoir de bonne heure à ses besoins. Vers vingt ans, étant venu dans le midi de la France, il travailla à Marseille, à Toulon, à

Hyères, comme ouvrier jardinier ou terrassier. Le spectacle des mauvaises passions, des haines et des jalousies qui divisent les hommes, est ce qui lui a inspiré l'idée de s'affranchir de toute sujétion et de cultiver l'innocence. En s'isolant, toutefois, il n'en désire pas moins le bonheur de ses semblables et, ayant appris l'annexion de la Savoie à la France, il a écrit pour réclamer son inscription comme électeur, afin de nommer le plus capable de rendre le monde heureux.

Dans une réponse tout affectueuse, sa sœur lui annonce une part d'héritage dont il peut disposer. Laurent n'en tient compte, répugnant à profiter d'un bien qu'il n'a pas gagné. Tous sont égaux dans son affection. Il aime avant tout la terre, *sa mère*, qui nous nourrit de ses produits naturels. Jeune, il n'a point été insensible aux attraits du sexe aimable; mais ce commerce épuise. Il ne songe point au mariage, convaincu qu'aucune femme ne comprendrait comme lui la nature.

L'orgueil est étranger au parti qu'il a pris. Il n'affecte point le prosélytisme. « Chacun, dit-il, agit à sa manière, je ne travaille que pour moi, je veux être libre; le grand air me fortifie. » On lui lit les passages des journaux où il est question de lui; cela ne l'émeut ni ne l'étonne. Volontiers il voyagerait, mais il n'a pas d'argent et, pour ne pas déroger à ses habitudes, il lui faudrait emporter sa nourriture. Un original, soi-disant éprouvé par le chagrin, lui écrit qu'ayant appris par les journaux sa vie solitaire, il le prie de l'accepter pour compagnon de sa destinée. M. Mesnet, consulté, l'exhorte à rompre plutôt l'existence *malheureuse* qu'il mène lui-même depuis si longtemps. Laurent répond qu'il n'a jamais été aussi heureux, qu'à Pâques il aurait atteint son but, que c'est son idée d'être ainsi et que, quant à l'homme, il n'a nulle envie de le voir et de lui écrire.

Comme ils retournaient à l'ancienne habitation, Laurent cueillit les plantes herbacées dont il fait ses repas et qu'un des visiteurs, botaniste, M. Matignon, dit être : le laiteron (*Sonchus oleraceus*); la vipérine (*Echium vulgare*), le *Pichridium vulgare* et la *Thrincia tuberosa*, celles-ci appartenant à la famille des Chicoracées.

En se séparant, Laurent agréa, avec l'air du contentement, la proposition d'une seconde visite. Quelques pièces d'argent qu'on lui offrit furent refusées, même en échange de diverses graines; il ne les aurait point gagnées. Au moins permettrait-il qu'à la prochaine entrevue on lui apportât un objet qui pût lui servir. Un moment il hésita, puis il dit : « Eh bien, oui...; ce serait un instrument pour tisser mes cheveux et faire moi-même mon vêtement. » Pour cela, observa M. Mesnet, il faudrait me confier un des pelotons que vous conservez

pour ce nouveau genre de tissu, ce à quoi il consentit, moyennant la promesse que ce précieux dépôt lui serait rendu fidèlement.

La seconde visite eut lieu le 8 février 1865. Au cortége s'était joint un photographe, M. Vérignon (d'Hyères). Laurent fit bon accueil. Son premier soin fut de redemander son peloton. Son bonheur fut au comble, quand on lui montra un procédé de tissage à la main d'une exécution simple et facile, qu'il comprit rapidement. « Son vêtement, produit de son corps, serait désormais son propre ouvrage. » Cela rendait inutile une tente portative qu'il avait construite pour l'ouvrier chargé de confectionner son vêtement et qu'il ne devait pas perdre un instant de vue.

Il se laisse photographier sans résistance, espérant que l'on n'avait le dessein de nuire au moindre citoyen. Après plusieurs épreuves, qui le peignaient dans différentes attitudes, avec son bizarre accoutrement, M. Mesnet désira l'avoir au naturel. Mais le temps nécessaire pour désemprisonner ses cheveux et sa barbe rendit, pour ce jour-là, l'opération impossible. Sa toilette, qu'il ne fait qu'une fois par mois pour sa récolte, ne lui prend pas moins de deux jours et demi. On convint donc d'un jour où il serait prêt. Ce fut le 15. Laurent, son sac de cheveux sur le dos, attendait les voyageurs au bord de la route. Il les conduisit à sa cabane où, ayant allumé du feu, fait bouillir ses herbes et préparé son mélange de farines, il les fit assister à son repas, auquel il les convia, mais en vain. La bouillie ressemblait à un épais cataplasme verdâtre. Une calotte de liége tenait lieu d'assiette. Il mangea avec plaisir et beaucoup. Au moment du départ, les épreuves finies, on insista de nouveau pour lui faire accepter quelque chose. Il ne voulut rien. Cependant, lui ayant entendu exprimer le désir de se procurer, pour broyer ses graines, un moulin des plus simples, composé de deux pierres roulant l'une sur l'autre, et imaginé par M. Lamoricière à l'usage des soldats d'Afrique, M. Mesnet lui proposa de lui envoyer ce petit moulin de Toulon, à titre de souvenir. Il consentit, à condition de rendre l'équivalent en travail ou en argent, voulant ne devoir rien aux autres et *rester l'homme de la nature.*

Laurent est un type à part. Dans les commentaires dont s'accompagne son observation, M. Mesnet en a très-bien dessiné le caractère. Ce n'est point un misanthrope qui fuit ses semblables, les a en aversion, ou redoute leur méchanceté et leur haine. Doux, affable, s'il plaint leurs travers, il n'en est pas moins porté à les aimer et à les servir. La mortification n'est point non plus son fait. Simple de cœur, quelle faute aurait-il à expier ? Il a, au contraire, la marotte du bonheur, mais il

e comprend et le recherche à sa façon. Sa nouvelle cabane, dans un des plus beaux sites de la vallée, est à proximité d'une route qui le met en fréquent rapport avec les habitants du voisinage. Ce qui, d'autre part, serait, pour tout le monde, une dure infliction accroît sa joie à mesure qu'il approche du terme de ses aspirations.

Voyez la gradation. Une idée lui sourit. Il rêve d'aventure que, pour jouir de la santé du corps et de l'âme, il faut vivre selon la justice et la nature. L'imagination caresse ce thême; il revient, elle s'en empare et le livre à une constante méditation. Alors se pose, pour cet homme inculte et original, un problème où sa raison échouera. *Justice*, *nature*, sont des conceptions au-dessus de sa portée. Qu'exigent l'une et l'autre? Il s'embrouille dans ses efforts pour déterminer cet idéal et découvrir le plan qui doit y conformer sa conduite. Avec les systèmes, naissent les expédients; le scrupule s'y joint et, à force de quintessencier le perfectionnement, Laurent, de raffinements en raffinements, en arrive à la monstrueuse logique, dont il subit l'empire irrésistible. Des objections auraient pu l'arrêter sur sa pente. Dans la solitude, elles ne se sont point présentées à son esprit absorbé dans les chimères. Le pli, maintenant pris, rend vaines celles qu'on lui oppose. Entendu seul pendant longtemps, résonnant toujours et avec un timbre de plus en plus séduisant, le bruit de sa cloche couvre tous les autres.

Tel est le secret de cette ténacité patiente que ne rebute aucune épreuve, dont ne détourne aucun argument, que le temps enracine et qui caractérise, au plus haut degré, la monomanie. L'erreur est-elle ou non multiple? Question oiseuse! Soutenir qu'un insensé dont le délire partiel respecte ainsi l'exercice des facultés est, néanmoins, un fou général, c'est méconnaître l'évidence. Pour certaine doctrine, le symptôme s'efface devant l'état somatique. On remarquera qu'ici on chercherait en vain l'affection ailleurs que dans la manifestation phénoménale. Ni fièvre, ni malaise, ni céphalalgie. On veut aussi que la systématisation succède à une perturbation passagère. Rien de semblable ne s'est produit au début. Quant à présent, enfin, depuis huit à dix ans que Laurent est soumis à cette anomalie mentale, on n'a point eu de traces, et l'avenir ne les laisse guère présumer, de ces transmutations de formes qu'on invoque à l'appui de la théorie de l'unité délirante. Jamais de surexcitation. La conviction, sauf qu'elle devient plus impérieuse, est restée invariablement la même. Ce fait est important; nous le confirmerons prochainement par d'autres exemples.

M. Mesnet, du reste, ne s'est point égaré dans des distinctions plus spécieuses que fondées. On jugera de la sagesse de ses interprétations par

les passages suivants, qui terminent sa notice : « Laurent, dit-il, s'est » fait ce qu'il est sous l'empire d'une idée, qui, maîtresse de son esprit, » le pousse vers le plus monstrueux réalisme... Dans le bizarre assem- » blage de conceptions fantastiques qu'il nous présente, celle qui me » paraît résumer la plus *haute expression de ses désirs est la confection* » *du vêtement qu'il veut faire avec ses cheveux*. C'est là son *trésor;* » jamais il ne s'en sépare ; aucune somme ne pourrait le payer. Couvert » de ce précieux tissu, n'ayant plus à demander à la terre que son » aliment de chaque jour, la *nature* sera satisfaite et *lui* triomphant » dans son œuvre... Il poursuit son but avec l'activité qu'un *mono-* » *mane* seul sait mettre au service de l'idée fixe. Il vit sur une idée et » par une idée, dont la fascination lui fait trouver du bonheur dans les » conditions les plus misérables que l'homme puisse avoir sur la terre. » Sans pain, sans vêtement, sans lit, il brave les nécessités les plus » impérieuses de la vie et marche résolûment vers une existence plus » rétrécie encore s'il est possible. Ce n'est point la haine des hommes, » non plus que la misère, qui le guide, il croit voir son rêve aux » limites de l'horizon, et il marche toujours!

» Nulle intervention humaine n'est venue, jusqu'à ce jour, contra- » rier ses progrès; il a pu, en toute liberté d'action, courir vers son » but avec le respect dû à la propriété et à la commune. On peut » donc dire de lui qu'il est heureux, si la misère a jamais fait le » bonheur! »

DELASIAUVE.

PATHOLOGIE.

DES DIVERSES FORMES MENTALES,

Par M. DELASIAUVE.

FOLIES PARTIELLES. (Suite.)

LYPÉMANIE. — Ceux qui ont suivi les développements de notre classification savent à quoi s'en tenir sur ce que l'on appelle la lypémanie. Ce mot, comme celui de monomanie, a fait immédiatement fortune, moins à cause de son exactitude ou de la haute autorité du maître qui l'adopta, que parce que lui, aussi, résumait, pour la pensée, un de ces types qui frappent extérieurement l'observateur. La dénomination de *mélancolie*, appliquée aux délires partiels, offre un sens indécis. Celle de *monomanie* établit, au contraire, entre la divagation incohérente de la manie et les aberrations isolées, un contraste saisissant. Elle différencie

bien, de ce malheureux en proie à l'agitation produite par le désordre général de l'entendement, l'homme qui, raisonnable en apparence, cède, sous l'instigation morbide, à certaines préoccupations déterminées. L'expression de lypémanie ne peint pas avec une moindre netteté cette classe nombreuse et si caractérisée de fous taciturnes, immobiles, moroses, semblant accablés par le chagrin ou le désespoir et qui, s'ils ne ressortissent pas seuls à la catégorie des folies tristes, dont la concentration n'est point la manifestation exclusive, en ont fourni un idéal tellement consacré par l'usage que, dire lypémane, c'est évoquer instantanément, dans l'esprit de l'aliéniste, l'ensemble phénoménal que cet idéal représente.

La lypémanie, toutefois, répond-elle à un groupe unitaire? En a-t-on conçu l'interprétation la plus logique? Accuse-t-elle réellement une conception fixe? En un mot, dans la prostration, qui en est le cachet, doit-on, suivant la théorie commune, voir toujours le résultat d'une tension morale plus ou moins énergique?

On sait que telle fut l'opinion d'Esquirol et que, parmi les auteurs contemporains, la plupart, Guislain, MM. Morel et Renaudin, entre autres, ont suivi les traditions de notre illustre devancier. Pour le premier, la lypémanie consiste dans une lésion douloureuse du sentiment, dont l'hébétude intellectuelle est une conséquence. L'idée systématique, dit M. Morel, opère avec tant de puissance qu'on tombe dans une morne stupeur. M. Renaudin, dont la science déplore la perte récente, s'en prend aux affections dépressives. Dans des errements analogues, chacun de nous, plus ou moins, était imbus de la croyance que l'essor moral était paralysé par l'affliction, la honte, le remords, le désespoir ou la terreur.

A travers l'inertie, semblait se trahir la fixité, qui tenait en échec les facultés. Ce signe, servant de diagnostic, traçait une démarcation entre les prostrations lypémaniaque et stupide, physiognomiquement séparées par des nuances douteuses, l'obtusion, selon son aspect absolu ou concentré, marquant dans la stupidité l'absence, dans la lypémanie l'oppression de la pensée. Nous avons vu (t. I, p. 307) comment un revirement s'est accompli, inverse aux présomptions qui ont sailli à son début. Nul ne doutait de la forme stupide. M. Baillarger, analysant une série de cas et pensant y découvrir, dans des impressions intérieures de nature triste ou effrayante, la preuve d'un travail actif de l'imagination, prit à tâche de démontrer qu'on s'était mépris sur la situation mentale des stupides et que, les conceptions et les visions sinistres se dissimulant sous le voile de l'obtusion, il y avait lieu de rat-

tacher la stupidité à la lypémanie, ce qu'il fit en en créant une variété spéciale ; la *mélancolie avec stupeur*.

Cette thèse s'appuyait sur un parallèle savant et minutieux. Elle fit une profonde sensation. Mais, tout en reconnaissant le talent qu'y avait déployé l'auteur, il nous parut que les conclusions étaient en contradiction avec les prémisses, que variables, incertains, transitoires, les phénomènes hallucinatoires d'où partait la réaction craintive, n'apparaissaient que comme des éclairs dans une nuit orageuse, que notre collègue, en un mot, avait fait de l'ACCESSOIRE le PRINCIPAL. Cette pensée nous guida dans un long mémoire que nous publiâmes sous ce titre: *Du diagnostic différentiel de la lypémanie* (*Annales méd.-psych.*, 1851, p. 380). De notre argumentation, basée sur trois ordres de faits, ressortait évidemment que la forme stupide était incontestable et que, si certains cas demeuraient *équivoques*, si même il y en avait de *mixtes*, il était possible, dans la plupart des autres, de la distinguer de la lypémanie.

Nos raisons ne tardèrent pas à être appréciées. Dans un écrit remarquable sur la *stupidité*, M. Sauze, alors interne du service des aliénés à Marseille, en leur donnant son adhésion, s'éleva contre l'interprétation de M. Baillarger. Ce fut l'occasion d'une ardente polémique où, s'emparant des observations que M. Sauze et moi avions jugées douteuses, M. Baillarger s'efforça d'en étayer sa *mélancolie avec stupeur*. Mais, dans une réplique, qui porta coup, ayant déclaré que si, à l'instar de notre collègue, nous avions projeté de créer un nouveau genre, ce serait aux dépens de la lypémanie plutôt que de la stupidité, M. Baillarger se trouva si édifié, que, peu de temps après, dans une classification lue à la Société médico-psychologique, il transférait la lypémanie tout entière du délire partiel dans la catégorie des délires généraux.

Outre-passait-il le but? Nous le croyons. Néanmoins, plus notre attention s'est, depuis, portée sur le problème, plus nous avons pu nous convaincre, par une sérieuse analyse, que, dans ces concentrations que l'on est convenu de regarder comme d'origine lypémaniaque, très-fréquemment l'oppression directe par la souffrance physique exerçait une influence prépondérante et supérieure à l'action morale. La tristesse, sans contredit, contribue à la dépression, mais elle n'en est ni la première, ni la principale cause, éclosant elle-même au sein de la confusion cérébrale, qu'elle accroît, soumise à ses fluctuations, et n'ayant rien de conscient, de cohérent, de positivement systématisé. Aussi la lypémanie se rencontre-t-elle, diverse de nature et de degré, dans les conditions les plus variables: à l'état de monomanie dans le délire

perceptif moral ou affectif, à l'état diffus dans les pseudo-monomanies, ou, comme manifestation fréquente et importante, dans les espèces stupides, légères, moyennes, ou plus ou moins prononcées. Les exemples en abondent dans nos précédents articles. Reste à déterminer si le fonctionnement moral peut être absolument enrayé par l'activité seule d'un sentiment altéré ou d'une conception délirante.

Voyons, à cet égard, le langage des faits, en commençant naturellement par ceux dont s'est autorisé Esquirol pour instituer la lypémanie. Une première observation concerne une fille de vingt-trois ans, M..., admise à la Salpêtrière le 8 juin 1812. Son regard est fixé vers la terre; sa physionomie exprime la crainte ; immobilité, mutisme, refus plus ou moins obstiné de nourriture. Durant son séjour, elle n'a laissé échapper que quelques mots indiquant la frayeur. Morte de phthisie à vingt-neuf ans. Elle avait, habitant la campagne, été effrayée par des soldats. Dans ces symptômes si peu explicites, il serait assurément difficile de trouver la preuve d'un délire circonscrit. Tout, au contraire, se comprend dans l'hypothèse d'un accablement douloureux du cerveau. Ne suffit-il pas d'une peur pour jeter dans les convulsions et bouleverser les facultés? Les rêves terribles sont, d'un autre côté, le propre des chaos intellectuels. M... cède d'autant plus sûrement aux impressions qui l'obsèdent que, dans la confusion de son esprit, elle est aussi incapable d'en démêler la source que de leur résister. La lésion mentale, subordonnée à une lésion physique ou modifiée, demeure permanente, comme elle. Elle eût diminué, augmenté, disparu, tour à tour ou définitivement, si l'état cérébral eût été susceptible de ces alternatives.

Dans un second cas, il est question d'une jeune demoiselle qui avait passé son enfance, à Chantilly, avec le duc d'Enghien. Déjà prédisposée par les événements de la révolution, la mort si dramatique de l'infortuné prince la plongea dans une consternation telle que ses cheveux blanchirent presque subitement. Admise à la Salpêtrière, elle y resta pendant de longues années, n'ayant pour tout vêtement qu'une chemise, les cuisses fléchies, les coudes sur les genoux, la tête nue, le regard dirigé vers une croisée ou quelqu'un semblait fixer son attention. Mussitation par intervalle, jamais de réponse aux questions ; marque de dédain pour l'interrogateur. On voit que ce fait n'est pas moins obscur que le précédent. •

Une dame, que cite Alexandre de Tralles, n'osait ployer son pouce dans la crainte que le monde s'écroulât. Montanus parle d'un homme qui, s'imaginant que la terre était revêtue d'une croûte de verre sous laquelle rampaient des serpents, s'abstenait de marcher pour

ne pas s'exposer à briser la glace et à être dévoré par les affreux reptiles. Un général se tenait séquestré dans ses appartements pour se soustraire aux invectives des passants. Dans une dispute, une femme, ayant été appelée *voleuse*, se figure qu'on l'accuse et qu'elle est poursuivie. Effrayée par des voleurs, une autre prend tous les hommes, même son fils, pour des brigands et ne cesse d'appeler au secours. Pour quelques pertes légères, un négociant refuse de manger sous prétexte qu'il n'est pas en état de payer sa nourriture. Un individu, après une dispute d'intérêt avec son frère, se persuade que celui-ci veut le tuer pour avoir son bien. Dégradé, un officier maudit ses camarades qu'il suppose l'avoir dénoncé et se justifie sans cesse. Une mère pleure la mort de son enfant, renversé, prétend-elle, par un cheval, sans que sa présence même la rassure.

Ces traits épars, réunis pas Esquirol, ne sauraient tenir lieu d'observations précises ; car ils peuvent également avoir été le signe pathognomonique d'une simple monomanie ou des épiphénomènes insignifiants dans des variétés stupides. Les substitutions rapides qu'on remarque chez quelques malades justifient le doute. Une châtelaine, pour échapper à son mari qui, dans sa folle pensée, l'ajuste avec un fusil, va se jeter dans un puits. On lui crie que le poison serait un moyen plus facile, et, dès lors, redoutant ce danger, elle refuse toute nourriture. De même, un mélancolique, que l'on cherche à prémunir par des exhortations religieuses contre la conviction du déshonneur, épouse l'idée de la damnation. Une pareille transition est peu compatible avec la ténacité systématique. Nous ne suspectons pas moins les exacerbations maniaques qui compliqueraient l'affection ou alterneraient avec elle. Les vraies lypémanies, dans toutes leurs phases, restent conformes à elles-mêmes.

M..., âgé de quarante-huit ans, était ambassadeur. Bonaparte, premier consul, le rappelle et le nomme préfet, poste au-dessous de son ambition. L'esprit s'égare, M..., roi, veut qu'on se prosterne devant lui ; il fait et défait le ministère, prodigue grâces, honneurs, richesses. Après une rémission, il tombe dans une mélancolie profonde accompagnée de tristesse et de craintes chimériques. Quelques symptômes de paralysie de la langue. Mort le cinquième mois de la rechute. Ramollissement cérébral autour d'un caillot sanguin ; n'avait-on pas eu affaire à la paralysie générale dite des aliénés ?

Entre autres faits d'hypochondrie liée à des lésions organiques, Esquirol cite un négociant, profondément mélancolique, qui avait tenté de se détruire et refusait de manger, sous prétexte qu'un corps étran-

ger s'était arrêté dans son gosier. Il voulait qu'on le lui retirât. On trouva à l'autopsie le tiers supérieur de l'œsophage envahi par un ulcère d'aspect syphilitique. La circonscription délirante n'est pas ici improbable; mais, si marquée que fût l'inquiétude, elle n'allait pas jusqu'à l'absorption complète des facultés, puisque le malade pouvait parler, se plaindre et manifester ses désirs. Un autre cas doit être écarté également, ayant trait à un de ces lypémanes mécontents qui, en butte à des persécutions imaginaires, sont ardents à demander raison des outrages dont ils se disent victimes.

La fameuse Théroigne de Méricour, morte folle en 1817, à la Salpêtrière, où elle était entrée en 1800, nous semble avoir été indûment comprise parmi les lypémaniaques. A son arrivée, elle était agitée, colère, incohérente, injuriant et menaçant tout le monde, au nom de la liberté et des comités de salut public et révolutionnaire. Cet état durait en 1808, car, ayant reconnu dans un visiteur un ancien chef de parti, elle l'accabla d'invectives. C'était un traître, un modéré, un royaliste, qui allait recevoir son châtiment. En 1810, commençant à s'affaisser, elle parlait moins, souriait parfois, prétendait s'occuper de choses importantes. Réponses rarement justes. Malgré de dures habitudes, les règles ne furent point interrompues et la santé physique se maintint jusqu'à la fin. Théroigne n'endurait ni vêtement ni chemise; ou elle se tenait sur sa couche, accroupie, l'été, sous un drap, l'hiver sous une couverture, ou elle marchait nu-pieds, souvent à quatre pattes. Sa passion était l'eau froide. Quelle que fût la rigueur du temps, elle s'en lavait le corps, en inondait son lit et sa cellule. Elle succomba à une éruption aiguë, dont la rétrocession brusque fût attribuée à cette pratique. Adhérences de la dure-mère; cerveau mou, décoloré. L'ensemble des symptômes induit à présumer une manie devenue chronique. Jamais on ne put obtenir de la malade qu'elle écrivît une phrase correcte.

Jeanne, âgée de cinquante-quatre ans, a un premier accès de mélancolie, au départ de son fils pour l'armée: tristesse, pleurs, délire. Les accidents s'étant reproduits quatre ans après sans cause appréciable, elle fut placée à Charenton le 21 mai 1811, puis transférée à la Salpêtrière le 5 octobre. Son état était grave alors: maigreur extrême, physionomie inquiète, troublée. Cherchant à s'en aller, la nuit surtout, elle répète sans cesse: mon Dieu, mon Dieu! mes enfants, qu'on les cache. Elle va, vient, s'agite, supplie, se lamente. L'adynamie faisant d'insensibles progrès, Jeanne s'éteint le 10 janvier 1812. Cerveau mou, pâle, épaississement de la membrane qui revêt les ventricules; au-

dessous, à une ligne de profondeur, aspect vitreux de la substance corticale. Ce tableau, comme dans les précédentes observations, est, relativement au diagnostic, sans valeur démonstrative.

Autant nous en dirons, à propos de Barbe, âgée de trente-sept ans, qui prit le lit, sitôt son admission à l'hospice le 14 juillet 1812. Point de renseignements; affaiblissement profond, peau brûlante, soif vive, regard inquiet, oblique. Frémissant dès qu'on l'approche, Barbe, menaçante, traite, sans exception, les personnes qui l'entourent, de coquins, de scélérats, d'empoisonneurs ; elle les chasse; refus d'aliments, de vin, elle ne boit que de l'eau. Mort le 18 août. Cerveau et cervelet mous, sérosité à la base du crâne et dans les ventricules; adhérences diverses.

M..., couturière, se marie à trente ans et éprouve, dans la même année, plusieurs exacerbations de folie (manie, mélancolie). A trente-six ans, renouvellement de la fureur. M... court les champs, un livre de dévotion à la main. Entrée à la Salpêtrière, le 10 juin 1806. Délire furieux, yeux hagards. Habituellement couchée sur ses couvertures ou assise sur ses talons sans bouger de place, elle vocifère, frappe et n'est nullement intimidée par le déploiement d'un grand appareil de force. En octobre 1811, sa santé déclinant, elle repousse tout secours. Morte le 6 mars 1812. Couche de sang membraniforme sur toute la surface interne de l'arachnoïde; suffusion séreuse de la pie-mère, sérosité à la base du crâne, concrétions osseuses dans la glande pinéale, adhérences des ventricules antérieurement avec les corps striés, substance grise décolorée, cervelet très-mou.

Si, chez M..., la nature de l'affection était discutée, les probabilités se réuniraient en faveur de la manie. Buel, âgée de vingt-huit ans, dont l'histoire vient ensuite, offre, à son tour, des éléments indécis. La feuille d'admission à la Salpêtrière, le 11 décembre 1808, porte mélancolie religieuse. Les idées délirantes auraient, en effet, ce caractère : ce sont des coquins qui la retiennent dans la maison. Elle dédaigne ses compagnes et vit à l'écart. Céphalalgie habituelle, fluxions à la tête. Atteinte de phthisie, Buel succombe aux progrès de la tuberculisation, le 23 juillet 1812. Suffusion séreuse de la pie-mère et de l'arachnoïde; sérosité rougeâtre dans les ventricules adhérents en arrière; substance grise décolorée.

D..., trente-six ans, entre à la Salpêtrière, le 5 janvier 1807. A vingt-huit ans, la perte de sa mère et la misère avaient provoqué un délire sombre. En proie à des frayeurs imaginaires, elle s'était précipitée par la croisée, tenant un de ses enfants dans ses bras. Ce qui se passa

depuis n'est point indiqué. Amaigrie et alitée, D..., s'accusant de divers crimes, voulait être crucifiée et inclinait au suicide. A trente-neuf ans, ses terreurs diminuèrent, mais pour faire place à de fâcheuses tendances. Elle se plaignait de tout, notamment des serviteurs, injuriait tout le monde, tracassait ses compagnes, leur donnait de mauvais conseils. Dans ce fait, nulle trace de concentration; c'est ou une stupidité moyenne, où une lypémanie ordinaire. A la mort, qui eut lieu par épuisement, on trouva : méninges injectées, sérosité entre la pie-mère et l'arachnoïde et dans les ventricules latéraux, ceux-ci adhérents en arrière.

On jugera que le cas suivant mérite de figurer dans notre classe des pseudo-monomanies. Nous y avons déjà fait allusion au sujet de l'isolement qu'Esquirol ne crut pas utile. Les principaux renseignements ont été fournis par le malade lui-même. Bien portant, heureux et prospère dans son ménage, M... âgé de quarante-deux ans, Belge, trois ans auparavant, au commencement de l'automne, et sous l'influence d'une légère tracasserie, était devenu impatient, soucieux et apathique. Incapable d'affaires, il se mit comme par désœuvrement à boire de la bière et des liqueurs; au retour du printemps, la santé morale s'était rétablie; malheureusement, l'automne ramena les mêmes indispositions, qui disparurent et revinrent encore d'une façon identique, mais la dernière fois avec plus d'intensité. « Ma fortune, écrivait le malade, a souffert, et ma femme n'a pas été sans danger, je viens me livrer à vous, monsieur, et me soumettre à tout ce que vous prescrirez. » Esquirol, afin d'éviter les froids humides de l'automne, conseille un voyage en Italie. Le succès fut complet.

Dans deux cas où la diversion morale procure une guérison inespérée, l'affection présentait la forme la plus simple. L'un, emprunté à la thèse de M. Charpentier (*De la mélancolie*), concernait un ecclésiastique que les secousses de la révolution avaient rendu mélancolique. Il fut délivré de sa tristesse et de sa propension au suicide, par l'ardeur qu'il mit à défendre le concordat, favorable à l'indépendance des prêtres. X..., objet du second, livré au plus profond chagrin par la persuasion que ses ennemis l'avaient dépouillé de toute sa fortune, refuse de manger, ne pouvant payer sa nourriture. D'après l'avis d'Esquirol, on suppose un procès. L'avocat, prévenu, demande un mémoire écrit, X... y travaille avec ardeur, fait des démarches, de petits voyages. Le mal avait cédé avant l'achèvement de l'œuvre.

Ce résumé, où nous avons tenu à préciser les moindres observations sur lesquelles s'est appuyé Esquirol dans son article, d'ailleurs si im-

portant, sur la lypémanie, suggère une réflexion générale. Séduit par la prédominance de la réaction triste et craintive, l'auteur n'a point pénétré plus avant dans l'intimité de la modification morbide. Comment y eût-il songé? La stupidité alors n'avait point été appréciée. A peine mentionnée dans sa nuance la plus incontestable, elle ne pouvait, relativement à ses degrés moins accusés, que nul ne soupçonnait, servir de texte à un problème. Esquirol, il est vrai, constate souvent les aspects changeants du délire, le mélange de la manie à la mélancolie ou leur substitution mutuelle. Cette circonstance aurait dû l'éclairer, au moins provoquer son attention. Il semble anormal qu'une conception fixe, isolée, dégénère aussi aisément en un trouble étendu et mobile. Mais, dans les conditions où l'on observait, cette transmutabilité, par suite d'une expérience quotidienne, était acceptée, et, lui-même, Esquirol en avait reconnu et proclamé le principe.

Sous le coup de la pensée commune, en défendant contre les attaques de M. Baillarger, le genre stupide, nous étions loin de douter de la lypémanie. Elle n'était point en cause puisque au contraire on voulait y ramener des faits d'un ordre différent. Aujourd'hui qu'une étude ultérieure a ouvert d'autres perspectives, nous devons examiner si les cas que, dans notre parallèle, nous avons opposés à ceux de stupidité et dont nous n'avions aucune raison de suspecter le caractère lypémaniaque, ont bien cette netteté de circonscription délirante qui distingue la folie partielle. Notre mémoire renferme dans quatre catégories : 9 observations de lypémanie, 6 de stupidité, 7 de stupidité épileptique, et 8 qualifiées d'équivoques. Or, laissant à dessein les trois derniers groupes, c'est au premier que s'appliquera spécialement notre analyse.

À l'égard de L... qui inaugure la série, les présomptions sont graves. Ex-tailleur, rangé, économe, il avait, comme revendeur au Mont-de-Piété, réalisé quelques bénéfices, compromis plus tard par des pertes sérieuses. Son esprit s'alarme, il tourne à la superstition. Un jour se trouvant à Romainville pour un billet à signer par un client, survient un tiers, à qui il achète une reconnaissance d'habits engagés. Bientôt l'incidence de ce marché le jette dans d'anxieux scrupules. Convaincu que l'objet a été volé, il a peur qu'on le poursuive, se croit entouré d'espions et d'ennemis. On machine contre lui, on s'entend au moyen de signaux, on mélange du poison dans ses aliments. Pour se soustraire à ces tourments, L... tente de se détruire.

À Bicêtre où, d'une maison de santé, après un mois, il avait été transféré le 24 août 1849, sa situation mentale varie beaucoup. Pendant des semaines, sombre, taciturne, le regard fixe et douloureux, il

refusait de manger et de boire, puis, recouvrant momentanément une partie de sa lucidité et racontant ses impressions maladives. « Je ne suis point fou, disait-il, mais il me passe par la tête une foule d'idées étranges qui me subjuguent. » Quinze ou seize mois s'écoulent dans ces alternatives. Momentanément rendu à la liberté, il rentre promptement à l'asile, après de violentes scènes avec sa femme, qu'il accuse d'intelligence avec les pharmaciens pour lui faire prendre des potions empoisonnées.

Insensiblement, les intervalles de calme s'effacent et le délire se complique. Les rêves sinistres se joignent à ses défiances. Coupable au premier chef, il a assassiné plus de douze personnes, et, voué à l'expiation, il s'immolerait lui-même s'il n'était soumis à la plus rigide surveillance. Il ne mange que sous la menace de la sonde, et ne parle un peu que par l'intimidation de la douche. Dans les derniers temps, l'amaigrissement avait fait des progrès notables. Sa tenacité avait en partie cédé; il causait et mangeait, bien qu'il ne cessât de se plaindre amèrement de n'avoir plus ni cervelle, ni gosier, ni intestins, ni chairs. Il m'avait toujours témoigné de la déférence et, me reprochant d'être entré dans la conspiration qui avait pour but de le miner par le vitriol qu'on faisait circuler dans ses veines : « vous, M. Delasiauve, à qui je souhaitais tant de bonheur, pour qui j'entrevoyais un si magnifique avenir, n'est-ce pas, disait-il, abominable de contribuer ainsi à ma destruction ? » Quelque chose d'extatique dominait par périodes ; son cerveau, suivant son langage, bouillonnait ; il assistait à des apparitions merveilleuses d'où surgissaient des mouvements passagers d'orgueil et d'espoir. Nul doute que, depuis, il n'ait succombé à ses souffrances.

Aucun exemple, assurément, ne porte un cachet plus profondément lypémaniaque : causes morales, défiances, traits concentrés, refus de parler, de manger, tentatives réitérées de suicide, etc., rien ne manque au tableau. Néanmoins, le prompt développement du mal, ses proportions immédiates, ses exacerbations et ses apaisements, la diversité des symptômes, leur opposition même et les appréciations du patient permettent également de présumer soit une hypérémie congestive ou une vive surexcitation nerveuse. Quand renaissaient les lueurs intellectuelles, L... avait conscience du travail confus dont sa tête avait été le siége, il y rapportait de la douleur puisqu'il sentait qu'on la désorganisait à l'intérieur. L'idée de sa multiple culpabilité avait surgi évidemment d'un mauvais rêve, comme les scènes féeriques d'une sorte d'éblouissement provoqué par la turgescence éréthique de l'encéphale. C'est, si l'on veut, mais à un degré très-accentué, la fascination de la pseudo-monomanie.

Chez D..., le second malade, la présomption de l'obscurité mentale approche de la vraisemblance. Enfant naturel reconnu, D..., à la mort de sa mère, était allé habiter avec son père en Russie. Revenu pour tirer à la conscription, il devient soldat, achève son temps et reste chez une grand'mère aux environs de Paris, où il s'occupe comme journalier. Caractère doux, tendance mélancolique, économie, ardeur au travail. Tout à coup, au milieu d'une santé parfaite et sans cause appréciable, mutisme, refus de manger, abandon de la pipe. Sommeil agité, ambulation nocturne, propension au suicide. Huit jours écoulés, placement à Bicêtre, le 12 novembre 1850. On constate: physionomie triste et abattue, regard incertain et fixe, attitude apathique, résistance pour manger. Quelques mots qu'on lui arrache expriment la défiance et la crainte. Cet état dure une quinzaine. D..., plus communicatif, consent à travailler. On signe prématurément sa sortie ; des appréhensions se manifestent de nouveau ; elles sont passagères. Rendu à la liberté, le 16 janvier 1851, c'est-à-dire au bout de deux mois.

Un délire systématisé ne se manifeste guère avec cette soudaineté, et la guérison, quand, d'aventure, elle s'opère, se fait plus attendre. Tout indique une légère stupidité hallucinatoire.

Des considérations analogues ne sont pas moins applicables au cas suivant, B... âgé de quarante-six ans, est apathique comme tous les Allemands. Chômage, pertes à la révolution de février, mort de son père l'avaient un peu démoralisé. Il n'était cependant que sombre lorsque, le 12 juin 1848, se promenant paisiblement avec sa femme, il se précipite à l'improviste sur elle et s'efforce de la renverser sous une voiture. Le lendemain il entrait à Bicêtre. Nuit agitée. A la visite, calme, mais figure anxieuse et défiante. Ses idées paraissent confuses et, malgré sa bonne volonté de répondre, on n'en obtient que des renseignements vagues. A cette rémission ne tarde pas à succéder une prostration profonde; mutisme, refus de nourriture, physionomie désespérée; entre-temps, pleurs, gémissements. B... implore le pardon de ses crimes imaginaires, tente de se détruire et de se mutiler. Dans un même jour, l'accablement subit plusieurs vicissitudes ; même, lorsqu'il apparaît à peine, l'intelligence reste voilée. Céphalalgie. Vers la fin, l'agitation fait place à un engourdissement voisin de la démence ; transfert dans le pays le 31 octobre 1849.

Ce début, cette marche saccadée, ces résolutions sinistres imprévues, tout cela concorde beaucoup mieux avec une oppression matérielle du cerveau, dont les degrés expliquent les variations de l'état psychique, qu'avec une conception énergique et persistante.

Le quatrième fait, s'il n'appartient à la lypémanie pure, atteste au moins le pouvoir d'un sentiment gravement atteint. P... étudiant grec, indolent par nature, préfère au travail une vie insoucieuse. Dans un café qu'il fréquente, s'étant épris de la demoiselle de comptoir, sa passion, d'abord concentrée, se révèle par des demi-déclarations, des lettres tendres qui, froidement accueillies, en provoquent d'insolentes et de cyniques. Cloué tout le jour dans l'établissement, on est quelquefois obligé, à la dernière heure, de l'avertir pour qu'il sorte. Un soir que les garçons l'avaient ainsi chassé, il rentre en se faufilant derrière les tables. De l'agitation alors se déclare. P..., en divaguant, parcourt les rues un drapeau à la main. Arrêté, on le conduit à Bicêtre, le 11 mars 1841. Il avait peur d'être pendu, hallucination que l'on attribue aux excès de liqueurs qu'il aura pu commettre. Réponses confuses. Bientôt la turbulence est remplacée par un morne anéantissement. Physionomie désespérée; corps affaissé, bouche entr'ouverte, larmes, refus de manger, mutisme ; douches inutiles. Leuret conçoit l'idée de le conduire au café où réside la dame de ses pensées. Là, sa vivacité renaît, il boit et mange avec avidité, commande, même impérieusement, les mets qu'il désire. Cet expédient réussit plusieurs jours; mais à Bicêtre, il reprend ses allures. Autre inspiration. Prescrivant le passage de P... dans la division des agités, Leuret le fait harceler sans cesse par des malades incohérents, mais inoffensifs. Ce régime le contrarie si fort, qu'il demande en grâce et obtient, sous condition, de rentrer parmi les aliénés paisibles. A partir de ce moment, P... consent à manger, à parler, à travailler, à participer aux exercices. La perspective du quartier des agités suffit pour conjurer les défaillances. Peu à peu les forces reviennent et avec elles l'expansion. P..., rétabli, part pour la Grèce, le 23 mai 1842.

Dans ces cas, les effets du découragement sont sensibles. Il n'ont cependant été ni les seuls, ni les premiers. Les symptômes, saillants à l'origine, frayeur, incertitude des idées, rappellent ceux des stupidités commençantes. Au café, on n'a point mesuré la portée du fonctionnement psychique. La réaction a été peut-être plus morale qu'intellectuelle. Quant à l'agacement continu dans la cour des agités, son succès s'explique dans les deux hypothèses, soit comme diversion à la tension sentimentale ou soutien contre l'affaissement des facultés. L'alimentation, l'exercice ont accéléré le terme.

Chez D..., quarante-deux ans, imprimeur sur étoffes, l'obtusion prédomine. Céphalalgie ancienne. Un chômage de trois mois amène des inquiétudes et des pensées de suicide. A son entrée à Bicêtre, le 23 novembre 1848, physionomie abattue, chagrine. Entretien pénible sans

mauvais vouloir. La tête semble un chaos d'où la pensée a peine à se dégager. Plus tard taciturnité invincible, refus de manger, dont la douche ne triomphe que momentanément. Ses rares confidences, arrachées en le talonnant, trahissent une grande confusion intellectuelle. « Il ne sait ce qu'il est, ce qu'on lui veut, ce qu'il deviendra ; ses frères, sa mère sont morts ou en danger. Des voix retentissent obscurément dans son âme. Un petit bonhomme, un mauvais génie, logé dans son ventre, le tient sous sa domination absolue. » Durant quelques semaines, une éclaircie se fait dans sa nuit; il travaille à la paille, s'asseoit à la table commune ; puis il retombe dans son mutisme et son désespoir. Avant d'être transféré en province, il y a quelques années, les symptômes aigus avaient fait place à une sorte d'engourdissement moral.

Penchant, chez D..., pour l'obscurité stupide, la balance, au contraire, incline en faveur de la concentration lypémaniaque chez le sujet de la sixième observation. Étudiant en médecine, sans fortune, M..., âgé de vingt-six ans, lutte péniblement pour achever ses études. Ses camarades, dont sa douceur lui a concilié l'amitié, ayant fait une collecte à son profit, il en a été vivement froissé. Un échec, tout à fait imprévu, au quatrième examen a d'autant plus aggravé son chagrin qu'il avait en perspective une clientèle et un mariage qui devaient le soustraire à la détresse. Morose et taciturne, il fuit ses camarades, s'affuble de guenilles et s'abouche, une hotte au dos, avec les chiffonniers. Admis à Bicêtre le 18 juillet 1850, il demeure immobile ou se promène l'œil fixe, hagard. En vain on l'interroge, on voit qu'il se fait une violence intérieure pour ne pas répondre. Parfois, néanmoins, une brusque explosion sert de crise à ce spasme. Quand, au bout de 30 secondes, il a lancé avec volubilité sa bordée de menaces et d'injures, la détente s'opère. « Tant pis, s'écrie-t-il, *c'est lâché*. En cet état, ses exclamations peignent les tourments de son âme. » Son arrêt est irrévocable; il est destiné à être la victime expiatoire de tous les crimes de l'humanité. Les malades qui l'entourent sont une fiction ; il résume en lui tous leurs maux. Parfois il refuse, le plus souvent il accepte la nourriture, sachant qu'il ne doit pas mourir. Aucun changement depuis dix mois.

Il y avait, dans la physionomie, plus d'éréthisme que de concentration et de torpeur; mais, M... ne s'est jamais assez ouvert pour qu'on pût, en dehors de ses idées délirantes, apprécier au vrai la virtualité des facultés générales.

Même indécision à l'égard de J..., âgé de vingt-deux ans. Ses parents étant morts, il est recueilli par un frère, qui se sacrifie pour lui

apprendre un métier. Un jour, il le quitte et, ayant donné des signes de folie, il est arrêté et conduit à Bicêtre, en mai 1847. Depuis cinq ou six mois, son caractère était devenu sombre. Il avait contracté un écoulement avec une balanite intense, que, par honte, il n'avait pas déclarés et pour lesquels, sans doute, il ne s'était pas fait soigner. Ses inquiétudes n'avaient évidemment pas d'autre cause. Attitude immobile; figure accablée, yeux brillants et fixes; mutisme, larmes, tendance à échapper aux importunités. Sous l'influence réitérée de la douche, il promet faiblement d'être plus docile. Il mange, en effet, et tresse de la paille. Cela ne dure qu'un moment, sa résistance, lorsqu'on veut le contraindre à prendre soit des aliments, soit des remèdes, va jusqu'à la fureur. Des injections et lotions de nitrate d'argent guérissent promptement les accidents vénériens; il s'ensuit une amélioration morale, malheureusement passagère. Transféré pour des végétations dans le service de chirurgie, il y succombe, le 30 septembre 1848, à une double pleurésie.

Le cas de C... offre, avec le précédent, une analogie remarquable. Lui aussi a perdu ses parents. Son parrain, avec qui il travaille à la Vallée, dit que son humeur, naturellement gaie, a changé depuis deux ou trois mois et que l'accablement, croissant surtout dans les dernières semaines, a motivé son placement à Bicêtre, le 4 décembre 1849. Travaillant avec nonchalance, il ne répondait que par monosyllabes. On attribuait ce chagrin à une blénnorrhagie qu'il aurait dissimulée et dont nous n'avons point retrouvé de traces. Physionomie anxieuse; les exhortations les plus pressantes ne l'émeuvent pas; regard invariablement dirigé vers le même point; salive fluant de la bouche. Interrogé avec insistance sur l'origine de sa syphilis, il murmure tout bas : «Je n'ai point pris de remèdes. »Les douches provoquaient parfois de timides promesses; elles étaient le plus souvent supportées avec une fermeté désespérante. Cette ténacité, cependant, s'amoindrit insensiblement. Il put, tant bien que mal, lire, chanter, travailler. On se flattait d'une issue prochaine. Soudain les phénomènes reparurent avec les apparences de la stupeur : réponses brèves, indécises, rire niais, incontinence fécale et urinaire. Après un mois, résurrection morale, sortie le 4 juillet 1850. Réintégré à deux reprises, par suite d'excès, le 24 octobre et le 2 janvier 1851, il n'est resté chaque fois qu'une quinzaine de jours.

L'inertie qui marque les diverses récidives rend au moins douteuse la systématisation des premiers accidents. Dans le neuvième exemple qui complète notre groupe des lypémanies, la dépression présente le

cachet plus décidé d'une influence sentimentale. B..., jeune ouvrier ébéniste, parfait de bonnes dispositions, aimant à s'instruire, a le malheur de gagner la syphilis. Il n'en est pas seulement honteux, il en redoute pour sa constitution, assez faible, les tristes conséquences. Le virus, se répandant dans tout l'organisme, viciera son sang, rongera ses os, empêchera qu'il ne se marie. Mutisme, refus de manger, propension suicide. Admis à Bicêtre le 11 janvier 1850, sa figure est abattue, inquiète. Il frissonne et recule dès qu'on l'approche. On l'interroge, pas de parole; on finit néanmoins, quelques jours après, par obtenir, en le pressant vivement, d'incertaines confidences, à mots timides et entrecoupés. La douche plus tard affaiblit sa résistance; il suit la classe, lit dans les réunions, tresse de la paille, travaille aux champs. Le chaos de ses idées disparaît, il en reconnaît l'erreur, s'efforce de les repousser. Il veut enfin revoir son excellente mère, avec laquelle il habite. Sortie le 1er mars. Point de récidive.

Il serait superflu, ce nous semble, de recourir à d'autres analyses. Les faits, disséminés en grand nombre dans tous les écrits, contenant les mêmes éléments, ne nous apprendraient rien de plus. Maintes fois, d'ailleurs, nous avons eu déjà l'occasion de les apprécier, soit à propos des variétés stupides ou des folies puerpérales et par intoxication. Dans le livre de Marcé, sur le délire des femmes enceintes et des nouvelles accouchées, tous ceux formant la classe des mélancolies appartiennent aux confusions psychiques. Les accidents consécutifs aux fièvres intermittentes et typhoïdes ont également ce caractère. On l'eût présumé en réfléchissant à la cause, à l'évolution, aux suites. Autant les monomanies sont rebelles, autant, dans ces lypémanies prétendues, la guérison a une large part, les trois quarts et plus (t. IV, p. 68, 290). L'hébétude même est assez frappante, pour que la plupart des auteurs l'aient involontairement remarquée.

En ce qui nous concerne, plus nous cherchons à approfondir ces situations, auxquelles on se heurte à chaque pas dans les asiles, plus s'affermit notre conviction relativement aux principes qui dominent dans nos articles. Inertie ou oppression, de ce fonds cérébral se détachent fortuitement les sensations et les conceptions dont s'empreint une réaction aveugle et craintive. En aucun cas, le plus formel en apparence, nous n'avons pu, intrinsèquement parlant, acquérir la certitude du véritable état mental. La confusion des idées, au contraire, se laisse souvent deviner. Il y a dans la division de M. Voisin, à Bicêtre, un ex-séminariste présentant, au plus haut degré, les signes d'une lypémanie concentrée. Debout ou assis auprès de son lit, on le voit toujours

immobile, le regard fixe, la tête baissée, murmurant des mots qui ne sortent pas de ses lèvres. Quoi que nous ayons fait, il nous a été impossible d'en tirer une parole ou une démonstration qui indiquât une intuition consciente. Avancer qu'ici la lésion est d'origine purement morale serait au moins prématuré.

Dans une salle voisine, nous recevions, l'an passé, en l'absence de notre collègue, un ouvrier d'une trentaine d'années, ayant plusieurs enfants et qui, pour faire la cour à une voisine, s'était livré en sa compagnie à une folle dépense. Cet oubli de ses devoirs contrastait avec ses habitudes réservées. Sa femme, affligée, en apprenant ce scandale, lui fit de sages remontrances, qu'il accueillit d'une manière cynique. Elle jugea bientôt que c'était un commencement de folie, car les nuits suivantes furent agitées; craintes chimériques, projets ambitieux, tentative de suicide. Huit jours après, le malade entrait à Bicêtre avec les dehors accusés d'une lypémanie. Traits altérés, physionomie craintive, défiante, refus de parler, de manger. La prostration, ayant un peu diminué, permit d'apprécier les symptômes dont il subissait le joug. Ils n'étaient point uniformes. Son épouse n'était qu'une ordurière dont il voulait se venger... coupable, il allait être jugé, emprisonné, condamné... ou bien c'étaient des assassins qui attentaient à sa vie... Sa situation variait de la veille au lendemain. Dans certaines rémissions, il se rendait presque compte de la nature morbide des accidents. Il les peignait comme le produit de mauvais rêves. Mais alors même qu'on le crut assez bien pour être appliqué aux travaux champêtres, son intelligence demeura longtemps voilée. L'obtusion, évidemment, avait dominé dans le cours de la maladie.

Pendant une longue période, M. Moreau a eu dans son service, à Bicêtre, un de ces aliénés à traits crispés, type du genre. Maigre, jaune, mangeant à peine, sans cesse les larmes aux yeux et regardant vers la porte, on avait beau le secouer, rien ne le tirait de son engourdissement. Pour toute réponse, il se bornait à dire, d'une voix basse et entrecoupée: « On va me faire mourir... je ne suis pas coupable... je veux m'en aller... » Prenait-on au sérieux ce dernier vœu ; il faisait quelques pas et retournait à sa place ; aucune autre manifestation. N'est-il pas cent fois probable qu'au lieu d'une idée fixe primitive, il y avait eu là le progrès d'une modification spéciale du cerveau?

Dans notre clientèle particulière, nous avons donné des soins à diverses personnes qui, par parenthèse, sont guéries et dont les intervalles de mieux, marqués par un cachet prononcé d'hébétude, faisaient légitimement supposer une obscurité réelle et plus profonde dans les

phases d'abattement. Mademoiselle M..., qui alors pouvait soutenir la conversation, travailler, écrire, confessait elle-même qu'un nuage pesait sur ses facultés, que sa mémoire était lente, infidèle et son imagination sans essor. Elle avait oublié une partie de ce qu'elle savait; ses lettres étaient pâles, dépourvues de lien serré et d'une orthographe douteuse. Sous l'empire du trouble mental, sa mère lui apparaissait sous trois formes, entre autres celle du diable. Ses fautes étaient innombrables. Un prêtre était inutile, elle était morte, damnée; violences, tentative de suicide. Quand mademoiselle M... eut recouvré la santé, elle ne pouvait s'expliquer que, comme un rêve pénible et confus, les impressions et les idées bizarres qui s'entre-choquaient dans sa tête. Celle-ci du reste était très-douloureuse.

Une dame L..., qui se tua en sautant par une fenêtre, avait sur sa figure le cachet du désespoir. Il fallait, pour la décider à manger, employer la menace. Elle chassait ses propres enfants dont elle avait fait la perte. Chaque étape de sa vie avait été signalée par d'abominables crimes. Elle s'était fait avorter et avait tué un de ses enfants de concert avec son mari. Elle n'attendait que l'expiation. Cet état présenta de nombreuses fluctuations. Pendant quelques jours elle parlait volontiers, reconnaissait le peu de fondement de ses craintes, avouait que sa conduite avait été irréprochable, assistait aux repas, faisait sa partie de cartes. Mais, en l'examinant dans les rémissions les plus satisfaisantes, il était aisé de constater qu'elle était loin de posséder sa lucidité normale.

Nous avons été appelé en consultation, il y a peu de temps, pour un artiste qui, depuis plusieurs mois, semblait courbé sous le poids de chimériques appréhensions. Ses traits exprimaient la défiance. Il s'imaginait qu'on voulait lui faire du mal, que ses organes étaient lésés à l'intérieur. Il tendait à se dévêtir comme pour montrer des plaies qu'il aurait eues dans le dos et aux parties génitales. Le mutisme n'était pas complet; il répondait lentement, avec peu de cohésion et de manière à nous faire croire que l'impuissance l'emportait sur la tristesse. Sa lypémanie avait été jugée grave. Sans rassurer trop la famille, nous essayâmes de lui faire comprendre qu'il y avait des chances d'une issue favorable. Ce malade, en effet, entrait, deux mois après, dans la voie de la convalescence.

Pour des raisons analogues, nous portâmes le même jugement, et avec le même succès, dans deux autres cas également équivoques. L'un concernait une dame des environs d'Arras, chez qui le symptôme prépondérant était la crainte de la damnation. Refus de parler, de manger. Un an s'était écoulé et la situation empirait sans cesse. Néan-

moins, soit les sédatifs, les irrigations ou seulement les effets de la nature, la malade se rétablit insensiblement. Dans le second, il s'agit d'un jeune homme de seize ans qui, à la suite d'un rhumatisme articulaire, était tombé dans une sombre taciturnité. Son esprit était agité de visibles inquiétudes. Peur de mourir, se croit en butte à des attaques de la part même de ses parents, qu'il repousse et injurie. L'inertie nous parut plus matérielle que morale. Il y avait à conjurer les suites du rhumatisme et là était le péril, car la cachexie était profonde, et l'anhélation menaçante; onanisme. La résurrection, cependant, grâce aux soins dévoués et intelligents qu'il reçut dans la maison où il fut placé, ne se fit pas trop attendre.

Tous ces faits et ces considérations montrent combien est ardu le problème de la lypémanie. Du reste, l'attention ne saurait trop s'y arrêter. Toute question de diagnostic a son importance. Celle-ci, dans l'espèce, indépendamment de la clarté dont sa solution illuminerait la sphère des maladies mentales, est de nature à exercer sur la marche thérapeutique une notable influence. Il est évident, en effet, que si, en général, on a affaire à une oppression cérébrale, les soins de l'hygiène, dont nous ne méconnaissons pas la puissance, seront utilement aidés par les agents médicaux et pharmaceutiques. Peut-être désespère-t-on trop tôt, en abandonnant prématurément les malades à eux-mêmes. C'est principalement parmi les lypémanes qu'on compte le plus de transformations tardives et imprévues. La douche, qu'on a parfois prodiguée, veut être employée avec ménagement, et surtout avec opportunité. Leuret pensait faire par là diversion aux idées fixes. Il est positif que l'effroi et la douleur qu'elle cause seraient capables de faire réfléchir et d'opposer, présentement et par le souvenir, des contre-poids à de fâcheuses tendances. Ce résultat se produit dans une certaine limite. Mais on conçoit aussi combien de déceptions on se préparerait par une trop grande confiance en ce moyen. Qui assurera que, dans beaucoup de cas où s'obtient un changement favorable, cela n'est pas dû à une action toute physique, à un allégement de la circulation cérébrale? Or, l'effet contraire peut s'observer. C'est pourquoi si souvent les douches, lorsqu'on persévère, malgré l'insuccès, dans leur application, paraissent ajouter à la sidération des forces morales. Le cerveau peut ne pas supporter une aggression violente qui s'adresserait impunément à une idée.

THÉRAPEUTIQUE.

DES DÉCÈS CHEZ LES ALIÉNÉS ET DES MOYENS DE LES RESTREINDRE,

Par M. le Dr P. BERTHIER,
Médecin en chef des asiles d'aliénés de Bourg (Ain).

« Dites-moi le nombre de vos cellules, je vous dirai ce que vous valez. » Parallèlement à cet aphorisme antérieurement énoncé (t. IV, p. 95), nous ajouterons cette autre proposition : « Indiquez-moi votre chiffre de mortalité, je saurai comment vous soignez. » Pour la soutenir, les preuves abondent, matérielles et morales.

A quoi, généralement, succombe l'aliéné ? Au ramollissement de l'encéphale, au dévoiement atonique, à la phthisie pulmonaire, à la pneumonie latente, aux hypertrophies du cœur, à l'épuisement graduel. Le manque de stimulation nerveuse, la diminution de la sensibilité, l'oubli du péril, sont autant de causes qui favorisent l'éclosion de ces affections ou en précipitent le développement. Or, dans ces cas, où la nature se met si peu en frais, de quelle importance n'est-il pas que l'art lui vienne en aide soit pour seconder une solution heureuse, ajourner un dénoûment fatal, ou atténuer les ravages de maux toujours chroniques et souvent incurables ? Moins l'organisation est capable de se suffire à elle-même, plus des soins appropriés deviennent nécessaires. Et il ne s'agit pas ici des seuls agents pharmaceutiques ; par soins appropriés, on doit entendre l'ensemble des secours, minutieux et persévérants, puisés aussi, et surtout, à la source sacrée du dévouement.

Multiplier, auprès du malade, les bons offices, lui prodiguer les consolations, veiller à la satisfaction de ses moindres besoins, le soustraire aux influences morbides, c'est contribuer à alléger sa souffrance, relever son courage, maintenir ses forces, prolonger sa vie, et, par cela même, abaisser la moyenne des décès qui se déduit de la somme des existences annuelles.

L'expérience, d'ailleurs, nous apprend que les tables mortuaires sont, toutes proportions gardées, moins chargées à mesure que les asiles s'assainissent, que leurs ressources augmentent et que les moyens de traitement s'y perfectionnent. Auxerre avait un mauvais hospice où, chaque année, on comptait un décès sur dix malades. En 1857, dans le nouvel établissement, la mortalité ne fut que d'un sur dix-sept. Chambéry avait, au Batton, un vrai pandémonium où la population

était décimée. A Bassens, il ne meurt aujourd'hui que trois ou quatre aliénés sur cent. Jadis, à la Madeleine de Bourg, où étaient renfermés 350 pensionnaires seulement, la moyenne des décès arrivait à une cinquantaine. Depuis la récente organisation des services, elle s'est abaissée à quarante, bien que la population ait atteint le chiffre de 520. Bordeaux, Toulouse, Grenoble, Avignon, Lille, Bourges, la Charité, Montauban, Marseille, où existent des asiles bien tenus, fournissent des résultats approximativement analogues. Défaut de salubrité, entassement, corruption de l'air, à quoi, si ce n'est à ces fâcheuses conditions, seraient dues ces épidémies de conjonctivites, d'entérites, de catarrhes, de pellagres, etc., qui dépeuplent nos vieux dépôts ?

Des considérations qui précèdent découlent naturellement les préceptes à suivre. L'hygiène, dans cette conduite, réclame particulièrement une très-large part. A chaque minute de la journée, pour chaque acte et chaque exercice, il n'est aucune précaution qui soit inutile.

L'aliéné se lève ; on évitera qu'il se refroidisse. En harmonie avec la saison, les vêtements doivent être plutôt chauds que trop légers. La tête, où la tendance à l'hypérémie est en général facile, veut être médiocrement couverte. On lavera fréquemment les pieds pour faciliter la circulation languissante des extrémités inférieures. La chaussure mérite, sous ce rapport, une grande attention. J'aime, en hiver, les bas de laine, et, de préférence aux souliers qui s'imprègnent d'humidité, les sabots, surtout pour les hommes occupés aux travaux champêtres. Certains turbulents sont toujours nu-pieds ; on leur mettra des bottines à cadenas.

Rien également de plus salutaire que la propreté personnelle. Après une bonne ablution et une toilette convenable, le corps est plus dispos, l'humeur moins sombre, les idées plus nettes. Les dents ne seront point négligées. Par suite de l'anémie ou de la chlorose, les gencives, molles et décolorées, deviennent aisément fongueuses chez les mélancoliques et les déments. En les frictionnant doucement, en nettoyant souvent la bouche, on prévient la dégénérescence scorbutique. La blancheur des mains est un appel à la dignité qui n'est pas sans influence pour réveiller le moral et empêcher les souillures. On coupera les ongles au ras des chairs, ne fût-ce que pour qu'ils ne servent point d'armes.

L'habitude, cette seconde nature, engendre le besoin ; on en tirera parti pour régulariser les garderobes. Le *bene moratus venter*, dit Sénèque, est un des principes de la liberté de l'homme. Chez les aliénés, des diarrhées épuisantes alternent souvent avec la constipation,

conséquence de la paresse intestinale. L'exonération quotidienne, pour laquelle on choisit le matin, conjure ces inconvénients; elle a de plus l'avantage, la fonction étant remplie par tous en même temps, de permettre une plus exacte surveillance sur la masse à qui l'on a ainsi enlevé le spécieux prétexte de se livrer à des manœuvres funestes.

A jeun, la constitution est chancelante, l'estomac plus accessible aux miasmes. Si le premier repas doit être modéré, il est bon qu'on le prenne avant de s'être exposé au grand air. Le dîner sera plus copieux, car c'est sur la partie moyenne de la journée que porte spécialement le poids du travail. Au souper, on aura égard au sommeil de la nuit, qui s'accommode d'une digestion peu laborieuse et partant d'une nourriture moins substantielle. La viande, toutefois, doit prédominer dans l'alimentation des paralytiques. Elle donne du ton aux intestins et prévient les excrétions involontaires. Comme ces malades mangent gloutonnement et mastiquent à peine, le bol alimentaire s'arrête assez souvent à l'isthme du pharynx et obture, s'il n'y pénètre, les voies aériennes. Pour peu que la dégradation soit avancée, il faut alors, à moins de s'exposer à une asphyxie mortelle, dépecer les morceaux ou donner du hachis, et, en tous cas, etre en garde contre les accidents.

En général, la force nerveuse étant en défaut chez les aliénés, un régime réparateur est naturellement indiqué. Il se composera mi-partie de viande substantielle, en quantité suffisante, de légumes et de fruits. Pour boisson, un mélange d'eau et de vin. L'état chronique, qui dispose aux diarrhées passives, motive quelques dérogations à cette règle. Deux doigts de vin pur, de temps en temps, peuvent, sauf, dans les cas aigus, l'appréciation médicale, raffermir utilement le tube digestif, et l'on connaît le lien sympathique qui unit cet organe avec le cerveau. On exclura, au contraire, les mets susceptibles de troubler les fonctions intestinales : farineux, sauces, ragoûts, acides, flatueux, venaison, porc, etc.

Après le repas, une heure de calme est propice à l'action de l'estomac. Des mouvements un peu énergiques sont, chez certaines natures délicates, susceptibles de provoquer le vomissement des matières ingérées. Mais les propensions commandent surtout une extrême vigilance. Quelques-uns se tapissent dans un coin pour se livrer à l'onanisme; d'autres se couchent à plat ventre sur le sol, s'accroupissent à l'écart, s'agenouillent sur des pierres, tête nue, les vêtements en désordre, à la pluie ou au soleil; beaucoup mangent des détritus ou ramassent des saletés dont ils remplissent leurs poches, leur bouche ou leurs

narines, etc. Empêcher ces abus, c'est prévenir une partie des maux dont se complique si malheureusement l'aliénation mentale : le *tabes dorsalis*, les catarrhes, les pleurésies, les pneumonies latentes, les gastro-entéralgies, les rhumatismes, les engorgements, l'œdème, etc. On contraindra donc les malades ou à s'asseoir sur un siége ou à se promener pendant les récréations. On ne souffrira point, qu'abandonnés à eux-mêmes, ils restent exposés aux intempéries, sans chapeau et les habits débraillés, ni qu'ils se vautrent dans les ordures.

Les longues promenades sont un bien, quand elles sont possibles. Ce n'est pas trop de les renouveler quatre ou cinq fois la semaine. Nos sœurs ont remarqué une effervescence insolite toutes les fois que la température s'oppose plusieurs jours de suite à toute sortie. « On a observé, dit Daquin, que la situation horizontale du corps est nuisible aux fous et plus encore aux furieux. Il faut les faire rester debout, même les y engager, pour diminuer la plénitude et la tension des vaisseaux du cerveau, et empêcher par là de nouvelles excitations dans cet organe. On doit, par conséquent, les laisser promener autant que peut le leur permettre leur état (1). »

Sans s'inscrire contre ce précepte, Guislain le trouve trop absolu. Certains lypémaniaques réclament, selon lui, le décubitus dorsal. D'éminents aliénistes, M. Morel entre autres, approuvent l'exception, et, en ce qui nous concerne, nous partageons leur avis. Partisan décidé de l'ambulation pour le maniaque et le monomaniaque, dont l'agitation, comparable à la vapeur qui s'échappe d'une chaudière en ébullition, est l'indice d'une activité exubérante, nous inclinons à considérer l'affaissement stupide ou hypochondriaque comme pouvant être dans divers cas l'expression d'un besoin de repos. Une halte serait, en quelque sorte, nécessaire à l'économie pour reprendre haleine. Cela n'ôte rien à l'excellence du moyen. *Exceptio firmat regulam.* L'équitation, la natation, la voiture, ont, également, leur opportunité.

Quant au travail, précieuse ressource dont nous avions déjà, dans ce recueil même (t. III, p. 420), déterminé les indications, le mode et la mesure, nous devons ici répéter qu'il doit être proportionné aux forces, harmonique au tempérament, varié selon les aptitudes et les goûts. Sa durée maximum ne dépassera pas sept heures. Aux champs, dans les ateliers ou au retour, on aura soin que, se garantissant de toute imprudence, l'aliéné ne s'expose point aux courants d'air, qu'il ne se dévêtisse point à contre-temps, qu'il n'aille point, étant en sueur, se

(1) *Philosophie de la folie*, 2e édit., p. 123.

reposer sous un ombrage frais ou se désaltérer à une source glaciale.

Moyennant ces précautions minutieuses, les accidents seront rares. Le péril volontiers menacerait davantage les individus sédentaires, qui, comme la sensitive que flétrit le moindre attouchement, deviennent, dans les appartements chauds où ils séjournent, infiniment accessibles aux plus légères impressions. Chez eux l'hématose est souvent imparfaite, et toute variation de température à craindre. Aussi convient-il que leurs chambres soient vastes, bien aérées et à l'abri des brusques transitions atmosphériques.

La journée finie, la lecture faite, la prière dite, arrive le coucher. Pour répondre aux vues de la science, il faut que le lit, plutôt ferme que moelleux, au chevet spécialement, présente un léger plan incliné. Le sang, de cette façon, n'affluant point à la tête, on court moins de risque d'une funeste concentration de chaleur dans les centres nerveux. Si l'on a affaire à des malades turbulents, indociles, qui se lèvent dans la nuit, la nécessité impose la loi de les contenir; pour eux d'abord, car ils peuvent se blesser ou prendre froid, puis pour leurs voisins qu'ils effrayent ou dont ils troublent le sommeil.

Pourvu que les dortoirs soient sains et confortables, il n'est pas indispensable qu'ils soient chauffés. La température atteint vite un degré suffisant dans une atmosphère où sont réunies beaucoup de personnes. Une couche souple et élastique, des couvertures chaudes et légères, voilà l'essentiel. On tolérerait seulement le moine aux malades affaiblis, en ayant soin que, clos exactement, il soit à peine plus que tiède pour les déments paralysés incapables de se préserver des brûlures.

L'insomnie est l'écueil d'un grand nombre d'insensés. Elle dépend d'une foule de conditions qu'il importe de rechercher. *Causa sublata, tollitur effectus*. On ne peut donc, pour y obvier, adopter une marche uniforme. Tantôt nous avons réussi en donnant, le soir, un peu de viande et de vin, ou en prolongeant la veillée; d'autres fois c'est un petit exercice ou un grand bain qui nous ont rendu le même office. Ce dernier moyen, du reste, est généralement utile chez des sujets où la transpiration cutanée languit, où la constipation est habituelle. On doit les baigner dans le mois plutôt deux fois qu'une. Au sortir de l'eau, le massage et les frictions avec un linge sec ou de la flanelle. Cette pratique, toujours salutaire, se recommande principalement à la chute de l'exaltation, période dangereuse, où l'épuisement s'oppose à une lutte efficace contre le froid.

Si, malgré ces ressources, le resserrement du ventre persiste, quel-

ques pilules laxatives, en remédiant à cette complication, auront cet autre avantage d'opérer, au profit de l'axe cérébro-spinal, siége privilégié des fluxions, une dérivation opportune. N'omettons pas, enfin, dans cette énumération, les troubles menstruels dont la fréquence invite à rappeler éventuellement l'utérus à ses devoirs.

Ce n'est pas tout. La folie pervertit l'innervation. Dans la plupart des lésions incidentes, la réaction n'est point en rapport avec l'intensité du mal. En raison de son appauvrissement, le sang, ce *moderator nervorum*, se refuse au déploiement de force exigée. Aussi, comme le remarque si judicieusement M. Girard de Cailleux, « voit-on des affections graves coexister avec le dépérissement sans que le patient exprime des plaintes ou manifeste des symptômes proportionnés à son état. D'où naît l'indication d'examiner, avec le plus grand soin, toutes les fonctions organiques, dès qu'on s'aperçoit de la souffrance du malade, d'un changement dans ses habitudes physiologiques. » (*Études prat. sur les maladies nerv. et ment.* 1863, p. 107.) MM. Thore et Aubanel avaient déjà émis un jugement semblable et, avant comme depuis, il n'est guère de nos collègues qui n'aient eu l'occasion de l'énoncer ou de le confirmer.

La constitution, en effet, subit un affaiblissement graduel et occulte, qui prédispose à une adynamie d'autant plus pernicieuse que les malades n'ont aucune conscience de leur situation. Il en est, à cet égard, de leur thérapeutique comme de celles de l'enfance ou de la médecine vétérinaire. A tort, selon nous, Broussais écrivait, en parlant des fous : « Le traitement des maladies accessoires ne diffère pas chez eux de ce qu'il doit être pour le reste des hommes (1). » Non-seulement le diagnostic peut alors présenter d'insurmontables difficultés, mais souvent la signification des symptômes varie, et, dans plus d'un cas, la médication change. Ce n'est point sans fondement qu'on néglige la phlébotomie, qu'on est sobre de sangsues. Le vésicatoire a ses dangers, soit que la plaie dégénère ou devienne le point de départ d'un érysipèle de mauvaise nature. On a vu des vomitifs provoquer des ruptures artérielles, et les purgatifs énergiques contre-indiqués par la débilité des voies digestives.

Bref : hygiène, pathologie, thérapeutique; la médecine entière de l'aliéné a son caractère spécial. Cette vérité a été méconnue par beaucoup de nos devanciers. De là les nombreux décès dont se sont grossis leurs relevés mortuaires. En nous y attachant, au contraire, avec un

(1) *De l'irritation et de la folie.* 1828, p. 532.

zèle vraiment philanthropique ; en nous laissant guider par son flambeau, nous accroîtrons la longévité de nos clients et contribuerons, soit par le chiffre plus élevé des cures ou le renvoi possible dans leurs familles d'insensés devenus inoffensifs, au désencombrement si désiré des asiles.

GUÉRISON DU PTYALISME DES ALIÉNÉS,

Par M. le Dr BERTHIER,

Médecin en chef des asiles d'aliénés de Bourg (Ain).

(Note adressée à l'Académie impériale de médecine de Paris, le 2 août 1864.)

— La salive, en dehors des besoins physiologiques, peut être provoquée : par une action chimique, un irritant mécanique, un excitant moral, le fait de l'habitude : l'absorption mercurielle, l'engorgement des parotides, la fumée du tabac, la colère, le souvenir, etc., en sont des preuves banales.

Or, au fond de chacun de ces exemples, se retrouve l'influence nerveuse. Nous savons, en effet, que les maladies où elle a le plus d'empire sont celles où est plus fréquente la salivation : hystérie, épilepsie, fureur, rage.

Quoi donc d'étonnant que dans la folie, qui a pour *substratum* obligé une névrose constitutionnelle, ce phénomène se présente ? Les aliénistes les mieux accrédités le regardent comme très-commun, Esquirol et Fodéré surtout ; le premier l'attribuant au spasme (*Maladies mentales*, t. Ier, p. 85 et 589), le second à une surexcitation (*Traité du délire*, t. Ier, p. 117 et 572) ; tous les deux établissant qu'il accompagne maintes fois l'état maniaque. D'autres, tels que M. Morel, constatent, d'une manière moins absolue, qu'il n'est pas rare dans le délire général. Il indique spécialement la fréquence et l'abondance de la salivation dans la stupidité et la démence due soit à l'inertie mentale ou à la débilité paralytique (*Études cliniques*, t. II, p. 431).

Cependant aucun d'eux ne parle de traitement.

Toujours cette même tendance de négliger la chronicité !

C'est pour combler cette lacune que je me permets de prendre aujourd'hui la plume.

On peut ranger sous trois chefs les causes de la stupation continue des fous : 1° l'agitation ; 2° les troubles hallucinatoires ; 3° les désordres de l'estomac.

Sur vingt *cracheuses*, étudiées pendant un an, nous en avons rencontré huit atteintes de manie ou de mélancolie avec exacerbations.

Trois d'entre elles ne se livrent à leur tic que durant l'accès. Six autres étaient en proie à des hallucinations ou illusions du goût *qui les forçaient à se débarrasser d'odeurs infectes ou de liquides empoisonnés.* Enfin, quatre se plaignaient de délabrement, de faiblesse, de gastralgies: elles étaient pâles, maigres, presque anémiques. Quant aux dernières, en voie de démence ou de stupidité, il a été impossible d'en arracher un renseignement formel.

Sans cesse occupées à opérer des mouvements d'expuition ou à les simuler, rejetant parfois des quantités considérables d'un liquide baveux ou spumeux dont elles inondaient leurs mouchoirs, souillaient le parquet, ou remplissaient des cuvettes, ces malades étaient un objet de dégoût. Le bol alimentaire, insuffisamment humecté ou mal imprégné, descendait laborieusement dans le pharynx ; et la première digestion, s'accomplissant avec peine, fournissait à la nutrition des matériaux imparfaits. De là des pesanteurs, de l'acidité, le dépérissement.

Quoique ayant observé, le docteur Pic et moi, cette anomalie, nous n'avions jamais cherché sérieusement à la combattre. Des collutoires, des gargarismes, des frictions, n'avaient amené aucun résultat. Nous étions persuadés, du reste, que toute lutte serait vaine; le mal étant d'origine nerveuse, lié à l'aliénation.

Le hasard, parfois si bon guide, nous servit dans cette circonstance comme dans celle relative à la cure de la diarrhée. Une aliénée de la Seine, incohérente et tapageuse, épuisée par cette *cracherie* morbide (qu'on me pardonne le néologisme), fut mise au régime tonique : viande quotidienne, à l'exception du vendredi; goutte de vin pur, à la fin de chaque repas; infusion de café, selon l'ordonnance.

La sœur chargée de la surveillance de la salle me demanda, au bout de deux jours, si je ne jugerais pas à propos de supprimer ce régime, madame Julien se portant très-bien. Plus de crachoir, plus de sialisme.

Pourquoi, pensais-je, ne tenterions-nous point l'expérience? Peut-être cet acte maladif tient-il à une débilité organique? Essayons. Je dressai une liste des femmes dans le même cas, au nombre de vingt, ai-je dit. Les quatre dont l'infirmité provenait d'affaiblissement guérirent. Les trois maniaques ne cessèrent que lorsque tomba l'agitation. Pour les six hallucinées, il fallut une thérapeutique plus complexe. Le mal prenant sa source chez elles dans une disposition morale, je fis appel aux éléments moraux. J'enjoignis à mes lypémanes d'avoir à se corriger, sous peine de remèdes énergiques et désagréables: « n'était-ce point une chose répugnante et nuisible à la santé? » L'avertissement ne suffit pas. J'eus recours à l'intimidation, elle obtint un amendement...

Les affusions et la douche triomphèrent. Les crachoirs ont peu à peu été supprimés, et les cracheuses ont disparu de la *Madeleine*.

Je n'ai pas cru qu'il y eût lieu de décliner ici les noms, âges, domiciles, symptômes des personnes qui ont fait le sujet de mes observations. C'eût été une répétition superflue. Dès que j'en aurai le loisir, je continuerai l'épreuve chez les hommes, où des succès partiels me prédisent la même conclusion.

En résumé, le ptyalisme chronique des aliénés dépend : de l'atonie des premières voies, et alors il doit être combattu par un régime substantiel ; de sensations hallucinatoires, et alors il doit être combattu par des agents moraux, notre pouvoir n'ayant aucune prise directe sur un ordre de lésions jusqu'ici inaccessible ; d'une surexcitation générale, et alors, il doit être combattu par les sédatifs et antispasmodiques propres à la manie.

De ces trois genres, le dernier est le plus rebelle, parce qu'il est inhérent à la maladie principale. Les deux premiers guérissent facilement, avec l'aide expresse du temps.

VARIÉTÉS.

Sociétés savantes. — *Académie des sciences* (13 mars). — D'après un rapport de M. Rayer sur la pellagre, M. Th. Roussel aurait, le premier, appelé l'attention sur cette maladie en France. M. Hameau fils revendique pour son père l'honneur de cette priorité reconnue, d'ailleurs, en ces termes par M. Th. Roussel lui-même : « Il y avait plus d'un an (1830) que M. Hameau avait jeté le premier cri d'alarme, et c'était encore avec étonnement, je dirai presque avec dédain, que dans nos principaux centres scientifiques on entendait prononcer le nom de la pellagre. » — (27 *id.*). M. Legrand du Saulle présente pour le concours de médecine et de chirurgie son ouvrage sur la *Folie devant les tribunaux*. — (24 avril.) Lettre du ministre de l'instruction publique qui autorise le prélèvement d'une somme de 2500 francs sur les reliquats des fonds Monthyon, destinée à indemniser M. Billod pour 1500 francs, M. Bouchard pour 1000 francs des dépenses que leur ont occasionnées leurs recherches sur la *pellagre*. — (1er mai.) Note sur les signes différentiels que fournit l'*ophthalmoscope* au diagnostic de l'*hydrocéphale chronique* et du *rachitisme*, par M. Bouchut. — Lettre de M. Pons relative aux *mariages consanguins*.

Académie de médecine. — M. Namias, médecin en chef du grand hôpital de Venise, envoie une brochure contenant quatre observations d'*aphémie*, de *paralysie progressive*, de *paralysie des lèvres et du pharynx*. — (Séances des 4, 11, 18 et 25 avril). Discussion sur l'aphasie

et les localisations cérébrales : MM. Bouillaud et Trousseau — Présentation par M. Larrey d'un écrit de M. Bonnafont, sur l'opportunité de créer un asile d'aliénés en Algérie. — (2 mai). Continuation de la discussion précédente : MM. Parchappe et Bouillaud. — (9 mai). Observation d'*aphémie* par M. Brun-Séchaud (de Limoges). — Lecture, par M. Chapelle (d'Angoulême), d'une note sur l'*emploi du protoxyde d'azote dans les traitements des maladies mentales* et son efficacité dans la *lypémanie* proprement dite. (Commission : MM. Béclard et Baillarger). — Discussion sur les *localisations cérébrales, etc.* : M. Briquet. — (16 mai). — Même discussion : M. Bouillaud. — (23 mai). Lettre de M. Pons (de Res, près le Vigan), sur la *localisation de la faculté de la parole*. — *Localisations cérébrales, etc.* : MM. Piorry, Velpeau, Bouillaud, Delpech, J. Guérin. — (30 mai). Lettre de M. Aug. Voisin à l'occasion du cas de *destruction des lobes cérébraux antérieurs sans aphasie*, rappelé par M. Velpeau dans la dernière séance. — Observation d'*hydro-encéphalocèle* congénitale, par MM. Szafkowskx (de Millau), et Trisdon (d'Aguessac). *Aphasie* : M. Baillarger.

Société médico-psychologique. — (29 mai.) Nominations : membre correspondant, M. Renault du Motey, médecin-directeur de l'asile de Saint-Dizier (Haute-Marne) ; associé étranger, M. Mavrogeny, auteur d'*Etudes sur l'aliénation mentale en Orient.* — Discussion sur le mode d'assistance des aliénés : MM. Lunier, G. Labitte, Belloc et Delasiauve.

Congrès scientifique de France. — Le congrès scientifique de France, fondé à Caen le 20 juillet 1833, ouvrira le 31 juillet prochain, sous la présidence de M. de Caumont, sa trente-deuxième session à Rouen. Parmi les membres de la commission administrative, nous remarquons MM. E. Duménil, Morel, Vingtrinier ; — les secrétaires de la section de médecine, sont MM. A. Laurent, L. Broc. — Des questions à traiter, les suivantes concernent la spécialité mentale : IV. — *Des effets des abus alcooliques sur les produits de la conception et de la fréquence des maladies nerveuses chez les enfants des personnes adonnées aux excès de liqueurs spiritueuses.* — XII. *Des réformes et des améliorations à introduire dans l'assistance publique*, question actuellement à l'ordre du jour en ce qui concerne les aliénés. — XIII. *De l'augmentation du nombre des aliénés. Les asiles actuels sont-ils suffisants? Quelles modifications pourrait-on apporter dans l'organisation de ces établissements.*

Asiles. — L'Angleterre possède plusieurs établissements d'idiots. Celui d'Earslvood est le plus considérable. Au mois de décembre dernier, on en a décidé un nouveau pour les comtés du nord, à Lancastre. Le chiffre des cotisations, réparti entre 350 souscripteurs, a fourni environ 600 000 francs, soit, en moyenne, 1700 francs. On estime à 50 000 le nombre des idiots en Angleterre. La proportion ne doit pas être moindre de ce côté de la Manche. On voit que les secours sont loin encore d'être au niveau des besoins.

Condition des prisonniers aliénés dans les prisons d'Irlande. — Les inspecteurs généraux des prisons mentionnent une coutume très-singulière, mais légale, en Irlande : l'emploi des prisonniers sains comme

gardiens de leurs compagnons devenus fous. Une nourriture meilleure, d'autres faveurs incompatibles avec la discipline de semblables maisons, telle est leur récompense. Chose étrange! le gouverneur de la prison n'a pas la faculté du choix ; il doit accepter tout prisonnier qui s'offre à remplir cette charge. Il y avait, en 1863, 353 lunatiques dangereux dans les prisons.

Ils étaient confiés aux soins de leurs compagnons de geôle non aliénés. Ceux-ci, pour la plupart condamnés aux travaux forcés pour homicide, rapt, vols avec effraction, etc., sont engagés ainsi, par l'espoir d'une rémission de peine, à prendre charge de ces pauvres insensés presque tous incapables de se plaindre des mauvais traitements qu'ils peuvent recevoir de leurs étranges gardiens. (*The medical circular*, 14 septembre.)

Cette coutume peut être diversement appréciée. Il est hors de doute que l'habitude des soins prodigués aux insensés est de nature à reconcilier certaines âmes perverses ou violentes avec l'humanité. Mais, d'autre part, on a à redouter leur brutalité envers des malheureux incapables de se plaindre. Sans donc proscrire l'usage, rien n'étant mauvais en soi, nous pensons qu'il y a un choix à faire et un sévère contrôle à exercer. Dans les asiles, une semblable fonction est fréquemment confiée à des épileptiques et la vigilance la plus attentive ne garantit pas toujours les malades de leurs excitations instantanées. Or, si les prisonniers ont leur raison, ils ont aussi un tempérament qu'ils ne savent pas toujours maîtriser.

L'opium à Java. — Dans divers articles (t. III, p. 215; t. IV, p. 158), nous avons déjà fait connaître les funestes effets de l'opium et les mœurs des opiophages. Une note du *Soulpel* (de Liége, 8 janvier 1865) donne, à cet égard, sur ce qui se passe à Java, des détails que nous croyons devoir reproduire. L'opium, selon cette feuille, est pour les Javanais ce que sont les liqueurs alcooliques pour les Européens. Les gens de la basse classe y noient leurs chagrins comme chez nous dans l'eau-de-vie. Ils y trouvent le bonheur factice qui remplit l'âme de nos buveurs. Leurs salles, surnommées *enfers à opium*, ont quelque chose du caveau funéraire. Au plafond, brûle une lampe dont la pâle lueur, projetée à travers l'obscurité, rend les ténèbres plus profondes. L'air de ces bouges est à peine respirable. Le long des murailles règnent des boxs, sortes de loges à cloisons de bambou garnies de nattes. C'est là que se placent, sexes confondus, les *passionnés* d'opium, la tête languissamment appuyée sur des coussins maculés de graisse.

Leur manière de procéder est la suivante : un fragment d'opium gros comme un pois et du prix de douze sous, celui d'une journée de travail, est introduit dans un récipient où aboutissent deux tuyaux de bambou, car on s'enivre de compagnie. Le feu s'allume à une mèche voisine. La fumée qu'on aspire, gardée dans la bouche aussi longtemps que possible, est expulsée par les narines.

Deux ou trois aspirations suffisent pour que, le grain consumé, le tuyau tombe des mains du fumeur. Celui-ci s'endort en murmurant quelques mots adressés à son compagnon qui lui donne plus ou moins intelligemment la réplique; mais bientôt le sommeil prend le dessus, les paroles

deviennent à peine distinctes et la misère s'oublie dans les splendeurs d'un monde d'hallucinations. Dans le silence de mort qui entoure le fumeur, son regard s'enflamme, ses joues creusées par l'effet du poison se gonflent et se colorent, ses narines se dilatent, il semble, ravi en extase. et, dans une ineffable contemplation, ressentir toutes les jouissances du paradis de Mahomet. Mais le charme passe, le rêve s'évanouit, le masque reprend son air d'hébêtement, et quand, à l'heure du réveil, le fumeur quitte l'*enfer à opium*, on le voit trébucher dans les rues et traîner son corps décharné, préparé pour la tombe.

Nominations. — M. le docteur Giraud, médecin en chef de l'une des divisions de l'asile de Marseille, vient d'être nommé directeur de l'asile de Maréville (Meurthe), en remplacement de M. Renaudin, décédé. — M. le docteur Bulard, médecin en chef de l'asile de Bailleul (Nord), remplace M. Giraud, à Marseille. — Sont nommés médecins adjoints : à Pau. M. Faure, médecin adjoint à Sainte-Gemmes ; — à Sainte-Gemmes, M. Faucher. — M. le docteur Viret, directeur de l'asile de Saint-Lizier (Ariége), est nommé médecin en chef de l'asile de Bailleul. (*Ann. méd.-psych.*, mai.)

Bibliographie. — *Nineteenth annual report of the Devon Lunatic asylum.* Exeter, 1865.

— *Traité des maladies mentales*, pathologie et thérapeutique, par W. Griesinger, professeur de pathologie et de clinique psychiatriques, à Berlin, etc., traduit de l'allemand par le docteur Doumic, médecin de la maison centrale de Poissy, ouvrage précédé d'une classification des maladies mentales, accompagné de notes et suivi d'un travail sur la paralysie générale, par le docteur Baillarger. Un vol. in-8 de plus de 600 pages, 1865. Paris, Ad. Delahaye, place de l'Ecole-de-Médecine ; prix, 9 francs.

— *De la folie consécutive aux maladies aiguës*, par le docteur E. Mugnier. Broch. in-8 de 100 pages. Paris, Adr. Delahaye, 2 francs.

— *Etude sur le délire aigu sans lésions*, par le docteur Thulié, ancien interne de Charenton. In-8 de 124 pages. Paris, Adr. Delahaye.

— *De la possibilité et de la convenance de faire sortir certaines catégories d'aliénés des asiles spéciaux* et de les placer, soit dans des exploitations agricoles, soit dans leur propre famille, mémoire in-8 de 22 pages, lu au congrès de Lyon (oct. 1864), par M. le docteur Motet. Lyon, Vingtrinier, 1865.

— *Recherches statistiques sur les accidents produits par l'accès épileptique*, par MM. J. Rengade et L. Reynaud, internes provisoires des hôpitaux de Paris. In-8 de 40 pages. Victor Masson et Fils.

— *L'acclimatement et l'acclimatation*, par M. le docteur Simonot. In-8 de 32 pages. (*Id.*)

BOURNEVILLE.

Paris. — Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2.

JOURNAL

DE

MÉDECINE MENTALE.

SPÉCIMEN MENSUEL

I. Méthode curative de l'épilepsie, par M. le docteur Schreyer. — II. Bromure de potassium contre la même affection, par M. J. Besnier. — III. Sternutatoires contre l'épilepsie. — IV. Bromure de potassium chez une choréique.

I. — Chaque jour voit naître de nouvelles formules contre l'épilepsie. Plusieurs fois nous nous sommes expliqué à ce sujet. Sous l'identité apparente des manifestations, se dissimulent les conditions pathologiques les plus variées. Il ne saurait y avoir de thérapeutique uniforme. Un médecin judicieux s'efforce avant tout de rechercher les indications particulières. On se tromperait aussi en prenant, pour des cures définitives, des suspensions plus ou moins longues, qui, dans bien des cas, sont moins une preuve de l'action des remèdes que l'effet de l'évolution naturelle des crises. Nous citerions cent exemples d'épileptiques soumis, pendant des mois, à des séries d'accès incessantes et qui, lorsque le mouvement convulsif est épuisé, jouissent d'une période correspondante d'immunité parfaite. Nul doute que beaucoup de faits de ce genre n'aient contribué au crédit de plus d'un agent trop préconisé.

Toutefois, si la circonspection est nécessaire, ce n'est pas une raison pour négliger de mentionner les applications, en apparence heureuses, qui peuvent avoir été faites de certaines médications à la guérison du mal le plus affreux. De ce nombre, est le traitement complexe du docteur Schreyer (de Hambourg), dont l'énonciation se lit dans la *Rivista clinica* de Bologne (30 juin). Indépendamment d'une diète sévère, ce praticien prescrit chaque jour un bain tiède à 28 degrés Réaumur, à l'issue duquel, au bout d'une demi-heure, il fait verser, d'une hauteur de 4 à 6 pieds, sur la nuque et le dos, d'abord un, puis deux et trois seaux d'eau froide. Le tout se termine par des frictions brusques et réitérées. Plusieurs purgatifs salins sont administrés et l'on y ajoute, quotidiennement, en deux doses progressives, de quatre à douze grains de digitale.

Sur seize individus ainsi traités, trois seulement éprouvèrent une rechute. Encore finirent-ils, en reprenant les remèdes, par guérir définitivement. M. Schreyer estime que la cure doit, en moyenne, durer six mois. A un moment donné, on diminue graduellement la quantité de la digitale. Ce dernier moyen est rangé parmi les spécifiques du mal caduc. L'hydrothérapie nous rend de réels services dans les variétés idiopathiques et symptomatiques. Tout en faisant de justes réserves, on peut donc rationnellement appeler l'attention sur la méthode proposée par le docteur Schreyer.

II. — En ce moment, le bromure de potassium obtient une vogue populaire et tend, pour de nombreux cas, à usurper la place de l'iodure de potassium dont il serait l'antidote. Son action physiologique, qu'on avait crue analogue, serait opposée. M. Gubler le considère comme un sédatif puissant. Debout lui reconnaît des propriétés hypnotiques. On le recommande dans les affections nerveuses, spécialement convulsives : céphalalgies, vertiges, chorées, éclampsies, raideurs tétaniques, nervosismes, palpitations. Plusieurs médecins anglais, Mac-Donnell, Laycock, Brown-Séquard, Radcliffe, etc., lui devraient des succès dans l'épilepsie, notamment dans l'épilepsie utérine. Nous nous proposons, faisant nous-même des essais, d'examiner les observations produites. Mais, en attendant que nous puissions nous livrer à cette recherche, nous citerons un cas récemment observé dans la division de M. Bazin à l'hôpital Saint-Louis. Il a été recueilli par M. J. Besnier, interne du service et publié par la *Gazette des hôpitaux* (25 mars).

Observation. — M..., 40 ans, employé de commerce, tombe, il y a six mois, pour la première fois, sur le boulevard. Sa santé était habituellement bonne. Cependant, séparé de sa femme deux ans auparavant, il était, de gai, devenu sombre et morose. Le second accès eut lieu six mois après et les autres se succédèrent à des intervalles irréguliers, tous les mois environ. Traité, tour à tour, par la valériane, l'asa fœtida, le valérianate d'ammoniaque, la cétoine, l'hydrocyanate de fer, le zinc, le lactate de zinc, le sulfate de cuivre ammoniacal, il n'eut que d'insignifiantes améliorations.

Le galium (de Tain) ne fut pas plus efficace. Les attaques sévissaient à la fin par séries, presque toutes les semaines. Elles s'annonçaient par un sentiment de froid glacial au genou et affectaient une grande intensité. Souvent le malade s'est blessé grièvement. A la suite, délire violent, suivi, un quart d'heure après, de somnolence. Témoin d'une

de ces attaques formidables, M. Bazin se décida immédiatement à employer le bromure de potassium. A dater des premières doses, les attaques ont cessé complétement. Cinq mois et demi s'étaient écoulés lors de l'insertion du fait dans la *Gazette des hôpitaux*. La dose, portée successivement à 6 grammes, était maintenue la même. Il faut dire que, si l'intelligence a recouvré en partie sa force, il subsiste quelques éblouissements qui justifient nos précédentes remarques.

M. Bazin n'aurait pas été moins heureux sur deux malades de sa pratique privée : — Mme..., 36 ans ; accès nocturnes, trois à quatre fois par mois ; vertiges et absences. Guérison depuis un an. — X..., 41 ans ; début dans l'enfance, retours hebdomadaires ; pas une attaque depuis cinq mois, début du traitement. — Deux cas plus récents, où l'amélioration serait palpable, ont été communiqués à M. Besnier, par M. le docteur Gratiot, de la Ferté-sous-Jouarre : — Fille de 26 ans, accès intenses et faibles, se répétant tous les quatre à cinq jours, alternativement, depuis l'âge de neuf ans. Éloignement d'abord ; rien depuis deux mois. Il y a quatre mois que le bromure a été mis en usage. — Fille de 3 ans ; crises intenses tous les huit jours. Dose croissante, 1 à 2 grammes, il y a deux mois. Pas d'accès depuis six semaines.

FORMULE :

Bromure de potassium.	20 grammes.
Eau distillée.	300 —

Une cuillerée, matin et soir, dans un peu d'eau sucrée ou de vin ; augmentation d'une cuillerée tous les cinq jours jusqu'à la dixième ; après un certain temps, on ramène à quatre ou six cuillerées. La quantité, pour les enfants est, selon l'âge, de moitié, du tiers ou du quart.

III. — Les sternutatoires ont été anciennement préconisés contre l'épilepsie. En vertu d'une théorie spéciale, un professeur de pathologie mentale à l'Université d'Édimbourg, M. Laycock, vient de renouveler cette méthode (*Medical Times and Gazette*, 6 et 13 mai, extrait par la *Gazette hebdomadaire*, 23 juin). L'attaque, suivant l'auteur, dépendrait d'une anémie subite du cervelet. En irritant la pituitaire, la commotion se propageant aux branches de la cinquième paire irait modifier par cette voie l'état morbide du bulbe.

M. Laycock s'est servi de l'ammoniaque, du tabac et de poudres diverses. Finalement, il a donné la préférence à un mélange de 5 grammes de poudre d'ellébore blanc avec 2 onces de poudre de quinquina. Trois fois par jour, on en introduit une petite pincée dans les

narines de manière à provoquer des éternuements énergiques pendant dix minutes. Pour les suspendre, s'ils persistent au delà, on fait renifler de l'eau froide.

Les essais, du reste, sont peu probants. Six femmes sur sept, prises quotidiennement, auraient été huit jours sans accès. Chez un homme tombé par suite de la fréquence des crises dans une stupeur voisine de la démence, les attaques, ayant redoublé d'abord, cessèrent ensuite pendant six mois. L'intelligence avait recouvré en partie sa lucidité. Mais il y eut une rechute, qu'il n'a pas été possible de conjurer.

IV. — Chez beaucoup de malades, la chorée n'est qu'une affection passagère. Fréquemment aussi, ou elle persiste longtemps, se composant d'une série de paroxysmes et de rémissions, ou elle laisse des traces qui, ravivées par des circonstances accidentelles, donnent lieu à des récidives inattendues. Tel est le fait suivant observé dans le service de M. Gubler, à Beaujon, et publié par M. Dumont dans le *Bulletin de thérapeutique* (20 février 1865). Il est, d'ailleurs, remarquable par l'heureux effet que paraît avoir produit le bromure de potassium sur lequel les essais de M. Gubler ont contribué à fixer l'attention médicale :

Observation. — Marie F..., âgée de 22 ans, est entrée à l'hôpital, le 27 octobre 1864. A 17 ans, elle aurait eu une première attaque de chorée, qui, successivement traitée à Necker et à Beaujon, n'aurait pas duré moins de huit mois. S'étant mariée deux ans après et étant devenue enceinte, elle eut quelque ressentiment de sa maladie précédente. Lors de son admission, elle était de nouveau grosse d'environ cinq mois. La chorée sévissait depuis quelques jours seulement, mais avec tant d'intensité que, ne pouvant marcher sans être soutenue, on dut l'apporter sur un brancard. Le début avait été signalé par une légère céphalalgie, des étourdissements, et une mobilité irascible.

Les mouvements convulsifs étaient généralisés. Les muscles du cou, du pharynx, du larynx, des mâchoires étaient atteints comme ceux des membres. C'est après une vive frayeur que se seraient manifestés les symptômes. Grincement de dents, déglutition bruyante, spasmodique, parole à voix basse et monosyllabique. Fièvre et agitation légères. Contre l'habitude, la nuit ne tempère qu'incomplétement les mouvements irréguliers. Dès le 28, on administra le bromure à la dose de 2 grammes. Le lendemain, cette dose fut portée à 3 grammes. Dans la nuit du 30, sommeil de quatre heures. Moins d'irrégularité convulsive. M... porte à sa bouche une cuillerée de liquide sans la répandre ; 1er novembre, douleurs abdominales, dissipées le 2. Elle a dormi, se lève, marche seule et tient sa langue sortie. Le 6, l'exeat est signé et, quinze jours après, M..., venue seule à la consultation, n'avait point éprouvé d'autres accidents.

M. Dumont fait remarquer qu'ici, à raison de l'état de grossesse, le tartre stibié, la strychnine, les douches, etc., semblaient contre-indiqués.

ÉDUCATION.

LE SAUVAGE DE L'AVEYRON.

Dans le dernier numéro, rappelant, à propos du monomane du Var, le sauvage de l'Aveyron, nous avons dit que ce pauvre enfant, comme un certain nombre d'autres recueillis dans des circonstances analogues, n'était qu'un paria de la nature, en majeure partie déshérité des facultés mentales. Son histoire, sous ce rapport, n'offrirait qu'un médiocre intérêt si, pédagogiquement, les efforts qu'on a tentés et continués avec tant de persévérance ne méritaient de fixer l'attention, au point de vue des indications ressortant de l'examen du sujet, des procédés mis en usage et des résultats obtenus. S'étant chargé de ce perfectionnement, Itard y déploya d'autant plus d'ardeur et de ressources qu'il aurait eu à cœur de réaliser les espérances dont il s'était primitivement flatté. Les progrès ont été restreints; mais tout est proportionnel, et la valeur de l'enseignement n'en est pas affaiblie.

Nous n'avions point lu les mémoires d'Itard. Rien de plus attachant que ce récit de la lutte du savoir et de l'habileté, aux prises avec une infirmité profonde; et, si l'on a droit de s'étonner, c'est que, trop peu appréciée, la double relation du célèbre professeur ne figure point, dans les traités spéciaux sur l'aliénation mentale, comme un premier chapitre important de l'éducation des idiots. L'essai était nouveau; il avait été sérieux. Un ensemble de deux cents pages mettait en relief les aperçus les plus ingénieux et les plus pratiques. A tous ces titres, c'eût été équité et convenance. Aussi croyons-nous, en résumant ici ce qu'a dit Itard du sauvage de l'Aveyron, accomplir à la fois un acte de réparation envers cet auteur et combler une lacune de la science.

Ce fut vers la fin de l'an VII que trois chasseurs saisirent le jeune sauvage, au moment où il grimpait sur un arbre pour échapper à leurs poursuites. Déjà, quelques années auparavant, il avait été entrevu dans les bois de la Caune, entièrement nu, cherchant des glands et des racines pour sa nourriture. Confié à une veuve du voisinage, il s'évada au bout d'une semaine, gagna les montagnes où il séjourna tout l'hiver, se retirant la nuit dans les lieux solitaires et le jour se rapprochant des villages voisins. Étant entré, de son propre mouvement, dans une maison habitée du canton de Saint-Sernin, on le transféra presque aussitôt à l'hospice de Saint-Affrique, près de Rodez, d'où, après être resté plusieurs semaines, il fut dirigé à Paris, dans les derniers mois de l'an VIII.

Très-vive d'abord, la curiosité ne tarda pas à se ralentir. On s'était demandé quelle impression il recevrait à la vue de la capitale. Son indifférence se montra absolue. Mobile, farouche, mordant, égratignant, malpropre, affecté de tics convulsifs, se balançant à la façon de certains animaux de la ménagerie, toujours prêt à fuir, sans attention aucune, on commença à douter de sa transformation rapide. Dans une société savante, Pinel, qui avait été chargé de l'examiner, le compara à un idiot incurable. Les sens, en effet, étaient muets comme la sensibilité et l'intelligence. La vue errait vaguement sur les objets; les bruits les plus forts, la musique la plus douce arrivaient impunément à son oreille. Il ne discernait ni l'odeur des parfums ni les exhalaisons fétides. Sa main, saisissant les corps à sa portée, n'était guidée par aucun choix. Pour toute voix, l'émission d'un son guttural et uniforme. Ses gestes incohérents et automatiques, l'appel vain à l'imitation attestaient l'absence de mémoire et de jugement. Il n'avait pu ni ouvrir une porte ni monter sur une chaise pour atteindre les aliments placés exprès à une certaine hauteur. Passant d'une concentration chagrine aux éclats d'un rire immodéré, cette transition s'opérait sans apparence d'intuition motivée. Le goût, seul, avait sa logique instinctive dans la faible mesure des besoins immédiats.

De cette situation, Pinel concluait au peu de chance d'instruction et de sociabilité. Itard ne poussait pas si loin le pessimisme. Condillac attribue nos idées au commerce social. Privé de cette communication, au moins à une époque où il avait dû perdre le petit nombre de notions acquises, on conçoit que le sauvage de l'Aveyron ne témoignât aucune affinité pour un ordre de sensations auquel son esprit avait été fermé. Mais des indices indéniables de clairvoyance se révélaient dans les manifestations de son existence vagabonde et solitaire. La peur du danger lui avait appris à grimper sur les arbres. Dans sa passion pour la liberté des champs, il avait fallu éluder maintes fois la surveillance la plus rigide. Son besoin de locomotion était extraordinaire. Il tendait toujours à prendre le trot ou le galop. N'avait-il pas su se procurer des aliments et, par l'odeur, en vérifier les qualités?...

Une circonstance curieuse prouve qu'il ne prélevait pas son tribut exclusivement sur les végétaux. On lui présenta un serin mort; en un instant, il le déplume, le déchire avec ses ongles, le *flaire* et le rejette. Évidemment, il avait dû avoir affaire avec divers animaux, ce que semblent établir vingt-trois cicatrices de morsures ou d'écorchures disséminées sur les membres et le corps. Ni Pinel, ni Itard ne font mention de la physionomie et de la conformation crânienne. A en

juger, d'après le profil, celle-ci, sauf peut-être un manque de relief frontal, aurait été régulière. Les traits, dans l'autre, reflètent une sorte de fixité équivoque, plutôt instinctive qu'intelligente.

En puissance virtuelle, les facultés, dans l'opinion d'Itard, ne seraient demeurées inertes que faute d'une stimulation fécondante. Or, bien qu'en pareil cas, le succès ait ses phases d'opportunité, l'âge du jeune sauvage ne lui a pas paru assez avancé encore pour être un obstacle absolu, moyennant de bonnes conditions, à une révivification intellectuelle et morale.

Le courageux éducateur s'est donc résolûment mis à une œuvre vraiment curative. Cinq vues principales, ainsi qu'il le dit lui-même, ont guidé sa marche éducatrice ; attacher son élève à la vie sociale par des attraits renaissants qui lui rappellent, en les faisant oublier, ses premières habitudes. — Réveiller sa sensibilité nerveuse par des stimulants énergiques et de vives émotions. — Étendre la sphère de ses idées en multipliant ses rapports et lui créant de nouveaux besoins. — Par l'exercice vigoureusement soutenu de l'imitation, le conduire à l'usage de la parole. — Des notions usuelles, élever son esprit à la connaissances des objets d'instruction.

Voici, sur chacun de ces points, ce que, un an après, Itard consignait dans son premier écrit : — A une pétulante activité succéda bientôt, chez le jeune sauvage, une sourde apathie, effet naturel du changement d'existence. Hors des moments où la faim l'attirait à la cuisine, on le trouvait tapi dans un coin du jardin ou caché derrière des débris au deuxième étage. Pour triompher de cette torpeur, on essaya de le rendre heureux à sa manière (dormir, manger, ne rien faire, courir les champs) en le couchant à la chute du jour, en choisissant les aliments de son goût, en respectant son indolence, en s'immolant à l'accompagner, tel temps qu'il fît, dans des excursions champêtres. Jamais ses démonstrations n'étaient plus ardentes que dans les grandes perturbations atmosphériques. Parfois, sa joie se transformait en frénésie. Un matin, il était encore couché ; la neige tombe en abondance ; il se lève, va, vient et se précipite dans la cour, pousse des cris perçants, se roule dans la neige et, la ramassant par poignées, s'en repaît avec avidité.

L'agitation n'était pas, du reste, le seul mode par lequel se traduisissent alors ses sensations. Par moments, il se retirait à l'écart, allait s'asseoir sur le bord d'un bassin, le regard fixé sur l'eau, en proie à une rêverie mélancolique.

La lune brillait-elle d'un vif éclat ; il manquait rarement de

s'éveiller, et de courir à la fenêtre où, une partie de la nuit, debout, immobile, le col tendu, les yeux dirigés vers la plaine, il paraissait entièrement ravi en extase. Comme l'enfant qu'on sèvre, d'autres distractions aidant, on finit par rendre les repas moins copieux, les courses plus modérées et le séjour au lit moins long.

— On fit sur la sensibilité des remarques et des expériences curieuses. L'enfant supportait aisément les températures extrêmes. Pendant des heures, il se tenait, en hiver, exposé presque nu, sur un sol humide, à un vent froid et pluvieux. Près du feu, si un charbon ardent roulait de l'âtre, il le prenait avec ses doigts et le replaçait sans précipitation sur les tisons enflammés. Il enlevait de même et mangeait brûlantes des pommes de terre cuisant dans l'eau bouillante ou dans le feu. On bourrait son nez de tabac sans provoquer l'éternuement, ni les larmes. Si contrarié qu'il parût être, il ne pleurait jamais. Un coup de pistolet ne l'émeuvait point; il se retournait au bruit d'une noix ou de tout autre corps lui servant d'aliment.

Ce dernier trait contenait en germe tout un apprentissage. Itard utilisa d'abord la chaleur. Lit et vêtements chauds, bains et douches à haute température rendirent bientôt le sauvage sensible à l'action du froid. Il suffit dès lors de l'y laisser exposé pour l'accoutumer à se vêtir lui-même ou de mouiller ses draps pour le forcer à être propre. Le châtouillement, les frictions le long de l'épine dorsale ne furent pas non plus sans efficacité. On se faisait un jeu, pour en tirer parti, d'exciter sa joie ou sa colère. L'animation suggérait des expédients. Avant de se mettre au bain, il en mesurait la température. Une fois, refusant d'y entrer, parce qu'il ne le trouvait pas assez chaud, et voyant que sa gouvernante qui le pressait, déniait la valeur de ses épreuves, il s'emporta, lui saisit la main et la lui plongea dans la baignoire.

Autre trait : Itard s'asseoit à côté de lui sur une ottomane, plaçant entre eux une bouteille de Leyde, légèrement chargée. La veille, il en avait expérimenté l'effet. Loin de l'éloigner, il s'en écarte; Itard se rapproche, il recule et, rencogné près du mur, il abaisse, sur le crochet de la bouteille, le poignet d'Itard, qui reçoit la décharge.

Un rayon de soleil réfléchi sur un miroir et promené sur le plafond de sa chambre, un verre d'eau tombant goutte à goutte d'une certaine hauteur sur le bout de son doigt, une écuelle contenant un peu de lait et oscillant de l'extrémité d'une baignoire vers lui portent son contentement jusqu'à l'ivresse.

En trois mois, il distingue par le toucher les corps chauds ou froids,

unis ou raboteux, mous ou résistants. Sa main se promène avec volupté sur un pantalon de velours. Il s'assure avec ses doigts du degré de cuisson des pommes de terre, jette un papier enflammé dès qu'il sent l'approche de la chaleur, ou, s'il a poussé un corps lourd ou dur, hésite comme s'il avait été meurtri par la pression. L'éternuement naît de la moindre irritation nasale ; il ne souffre plus de malpropretés dans ses aliments. La vue et l'ouïe, chose étrange, n'avaient point participé au même degré à ces changements.

— Dans l'ordre du développement direct des idées, on éprouva de capricieuses résistances. Les jeux ordinaires des enfants n'avaient aucun attrait pour lui. Il brûla des quilles dont on l'importunait. Un amusement pourtant réussit. Si, renversant en sa présence plusieurs gobelets d'argent sur une table, on glissait un marron sous l'un d'eux, il le découvrait infailliblement. Compliquait-on l'opération, en multipliant les marrons et les gobelets, en intervertissant leurs places, il ne se trompait pas davantage. Son empressement persistait alors même que les substances n'étaient pas des comestibles.

On essaya les friandises, les mets épicés, les liqueurs fortes ; son aversion fut insurmontable. Itard le mena dîner en ville ; il s'exalta et, en sortant de table, il emportait un plat de lentilles qu'il avait dérobé à la cuisine. D'après cette révélation, le plaisir fut souvent renouvelé. Témoin des préparatifs du départ, il les comprenait, et s'habillait à la hâte. Comme il courait dans les rues, on était obligé de l'emmener en voiture. Cela lui plaisait beaucoup et, quand les intervalles étaient longs, il devenait triste, inquiet, capricieux. Ce genre de sorties avait-il lieu à la campagne : dominé par une impatience sauvage, il ne semblait qu'animé du désir de fuir. Chaque jour, il allait à l'Observatoire chez Lemeri, qui lui faisait servir du lait. Mme Guérin, sa gouvernante, s'était, par ses bontés, concilié son attachement. S'étant égaré dans les rues, il versa, en la revoyant, un torrent de larmes. Il faisait des caresses à Itard, mais à ses heures, celles où il n'en était pas persécuté pour s'instruire.

— L'échec fut à peu près complet, quant à la parole. Pendant quatre mois, il semblait même ne pas entendre la voix humaine. Le cri guttural des sourds-muets l'impressionna le premier. Une autre fois l'exclamation *oh !* le fit retourner. Mais il n'y attachait aucun sens. Profitant de sa soif, on lui répéta *eau ! eau !* en lui présentant ce liquide, il s'agita vainement sans pouvoir redire le mot.

Itard, à cette occasion, l'appela *Victor* espérant qu'il comprendrait ce nom où l'o figurait dans la dernière syllabe. Il accourait, en effet,

à cette désignation. *Non* obtint aussi pour lui une signification positive. *Lait* sortit de ses lèvres en dégustant cet aliment. Il répétait cette expression volontiers, mais on s'aperçut qu'il ne lui attribuait aucun sens. *Li, lli* en parurent des syllabes dérivées qu'il prononçait fréquemment en présence d'une Julie, nièce de Mme Guérin, de façon à faire soupçonner que c'était à elle qu'il les appliquait. *Oh! Die! oh! Diie* était enfin une interjection qui lui était devenue familière.

Son vocabulaire, on le voit, s'était médiocrement enrichi. Pour Itard, cette impuissance reconnaissait une double cause. D'abord le défaut d'exercice, mortel au développement des aptitudes, puis la facilité du jeune sauvage pour exprimer autrement que par le langage oral ses besoins peu nombreux. Est-ce l'heure de la promenade? Anxieux, il va de la porte à la croisée, prépare, si la gouvernante n'est pas prête, les objets de sa toilette, l'aide à s'habiller, tire d'avance le cordon. Arrive-t-il à l'Observatoire? Son soin le plus pressé est de se faire verser son lait dans une écuelle de bois qu'il n'oublie jamais d'avoir dans sa poche. Parfois, pour l'amuser, on le voiture dans une brouette. Si l'envie lui en prend, il amène quelqu'un par le bras, se place dans le véhicule et, si on le refuse, lui fait faire lui-même plusieurs tours et s'y asseoit de nouveau, comptant sur la complaisance d'un des assistants. Au dîner, sa pantomime n'est pas moins démonstrative. Il met le couvert, et apporte à Mme Guérin les plats servant à quérir la nourriture. Quelqu'un, dans une solennité, fait-il les honneurs du repas, c'est à cette personne qu'il s'adresse pour être servi, approchant son assiette du mets qu'il convoite. Si l'on fait mine de ne pas l'entendre, il frappe deux ou trois coups de fourchette sur le rebord du plat et, au besoin, ne craint pas de s'emparer de la cuiller et de tout prendre. Il a aussi une manière ingénieuse d'éconduire les curieux incommodes. Présentant à chacun, sans méprise, leur canne, leurs gants et leur chapeau, il les pousse doucement vers la porte qu'il referme impétueusement sur eux. Par contre, on n'a, à l'aide d'un signe, qu'à lui montrer une cruche renversée pour qu'il aille chercher de l'eau, ou à lui tendre un verre pour qu'il vous verse à boire. Itard, un jour, s'ébouriffe les cheveux; le jeune sauvage lui apporte aussitôt le peigne qu'il voulait.

— Des deux genres d'instruction formant l'objet de la cinquième vue, celui concernant les appétits a coûté le moins de peine. L'intelligence s'est élevée d'elle-même au but par la seule irritation des obstacles. Dès étant à Rodez, l'enfant, en quelques semaines, a pu, dit un témoin oculaire, le naturaliste Bonaterre, écosser des haricots.

Apportait-on une botte de tiges desséchées ; pressentant qu'elles étaient destinées à sa subsistance, il allait chercher une marmite et s'installait, celle-ci à droite, les haricots à gauche. Ouvrant avec dextérité les gousses, il lançait les bonnes graines dans le vase et rejetait les mauvaises. L'opération achevée, il remplissait d'eau la marmite, la mettait au foyer et alimentait le feu avec les débris des gousses, soigneusement empilées. Nous verrons que ce sens de l'arrangement lui était naturel.

— L'éducation psychique rencontra de sérieuses difficultés. Comptant peu sur l'ouïe, Itard procéda par la méthode sicardienne en usage pour les sourds-muets. Ayant, sur une planche noire, figuré des dessins divers, clef, ciseaux, marteau, etc., il applique dessus les objets correspondants. L'enfant fut très-lent à les distinguer. Au lieu d'un qu'on lui désignait, il les apportait tous. On avait remarqué un grand ordre dans sa chambre, où il ne souffrait pas que la plus petite chose fût hors de sa place. Itard, songeant à utiliser cette disposition étrange, suspendit chacun des objets au-dessous de leurs dessins. Chaque fois qu'il les détachait et les donnait à son élève, celui-ci, qu'ils fussent ou non mêlés, les rétablissait invariablement dans un ordre convenable. C'était de la mémoire. Pour contraindre au raisonnement, on multiplia de plus en plus les dessins et les inversions. L'épreuve réussit. Victor prenait un objet et cherchait sa figure représentative. Il passait de même des dessins aux objets représentés.

Cet exercice su, on accola, puis on substitua les lettres des noms aux figures. Les sourds-muets saisissent aisément ces nouveaux signes. Victor, quelque temps qu'on y consacrât, ne put rien comprendre au changement, ce qu'Itard explique par la supériorité des sourds-muets, accoutumés, dès leur enfance, à apprécier sans cesse par la vue les rapports des objets entre eux.

Pour s'accommoder aux facultés encore engourdies du sauvage, le professeur modifia son plan. Ayant collé sur une planche trois morceaux de papier : un circulaire et rouge, le second triangulaire et bleu, le troisième quarré et noir, il y adapta des cartons mobiles de même grandeur, de même forme et de même couleur. Ces cartons enlevés, Victor les replaçait sans difficultés ; on rendit les couleurs uniformes, ensuite réciproquement les figures ; on nuança les unes et les autres de diverses façons ; les erreurs furent peu nombreuses et passagères.

Toutefois, afin de multiplier les bases de comparaison, les complications étant devenues fatigantes, le dégoût survint. Victor, par moments,

dispersait les cartons avec colère ; on insista, et ces accès prirent le caractère de la frénésie, même du mal caduc. La douceur ne fit qu'aggraver les accidents. Itard, très-embarrassé, en vint à un expédient extrême. Quelque temps auparavant, Victor étant avec Mme Guérin sur la plate-forme de l'Observatoire avait été pris, en s'approchant du parapet, d'une frayeur extrême. Itard, au fort d'une crise, le saisit violemment et l'expose à une fenêtre du quatrième étage. Pâlissant, couvert de sueur, Victor ramasse et replace ses cartons. A partir de cette secousse, la docilité fut plus grande et les symptômes ne se reproduisirent plus.

Sur une sorte d'échiquier sont creusées vingt-quatre cases destinées à recevoir autant de cartons de 2 pouces, où étaient imprimées, en gros caractères, les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Presque spontanément, l'élève enlevait et replaçait les cartons. Il avait imaginé un moyen ingénieux. Il les empilait dans sa main et les replaçait au rebours. Comme la pile était haute, elle tombait quelquefois. Pour s'éviter le mal d'un arrangement complexe, il y avait quatre rangées, il les prenait séparément. On confondait les caractères ; insidieusement on rapprochait les lettres similaires, comme le *G* et le *C*, l'*E* et l'*F*. Le discernement était imperturbable.

Itard, moins dans l'espoir de la réussite que par curiosité, essaya d'adapter cette notion à la pratique. Mme Guérin apportait le lait habituel. Il choisit dans les cartons et pose sur une planche ces quatre lettres. L. A. I. T. elle lui présente la tasse. Itard reprend les lettres, les donne à Victor, l'invite à les replacer, lui indiquant le lait pour prix. Il le fait, mais dans un ordre inverse T. I. A. L. Quelques essais suffirent pour la correction. La récompense ne se fit pas attendre. Et, le rapport du signe à la chose avait été si bien senti, que, quelques jours après, allant à l'Observatoire, il emporte les quatre cartons, et s'en sert pour demander son lait, en les disposant sur une table.

Telle était la situation au moment où Itard écrivit son premier travail. L'éducation remontait au plus à neuf ou dix mois. Malgré les lenteurs et les défaillances, l'éveil des facultés s'était manifesté sur assez de points pour permettre d'espérer que les échelons conquis aideraient à en franchir de plus élevés.

Itard conservait donc ses convictions et sa confiance. L'éducati
dont ces préludes étaient le gage, lui semblait aussi garantie p
temps « qui, dans sa marche invariable, donne à l'enfance, en
et en développements, tout ce qu'il ôte à l'homme au déclin
Nous ne devons pas seulement à l'organisation ...

morale sur les animaux, elle est aussi le fruit de la civilisation et de la culture.

Dans le second document, rapport au ministre, postérieur de cinq années, Itard, malheureusement, est obligé de convenir que l'avancement de Victor n'a point suivi la progression que faisaient augurer ses premiers succès. En le comparant à lui-même, la distance sans contredit est grande; elle ne l'est guère moins si le parallèle s'établit avec un adolescent du même âge. Trop déprimé par Pinel, il avait été surfait par Itard. La vérité était intermédiaire. Après avoir rappelé son précédent écrit et les phases parcourues, l'auteur expose l'ensemble des transformations qui se sont opérées chez le jeune sauvage sous le triple rapport du développement des sens, de l'intelligence et des facultés affectives.

L'ouïe s'était montrée rebelle. Itard s'attacha d'abord à la perception des sons, en passant des plus forts et des plus dissemblables aux plus rapprochés et aux plus affaiblis. Son élève distingua successivement le bruit du tambour et des cloches, le timbre d'une pendule, le choc d'une baguette, les modulations des instruments à vent, les intonations vocales. A chaque voyelle était affecté un doigt qu'il levait lorsqu'elle était prononcée. Ce jeu, pour lequel on lui bandait les yeux, lui plaisait et déterminait une joie impétueuse dont les proportions, à la fin, troublaient l'exercice. Le bandeau enlevé, les distractions se multiplièrent. On essaya de l'intimidation; ce fut pire encore. L'élan s'arrêta; mais l'élève y avait gagné de saisir à la voix les sentiments des personnes.

Déjà exercée, la vue reçut un complément d'éducation par la lecture d'une série de mots, écrits également sur deux tableaux, dont l'un était remis à l'enfant. Celui-ci cherchait sur ce tableau le mot qu'on lui désignait sur l'autre. Se trompait-il ? On vérifiait lettre à lettre. Bientôt le simple coup d'œil suffit à la rectification.

La peau plus que le toucher avait d'abord participé aux sensations. Des marrons chauds et froids ayant été mis dans un vase profond, l'enfant en retirait un froid ou un chaud selon que de la main libre il en touchait un semblable au dehors. Au contraire, quand il fallut juger de la configuration, il rapporta un gland pour une châtaigne. Il fallut, pour particulariser le fonctionnement du sens, descendre comme pour les sons, des comparaisons les plus disparates aux moins accusées. L'enfant y devint subtil, et rien n'était plus comique que le sérieux qu'il apportait à sonder les différences.

Itard s'occupa peu de l'odorat, doué par lui-même d'une extrême

délicatesse. On sait que Victor flairait jusqu'aux corps inodores, du bois, des cailloux, etc. Sa gouvernante, l'ayant perdu dans la rue d'Enfer, ce n'est qu'après lui avoir flairé les mains et les bras à diverses reprises, qu'il se décida à la suivre. Au point de vue des jouissances et de l'utilité, le perfectionnement du goût devait être un véritable bienfait. L'enfant se familiarisa avec une foule de mets qu'il dédaignait auparavant ; il but du vin, des liqueurs ; cependant l'eau resta sa boisson favorite. C'était pour lui, à la fin du repas, une délectation de se placer en face d'une croisée, et, avec l'attitude d'un gourmet, de boire un verre d'eau pure, gorgée à gorgée, goutte à goutte.

On a dit des sens qu'ils étaient les portes de l'intelligence. Ayant sa part de leur culture, celle-ci s'accroît aussi par des procédés directs. Victor avait pu, et *vice versâ*, rapprocher les objets de leurs étiquettes. Pour étendre le domaine de la mémoire, lui faisant lire un nom, on l'envoyait chercher dans sa chambre l'objet désigné. Comme il oubliait dans le trajet, il s'avisa de courir et réussit. Si parfois le souvenir s'effaçait, il s'arrêtait et revenait lire l'étiquette. Bientôt, l'impression devenant plus durable, il n'eut plus besoin de précipiter sa course, et non-seulement il rapportait un seul, mais plusieurs objets à la fois, ayant soin, avant de les remettre à Itard, de les confronter sur la liste.

Une grave déception, toutefois, suivit ces expériences. Bâton, livre, soufflet, brosse, verre, couteau étaient les noms indiqués. Itard avait fermé à clef la chambre de Victor ; il l'invite à les chercher dans son cabinet. L'élève, confus, interdit, n'en distingue aucun. Le maître n'était pas moins désappointé. Il se ravise et redemande le livre. Il y en avait plusieurs, Victor les examine, hésite et ne se décide pas. Éclairé, Itard en sort de sa bibliothèque une douzaine parmi lesquels s'en trouvait un identiquement semblable à celui de la chambre du pensionnaire, qui s'en empare et le présente d'un air radieux. Loin de s'être mépris, Victor avait fait des signes une application trop rigoureuse. De l'individu, il ne s'était pas élevé à l'espèce.

Cette transition facile conduisit à une erreur opposée. Tout pour lui s'identifia : papier, cahier, registre et livre, manche et bâton, brosse et balai. Il fallut le détromper. Itard lui demande un couteau, un rasoir était sous sa main, il l'apporte. Peu de temps après l'avoir reçu, le professeur exige que l'élève s'en serve pour couper du [illegible] La mobilité de la lame l'en empêche. Itard se rase devant lui. [illegible] la confusion ne se reproduit plus.

L'induction est pour l'imagination un véhicule. De ces rapprochements naquirent des inventions plus ou moins singulières : celles-ci, entre beaucoup d'autres. A table, désirant avoir des lentilles et n'ayant rien pour les recevoir, Victor présenta un dessin qu'il avait pris sur la cheminée et dont le bord simulait celui d'une assiette. Une autre fois, à défaut de porte-crayon, il se sert d'une lardoire pour assujettir, à l'aide d'un fil, un petit morceau de craie qu'il ne pouvait tenir dans ses doigts.

Lit, chambre, arbre, personne : ces grands objets furent aisément compris; il n'en fut pas de même des parties constituantes d'un tout. Longtemps, l'élève ne put distinguer le bras, la main, les doigts. Itard arracha les couvertures d'un livre, en détacha plusieurs feuillets et les désigna séparément par leurs noms respectifs. Ces noms bien retenus, et les parties reconstituées, Victor les redit comme auparavant, et, quant au livre entier, n'indiqua que lui. Ce discernement ne tarda pas à s'appliquer sur une large échelle.

Contre la prévision, la notion des qualités eut un assez prompt accès. Sur deux livres in-8 et in-18 que Victor avait palpés, on mit des cartons avec ces suscriptions : *grand* et *petit*. Ces cartons retirés et mêlés, il les replaça exactement. Là même distinction eut lieu avec des clous d'inégale longueur, et aussi relativement à toutes les qualités sensibles, couleur, pesanteur, résistance, etc.

Pour le verbe, soumettant un objet connu à diverses actions, Itard les caractérisait, chacune, à mesure qu'il les exécutait, par son infinitif, inscrit sur une planche noire. A côté du mot *clef*, par exemple, il mettait *toucher*, *jeter*, *ramasser*, *baiser*, *replacer*, puis, substituant un autre régime, il renouvelait à son égard les mêmes actions. Parfois, entre cette action et l'objet choisi au hasard, il y avait incompatibilité. Plus d'une fois, l'élève se tira ingénieusement d'embarras. Ces mots ayant, un jour, été étrangement accouplés : *déchirer pierre*, *couper tasse*, *manger balai*, Victor prit un marteau pour rompre la pierre, laissa tomber la tasse pour la casser et mangea un morceau de pain.

Matériellement, l'écriture est de pure imitation. Avant d'obtenir le tracé de quelques lignes, il fallut, par des préparations grossières (lever les bras, avancer le pied, s'asseoir, ouvrir ou fermer les mains, les doigts) créer l'aptitude. Victor parvint graduellement à écrire les mots qu'il connaissait et à exprimer quelques-uns de ses besoins.

Le sens de la parole n'avait pu s'ouvrir. À l'audition on joignit la mimique. La lutte fut opiniâtre, mais vaine.

En général, les êtres inférieurs, les idiots, sont [illegible]

Les facultés affectives, chez le jeune sauvage, s'élevèrent tardivement, et dans une mesure restreinte, à des affinités désintéressées. Les soins empressés d'une gouvernante, qu'il devait aimer plus tard, ne suscitèrent pendant longtemps aucune marque de reconnaissance. Ses premières caresses n'eurent de mobiles que ses besoins ou ses désirs ; elles cessaient par la satisfaction. Néanmoins, à mesure que ses relations s'étendirent, son cœur se dévoila par des mouvements non équivoques. Dans une évasion, s'étant dirigé vers Senlis, il ne fut ramené que quinze jours après par la gendarmerie. A la vue de Mme Guérin, il pâlit et perdit connaissance, puis, sous l'influence des caresses de sa gouvernante, il revint et se livra aux élans de la satisfaction la plus affectueuse. Son bonheur ne fut pas moins vif, lorsqu'après avoir observé avec chagrin la figure mécontente d'Itard, il put se précipiter dans ses bras. Victor, chargé de mettre la table, y plaçait le couvert de M. Guérin. Celui-ci étant tombé malade, son couvert était néanmoins apporté, quoique ôté à chaque repas. La maladie eut une issue fâcheuse et, voyant la table garnie comme à l'ordinaire, Mme Guérin en ressentit une profonde douleur. Victor s'en aperçut, car il emporta le fatal couvert dans l'armoire et ne le remit plus. Le sentiment de son impuissance dans certaines leçons le touchait au point de verser des larmes.

En revanche, il n'était pas moins sensible à la réussite de ses efforts ou aux éloges qu'elle lui attirait. Scier du bois l'intéressait au plus haut degré. Il redoublait d'ardeur à mesure que la scie pénétrait plus avant et riait aux éclats au moment où la division s'achevait. Par cela même, il semblait être heureux de rendre de petits offices à ceux qu'il aimait. Ses anciens goûts, du reste, n'avaient pas perdu tout empire et sa dernière fuite venait de ce que, Mme Guérin ayant été indisposée, et après sa guérison, étant sortie sans l'emmener, il éprouvait le besoin de sensations dont il avait été sevré depuis plusieurs semaines.

Le sentiment de justice avait jeté quelques racines dans son âme. Dans le principe, naïf par inconscience, il prenait et ne dérobait pas. La répression transforma l'impulsion indifférente en vice. Il accomplit ses larcins dans l'ombre. Usant avec lui de représailles, on lui arrachait ostensiblement un fruit convoité ou on enlevait furtivement de ses poches ses petites provisions. Il se résigna et s'abstint. La leçon avait-elle été comprise ? Un jour que, pour son travail, il attendait une récompense, Itard, affectant une figure sévère, l'entraîne vers le cachot. D'habitude il y entrait sans résistance. Cette fois sa révolte fut telle qu'il mordit son maître à la main. Le sauvage avait donc atteint la hauteur de l'homme moral ; non qu'il fût

une lumière complète. La personnalité, au contraire, dominait et son obligeance, en défaut dès qu'elle était en opposition avec ses besoins, n'était pas ce dévouement qui ne calcule ni les privations ni les sacrifices.

Itard avait fait fond sur l'explosion de la puberté. Ses orages furent violents, mais stériles. La crise, en troublant Victor, ne lui communiqua aucune parcelle de ce souffle qui agrandit les êtres. Son instinct ne le porta que faiblement vers les femmes. Sombre, irritable, violent, tel il se montra dans ses paroxysmes que les bains tempéraient sans les prévenir. Ce ne fut point sans fondement que le maître perdit confiance dans un perfectionnement plus étendu. En grandissant, le sauvage de l'Aveyron devenait par ses écarts un embarras pour les autres élèves. L'établissement crut prudent de le loger au dehors, sous la tutelle de sa gouvernante M[me] Guérin, avec laquelle il vécut jusqu'à sa mort, arrivée en 1828, n° 4, impasse des Feuillantines (1).

Le sauvage de l'Aveyron est resté pour Itard un énigme. Opposant à des progrès réels des avortements inattendus, « cette étonnante variété dans les résultats, dit-il, rend incertaine l'opinion qu'on peut se former de ce jeune homme. » On n'avait point fait alors une étude approfondie des idiots. Chez beaucoup d'entre eux, de pareils contrastes sont fréquents, sans qu'on soit fondé à rapporter à un défaut de culture primitive les impuissances partielles. Évidemment, Victor était une variété de cette immense catégorie. Un étrange mystère, sans contredit, pèse sur son origine. On a peine à se rendre compte comment, avec de si pauvres facultés, il a pu, pendant tant d'années, suffire, par lui-même, à sa subsistance et à sa conservation. La logique de la faim a son génie.

Ce qui désarçonnait surtout le maître, c'est le mutisme de son élève. A chaque instant, il épiait l'éclosion de cette parole dont il attendait la précieuse assistance. Le sens s'était-il atrophié? Nul n'imaginera qu'un enfant de cinq ans (c'est l'âge où l'on supposait que le sauvage de l'Aveyron avait commencé sa vie solitaire) n'eût pas conservé quelques vestiges du langage, s'il l'avait possédé. Ses idées et ses habitudes sociales, en ce cas, auraient aussi été assez développées pour qu'il ne se fût pas, d'instinct et avec succès, ingénié à se rapprocher du monde. Douze ans, d'un autre côté, ne sont pas une période tellement longue qu'elle justifie raisonnablement l'hypothèse d'Itard. L'organisation est encore fraîche pour les impressions; témoin, la

(1) Nous devons ce dernier renseignement à l'obligeance de M. Vaïsse, censeur des études à l'institution impériale des sourds-muets. D.

jeune Leblanc, élevée par les religieuses. Plus vraisemblablement, il y avait eu un naufrage des aptitudes dans lequel celle qui préside aux communications verbales avait été comprise. Parmi nos enfants défectueux à divers degrés, plusieurs eussent rivalisé de progrès avec Victor qui n'ont jamais pu apprendre à parler, bien qu'à aucun moment, ne leur ait manqué l'excitation nécessaire, domestique et sociale.

Pour peu, du reste, qu'on réfléchisse au fonctionnement psychologique, la contradiction disparaît. La philosophie, naguère, faisait dériver toutes nos facultés d'un principe unique, l'âme. On sait, aujourd'hui, que l'homme est un composé de pouvoirs distincts susceptibles, physiologiquement, de se manifester avec une intensité inégale, et, pathologiquement, d'être séparément atteints. Les germes absents ne peuvent dès lors être cultivés. On ne remplace point un membre perdu. Quant à ceux qui ont été respectés et dont l'énergie native est parfois saillante, leur développement n'a de limites que les conditions du milieu où elle s'exerce et la somme de l'intelligence générale des sujets. Les exemples de ces diversités abondent dans la société comme dans nos asiles.

Le sauvage de l'Aveyron a été ce que, d'après sa nature infirme, il devait être. Certaines virtualités n'existaient point ; les efforts ont été vains pour les contraindre à surgir ; d'autres ne demandaient qu'à agir et, sous l'influence des stimulations employées, elles ont mis à leur service le discernement, dans sa mesure malheureusement restreinte. Voilà le secret des anomalies et des oppositions que cet être mutilé a offertes. Son niveau était marqué par la médiocrité de son jugement et de sa sagacité inductive. Il ne dépassait guère l'intuition.

Son égoïsme n'était pas moins une conséquence naturelle de son organisation incomplète. L'expansion et le dévouement n'appartiennent qu'aux intelligences d'élite. Chez tous nos idiots l'instinct commande. Ils sont invinciblement soumis à l'instantanéité. Vainement posséderont-ils, plus ou moins fécondées, des qualités morales. Les meilleurs, sous le coup d'un désir, d'un besoin, d'une contrariété, d'une vengeance, subiront l'ascendant dominateur. Seul, l'homme clairvoyant et réfléchi, pénétré des lois sociales, sent le devoir de la résistance et fait, en connaissance de cause, appel à des contre-poids que l'idiot n'invoque jamais. Victor n'a point échappé à la fatalité commune.

Enfin, tout en rendant hommage aux efforts éducateurs d'Itard et à ses conceptions savantes et ingénieuses, il est un idéal qu'il n'a pas

soupçonné et que nous-mêmes, plus instruits par l'expérience, il nous est interdit d'atteindre dans les conditions insuffisantes d'une institution qui appelle une profonde réforme. On s'attaque trop à l'intelligence. Chez l'idiot, l'éducation veut être toute action, toute pratique. Jeux multipliés, travaux divers, exercices variés, à chaque heure, à chaque minute, en des mains successives et habiles, il doit être à l'œuvre. Il y a loin de cette fermentation constante à des leçons éparses, abstraites et monotones. L'isolement n'est pas non plus propice à l'émulation. Comme les enfants ordinaires la rivalité stimule les idiots. Quand un exercice leur plaît et qu'ils y réussissent, c'est à qui imitera ou surpassera son camarade. Trop d'agglomération néanmoins entraîne la confusion. Il est préférable, quand on le peut, d'en réunir un petit nombre. Autrement, se partageant une tâche de dévouement, ceux qui les environnent doivent, tour à tour, se sacrifier à eux et, pour les exciter, descendre en quelque sorte à leur niveau. Le sauvage de l'Aveyron, ainsi cultivé, se fût certainement manifesté par plus de surfaces. Mais la sphère morale ne se fût que faiblement élargie. L'écueil des idiots, c'est l'absence d'initiative sociale. Un écran éternel dérobe à leurs regards le foyer des lumières supérieures.

DELASIAUVE.

PATHOLOGIE.

DES DIVERSES FORMES MENTALES,

Par M. DELASIAUVE.

FOLIES PARTIELLES. (Suite.)

HYPOCHONDRIE. — Ce mot, quoique d'un fréquent usage, n'est, ni étymologiquement très-explicite, ni médicalement bien défini, χονδρος, cartilage, ὑπὸ, sous. En anatomie, les hypochondres sont, à droite et à gauche de l'épigastre, les régions correspondantes aux cartilages des fausses côtes et comprenant d'un côté le foie et ses annexes, de l'autre, la rate et la portion extrême du ventricule stomacal. On a nommé *hypochondrie* une maladie *noire*, ayant son foyer dans ces organes. La réaction de leur souffrance sur l'élément nerveux et sensitif occasionnerait ce malaise diffus, ces impressions insolites, ces spasmes erratiques qui jettent l'anxiété dans l'âme du patient et lui inspirent, en particulier sur sa santé, les plus vives alarmes.

Cette vésanie serait sympathique. Les anciens ne l'entendaient pas tout à fait ainsi. En vertu de leurs théories humorales, l'atrabile entrait dans leurs explications. C'est elle qui, des hypochondres, où elle contractait des propriétés malfaisantes, montait au cerveau, s'y accumulait et portait le trouble dans les esprits animaux. Cette doctrine prévalut tant que le galénisme régna dans les écoles. Les idées depuis se modifiant, il s'est formé deux camps plus ou moins distincts; l'un qui, continuant la tradition et conformément à la définition qui précède, accorde l'antériorité aux symptômes abdominaux, l'autre qui, au moins dans la majorité des cas, subordonne ceux-ci au désordre psychique. A quelque opinion, du reste, qu'on se rattache, on comprend volontiers les organes autres que ceux de la partie supérieure de l'abdomen dans la sphère hypochondriaque.

Hippocrate s'est borné à l'énumération des symptômes. Pour Galien, qui en fixe le point de départ dans l'estomac enflammé, la tristesse et la crainte seraient engendrées dans le cerveau sous l'influence d'un amas d'atrabile. Oribase, Cælius Aurelianus, Rhazès, Avicenne diffèrent peu du médecin de Pergame, sauf que le dernier substituait le foie à l'estomac. A une époque plus rapprochée, Mercurialis supposait des obstructions hépatiques, Fernel une chaleur spéciale de l'hypochondre gauche. Ch. Lepois, pour la première fois, accuse l'hydropisie cérébrale. Selon Sennert, l'humeur mélancolique émanait des principaux organes du ventre. Zacchias distingue avec lui la mélancolie *hypochondriaque* de la passion *hypochondriaque*. La rate, dans l'opinion de Van Helmont, était le foyer de la maladie. Sylvius de Leboë, d'après les caractères chimiques des flatulences de l'estomac, reconnaît trois espèces d'affections hypochondriaques : *acide*, *nidoreuse* ou *alcaline*, *insipide* ou *neutre*. Une bile impure, la pituite altérée avaient, dans la production du mal, leur part respective. L'hypochondrie résultait, pour Highmore, d'une imperfection de la digestion, produite par le relâchement des fibres de l'estomac. Thomas Willis n'y voyait qu'un trouble direct des esprits animaux se portant sur la rate et les organes avoisinants, et s'aggravant, par la réaction, sur le cerveau, du sang en effervescence. Baglivi lui assigne pour source l'estomac, et Etmüller, en outre, le diaphragme et le mésentère. Boerhaave en distingue une *sans matière* et une *avec matière*. Se rapprochant d'Highmore, Hoffmann explique, par l'atonie de l'estomac et des intestins, la tension spasmodique et convulsive des parties nerveuses. Stahl invoque la stase d'un sang visqueux dans les rameaux de la veine porte; Cheyne un affaissement général des solides;

Méad la viscosité du sang et de la bile; Viridet et Fleming le mouvement irrégulier des esprits vitaux de l'encéphale, devenus, dit ce dernier, trop aqueux sous l'influence de l'affaiblissement de l'estomac. Pomme assimile l'hypochondrie à l'hystérie qui ne serait, chez la femme, qu'une variété utérine de l'affection. D'après une vue analogue, Lorry ne la différencierait ni de l'hystérie ni de la mélancolie, expression d'une lésion indéterminée, mais qui se particulariserait par la souffrance du *foie* et de la *rate*. Selon Whitt, la cause prochaine de l'hypochondrie, peut, quoique plus rarement, résider ailleurs que dans les viscères de l'abdomen. Sauvages, qui peint très-bien les hypochondriaques, se tait sur l'origine des accidents, tout en séparant de l'hypochondrie la *maladie imaginaire*. Lieutaud en fixe le siége dans la veine porte; Cullen au centre de la puissance nerveuse engourdie, éréthisée. Selle et Tissot admettent une faiblesse des nerfs ; Pujol une inflammation chronique du foie, de la matrice ou du cerveau; Frank une affection mobile, protéiforme, de tout le système nerveux, des organes digestifs et génitaux internes; Darwin une lésion des intestins.

Nos maîtres, Pinel et Esquirol ne se sont occupés de l'hypochondrie qu'incidemment. Elle dériverait, d'après le premier, tantôt du cerveau, tantôt des organes digestifs. Esquirol croit qu'elle est le plus souvent l'effet de causes physiques qui troublent l'action de l'estomac et des intestins. Ce sentiment était celui de Louyer-Villermay, qui attribuait l'hypochondrie à une irritation nerveuse, surtout des voies digestives. Ainsi pensait également Prost, donnant pour cause à cette stimulation le développement du réseau artériel. Thomas rattachait, non d'une manière nécessaire, l'état hypochondriaque à la dyspepsie. Georget se montre franchement partisan de la localisation cérébrale, comme l'atteste la dénomination, plus ou moins contestable, de *cérébropathie* qu'il tend à substituer à celle d'hypochondrie.

Suivant Georget avec quelque réserve, M. Falret s'efforce de démontrer, par une sérieuse analyse des cas de Louyer-Villermay, que, contrairement aux appréciations de cet auteur, les lésions cérébrales sont presque toujours primitives. Névropathie ganglionnaire, l'hypochondrie est considérée par J. Frank comme une perversion de la sensibilité viscérale, interne et organique. Il y a deux phases dans Broussais : l'une où, dans sa doctrine, prévaut la gastro-entérite, l'autre où la phrénologie fournit à l'auteur une base de classification des monomanies. L'hypochondrie, entée d'abord sur une phlegmasie chronique de l'estomac, devient ensuite une lésion de l'instinct de la conservation

individuelle. Johnson adhère aux idées de Louyer-Villermay. Sagement éclectique, Barras, le judicieux auteur du *Traité des gastralgies*, nie que le mal débute toujours ou par l'encéphale ou par le premier organe de la digestion. Les deux modes s'observent; il lui paraît même suffire que les nerfs d'une partie quelconque soient affectés pour que l'hypochondrie se développe. M. Gérard soutient la simultanéité des deux siéges que relient les nerfs pneumogastriques. Désintéressant le cerveau et ses annexes, M. Dubois (d'Amiens) envisage l'hypochondrie comme une déviation pure de l'entendement, comme une monomanie exempte de changements, au moins appréciables, dans la texture des centres nerveux. Pour Leuret, elle est imaginaire ou fondée sur des souffrances réelles et les troubles physiques ne sauraient la caractériser, à moins qu'il ne s'y joigne une inquiétude exagérée et continuelle. Lallemand en fait une maladie ganglionnaire; Brachet l'expression d'une souffrance commune au cerveau, aux nerfs cérébraux et au système ganglionnaire. M. Michéa, à qui l'on doit un résumé analytique très-précis des opinions de ses devanciers, la classe d'abord parmi les monomanies et en fait trois variétés, selon qu'elle est *essentielle* ou primitive, *secondaire* ou sympathique, enfin *mixte*, lorsque les symptômes moraux et viscéraux exercent l'un sur l'autre une réaction mutuelle.

Sous la dénomination de *hypochondrie corporelle* et *hypochondrie mentale*, Guislain consacre une distinction analogue. M. Moreau (de Tours) l'admet également. Pour lui, les sensations réputées imaginaires ont, le plus souvent, un fond réel. On la retrouve dans le récent ouvrage de M. Griesinger, traduit par M. Doumic et annoté par M. Baillarger. Dans la pensée de l'auteur, toutefois, l'hypochondrie morale serait et légère et rare, comparativement à l'hypochondrie sympathique.

Bien que le tableau qui précède n'indique point un rapport parfait entre les théories, on voit s'y dessiner un rapprochement conforme aux données intuitives des plus anciennes époques, où, comme généralement aujourd'hui, on faisait la part à une espèce purement conceptive. M. Baillarger, il y a quelques années, a, sous le nom de *Délire hypochondriaque*, indiqué une nouvelle variété, comparable au délire ambitieux et ayant, de même que cette forme diffuse, une étroite affinité diagnostique et pronostique avec la paralysie générale. Un de ses élèves, M. Anatole Dufour, dans sa thèse inaugurale (*Étude sur l'hypochondrie et le délire hypochondriaque*, 1860) s'est spécialement proposé de mettre en relief les idées de notre collègue. Nous nous

sommes expliqué sur ce point. M. Baillarger, selon nous, s'est beaucoup exagéré la fréquence et l'influence des symptômes dont il s'agit. Quelles aberrations ne s'observent pas au début et dans le cours de la paralysie générale ! Le délire ambitieux lui-même n'est ni constant ni continu. Souvent le thême varie du soir au matin. Des malades se plaignent de n'avoir plus de gorge, de cervelle, d'estomac, de cœur, ou d'entrailles : quoi de plus commun dans les stupidités lypémaniaques peu susceptibles, néanmoins, de la dégénérescence paralytique ! Dans la plupart des exemples produits par M. Dufour, les plaintes ont été mobiles, éphémères. M. Baillarger, sans doute, ne les donne point comme des expressions monomaniaques. Mais le pas est glissant, et, plus d'une fois, induisant rigoureusement d'une qualification équivoque, on n'a pas nettement séparé ces hypochondries bâtardes des hypochondries vraies. Autres, nous ne cesserons de le répéter, sont les idées vaguement écloses au milieu d'un trouble étendu et les convictions dominant la situation mentale. Le délire ambitieux commence à être mieux apprécié. A non moins juste titre, les croyances incohérentes et plus ou moins transitoires, relativement à la perte de la santé, à l'altération de l'organisation, à l'imminence de la mort, doivent être exclues du cadre des folies partielles.

Analysant, dans la *Médecine contemporaine* (2 févr. 1861), la thèse de M. Dufour, M. Bourneville a justement rappelé les distinctions que nous avions faites dans une de nos leçons à Bicêtre. « La Providence, nous fait-il dire, aurait placé en nous une sorte de sens mystérieux » pour nous avertir des périls cachés que court la constitution. De là, » sans doute, ces pressentiments sinistres en désaccord apparent avec » les conditions dans lesquelles ils se manifestent, ces paniques, entre » autres, qu'on observe au début des fièvres pernicieuses et que le » peu d'intensité des accidents semble démentir.

» Appliquée à l'hypochondrie, cette supposition d'un sentiment » inné de conservation rendrait aisément compte des cas physiologiques » et morbides. Chez certains sujets, où il serait très-excitable, on » s'expliquerait ainsi, au plus petit malaise, les appréhensions puériles, » les hésitations méticuleuses. Une pensée traversant l'esprit, le récit » ou la lecture d'une maladie suffiront alors pour qu'on se persuade » être atteint d'une affection dont on n'a jamais éprouvé aucun sym» ptôme. Cet effet est particulièrement la conséquence des lésions » abdominales. L'exagération est-elle due à une modification directe» ment pathologique et, par cela même, spontanément agissante ? Le » tourment hypochondriaque saillit incessamment et sous les aspects

» les plus variés : c'est la monomanie dans son type. La rêverie lypé-» maniaque est très-propre à éveiller les craintes chimériques relatives » à l'état des organes. Aussi dominent-elles fréquemment, mais à titre » de phénomènes secondaires, dans son expression symptomatique. Le » reste, fortuit, vague, ressemble aux notes d'un clavier résonnant » sous un contact accidentel. »

« De ces développements, ajoute M. Bourneville, découle encore le » caractère propre de l'hypochondrie. L'hystérie et le nervosisme » s'accompagnent de désordres qui peuvent la faire naître ; on ne saurait » les confondre avec elle. »

En somme, qu'est l'hypochondrie ? Un état d'alarmes dans lequel, le sentiment de conservation étant surexcité, on redoute des maux imaginaires, ou, s'ils se sont pas sans fondement, on s'abuse sur leur nature, on s'en exagère le péril. Que l'inquiétude soit un phénomène moral, personne n'en saurait douter. L'affection, en ce sens, est psychique ; mais ceci ne préjuge nullement de la cause, en quoi se résume la réalité morbide. Dans certains cas, l'hypochondrie est ce qu'on peut appeler idiopathique ou essentielle. Plus communément, et cette fréquence a sa raison logique, les craintes sont subordonnées aux irradiations maladives qui les éveillent. Il s'en faut, d'ailleurs, que celles-ci aient l'abdomen pour foyer exclusif. L'expérience atteste qu'elles peuvent provenir aussi des organes contenus dans la poitrine ou le bassin et, en général, de tous les points souffrants de l'économie.

De cette perspective, l'esprit se figure aisément tous les degrés. Telle nuance ne sort pas du cercle physiologique. Le monde est plein de gens qui, s'effrayant des moindres troubles fonctionnels, en tirent de fâcheux augures. Enclins à la plainte, en quête de consultations et de prescriptions médicales, les assurances les plus positives les calment à peine ; tantôt suivant les médications avec une ponctualité méticuleuse, d'autres fois les négligeant prématurément parce que leur effet n'a pas été immédiat, ou même reculant devant des essais par la seule défiance des suites. Ces travers ne survivent guère aux accidents.

Mais l'hypochondrie acquiert souvent des proportions plus graves. C'est alors un tourment sans trêve qui conduit le malade aux suppositions les plus déraisonnables, aux croyances les plus bizarres, dont les sensations les plus insignifiantes deviennent d'irréfragables preuves. Les exemples résumés à la fin de cet article donneront une idée de ces particularités, sur lesquelles ont insisté [illegible] les auteurs.

La marche, la durée, la te[illegible]
très-variables. Dans les hyp[illegible]

d'ordinaire, reprend le dessus, à mesure que s'éloignent les impressions primitives. Parfois, cependant, en se répétant, la persuasion s'affermit, se complique et amène de véritables dérangements qui, selon la judicieuse remarque de M. Michéa, réagissant sur l'intelligence, impriment à l'affection un caractère mixte. Quand la cause est somatique, les symptômes moraux en suivent plus ou moins les fluctuations. Sa persistance est toujours un danger; car les préoccupations accrues ont d'autant plus de chances de l'entretenir ou de lui survivre. S'il est des lésions mortelles, l'anxiété peut de son côté occasionner un dépérissement fatal. Enfin, par un contraste peu compréhensible, la peur de la mort ne détourne pas du suicide. M. Falret l'a très-justement dit : ce n'est pas alors l'ennui de vivre qui est le mobile d'une cruelle résolution, c'est le besoin de ne plus souffrir. On conseillait à Antisthème, accablé de maux, de se détruire. « Ce n'est point de la vie que je veux être délivré, s'écria ce philosophe, mais de la douleur. » L'exécution, dans ce cas, est souvent remise ou tardive.

On a assimilé l'hypochondrie à des affections qu'elle complique ou dont elle est compliquée. Son affinité avec la lypémanie ou mélancolie n'est pas absolue. Indubitablement, elle en constitue une variété, mais il existe dans les autres formes des signes hypochondriaques sans valeur. L'hystérie, le nervosisme s'en éloignent davantage. Beaucoup de malades ne s'alarment point de leur état ou n'en conçoivent qu'une appréhension légitime. Quant à la pseudo-monomanie, où abondent les terreurs relatives à la santé, leur incohérente diffusion au sein d'autres phénomènes erratiques n'a rien de commun avec la systématisation de l'hypochondrie.

La diversité des espèces et des causes rend très-difficile l'énonciation d'un traitement méthodique.. Il y a un double élément, matériel et moral. Les indications concernant le premier ressortent du caractère de la lésion, de son intensité, de son siége. Le second appelle une diversion puissante par tous les moyens hygiéniques susceptibles de dévier l'attention sur des pensées moins sombres. Le médecin surtout doit s'efforcer de s'emparer de la confiance du malade, soit pour donner du poids à son pronostic rassurant, ou fixer les hésitations dans une ligne thérapeutique convenable. C'est en parlant à leur imagination que les empiriques soulagent parfois les hypochondriaques. La simulation peut même avoir son opportunité; mais à condition que le voile demeure sur le résultat, une récidive immédiate étant la presque inévitable conséquence de l'illusion perdue.

(*Les faits au prochain numéro.*)

THÉRAPEUTIQUE.

DES DISTRACTIONS EN ALIÉNATION MENTALE,

Par M. le Dr BERTHIER,

Médecin en chef des asiles d'aliénés de Bourg (Ain).

> « La dissipation est un remede,
> non un aliment. »
> (ZIMMERMANN, *De la solitude.*)

Matérielle et morale, la folie, nous l'avons souvent proclamé, exige une double thérapeutique et partant un double codex. D'un côté, plus en rapport avec les lésions organiques, les agents médicamenteux susceptibles de modifier le corps; de l'autre, avec les sédatifs directs du système nerveux, les influences variées de l'hygiène. Le travail, l'isolement, la musique, les visites ou la correspondance appartiennent à cette dernière catégorie. Ils ont fait l'objet de précédents articles; nous consacrerons notre examen d'aujourd'hui à un élément du même ordre, aux distractions comprenant les jeux, promenades, exercices et études.

— Le distraire ! Telle est, en présence d'un mélancolique ou d'un monomane, la formule de toute personne du monde, parent, ami ou empirique, souhaitant la guérison du malade. C'est à qui, pour le ravir à ses préoccupations, s'évertuera à lui procurer des divertissements. On organise pour lui d'intéressantes lectures; on lui raconte de piquantes anecdotes, on l'oblige à rendre des visites, on le conduit aux eaux; on l'accompagne dans un voyage.

Excellents en soi, ces moyens peuvent nuire s'ils ne sont appliqués avec règle et méthode. Le fou n'est pas le sage. Ce qui, pour ce dernier, serait un bienfait absolu n'en est pour l'autre qu'un relatif à l'opportunité. Au début, dans le fort des accidents, les plaisirs sont généralement peu goûtés; ils importunent et irritent. Le maniaque avant tout a besoin de calme. Absorbé dans la douleur ou la crainte, le lypémaniaque est peu disposé à se réjouir quand il se croit menacé de la vie, couvert de tous les crimes ou sur la pente d'une ruine irrémédiable. De même le monomaniaque, en proie à ses défiances, exalté par son orgueil ou poursuivant ses plans chimériques, repousse fréquemment avec dédain, si ce n'est avec colère et scandale, des avanc[illegible]u'il prend quelquefois pour des perfidies ou des insultes et tendan[illegible]tous cas, à le déranger dans son cantonnement. Ou vos sollicita[illegible] modérément instantes et alors elles resteront sans empire [illegible]

vrait à peine ; ou vous les appuierez par une contrainte rigoureuse et alors vous risquez de faire tomber le patient dans la prostration ou la violence. Le but est aisément dépassé.

D'après l'étymologie (*distrahere* entraîner deçà, delà), distraire veut dire, en aliénation mentale, détourner le cours des idées, enlever l'esprit aux obsessions qui le courbent ou l'égarent. Pour réussir dans cette tâche, que l'on pourrait nommer une œuvre de *dérivation*, il importe de comprendre exactement la situation du malade, d'étudier ses tendances, ses côtés accessibles et d'approprier à ces données, selon la mesure et le moment, les applications qui en ressortent.

Plus le mal est intense, plus les ménagements sont nécessaires. Quand on abat un gros arbre, on ne s'attaque pas d'emblée à sa base. On commence par mettre à nu ses racines, à l'ébranler par le sommet, puis, descendant le lien sur le tronc, on le détache du sol. C'est, en diminuant ainsi les résistances qu'on finit par avoir raison de la volonté récalcitrante.

Il y a des sujets dont la docilité est presque immédiate. Chez beaucoup d'autres il faut, avant de tenter un résultat, laisser passer les phases aiguës. Tel médicament, un purgatif, par exemple, aurait échoué à l'invasion d'une fièvre grave qui fait merveille à son déclin. Les folies ont aussi leurs périodes. L'heure venue, si l'on sait choisir, diriger, surveiller, on aura des chances moins incertaines.

— Les jeux sont une précieuse ressource, quand on parvient à y intéresser. Le mouvement qu'ils nécessitent, l'animation qu'ils provoquent, la curiosité qu'éveillent leurs combinaisons, l'anxiété surexcitée par la perspective des chances, les émotions causées par les alternatives du gain ou de la perte, toutes ces péripéties tiennent l'attention en arrêt et les facultés suspendues. Oubliant les amertumes, on se réconcilie avec la vie positive. Rien, notamment, de plus propre à remonter le moral des malheureux dont les forces languissent dans le découragement. Autant que possible, les secousses convenant peu à la majorité des aliénés, on préférera les jeux, amis d'une paisible quiétude et où entre le calcul, comme les cartes, les échecs, les dominos. Car, indépendamment du plaisir qui se substitue aux pénibles rêveries, l'amour-propre y trouve une stimulation salutaire, qui s'étend aux actes ultérieurs et féconde jusqu'aux loisirs. Vaincre l'ennui est beaucoup faire pour la cure. Pour qui doit attendre, la résignation aussi est plus facile. L'apathie n'est pas toujours un obstacle. Tantôt avec de douces exhortations, d'autres fois avec des excitations plus fermes, on détermine la complaisance et comme l'appétit, dit-on, naît en mangeant,

l'attrait succède à la froideur et à la répulsion (1). Quelques auteurs appréhendent qu'on développe, en même temps que la passion, l'amour du lucre. C'est ici une question de discipline. L'exiguïté des sommes engagées et la surveillance nous paraissent des garanties suffisantes contre l'éventualité des abus.

— Esquirol témoignait peu de goût pour les représentations théâtrales. Leuret, on le sait, avait, au contraire, cherché à les accréditer. En rendant compte de quelques essais récents (t. IV, p. 331), le *Journal de médecine mentale* ne les a pas jugés indignes d'encouragement. En ceci, comme en tout, il y a, à son avis, la mesure. Je ne partage point, quant à moi, les craintes de notre illustre maître Esquirol. Soit à Bourg, ou dans d'autres asiles, j'ai vu jouer des scènes de comédie ou de vaudeville sans, qu'à ma connaissance, il en soit résulté le moindre inconvénient. Les critiques d'imagination tiennent rarement devant la pratique. On avait eu soin, il est vrai, d'élaguer les passages capables de provoquer des impressions fâcheuses ou de susciter des allusions blessantes. Le public admis se composait de personnes choisies et discrètes. Les acteurs étaient exclusivement ou des convalescents ou des imbéciles cultivés.

A priori, nous proscrivons les drames. Mais les comédies, qui s'attachent moins aux fortes passions qu'aux travers, aux ridicules et aux vices, offrent des amusements plus utiles que dangereux. Ils égaient et éclairent en moralisant. *Castigat ridendo mores*. Nos cabotins improvisés n'ont pas, d'ailleurs, de ces talents qui, dans les rôles les plus accentués, enlèvent les foules. A-t-on jamais ouï dire que les pièces légères dont, au collége, on réjouit les pensionnaires aient produit l'explosion d'un accès épileptique ou maniaque ?

Suivant la judicieuse remarque de Leuret, les récits dialogués ont un piquant que n'ont pas les lectures ordinaires. La scène si comique entre Trissotin et Vadius, dans les *Femmes savantes*, égayait particulièrement son auditoire. Les *Plaideurs*, la pièce de *Bruéys et Palaprat*, avaient également causé à ses malades les plus agréables sensations. « Quant aux acteurs, écrivait Leuret, je ne prends pas ceux qui peuvent le mieux réciter leur rôle, mais ceux auxquels le rôle doit être le plus utile. » (*Traitement moral*, p. 73 et 75.)

— Les cérémonies religieuses ont une majesté pleine de charmes.

(1) Nous avons soigné un lypémaniaque concentré pour qui la partie de piquet était devenue un besoin quotidien et un moyen de réveil. Quelques joueurs s'animent s'ils sont professeurs ou disciples. Dans l'apprentissage, il y a plus qu'une distraction, il y a un but. L'émulation se double. D.

On conçoit ce qu'elles peuvent apporter de douceur à de pauvres reclus que leur triste maladie éloigne de leurs habitudes. Aussi a-t-on constaté qu'ils y assistent, en général, avec recueillement. Guislain (XXVIIIe leçon) a fait, comme nous, la remarque que, dans les solennités, la discipline s'observait mieux, dans nos établissements, ce qui n'avait pas lieu au même degré les dimanches ordinaires, où règnent davantage l'oisiveté et la monotonie.

Ces époques sont attendues avec impatience. A Bourg, en conformité de cette indication, nous avons multiplié les fêtes patronales. Chaque quartier a la sienne, outre celles de Sainte-Madeleine et de Saint-Georges. Ces jours-là, la grand'messe semble avoir un attrait nouveau. Croyants et incrédules suivent la procession et entendent l'allocution pastorale avec un égal bonheur. On fait un peu de toilette, on dîne à la campagne, on danse au son de la vielle, on se régale de crêpes.

— A même fin, nous organisons des loteries. Quels seront les élus du sort? A qui échoiront les meilleurs lots? Les bienfaiteurs sont là, les malades se rassemblent. La curiosité, le désir, l'espérance animent toute cette foule. Pour ceux-ci, c'est une diversion propice au labeur quotidien, à la pesanteur des journées, sans compter les petites faveurs qui sont, pour les gagnants, un supplément de récompense. Les étrangers, de leur côté, se retirent édifiés, attendris, avec des préjugés de moins.

Les auteurs, chose bizarre, mentionnent à peine ces éléments puissants. Çà et là, un mot vague entre une observation et une critique. Guislain consacre une page au jeu; Conolly, dans son volumineux traité, *Moral treatment*, est plus discret encore et Fodéré, sans en dire le motif, proscrit ceux de hasard.

Par contre, on ne tarit pas sur les voyages, en vogue dès la plus haute antiquité. « Les voyages, dit Cælius Aurelianus (*Maladies chroniques*, chap. V), conviennent lorsque, sans être guéri, le malade sort de l'atmosphère morbide. » Pour Esquirol (t. II, p. 781), « c'est une excellente transition entre la privation de la liberté et la rentrée dans la société. » — Guislain, à condition de soins assidus, les permet dans les convalescences affermies (*Phrénopathies*, t. III, p. 195). — M. Morel ajoute (*Études cliniques*, t. II, p. 547), « et dans cette situation perplexe qui marque l'incubation de tant de maladies mentales. » Nul n'a mieux peint les contre-indications qui naissent de l'acuité du délire. Sous le poids d'un violent chagrin, d'une vive préoccupation, le bonheur qu'on lit sur le visage des autres ne fait qu'aigrir les souffrances de la pensée, parce qu'on se croit exclu de la félicité

générale. L'idée du suicide germe avec force et, si l'on n'y succombe pas, il s'opère souvent une transformation non moins dangereuse. On se fait un orgueil de ses chagrins, on se figure être une personne extraordinaire, les hallucinations surgissent et, dominant les idées et les actes, rendent la position des plus critiques.

C'est l'écueil de bien des voyages. Sous tous les rapports, j'adhère aux préceptes de l'éminent aliéniste. Au début, quand le retour sur soi-même est encore possible, les scènes insolites, saisissant l'imagination, en dévient parfois le cours et conjurent l'accès. Au déclin, où l'on commence à sentir le prix de la liberté recouvrée, elles sont une transition efficace à la reprise des impressions sociales. Mais, dans les périodes d'augment et d'état, les émotions et les secousses inséparables des pérégrinations ne peuvent qu'aggraver le mal que le patient traîne partout avec lui.

En diminutif, les promenades au dehors, dans les lieux fréquentés, sont susceptibles de règles analogues. On s'en était fait un épouvantail. L'expérience a déjoué toutes les objections. Les malades en reçoivent un grand bien et le public, accoutumé à voir passer leurs groupes, n'en éprouve qu'un sentiment de curiosité mêlé de commisération. Aussi est-ce à bon droit que l'on multiplie dans les asiles ces sortes de sorties, qui, sagement ménagées, hâtent la convalescence et favorisent la résolution graduelle des folies chroniques.

— L'étude, variété de travail, a été recommandée spécialement par Celse (livre III, chap. XVIII), dans le but de provoquer l'attention. « Si c'est, dit-il, un homme instruit, on lui lira quelque ouvrage, correctement, si cela lui est agréable ; mal, si cela le choque, afin qu'il reprenne le lecteur. On le forcera même à réciter de mémoire. Cælius Aurelianus, insistant sur le même point, veut que, lorsque l'accès décline, on lise aux malades des écrits simples et clairs, contenant des fautes pour exercer leur esprit. Il admet, *proficiente curatione*, les jeux de la scène, les méditations et les discussions, en présence d'auditeurs amis qui, de temps en temps, donnent des marques d'approbation. (*Morborum chronicorum*, lib. I, cap. V.)

A une époque plus voisine (1682), Th. Willis conseille, dans la mélancolie, les conversations gaies, les réunions, la peinture, les études mathématiques et chimiques (*Opera omnia*, t. II, cap. XI.). Sauvages (*Nosologie*, VIII[e] classe) veut qu'aux agents physiques on joigne, dans la *morosité*, les secours de l'esprit. Avec la convalescence, suivant Pinel, se renouvellent les goûts primitifs de l'homme. « Le premier réveil du talent, si l'insensé est un artiste qui ait brillé dans la

carrière des arts et des sciences, doit donc, dit-il, être saisi, avec avidité pour accélérer le développement des facultés morales (p. 242). »

Ces auteurs, toutefois, ne faisaient de l'étude qu'une exception. Les lettrés alors étaient rares. Il appartenait aux maîtres d'une époque où le savoir n'est plus le privilége des castes de vulgariser le bienfait à toutes les conditions sociales. La loi de juin 1838 fut principalement le mobile des plus salutaires innovations. Ferrus, à Paris, Rech, à Montpellier, comprirent l'enseignement parmi leurs moyens cliniques. L'école inaugurée par le premier à Bicêtre n'a cessé de prospérer sous la savante direction de Leuret et de MM. Voisin, Moreau et Delasiauve. A Auxerre, M. Girard de Cailleux, à Maréville, M. Morel, à Gand, Guislain, à Strasbourg, M. Dagonet, presque partout les médecins des asiles ont créé de semblables institutions. M. Falret, enfin, qui, dans l'école de la Salpêtrière due à son initiative, a imprimé à l'éducation et aux lectures une si vive impulsion, s'est appliqué, dans d'éloquentes pages que le *Journal de médecine mentale* a reproduites (t. IV, p. 401), à faire ressortir les avantages de cette gymnastique intellectuelle, au double point de vue de l'amélioration ou de la cure des maladies mentales.

Je n'ajouterai qu'une observation. L'instruction n'est pas seulement, pour l'aliéné, un instrument de guérison, elle améliore l'individu lui-même. En sortant guéri de l'asile, plus d'un convalescent a emporté une provision de savoir et de notions morales, qui lui ont été utiles dans la société et ont contribué à entretenir sa reconnaissance pour les soins reçus et pour les médecins qui les lui ont prodigués.

Bref, les distractions forment un chapitre important du traitement de l'aliénation mentale. Le jeu, l'étude, les voyages, etc., sont des dérivatifs d'un ordre différent de ceux de l'ordre physique, mais agissant par les mêmes lois. Appropriés aux circonstances spéciales des anomalies psychiques, ils conviennent surtout aux périodes de déclin et parfois au début, quand on a lieu d'espérer qu'ils enrayent d'emblée le développement des accidents.

VARIÉTÉS.

Sociétés savantes. — *Académie de médecine* (6 juin). Suite de la discussion *sur l'aphasie*, M. Bonnafont. — (13 *id.*). *Observation d'aphasie dépendant de la constipation*, par M. Mattei ; — discours de M. Cerise *sur l'aphasie*. — (20 *id.*). Lettre de M. Belhomme rappelant ses travaux sur les localisations cérébrales ; — lettre de M. Berger. — (11 juillet). *Mémoire*

sur la liqueur d'absinthe, par M. Deschamps (d'Avallon), pharmacien en chef à la maison impériale de Charenton; commissaires : MM. Vernois et Boudet. — (21 *id.*). Un anonyme italien indique un *traitement de la rage par l'électricité*.

— *Société médico-psychologique*. — Dans la séance du 27 juin, l'un des membres, M. Motet a lu un mémoire très-intéressant sur le mode d'assistance des aliénés.

— *Société médicale d'émulation*. — Rapport de M. Laborde sur un cas d'hystéro-épilepsie, par M. Pelvet.

Nominations. — Les mutations suivantes vont avoir lieu dans les services publics des aliénés de la Seine : A la place de M. le docteur Mitivié, démissionnaire, M. le docteur Baillarger, médecin en chef de la 3e section des aliénées de la Salpêtrière, passe en la même qualité à la 2e section; M. le docteur Moreau, médecin en chef des aliénées épileptiques, remplace M. Baillarger; et M. le docteur Delasiauve, médecin en chef des épileptiques et idiots de Bicêtre, prend, à son tour, la direction de la division abandonnée par M. Moreau à la Salpêtrière.

On nous apprend également que, par arrêté de M. le sénateur préfet de la Seine, et sur la présentation de M. Husson, directeur général de l'assistance publique, M. le docteur Berthier, médecin en chef des asiles d'aliénés de Bourg (Ain), a été nommé médecin en chef de la 3e section des aliénés de Bicêtre (idiots, aliénés et épileptiques enfants), en remplacement de M. Delasiauve. Nos lecteurs salueront, comme nous, la nomination du nouveau médecin de Bicêtre; car ils ont pu, depuis longtemps, apprécier le mérite de notre actif collaborateur. Ancien interne, puis chef-interne de l'asile public d'aliénés d'Auxerre, M. Berthier remplit, depuis neuf ans, avec autant de distinction que de succès, les fonctions de médecin en chef des deux asiles d'aliénés de Bourg (Saint-Georges et la Madeleine). Ajoutons que, quelques-uns de ses savants écrits lui ont valu d'honorables récompenses. Il est lauréat (médaille d'or) de la Société médico-psychologique et lauréat (médaille d'or) de la Société impériale de médecine de Bordeaux (1).

Ont été nommés : — M. le docteur Giraud, médecin en chef de l'asile de Marseille, directeur de l'asile de Maréville; — M. le docteur Bulard, médecin de l'asile de Bailleul (Nord), à l'asile de Marseille, en remplacement de M. Giraud; — M. le docteur Viret à l'asile de Bailleul; — M. le docteur Broc, médecin-adjoint à Quatremares, à Saint-Lizier (Ariége); — M. le docteur Lamaëstre, médecin-adjoint à l'asile de Quatremares.

Thèses sur la folie (Strasbourg, 1864). — M. Faucon : *Du délire dans quelques maladies aiguës*. — M. Ertzbischoff : *De la paralysie générale*.

— (Montpellier, 1864). M. Vidal : *De l'éclampsie des enfants*. — M. David : *Quelques considérations sur la pellagre*.

— (Paris, M. Tavera : *De l'intoxication par le sulfure de carbone*. — M. Thulié : *Étude sur le délire aigu*.

BOUTEVILLE.

(1) M. F. Voisin aurait également donné sa démission. Il serait remplacé par M. Berthier, tandis que M. Auguste Voisin remplacerait M. Delasiauve.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

JOURNAL

DE

MÉDECINE MENTALE.

PATHOLOGIE.

DES DIVERSES FORMES MENTALES,

Par M. DELASIAUVE.

FOLIES PARTIELLES : HYPOCHONDRIE. (Suite et fin.)

FAITS.

§ I. — *Hypochondries physiologiques.*

Ire Observation. — M. Falret, étant élève à Montpellier, assistait à une leçon du professeur Baumes sur la phthisie. Telle fut l'impression que provoqua sur lui la peinture de cette maladie, qu'il crut longtemps en être affecté, et ne fut délivré de ses craintes qu'à Paris, par le ridicule et des lumières plus étendues. Quelques-uns de ses condisciples auraient éprouvé le même effet.

IIe Observ. — Étudiant l'anatomie, J. J. Rousseau s'étonnait, à la fragilité des pièces qui composent la machine humaine, de pouvoir encore vivre. Il ne lisait point la description d'une maladie qu'il ne crût en avoir les symptômes. « J'en gagnai une, dit-il, bien cruelle : la fantaisie de guérir. A force de chercher, de réfléchir, de comparer, j'allai m'imaginer que la base de mon mal était un polype au cœur. »

IIIe Observ. — Un étudiant en médecine, intimement convaincu qu'il était atteint d'une maladie dont les moyens les plus énergiques pouvaient seuls triompher, se fit appliquer deux larges moxas qui n'eurent pas à le guérir d'autre chose que de la peur. (Leuret.)

IVe Observ. — Robuste et audacieux à beaucoup d'égards, un mien ami éprouvait, au moindre mal, des transes inimaginables. Il portait au dos de la main une bulle soupçonnée charbonneuse. M'étonnant justement, et de son effroi des suites, et de son courage à l'endroit des incisions et des cautérisations : « Je me soumettrais à tout, dit-il; *la maladie est le chemin de la mort.* » Une autre fois, en butte à des accès de fièvre pernicieuse, l'heure des visites étant précisée, longtemps avant qu'elle eût sonné : « Il n'arrive pas, soupirait-il, il sait que c'est inutile et que je n'en reviendrai pas. »

Ve Observ. — Mme X... souffrait, depuis plusieurs années, d'une entérite chronique. Elle ne cessait de consulter des médecins et de lire des

livres de médecine pour fixer le diagnostic, le pronostic et le traitement de sa maladie. Une compensation des redites auxquelles était condamné celui qui lui donnait des soins, c'est la ponctualité trop scrupuleuse avec laquelle, à l'instar du client de M. Purgon, elle suivait les prescriptions médicales.

VIe OBSERV. — Louis XI avait des appréhensions hypochondriaques. Il s'alarmait moins, cependant, sur sa santé que sur la prévision d'une fin prochaine, signalée par le déclin de l'âge. Il était dominé par la peur de mourir plus que par celle de la maladie.

§ II. — *Hypochondries idiopathiques.*

VIIe OBSERV. — P...., 53 ans, caractère impressionnable. Le passage d'un convoi l'émeut et, involontairement, le fait songer à sa dernière demeure. En 1843, névralgie frontale périodique, guérie par le sulfate de quinine. Un peu plus tard, à la suite d'une suppression d'hémorrhoïdes, céphalalgie, crainte incessante de mort. Il suffit qu'on s'intéresse à lui, qu'on lui demande de ses nouvelles, pour éveiller ses appréhensions et faire couler ses larmes. Préoccupé des moindres symptômes, il se tâtait le pouls, palpait son cœur, regardait sa langue à chaque minute, examinait les matières des selles avec attention. Il palpait aussi le cœur de sa femme et lui tâtait son pouls par comparaison. Après ces vérifications, il voulait rédiger son testament. Songes la nuit ; dans le jour, il lui semblait voir des prêtres rangés comme pour une procession. Digestions lentes, flatuosités. Quinze sangsues le soulagèrent. Les bains et la promenade achevèrent de le rendre à la santé. (MICHEA.)

VIIIe OBSERV. — Page de Charles X, lieutenant de dragons, démissionnaire en 18[illegible], X. [illegible] par MM. [illegible] et Morel, se disait [illegible]. En voyage, le médecin qui l'accompagnait [illegible] sortir sans être muni de [illegible] (RIANT.)

IXe OBSERV. [illegible] mesure, [illegible] Il ne portait [illegible] ne l'empoi[illegible] et s'étonnait [illegible] qu'il mordait et [illegible] plusieurs [illegible] Les médecins [illegible] pas malade, et il allait [illegible]

Xe OBSERV. [illegible] toujours [illegible] Zacutus le fit [illegible] esprit-de-vin au [illegible]

X[illegible] OBSERV. [illegible] frappe de la [illegible] mois. [illegible] troubles [illegible] divers

endroits, principalement aux mains et aux pieds; roulement de tambours fatigant; céphalalgie. M. J... se déclare perdu.

Cet état dure dix ans sans amélioration. Le malade peint ses souffrances avec une insistance navrante. Au mois d'avril 1825, croyant toucher à son dernier moment, il s'alite, ne veut ni manger, ni parler à personne. Le médecin finit, néanmoins, par le décider à se lever, et à se mettre à table. A peine eut-il goûté quelque nourriture que l'appétit le saisit. Après un copieux repas, le médecin le contraint à l'accompagner. Il était bien; mais l'anxiété ne tarda pas à revenir. Chose étrange! Le 9 avril 1826, une attaque d'apoplexie mit fin à son existence. (Champagne.)

XIIe Observ. — M. D..., 32 ans, nouvellement marié, vivait heureux dans son commerce. Un frère aîné étant mort, il reçoit la visite de son jeune frère, en proie lui-même au pressentiment de sa fin prochaine. M. D..., péniblement affecté de cette confidence, perd l'appétit et conçoit des idées sinistres. En regardant sa femme, il se dit qu'elle sera veuve avant peu. Auprès de sa porte cochère, il se voit, au milieu de tentures noires, exposé sur une bière. Le médecin était désiré; il tremblait à son approche. « Ne périrait-il pas bientôt? N'a-t-il pas une maladie du foie, de la poitrine? Êtes-vous sûr, docteur, que ce n'est qu'une affection nerveuse et que je n'en mourrai pas? » Tous les points étaient accusés, bien que la physionomie restât bonne.

Sangsues à l'anus pour réveiller une disposition hémorrhoïdaire; fuir la solitude, l'inaction; vin de quinquina, de Malaga; vêtements chauds; promenades, distractions. Retour de l'appétit; sans être guéri, M. D..., sous l'influence de ces moyens, est très-amélioré. (Michéa.)

XIIIe Observ. — Ayant lu des livres de médecine, un jeune homme se persuade qu'il fallait lui ouvrir la tête pour donner issue à des amas de liquides hydrocéphaliques, à des collections purulentes. Morne et stupide, il s'irritait du refus qu'on lui faisait de pratiquer les opérations nécessaires. (*Idem.*)

XIVe Observ. — Un homme, d'une excellente éducation, avait écarté de sa vie tout ce qui pouvait en troubler le repos. Cette philosophie a ses adeptes; elle n'est pas sans péril. A force de soins, l'individu en question s'isole de tout. Il ne sort qu'en voiture et rarement. Dans l'été, il se tient, au moindre souffle frais, couvert comme en hiver. La lecture a cessé de le distraire, parce qu'elle nécessite de l'attention. Il ne souffre aucun bruit dans sa chambre, où ne pénètre qu'une lumière douteuse. Malheur à qui frôlerait son lit, quand il dort! il s'emporte. Pour l'alimentation, ce sont des précautions infinies. Il épie le besoin, attend l'heure, sonde la qualité des mets ou du vin, en mesure la quantité. La langue, d'ailleurs, n'a pas de termes pour exprimer ses douleurs. A l'entendre, c'est un squelette. Ses jambes lui semblent de coton, il est comme en prison dans ses habits; son nez ne sent rien; son palais non plus. Sa mort sera horrible. Si on le contredit, il se fâche, il prie qu'on le laisse en paix. « On a bien pitié d'un criminel. »

Pour guérir, il a tenté bien des choses : bonnet de taffetas ciré, homœopathie, somnambulisme, bain égyptien, brosse électrique, double bas de coton et de laine, etc. On parvient difficilement à détourner la

conversation du sujet qui le préoccupe. Il cause alors avec grâce et intelligence. Par moments, on le prend en défaut. Un jour, il se plaint de ne pouvoir étendre la jambe. « Que voudriez-vous de mieux? lui dit-on. — Parbleu! faire ceci », répondit-il, et il exécute un mouvement preste et libre. Il s'associe au rire qu'il provoque. Une autre fois, il s'affligeait d'être devenu étique. Son embonpoint est considérable, on se moque de lui; il accepte l'ironie. Par un bizarre contraste, si on suit ses idées, si on convient qu'il est pâle, qu'il a la fièvre, cela le contrarie, il change de sujet de conversation. (*Idem.*)

XV° Observ. — Un poëte moderne, dont la santé avait été délabrée par des excès, Antony Galmier, écrivait à son père que la crainte de la mort, absorbant ses pensées, exerçait sur son esprit un empire despotique. Indifférent, désenchanté, il s'isolait : « Moi, disait-il, qui, brûlant d'un noble enthousiasme, me préparais dans l'avenir un sort doux et brillant!... Quels dons ont été ensevelis dans cette fatale affection! A quels travaux elle m'enlève! A quels sentiments elle m'arrache! Hélas! je ne considère qu'avec effroi la destinée qui m'attend. J'ai usé de tous les remèdes, ils m'ont manqué... mon bonheur s'envole avec mes espérances. O toi, ô mon père, éveille et soutiens mon courage... Le mal fait des progrès, il me consume, etc. »

§ III. — *Hypochondries symptomatiques.*

XVI° Observ. — Dans une fièvre nerveuse, suite d'excès d'études, un homme de mérite avait des faiblesses qu'il attribuait à ce que la partie moyenne du sternum se séparait dans sa longueur. Bouvier, sous la dénomination de *points de suture*, lui fit appliquer trois sétons qui suppurèrent beaucoup et amenèrent la convalescence. (Michéa.)

XVII° Observ. — M..., 34 ans, professeur, peint, dans une lettre énergique, les souffrances et les anxiétés qu'il éprouve depuis vingt ans. Signes variés de gastro-entéralgie : vertiges, boulimie, éructations aigres, gencives gonflées, saignantes; salivation. On crut au ver solitaire. Lui-même, lisant des livres de médecine, épousa toutes les craintes : le scorbut, l'apoplexie, la mort. Il étudia le droit à Paris, et n'y put tenir; il alla au séminaire, sa tête se détraqua de plus en plus. Rentré dans sa famille, de l'absinthe calma momentanément les symptômes digestifs. L'amour produisit quelque diversion; mais, n'ayant pu obtenir la femme qu'il adorait, il retomba dans ses appréhensions. Flatulence, morosité. Après trois ans de fluctuations entre le pire et le moins mal, un prix à l'Académie française rasséréna ses idées. Malheureusement, ayant cédé à la tentation de composer une tragédie, il rechuta. Il professait la réthorique dans un collége. Les vacances procurèrent un peu de soulagement. Mais la reprise des travaux fut le signal de nouveaux accidents : goût aigre, borborygmes, bâillements, chaleur âcre; le terme lui sembla inévitable. Répits alternatifs. La lettre se résume par l'exposé de la dernière recrudescence datant de six semaines : insomnie; perte absolue de l'espérance, désir de la mort, honte d'une telle défaillance, peur de ne pas dormir. « J'ai, ajoute le malade, enseveli ma tête dans mon ventre;

j'écoute tout ce qui se passe dans cette partie de moi-même ; de courtes lueurs d'espérance s'en vont au bruit d'un borborygme. » Les médications les plus variées ont été mises en usage. Ce qu'il redoute par-dessus tout, c'est l'amaigrissement. Il ne se ferait pas peser pour tout l'or du monde. La diète n'est, par le même motif, qu'incomplétement observée. (Barras.)

XVIIIe Observ. — L..., 45 ans, idées méticuleuses relatives à sa santé. Il ne mange point de champignons dans la crainte qu'ils ne soient mauvais, ne goûte aucun mets avant de s'assurer que les vases qui ont servi à le préparer étaient propres. Horreur du nombre 13. Quelques battements cardiaques lui font croire à un anévrysme du cœur. Cette idée finit par l'obséder. Broussais le soumet à une diète sévère. Sangsues à l'épigastre. Retour du calme. (Michéa.)

XIXe Observ. — Mme B..., 52 ans, s'inquiète à ce point de douleurs gastralgiques, qu'elle tente de s'asphyxier par le charbon. Conduite à la Salpêtrière, le 10 juillet 1843, elle a les idées sans cesse fixées sur sa maladie. Ce sont des tiraillements, des pincements. On ne la guérira pas. Indifférence. Elle verrait périr son mari et ses enfants qu'elle n'en serait point émue. Point de traces, néanmoins, de lésions organiques. L'état, au 15 juin 1844, est le même. (*Idem.*)

XXe Observ. — Un professeur de belles-lettres, 58 ans, n'est point abattu par des revers de fortune. Huit mois après, une dysurie l'oblige à un régime sévère. Le rétrécissement, qui nécessite des bougies et des sondes, occasionne des troubles digestifs profonds : borborygmes, constipation, anorexie, etc. Le malade, en proie au découragement, fait de ses maux un tableau désespérant. Trop faible, dit-il, pour marcher, même pour rester assis, il ne veut plus sortir de son lit. Toutefois, on lui annonce un docteur qui produit des cures miraculeuses. Son espoir se ranime. Il guérira infailliblement, à condition qu'il seconde la médication tonique par une longue promenade quotidienne. Bientôt, en effet, il entre dans la voie de la convalescence. (Louyer-Villermay.)

XXIe Observ. — M. G..., 36 ans, adonné à l'étude, pendant ses cours de médecine, eut une hypochondrie passagère. Docteur, il partage son temps entre l'exercice de son art et les méditations du cabinet. Sa santé était florissante. Une fortune considérable, provenant d'un héritage, interrompt ses habitudes. Au sein d'un loisir opulent, les fonctions languissent : inappétence, exaltation de la sensibilité, spasmes de la poitrine et du cœur ; G..., redoutant une maladie organique, n'osait se coucher ni prendre d'aliments ; il songe à une goutte *remontée*. Des confrères lui font mettre des sangsues au siége ; il eût préféré l'artériotomie et six moxas sur la poitrine. Louyer-Villermay soupçonne une simple affection nerveuse, entretenue par l'inaction. Après une lutte vigoureuse, G... consent à reprendre à la campagne ses travaux manuels, et renaît à vue d'œil.

XXIIe Observ. — M. G..., 47 ans, éprouve, sans autre cause présumée que des excès de table, une douleur sourde dans l'hypochondre droit. Sensibilité à la pression, teint jaune, inappétence ; 84 pulsations.

M. Michéa conseille des sangsues et des dépuratifs. Aucune amélioration n'étant survenue, M. G... s'inquiète : il se figure qu'il va mourir ; il appelle un notaire pour lui dicter ses dispositions envers sa famille, un prêtre pour mettre sa conscience en règle avec Dieu. Tous les médicastres sont consultés : magnétiseurs, homœopathes, commères, médecins d'urine. Le malade revient à M. Michéa, qui lui prescrit des bains et un vésicatoire sur la région du foie. Les symptômes physiques disparaissent et, en même temps, les appréhensions morbides. (Michéa.)

XXIIIe Observ. — Mme B..., 32 ans, ne pouvait voir, sans une émotion profonde, passer un convoi funèbre. A part cette tendance, sa santé avait toujours été bonne. A la suite d'une première grossesse, constrictions à la gorge, promptement dissipées par l'emploi des sangsues et de la valériane. Bientôt après, tiraillements à l'épigastre, pesanteurs, souffrance obtuse s'irradiant dans le dos. Sur ces entrefaites, Mme B... apprend qu'une cousine, condamnée depuis longtemps, venait de succomber à la phthisie pulmonaire. Elle s'était abstenue de la visiter, tant l'idée de la mort lui causait de terreur. Depuis lors, sitôt que les maux d'estomac reparaissent, elle songe à l'affection de sa parente, s'imagine en être atteinte, se lamente sans cesse, et n'a de repos qu'après l'éloignement des paroxysmes. Bains, bouillons toniques, vin de Bordeaux, pilules de zinc et de castoréum, en calmant les douleurs épigastriques, ont rétabli l'équilibre moral. (*Idem.*)

XXIVe Observ. — Mme B.... se marie. Éloignée des siens, elle conçoit de l'ennui. En une troisième grossesse, le mal fit des progrès et motiva le placement dans un asile. Ses lamentations sur sa santé sont continuelles. Sans cesse devant une glace, elle déplore la disparition de sa fraîcheur et de son embonpoint. Indifférence, aversion même pour le reste. Elle souhaite la mort de l'enfant à naître. Quant à elle, *c'en est fait, elle n'en reviendra pas, elle est perdue*. Aperçoit-elle un tertre couvert de gazon ? *C'est dans un lieu semblable que je reposerai bientôt.* Entend-elle le son des cloches ? *Demain, peut-être, les mêmes cloches sonneront l'heure de mon convoi*. Étouffements, palpitations. L'accouchement a mis un terme à cette hypochondrie. (*Idem.*)

XXVe Observ. — Mlle H..., 21 ans, constipée habituellement, perd tout à coup sa gaieté ordinaire et fuit les réunions. On l'interroge en vain. Un an s'écoule, et elle finit par confier à son médecin, en rougissant, qu'elle éprouve dans le flanc droit un malaise qui tient son attention irrésistiblement fixée. Ses entrailles, dit-elle, vont s'échapper à travers les parois abdominales entr'ouvertes. Elle pleure et ne peut être consolée. Bien que la palpation ne révèle rien d'extraordinaire, le médecin dit qu'en effet les muscles sont légèrement écartés, mais qu'une ceinture suffira pour remédier à ce léger accident. Mlle H... porte une ceinture, et non-seulement les terreurs s'effacent, mais la constipation disparaît. (Griesinger.)

XXVIe Observ.—M..., 31 ans, commerçant, fort contre certains maux, pusillanime à l'égard de certains autres. Mariage. Un an après, hépatite. Le foie hypertrophié rentre dans ses limites normales. Cependant le

malade est assailli d'idées sinistres. Il ne rêve que squirrhes et engorgements. Humeur inégale. Souffrances vagues. Les moindres variations atmosphériques exercent sur lui une extrême influence. (*Idem.*)

XXVII[e] OBSERV. — Un médecin, en proie à une affection hypochondriaque, a quitté depuis quinze ans sa clientèle, pour se livrer exclusivement aux soins de sa santé. Point de maisons qu'il n'ait parcourues, de confrères qu'il n'ait consultés. Sa tête est le siége d'un état réellement maladif. Il y a, en certains points, de la chaleur et une douleur obtuse. Parfois il sent de la faiblesse et des fourmillements dans l'un des membres. Mais ces symptômes ne sont point en rapport avec l'exagération de ses prévisions sinistres. Son désespoir est qu'on lui soutienne que cela dépend d'une névrose, tandis qu'il a au moins une hypérémie, si ce n'est une véritable phlegmasie des membranes. Chaque fois que, cédant à d'imprudents conseils, il use des toniques, son mal s'aggrave considérablement. La diète, l'eau, les bains, lui rendent seuls l'existence tolérable. Le pire est que, discutant à tous propos et toute la journée pour soutenir sa thèse, il n'a pas la force de conformer sa conduite à sa conviction, en suivant les médications qu'il juge les meilleures.

§ IV. — *Hypochondries de caractère douteux.*

XXVIII[e] OBSERV. — M..., 18 ans, se livre avec excès à l'onanisme. Dérangements digestifs, acné. Plaisanté par ses camarades, qui soupçonnent ses habitudes, il lit Tissot, et s'imagine avoir tous les symptômes attribués par ce médecin aux masturbateurs. Modifiant ses satisfactions sensuelles, il voit des femmes et contracte une syphilis. Quoique guéri, il reste convaincu qu'il est voué aux conséquences qui l'ont frappé chez un de ses camarades. Recrudescence des premiers accidents; céphalalgie, tintements d'oreilles, défaillances.

M... tombe dans l'indifférence et le découragement. Il se dit poitrinaire, perdu... M. Robert Latour l'opère cinq ou six fois pour des pertes séminales. La médication, supportée avec stoïcisme, cause un soulagement passager. Un suintement suspect coïncide avec un amaigrissement notable. Terreurs très-vives. Cependant, M. Michéa ayant été consulté, le malade n'exécute les prescriptions qu'imparfaitement. Il prétendait s'en trouver mal. Désespéré, il songe au suicide et en est détourné par une réflexion morale. Il se décide à prendre des bains froids. Leur bon effet réagit sur le caractère ; il se nourrit de jus de viande, boit du vin généreux. Les progrès deviennent rapides vers la guérison. M... remplit toutes ses obligations commerciales, tout en avouant que quelque chose en lui tend à le persuader qu'il traînera constamment une vie malingre et souffreteuse. (MICHÉA.)

XXVIX[e] OBSERV. — Lucie M..., 50 ans, entre, le 11 février 1840, dans la division des aliénés de l'hospice de Tours. Imbue des préjugés de campagne, ayant eu déjà, dans une grossesse, un accès de délire, elle éprouvait depuis deux mois des picotements d'estomac et des troubles nerveux, lorsque, réfléchissant sur l'origine de ces symptômes, elle se rappelle avoir bu à une fontaine où marchaient trois araignées. Nul doute

qu'elle ne les ait avalées. Ses maux, dès lors, se multiplient ; le diable s'en mêle. Il n'y a pas que des araignées. Des serpents, des bêtes de toute sorte, la rongent et la dévorent.

Un drastique est administré, avec la promesse que certainement les araignées seront tuées et rendues. En effet, on glisse dans le vase destiné à recevoir les déjections trois araignées mortes. Mais, après un moment d'hésitation, elle objecte qu'elles ont laissé des petits en nombre qui croît incessamment. Contester, c'est la mettre en fureur. On recourt une seconde, une troisième fois, au même expédient, sans succès. Une opération plus grave est décidée, c'est l'ouverture de l'estomac par une incision dorsale. On est censé retirer de nouvelles araignées vivantes ; elle les sent qui sortent, et on les lui montre sur les draps et les couvertures. Cela ne suffisant pas, on réitère les incisions sur le dos et l'épigastre. L'impression n'est que momentanée. Lucie demande qu'on lui fende le ventre. Dans des accès de désespoir, elle tente de se jeter par la fenêtre et de s'étrangler.

A son compte, plus de 200 araignées avaient trouvé issue par les plaies, et, néanmoins, elle soutenait qu'il y en avait encore. Le médecin finit par déclarer qu'elle était complétement délivrée et, pour preuve, c'est que de nouvelles incisions demeuraient sans résultat. Le calme, en effet, revint peu à peu.

On était en octobre. Elle apprend à l'improviste la mort de son mari. Quoique rude, le coup ne l'ébranla pas (1). Malheureusement, ayant quitté l'hospice et vivant dans la misère, il y eut une récidive qui, peu à peu, céda sous l'influence de l'isolement, des affusions, des douches, des narcotiques et des révulsifs. (CHARCELLAY.)

Il nous reste, pour compléter notre nomenclature, à étudier un dernier groupe, celui des délires instinctifs. Nous croyons néanmoins devoir auparavant fixer l'attention sur une maladie qui, à peine mentionnée par nos auteurs, mérite de figurer à côté des espèces précédentes, dont elle clora naturellement la série. La nostalgie, si commune dans les armées, et parfois si grave, appartient évidemment à l'ordre des folies partielles morales. Peut-être le lecteur ne nous saura pas mauvais gré d'avoir comblé cette lacune.

NOSTALGIE. — En terme vulgaire, *mal du pays*. L'étymologie n'en donne qu'une idée éloignée, νόστος, retour ; ἄλγος, douleur. Pour mieux préciser une aspiration anxieuse, plusieurs auteurs ont imaginé d'autres

(1) On n'a pas droit de s'en étonner : le fait est ordinaire. Les grandes préoccupations sont des contre-poids et des dérivatifs. Les rechutes ont surtout lieu dans l'affaissement. Nous avons connu une dame qui, pendant les longues tribulations d'un procès en interdiction et en séparation de corps, a résisté à tous les chocs avec une fermeté inébranlable. Depuis, de nouvelles aberrations folles auraient nécessité encore son placement dans un asile.

qualifications; celles-ci, notamment : *nostomanie*, folie du retour; *philopadrimanie*, folie de l'amour du pays; *pathopadrialgie*, *nosto-philo-patridomanie*, offrant des sens analogues. Mais la première à prévalu dans l'usage. On l'a attribuée à Harder, quelques-uns à Nenter, qui a écrit sur ce sujet au commencement du dernier siècle. Les Suisses ont une expression gracieuse : *heim-weh*, désespoir d'absence.

Aucune définition ne saurait plus énergiquement peindre la nostalgie que ces simples mots, *mal du pays* S'agit-il seulement du sol natal? Les mânes des ancêtres l'entourent d'une auréole de poésie. Toutefois, la lésion qui produit le malaise répond à un sentiment beaucoup plus complexe. La patrie est là surtout où se sont écoulées les jeunes années, où l'on a planté sa tente, contracté des habitudes, formé des amitiés, vécu, senti, pensé, où, pour abréger, se sont multipliées et fortifiées toutes les attaches physiques et morales. Négociant, soldat, marin, dans les hommes qui s'affaissent et s'étiolent hors des affaires, des camps ou des navires, il y a du nostalgique. Pour certains, sorte d'exil, le repos, forcé ou volontaire, occasionne tant d'amertume, que l'unique moyen, à leur portée, de recouvrer la santé, est de reprendre l'ancienne existence avec laquelle ils ont été identifiés, et que rien ne peut remplacer.

La langueur nostalgique procède à la fois du regret des jouissances perdues, du désir de les posséder de nouveau, et, par surcroît éventuel, du découragement qui naît de la perspective d'insurmontables obstacles. On se figure aisément les conditions les plus susceptibles d'en favoriser le développement. Le bannissement, chez les Grecs, était considéré comme la plus grande des peines. Dans les armées, au milieu des privations, sous le joug d'une sévère discipline, les soldats non aguerris s'épuisent souvent dans une position sans issue, en songeant aux chères affections qu'abrite leur toit domestique. Dans la formidable lutte qu'eurent à soutenir la République et l'Empire, le boulet et la mitraille ne furent pas les seuls destructeurs. La nostalgie, principalement, dans la Moselle, en l'an II, et dans les Alpes, en l'an VIII, décima des régiments entiers. Ce mal sévit cruellement parmi les prisonniers de guerre. L'histoire est pleine de récits lamentables d'infortunés versant chaque jour des larmes amères sur le rivage ennemi, les yeux tournés du côté de la patrie. On sait que, pendant la traversée, les trafiquants d'esclaves sont obligés d'inventer toutes sortes de distractions pour empêcher leur cargaison de nègres de se mutiner ou de se détruire.

Poëtes et prosateurs ont célébré à l'envi les charmes du pays et les

angoisses de ceux qui s'en voient éloignés. « Ma ville natale, dit Montaigne, a mon cœur dès mon enfance, et m'en est advenu comme des choses excellentes. Plus j'ay veu depuis d'autres belles villes, plus la beauté de celle-ci peut et gaigne sur mon affection. Je l'ayme jusques à ses verrues et ses taches. Je ne suis François que par cette grande cité. » — *Dulcis amor patriæ, dulce videre suos!* s'écrie à son tour Ovide; et ailleurs :

O quater et quoties non est numerare beatum
Non interdicta cui licet urbe frui!

Kook avait amené en Europe deux Zélandais. Tous les amusements qu'on leur procura les divertirent à peine du souci de l'absence. A mesure qu'approchait le moment de repartir, rayonnaient sur leur visage les signes du contentement. Un jeune Chinois, Asam, se promenant à Paris, au Jardin des Plantes, reconnaît un arbre de sa contrée; il l'embrasse en sautant de joie.

Les aliénistes n'ont parlé qu'incidemment de la nostalgie. C'est en grande partie aux médecins militaires qu'on doit les notions les plus étendues sur cette affection. Percy, Desgenettes, ont beaucoup fait pour en conjurer les ravages parmi nos troupes. Bégin a composé, dans le même but, une excellente notice. Un écrit non moins remarquable de Mauriceau-Beauchamp est inséré dans les mémoires de la Société d'émulation (t. I, p. 107). Dans un recueil italien, *Diario medico* (t. IV, p. 372), en est contenu un autre de Pellegrini, « *De nostalgiâ in orteschi* ». Les archives des facultés de médecine et des universités abondent, enfin, en thèses et dissertations, dont quelques-unes ne manquent ni de distinction, ni d'originalité, soit comme précis des travaux précédents, appréciation des données pathologiques, ou par les observations particulières des auteurs. Entre celles, au nombre de plus de trente, que nous avons consultées et dont nous avons extrait les faits les plus importants, nous citerons les thèses de : Guerbois, an XI; Gaillardot, an XII; Castelnau, 1806; Therrin, 1810; Ducrest de Lorgerie, Pauquet, 1815; Buisson, 1818; Reynal, 1819; Allard, Martin, 1820; Huet-Bienville, Yvonneau, Jacquier, 1821; Puel, 1822; Pilet, 1844.

Cullen, Pinel, avec la généralité des médecins, font du mal du pays une variété de la mélancolie atteignant, dans un de ses attributs essentiels, la partie affective. Pour Georget, c'est moins une maladie qu'une cause morbide. Le chagrin engendrerait l'irritation cérébrale, et consécutivement les symptômes viscéraux et nerveux. M. Morel croit que le cœur y est plus intéressé que l'esprit; Sauvages le définissait une espèce de bizarrerie.

Les prédispositions sont fort inégales. Il y a, chez certains sujets, comme une idiosyncrasie affinitaire. Le sol qui les a nourris, si déshérité qu'il soit, ne leur est pas moins nécessaire que l'air qu'ils respirent. Beaucoup de plantes ne prospèrent que dans un seul climat. Rien de plus exact que ces vers :

Les cavernes hyperborées,
Les plus odieuses contrées,
Savent plaire à leurs habitants.
Sur nos délicieux rivages
Transportez les peuples sauvages,
Vous les y verrez moins contents.

En France, ces types commencent à être plus rares. A mesure que les lumières se répandent, la curiosité éveillée provoque le besoin de l'épanouissement et efface la timidité. On a remarqué que les montagnards, sinon ceux de l'Auvergne et de la Savoie, accoutumés aux émigrations périodiques, supportent moins bien l'éloignement du foyer, 1500 Suisses appelés, en 1819, par Jean VI, roi de Portugal, pour peupler les environs de Rio-Janeiro, périrent rapidement en majeure partie. Dans les guerres hors de leur territoire, les enfants de l'Helvétie, quoique braves, sont souvent atteints du mal du pays. Il fut des campagnes, sous l'Empire, où, dans les régiments à notre solde, on interdit l'air national du Ranz, qui suffisait pour leur ôter tout essor. Les Bretons, ce qu'on attribue aussi à leur difficulté de se faire comprendre, payaient le plus large tribut. Les Scythes, qui dédaignaient les amusements de Rome antique, revoyaient leurs déserts avec des transports de joie. On cite les Tyroliens, qu'un chant patriotique, la Tyrolienne, émeut à l'égal des Suisses, les Basques, les Galiciens d'Espagne, les habitants avoisinant les bords du Rhin, nos côtes de l'ouest ou celles du nord de l'Afrique, les Écossais, les Lapons, les Groënlandais, etc.

D'autres causes, selon l'occurrence, ont une action plus ou moins directe. Le bien-être dans la famille, la liberté au sein d'une pure atmosphère, d'intimes attachements, ajoutent à la souffrance du déplacement. Ce n'est point sans péril que certains adolescents changent l'existence insoucieuse des jeunes années pour l'assujettissement du collége, de l'atelier ou de la boutique. Le soldat surtout, loin des siens, parfois d'un objet adoré, en proie aux privations, ne pouvant compter sur le lendemain et courbé, de plus, sous une discipline abrutissante, ne semble, en rêvant par comparaison au passé, pouvoir échapper que par miracle au faisceau des influences déprimantes dont il est environné. Il y en a qui, pour contenter un moment leur envie, bravent les peines terri-

bles de la désertion, comme on voit, dans le même but de délivrance, des prisonniers de guerre tenter les plus grands hasards. Tels ceux des nôtres qui, en 1810, se révoltèrent sur les pontons de la Castille, où les accablaient la nostalgie et la fièvre jaune. Quelques-uns furent assez heureux pour regagner la France et leur pays. Dans un élégant article sur la nostalgie (*Annales médico-psych.*, 1860), M. Legrand du Saulle assure, dans une visite à Clairvaux, avoir constaté que les détenus y souffrent moins de la ténuité du régime que de la privation de leur clocher.

Le tempérament bilieux a été un peu vaguement accusé. Une condition plus réelle tient au manque d'animation du milieu ambiant. Le déclin du jour serait favorable à l'envahissement nostalgique. Il en serait de même des époques où la nature revêt un aspect désolé, dans les temps brumeux ou sombres, et en particulier vers l'automne, lors de la chute des feuilles. Certaines causes, enfin, sont électives. Tandis que le citadin résiste moins aux fatigues violentes, l'inaction est mortelle au paysan fort et robuste. Les passions nomades n'exemptent pas de la nostalgie. Robinson, dans ses infortunes, a souvent tourné sa pensée vers le toit paternel. Sur le sommet du Vésuve, un célèbre voyageur écrivait sur ses tablettes : « Heureux ceux qui ne voyagent pas ! » Mais il y a ce stimulant qui pousse à se rembarquer le trafiquant d'Horace, récemment échappé au naufrage, ou qui dit au Juif errant : Marche ! marche !....

Les auteurs ont décrit trois périodes ou plutôt trois degrés. C'est, dans la forme la plus simple, le vide d'un cœur qui regrette. L'apathie s'empreint sur les traits, dans l'attitude et les actes. La physionomie est obtuse, inquiète, le regard morne, la face pâle. Répugnant au mouvement et aux distractions, comme accablé par la lassitude, le malade éprouve un besoin instinctif de repos et d'isolement. Insoucieux de ses devoirs, s'il travaille, c'est par contrainte et avec nonchalance. Abandonné à lui-même, il se retire à l'écart et s'oublie, assis ou couché en quelque coin obscur, dans une rêverie passive, qui, en opposition à ses malheurs, lui retrace les douces images de son pays. A la promenade il préfère les lieux solitaires et abruptes, plus en harmonie avec ses propensions maladives. Un semblable mobile le dirige dans le choix de ses lectures :

> Tout l'afflige à l'envi d'un bonheur qu'il n'a pas :
> Il veut des lieux déserts, il veut des bois sauvages,
> Des noirs torrents, des troncs brisés par les orages,
> Des rochers dont le deuil réponde à son ennui.
> Il veut des lieux affreux, tourmentés comme lui.
>
> (DELILLE, *l'Imagination.*)

Le secret de son tourment se trahit quelquefois malgré lui. Très-souvent il le dissimule, soit qu'il n'en ait qu'une vague conscience ou qu'il ait honte de s'avouer ou d'avouer aux autres sa pusillanimité puérile. L'ennui déteint sur son caractère, tour à tour timide et confus, ou susceptible et irritable. On ne le plaisante pas toujours impunément, et même, à cette intensité médiocre, il n'est pas à l'abri de déterminations funestes. Du moral, le trouble s'étend, d'autre part, aux fonctions viscérales, dont le dérangement aggrave réciproquement les phénomènes nostalgiques. La digestion s'altère, l'appétit se perd ; il y a des éructations, de la constipation ou de la diarrhée, des spasmes. La tête est pesante, douloureuse, le sommeil mauvais et agité par des rêves, la peau brûlante et le corps miné par une fièvre lente. Au réveil, ces illusions sont plus rares et moins durables.

Au second degré, on retrouve, plus accentués et avec de nouvelles complications, les traits du précédent tableau. La fascination approche du délire. Dans l'exaltation de la nuit, voire du jour, le patient s'imagine être transporté dans son pays ; il voit ses proches, ses amis ; il les interroge et leur sourit. Par malheur, lorsque de ce faîte la réflexion le ramène à la réalité, son découragement fait de sensibles progrès. Sourd aux exhortations de ses meilleurs camarades, il refuse fréquemment les aliments, se montre rebelle à tout entretien autre que concernant son pays, — auquel cas il écoute avidement, — et fuit tout ce qui pourrait le détourner de la direction prise par son esprit. Les appréhensions, dans le principe, étaient mêlées de quelques espérances ; elles se transforment en certitude ; sa carrière est brisée ; jamais il ne reverra tant d'objets qui lui sont chers. De là des soupirs et des larmes, et le rapide développement des lésions organiques : front ridé, visage plombé, traits affaissés, yeux rouges, gonflés, égarés, peau terreuse, voix tremblotante, pouls petit, inégal, essoufflement, palpitations, cardialgie, tension du ventre, constipation alternant avec des déjections diarrhéiques, etc.

Pressez davantage, et des scènes alarmantes vont se dérouler. Ici, la prépondérance est aux altérations physiques. Les désordres gastro-intestinaux, en se prolongeant, occasionnent une fièvre colliquative. Le cerveau se prenant, il survient un délire plus ou moins aigu qui contribue à la stupeur et à la prostration, et le malade finit par succomber, quelques-uns ont dit, d'une manière peut-être plus poétique qu'exacte, en murmurant sur ses lèvres des noms qu'il ne peut plus articuler. M. Legrand du Saulle s'est surtout montré très-expressif dans la peinture de ce suprême moment. Voici ses paroles : « Le

pauvre nostalgique rend son âme à Dieu, mais le dernier battement de son cœur a été un soupir pour l'objet de ses amours. » Nous doutons, au milieu d'une désorganisation si profonde, de la constante persistance de cette lueur finale.

On conçoit que la marche, la terminaison et le pronostic de la nostalgie soient extrêmement variables. Parvenue, graduellement ou d'emblée, à sa dernière période, elle est presque nécessairement mortelle. Mais, dans les autres degrés, l'issue est subordonnée aux conditions des cas particuliers. Si le retour est possible, la nouvelle existence tolérable et la raison un peu forte, il y aura chance que l'individu triomphe de ses impressions. Dans le cas contraire, le mal peut s'aggraver ou conduire à quelque résolution funeste. Rachel, pleurant ses fils, ne voulait point être consolée. Quand l'excès de la sensibilité morale ferme ainsi l'accès à toute diversion salutaire, M. Morel a vu la nostalgie se terminer par l'incurabilité et la mort. Le chagrin éveille également l'idée du suicide (ESQUIROL, t. I, p. 546). Dans les nombreux dossiers que M. Brierre de Boismont a compulsés relativement au meurtre de soi-même, le regret du pays figure treize fois au chapitre des causes. « Tant de gens, à Paris, observe judicieusement notre savant confrère, cherchent la fortune et rencontrent la déception et la misère, que cela n'a rien de surprenant. » Il est, cependant, des natures bien trempées qui, le point d'honneur en perspective et soutenus par un ferme vouloir, résistent victorieusement à la défaillance. Chez d'autres, la douleur s'use par la substitution d'habitudes ou de passions nouvelles. L'espoir d'un prochain retour en a guéri quelques-uns. Beaucoup sont restitués au contentement et à la vie, dès le début de la route ou à leur arrivée. Les maladies intercurrentes sont généralement des complications fâcheuses. Ce qui n'est pas moins à craindre, c'est lorsque, dans les affections graves, la nostalgie vient elle-même s'ajouter aux autres symptômes. Les médecins militaires estiment que cette circonstance n'a pas peu contribué à rendre meurtrières, dans les armées, certaines épidémies de fièvres ataxiques ou de typhus.

On peut, dans le principe, prendre la tristesse pour un indice d'hypochondrie ou de mélancolie simple. Un examen attentif permettra d'éviter l'erreur en révélant d'un côté des idées bizarres, de l'autre, des appréhensions sur la santé ne demandant qu'à se manifester. Le nostalgique a son genre de préoccupations, qui est différent et que l'on soupçonnera, malgré sa réticence, aux émotions produites en lui par le rappel des souvenirs de son pays. Nos confrères de l'armée ont une pierre de touche : une promesse de congé et l'énigme est dévoilée.

Parfois se pose, pour eux, un grave problème : celui de la simulation. La ruse a beau être habile, il lui est malaisé d'imprimer à la santé les couleurs de la maladie. Le teint naturel du visage, la fraîcheur de la peau, le calme du pouls, la régularité des fonctions, notamment du sommeil, sont, par opposition à un désordre contrastant, des signes nettement délimitatifs. Par une hésitation plus haut appréciée, le nostalgique est, en général, obscur dans ses explications ou ses aveux. Celui qui feint, ayant peur de n'être pas compris, affecte avec maladresse une inquiétude qu'il ne ressent point. Il est, d'ailleurs, des épreuves qui échouent rarement. Une diète rigoureuse, une médication désagréable, provoquent des déclarations ou font renoncer à la supercherie. Sagar administrait, à doses faibles et fréquentes, un mélange de poudres d'aloès, d'absinthe et de chamæpitis ; cela suffisait pour que les simulateurs disent avoir recouvré leur liberté morale.

Les autopsies n'ont éclairé d'aucun jour la nature de l'affection. Dans un cas, M. Legrand du Saulle n'a rien rencontré de concluant. Percy, Broussais, Boisseau, parlent vaguement de traces de phlegmasies encéphaliques et intestinales. On aurait également constaté, selon Nysten et M. Littré, l'épaississement, avec congestion, de l'estomac et des méninges.

Dans une maladie avant tout morale, le traitement médicamenteux ne vient qu'en rang secondaire et principalement contre les complications. Georget le voulait approprié aux lésions, moyennant qu'on tînt compte de l'état affectif. Il est trop évident que les émissions sanguines, contre-indiquées par la dépression des forces, doivent être employées modérément. Therrin redoutait les agents pharmaceutiques. On sait l'influence d'une pointe d'ivresse. Pinel conseillait, au début, des stimulants légers, du café, du thé, quelques doigts d'un vin généreux et ensuite des adoucissants. Nous croyons avec lui qu'il est opportun de rendre le ton au système nerveux. Sous ce rapport, surtout, nous ne serions pas éloigné d'approuver un essai proposé dans ces derniers temps, c'est celui de l'hydrothérapie, qui réussit si bien dans une foule de névroses et dont le mode d'action paraît, à priori, devoir répondre aux exigences de la nostalgie.

Causâ sublatâ, tollitur effectus. Le retour dans les foyers serait l'indication rationnelle. Il opère même, à une période avancée, des résurrections miraculeuses. Mais, outre les obstacles insurmontables qui peuvent s'y opposer, cette ressource n'est pas toujours sans inconvénients ni conforme aux convenances. Avant d'y recourir, il est bon alors de tenter les moyens susceptibles de la rendre inutile. Pour les

adolescents entrant dans la vie effective, le temps, l'habitude et de doux encouragements sont de puissants auxiliaires. Vis-à-vis des soldats et des prisonniers, la tâche est plus difficile. La distraction, l'entraînement, sous toutes les formes, devient un impérieux besoin. Tel est le principe auquel obéirent Percy, Desgenettes et tous ceux qui, à leur imitation, introduisirent dans nos armées en campagne les fêtes, les jeux et les théâtres. Les prêtres égyptiens excellaient dans l'art de procurer des sensations variées et agréables. Aux sons de la harpe, s'apaisaient les crises de Saül. La musique assoupit les noirs soucis. Martin en a obtenu de signalés avantages. Parmi les travaux et les exercices, l'étude a peut-être été trop négligée. « Heureux, dit Fénelon, ceux qui se distraient en s'instruisant et se plaisent à cultiver leur esprit. L'ennui leur est inconnu. » Nous n'entendons pas seulement par là les simples lectures isolées ou en commun, mais aussi la culture qui fait apprendre et dont les éléments sont, à toutes les heures de la journée, à la portée de tous : grammaire, arithmétique, géométrie, géographie, dessin, botanique, chimie, cuisine, chant, arts manuels, etc. Le *Journal de médecine mentale* a souvent insisté sur la nécessité de semblables essais dans les asiles d'aliénés. On a droit de s'étonner que, jusqu'ici, ils y figurent sur une si faible échelle. Les heures passent vite dans des occupations instantes. L'émulation, d'ailleurs, naissant de la conscience de l'accroissement des forces, aide à vaincre les tendances et les idées morbides, en les équilibrant d'abord, puis en relevant directement l'énergie morale.

Dans le développement d'une passion, d'une sympathie gît le salut. C'est à cela, sans doute, que le cavalier doit son immunité relative. Le soin quotidien qu'il a de son cheval, son attachement forcé pour ce compagnon de ses fatigues, le font sortir de son égoïsme et l'empêchent de se replier en lui-même. On s'oublie en songeant à autrui. Aussi imaginer quelque bonne œuvre, y intéresser le nostalgique, serait-il lui ouvrir le chemin de la réconciliation avec l'existence.

Quant à l'action directement morale, l'expérience est un excellent guide. L'infortuné qui souffre veut être plaint, non gourmandé ou raisonné. C'est en compatissant à ses peines qu'on pratique dans son cœur une brèche aux consolations, qu'on s'insinue dans sa confiance et que, donnant le change à ses désirs par de douces illusions, on parvient finalement à l'amener à ses vues. Il est rare qu'en s'occupant avec lui de son pays, de ses proches, du terme inévitable de ses épreuves, d'affectueuses paroles ne l'attendrissent pas. Presque tous les médecins militaires sont d'accord que la vue d'un compatriote, que

son entretien, lui causent un bien réel. On doit enfin prendre conseil de l'éducation et du caractère. Chez les individus fermes et instruits, où le point d'honneur domine, l'esprit et la raison — et, pour cela, ils n'attendent pas toujours les suggestions étrangères, — s'inclinent parfois devant les hautes considérations.

Au surplus, en ceci comme en tout, il n'y a point de règles absolues. Au médecin réfléchi à apporter dans la poursuite de son but de sages tempéraments. L'arbre se juge à ses fruits. La marche dépendra des résultats. Le regret d'une maîtresse adorée joue fréquemment un grand rôle dans la nostalgie. On a proposé de chercher, par la substitution d'une tendresse à une autre, la guérison du malade. Le succès fût-il constant, et il ne l'est pas, c'est là un point délicat dont la solution relève moins de la logique que du sentiment de chacun. Nous nous contentons de l'indiquer. Le renvoi dans la famille est le suprême expédient. On doit rendre, sous ce rapport, justice à la libéralité du pouvoir. Plusieurs arrêtés ministériels prescrivent aux chefs de l'armée d'accorder des congés aux soldats nostalgiques, toutes les fois que l'opportunité le réclame. Ajoutons, avec Pilet, qu'il serait imprudent de leurrer les malades de vaines promesses, la déception étant infailliblement suivie d'une fâcheuse récidive. Les faits confirmeront ces préceptes.

FAITS.

Ire Observation. — C..., 17 ans, de l'île de France, puni pour une faute légère, prend en aversion l'établissement où il est en pension. Ayant vainement sollicité d'en être retiré, son humeur, auparavant mobile, s'assombrit. Il est distrait, rêveur, morose, indifférent. Yeux caves, face pâle. Le médecin gagne sa confiance, le guérit et obtient qu'on le place ailleurs. (Buisson.)

IIe Observ. — Un soldat, blessé à Inspruck, se dégoûte de l'hôpital. Il s'attriste et pleure. Sa plaie devient, de vermeille, livide. Une prompte amélioration succède à un transfèrement. (*Id.*)

IIIe Observ. — M..., Auvergnat, entre à l'hôpital pour une blessure. A la vue des camarades qui meurent et que l'on emporte, saisi de panique, il refuse de parler, de manger, se cache dans sa couverture, prétend qu'il va mourir et qu'on veut qu'il meure. « A demain mon tour, » dit-il, chaque fois que sous ses yeux on enlève un cadavre. Bientôt on ne voit d'autre remède que de lui faire rejoindre le dépôt. La convalescence fut immédiate. (*Id.*)

IVe Observ. — M..., étudiant en médecine, en proie à la nostalgie, n'a nul goût pour les plaisirs de la capitale. L'étude était sa passion, il la néglige. On le presse en vain, il nie le secret de cette transformation ; mais, le mal s'aggravant, on exige qu'il retourne dans sa famille. Guérison prompte. Dès lors, plus d'entrave à ses travaux scolaires. (Pauquet.)

Ve OBSERV. — Un officier suisse, 40 ans. Fièvre lente, tristesse; vésicatoire inutile. Ses parents sont en France. Contre son gré, on le décide, au fort de la guerre, à demander un congé. A peine au sein de sa famille, il est rétabli. (CASTELNAU.)

VIe OBSERV. — Médecin, 34 ans, ayant quitté les Alpes. A Paris, il réussit; mais plus ses occupations l'attachent à la capitale, plus il sent le malaise de n'avoir pas revu son pays : palpitations, insomnie, larmes involontaires. Son agitation devient telle, qu'il se résout à retourner dans ses montagnes. Tout le voyage fut plein d'émotions. Chaque tour de roue qui l'approchait de son pays augmentait sa crainte de n'y pouvoir arriver. Aussitôt qu'il touche le sol natal, il va, vient, visite. Tout le mois, ce fut une succession de ravissements. Trois mois après, retour à Paris, sans autres inconvénients. (*Id.*)

VIIe OBSERV. — Pierre Cl..., artilleur, éprouve, quelques jours après son arrivée au corps, tous les symptômes de la nostalgie. Exempt de service, il s'enveloppe dans son manteau et passe la majeure partie des jours, couché dans une écurie. Il rejette, comme une menace, l'offre d'être envoyé à l'hôpital. Les attentions dont il est l'objet n'apportent aucun allégement à sa tristesse. Néanmoins, il consent à sortir pour se distraire. Un soir, au retour, raillé par un camarade, l'impatience le gagne. On se bat en duel, et il a deux doigts entamés par un coup de sabre. Cet événement, chose bizarre, lui cause la joie d'une victoire; son pays est oublié; il guérit, en peu de temps, de sa nostalgie et de sa blessure. (THERRIN.)

VIIIe OBSERV. — Un Bernois va mourir de nostalgie. On propose de le transporter dans son pays. Déjà les apprêts du voyage le soulagent. Il arrive à Berne et guérit. (J. J. HALDERUS, cité par Ducrest de Lorgerie.)

IXe OBSERV. — Un nostalgique à qui le médecin fit accorder la permission d'aller chez lui fut si content de l'avoir obtenue, qu'à quelques lieues de Paris, il renonça à son voyage et rentra à sa compagnie, bien portant. (THERRIN.)

Xe OBSERV. — Jeune homme de Coire, 20 ans, en apprentissage chez un marchand. Langueur, insomnie, tristesse, spasmes. Le cinquième jour, refus de nourriture; on parle de le renvoyer dans sa famille. Préparatifs du voyage; retour immédiat de la santé. (ZWINGER.)

XIe OBSERV. — Fournier, aide militaire, raconte lui-même son cas personnel (*Dictionnaire des sciences médicales*). « A 21 ans, atteint de nostalgie, j'obtiens du ministre la permission de retourner chez mes parents; mais je n'avais pas fait quatre lieues que je revins à mon poste. »

XIIe OBSERV. — Un jeune officier suisse au service du roi de Naples avait passé quelques mois en congé dans son pays. Son engagement résultait d'une vocation. Néanmoins, au retour, il languit et demeure indifférent. On lui accorde un second congé. A peine a-t-il atteint le mont Cenis, qu'à l'aspect des montagnes, des glaciers et des troupeaux, il se sent rétabli, retourne sur ses pas et reprend son service. (THÈSE, Jules MOREAU, 1848.)

XIIIe OBSERV. — Un collégien, à Toulouse, devient sombre au bout de deux mois. Indifférence, larmes, inaction. Naudin, médecin de la pension, prévient la famille. La seule annonce du départ rend à la gaieté le malade, que la mort désormais séparera de ses affections. (REYNAL.)

XIVe OBSERV. — Prisonnier à Corfou, un capitaine anglais, âgé de 58 ans, débarque à Toulon. Apathie, refus d'aliments. Son unique rêve est de revoir sa femme et ses enfants. « J'ai tout perdu, s'écriait-il, je ne les reverrai plus. » La paix le rend à la joie et aux siens. (*Id.*)

XVe OBSERV. — Un vieux marin, licencié, rentre au sein de sa famille. Tout lui sourit : il a l'aisance, on l'estime, on l'aime. Son vaisseau était sa patrie, il regrette la mer, languit, s'étiole. Il ne guérit qu'en reprenant du service. (*Id.*)

XVIe OBSERV. — Ovide, exilé, peint ainsi ses anxiétés : « Rome, ma maison ; tant de lieux si chers, tout ce que je possédais dans cette superbe ville, où je ne suis plus, se représente à moi avec tous ses charmes et me cause des regrets infinis. Appelez cette passion piété ou faiblesse, j'avoue que, pour mon malheur, j'ai un cœur tendre... » En vain il espère que le sommeil suspendra ses chagrins... « Il n'en est rien. Mille songes affreux m'assiégent et me représentent des maux imaginaires comme des maux réels. »

... « Toute cette terre a je ne sais quoi d'affreux pour moi ; pas un ami qui m'apporte ses consolations. Je languis nuit et jour. Mais, chère épouse, vous l'emportez sur tout. Quoique absente, je vous parle et ne parle que de vous. Que quelqu'un dise : « Madame est arrivée, » je me relève aussitôt et l'espérance de vous revoir ranime mes sens... » La nostalgie produit de plus grands ravages : « Depuis que j'ai touché la terre de Pont, je suis tourmenté par de cruelles insomnies ; aussi n'ai-je plus que la peau sur les os. » Ses mets sont sans saveur ; son teint semblable à la couleur des feuilles flétries... « Cher ami, ajoute Ovide, vous auriez peine à me reconnaître... mon corps desséché n'est plus qu'un squelette vivant. »

XVIIe OBSERV. — Un soldat, déserteur, est réintégré au régiment. L'ennui l'avait gagné dès les premières semaines. Il ne fait que languir, inappétence, besoin d'isolement, rêves, soupirs, larmes, dépérissement rapide ; mort en moins d'un mois. (BUISSON.)

XVIIIe OBSERV. — Un officier du génie, âgé de 23 ans, laisse à Paris une femme et des parents adorés. Tout en remplissant ses devoirs, il reste peu expansif. Le lendemain d'une défaite sur la Vistule, nostalgie fébrile. On le force à accepter un congé ; la mort empêche qu'il n'en profite. Des lettres, trouvées dans son portefeuille, expriment les sentiments les plus affectueux et les plus tendres. (*Id.*)

XIXe OBSERV. — Dans le même hôpital, un autre militaire, A..., était entré, le 12 avril 1814, pour un coup de sabre au-dessous de la mamelle droite. La plaie approchait de la cicatrisation. Quelques symptômes d'hépatite sont le signal d'une nostalgie profonde. Au onzième jour de l'inflammation du foie, délire. Il parle de sa charrue, de ses parents, de batailles. Il suffisait de prononcer l'idiome de son pays pour qu'il s'attendrît jusqu'aux larmes. Il succomba le dix-septième jour. (JACQUIER.)

XXe Observ. — Jean VI, roi de Portugal, recrute 1500 Suisses pour peupler un pays nommé Morcorro et Queimado Cantagallo, à 20 milles de Rio-Janeiro. Ils furent réduits par la nostalgie, même le suicide, à un petit nombre. (Tschudi et Moreau.)

XXIe Observ. — Un conscrit, en arrivant sur un vaisseau, tomba malade le jour même. Couché au-dessous d'un canon, il passa la nuit à se désespérer, craignant de l'entendre partir. Il mourut promptement en appelant toujours ses parents. (Ducrest de Lorgerie.)

XXIIe Observ. — Un conscrit breton, arrive au dépôt de Landrecies. Après plusieurs jours d'exercice, il reçoit d'un caporal une légère réprimande qui l'humilie. Il tombe malade et meurt avec tous les symptômes nostalgiques. (*Id.*)

XXIIIe Observ. — Un jeune officier fut attaqué du typhus à Vienne, en 1809. Il appelait continuellement sa mère. En mourant, il prit toutes les précautions d'une âme craintive. (*Id.*)

XXIVe Observ. — N..., des environs de Rouen, entre, après de longues années de services, dans l'artillerie de la garde. Presque immédiatement il ressent du malaise, perd l'appétit, présente de l'amaigrissement et de la fièvre. Sa gaieté habituelle se change en une inexplicable morosité. On raille le vieux troupier, jusque-là si ferme. Ces plaisanteries le touchent au vif, et on découvre, par de timides confidences, que le rapprochement où le régiment est de sa ville natale est la cause de son chagrin. Il souhaitait, sans oser exprimer ce vœu, y faire une visite. Un congé d'un mois ranime ses espérances. Il revint guéri et bien portant. (Therrin.)

XXVe Observ. — Un carabinier, depuis douze ans à l'armée, est ému des événements de Lyon, où réside sa famille. Fièvre continue; inquiétudes dissimulées. Le médecin devine le mal. Le soldat est nostalgique. On lui offre un congé qu'il refuse. Le mal empirant, il accepte et guérit aussitôt qu'il a revu sa famille. (Guerbois.)

XXVIe Observ. — Un jeune homme de 18 ans s'était promis des distractions à Paris, où il était arrivé le 15 octobre. Au bout de trois semaines, tout morose, il répond à un camarade, qui le félicite de son séjour : « J'aimerais mieux une partie de chasse. » Le dégoût augmente sans cesse, bien qu'il n'en convienne point. Dans une excursion à la campagne, son ami entonne un air de chasse; il fond en larmes. En vain il voulut vaincre une impérieuse habitude; il se minait. Conduit au pays, il avait, quinze jours après, recouvré la santé. (Thèse Allard, 1820.)

XXVIIe Observ. — Un Suisse étudiait avec ardeur, à Paris, les arts mécaniques. Adonné à la masturbation, il maigrit et changea ses habitudes d'application pour une vie dissipée. Querelleur, capricieux, difficile, il ne rêve que le retour dans sa patrie. On s'y oppose, il refuse de manger, se croit perdu. Esquirol, après un mois de soins infructueux, le renvoie dans sa famille, où il reprit vite sa santé et ses forces. De retour à Paris, il continua à être bien portant. (*Id.*, d'après les leçons d'Esquirol.)

XXVIIIe Observ. — Moreau (de la Sarthe) guérit un nostalgique en plaçant auprès de lui une personne de son pays. (*Id.*)

XXIXe Observ. — H..., soldat, entre à la Salpêtrière, pour des engelures, le 9 février 1814. Sombre et triste. Ayant quitté son pays depuis peu, il en parlait sans cesse. On le raille, il s'aigrit. Un camarade lui dit : « Tu regrettes le lieu de ta naissance, que ferais-je donc, moi, né en Pologne? Tu es trop lâche pour obtenir le ruban de l'honneur. » Ce reproche le pique, il s'améliore et sort de l'hôpital le 25 avril. (Jacquier, thèse 1821.)

XXXe Observ. — Un engagé, comme matelot, malgré ses parents, regrette d'avoir imprudemment quitté le toit paternel. Résolu de se donner la mort, il sollicite d'un chirurgien de l'arsenic. Celui-ci lui administre de l'émétique. Il vomit beaucoup et, s'apercevant de la ruse, bénit son sauveur. Retour de la santé et de l'embonpoint. (*Id.*)

XXXIe Observ. — Un nostalgique a trouvé la guérison dans les entretiens affectueux d'un compatriote.

XXXIIe Observ. — Un Suisse, à Saint-Domingue, éprouve des accidents nostalgiques compliqués d'œdème et de scorbut. Analeptiques. L'espoir de retourner dans son pays hâte la guérison. (Gaillardot.)

XXXIIIe Observ. — Dufour, 20 ans, préoccupations nostalgiques. Par suite, fièvre, état bilieux. Au sixième jour, délire, surdité. Septième jour, invoque sa sœur, et consent, au nom de sa mère, à accepter sa tisane et ses potions. Promesse de revoir son pays natal. Onzième jour, mieux; quatorzième, se lève; vingt-quatrième, convalescence. Sortie pour aller en congé dans son pays. (Guerbois.)

XXXIVe Observ. — Blondin, 23 ans, fièvre continue. Elle redouble le sixième jour et s'accompagne de délire. Colloque avec ses sœurs ; il sourit et pleure. On fait luire à ses yeux l'espérance de les revoir. Le bien qu'il en ressent le ranime. Refus du médecin, recrudescence. Quinzième jour, état alarmant ; mort le dix-septième. (*Id.*)

XXXVe Observ. — Masson, ayant déjà fait plusieurs campagnes, entre au Val-de-Grâce, en proie à la nostalgie. L'espoir d'un congé le fait renaître. Déception, désespoir, mort. (Ducrest de Lorgerie.)

XXXVIe Observ. — A Wagram, un canonnier à cheval eut la fesse emportée par un boulet. On le crut guéri à plusieurs reprises. Chaque fois, la nostalgie s'opposa à son rétablissement. Il finit par succomber. (*Id.*)

XXXVIIe Observ. — Soldat nostalgique, pris, à Port-au-Prince, de fièvre grave. Crainte et chagrin excessifs. Mort le septième jour. (Gaillardot.)

XXXVIIIe Observ. — Soldat à Saint-Domingue. Imagination exaltée ; discours bizarres, énigmatiques, visions, pensée se reportant vers son pays, nouvel accès au cap. Mort dans un combat. (*Id.*)

XXXIXe Observ. — En proie à une fièvre bilieuse, un soldat, en garnison à Lille, est pris le sixième jour d'un délire nostalgique. Il cite son pays, invoque ses amis, sa famille. L'espoir de partir améliore son état. Un retard exaspère les symptômes. Congé, guérison très-lente. (*Id.*)

XLe Observ. — Pris de fièvre avec symptômes nostalgiques. L'autorité refuse un congé, mais le médecin ayant averti la famille, les père,

mère et frères vinrent. Guérison ; le malade ne voulut plus ensuite la permission qu'on lui offrait. (*Id.*)

XLI[e] OBSERV. — Puni pour une faute grave, un maréchal des logis passe, en Algérie, chez une tribu sauvage. C'était se vouer, en qualité de déserteur, à un exil perpétuel. Bientôt sombre et taciturne, vingt fois le jour, il s'arrête au rivage, en face de Bougie. Ses heures de rendez-vous étaient surtout celles où était signalé le courrier de France. Tant que le navire restait dans la baie, il n'en détournait pas les yeux. Une irrésistible puissance enchaînait le nouveau Tantale à ces voiles blanches qui ne devaient jamais se déployer pour lui. (PILET.)

THÉRAPEUTIQUE.

DE L'HYDROTHÉRAPIE DANS L'ALIÉNATION,

Par M. le D[r] BERTHIER,
Médecin en chef des asiles d'aliénés de Bourg (Ain).

Hydrothérapie, de ὕδωρ et θεραπεία, traitement par l'eau. C'est dans cette large acception que nous allons la comprendre.

L'emploi de l'eau, comme agent médicateur, remonte à la plus haute antiquité. De tout temps on s'est plongé dans les ondes pour se rafraîchir. Alexandre mourut, après une immersion dans le Cydnus. Les Hébreux avaient la touchante coutume de laver les pieds de leurs hôtes, au seuil de l'hospitalité. On sait les travaux prodigieux qu'exécutèrent les Romains pour ces stations balnéaires dont chaque jour découvre des traces. Les affusions n'étaient point ignorées. Car Cœlius Aurelianus se sert du mot *cataclysmus*, et Hippocrate de celui d'ἐπιχρεῖν, signifiant *arrosement*, *arroser*. Les bains de vapeur furent importés d'Orient en France par les croisés.

Toutefois, aucune doctrine n'avait groupé et coordonné les indications, lorsque en 1834, un paysan de la Silésie autrichienne, Priesnitz, fonda sa thérapeutique particulière. Depuis, tombée des mains de l'empirisme dans le domaine de la médecine, l'hydrothérapie fut étudiée, analysée, réglementée.

Dans ses usages externes, l'eau comporte de nombreuses applications. Variables comme les circonstances dont s'accompagnent son administration et qui dépendent du mode préféré, de la température du liquide, de l'état des individus et de l'espèce morbide, ses effets son locaux ou généraux, perturbateurs, calmants, révulsifs, stimulants, résolutifs, dépurateurs. La gymnastique concourt, parfois, à développer

cette action qui, au simple point de vue hygiénique ou prophylactique, entretient l'équilibre des fluides, les sympathies organiques, la souplesse des membres, conjure les maux ou en retarde l'apparition.

La médecine mentale ne saurait négliger une ressource aussi puissante. Quel service a-t-elle droit d'en attendre ? Sans nous arrêter à approfondir ce point, qui motiverait la distinction, souvent difficile, des cas où la folie n'est qu'une névrose de ceux où elle se complique de lésions matérielles, nous nous bornerons à spécifier, à propos des diverses variétés hydrothérapiques, les désordres d'esprit auxquels chacune convient le plus communément. Commençons par les bains, pris, soit dans des baignoires à domicile, soit dans des courants ou des réservoirs à l'air libre.

Les premiers sont tièdes, chauds ou froids. Il est peu de personnes qui, par expérience, n'aient pu se faire une idée de l'influence des bains tièdes. Assouplissant la peau, ils la débarrassent des débris furfuracés de l'épiderme. Leur contact adoucit les papilles, en tempère la sensibilité. En vertu de l'absorption endosmosique, le sang, plus aqueux, perd de sa caloricité, le pouls se ralentit, les solides se relâchent, la fibre musculaire s'épanouit, on se sent moins excité et plus dispos. Les enfants, les vieillards, les personnes nerveuses, s'en trouveraient particulièrement bien, au dire de Celse : « Calida curatio et senibus et pueris apta est. »

Ils favorisent, en effet, les principales fonctions, diminuent la sécheresse cutanée, rendent la respiration plus libre, provoquent le sommeil, obvient à la constipation, à la dysménorrhée et à l'aménorrhée. On doit, au sortir de l'eau, le froid causant alors une impression pénible, s'empresser d'essuyer le corps et aussi de le frictionner et de prendre de l'exercice afin de rappeler le sang dans les capillaires périphériques.

Les bienfaits des bains tièdes dans la manie, surtout avec agitation diurne et nocturne, sont généralement appréciés. On ne craindra pas, à moins de menace de transition à la démence, de les prolonger deux, quatre et six heures. Ils ne conviennent pas moins dans la mélancolie inquiète et récente.

Seulement, vu la dépression, compagne habituelle de cette forme mentale, il sera bon d'en restreindre la durée à une ou deux heures et d'en proportionner la fréquence aux forces, à l'âge et au sexe. Ces précautions ont été indiquées par Rufus, Fabrice de Hilden et Fodéré. Le docteur Kirhmann donnait, en même temps, sans doute comme diffu-

sible, le carbonate d'ammoniaque à l'intérieur. Le son, la gélatine, le sel, la soude, la potasse, le tilleul, divers aromates sont souvent introduits dans l'eau des bains.

Pendant l'immersion, des compresses froides, des lotions sur la tête sont vulgairement employées pour modérer la céphalalgie ou prévenir un afflux congestif. Les affusions remplissent le même but sans être toujours inoffensives. On a remarqué que, parfois, elles troublaient la digestion et notamment les fonctions biliaires.

Dans le délire aigu, une irrigation continue ou intermittente est de nature à seconder l'effet des bains, principalement lorsque, comme le conseille M. Brierre de Boismont, on les prolonge dix à douze heures.

Quant à la température, les auteurs la maintiennent entre 25 et 30 degrés Réaumur. Inutile d'ajouter que les baignoires doivent être confectionnées de façon à rendre vaines l'insurbordination et les tentatives de suicide.

Les bains sont dits *chauds* quand leur température s'élève de 30 à 38 degrés Réaumur. On n'y a eu recours, dans la pratique ordinaire, que pour produire, dans des cas très-exceptionnels, une vive excitation passagère. A priori, tout porte à croire qu'ils seraient dangereux dans les affections mentales, en fluxionnant le cerveau, ou amenant une prostration consécutive. Prosper Albin les aurait cependant recommandés, j'ignore dans quelle vue spéciale, et Esquirol qui, en citant cet auteur, pense qu'on les néglige peut-être à tort, les indique, à titre d'auxiliaires, dans les folies puerpérales chroniques (page 247).

Entre 10 et 20 degrés, température normale, les bains *froids* comportent beaucoup de degrés. On ne recourt guère aux plus bas que d'une manière fugace. Trop de prolongation occasionnerait, par le refoulement des fluides, des fluxions viscérales, cérébrales et des syncopes. Leur premier effet, à un degré moyen, est, supprimant l'exhalation cutanée, d'activer l'absorption intérieure et de déterminer une abondante diurèse. Ensuite, la circulation se ranimant, il s'opère une réaction du dedans au dehors qui fortifie le jeu de tous les systèmes de l'économie. Une certaine force est nécessaire pour résister à ce mouvement. Aussi Esquirol a-t-il judicieusement remarqué que, contre-indiqués chez les sujets faibles ou degradés par une longue affection, les bains froids ne conviennent qu'aux individus jeunes, robustes et dévorés par la chaleur d'une fièvre intense. Guislain les recommande dans les accès maniaques accompagnés de maigreur et de pâleur, dans les *manies avec exacerbations périodiques.* « Souvent, dit-il, ils ne réussissent pas au début ; il faut y revenir à plusieurs reprises. L'eau

est chauffée à 14, 15, 16, 17 degrés Réaumur. Le malade y reste d'abord cinq, puis dix, et jusqu'à vingt-cinq minutes progressivement. On les administre plusieurs mois, selon le cas, de deux jours l'un, chaque jour, trois fois par jour. Le malade est frictionné et couché ; le calorique se dégage et le mieux survient avec la diaphorèse. »

Quelques médecins alternent les bains froids avec les bains tièdes ou les font précéder de lotions. Avec Esquirol nous pensons qu'on doit s'en abstenir dans les cas où la constitution est notoirement affaiblie, dans la vieillesse, la démence, la chloro-anémie, la phthisie pulmonaire, les maladies chroniques du cœur, les catarrhes invétérés, les rhumatismes et névralgies, depuis longtemps rebelles, la folie des nouvelles accouchées et aussi dans l'hypérémie cérébrale.

Esquirol se tait sur les bains *frais* à l'air libre. Guislain, quoique ayant préconisé les bains froids, ne parle point de ceux qu'on peut prendre dans les rivières. M. Rostan, de son côté, manifeste pour eux peu de sympathie. Les jugeant quelquefois utile dans l'hystérie, il les réprouve dans l'épilepsie, l'hypochondrie, la mélancolie, surtout dans le suicide, et toutes les fois qu'on suppose dans le cerveau un travail fluxionnaire ou morbide (*Dictionnaire de médecine*, en 30 vol.). Nous croyons, au contraire, en avoir souvent obtenu des résultats avantageux. L'abaissement de la température cutanée, la chute du pouls, coïncident immédiatement avec le calme des centres nerveux. A mesure qu'ils se prolongent et se multiplient, la peau, raffermie, tolère mieux les variations de l'atmosphère. L'appétit augmente, le sommeil renaît, les digestions se régularisent, l'intelligence acquiert de l'énergie. De courte durée et suivis d'un exercice modéré, ils nous ont paru avoir une salutaire influence dans la mélancolie, la stupidité, la manie chronique sans excitation, principalement chez les individus lymphatiques, scrofuleux ou affaiblis par des excrétions involontaires et des diarrhées atoniques. Chaque fois que nous pouvions faire baigner nos aliénées dans la Reyssouse, elles étaient plus tranquilles et dormaient mieux. Sur mes recommandations expresses, on les obligeait à s'agiter dans la rivière ; car la natation double les effets du bain. Cet art était à bon droit prisé par les anciens. Aussi disaient-ils, en termes de mépris, à l'ignorant : « Tu ne sais ni lire, ni nager. »

Peu à portée, les bains de mer sont moins généralement utilisables. D'ailleurs, en raison de la combinaison des éléments qui assurent leur action, température plus basse, densité plus grande, va-et-vient des flots, composition chimique, atmosphère maritime, ils exercent sur l'axe cérébro-spinal une stimulation dont la vivacité pourrait nuire aux

aliénés. J'augure, néanmoins, qu'avec des ménagements convenables, on ne les essayerait pas sans profit chez certains hypochondriaques et stupides, regardés comme incurables, et dans les folies compliquées d'affections cutanées ou d'origine dartreuse.

La vapeur a été peu employée dans le traitement de l'aliénation mentale. Il n'en est question ni dans Pinel, ni dans Esquirol. N'y aurait-il donc aucune circonstance où cet agent énergique aurait son opportunité? Les bains d'étuve sont secs ou humides. Dans les premiers, par suite d'une rapide évaporation de la sueur dans l'air, le poids du corps diminue, la peau brûlante se recouvre d'un érythème. Dans les seconds, c'est surtout par les vapeurs aqueuses que la peau est humectée. Aussi, moins enflammée, reste-t-elle plus onctueuse. La soif, vive d'abord, s'apaise dès que le sang perd son excès de calorique. Le corps, enfin, gagne en poids, plutôt qu'il ne diminue.

En tous cas, l'excitation est, des deux parts, le phénomène saillant, aboutissant à une diaphorèse dépuratoire. Les bains de vapeur peuvent, sous ce rapport, rendre de vrais services aux aliénés lymphatiques, hypochondriaques, inertes et stupides. M. Girard de Cailleux, à Auxerre, les faisait journellement alterner avec les affusions froides, au profit de la cure. On les réitérait deux ou trois fois par semaine, en les faisant suivre d'un massage, pour lequel les malades étaient placés sur un lit de camp. A peine s'écoulait-il un ou deux mois que l'embonpoint revenait avec la fraîcheur et la vie.

L'*enveloppement*, un des modes de l'hydrosupathie, agit à peu près comme le bain de vapeur humide, c'est-à-dire en fortifiant les nerfs et en modifiant l'hématose. Vanté contre la stupeur chronique, il a été l'objet d'un mémoire intéressant publié par M. Dagonet dans les *Annales médico-psychologiques* (1850). M. Morel, qui en avait introduit la pratique à Maréville, procédait ainsi : Un lit, composé d'un oreiller et d'un matelas recouvert d'un drap mouillé, était disposé dans une chambre convenablement chauffée; on y déposait le malade préalablement frictionné avec une éponge imbibée d'eau froide ou de neige, on l'emmaillottait nu dans le drap, sauf la tête ; par-dessus une première couverture, un duvet et une seconde couverture. Une heure, une heure et demie, deux heures s'écoulaient ainsi. De temps à autre, on lui offrait une boisson tiède. Alors, on le délivrait, on le frottait de nouveau, on l'essuyait. L'opération recommençait chaque jour pendant deux ou trois semaines. « Sous son influence, dit notre savant confrère, l'œdème et la cyanose disparaissent, la surface cutanée réagit, le jeu de la respiration s'accomplit mieux, l'énergie vitale se ranime. » A la Madeleine,

où j'ai suivi les indications de MM. Dagonet et Morel, les résultats ont été également favorables.

La douche est, après l'ellébore, un des moyens populaires de guérir la folie. Son utilité, très-controversée, rend aujourd'hui son emploi plus rare. Quelques-uns même la proscrivent, sans considérer que la vertu d'un remède dépend souvent de la sagesse de celui qui l'administre. Elle consiste en un jet d'eau lancé avec force d'une certaine distance. On la dit, suivant la direction qu'elle affecte, *descendante*, *ascendante* ou *latérale*.

Il y a des douches froides et chaudes. La plus usitée en médecine mentale est la douche froide à colonne, tombant d'une hauteur de 6 à 8 pieds sur la tête du malade, sous un volume proportionné au diamètre de l'orifice du tuyau, qui varie de deux à plusieurs lignes, avec une forme circulaire ou en bec de flûte. Dans le principe, on ne voulait que remédier à l'hypérémie cérébrale. La douche est surtout de nos jours un agent disciplinaire; car la douleur que cause la percussion, redoutable à la plupart des aliénés, les dispose au calme et à l'obéissance.

Une revue des opinions montrera ce qu'on peut en attendre. Déjà Pinel la réduisait à un rôle moral. Il l'employait pour vaincre le mutisme et les refus de nourriture, contraindre au travail, ou réprimer les tendances violentes. Amard (*Traité anal. de la folie*, 1807, p. 80) dit que, chez les personnes pléthoriques, « on substitue avec avantage, aux bains froids, des lotions fraîches avec l'oxycrat, des applications de glace autour de la tête et des douches sur cette partie. » Hallé et Nysten (*Dict.* en 60 vol., t. X), exigeaient que les aliénés ne fussent ni trop forts, ni trop faibles, de peur d'apoplexie ou d'exténuation. Une susceptibilité nerveuse modérée et des facultés intellectuelles conservant une certaine activité étaient une autre condition nécessaire. Fodéré (*Traité du délire*, 1820, p. 330-1) émet un sentiment analogue : « Si l'excitabilité est grande, on doit, » suivant lui, « la modérer, au préalable, par l'exercice, le travail et les toniques amers. La douche agit par la percussion et l'astriction. Elle ne conviendrait point dans la démence. » Georget rejette la douche, sinon comme expédient comminatoire (*De la folie*, 1820, p. 326). Esquirol l'indique, au contraire, surtout s'il y a complication de céphalalgie. En provoquant à l'extérieur, par le froid et la percussion, une réaction nerveuse, « elle fait, dit-il, cesser le spasme intérieur » (t. I, p. 148 et 480). Pour Scip. Pinel, elle peut, principalement à la période aiguë, modifier avantageusement la manie, la mélancolie et les explosions du délire périodique

(*Régime sanit. des aliénés*, 1836, p. 97-99). Bourdel (*Effets de la douche chez les aliénés*, *Gazette de Montpellier*, oct. 1846) en rapporte les effets à trois chefs : sensation de froid, gêne de la respiration, percussion sur le crâne. L'afflux sanguin qu'elle détermine peut, indépendamment de l'influence coercitive, ranimer, dans certaines circonstances, la vitalité défaillante du cerveau. Rech (*Annal. méd. psych.*, janv. 1847), sans nier la part de l'action organique, attribue, dans les succès de la médication, la prépondérance à l'action morale. Peu favorable à la douche dans ses premiers écrits, M. Morel s'en déclare formellement l'adversaire dans son dernier ouvrage (p. 779) : « J'ai, dit-il, depuis longtemps renoncé aux douches formidables que j'ai vu employer dans ma jeunesse. » Ce remède est assez douloureux pour que les malades demandent qu'on le leur épargne. Son partisan décidé, M. Rech, avoue lui-même qu'il a parfois causé des suffocations mortelles. Leuret y cherchait une arme pour combattre les erreurs morbides, et plus d'un de ses succès a été dû à cet argument de la peur. Jacobi, Zeller, très-opposés à la douche comme agent thérapeutique, ne l'admettent, avec Castiglioni et Conolly, qu'à titre répressif. Moins absolu, Ideler croit en avoir obtenu de bons effets dans la folie idiopathique, les rémissions de la manie, l'obtusion apathique, certaines mélancolies et monomanies, et chez les individus ayant fait des excès alcooliques ou vénériens. Précédemment défiant, Guislain, dans ses leçons orales, manifeste à son égard de meilleures tendances (t. III, p. 179). L'insuccès tiendrait à l'inexpérience. Rien ne lui a mieux réussi, en la bien appliquant, pour apaiser le malade. Quant à M. Griesinger, sauf en quelques cas de mélancolie avec stupeur, il lui est complétement hostile. Convaincre un malade en heurtant ses idées délirantes ne lui paraît ni rationnel, ni possible. C'est, en vain, le fatiguer et se fatiguer soi-même. (*Traité des mal. ment.*, p. 538 et 551.)

On ne saurait plus notoire divergence. Quel en est le secret ? Chacun a consulté ses impressions plus que les faits, qui n'apparaissent nulle part. Nouveau motif pour nous de persévérer dans le principe qu'il faut moins exclure une médication qu'en rechercher le mode et l'opportunité. Comme agent physique, la douche, en la mesurant à la sensibilité, pour la force du jet et la durée, nous a été souvent d'un utile secours pour tempérer la surexcitation nerveuse de certains maniaques, ou dissiper l'engourdissement de plusieurs stupides. Comme agent moral, nous n'avons point entrepris d'en faire un argument logique, mais, en mainte occasion, nous avons, grâce à elle, pu réprimer des volontés malfaisantes. Entre le supplice d'obéir et la crainte de

la douleur, beaucoup d'aliénés optent pour la soumission. Or, n'aura-t-on pas singulièrement gagné, si, les ressources ordinaires échouant, on parvient ainsi à conjurer de dangereux emportements, à faire accepter un exercice salutaire ou à vaincre un refus obstiné de nourriture? L'habile pilote sait éviter un écueil sans tomber sur un autre!

Les *affusions froides*, l'*irrigation à filet continue ou en pluie*, sont des diminutifs de la douche. Sous ces formes adoucies, où l'on n'a point à compter avec les dangers d'une forte percussion, l'hydrothérapie rend chaque jour de réels services dans les affections mentales, soit en prévenant, par la soustraction du calorique, le mouvement fluxionnaire du cerveau, ou en favorisant, par une douce réaction, le retour de la circulation locale.

En somme, et sans empiéter sur des considérations qui reviendront dans un chapitre que nous espérons consacrer au traitement moral, sans non plus insister sur des applications restreintes, dont l'indication résulte suffisamment de la pratique ordinaire, tels que les pédiluves irritants, excellents révulsifs contre la céphalalgie, et les bains de siége, particulièrement utiles chez les femmes aménorrhéiques, tous les agents hydrothérapiques ont leur rang marqué dans la thérapeutique mentale :

Les bains tièdes conviennent dans la manie avec agitation, la mélancolie sur ou subaiguë et les paroxysmes intercurrents de la paralysie générale ;

L'étuve dans la stupidité chronique, exempte de disposition congestive ;

L'enveloppement dans la stupidité, récente, temporaire, mélangée de vagues inquiétudes ;

Les bains frais dans les manies rémittentes ;

Ceux de mer ou de rivière dans l'atonie, la débilité, l'insomnie nerveuse, sauf chez les vieillards, les déments et les phthisiques ;

Les affusions et les irrigations dans le délire aigu fébrile.

C'est, au contraire, avec réserve qu'on doit employer la douche en colonne et seulement, hors les cas d'intimidation, lorsqu'on juge à propos de provoquer une stimulation cérébrale, ou de soustraire rapidement un excès de calorique.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE D'ÉVREUX,

Dirigée par MM. Charles CORBEAU et DESLANDES.

S'il est, pour les âmes généreuses, un spectacle réjouissant, c'est celui de l'essor que prend sur la surface entière du pays l'éducation

populaire. Les premiers éléments ne suffisent plus. Pour peu qu'on s'élève dans la hiérarchie sociale, on sent le besoin d'accroître le niveau de l'instruction et d'en diversifier les aspects. Un de nos bons amis, ancien directeur de l'école normale du département de l'Eure, M. Arsène Meunier, avait donné l'exemple des plus heureuses innovations. Fidèles à ses errements, ses deux gendres, également nos amis, MM. Charles Corbeau et Deslandes, élargissent, chaque année, les bases de l'enseignement commercial et professionnel qu'ils ont institué à Évreux, et qu'ils y continuent avec un succès et une prospérité incontestables.

Nous recevons le programme de la distribution solennelle des prix, qui a eu lieu le 6 août, et nous demeurons étonné de l'échelonnement des divisions et de la multiplicité des matières sur lesquelles s'exercent les enfants des nombreuses classes. Qu'on ne croie pas que l'esprit en en soit accablé. Dans leur solidarité, les pouvoirs psycho-cérébraux ont une sorte d'indépendance. Une étude distrait de l'autre. Elles se corroborent réciproquement. Tout dépend de l'art de les ménager. Sous ce rapport, nulle inquiétude : nous avons vu nos amis à l'œuvre.

L'ascension que nous avons signalée est parfaitement exposée dans une allocution précise prononcée par M. Deslandes, et qu'on lit à la suite du programme. Après avoir fait un juste éloge des vues et des intentions libérales du ministre actuel de l'instruction publique, M. Duruy, M. Deslandes continue ainsi : « La diffusion des lumières, dit-il, désirable dans tous les temps, est plus nécessaire que jamais, tant à cause des principes qui sont l'âme et la vie de la société, qu'à cause des conditions d'existence qui en résultent pour chacun de ses membres. » S'adressant alors aux élèves, le savant professeur termine par ces paroles chaleureuses et pleines d'espérance : « Jeunes élèves, plus heureux que vos pères, qui n'ont pu qu'entrevoir, par leurs aspirations, cette civilisation nouvelle, vous en verrez un jour briller sur la France toutes les splendeurs. Nés à son aurore, vous allez la voir monter rapidement sur l'horizon et s'élever assez haut tout à la fois pour dissiper les ténèbres dans lesquelles sont encore plongés une partie de nos concitoyens et pour changer en pure et vive lumière les demi-clartés dont jouissent les autres. »

A ce seul passage, on devinerait quelle doit être l'école professionnelle de MM. Charles Corbeau et Deslandes : largeur, émulation, dévouement ! D.

VARIÉTÉS.

Conférences à la Faculté. — La renommée a fait assez connaître ces réunions hebdomadaires pour nous dispenser de répéter ce qui est su de tout le monde. Treize agrégés sont venus, tour à tour, chaque lundi soir, exposer, devant un auditoire nombreux, la biographie scientifique et pratique de quelque célébrité médicale, plus ou moins ancienne. Un seul des tableaux a trait à la psychologie mentale. C'est celui où M. Axenfeld a pris pour sujet Jean de Wier, ce savant médecin du XVI[e] siècle, moitié croyant, moitié philosophe, qui a composé un volumineux ouvrage sur la sorcellerie, la magie et les prestiges des démons. Ceux-ci ont tout pouvoir, mais ils ne le partagent point. Aussi Jean de Wier tend-il à considérer les sorciers comme des malades et à détourner de leur tête les sévérités d'une législation aveugle et redoutable. Dans sa leçon, M. Axenfeld s'est distingué, comme orateur, par la finesse de ses appréciations et son élocution colorée, abondante et facile.

Nécrologie. — La mort moissonne dru dans les rangs médicaux. Béraud, Morel-Lavallée, Gratiolet, Reveil, Hiffelsheim, à peine la tombe s'est fermée sur ces jeunes et vaillants lutteurs, qu'elle se rouvre pour deux nouvelles victimes. En trois jours, un chirurgien des hôpitaux, plein d'avenir, Bauchet, est, à trente-neuf ans, enlevé à sa famille, à ses amis, à la science, à sa clientèle. Le second, à qui la spécialité doit une mention, est Herpin (de Genève). Ce confrère, dont on s'accorde à louer le savoir et les qualités sociales, s'était acquis un grand crédit dans le traitement de l'épilepsie. Un livre sur cette affection lui valut un encouragement de 1500 francs à l'Institut. On y remarque, comme parties saillantes, des recherches intéressantes sur l'aura et le pronostic. Un optimisme exagéré en gâte malheureusement le mérite. Le chapitre du traitement est exclusivement consacré à mettre en relief les propriétés curatives de l'oxyde de zinc, du sulfate de cuivre ammoniacal et du sélin des marais. Par la suite, Herpin eut lieu de se convaincre du peu de fondement des illusions qui l'avaient engagé à quitter son pays pour venir s'installer dans notre capitale. La stérilité des résultats obscurcit l'auréole de ses succès antérieurs. Ah! c'est qu'outre sa gravité intrinsèque, le mal, par la diversité de ses caractères, déjoue les panacées de l'empirisme!

Cet article était en épreuve, lorsque, comme un coup de foudre, nous est arrivée la triste nouvelle de la mort de deux autres confrères distingués : l'un, M. Beau, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie, et qui appartient à la médecine mentale par un beau mémoire statistique sur l'épilepsie et l'hystérie ; l'autre, M. Buchez. La Société médico-psychologique perd en M. Buchez un de ses membres fondateurs les plus éminents et aussi les plus admirés et les plus aimés. Buchez réunissait, au plus haut degré, le talent, la simplicité et le cœur. Le temps et l'espace nous manquent pour l'énumération de ses belles qualités. Mais, dans le prochain numéro, nous publierons les discours prononcés à ses obsèques par MM. Cerise et Brierre de Boismont, qui, en signalant son mérite comme savant et citoyen, se sont faits les éloquents interprètes de la douleur commune.

Éducation des sourds-muets. — La *Société centrale d'éducation* pour les sourds-muets a tenu le 1er juin, pour la quinzième fois, son assemblée générale annuelle. Cette œuvre est fondée pour les individus des deux sexes. Son bureau est ainsi composé : *président*, M. Devienne, sénateur ; — *vice-président*, M. *** ; — *censeur*, M. Goupil ; — *secrétaire général*, M. Vaïsse. (*Presse scientifique des deux mondes*, 16 juin.

Congrès italien. — Le journal *Archivio italiano per le malattie nervose*, estime (mars) qu'il y aurait nécessité de réunir, en Italie, un congrès, à l'effet d'examiner jusqu'à quel point les réclamations de quelques aliénistes français, à propos de la *loi de juin* 1838 *sur les aliénés*, sont fondées et quelles sont les modifications que l'on peut apporter à cette loi. La question est ailleurs. Il s'agit moins de la législation, qui laisse peu à désirer, que du mode d'assistance aisé à étendre sans porter atteinte aux dispositions législatives.

Nominations. — M. Viret n'ayant pas accepté la place vacante à l'asile de Bailleul, M. Broc est passé directement à cet asile, et M. Viret est resté à l'asile de Saint-Lizier.

Promotions. — Ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur : M. Brochin, secrétaire général de la *Société médico-psychologique* ; — M. Etoc-Demazy, médecin en chef de l'asile d'aliénés du Mans.

Bibliographie. — *Northern counties' asylum for idiots* instituted at Lancaster, Dec. 1864, etc. Lancaster.

— *An appeal on behalf of the idiotie and imbecile children of Ireland*, by G. H. Hidd. Dublin, J. Falconer, 53, upper Sackvelle-Street, 1864.

— *Attuazione del nuovo statuto organico*, del R. Manicomio di Aversa. Discorso del Cav. B. G. Miraglia. Brochure in-4, de vingt pages. Naples, 1865.

— *Examen des comptes de la justice criminelle en France*, par M. Vingtrinier, médecin en chef des prisons de Rouen, etc. Brochure in-8, de 32 pages. — Rouen, E. Cogniard, rue de l'Impératrice, 1864.

— *Del vecchio e del nuovo manicomio di san Niccolo di Siena* ; par le professeur Carlo Livi, in-8, à Milan, chez Giuseppe Chiusi, rue Saint-Victor et des Quarante-Martyrs.

— *Du progrès au point de vue du bien-être hygiénique des classes laborieuses*, par le docteur C. E. Bourdin, chez Dentu, Palais-Royal.

— *De la consanguinité*, par M. Jules Falret, in-8, chez Asselin, place de l'Ecole-de-Médecine.

— *De la création d'asiles communaux, ou d'un mode simple, rationnel et efficace d'assistance pour les aliénés*, par M. Delasiauve, in-8, chez Victor Masson et Fils.

— *Les possédées de Morzines* ; par M. Tissot, chez Didier et Compagnie, 35, rue des Grands-Augustins.

— *Compte rendu du service médical ; id., moral et administratif de l'asile d'aliénés de Blois pour l'année* 1864, par M. Védie, directeur-médecin en chef.

BOURNEVILLE.

Paris. — Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2.

JOURNAL

DE

MÉDECINE MENTALE.

SPÉCIMEN MENSUEL

I. Recherches statistiques sur les accidents produits par les accès d'épilepsie, par MM. Rengade et L. Reynaud. — II. Sur l'emploi du bromure de potassium, par M. Foville.

I. — « De tout temps, l'épilepsie a été considérée comme une affection très-grave. Quand elle n'occasionne pas d'accidents prématurément funestes, elle conduit presque infailliblement à l'incurabilité. » M. Delasiauve, par ces paroles, caractérise nettement (*Traité de l'épilepsie*, p. 282) les deux ordres d'influences qui rendent si fâcheux le pronostic du mal caduc. L'impuissance des traitements prétendus spécifiques n'en confirme que trop la vérité relativement à la marche naturelle de la maladie. Peut-être l'opinion s'illusionne-t-elle encore sur la part du danger résultant immédiatement du choc des accès. Jugeant qu'il y avait là une lacune, deux internes distingués des hôpitaux, MM. Jules Rengade et L. Reynaud, ont profité de leur situation dans la division spéciale des épileptiques de Bicêtre pour diriger sur ce point des recherches assidues. Les nombreuses notes recueillies dans ce service, confié aux soins de M. Delasiauve, ont singulièrement facilité leur tâche, en ajoutant à leur constatation personnelle le contingent des observations antérieures.

Leur mémoire, extrait de la *Gazette hebdomadaire*, se compose de deux parties : la première rappelant quelques-uns des faits mentionnés dans les auteurs, la seconde contenant ceux qu'ils ont recueillis directement. Parmi les morsures de la langue, Arétée et Turner ont cité des cas où cet organe a été complétement divisé. Certains épileptiques tombent fréquemment sur la même région (MM. Beau, *Archives*, 1836; Axenfeld, *Éléments de pathologie* de Requin). Rien de plus ordinaire

et de plus grave que les brûlures (Tissot, Bouchut, Racle). Les luxations, notamment de la mâchoire et de l'épaule, sont également très-communes. Elles se répètent, au moindre accès, chez quelques malades, et se réduisent avec une pareille facilité : témoin une épileptique de la Salpêtrière. Un enfant dont Lieutaud rapporte l'histoire eut, à trois ans, des convulsions si violentes qu'elles cassèrent « l'os de l'épaule, le fémur à son col et le tibia dans son milieu. » Les dents se brisent dans les chutes sur la face ou sous l'effort de la contraction des mâchoires. Duverney, Portal, Sédillot, ont vu des ruptures et des rétractions musculaires. La matière séminale, les urines, les excréments, sont quelquefois rendus avec force dans la crise. Short parle d'une déchirure du cœur (1). Tissot décrit le pointillé rouge de la face sur lequel insiste M. Trousseau, symptôme qui, aux yeux de MM. Rengade et Reynaud, n'aurait pas l'importance que lui assigne le savant professeur. Ils ne l'ont rencontré que trois fois. On observe toutes les variétés d'hémorrhagies. Boerhaave raconte qu'un enfant mort dans un paroxysme avait le corps tout noir, sauf aux points où la main était appliquée. Chez une dame, la sueur, au dire d'Hoffmann, se teignait de sang. Mme X... présentait, outre des larmes sanguinolentes, le même phénomène aux genoux, aux cuisses, à la poitrine, à la face, aux paupières (PARROT, *Études sur la sueur de sang, hématidrose*, *Gaz. hebd.*, 1859). Par suite d'un accès unique, double cataracte (TISSOT). Un militaire tombe dans une fosse d'aisances et meurt (RENNES, *Archives*, 1828). Dans son traité, M. Delasiauve rapporte des morts diverses : M... est retiré asphyxié et brûlé d'une chaudière de lessive. F... succombe, en trois jours, à une chute sur la région pariétale gauche ; P..., pris en mangeant, à l'arrêt des aliments dans le pharynx. Plusieurs périrent la face plaquée sur les traversins, sur le sol, ou de congestion méningitique. Le même auteur a fait connaître des exemples de suffocation menaçante dus à l'introduction de corps étrangers pendant l'attaque : tuyau de pipe, noyau d'abricot, moule de bouton. Ces corps, dont on ignorait la présence, furent par bonheur spontanément rejetés (*Gaz. hebd.*, 1859).

L'examen particulier de MM. Rengade et Reynaud a porté sur 316 épileptiques admis dans un laps de six années. Sur ce nombre, 108 ne se sont point blessés, 8 n'ont eu que des plaies rares et légères ; 200 au contraire ont éprouvé souvent des accidents plus ou moins graves,

(1) M. Lunier a lu une observation de ce genre, il y a quelques mois, à la Société de médecine de Paris.

ainsi répartis, d'après des tableaux statistiques qui figurent à la fin de la brochure :

1.	Contusions, ecchymoses, plaies	chez 167	malades.
2. Morsures..	à la langue, lèvres, joues	70	—
	au membre supérieur	2	—
3.	Brûlures	17	—
4. Fractures..	Dents brisées	10	—
	Fractures diverses	9	—
5.	Luxations	6	—
6.	Entorses	3	—
7.	Paralysies, contractures, accidents nerveux	29	—
8.	Hémorrhagies	39	—
9.	Mort	10	—
10.	Glossite chronique, suite de morsures	2	—
11.	Hygroma, suite de chutes sur le coude	1	—
12.	Empoisonnement par le tabac	1	—
13.	Répétition constante des accidents sur le même point	18	—

La tête est particulièrement exposée aux contusions, plaies ou ecchymoses. Viennent ensuite les membres, principalement au niveau des grandes articulations. Six ou sept fois seulement, le dos, la poitrine ou l'abdomen ont été atteints. Certains épileptiques tombent comme foudroyés ; les blessures alors sont plus graves. Les ecchymoses ou épanchements sanguins et les plaies s'observent surtout aux endroits où abondent les parties saillantes. En un cas, une plaie du sourcil a nécessité la ligature d'un rameau de l'artère frontale externe. L'attrition habituelle d'un même point peut amener des complications dangereuses, entre autres des érysipèles traumatiques.

Chez beaucoup de malades, la langue, affreusement mutilée, est le siége d'indurations chroniques. Parfois il en est de même des joues et des lèvres. Deux se mordent profondément les bras et les doigts.

Dans les asiles, où les moyens de préservation sont organisés, les brûlures sont plus rares qu'au dehors. Celles, en petit nombre, qui ont été notées à Bicêtre ont eu lieu à la buanderie, au voisinage des chaudières, ou en portant des vases d'eau bouillante.

Deux épileptiques se sont cassé la clavicule, deux les os du nez, un l'olécrâne, deux le bras, l'un à trois reprises, un le maxillaire inférieur, deux la base du crâne. On conçoit que la récidive des attaques soit un sérieux obstacle à la consolidation régulière des fragments.

Sur trois entorses, l'une occupait le poignet (1). Chez B..., un des

(1) En une courte période, nous en avons eu trois nouvelles, dont l'une s'est accompagnée, pendant huit jours, de douleurs intolérables dans tout le membre. Une aussi, au genou, a été le point de départ d'un rhumatisme articulaire général très-violent. (D.)

précités pour fracture à la base du crâne, il y avait luxation incomplète en arrière des vertèbres cervicales supérieures. L'impotence en a été la suite (1). La luxation de l'épaule, observée chez sept malades, s'était répétée chez F... et M... un grand nombre de fois, chez R... six fois, chez M... quatre fois. La dernière, chez celui-ci, n'a pu être réduite (2). Plusieurs opèrent eux-mêmes la réduction.

Parmi les paralysies, contractures, etc., les hémiplégies prédominent, la congestion qui les produit portant plus spécialement sur l'un des hémisphères cérébraux. Chose bizarre, elles affectent de préférence le côté droit.

Les hémorrhagies sont traumatiques ou seulement pathologiques. Sept malades ont eu des épistaxis, des écoulements sanguins par la bouche, l'oreille ou par blessure artérielle; trois des pétéchies au cou et à la face, trois des hémoptysies.

Six ont été frappés de mort dans ce qu'on appelle l'*état de mal*, série incessante d'accès. L'un d'eux, enfant mobile, déjà resté hémiplégique consécutivement à un violent paroxysme, avait par imprudence mis le feu à son vêtement en frottant une allumette chimique. Il s'était fait une brûlure large et superficielle, mais l'effroi paraît surtout avoir déterminé les crises répétées qui l'emportèrent. M. Delasiauve cite plusieurs asphyxiés par l'occlusion de la bouche pendant les convulsions. MM. Rengade et Reynaud en constatent quatre autres : deux des malades furent trouvés couchés sur la face dans leur lit, et deux dans des jardins, avec la même attitude, sur de la terre fraîchement remuée.

M... faillit s'asphyxier avec une chique de tabac, qui, heureusement, finit par franchir le pharynx et passer dans l'œsophage. Le malade en fut quitte pour quelques signes d'empoisonnement.

Six tombent toujours sur le côté droit, deux sur le côté gauche, trois sur les coudes ou les genoux, deux sur le dos, un sur le front, un sur le sommet de la tête, un sur l'occiput, un sur le nez, un sur le menton. Chez G..., un hygroma du coude est dû à la répétition des chutes sur cette partie. C'est d'une circonstance analogue que dépend chez M... la fréquence des luxations de l'épaule.

L'intensité du mal influerait moins que le mode de la chute sur la gravité des accidents. E... et P... se blessent rarement, malgré la force

(1) L..., en tombant d'un trapèze, a eu une diastase latérale de la première ou seconde vertèbre. Sa tête reste inclinée. (D.)

(2) Au moment de prendre notre service à la Salpêtrière, une femme s'est luxé l'épaule peut-être pour la centième fois. (D.)

des paroxysmes. Chez D... et M..., un faible accès produit de dangereuses blessures. Ils tombent avec lenteur, mais lourdement, comme des masses inertes.

On s'explique aisément, sous ce rapport, l'influence des professions. Si les *charpentiers*, *maçons*, *couvreurs*, etc., risquent de se briser le crâne ou les membres en tombant d'un lieu élevé; les *charretiers* et *rouliers* sont écrasés sous les voitures et les pieds des chevaux; les *ouvriers des usines* broyés dans les engrenages; les *forgerons*, *fondeurs*, *ferblantiers*, *buandiers*, brûlés sur leurs fourneaux ou dans leurs cuves, les *verriers* ou *potiers* par la matière qu'ils fabriquent, etc.

Quoique le lit soit protecteur, il n'est pas sans exemple que les épileptiques en soient précipités et se blessent grièvement. La nuit est surtout propice à ces suffocations que nous avons dites résulter du collement de la face sur le traversin ou les oreillers. Que de brûlures près du foyer, notamment pendant l'hiver! Des malades enfin tombent d'un pont, d'une fenêtre, du bord d'un précipice, dégringolent dans les escaliers, etc.

Le traitement est indiqué par la nature des accidents eux-mêmes. Malheureusement, il n'est pas toujours facile de l'appliquer et de le suivre. Il ne suffit pas de choisir le mode de pansement le plus prompt et le plus sûr, il faut, pour le maintenir, exercer une grande surveillance; éviter les épingles et les liens d'où pourraient, dans les crises, provenir des déchirures. S'entourer de moyens prophylactiques est ici la condition par excellence. On choisira les occupations les moins périlleuses. L'âtre, les poêles, les réservoirs, seront grillagés; les cours sablées ou semées de gazon; les corps durs ou anguleux arrondis ou enlevés. Dans les crises répétées et compliquées d'aliénation mentale, le lit, même la camisole, sont une heureuse ressource. Les médecins anglais proscrivent ce dernier moyen; MM. Rengade et Reynaud lui attribuent des avantages sans inconvénients. Certains malades le réclament en vue de leur propre conservation. Nul ne s'en plaint, et son efficacité ne saurait être contestée.

Quant aux lits, nos devanciers adoptaient les plus bas. C'était contraire à l'hygiène. Le lit à côtés, de M. Lélut, mérite la préférence; seulement les rebords ont paru trop élevés à M. Delasiauve, qui a obtenu que ceux du service des épileptiques à Bicêtre ne dépassassent que de 7 à 8 centimètres le niveau des couvertures. L'air y circule mieux; il n'y survient pas plus de chutes, et le malade, plus en vue, est moins exposé à se renverser sur la poitrine et la figure sans qu'on l'aperçoive. Du reste, pour garantir les malades susceptibles de subir une éventua-

lité si fâcheuse, MM. Rengade et Reynaud proposent de substituer aux moelleux oreillers de simples planches matelassées de drap ou de ouate. Ayant essayé ce système, ils ont, après quelques nuits, parfaitement dormi. L'habitude, selon eux, en serait vite contractée par les malades.

Des bourrelets, des coussins, des plaques métalliques doivent, enfin, protéger les parties qu'on sait, par expérience, être constamment atteintes.

Par ces préceptes, on voit qu'il n'est point d'étude stérile. Alors que la cure est impossible, au moins est-il humain de chercher à préserver les infortunés épileptiques des complications qui ajouteraient à un mal cruel des infirmités non moins déplorables. Mais les chances ne sont pas toujours perdues, et il importe, en ce cas, que la nature ne soit point entravée dans ses efforts vers une solution propice. Soit donc qu'il s'agisse de guérir ou de soulager seulement, MM. Rengade et Raynaud ont accompli une œuvre utile. TEINTURIER.

II. — En mentionnant, dans notre dernier numéro, divers essais thérapeutiques contre l'épilepsie, nous n'avons pas manqué de dire qu'il fallait se garder d'une confiance prématurée. Une lettre de M. A. Foville, médecin en chef de l'asile des aliénés de Châlons-sur-Marne, prouve la légitimité de notre réserve. Le bromure de potassium, auquel la vogue paraît s'attacher, figure parmi les recettes indiquées. Or, M. Foville, qui a longuement expérimenté ce moyen, nous assure n'en avoir obtenu aucun profit. La science ne doit pas négliger les résultats négatifs. Ceux observés par notre savant collègue ont été consignés dans son dernier rapport médical sur l'asile qu'il dirige. Nous reproduisons le passage suivant, qui s'y rapporte : D.

« L'épilepsie, surtout lorsqu'elle est arrivée au point d'ancienneté et de fréquence ordinaires, chez les malades admis dans les asiles d'aliénés, et compliquée comme chez eux d'altérations intellectuelles plus ou moins profondes, déjoue à peu près toutes les tentatives de traitement. C'est sans doute à cause de cela que se multiplient davantage les médications ayant la prétention de la guérir radicalement.

» Les journaux de médecine ont beaucoup recommandé, dans ces derniers temps, l'emploi du bromure de potassium contre cette névrose, et, malgré les déceptions ordinaires en pareil cas, j'ai cru devoir mettre ce médicament en expérimentation.

» Huit épileptiques, choisis également dans les deux sexes, réunissant, d'une part, ceux dont la maladie était la plus ancienne, la plus invétérée et donnant lieu aux accès les plus fréquents, et de l'autre, les cas récents dont les manifestations étaient le moins fréquentes, ont pris chaque jour, pendant une période de trois à six mois, de 3 à 6 grammes de bromure de potassium.

» Chez les uns, la maladie n'a subi aucune modification, et l'usage du médicament a été abandonné au bout de trois mois; chez d'autres, particulièrement un jeune homme et deux jeunes filles, les accès ont été notablement espacés pendant les premiers temps, ce qui a fait continuer plus longtemps l'emploi du remède. Mais cette diminution de fréquence dans les accès n'a été que passagère, et la maladie a bientôt repris ses allures antérieures. Dans aucun cas, il n'y a eu interruption persistante dans les manifestations de la maladie.

» En résumé, d'après nos expériences personnelles, le bromure de potassium peut être, dans certains cas, un médicament d'un emploi avantageux pour servir à l'atténuation de certains paroxysmes, mais il n'a pas la valeur qui lui avait été attribuée comme devant servir à la guérison radicale de cette névrose, surtout lorsqu'elle est ancienne et invétérée. »

PSYCHOLOGIE PATHOLOGIQUE.

DE L'APHÉMIE OU APHASIE,

ET DE LA LOCALISATION DE LA FACULTÉ DU LANGAGE ARTICULÉ.

Par M. DELASIAUVE.

Cette question, dans ces derniers temps, a vivement préoccupé l'opinion médicale. Nos lecteurs savent comment elle s'est introduite. En 1862, à la Société d'anthropologie, un membre, M. le docteur Auburtin, rappelant les travaux de M. Bouillaud, son maître, est venu leur prêter l'appui de nouvelles observations. M. Auburtin ne prétend pas que toute lésion des lobes antérieurs occasionne la perte de la faculté du langage articulé. Ce qu'il affirme, c'est que, lorsque cette perte existe exempte de complication, soit du côté de l'intelligence ou de l'appareil de la phonation, on rencontre infailliblement dans les lobes antérieurs une altération quelconque. Jusqu'à présent, du moins, il n'est, à sa connaissance, aucun exemple qui fasse exception à cette règle.

Frappé de cette communication, un autre membre, M. Broca, fut conduit à des recherches. Bientôt le service de Bicêtre, dont il était chirurgien en chef, lui fournit à point un premier sujet propice. *Tan*, et, dans des accès de colère, *s.*, *n. de D.*, étaient les seuls mots qu'il eût prononcés depuis vingt et un ans. Pendant dix ans, ce symptôme resta isolé. Il s'y joignit une hémiplégie progressive à droite. Le malade alité avait conservé son intelligence, malgré l'intensité d'un phlegmon gangréneux, qui devait l'emporter quelques jours après. En vertu des données de MM. Bouillaud et Auburtin, M. Broca conclut, par la marche des accidents, que l'affection devait, du lobe antérieur gauche, son foyer primitif, s'être propagée au corps strié : diagnostic qui fut vérifié de tout point par l'autopsie.

Le ramollissement avait détruit, dans leur moitié postérieure, les troisième et seconde circonvolutions frontales, celle-ci en partie, celle-là totalement. A peu de distance, un deuxième fait, fort analogue, procura identiquement les mêmes résultats nécropsiques, Dans cette similitude, fallait-il ne voir qu'une coïncidence? Tout en gardant à cet égard une sage réserve, M. Broca ne put ne pas se demander si, un compartiment cérébral étant dévolu à la parole, ce lieu était diffus ou circonscrit dans les lobes antérieurs. On se fût expliqué dans le dernier cas pourquoi, alors que, selon M. Auburtin, l'abolition de la faculté du langage articulé impliquait une désorganisation de ces parties, la réciproque n'était pas constante. La différence tiendrait à la compromission ou à l'intégrité du noyau où s'accomplit la mystérieuse opération.

Volumineux sont les lobes antérieurs; la conjecture n'avait rien d'improbable. Pour avoir chance de résoudre le problème, l'étude préalable de cette portion des hémisphères cérébraux parut à M. Broca une condition nécessaire. Aussi, en communiquant ses observations à la Société anatomique, s'est-il efforcé de prouver que les circonvolutions avaient été considérées à tort comme de simples duplicatures destinées à accroître l'énergie des fonctions mentales. Cela est vrai des plis secondaires; mais, invariables dans chaque espèce, les circonvolutions semblent former des organes distincts et fondamentaux, qu'il importe d'exactement circonscrire, afin d'y suivre désormais, plus rigoureusement que par le passé, les traces des ravages morbides. L'étendue des lobes antérieurs est plus considérable qu'en général on ne le suppose. Ils s'avancent, supérieurement, bien au delà de la limite qu'on leur assigne, inférieurement, au chiasma des nerfs optiques; en sorte que les circonvolutions qui reposent sur la voûte orbitaire

ont, en longueur et en épaisseur, des dimensions minimes comparativement à celles de l'étage au-dessus, au nombre de quatre, dont trois longitudinales vont, de l'extrémité frontale, aboutir à une quatrième, transversale, bornée dans son parcours par le sillon de Rolando. Nul doute que, faute de s'être rendu compte de cette disposition, on ait cru plus d'une fois à la destruction totale des lobes antérieurs, quoique leur région postérieure eût été épargnée.

En signalant cette cause de méprise et le moyen de l'éviter, M. Broca avait ouvert une perspective nouvelle. Les faits ne tardèrent pas à se multiplier, la plupart concordants, quelques-uns, en apparence, contraires. On remarqua surtout cette particularité bizarre que, dans l'immense majorité des cas, l'altération siégeait du côté gauche. De quoi pouvait-elle dépendre? Les hémiplégies se partagent à peu près les deux moitiés du corps. Celles à droite coïncident presque exclusivement avec l'abolition de la parole. En outre de la circonscription de la lésion dans la portion reculée des circonvolutions frontales, le lobe gauche aurait donc joui d'une sorte de privilége? Ou, sinon, ne trouverait-on pas, dans quelque condition anatomique spéciale, la raison d'une fréquence qui étonne?

Tous ces points ont été ardemment controversés. Sur ces entrefaites, parurent, véritable événement, de brillantes leçons cliniques professées à l'Hôtel-Dieu par M. Trousseau et publiées à la fois par la rédaction de la *Gazette des hôpitaux* et, par M. Michel Peter, dans la *Gazette hebdomadaire* (1864). L'éminent professeur n'a point émis de conclusions formelles; mais, ayant réuni et soumis à son appréciation un certain nombre d'observations, il en a fait jaillir, avec la finesse d'analyse qui le distingue, des aspects inaperçus. Simultanément ou ultérieurement, d'autres auteurs sont entrés dans la lice : MM. J. Falret, Perroud, Jaccoud, A. Voisin, etc., etc. Le sujet, enfin, devait recevoir à l'Académie de médecine la consécration éclatante d'une solennelle discussion provoquée par un mémoire de M. le docteur Dax fils. Déjà le père de l'auteur, en 1836, se fondant sur de nombreux exemples, penchait à localiser l'altération dans le lobe antérieur gauche. Plus catégorique encore, M. Dax fils la circonscrivait dans les parties centrales du même organe.

M. Lélut était chargé du rapport. Public et académiciens attendaient avec anxiété le jugement du célèbre détracteur de Gall. Par une inconcevable résolution, désertant l'impérieux devoir de dessiller les yeux des aveugles, il se contenta de faire lire quelques lignes par M. Béclard, déclarant, au grand ébahissement de tous les auditeurs,

que la phrénologie était une pseudo-science, qu'il n'entreprendrait pas, le croyant superflu, de la combattre une seconde fois, qu'en un mot son siége était fait. Malgré cette abstention, le débat n'en a pas moins été ouvert et poursuivi avec une supériorité de talent qui aura dû faire regretter au rapporteur sa détermination malencontreuse. Il n'eût certes pas dérogé en descendant dans l'arène avec les Bouillaud, les Trousseau, les Parchappe, les Baillarger, les Bonnafont, les Velpeau, les J. Guérin, les Cerise, en joignant le tribut de ses réflexions aux remarquables discours qu'ils ont prononcés en cette circonstance.

Dans divers articles (t. II, p. 163, t. III, p. 305 et 353, t. IV, p. 161), le *Journal de médecine mentale* a donné un aperçu du mémoire de M. Auburtin, des recherches de M. Broca, de la polémique qu'ils ont soulevée et de plusieurs exemples dus à MM. Aug. Voisin, Benoît de Giromagny, Charcot, Parrot, Foville, Casimir Pinel, Bourneville, Delasiauve et Tennesson. Reprenant l'œuvre où nous l'avons quittée, nous allons, dans une brève analyse, essayer de résumer l'ensemble des théories et des faits qui ont surgi depuis.

On se rappelle l'exemple de M. Parrot : atrophie complète de l'insula de Reil et de la troisième circonvolution frontale sans aphémie. Seulement, la lésion siégeait à droite. A propos de l'exhibition des pièces anatomiques à la Société médicale des hôpitaux (22 juillet 1863), M. Hillairet signale un cas inverse : aphémie sans altération cérébrale. Chez deux autres malades cités par M. Hérard, le ramollissement était exclusivement circonscrit au lobe moyen. L'un surtout, Charbonnier, âgé de soixante-quatre ans, dont l'observation fut publiée par la *Gazette des hôpitaux* (1845), présentait des symptômes très-nets. Estropiant d'abord son nom, puis employant un mot pour un autre, il arriva progressivement à ne plus pouvoir proférer une seule parole, quoiqu'il se fît comprendre par signes. Point de mention d'hémiplégie. La mort était due à un catarrhe chronique. Substance cérébrale en bouillie dans une étendue de 2 centimètres carrés, du côté droit. Lobes antérieurs intacts.

Un professeur de médecine vétérinaire à Lyon, M. Chauveau, soutient un étrange système (*Gaz. méd.*, 529, 1864). L'excision des hémisphères cérébraux pratiquée sur de jeunes rats, cochons d'Inde, lapins, chiens, n'entraîne aucun trouble dans leurs mouvements. Supposant que l'homme, si l'on opérait dans des conditions favorables, pourrait d'autant plus jouir d'une semblable immunité qu'il n'est pas rare d'observer la coïncidence de l'intégrité intellectuelle et motrice

avec des pertes considérables de substance cérébrale, il en conclut qu'il y a dans les désorganisations morbides des éléments étrangers aux plaies traumatiques, que l'aphémie, conséquence d'un ramollissement, pourrait ne pas l'être d'une mutilation, et que, néanmoins, l'organe alors étant détruit, on ne saurait affirmer qu'il est le contenant d'une faculté qui subsiste. Mais, laissant de côté les inductions hypothétiques, est-il bien prouvé que les animaux dont parle M. Chauveau reçoivent des ablations subies un si faible dommage?

Les leçons de M. Trousseau datent de janvier 1864. Se renfermant dans le cercle tracé par MM. Bouillaud, Auburtin et Broca, il s'est spécialement attaché, tout en disséminant quelques lueurs de son investigation, aux cas afférents à ce point mystérieux où, en communion avec la pensée volontaire et intuitive, le cerveau donne, par l'intermédiaire des rayonnements nerveux, le branle aux organes de l'articulation orale. Comme ses savants confrères, il tend à la solution du problème psycho-physiologique posé par les phrénologues.

Ce n'est pas chose indifférente que la philologie. Une dénomination vaut parfois une définition. S'appuyant de la remarque d'un élève grec et de l'autorité de M. Littré, M. Trousseau a substitué le mot *aphasie* au terme *aphémie* employé par M. Broca. φήμη signifiant renommée, *aphémie* impliquerait une idée de honte. On pourrait, il est vrai, le faire sortir de φημι, je parle. Mais, selon M. Littré, la règle veut que les dérivés se tirent des racines, non du présent de l'indicatif des verbes. Usitée dans la science, l'expression *alalie*, à laquelle l'auteur a songé, prend diverses acceptions. Venant, d'ailleurs, d'ἀλαλεῖν, elle s'appliquerait plutôt aux vices de la prononciation. *Aphasie* de ἀ et φάσις, parole, présentant, de l'aveu de notre célèbre helléniste, un sens net et direct, M. Trousseau lui a accordé la préférence.

Disons, à ce propos, qu'immédiatement après la publication de la première leçon, M. Broca a cru devoir relever la critique, moins pour proscrire le mot *aphasie* que pour montrer la série de considérations qui l'ont conduit à adopter celui d'*aphémie*. *Aphonie*, privation de la voix, *alalie*, mutisme, ne s'adaptaient point à la lésion spéciale. *Aphasie* suppose une impuissance timide. Il a négligé *alogie*, variable dans ses déterminations. *Aphrasie*, de φράσις, phrase, ou de φράζειν, parler clairement, a causé son hésitation. En se décidant pour *aphémie*, il a voulu se rapprocher du grec ancien; car si, dans l'idiome moderne, ἄφημος désigne un homme dont on ne parle pas, c'était surtout, d'après la traduction d'autrefois, *qui ne parle pas;* φημί serait une

source irrégulière, soit. Au moins est-il assez ancré dans toutes les mémoires pour que le néologisme obtienne l'assentiment immédiat. Chacun en a saisi le sens, c'est l'essentiel, et peut-être y aurait-il là une raison de convenance pour le conserver. Consulté par M. Broca, M. Renan a trouvé parfait le mot *aphémie*, que justifieraient au besoin d'autres origines : φήμα, parole, φήμη, signifiant également, outre renommée, mot et parole ; φῆμις, discours ; φημιζεῖν, parler ; les adverbes ἀφήμως, ἀφήμων, de semblable synonymie. Quant à φάσις, M. Broca objecte qu'il a deux racines et deux sens. Provenant de φάω, je brille, il signifie apparition, phase, apparence, d'où phases lunaires, phases morbides ; de φάω, inusité, je parle. *Aphasie*, du reste, peint le trouble d'un homme que l'émotion interdit, à bout d'arguments, suivant l'expression pittoresque de M. Trousseau lui-même. Un examinateur interrogeait en vain un élève. Desgenettes le questionne à son tour, et le complimente sur ses réponses. Il s'était informé de son pays, de sa famille, de ses plaisirs, de ses voyages : « Quoi d'étonnant qu'il ne vous ait pas répondu, dit, en se tournant vers son collègue, le narquois professeur, vous lui avez demandé ce qu'il ne savait pas. » Cet élève, observe plaisamment M. Broca, était un *aphasique :* il manquait d'idée, non de parole, M. Broca se rallierait volontiers au mot *aphrasie.* Interrogé par la *Gazette hebdomadaire* sur l'objet en litige, M. René Briau (p. 95) trouve une nouvelle incompatibilité du terme *aphémie* qu'on pourrait rapporter à ἀπὸ et αἷμα, *qui vient du sang.* Il opterait pour *aphasie*, φάσις signifiant expression, parole. *Dysphasie* s'appliquerait aux degrés moindres de l'affection. Les objections de M. Broca subsistent.

Posant, en thèse générale, que des faits découlent les lumières et que leurs diversités phénoménales doivent répondre à des différences organiques, M. Trousseau y cherche la base de son analyse. — C'est d'abord un jeune ouvrier qui, après des libations copieuses, perd la faculté de la parole. Assurant par signes qu'il sait écrire, il ne peut mettre son nom, ni son adresse. Au quinzième jour, bredouillement qui, peu à peu, se transforme en une articulation distincte. Guérison au bout d'un mois. Les mots ne s'offraient pas à la mémoire.

— Un confrère s'étant, pour une entorse, confiné à la campagne, s'aperçoit, en lisant, qu'il ne comprenait pas. Il s'arrête et reprend sans succès. Il sonne et reste muet en voulant donner un ordre à son domestique. Un médecin étant venu, il relève la manche de sa chemise pour lui exprimer son désir d'être saigné. La plume faisait défaut comme la langue. Prompt rétablissement. Conscience d'un certain

vague dans les conceptions. Ce médecin était légèrement diabétique.

— Madame Desteben, cinquante-huit ans, entre à l'Hôtel-Dieu, le 27 février 1861, et y reste quarante jours. Petites attaques apoplectiques, suivies d'aphasie. *Ah ! que c'est embêtant !* seuls mots qu'elle prononçât avec impatience. Propreté, coquetterie, travail, discernement. Morte à la Salpêtrière. Point d'autopsie.

— En 1863, un négociant du Havre jouait aux cartes dans un estaminet. C'était un habitué, fumant lui-même. S'apprêtant à inviter son partenaire à jouer atout, l'expression avorte. On lui met des sangsues. A peine les piqûres ont-elles cessé de couler qu'il retourne son derrière avec impatience pour montrer qu'il exige une seconde application. L'ordre normal était rétabli trois heures après. Albuminurique.

Dans ces lésions passagères, l'aphasie était isolée. Elle peut être compliquée et plus durable. — Un éminent jurisconsulte sent des engourdissements dans le pied et la main droite. Il penche de ce côté en marchant. Par instants, sa jambe ne *va pas bien*. Il lui arrive d'oublier un mot, *chapeau* ou *parapluie*, par exemple. Sauf ces éclipses de mémoire, lucidité parfaite, discussions profondes.

— A la suite d'une hémiplégie momentanée, la belle-mère d'un ancien professeur avait oublié la plupart des mots et faisait de ceux qu'elle avait retenus un emploi vicieux. Invitait-elle quelqu'un à s'asseoir, elle répétait, en désignant le siége, *chapeau*, *couteau*, *pantoufle*. On la comprenait à ses gestes et à ses intonations de voix. *Totole* était le nouveau nom de sa femme de chambre. Chaise signifiait mouchoir. Chose bizarre, elle avait la persuasion de s'énoncer clairement.

— En 1862, une dame entre à l'Hôtel-Dieu. Ayant pris du mercure, à haute dose, pour une syphilis, elle avait contracté une stomatite affreuse, accompagnée de céphalalgie et de convulsions épileptiformes à droite. A toute demande, elle répond verbalement ou par écrit : *Keller*. Amélioration rapide. Elle lisait beaucoup, mais des yeux et non avec l'estomac, c'est-à-dire, locution populaire, sans comprendre.

— Un receveur ressent, en 1858, comme une secousse électrique dans le bras gauche. Deux jours après, jambe et bras paresseux. Effrayé, il veut mais ne peut écrire pour obtenir un congé. Il dicte, en balbutiant, une longue lettre très-lucide. Le soir, hémiplégie complète. *Nazé... Bouzy...* sont les seuls mots qu'il prononce. Amélioration à partir du dixième jour.

— Un ex-séminariste, marié, avait, le matin, été trouvé par sa femme hors du lit et couvert de déjections. Il était rentré ivre la nuit, suivant sa coutume. Elle le gourmande, et s'aperçoit avec stupéfaction qu'il est paralysé à droite et ne parle plus. Sa seule expression est *couci couci-ci-ci;* attaques épileptiformes. L'hémiplégie diminue. Invité à écrire son nom ; il met *Paqué ;* on lui demande autre chose : *Paqué*. A force d'instances, il écrit *Julia*, le nom de sa femme. Le reste est du barbouillage informe. *Paqué* joue aux dominos, aux dames ; il triche même. Son fils, âgé de six ans, près de son lit, garde sa casquette devant le médecin. Confus de cette irrévérence, il l'oblige à se découvrir.

— Après des accidents prémonitoires variés, amaurose fugitive, vertiges, un propriétaire landais s'affaisse et reste hémiplégique du côté droit. La paralysie s'efface graduellement, mais, à toutes questions, le malade répond *oui*. On appelle M. Trousseau en consultation. Il lui fait les honneurs, au dîner insiste pour qu'il mange de l'agneau, s'indigne contre son fils qui vante le chevreau, et veut qu'on apprécie ses crus. Il ne peut écrire le mot *oui*, qu'il prononce, et il a peine à choisir, dans de gros caractères, les lettres qui le composent. Néanmoins, il comprend ses intérêts, exprime sa volonté, joue à l'impériale, compte avec ses doigts et combine des coups de cartes.

— Jeune homme ; hémiplégie à droite. Vocabulaire réduit aux syllabes *af*, *af*, *fe*, *fe*. Il meurt, et à l'autopsie, pratiquée devant M. Broca, altération de la troisième circonvolution frontale gauche.

— M. Duchenne (de Boulogne) a raconté à M. Trousseau, qu'une dame de sa ville se trouva un matin sans voix. Acariâtre et détestée, on ne la nommait plus que Mme s. n. de D, seul nom qu'elle proférât. Malgré cette infirmité, qui dura longtemps, elle conduisait ses affaires avec intelligence.

— M. Trousseau est consulté par un facteur des Halles, qui, dans sa description écrite et très-lucide, dit être devenu aphasique à la suite d'un étourdissement. L'affection s'effaça spontanément, en cinq ou six semaines, sans que le malade ait interrompu ses occupations.

— A..., vingt-six ans, érysipèle, symptômes convulsifs, délire ; guérison, mais impossibilité de prononcer un mot. Elle répétait, véritable écho, les terminaisons des phrases. Elle réapprit lentement son vocabulaire, notamment en consignant sur un cahier les mots qu'elle pouvait ressaisir.

— L'exemple suivant a été communiqué à M. Trousseau par

M. Voyet (de Chartres). M. X..., quarante-six ans, délivré à peine d'un rhumatisme articulaire aigu, fut pris, le 29 octobre 1864, d'un accès effrayant de dyspnée. Le 4 novembre, causant près de son feu, sa figure devient hébétée et pendant quatre heures il ne cesse de répéter le mot *monomentif*. Désirant écrire à son frère, il ne put tracer que des caractères informes. Le 5, la faculté renaît, mais M. X... termine tous les mots en *tif*. *Montif*, monsieur; *bontif*, bonjour; *ventif*, vendredi, etc. Le 6, tous les accidents avaient disparu. Trois mois après, hémiplégie à gauche, qui dure vingt-quatre heures.

— Le même médecin a vu une dame de Voves que sa fille trouva dans sa chambre gesticulant et redisant *vousi*, *vousi*. Cet accident dura deux heures. Sa pensée était de demander de l'éther et un médecin.

— En 1854, on amenait à l'Hôtel-Dieu un jeune homme de vingt-huit ans, devenu muet depuis deux jours. *Non* était sa réponse invariable. Déviation de la langue à droite, intelligence. Un élève parvient à lui faire dire *manteau*. Le surlendemain, il écrivait son nom et pour toute autre chose *fut*, *fut*, *fut*, *fut*; deux jours plus tard, pour le nom de son pays, *seule*, *seule*; pour soupe, *jeu*. Ces erreurs, dont il avait conscience, excitaient son vif mécontentement. Quand il voulut partir, quinze jours après son entrée, il avait pu dire plus ou moins clairement : *Bonjour*, *monsieur... ça va bien... je me pôte bien... j'ai mangé... je veux m'en aller*.

— Marcou, trente ans, reçu à l'Hôtel-Dieu par M. Peter. Paralysie à gauche. On ne put en obtenir que ces mots. *Ma foi... s. n. d'un cœur...* Le lendemain, M. Trousseau lui demande s'il est de la Haute-Loire. Il répond *Haute-Loire*, mot qui se renouvelle pour plusieurs autres questions. — Vous vous appelez Marcou? — *Oui*. — Votre pays? — *Marcou...* Les accidents dataient de la veille. Malgré une notable amélioration, Marcou, au bout de trois mois, ne saurait redire *cheveu...* *Boton* pour bonnet de coton.

— Adèle A..., hémiplégie persistante à droite. — Votre nom? — *Ah! malheur!* Signes intelligents... Parfois, elle estropie son prénom. On parvient à lui faire nommer les vingt premiers nombres. Elle ne les répète pas seule. Elle lit le *Mois de Marie*, prétend le comprendre; mais on remarque qu'elle est toujours à la même page; joue aux cartes et s'aperçoit si on la triche.

— Un fonctionnaire russe, soixante ans. Hémiplégie à droite; réduit aux monosyllabes *oui* et *non*. Amendement relatif; parfois, mot nettement articulé qui ne peut être reproduit et jamais en français;

intelligence; rectifie une méprise géographique, joue au whist. Oubli du nom des objets; les désigne par leur usage.

— Jeune homme de vingt-cinq ans. Signes avant-coureurs, hémiplégie à droite. Aphasie. Il répond *non* ou *maman*. Il écrit de la main gauche *Guénier*, son nom, qu'on le lui demande ou tout autre. Intelligence ; joue aux cartes, aux dames, lit sans comprendre.

— Banquier anglais, quarante-deux ans, paralysie à droite. Les mouvements se rétablissent en partie ; l'aphasie persiste. Deux semaines après l'attaque, il prononce *my dear*, puis un petit nombre de mots. Légère éclampsie le huitième mois.

— Vieillard de soixante ans, paralysé à droite. Envoyé à M. Trousseau par M. Vigla. *Ah! fou!* était sa réponse sempiternelle. Conception un peu obtuse. Le malade étant mort, M. Broca fut invité à l'autopsie. Ramollissement jaune de la circonvolution marginale inférieure, de l'insula, de la circonvolution pariétale transverse et de la portion postérieure de la troisième circonvolution frontale.

— X..., traité par M. Ange Duval, chirurgien de l'hôpital maritime, à Brest ; coup sur la tête, aphasie. A droite, foyer sanguin dans le lobe antérieur, à gauche, déchirure de la troisième circonvolution frontale.

Au point de vue descriptif, cet ensemble d'observations comporte des traits différentiels intéressants. Quelques-unes présentent l'aphasie dans sa simplicité. Exempt de paralysie, le malade suit les mots ; il les écrit, se fait entendre par signes ; ses actes, sa physionomie, reflètent l'intelligence. Seule, la parole refuse son service à la pensée. Dans un plus grand nombre, l'écriture et la mimique font défaut à divers degrés. Des mots étrangers se substituent aux mots propres. Tantôt c'en est un qui revient toujours le même ou est nécessaire pour en faire prononcer d'autres. Parfois, une expression lancée au hasard, après avoir été reproduite pour plusieurs réponses, est remplacée par un nouveau terme, remplissant un semblable office. En d'autres cas, ou les mots tronqués se terminent par une finale unique, ou ils ne sont qu'un assemblage incohérent de syllabes inintelligibles, ou l'aphasique redit, comme un écho, les derniers de la phrase qu'on le presse d'exprimer. Indépendamment d'accidents variables, céphalalgie, défaillance, vacillation intellectuelle, spasmes, attaques épileptiformes, etc. ; l'hémiplégie, fréquemment, complique, précède ou suit, persiste ou s'efface. Certaines aptitudes survivent ou font en partie naufrage.

Toutefois, quoique traduisant la physionomie de l'affection, ces

données ne résolvent point la difficulté fondamentale, celle de la correspondance des symptômes avec des lésions déterminées; sur vingt et un malades, six ayant guéri, un septième ayant succombé sans être ouvert et douze étant restés stationnaires, deux fois seulement la mort permit de procéder à l'autopsie, et deux fois fut constatée, à gauche, l'altération des organes indiqués par M. Broca. Si l'hémiplégie était un critérium, elle conduirait à la même induction. Dans sept cas, aphasie simple, dans onze, paralysie à droite, et dans deux seulement à gauche, le siége dans le vingt et unième n'ayant pas été mentionné. Encore l'un des cas négatifs s'est-il produit avec des caractères qui lui ôtent son importance. L'aphasie, en effet, n'avait duré que vingt-quatre heures, et c'est trois mois après seulement que se déclara la paralysie, dont la disparition ne fut pas moins prompte.

Pour émettre un jugement, M. Trousseau devait jeter un coup d'œil en arrière. Après avoir rappelé divers faits de Pline le naturaliste (1), un passage de Schenkius où cet auteur assure avoir vu, après de graves affections cérébrales, des individus qui ne pouvaient parler, non qu'ils eussent la langue paralysée, mais « quod, memoriæ facultate extincta, verba proferanda non occurrant, » l'accident de Lordat, raconté par lui-même, l'assertion de Gall attribuant aux lobes antérieurs la faculté du langage, les travaux conformes de MM. Bouillaud et Dax père et fils, les objections de Gratiolet à M. Auburtin, il insiste surtout sur les documents les plus récents. Concordant avec les statistiques de MM. Dax, les observations de M. Broca sont assurément dignes d'une sérieuse considération. Dix à douze cas analogues de M. Charcot les fortifieraient encore, si quelques faits contradictoires n'étaient venus éveiller des doutes. D'abord celui déjà mentionné par nous où, chez une dame hémiplégique à droite et répétant *ta*, *ta*, *ta*, ce même médecin trouva, M. Broca présent, le ramollissement exclusivement concentré dans le lobe temporal et autour de l'insula de Reil. Vient un cas analogue de M. Vulpian. Trois ans auparavant la parole, par suite d'étourdissement, avait commencé à s'embarrasser. L'oubli des mots était finalement devenu tel qu'elle ne prononçait plus par hasard que *Oui, oui monsieur*. Faiblesse des membres inférieurs. Vers les derniers temps, hémiplégie à droite. On comptait sur une lésion

(1) Liv. VII, § 24. Un homme frappé d'une pierre avait oublié les lettres. — — Un autre, tombé d'un toit, ne reconnaît plus ni son père, ni sa mère, ni ses alliés, ni ses parents. — Une maladie enleva à un troisième le souvenir de ses esclaves. L'orateur Messala Corvinus oublia son nom. Pour Pline l'aphasie eût été une perte de mémoire. Rien ne prouve que les derniers fussent des aphasiques.

des circonvolutions frontales. Cette attente fut déçue. Un vaste ramollissement avait détruit la moitié postérieure du noyau blanc sus-ventriculaire gauche. Il y avait de plus quelques lacunes dans le corps strié et la couche optique ainsi que dans le corps strié du côté opposé; artères sylviennes athéromateuses; la gauche oblitérée.

Dans l'observation précitée du docteur Parrot (t. III, p. 308), où l'hémiplégie siégeait à gauche sans aphasie, la lésion (atrophie) portait, nous l'avons vu, sur l'insula et la troisième circonvolution du lobe frontal du côté droit. On doit à MM. Fernet, interne des hôpitaux, et à M. Charcot, deux exemples semblables. Chez la malade du premier, âgée de quarante-six ans, tout le lobe frontal droit était réduit en bouillie; celle de M. Charcot, Valentine Egris, soixante-dix-sept ans, présentait, à droite également, des altérations très-complexes : ramollissement jaune, avec atrophie de la circonvolution marginale antérieure, des deuxième et troisième circonvolutions frontales et de la partie supérieure de l'insula; pédoncule cérébral droit plus petit que le gauche, protubérance et pyramide antérieure affaissées du même côté. Rien dans les couches optiques, les corps striés et les ventricules.

Commentant ces faits et les rapprochant de celui de Marcou, M. Trousseau les croit, bien qu'exceptionnels, contraires à une délimitation anatomique de la faculté du langage articulé dans les circonvolutions frontales gauches. Il lui semble, d'ailleurs, répugner à l'analogie et au bon sens que, dans un organe aussi parfaitement symétrique que le cerveau, « il y eût dans l'un des hémisphères une portion affectée à une fonction qui ne le serait pas dans l'autre. » Pour le présent, la seule conclusion légitime qu'on soit en droit de formuler, c'est que, dans la presque universalité des cas, l'aphasie coïncide avec une lésion des lobes frontaux (Bouillaud), ceux du côté gauche (Dax), et, dans ceux-ci, la partie postérieure des deuxième et troisième circonvolutions frontales (Broca).

L'aphasie, même passagère, serait un phénomène grave; car si, quelquefois, elle résulte de congestions superficielles, souvent aussi, due à de petites hémorrhagies, elle est le signe avant-coureur d'un travail morbide, qui se décèle ultérieurement par des hémiplégies plus ou moins complètes. On se rend compte, d'autre part, au point de vue de l'intégrité des mouvements et de la parole, du peu d'influence relative de certaines destructions traumatiques du cerveau n'atteignant ni les corps striés ni les parties postérieures des circonvolutions frontales. Aux faits déjà cités M. Trousseau en ajoute deux, dont l'un lui

est propre et l'autre appartient à M. Peter. Il s'agit dans le premier d'un officier qui, à Tours, en 1825, s'étant battu en duel, reçut à la tempe une balle qui, traversant le cerveau, alla soulever la tempe opposée. On la retira, et bientôt le blessé recouvra la connaissance sans perte de la parole ni paralysie. Six mois durant, il fit preuve de gaîeté et d'esprit. Alors se déclarèrent des symptômes qui, promptement, devinrent mortels. Une esquille avait déterminé un vaste ramollissement. Les lobes frontaux présentaient, à leur partie moyenne, les traces du trajet parcouru par le projectile. — Le sujet de M. Peter était un cavalier, qui succomba, en trente-six heures, à l'hôpital du Gros-Caillou. Étant tombé sur l'occiput, qui se fractura, il eut, par contre-coup, les lobules cérébraux antérieurs broyés à leur extrémité, ce qui ne l'empêcha pas de proférer, au milieu d'un délire bruyant et hallucinatoire, les jurons les plus énergiques.

Quant au caractère psychologique de l'aphasie, là est véritablement l'embarras, car là est le mystère. Y a-t-il un foyer spécial des mots? Quelle relation entre eux et la pensée? En quoi consistent l'intelligence et la mémoire? Où s'opère l'ébranlement par lequel les déterminations conscientes ou intuitives communiquent l'impulsion aux organes de l'articulation orale? Comment s'accomplit cet incompréhensible contact? M. Trousseau saute à pieds joints par-dessus toutes ces difficultés. Mesurant l'intelligence *in globo*, il la trouve, à peu d'exceptions près, affaiblie, ainsi que la mémoire, à des degrés divers. La physionomie n'a point le reflet de la vivacité normale. La plume, le crayon, trahissent généralement l'écrivain ou l'artiste. Nommément, la mémoire subit d'inconcevables défaillances. Lordat, qui, après son accident, avait perdu la faculté d'improviser, qualifiait son affection d'amnésie verbale. Keller, Paqué, lisaient sans comprendre. Le médecin, surpris à la campagne, n'entrevoyait ses idées qu'à travers un nuage. Plusieurs, ayant guéri, se refirent progressivement un vocabulaire. L'aphasie simple, très-rare, selon M. Trousseau, serait à ses yeux une espèce à part. Semblable à l'enfant ou au sourd-muet qui ignorent les conditions de l'articulation orale, l'aphasique est incapable du mouvement nécessaire pour produire et modifier le son vocal. Seulement, ils ne l'ont point appris, lui l'a oublié.

Ici, un fait se dresse, formidable objection! comment concilier tout cela avec la diversité des mémoires? M. Lasègue a vu un musicien aphasique ne pouvant écrire, sauf les phrases musicales qu'on lui dictait. En rentrant de l'Opéra, un élève en médecine jouait tous les airs qu'il avait entendus; Mondheux, si habile à combiner les nombres

les plus compliqués, avait un faible discernement et peu de mémoire générale. Malgré l'étrangeté du phénomène, M. Trousseau, s'inclinant devant l'évidence, avouerait l'oubli spécial du moyen de manifestation de la pensée.

Mais il y aurait donc, comme le veut M. Lordat, indépendance entre elle et la parole? M. Trousseau ne saurait souscrire à cette opinion, en dépit de l'assurance de l'illustre doyen de Montpellier, qui prétendait n'avoir, pendant son aphasie, éprouvé aucune gêne dans l'exercice de la pensée. Il incline à croire que M. Lordat se faisait illusion comme un malade de M. Lancereaux, dont l'intelligence, qu'il présumait intacte, était, en réalité très-amoindrie. Point de coordination des idées sans l'enveloppe matérielle des mots. Le cas des sourds-muets n'est point un argument. En dehors des signes mimiques, objet d'un long apprentissage, ils n'ont vraisemblablement que des conceptions précaires. Quel génie, philosophe ou mathématicien, ne serait arrêté dans son essor sans les représentations plastiques qui soutiennent sa mémoire?

En somme, il y a, dans l'aphasie, compromission de l'entendement : mémoire des mots, mémoire des actes à l'aide desquels on les articule, intelligence, tout cela s'efface ou s'obscurcit, dans des proportions variables, sous l'influence de lésions cérébrales non constantes et occupant particulièrement la région postérieure des circonvolutions frontales.

M. Perroud, professeur à l'École de médecine de Lyon, a produit (*Gaz. hebdomad.*, 1864, p. 138, d'après le *Journ. de méd.* de Lyon), six faits plus favorables que contraires à la localisation du côté gauche. Quatre survivants avaient une hémiplégie à droite : — Retour de l'intelligence; unique syllabe *ti*, parfois erreur de geste *oui* ou *non;* — se lève; *ah! mon Dieu! ah! boug...* cessation de la paralysie, aphasie persistante; — amendement de la paralysie; *non*, *oui*, *peux pas*, ne peut écrire. — Hémiplégie éclampsique; diminution... *ikifofoïki.* — Marie V..., soixante et un ans, hémiplégique à droite, répétait *mame* et se trompait sur les chiffres. Une collection kystique avec ramollissement étendu avait complétement détruit la première circonvolution temporale, la moitié inférieure et antérieure de la troisième circonvolution frontale, la circonvolution orbitaire voisine, la moitié postérieure de cette même troisième circonvolution frontale, l'insula de Reil et circonvolutions voisines, enfin le bord antérieur du corps strié. — C..., trente-neuf ans, faiblesse musculaire; obligation de regarder pour marcher ou mettre les souliers, obscurité de la mémoire; tremblement du bras droit, puis à gauche; hémiplégie de ce côté sans

aphasie, accidents passagers ; récidives fréquentes, faiblesse des deux jambes. Tout à coup, prononciation difficile : *Mon Dieu! mon Dieu!* Série de syllabes incohérentes. Retour de la parole; hallucinations, hémiplégie complète à droite. Cet ensemble de symptômes indiquait des altérations étendues plus que profondes. Ramollissement périphérique plus à gauche (lobe antérieur) qu'à droite. Fausses membranes adhérentes à toute la surface inférieure du cerveau. Foyer dans le pédoncule cérébral gauche, en avant du pont de Varole.

Résumant la question, M. J. Falret a réuni et apprécié (*Arch. général. de méd.*, mars 1864) soixante-deux observations. En une vingtaine, composant une première catégorie, l'oubli le plus varié des mots, des syllabes ou des lettres, qu'on peut répéter et écrire, se rencontre avec la sanité intellectuelle. Deux sont empruntées à Crichton (*Trouble singulier de la mémoire*), deux à M. Bouillaud (*De l'encéphalite*, p. 194), quatre à M. Forbes-Winslow (*Obscure diseases of the brain and mind*, p. 510), et chacun une à MM. Wilhem Nasse (*Journ. de psychiatrie*, 1852), Alex. Hood (*Mém. de la Soc. phrénol. de Londres*, janv. 1834), Belhomme (*Localisat. des fonct. cérébr.*, p. 68, 1848), Durand-Fardel (*Tr. du ramollis. du cerv.*, 1843), Hasbach (*Journ. de psych.*, 1852, p. 263), Gall (t. V, p. 36), Pinel (*Traité de l'alién. ment.*, p. 105), Reil (*Fascicule*, 4, p. 2), Bergmann (*Journ. de psych.*, 1849, p. 659), Graves (*Dublin quarterly Journ.*, t. XI, p. 1, 1851), Thomas Hun. Dans le cas de ce dernier, le seul où la mort est indiquée, on trouva un cancer de la plus grande portion du lobe antérieur gauche.

La seconde série comprend onze cas où, soit la faculté d'écrire, soit celle de lire, subsistant, les malades ne peuvent plus répéter les mots proférés devant eux. Ils sont empruntés : sept à M. Forbes-Winslow, deux à M. Trousseau, chacun un à MM. Lallemand (*Lettres sur l'encéphale*, t. II, p. 448), Martinet (*Revue médicale*), Osborn (*Dublin quarterly Journ. of med. science*, 1833), Hertz (*Psychological magazine*, t. VIII). Une seule autopsie : Lallemand constata, sans indiquer le côté, un ramollissement limité de la surface du lobe moyen.

Dans un troisième groupe, les malades, réduits à un vocabulaire restreint et uniforme, secondé d'une mimique moins certaine, ne peuvent plus ni écrire, ni lire, ni répéter les mots autres que ceux très-rares et tronqués qu'ils conservent. Les faits, au nombre de dix-neuf, appartiennent à MM. Hun (*American Journ. of insanity*, 1851), Schmidt (*Hanover correspondenzblatdt*, p. 22, 1852), Gesner (1770),

Forbes-Winslow (*Obscure diseases*, p. 391, 407-421), Cooke (*On nervous disease*), T. K. Chambers, Gruner, Beddoer. Une mort, pas d'autopsie. Une quatrième et une cinquième division reproduisent les exemples précités de MM. Broca et Trousseau.

L'aphasie (aphémie ou alalie) constitue-t-elle une maladie distincte? En présence de la diversité des cas, de l'opposition des théories et de l'hésitation des auteurs, M. J. Falret la considère avant tout comme le symptôme d'états pathologiques variés. Peut-être, lorsque la perte du langage est exempte de toute complication, mériterait-elle une place à part dans le cadre nosologique, si elle répondait nécessairement à une altération localisée. Mais M. Trousseau a démontré, suivant le savant aliéniste, que l'intelligence est, en général, troublée à l'égal de la mémoire, et, sous le rapport du siége, les faits négatifs, ceux entre autres de MM. Charcot et Vulpian, doivent engager à suspendre tout jugement. Il ne croit pas, en outre, que le résultat des recherches de M. Broca auxquelles il applaudit, serve la cause phrénologique, car c'est en avant et non en arrière des lobes frontaux que Gall et ses sectateurs font résider la mémoire des mots et, partant, la faculté du langage articulé. Pourtant, entre la pensée et la production vocale M. J. Falret interpose un double élément, la mémoire des mots et un pouvoir coordinateur. Or, si l'un et l'autre ont un compartiment spécial, où peut-il être? Et de quel droit, à priori, en décliner la réalité? M. J. Falret, du reste, loin de méconnaître l'importance des récentes constatations, laisse entrevoir les utiles conséquences qu'elles peuvent avoir, sinon nosologiquement, du moins au point de vue sémiologique, pronostique et légal.

Après le travail de M. J. Falret, celui de M. Jaccoud (*Gaz. hebdomad.*, 1864, p. 497, 531, 562, 577). Mais cet auteur a singulièrement élargi son domaine en confondant, sous le nom d'*alalie*, tous les vices de la parole, depuis ceux provenant de la paralysie de la langue jusqu'au mutisme de l'idiotie et de l'aliénation mentale. Du ague psychologique où elle s'est maintenue, la question, suivant lui, doit descendre sur le terrain solide de la physiologie. Son premier soin a été, dès lors, ayant motivé sa préférence pour le terme *alalie*, de chercher son point d'appui dans l'étude de la texture et des connexions anatomiques de l'appareil nerveux moteur qui préside à l'articulation des sons.

Alalie, de ἀ privatif et de λαλία, parole, ne le cède point pour la convenance aux expressions *aphémie*, ou *aphasie*. Avant Lordat, cette dénomination avait été employée par Sauvages, Swediaur, Cullen, les

deux Franck, et il n'est pas exact que ces devanciers en aient faussé l'acception. « L'alalie, dit en particulier J. Franck, consiste dans l'impossibilité d'exprimer la pensée par les signes conventionnels du langage articulé (1). » Déjà Van Swieten, à l'exemple de Schenkius, avait caractérisé le phénomène, en peignant ces malheureux revenus à l'intelligence après une attaque d'apoplexie et qui faisaient d'inutiles efforts pour trouver les noms propres des objets : « Manibus, pedibus, totius corporis nixu conabantur miseri qui vellent, nec poterant tamen. »

D'après Schilling et Schroder van der Kolk, M. Jaccoud fait de la moelle allongée le centre coordinateur de la déglutition et de la parole. Soudées entre elles par un raphé postérieur, les éminences olivaires, au moyen de fibres transversales, relieraient en un système, à leur noyau d'origine, les nerfs hypoglosses, accessoires, glosso-pharyngiens et faciaux, en même temps que par d'autres fibres soit transversales, longitudinales ou obliques, elles s'épanouiraient dans les corps striés, les couches optiques, le mésocéphale, les corps restiformes et les hémisphères. Au-dessous du point de jonction, toute lésion intéressant isolément les nerfs pourrait n'entraîner que le trouble fonctionnel des organes respectifs. Dans la moelle, où les faisceaux sont condensés, elle aurait chance de comprendre la déglutition et l'articulation orale. Plus haut, en raison de la dissémination ou de la divergence des rayonnements médullaires, l'insolidarité reparaîtrait quelquefois. Ces dispositions, en tout cas, créeraient déjà trois espèces d'alalie, selon que l'affection aurait pour siége les nerfs destinés à la formation des sons vocaux, la moelle allongée ou les voies centrales de la transmission volontaire. L'auteur y ajoute celles produites par l'amnésie verbale et l'hébétude ou privation de l'intelligence.

Donc, à ses yeux, le problème ne saurait être scindé. Le cas échéant, on doit interroger ces cinq modes divers. En déterminer les caractères différentiels, telle est la tâche que M. Jaccoud a poursuivie, non sans succès et utilité. Pour ne pas sortir, néanmoins, de la sphère où s'agite la question pendante, nous n'envisagerons que les faits concernant les parties centrales. Quatorze sont attribués à la moelle allongée, organe de coordination. Il y a moins perte de parole que défectuosité et confusion dans les mots, les syllabes ou les lettres. Quatre autopsies seulement. — Un étudiant, ayant eu froid étant ivre,

(1) F. Delius (*De alalia et aphonia,* 1757) indique la même distinction, en déclarant que la perte de la voix peut exister sans la perte de la parole.

tombe hémiplégique à gauche; parole hésitante. Caillot sanguin stratifié dans la moitié droite du pont de Varole et une portion de l'olive correspondante. — Chez un sujet de vingt-trois ans, chute, troubles dans la parole, lésions vagues. — Idiote sans parole. Circonvolutions antérieures atrophiées; ecchymoses sur les lobes frontaux, substance corticale ramollie; protubérance amoindrie; olive droite rudimentaire, petit noyau dans l'olive gauche. — Idiot réduit à ces deux mots : *Freitag*, *botje*. Olive gauche petite; nerf vague moins gros à gauche; racines de l'hypoglosse éloignées de l'extrémité olivaire.

Les exemples du second groupe, au nombre de dix-sept, figurent en partie parmi ceux précités. Dans plusieurs, la lésion aurait spécialement atteint les corps striés ou le lobe moyen : — Ramollissement à la pointe postérieure du corps strié à gauche et à droite au-dessus du centre ovale (Andral). — Hémiplégie à droite; ramollissement étendu du corps strié gauche (id.). — Même cas (Romberg). — Paraplégie; mots confus, précipités, indistincts, intelligence parfaite; atrophie du corps strié gauche (id.). — Hémiplégie à droite; ramollissement du corps strié gauche, induration des artères (Bright). — Id. ; ramollissement des lobes moyen et postérieur gauches (id.). — Deux faits, paraissant dus à l'auteur, offrent des altérations analogues : — Hémiplégies alternatives, parole inintelligible, puis nulle; corps striés ramollis, surtout celui de gauche. — Paralysie du bras droit; diminution, alalie complète, hémiplégie à gauche, ramollissement des deux corps striés.

Ces observations seraient une grave objection à la localisation dans les lobes antérieurs. Mais on conçoit que, recueillies, pour la plupart, sans dessein préconçu, elles manquent de la sanction d'une vérification anatomique absolue, qui n'est possible que pour l'avenir. Autant nous en dirons des dix exemples d'amnésie verbale empruntés par M. Jaccoud au précis de M. J. Falret, et dans deux desquelles seulement, la mort ayant eu lieu, on trouva un cancer du lobe antérieur gauche (docteur Hun) et un abcès dans la partie inférieure de l'hémisphère gauche (docteur Watron).

Dans un fait publié par M. Cornil (*Gaz. méd.*, 1864, p. 534), la lésion siégeait dans le lobe occipital gauche; mais, de l'aveu même de l'auteur, l'aphasie était douteuse. Sur soixante-dix aphasiques mentionnés par le docteur Jackson et chez lesquels la perte de la parole était jointe à la paralysie, un seul présenta l'hémiplégie à gauche (*Gaz. hebd.*, 1864, p. 873). M. Jackson n'aurait, pour son compte, constaté que trois fois cette dernière coïncidence.

Ici, trouve place la discussion de l'Académie. Nous avons dit l'étrange laconisme du rapport de M. Lélut. Le siége de l'éminent académicien étant fait, la phrénologie jugée, le mémoire de M. Dax n'était pas discutable. Il cite, d'ailleurs, deux faits qui, pour lui, tranchent la question. Chez un épileptique jouissant de la parole, l'hémisphère gauche était réduit en bouillie. Par contre, chez un aphasique, le même hémisphère était sain, tandis que dans le cervelet il y avait un carcinome.

M. Bouillaud s'étonne de l'attitude prise par M. Lélut. Ce n'est pas sans fondement que, sans cesse, il proclame la nécessité d'observations rigoureuses. Restreintes à une simple énonciation, celles avancées par M. Lélut n'ont aucune valeur. Sa négation des facultés déterminées n'est pas plus raisonnable. La diversité des aptitudes, des sentiments, des inclinations, saute aux yeux. C'était déjà une heureuse présomption que la préconception de Gall relative au siége de la mémoire des mots. M. Bouillaud se plaint qu'on ait mal interprété sa doctrine. Contrairement à MM. Dax, il admet le fonctionnement des deux lobes. La conservation de la parole, avec un ramollissement du lobe antérieur droit, comme dans le fait de M. Blachez, est dès lors très-explicable. A plus forte raison, celui de M. Cornil perd toute signification. Mais M. Bouillaud revendique trois cas de M. Bonnafont, occasionnés par des blessures : dans l'un, l'altération portait à gauche, dans un second, à droite. Les deux lobes, dans le troisième, étaient soudés et ramollis. L'éminent professeur croit que, dans le phénomène du langage articulé, part doit être accordée à un double élément : la parole intérieure et l'expression orale.

M. Trousseau reproche à M. Lélut d'avoir confondu l'embarras de la prononciation avec les troubles de la pensée. Dans l'hémiplégie simple, dans la paralysie générale, ce ne sont pas les mots qui manquent, mais le pouvoir de les énoncer nettement. Comme un excellent musicien paralysé devant son piano, l'aphasique sait et ne peut mettre son instrument en jeu. Ce serait le contraire, si la main était saine et le piano brisé. L'oubli des mots serait la principale caractéristique de l'aphasie. L'erreur de la plupart des anciens médecins est de n'avoir point fait ces distinctions (1).

Pas plus que dans ses leçons, il n'adhère à la localisation dans le lobe antérieur gauche. Quatorze cas seulement sur trente-deux militeraient en sa faveur. Il lui oppose, en particulier, l'exemple de Marcou,

(1) Nous avons vu que cette erreur était moins générale que M. Trousseau ne le suppose.

subitement aphasique et hémiplégique à gauche, et le malade de M. Peter, chez qui le ramollissement occupait la troisième circonvolution droite jusqu'au corps strié. M. Trousseau reproduit à l'Académie ses observations et ses remarques précédentes, ajoutant quelques considérations sur les embolies de l'artère sylvienne, à propos de plusieurs cas contenus dans un récent travail de M. Lancereaux (*Gaz. méd.*, 1864, p. 236). L'auteur se sert de ce caractère pour distinguer le ramollissement de l'hémorrhagie, celle-ci pouvant être présumée quand les accidents éclatent subitement, celui-là, quand l'explosion a été précédée de signes avant-coureurs. M. Trousseau remarque judicieusement que, bien que précieuse, cette preuve veut être corroborée par d'autres indices.

Selon M. Lancereaux, l'artère sylvienne se distribuant sur la région antérieure des hémisphères, son obstruction motiverait l'aphasie. Mais il s'en faut que les faits qu'il cite jugent la question pendante. — X..., soixante ans, hémiplégie subite à droite, parole confuse sans oubli des mots; épanchement sanguin dans les ventricules; caillot noir du volume d'une noix sus-jacent aux corps calleux; large déchirure à la partie antérieure et supérieure du corps strié gauche. — L..., soixante-sept ans (*id.*); caillot gros comme une noix au centre de l'hémisphère gauche; destruction des parties externes du corps strié et des couches optiques. — P..., cinquante-six ans (*id.*), oubli des mots, point d'autopsie. — Journalière, cinquante-sept ans. Au quatorzième jour d'un rhumatisme articulaire, hémiplégie; oubli des mots usuels. Caillot à l'origine de l'artère sylvienne à gauche; corps strié ramolli en partie, ainsi que la portion postérieure des circonvolutions frontales. — L..., cinquante et un ans, affection cardiaque rhumatismale. Hémiplégie subite à droite : *oui*, *oui*, *non*, *monsieur;* signe seulement son nom; intelligence; démonstrations sympathiques; amendement. *M. Lucas*, *M. Lucas ;* — chante la *Marseillaise*, sans le cinquième couplet qu'elle répète avec un autre. Ces faits seraient pour plutôt que contre la localisation à gauche. De même, d'une apoplexie foudroyante où M. Dumont-Pallier a rencontré une oblitération de l'artère sylvienne avec ramollissement du lobe frontal et du corps strié.

Malgré cette longue analyse, l'opinion de M. Trousseau demeure très-fluctuante. Pour lui, l'aphasie simple est rare. Le plus ordinairement, l'intelligence et la mémoire font notoirement défaut, ce qu'atteste la défectuosité des meilleures épreuves, quant à la lecture, à l'écriture, aux gestes et à l'imitation. Là, du reste, où le jeu normal est si peu connu, où l'on ne sait presque rien du rôle des couches

optiques, des corps striés, du corps calleux, de la voûte à trois piliers, du bulbe, etc., comment interpréter les troubles fonctionnels ? Gall, néanmoins, trouve en M. Trousseau un adversaire. La phrénologie serait passée à l'état historique et, tout en reconnaissant aux lobes frontaux une influence prépondérante, il leur refuse la qualité de législateurs de la parole, qu'ils contribueraient seulement à rendre expressive. L'auteur grossit de deux nouveaux malades la liste de ceux qui ont pu parler après de profondes destructions des lobes antérieurs. L'un, de M. Chassaignac, les a eus emportés par un boulet ; l'autre, de M. Maisonneuve, meurtris par un moellon.

M. Parchappe fait une savante incursion dans le domaine des expériences physiologiques. Se rattachant aux errements et aux divisions de la philosophie, il semble, dans sa thèse abstraite, condamner Gall au nom de l'unité intellectuelle. On a voulu départir aux circonvolutions des attributions spéciales. Elles n'auraient d'autre objet, sorte de pile électrique, que de multiplier, par le plissement cérébral, les surfaces agissantes. A la couche corticale seraient dévolues l'intelligence, la sensibilité, la volonté. Les lamelles blanches ne seraient que des organes de motilité et de conductibilité. En vertu de leurs rapports, celles des lobes antérieurs auraient une étroite affinité avec l'articulation orale. L'amnésie ou oubli des mots tiendrait dès lors à des lésions périphériques, tandis que les vices de la prononciation dépendraient des altérations des lobes antérieurs.

Il ne faut pas, suivant M. Piorry, confondre l'aphasie avec l'embarras de la parole. Le cerveau étant un organe multiple, le savant professeur se déclare, en principe, favorable à la pluralité des fonctions. L'aphasie n'en est pas moins un symptôme dont la signification diverse dépend des causes particulières.

M. Velpeau n'est point systématiquement hostile aux théories localisatrices. Se prononcer, dès à présent, lui paraît prématuré ; ou il s'abuse, ou il aurait mérité le prix de 500 francs proposé, il y a quinze ans, par M. Bouillaud pour celui qui aurait montré une double altération un peu saillante des lobes frontaux sans désordre dans le langage articulé. Une observation publiée, en 1843, par un de ses internes, aujourd'hui membre de l'Académie, M. Delpech, réunit les conditions voulues. Paris, soixante-six ans, plaisant, loquace, était traité à la Charité pour une dysurie. Dans les deux derniers jours, affaissement paralytique. Une tumeur fibreuse ovoïde remplace en presque totalité les lobes antérieurs. Son diamètre transversal mesurait 85 millimètres, le longitudinal 45.

Dans un remarquable discours, où il étreint fortement le double problème psychologique et pathologique, M. Baillarger commence par établir une distinction au moins subtile entre la mémoire des mots ou de l'écriture et la mémoire des mouvements nécessités par l'articulation orale. L'incitation involontaire joue un grand rôle dans ses interprétations. Un mot revient sans qu'on le cherche ; parfois il se refuse à un appel obstiné ou surgit quand on n'y pense plus. Est-on mû par une passion véhémente ? Les pensées, les mots, se précipitent. Hésite-t-on sur l'orthographe d'un nom ? Il suffit, pour qu'il soit correct, de l'écrire vite. Un premier mot évoque ceux qui suivent. En appliquant ces données à l'analyse des faits, M. Baillarger considère l'aphasie comme le résultat d'une désharmonie entre la volonté et l'instrument. Tantôt domine l'amnésie : ni parole, ni écriture ; tantôt la volonté consciente n'est point obéie ; l'aphasique, impuissant à parler, se fait comprendre par écrit et par geste. En certains cas, à défaut de l'incitation volontaire, l'incitation involontaire persiste ; un malade ne devenait aphasique qu'en réfléchissant (Moreau). Dans d'autres, enfin, que caractérise une sorte de perversion et d'incohérence, l'incitation involontaire, usurpant la fonction volontaire, il y a substitution de la parole automatique.

Sans être fanatique des localisations, M. Baillarger incline à les défendre. Prenant pour comparaison l'œil, dont la destruction cause la perte de la vue, on a avancé que, si les lobes antérieurs présidaient au langage articulé, toute lésion de ces organes devait troubler cette fonction. Pour l'œil même, le fait n'est pas exact. L'appareil oculaire est très-complexe. Les lobes antérieurs sont également très-étendus ; ils sont doubles. On ignore encore jusqu'à quel point telle partie peut suppléer l'autre, mais ce qu'on sait, c'est que de graves altérations ont pu se former au sein de tissus essentiels, sans déceler leur présence. *Exceptio firmat regulam.* La vérité de cet axiome tient à ce que quelquefois des particularités latentes préviennent ou modifient les résultats habituels.

Sur 34 cas, selon M. Trousseau, 18 seulement auraient été favorables à M. Bouillaud; sur 32, 14 à M. Broca; sur 125, 115 à M. Dax. M. Baillarger ne s'en est point laissé imposer par ce contraste. Tout simplement, les faits en apparence contraires sont sans valeur. M. Bouillaud en compte 16. Mais, dans 10 d'entre eux où subsistait la parole, la lésion n'atteignait qu'un côté, dans 4, elle siégeait dans les lobes moyen et postérieur. Pour 2 seulement, les lobes frontaux étaient simultanément ramollis. M. Baillarger convient que

la théorie de M. Bouillaud a quelque peu à en souffrir. Au point où la question est arrivée, l'argument n'est plus suffisant, car, en ce cas, il eût fallu, comme le veut M. Broca, exactement délimiter les portions saines. L'exemple produit par M. Velpeau ne lui semble point péremptoire. Usant, refoulant insensiblement les lamelles cérébrales, si la tumeur a épargné la parole, elle n'a pas davantage compromis les autres manifestations. On a rappelé cet enfant ouvert par Magendie, et qui avait marché quoique privé de cervelet. Et la moelle, et le cerveau ? se demande M. Baillarger, n'ont-ils pas pu remplir l'office de l'organe coordonnateur des mouvements ? Que se passe-t-il dans les millions de cellules cérébrales ? Que conclure de notre petite science actuelle ?

L'anatomie justifierait, à certains égards, l'emplacement des lésions dans l'aphasie. C'est sur les lobes antérieurs que M. Bouillaud aurait signalé la plus forte congestion vasculaire. De son côté, M. Baillarger, dans ses recherches nécropsiques sur la paralysie générale, a découvert là, exclusivement, sous la couche de substance grise ramollie, une induration mamelonnée de la substance blanche, qu'un de ses internes, M. Regnard, a décrite dans un intéressant mémoire (*Annal. méd. psych.*, janv. 1865, p. 32). M. Parchappe a fait une observation analogue.

Resterait à motiver la prédilection pour le côté gauche. Elle est d'autant plus extraordinaire que, dans la statistique générale des hémiplégies, la balance est à peu près égale des deux côtés. Sur trente et un aphasiques hémiplégiques, cités par M. Magnan, interne de la Salpêtrière, une fois la paralysie était double, trente fois elle portait à droite. Serait-ce que l'artère carotide gauche naîtrait directement de l'aorte ? Ou que, d'après Gratiolet, le développement des plis frontaux s'effectuerait plus vite à gauche ? M. Baillarger pose l'énoncé sans chercher à l'éclaircir.

Il y a une vingtaine d'années, M. Bonnafont, à propos du travail de M. Bouillaud, publia plusieurs observations recueillies à l'armée d'Afrique, et auxquelles il a été fait allusion dans le débat. L'honorable académicien, en les reproduisant, montre leur signification particulière.

Ayant trait à des désorganisations rapides, elles donnent lieu à des phénomènes dessinés qui n'accompagnent pas toujours celles dont la formation lente et spontanée permet aux parties saines ou congénères de suppléer les parties détruites ou malades. Les vivisections aussi sont impraticables chez l'homme, et, quant à l'intelligence ou à la parole, on ne pourrait rien induire de ce genre d'expérience sur les animaux. —

En 1838, M... reçoit à la tête une balle qui traverse les lobes antérieurs. Issue de la substance cérébrale aux deux ouvertures. Conservation de l'intelligence ; perte de l'olfaction et de la parole. — En 1840, un sous-officier est atteint par un projectile qui traverse de bas en haut le lobe antérieur droit et la portion supérieure du lobe gauche ; perte subite de la parole. Connaissance. — Sergent, en 1839. La balle pénètre, au-dessus de l'oreille, par la tempe droite, et traverse le cerveau, de haut en bas et d'arrière en avant. Réponses lucides aux demandes qui n'exigeaient pas de mémoire. — Sous-officier. Éclat de mine enfonce les os fracturés à la région temporale gauche. Coma pendant huit jours, retour de l'intelligence, mais surdité, perte de la vue et de la mémoire. La vue se rétablit, puis, très-tardivement, un peu l'audition et avec elle la mémoire. Léger embarras dans la prononciation. — En 1843, le docteur Dalmas communique à M. Bonnafont le fait suivant. Femme à la Salpêtrière ; cinquante-cinq ans ; depuis plusieurs années ne prononce que *Miot ! Miot !* Lobes antérieurs atrophiés et flottant dans une masse de liquide. — Il en doit un sixième à Bouchet (de Nantes) : aliéné paralytique, cinquante ans, finit peu à peu à n'être compris que par signes. Tumeur dont la pression avait fait disparaître en majeure partie le lobe frontal gauche, et déprimé celui du côté opposé.

Incidemment, M. Bonnafont signale à l'attention de l'Académie trois cas d'aphasie consécutifs à la surdité. Il en a observé plus de vingt. — Enfant de huit ans adressée à M. Bonnafont par M. Blache. A six ans, fièvre typhoïde ; paralysie des nerfs auditifs. Six mois après, l'enfant n'articule aucun son. Plus tard surdi-mutité complète. — Même accident chez une petite Bruxelloise de dix ans. Quelques mots articulés imparfaitement. — Sept ans, rougeole, otorrhée ; surdité complète, phrases interrompues, intonations bizarres. Guérison de l'otorrhée, non de la surdité ; mutisme.

M. Bonnafont présumerait que les parties du cerveau le plus en rapport avec les nerfs acoustiques seraient le siége de la mémoire. L'aphasie, s'il en était ainsi, se produirait de deux manières : par la lésion des lobes antérieurs, langage articulé ; par la région postérieure, siége de la mémoire. Il y aurait aussi, contrairement à M. Trousseau, qui ne comprend pas qu'on puisse penser « sans corporifier l'acte intellectuel à l'aide de mots et de signes, » lieu de séparer la mémoire des mots du mode de les exprimer, et partant, de se rendre compte des aberrations si multiples que l'on rencontre dans l'aphasie. L'ouïe donc avant la parole. On ne parle qu'après avoir longtemps appris. Le sau-

vage de Tulpius ne savait que bêler, celui de Haller que pousser des cris comme les brebis ou les ours avec lesquels ils avaient vécu.

Il semble étrange à M. Bonnafont que l'on combatte si fortement la doctrine des localisations. Dans le fait de M. Velpeau, le cerveau aurait moins été désorganisé que lentement comprimé. Les exemples de destructions partielles sans perte notable des fonctions ne sont pas rares. Certaines personnes respirent suffisamment avec un seul poumon, vivent avec un seul rein et, d'autre part, comme l'ont savamment dit MM. Bouillaud et Piorry, l'admission des facultés spéciales n'est point incompatible avec l'unité du *moi* humain, avec l'*âme*, qui n'est point en cause dans la discussion. Gall, ni Spurzheim, ni leurs partisans, ne l'y ont jamais mise. La conciliation a un terrain possible; que tout le monde s'y prête, elle se fera. M. Bonnafont en voit, au surplus, l'aurore dans les opinions que le solennel débat de l'Académie a fait surgir. Car c'est à tort que l'on s'imagine que de pareilles luttes restent stériles. L'avenir, tôt ou tard, distingue le bon grain de l'ivraie.

M. J. Guérin débute avec circonspection. Il avoue son incompétence. Malheureusement, il ne tarde pas à franchir les limites du cercle qu'il s'est tracé. Ce qui rend à ses yeux le problème si obscur, c'est l'absence de notions philosophiques. M. Trousseau aurait à tort écarté les paralysies générales. Dans deux cas compliqués d'hémiplégie, la plupart des mots étaient prononcés d'une manière fort peu nette. L'aphasie n'est qu'un symptôme. Toute tentative de localisation lui semble illogique et arbitraire. Le cerveau est un comme l'intelligence. Pourtant, ce qui ne concorde guère avec l'affirmation précédente, il admet le double rapport des fonctions avec les organes et des symptômes avec les lésions. Les faits négatifs ont pour lui pleine valeur. Il trouvait celui de M. Velpeau décisif. M. Berger en a produit tout nouvellement un tout à fait péremptoire : — Un charpentier, vingt-deux ans, frappé au front par un treuil, perd connaissance; os brisé, région aplatie, issue du cerveau à travers les fragments. On en retirait par le nez. Pendant six jours, ni fièvre, ni perte de parole. Mort le quatorzième jour; point d'autopsie.

Selon M. Baillarger, consentir une faculté régulatrice de l'articulation orale serait en reconnaître une analogue pour la coordination des idées. Toutes deux existent, dit M. Guérin, mais inséparables et inlocalisables. C'est à l'état de la raison qu'il faut remonter. Il blâme surtout M. Baillarger des moyennes sur lesquelles s'appuient ses exceptions. Loin de confirmer le principe, comme celui-ci le voudrait,

M. Guérin pense qu'une seule exception le détruit. M. Baillarger a, d'avance, fait justice de cet argument. Nul, d'ailleurs, ni MM. Dax et Bouillaud, ni Gall, n'ont prétendu que les lobes antérieurs fussent exclusivement affectés à la faculté du langage articulé.

De tant d'opinions, si savamment débattues, quelles lumières ont jailli? Est-il possible d'en tirer, sinon une conclusion formelle, au moins un enseignement fructueux? Tel est le point que le dernier orateur de l'Académie, M. Cerise, s'est proposé d'examiner. Son siége, malheureusement, comme celui de M. Lélut, était fait à l'avance. Proscrivant *in petto* la division des facultés, et partant celle relative des compartiments cérébraux, loin de scruter les faits dans leurs détails, il s'est complu à édifier un système d'impossibilités spéculatives. En quoi, s'écrie-t-il d'abord, consiste le problème en discussion? A déterminer le siége anatomique de l'aphasie? Ou, d'après ce siége, l'organe de la faculté du langage articulé? Fût-elle résolue, et elle ne l'est pas, la première question n'est point la seconde, non moins distincte que compliquée.

Au fond, malgré leurs divergences, c'est la solution de cette dernière qu'ont poursuivie les auteurs. Or, M. Cerise croit que le problème tout entier est insoluble. Un abîme infranchissable séparerait la faculté du langage articulé de « ces quelques mots oubliés, altérés dans leur association ou impossibles à produire, que l'on observe dans l'aphasie » (1). Sous ce mot *aphasie* se cachent les états et les symptômes les plus divers. Adéquate uniquement à l'intelligence, la faculté du langage articulé embrasse, dans son expression unifiée, un ensemble considérable de phénomènes psychologiques; elle n'est point une opération simple et élémentaire. La parole, matière et esprit, est intermédiaire entre la pensée et le cerveau. Un progrès dans l'éducation verbale en signale un identique dans l'éducation morale et intellectuelle. Le cerveau, anatomiquement, s'adapte, en se développant, aux associations des idées et aux signes qui constituent le raisonnement et la mémoire. Il devient, suivant l'heureuse qualification de M. Buchez, cet appareil *logique* qui réalise l'harmonie du raisonnement pensé et du raisonnement parlé. Grammaire générale, logique, physiologie cérébrale, sont, ajoute M. Cerise, « les trois formes différentes d'une même science, de la science psycho-physiologique. » Il n'y a pas plus d'organe spécial de la faculté du langage articulé que d'organe spécial de la faculté des chiffres, distingué de la science du calcul.

(1) Ce ne sont pas quelques mots, mais tous les mots.

Quant à la parole externe, calque de la parole interne, elle ne fait que traduire, sous forme de proposition, ce que dit l'autre sous forme de jugement. Sa différence est d'exiger un long apprentissage et d'avoir besoin, pour se transmettre, d'un appareil musculaire. D'où la possibilité de ses lésions indépendantes. L'aphasie, si l'on consulte les faits rapportés, serait une de ces lésions; elle se limiterait à trois ordres : 1° oubli du signe avec conservation du souvenir; 2° désaccord entre les mots et les idées avec persistance de la conscience; 3° abolition de la parole externe volontaire avec maintien de la parole externe involontaire ou automatique. Toutefois, remarque M. Cerise, dans les deux premiers ordres (amnésie et ataxie verbales), la lésion de la parole externe *volontaire*, n'est qu'une conséquence indirecte éloignée. En sorte que la véritable aphasie se référerait, pour l'éminent psychologiste, « à la paralysie de l'exécution volontaire de la parole externe avec possibilité de la parole automatique ». Qu'elle tienne à une lésion circonscrite, M. Cerise n'y contredit point. Seulement, « cette lésion, dit-il, peut varier et elle varie en effet, car il ne s'agit plus de la faculté du langage articulé, mais de la transmission de l'incitation verbale volontaire ». Le nom d'organe régulateur, législateur, coordonnateur de la parole, ne saurait convenir « à une série de fibres de transmission chargées d'irradier le commandement de la volonté, de faire converger le signe ou l'idée signifiée jusqu'à l'appareil de l'exécution verbale externe. »

Dans l'exposé qui précède, quelques faits ont été omis ou seulement indiqués. En dehors de la discussion académique ou depuis, plusieurs auteurs en ont produit de nouveaux ou apporté le tribut de leur appréciation. Avant d'exprimer notre propre sentiment, nous ferons de tous ces éléments une brève revue rétrospective. Puissante intelligence, Lordat ne s'est pas borné à décrire les accidents qui l'avaient concerné. Il les a scientifiquement envisagés (*Leçon* 1842). Lui aussi a eu recours à l'étymologie grecque, oscillant entre les désignations : *alalie*, *amnésie verbale*, *anafdie*, *aphrasie*. Son titre, fort complexe, prouve qu'il a compris toute l'étendue du problème : *Analyse de la parole pour servir à la théorie de divers cas d'alalie et de paralalie* (mutisme; imperfection de la parole). Conception, mémoire, personnification des mots, audition, détermination, etc., que de conditions présuppose la fonction de l'articulation orale!

Lordat était sujet à l'esquinancie. Il venait, en 1825, d'en subir une longue attaque, lorsqu'après une douleur des poignets promptement avortée, sentant sa tête lourde, il fut surpris de ne plus pouvoir

s'exprimer. Oubli des mots et de leur coordination. Dans le silence de la réflexion, il lui semblait jouir de toute la plénitude de son discernement et de ses souvenirs. L'impuissance de communiquer ses impressions le plongeait dans une morne inquiétude. Les signes écrits lui faisaient presque autant défaut que la parole. Cet état dura trois semaines; mais la fonction normale fut lente à se rétablir. Prononçant un mot pour un autre, intervertissant syllabes et lettres, il fut obligé de réapprendre, en épelant, à parler et à écrire. Encore ne recouvra-t-il jamais le don d'improviser qui lui était naturel auparavant. Son cas se résumait, dans son estime, en une aberration ou une ataxie nerveuse.

Dans la *Gazette des hôpitaux* (19 mars 1864), M. Dubourg, médecin de l'hospice de Marmande, rappelle un fait publié par lui en 1830, dans le *Journal hebdomadaire de médecine*. M. F..., trente-deux ans, tombe de cheval, sa tête portant sur le pavé; point de plaie extérieure. Coma; deux jours après (12 octobre 1827), délire loquace; 13, calme, perceptions, perte de mémoire des mots; 17, actions raisonnables; les mots manquent à l'expression des pensées; 24, quelques mots articulés, *le coquin ne viendra pas, ah! le coquin!* Impatience de n'être pas compris. Un peu plus tard, il adopte le mot *crété*. *Je suis crété, vous êtes crété, vous m'avez crété, donnez-moi du crété...* Il finit par répondre *oui* et *non*. Deux mois lui furent nécessaires pour réapprendre le vocabulaire.

Notre confrère, en 1858, a adressé à M. Bouillaud un autre malade dont l'aphasie était de cause interne ou essentielle. X..., troubles digestifs, céphalalgie frontale diffuse. Hésitations et embarras momentanés de la parole. Cet échec à la volonté se répète plusieurs fois le jour, notamment après les repas, ou à l'air libre. En dehors, lucidité, verve. Guérison qui, depuis 1859, ne s'est pas démentie.

— Commentant un fait d'aphasie simple, M. Sheele (*The Dublin journ. of med. scien.*), en accuse, non la mémoire en soi, mais une faculté secondaire, analogue à celle de chacun des sens. La parole, l'écriture, le geste, peuvent être simultanément ou isolément atteints comme la vue, l'ouïe, etc., sans lésion intellectuelle.

— En 1850, le docteur Dunn publia, dans *The medical Gazette*, une observation dont l'*Union médicale* a donné l'analyse (20 août). Une dame de soixante-six ans avait succombé en quelques jours à une troisième attaque d'apoplexie. La première, en 1844, avait donné lieu à une paralysie du côté droit; mots prononcés pour d'autres. A la suite de la deuxième, parole perdue sans retour; sens intacts, signes déno-

tant l'intelligence : *dat, dat.* Deux tiers supérieurs du lobe antérieur gauche désorganisés. Petit foyer apoplectique récent dans le corps strié droit.

Les *Annales médico-psychologiques* (1850, t. II, page 511) ont emprunté à la *Revue médicale* l'extrait d'une séance de la Société de médecine de Paris, où sont mentionnés une série de faits d'aphasie : — Tanchou traitait une dame pour un cancer de l'utérus. Mutisme subit dans une nuit : *oui, oui.* Intelligence apparente, point de paralysie. Son écriture consistait en un assemblage de lettres inintelligibles. — Tels cas ont été vus par M. Brierre de Boismont, qui décrit parfaitement les symptômes de l'aphasie et cite, entre autres exemples, celui-ci : X..., dément, ne peut, depuis trois mois, que dire : *voulez-vous bien, mon Dieu.* Comprend-on ses gestes, il témoigne sa joie. Sinon il s'exaspère et, dans sa colère, profère des jurons. Emporté par une attaque, on a trouvé d'anciens kystes dans le corps strié et la couche optique gauche et un épanchement gelée de groseille dans les mêmes parties du côté droit. — J. Abercombie (*Inquiries concerning the intellectual power*, 2e édit., 1841), mentionne un apoplectique guéri, mais resté aphasique. Un jour, voulant, à une personne, parler d'un ami, il la conduit à la porte du gentleman. Il meurt et l'on rencontra un ramollissement, dont le siége n'est point précisé. — Une femme n'avait que quatre mots à sa disposition ; elle écrivait avec lucidité (Bassereau). M. Briquet dit que nombre d'apoplectiques sont dans ce cas. Chaque attaque aggrave l'oubli des mots. Quelques individus conservent très-bien leur intelligence. — Un homme perdit pendant huit jours l'usage de la parole. On s'exprimait sans gêne devant lui. Il redit ensuite ce qu'il avait entendu (Deslandes). — Ce mutisme résulte de causes traumatiques. M. Boinet l'a observé fréquemment dans les salles de chirurgie : l'un échoue sur les substantifs, l'autre sur les articles, les noms propres. Certains ont recours à des périphrases. Chez ceux qu'il a vus, la guérison a été rapide et complète.

— Valleix, chez une apoplectique n'ayant pu prononcer un seul mot, malgré le maintien de l'intelligence, mentionne un kyste récent en arrière de l'extrémité postérieure de la corne d'Ammon. (*Guide du méd. prat.*, t. II, p. 142.)

— Le 7 juin 1861, MM. Foucher et de Pietra Santa ont présenté, à la Société de médecine de Paris, le cerveau d'un apoplectique dont les paroles étaient en désaccord avec les pensées. Un ramollissement hémorrhagique diffus existait à la base du lobe postérieur droit.

— M. Belhomme (*Annal. méd. psych.*, t. VI, t. XII, p. 140) ne veut pas qu'on confonde, avec l'amnésie verbale, la paralysie des organes de la voix. — X... ne prononçant que deux mots avait une lésion partielle des deux lobes antérieurs. — Même altération chez une femme réduite à des cris inarticulés.

— Un homme s'arrêtait aux premières syllabes. Un seul des lobes ramolli. A propos des derniers cas, communiqués à la Société médicale du Temple, M. A. Forget cite une fracture du coronal avec conservation de la parole. Épanchement et désorganisation d'un lobe frontal. M. Gaide assure, à son tour, avoir vu un individu, qui, pour suppléer à certains vocables qui n'arrivaient pas, se servait de périphrases.

— M. le docteur Berthier a traité, à l'asile de Bourg, une dame qui, depuis trois ans, tombe, à chaque période mensuelle, dans un état de semi-paraplégie et de mutisme. Elle reste ainsi, pendant quelques jours, alitée et ne se faisant comprendre que par signes. Ses facultés semblent surexcitées. (*Gazette des hôpitaux*, 11 juin 1864.)

— Le docteur Guéniot (*Gaz. des hôpitaux*, 9 fév. 1864), raconte que, pendant son internat à Lariboisière, M. Voillemier reçut dans son service un scrofuleux atteint d'une otorrhée à gauche, avec céphalalgie frontale intense. Bientôt hésitation dans la parole, hébétude, oubli des mots, impatience : *oui*, *monsieur... cré nom d'un chien, je ne peux pas.* Faiblesse hémiplégique à droite. Mort le vingt et unième jour. Vaste abcès gangréneux à gauche, au niveau de la jonction du rocher avec l'écaille du temporal, 2 centimètres en arrière de la scissure de Sylvius et 4 centimètres en avant de l'extrémité postérieure de l'hémisphère. Carie du rocher, pus dans le sinus frontal. M. Guéniot remarque, que, probablement, sans que l'autopsie autorise à l'assurer, la tumeur exerçait une certaine compression sur les deuxième et troisième circonvolutions frontales.

— On lit dans la même feuille (29 avril 1865), une observation intéressante du docteur Laugaudin. Un gendarme s'étant tiré un coup de pistolet dans la bouche semblait guéri. Au bout de six semaines, folie furieuse. Placé à l'hôpital de Nice, il devient calme et succombe le onzième jour. Ses réponses avaient été lentes, mais justes. Un vaste abcès contenant 150 grammes de pus noirâtre occupait tout le lobe antérieur gauche et une partie du lobe moyen. Dans l'intérieur était une balle mâchée reposant sur la paroi supérieure de l'orbite.

— X..., trente-quatre ans, avorte; sensation mobile d'hémiplégie à gauche, aphasie passagère récidivant et se fixant le lendemain. Impatience de ne pouvoir s'exprimer; prononce quelques mots pour

d'autres. Céphalalgie qui oblige de maintenir la main sur le front. Constipation opiniâtre. Rapide guérison sous l'influence d'évacuations abondantes. (*Union médicale*, 1865, p. 535.)

— L'exemple suivant du docteur Malichecq semble la contre-partie du précédent. Un paysan des environs de Mont-de-Marsan, reçoit, de son gendre, un coup de barre sur la tête auquel il succomba le troisième jour (19 août 1864). Perte rapide de la parole; légère hémiplégie à droite; connaissance. Fracture du bord antérieur et inférieur du pariétal gauche, ainsi que du bord frontal correspondant; caillot adjacent, large de 5 centimètres, sur 1 à 2 centimètres d'épaisseur, déchirure de l'artère méningée moyenne. (*Gaz. des hôp.*, 11 juillet 1865.)

Incidemment, l'auteur indique trois malades soumis actuellement à son observation : — Femme, cinquante-six ans, hémiplégique à droite, aphasie. — Fille atteinte à gauche de la veille; parle distinctement. — Cas absolument analogue d'un vieillard de quatre-vingts ans.

— Sur 332 observations de tumeurs du cerveau qu'il a recueillies, M. Ladame a noté quarante-quatre fois des dérangements dans l'articulation de la parole. Malheureusement la nature du symptôme n'est, dans aucun cas, déterminée, ce qui explique la diversité des siéges : cervelet, protubérance, pédoncules cérébraux, moelle allongée, corps calleux, lobes antérieurs, moyens et postérieurs, corps striés, etc., qu'ont occupées les productions morbides. M. Ladame, en a tiré contre la localisation des conclusions prématurées. (*Id.*, 3 juin 1865.)

Il étaye aussi son opinion de l'avis exprimé en Allemagne par M. Meaner, en France par M. Jarjavay, l'un, à propos d'une aphasie consécutive à une dépression du frontal gauche, l'autre de deux cas où, malgré un cancer ayant envahi les lobes antérieurs et une perforation du crâne donnant issue à la substance cérébrale, il n'y avait point eu de lésion de la parole.

— Au milieu d'un rhumatisme articulaire, un homme est frappé d'une hémiplégie à droite. Retour de la connaissance; persistance momentanée de l'aphasie. Cinq ou six attaques semblables se succèdent. Articulation impossible; mort en deux mois. M. Lionel Béal trouve la moelle et le cerveau fermes et sains. Suffusion sous-arachnoïdienne abondante. (*Gaz. hebd.*, 25 août 1865.)

— D..., cinquante-deux ans, militaire, admis aux Invalides en janvier 1865. En 1863, hémiplégie à droite, passagère, sans perte de parole. En 1864, deuxième attaque plus profonde, aphasie. *Ba*, *ba*, *ba*, *bon*, *bon*, *ah! bougre*... sont les seuls mots qu'il articule. Cons-

cience vague ; connaît les siens, mais ne comprend pas les questions et ne saurait qu'écrire les cinq lettres de son nom. Mort le 20 août. Lobe frontal gauche affaissé ; ramollissement de tout ce lobe et de la moitié du lobe moyen circonscrivant deux kystes apoplectiques ; petits noyaux circonvoisins. L'auteur de l'observation, M. Chauvel, aide-major, pense que la destruction a dû débuter par le lobe moyen et se propager au lobe antérieur ; d'où l'aphasie à la deuxième attaque. (*Gaz. des hôp.*, 12 septembre 1865.)

— Un numéro du *Bulletin* de la Société d'Angers (août 1864), qu'on nous communique, contient un dernier fait d'hémiplégie à droite avec aphasie. Les circonvolutions étaient intactes. Centre ovale de Vieussens ramolli. Le vocabulaire de Chaslons se restreignait à quelques monosyllabes *ah ! si... ah ! oui... ah ! bon sens de Dieu !* etc.

— Un exemple des plus singuliers a été, de la part de M. Letourneau (*Union méd.*, 17 mai 1865), l'objet d'un savant commentaire. Le 19 novembre 1862, notre confrère est mandé auprès d'un ancien officier des zouaves, qui se faisait surveiller pour des impulsions suicides, survenues dans la nuit. Déjà le même accident s'était déclaré en Afrique après une marche sous un soleil ardent et quelques libations alcooliques. Mais ce qui était remarquable, c'est que M. X..., dont l'intelligence semblait intacte et qui pouvait répondre aux questions, répétait sans cesse, d'une manière choréique, « *quatre heures et demie, quatre heures et demie*, ou bien *cent vingt-cinq mille...* Les premiers mots auraient répondu à un rendez-vous assigné par le ministre, les seconds à une perte récemment subie par une de ses tantes. Une dose d'extrait thébaïque, en provoquant le sommeil, aurait mis fin à la double irrégularité.

Selon M. Letourneau, on aurait, à l'Académie, trop peu approfondi le côté psychologique. M. Trousseau lui semble avoir douté à tort que l'on pût penser sans le secours des mots. Percevoir et parler sont deux actes parfaitement distincts. Combien de tableaux vivants engendre l'imagination sans que nous songions à les matérialiser par la parole, sinon lorsque la nécessité le réclame ? La formule verbale découle de l'acte intellectuel, sans lui être incorporée. L'enfant a des idées avant de connaître les mots qui les expriment, le sourd-muet avant d'avoir appris son vocabulaire de signes. M. Letourneau distingue les idées intuitives des idées démonstratives. Celles-ci exigent l'élaboration et appellent la parole à leur aide. La pensée intuitive est de tous les âges, et ce n'est qu'après avoir bégayé longtemps [illegible] venue à se former un langage à peu près corr[illegible]

M. A. Voisin, qui a fait l'article *Aphasie* du *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, cite un cas d'aphasie saturnine. Le malade qu'il a vu dans les salles de M. Bouillaud parle aisément, sauf que, parfois, il s'arrête dans sa phrase par oubli d'un mot qu'il ne peut énoncer, ni écrire que sous la dictée. Une circonlocution supplée à cette défaillance : *cuiller* est rendu par « *ce avec quoi l'on mange* ». Pour l'auteur, les circonvolutions antérieures remplissent des fonctions purement intellectuelles. Dans l'aphasie, la mémoire serait surtout troublée. Aucune des circonvolutions antérieures n'aurait un privilége, et, dût le siége de la mémoire être départi à l'une d'entre elles, la volonté serait encore là pour défier les investigateurs. A plus forte raison, proteste-t-il contre les opinions de MM. Dax et Broca, qui seraient en contradiction avec les notions physiologiques les plus avérées.

Dans une lettre récente au rédacteur du *Mouvement médical*, M. H. Lefebvre (de l'Eure) considère, comme sans portée, le cas opposé par M. Velpeau à la théorie de M. Bouillaud, son maître : évidemment une tumeur du volume d'un œuf ne pouvait avoir détruit la majeure partie des lobes antérieurs. Il est probable qu'elle ne les avait pas même entamés. Sans cela, que fussent devenues l'olfaction et la vision, dont les nerfs font corps avec la partie antérieure du cerveau? Il n'est pas même question de ces fonctions. Cet oubli grave prouve, une fois de plus, que M. Bouillaud n'a pas tout à fait tort d'exiger des observations rigoureusement exactes.

Les journaux, dans leur appréciation de la controverse, n'ont émis que de timides impressions. M. Brochin s'est tenu dans une prudente réserve. M. Am. Latour ne sait comment définir l'aphasie. La contradiction des faits et des doctrines ne laisse, dans son esprit, de place qu'au doute. Il ne voit, dans l'aphasie, qu'un symptôme rarement isolé, plus souvent associé à des troubles divers. Si de sérieux arguments militent pour la phrénologie, d'autres, non moins puissants, s'élèvent contre elle. M. Latour, persuadé, avec MM. J. Guérin et Cerise, que les localisations ne sauraient être érigées en loi, les croit ruinées par plusieurs faits négatifs, notamment par celui de M. Velpeau. Sans se prononcer formellement, M. Dechambre prend, au contraire, leur défense officieuse, en opposant habilement aux côtés défectueux des thèses adverses les présomptions raisonnables que motivent de singulières concordances. Il reconnaît trois espèces d'aphémie : l'une, incontestée, dépendant de l'impuissance intellectuelle, se lierait à une lésion de la substance corticale ; la seconde, portant sur la mémoire, ne

devrait pas avoir un siége moins déterminé, dépôt nécessaire où la pensée va saisir les idées qu'y accumulent les dernières ramifications des nerfs sensoriaux; la troisième, enfin, produite par une lésion du noyau qui préside à l'excitation motrice. Où sont situés ces deux compartiments? Sont-ils voisins ou éloignés l'un de l'autre? On ne sait rien de la longueur des fibres commissurales. Peut-être conviendrait-il de faire entrer dans le système des irradiations blanches des lobes antérieurs le noyau blanc du corps strié. En tout cas, la somme des observations est, en ce sens, trop considérable pour être sacrifiée à quelques faits qui, contradictoires aujourd'hui, pourraient cesser de l'être devant les progrès de l'anatomie physiologique.

Qu'induire, en définitive? M. Baillarger nous semble s'être le plus rapproché du but. La question n'a pas été uniformément comprise. Pour M. Bouillaud, qui l'a posée, il s'agit des points cérébraux d'où part l'impulsion qui met en branle l'appareil de la phonation. Mais si l'on conçoit, comme hors de cause, sauf à en élucider les obscurités diagnostiques, quelquefois profondes, les cas où l'altération réside dans les nerfs, les faisceaux de la moelle allongée ou les fibrilles de communication, quelle limite séparera la parole interne de la parole articulée? A quel indice certain reconnaîtra-t-on, que, dans l'aphasie, l'une est en défaut, non l'autre? Où et comment s'opère la métamorphose?

Impénétrable mystère! Avant toute conjecture à cet égard, supposons, pour un moment, la simplicité de la fonction et voyons, quant au problème agité, les lumières qu'ont pu projeter les résultats des recherches anatomo-pathologiques. Toute altération des lobes antérieurs ne produit pas le mutisme cérébral, un côté pouvant suppléer l'autre. Mais chaque fois qu'il a constaté ce mutisme, M. Bouillaud a constamment rencontré une lésion correspondante dans l'un de ces lobes, parfois dans les deux. Depuis, le terrain s'est resserré et les objections qu'on avait opposées aux conclusions de l'éminent professeur ont perdu de leur force. Les nouveaux exemples tendraient, en effet, à faire croire que les parties affectées dans l'encéphale à l'articulation orale occuperaient un siége circonscrit dans les lobes antérieurs, bien plus, selon MM. Dax et Broca, dans le lobe gauche. Dès lors, ainsi que M. Auburtin l'a nettement fait ressortir, l'argument tiré de la concomitance d'une double lésion sans perte de la parole ne deviendrait péremptoire qu'autant que la destruction aurait envahi simultanément les compartiments où s'accomplirait l'échange intime de la conception verbale en parole articulée.

En enregistrant ces premières données, le *Journal de médecine*

mentale les accueillit avec une grande réserve. Ce qui s'est produit ultérieurement ne nous autorise point à modifier cette attitude. Il est remarquable, néanmoins, que l'immense majorité des observations plaide la cause des localisateurs. L'aphasie est-elle simple? Neuf fois sur dix, elle concorde avec une altération, le plus souvent isolée, d'un des lobes antérieurs. Complique-t-elle l'hémiplégie? Non moins fréquemment cette altération s'ajoute à celles qui déterminent les phénomèmes paralytiques. Les corps striés, les couches optiques, les lobes postérieurs sont-ils, d'autre part, exclusivement atteints? L'articulation orale persiste. Particularité surtout bien surprenante! Tandis que, dans les trois quarts des cas, la partie postérieure des deuxième et troisième circonvolutions frontales gauches est plus ou moins désorganisée, quatre-vingt-quinze fois aussi sur cent, quand existe l'hémiplégie, elle a lieu à droite. Trouve-t-on un paralytique qui parle? l'hémiplégie siége à gauche. Cinq individus se présentent instantanément à notre mémoire; aucun ne dément cette règle.

Avec MM. Baillarger et Dechambre, nous jugeons ces proportions trop saillantes pour qu'on puisse les abstraire. Non certes que les faits négatifs soient, pour nous, dénués de signification. Il y en a de fort embarrassants. Mais la plupart sont énoncés en termes généraux, manquent de détails essentiels ou exagèrent les altérations. MM. Baillarger, Lefebvre et Dechambre ont montré, entre autres, combien l'exemple de M. Velpeau, dont l'Académie et le public se sont émus, était en réalité insuffisant. Moins probant encore est celui de M. Berger, que M. J. Guérin considère comme décisif. Il n'y a même pas eu d'autopsie. La carrière des investigations reste ouverte et les observateurs ne devront pas perdre de vue le programme de M. Broca, qui veut que, prenant une connaissance approfondie de la topographie cérébrale, on ait soin, dans chaque autopsie, de noter l'étendue exactement mathématique des lésions principales et le véritable état des diverses circonvolutions.

Rudimentaires, presque lisses chez les animaux, les lobes antérieurs sont, chez l'homme, volumineux et de structure compliquée. Gall, en y concentrant les facultés supérieures, notamment la mémoire des mots; M. Bouillaud, en y fixant la faculté du langage articulé, n'ont fait que confirmer, par leur observation, des prévisions ressortant de la physiologie comparée. Le discernement est humain, aussi la parole; d'où une prédominance d'organisation contenant, en germe, le principe de la pluralité des fonctions. Que lui opposent les adversaires? Un est le cerveau, une l'intelligence, disent MM. J. Guérin et Cerise.

Gall la fragmente, ajoute M. Parchappe, répétant la critique de M. Flourens. Il suffit que, dans l'aphasie, la mémoire soit obscure ou la volonté absente pour que M. Trousseau affirme que l'intelligence est touchée. Mais, n'est-ce pas se payer de mots ? Qu'est l'intelligence, la volonté, la mémoire ? Au moins conviendrait-il de définir ces termes avant de les lancer avec tant d'assurance. M. Parchappe leur assigne pour siége la périphérie cérébrale, dont la disposition anfractueuse des circonvolutions aurait pour but d'augmenter la surface, et partant l'énergie d'action. C'était la pensée de Gratiolet. Ingénieusement imaginée, cette attribution d'ensemble porte un cachet de vraisemblance qui ne saurait toutefois exclure les affectations particulières. Le pouvoir conscient et voulant n'est qu'un des aspects de la personnalité humaine. D'où naissent et comment se constituent, dans le système de l'unitarisme, ces forces nombreuses et, à somme égale de sagacité et de clairvoyance, si inégalement réparties entre les individus ? Les différences tiennent-elles exclusivement à l'action sociale et éducatrice ? Ou si la nature y participe pour beaucoup, à quels compartiments spéciaux M. Parchappe en rapporte-t-il l'origine ? Il blâme Gall d'avoir déserté les voies expérimentales et pathologiques. Les vivisections sur l'homme sont impraticables et les lumières fournies par les lésions cérébrales restreintes aux fonctions pour ainsi dire mécaniques. Un seul terrain était accessible. Le mal produit l'affaissement. C'est dans la plénitude de la santé, dans les manifestations de la vie agissante que se dévoilent successivement les virtualités dévolues à chacun, sa puissance de pénétration et de conception, ses talents, ses sentiments moraux, ses passions, ses affections, ses instincts, etc. Là, s'est concentrée l'étude de Gall, qui, après avoir constaté, par une comparaison suivie et variée, la réalité des types psychologiques, s'est efforcé, en scrutant, au même point de vue, les dispositions crâniennes, de découvrir le lien des fonctions aux organes.

Que ses déterminations crâniologiques aient été prématurées ou sans fondement, peu importe ici. Ce qui nous frappe, c'est la voie féconde et rationnelle qu'il a suivie. Plus sage, d'ailleurs, que ses adversaires, Gall ne s'est point prononcé, comme on se le figure à tort, sur le principe absolu de notre existence psychique. Le spiritualisme se dégage de sa doctrine, loin d'être condamné par elle. Gall, en mainte occasion, nous l'avons démontré, superpose à l'organisation une entité mystérieuse qui conçoit, juge, se souvient, raisonne, veut, imagine, etc. Nulle part, âme ou moi, il n'en localise les attributs abstraits. Il ne l'abaisse point, se gardant de la présomption

lui donner un habitacle matériel, soit, par exemple, la glande pinéale, comme Descartes, soit la couche corticale comme M. Parchappe. Ce qui a causé la méprise, c'est que, transportant le langage vulgaire dans le langage scientifique, on a attribué aux facultés indéfinies du moi ce que le réformateur n'appliquait qu'aux forces secondaires ou organiques. Mémoire des mots, des chiffres, des lieux, imagination poétique, romanesque, intelligence musicale, ne signifient point, dans le vocabulaire phrénologique, qu'il existe, pour chacune de ces sphères, une mémoire, une intelligence, une imagination à part, mais seulement que le fonctionnement mental général se spécialise, avec une empreinte plus ou moins marquée, selon l'activité naturelle, acquise ou occasionnelle, des forces organiques ou secondaires. La qualification de *sens internes* qu'il leur accorde témoigne expressément de l'exactitude de cette interprétation. Point de perception sans le retentissement, dans un foyer intérieur, de l'impression sensoriale. L'esprit non plus ne conçoit et n'élabore tel ou tel ordre d'idées qu'autant qu'elles lui sont livrées, sous une instigation volontaire ou spontanée, par le receptable qui les fixe ou les retient.

L'idée, de tout temps, a été, pour la philosophie et la science, un écueil. Produit d'une opération, elle n'est plus, une fois formée, dans le jugement qui la crée. Où réside-t-elle ? Si on l'ignore, l'observation montre du moins qu'elle obéit ou résiste au travail intellectuel, sinon lorsque, jaillissant en quelque sorte d'elle-même, elle le provoque et le commande. De cette perspective, tout s'illumine théoriquement dans la solution qui nous occupe. Cette simplicité même est un argument puissant en face des théories antagonistes, dont le vague, le nuageux, le forcé, sont un des traits signalétiques. Le bon sens répugne aux unités cérébrale et intellectuelle comme on les comprend et, pour les soutenir, que de subtiles raisonnements ! Par son immense talent, M. Cerise a su concilier à sa thèse les sympathies académiques; réduite à ces termes : « La parole pensée est identique avec la parole articulée », ne choque-t-elle pas, comme l'a fort bien établi M. Letourneau, toutes les convictions ? Certes, la localisation aurait besoin de la sanction des faits. Dans l'espèce, la donnée, du moins, est un soulagement pour la conscience. Il y a d'abord les idées et les mots. Si la lésion les a rayés du compartiment qui les recèle, si celui-ci est inerte en totalité ou en partie, s'il s'agite convulsivement, on pourra compter d'innombrables variétés d'aphasie. Ensuite, c'est le mouvement nécessaire à l'articulation des sons qui peut être annulé, dévié ou capricieusement modifié dans les régions voisines des précédentes ; d'où encore une série de

nuances que M. Baillarger a fort bien résumées par ses lésions diverses de l'incitation volontaire ou automatique.

Le problème n'est donc point résolu. Mais la voie dans laquelle entre l'observation est raisonnable. N'a-t-elle pas, en sa faveur, l'analogie? Quand un paralytique veut et ne peut remuer un membre, que se passe-t-il autour du caillot qui n'ait son pendant chez l'aphasique? La volonté n'est point obéie. On a cité certains déments, qui, lucides au début d'un entretien, deviennent peu à peu indigents de pensées et de mots. C'est le malade que la moindre course fatigue. Cela tient à l'inertie du foyer reproducteur. L'idée du mot n'est pas l'idée de la chose. Pendant longtemps j'ai fait de vains efforts pour me rappeler les noms de deux amis éloignés. Le point qui en supportait l'empreinte fut momentanément paresseux. Intéresser l'intelligence à cette lacune eût dépassé les limites. Les idées en soi sont indépendantes. Voilà pourquoi, brillant dans une carrière, on échoue dans une autre. Assez d'ostracismes à priori. Ne décourageons pas les chercheurs. La phrénologie, sans faire abstraction de l'inspection crânioscopique, nous semble avoir être trop dédaignée. Il y a là de sérieux horizons, à la condition, sans contredit, de ne point sortir des procédés scientifiques. Les théories mentales n'ont langui, jusqu'à présent, que parce que la routine, engourdie dans une fausse contemplation, leur a imposé des colonnes d'Hercule!

MÉDECINE LÉGALE.

TESTAMENT D'UN SUICIDÉ. — ANNULATION, PUIS CONFIRMATION. REFUS DE SÉPULTURE CHRÉTIENNE.

Nous recevons les documents d'une affaire intéressante à plus d'un titre. Il s'agit du testament d'un homme qui, quelques heures avant de le faire, ayant tenté de se détruire, accomplit quatre jours après son funeste dessein. Invalidé par le tribunal de première instance, l'acte fut, au contraire, confirmé par la Cour d'appel. Quant au clergé, la folie n'ayant point été constatée à ses yeux, il refusa le concours des prières de l'Église à la cérémonie funèbre. Que doit-on penser, au point de vue de la science, de ces décisions contradictoires?

Exposons d'abord les faits. Daire (Arthur-Théodore), âgé de soixante-dix ans, était, quoique porteur de contraintes, propriétaire aisé à Sainte-Adresse, près du Havre. Son père, mort depuis plus de vingt années, paraît avoir été un homme irascible. Une sœur unique, vive-

ment contrariée de la rupture d'un mariage, aurait succombé à Saint-Yon, par suite d'une aliénation mentale. La raison de la mère, malgré les progrès de l'âge, ne se serait point démentie. Mais le cercle de ses relations avait toujours été restreint, et ceux de ses voisins qui ne la fréquentaient pas interprétaient dans le sens de la bizarrerie ses habitudes exclusivement sédentaires.

Daire qui, ne s'étant pas marié, vivait avec elle, lui témoignait la plus tendre affection. Malheureusement, s'il était fils respectueux, la sobriété n'était pas chez lui une vertu dominante; ancien soldat et garçon, il s'enivrait assez fréquemment, et, les vapeurs bachiques lui montant au cerveau, il se livrait à des scènes qui scandalisaient son entourage. La nuit, par exemple, il se levait, ouvrait ses fenêtres, criait à l'assassin. Chacun accourait, et, édifié sur l'auteur de ce tapage, on allait se recoucher en disant, c'est Daire. C'était l'après-midi qu'il commettait ses excès. De sang-froid, dans le jour, il remplissait ponctuellement ses obligations, tenait ses affaires en ordre, et apportait dans toutes ses relations la plus grande convenance.

Sa mère mourut en février 1863. Il est à croire que l'approche de l'événement et le sentiment de sa propre vieillesse auront jeté en lui des germes d'inquiétude. Une dame de trente-cinq ans étant devenue veuve, il lui fit des ouvertures de mariage, que celle-ci déclina à cause de ses enfants. A une autre, il demanda la main de sa fille, qui lui fut également refusée, sous prétexte de trop grande inégalité d'âge. Dans les deux cas, ayant mis en avant son intention de s'assurer un port par ses libéralités, il désigna les époux Lejeune comme jouissant de toute sa confiance, et avec lesquels, à défaut d'une union, il désirait vivre, en leur léguant sa fortune.

Demeuré seul, ses préoccupations prirent un caractère plus sombre. On remarqua que, sauf une fois peut-être, il ne buvait plus. Il semblait courbé sous le poids de la perte de sa mère. Les paroles et les actes étranges se multiplièrent. Une jeune fille, Maria Desduits, était entrée à son service. Rien d'excentrique n'eut lieu dans la première semaine. Alors, sans motif, il se prenait à pleurer comme un enfant; à deux reprises il l'effraya, soit en la menaçant de la tuer avec un *hansard*, si elle dévoilait ce qui se passait chez lui, ou en lui disant, un matin qu'il la réveillait, que, pendant qu'elle dormait tranquille, un assassin était là, que cet assassin était lui-même, qu'il la tuerait et se brûlerait ensuite la cervelle. Les excuses qu'il lui fit la décidèrent à rester, mais elle dut le quitter huit jours après, parce qu'il prétendit n'être pas assez riche pour entretenir une domestique.

Plusieurs témoins avaient été confidents de ses plaintes. Son visage était parfois anxieux, ses yeux hagards. Il se disait perdu, ruiné, prêt à en finir, sa tête n'y tiendrait pas. Contre sa coutume vis-à-vis d'elle, il pressait une locataire pour son terme, manquant, assurait-il, d'argent, pour payer son boulanger. Sauf ces singularités, qui se trahissaient accidentellement, rien d'anormal dans la conduite et le langage.

Sur ces entrefaites, les époux Lejeune entrèrent chez lui. Daire les connaissait depuis longtemps. Le mari, ancien facteur, avait comme lui été employé à la perception. Tous les documents attestent sa moralité et celle de sa femme. Loin d'avoir songé à s'immiscer dans la maison de Daire, ils avaient été d'avis qu'il se mariât, et, lorsque celui-ci leur demanda de vivre avec lui, ce n'est qu'après avoir consulté plusieurs de leurs amis qu'ils acceptèrent cette proposition. Point d'engagements formels, seulement des promesses. La satisfaction avait été réciproque, quand, le 22 avril 1863, dans la matinée, Daire fut trouvé pendu dans son grenier. Lejeune s'empressa de couper la corde et d'appeler au secours. L'asphyxie n'était pas complète, et le malheureux Daire, ayant recouvré sa connaissance, baisait les mains de son sauveur, le suppliant de ne le pas abandonner et de ne point divulguer l'acte désespéré qu'il venait d'accomplir. Il adressait la même prière aux assistants. Lejeune, au contraire, ne voulait pas rester davantage. Il craignait surtout pour sa femme les suites de semblables avanies et n'avait nulle envie qu'elle attrapât le coup de la mort. En implorant son pardon et manifestant pour ses amis toute sa reconnaissance, Daire jura ses grands dieux qu'on ne l'y prendrait plus.

Que se passa-t-il entre eux ? La concession fut-elle consentie ou octroyée ? Dans le courant du même jour, Daire, en compagnie des époux Lejeune, se rendit chez un notaire du Havre, M. Daussy, où, ayant déclaré vouloir tester en leur faveur, il rédigea, avec l'assistance et sur le conseil de cet officier ministériel, un testament *olographe*, qui leur léguait tous ses biens, à la condition qu'ils continueraient à lui donner des soins jusqu'à son décès. Par un second acte notarié, il leur donnait aussi procuration pour la gestion de ses biens. M. Daussy n'a fait aucune remarque qui pût l'induire à soupçonner l'insanité de son client.

Le calme ne fut pas de longue durée. Daire aurait encore proféré quelques plaintes les jours suivants. Enfin, le 26, au matin, il s'est brûlé la cervelle. Ici commence l'intervention de la justice. Après une enquête et une contre-enquête, dont le précis ci-dessus résume les traits essentiels, le tribunal civil du Havre rend, au profit des héritiers naturels un arrêt qui annule l'acte testamentaire.

Dans ses considérants, le tribunal établit en principe, qu'un testament doit être annulé lors même que ses dispositions paraîtraient raisonnables, si, sensé en beaucoup de points, le testateur fléchissait sur d'autres, *la raison étant une*, et les mobiles des actions humaines souvent impossibles à découvrir. Que le suicide ici soit empreint d'un caractère morbide, c'est ce qui pour les juges n'est point douteux. Madame Daire avait atteint les limites de l'extrême vieillesse, et l'on ne concevrait pas que l'événement attendu de sa mort eût causé au fils un chagrin tel qu'il s'ôtât la vie. L'intervalle, d'autre part, a été court entre la tentative et la consommation du suicide. Enfin, indépendamment de l'hérédité et de l'habitude ébrieuse, le trouble mental se serait trahi par des signes incontestables, même après la tentative avortée de suicide.

En appel, des consultations médico-légales ont été produites par les parties : l'une de M. Morel, médecin en chef de l'asile des aliénées de Saint-Yon, l'autre de M. Legrand du Saulle, médecin expert pour les maladies mentales, près le tribunal civil de la Seine. Celui-ci a conclu à la folie, partant à la cassation de l'acte contesté. La mort de la mère n'a été que la cause déterminante d'une explosion dont les éléments étaient depuis longtemps préparés par la transmission héréditaire et les abus alcooliques. Un des indices les plus flagrants du développement rapide de la mélancolie aurait été cette démarche bizarre et insolite de Daire, auprès d'une de ses locataires, à qui il se plaignait, alors qu'il possédait 3500 francs dans son armoire, de n'avoir pas le sou pour payer son boulanger. L'impulsion suicide serait apparue comme l'expression d'une crise finale. Improvisé sous le coup d'une émotion violente, le testament n'aurait point été mûrement consenti. Le savant expert estime surtout, qu'après une récidive si rapprochée, un plus long commentaire serait superflu.

A l'appui d'une thèse opposée, M. Morel a fait valoir des raisons multiples et non moins graves. Il s'attache à prouver que le testateur a agi en toute liberté de conscience. L'acte, rédigé en présence du notaire, exprime sans ambiguïté des intentions spontanément formulées et notamment, par sa dernière clause, une réciprocité significative. A devoir reconnaissance. Le tribunal a lui-même écarté l'idée de captation. Personne n'est moins porté que notre confrère à nier l'influence héréditaire, qu'il a si bien mise en relief dans de remarquables travaux. Sa fatalité, toutefois, n'est pas absolue, et, dût-on considérer le pis, le cas dans l'espèce se soustrairait à la règle. Ni Daire, ni ses père et mère n'ont été fous, et, si sa sœur a dû être séquestrée à Saint-Yon, les

déceptions qu'elle a éprouvées suffisent, sans l'hérédité, pour justifier le développement de l'aliénation mentale.

Sans prétendre que Daire fût sobre et que de trop copieuses libations n'aient parfois suscité des aberrations passagères, M. Morel réclame plus de mesure dans l'imputation. Si l'ivrognerie eût été chez Daire aussi invétérée qu'on l'a supposé, outre qu'il n'eût point, comme il l'a fait jusqu'à la fin, rempli ses obligations avec ponctualité, veillé intelligemment à ses intérêts et surmonté même son penchant après la mort de sa mère, sa constitution eût reçu l'empreinte des signes habituels aux alcoolisés chroniques : tremblement, obtusion progressive de l'intelligence, dégradation des sentiments et des instincts, ramollissement cérébral; les quelques traces d'hypochondrie craintive qu'il a offertes ne sauraient caractériser une aliénation décidée.

Daire, souffrant, malheureux, cherchait sous la perspective inquiétante de l'isolement, un appui moral. N'ayant pu se marier, il choisit les époux Lejeune dont il attendait, en retour de ses sacrifices, protection et dévouement. Ce sont là de légitimes préoccupations dont les vrais aliénés ne sont pas capables, car ils manquent à la fois de réflexion, de suite et de confiance. Pourtant Daire s'est suicidé ! Certes, c'est là une détermination grave. Mais, s'appuyant sur l'autorité d'Esquirol, M. Morel montre que le suicide ne varie pas moins par sa nature que par ses causes et que, s'il implique généralement une modification morbide, on ne doit pas pour cela le confondre avec les autres actes qui l'ont précédé ou peuvent le suivre. Cette identification aurait pour résultat d'imprimer arbitrairement le sceau de la folie sur une foule de manifestations plus ou moins étrangères au meurtre de soi-même. Ni l'opinion publique, ni la jurisprudence ne vont aussi loin. Dans la majorité des cas, on se contente de plaindre les suicides, sans les taxer d'insanité.

Selon la cour de Rennes (10 mars 1846), l'ivrognerie habituelle n'est point une cause de nullité des dispositions testamentaires, s'il est établi que l'acte a été fait dans les intervalles de l'ivresse. Des arrêts de la Cour de cassation (3 février 1826, 11 novembre 1829) et de la cour d'Orléans (20 février 1829) déclarent, d'un autre côté, que le suicide n'est pas par lui-même une preuve de dérangement de l'intelligence capable d'annuler un testament.

La science, enfin, cède à de semblables considérations. Un vieillard, adonné aux excès alcooliques, avait présenté vers les derniers temps de sa vie du fourmillement, un tremblement spasmodique, de la dureté de l'ouïe, de la faiblesse de la vue et une prononciation difficile. Pour

Esquirol, consulté sur la validité d'un testament, ces signes ne justifiaient pas nécessairement la perte de l'intelligence. « Rien, dit-il, ne prouve dans l'espèce que le testateur ne jouissait pas de sa raison. Il a donc pu valablement disposer de sa fortune (Bréanteschaude, *Méd. lég.*, page 351, 1852). » M. Brierre de Boismont a compulsé pour son ouvrage 4595 dossiers de suicidés. Parmi ces pièces existaient 85 testaments témoignant, pour la plupart, d'une ferme volonté et d'une grande lucidité d'idées. « Les uns lèguent leur fortune aux personnes qu'ils aiment, qui ont été affectueuses pour eux ou qui les ont soignées dans leur dernière maladie; les autres déshéritent ceux dont ils ont à se plaindre. Plusieurs font observer que certains objets ne leur appartiennent pas. » (*Du suicide et de la folie suicide*, p. 361.) Or, Daire n'a pas fait seulement un testament bien motivé, il a laissé encore sur sa table, comme preuve de sa présence d'esprit, un écrit faisant foi de sa résolution, *afin qu'on ne tourmente personne.*

Cet ensemble d'arguments, dont M. Morel a tiré habilement parti, paraît avoir causé une vive impression sur les magistrats de la cour d'appel qui, conformément aux conclusions de M. Connelly, premier avocat général, ont réformé la décision du tribunal du Havre. Eux aussi admettent, en principe, que si l'ivrognerie peut occasionner la perversion morbide de l'intelligence, on ne saurait, sans abus, l'assimiler à l'insanité proprement dite. Tel serait aussi le cas du suicide qui, bien que sans motif raisonnable, n'exclut point la lucidité des idées en dehors des mobiles déterminants. Aux adversaires du testament de produire des preuves irréfragables. Or, leurs allégations sont infirmées par des témoins sérieux qui, en relations suivies avec Daire, l'ont toujours tenu pour un homme de sens et de bonne conduite.

Si quelques excentricités ont été observées chez lui, elles dépendaient de l'ivresse ou de ses suites, mais cette ivresse ne lui a jamais ôté d'une manière durable l'empire de soi-même, puisque la veille de sa mort il s'acquittait encore de ses fonctions avec son discernement et son exactitude habituels. Qu'ayant conçu une sorte de remords d'avoir par ses excès ébrieux abrégé les jours de sa mère, il se soit affligé de cette perte au point de s'en croire coupable et de songer à se détruire, cette situation, sans lien, d'ailleurs « avec le sentiment qui lui » avait dicté ses dispositions testamentaires, ne lui avait point ravi le » pouvoir de réfléchir ses volontés, de les motiver avec intelligence » et de les manifester en pleine liberté. »

Au moment de l'acte, Daire n'était ni insensé, ni ivre. Son intention

à l'égard de Lejeune s'était manifestée antérieurement. De son propre mouvement, et sur deux copies, il a ajouté la clause conditionnelle, qui fait du testament un vrai contrat, dont la procuration générale fut une sanction et une conséquence. Celle-ci a été critiquée. On peut y voir un excès de confiance en autrui, de défiance en soi-même, non une marque de folie.

Le lecteur connaît les faits, les opinions médicales, les décisions des tribunaux. En ce qui nous concerne, nous ne professons qu'une médiocre estime pour ces testaments qui, dépouillant l'héritier légitime, sont le plus souvent des primes à la cupidité, à la violence et à la fraude. Mais ce domaine n'est point du ressort de la science. La loi existe. Au juge d'en faire une exacte application, au médecin, dans les cas de sa compétence, de lui prêter, quand on l'invoque, le concours de ses lumières.

Le tribunal du Havre semble ne pas les avoir réclamées. Son jugement est entaché d'un vice radical, appuyé qu'il est sur un raisonnement qu'en mainte occasion nous avons dû combattre et dont les inconvénients sont ici flagrants. La convenance serait secondaire, Fût-il sensé et opportun, il suffirait, pour qu'un acte fût invalidé, d'une folie partielle constatée, L'INTELLIGENCE ÉTANT UNE. Les démentis ne manqueraient pas dans les annales judiciaires. Et qui ne voit que proclamer l'unité intellectuelle c'est affirmer ce qu'il faudrait démontrer ?

M. Legrand du Saulle n'a point tout à fait évité cet écueil. Groupant les signes anormaux, il a considéré le suicide et avec lui l'acte testamentaire comme le dernier terme d'une folie croissante. Dans la discussion sur la responsabilité à la Société médico-psychologique, nous nous sommes fortement élevé (t. IV, p. 113) contre un mode d'interprétation qui simplifie outre mesure la tâche de l'expert. Sans nier la difficulté du cas, Daire a conservé notoirement l'usage à peu près complet de ses facultés. Une distinction dès lors était à faire. Le suicide émanant d'une instigation morbide, le testament participait-il de la même origine? Une conclusion affirmative entraînait l'annulation de l'acte. Sinon, se posait un problème subsidiaire, celui où la maladie, n'ayant pas produit directement cet acte, aurait néanmoins rétréci l'horizon du libre arbitre. Or, ces deux questions capitales, M. Legrand du Saulle ne les a pas résolues, ni même posées.

Dès l'abord, au contraire, M. Morel a nettement tracé la démarcation. Répudiant une hasardeuse connexité de mobiles entre le suicide et le testament, il a pu, sur ce terrain logique, et tout en accordant une juste part aux influences héréditaire et alcoolique,

opposer, avec avantage, aux troubles mélancoliques occasionnés par la maladie, l'ensemble de la conduite de Daire marquée au coin de la lucidité et de la raison, étayer ses observations des documents juridiques et, par ce double moyen, l'attirant dans son orbite, déterminer les convictions de la magistrature.

La vérité est simple et claire; et, si, sur quelques points importants, la savante thèse de notre éminent collègue de Saint-Yon laisse planer de légers nuages, c'est qu'il a été guidé plus encore par l'intuitive conscience de la situation que par les indications impératives d'une doctrine franchement assise. Il importe avant tout de pénétrer le secret de l'état psycho-cérébral pour en mesurer l'évolution et la portée. Dans les procès afférents à l'aliénation mentale, le mot hérédité possède aujourd'hui une vertu magique. M. Morel a sagement écarté cet argument. L'ivresse et, en dernier lieu, les préoccupations ont, de toute évidence, contribué à la transformation pathologique. Quels furent longtemps les premiers signes? Des manifestations vagues et passagères de ce qu'on nomme le *delirium tremens*. Daire, soit qu'il eût bu plus que de coutume ou trop réitéré ses excès, se levait dans la nuit, agité, en proie à une confusion hallucinatoire. Il criait, gesticulait, menaçait, appelait au secours, selon la nature des fantômes dont son imagination était assaillie. Le calme renaissait avec le jour et ce n'était qu'accidentellement qu'il conservait, à l'origine, comme une réminiscence des impressions nocturnes. Son attitude et ses réflexions le faisaient alors considérer comme drôle. Un jour, il s'imaginait apercevoir un nuage dont il appréhendait l'influence. Chez le perruquier qui le rasait, souvent il lui arrivait, en attendant son tour, d'aller et de venir sans but dans la boutique. Une dame raconte l'avoir vu jeter ses contraintes machinalement dans les maisons. Suivant le marchand de vin dont il était l'habituel client, les propulsions suicides auraient eu une date déjà ancienne. On a remarqué aussi qu'à mesure que se rapprochait le terme où devait lui être enlevée sa mère, qu'il aimait beaucoup, les indices de tristesse et de découragement se multipliaient. Ce propos a été cité : « Allons, entrons là et mangeons tout! » s'écriait-il devant la porte d'un café. L'isolement l'effrayait, et c'était à la fois le mobile de ses plaintes les plus ordinaires et des démarches qu'il préméditait pour s'assurer une protection efficace.

Lorsqu'il perdit sa mère, Daire était donc sous le coup d'une névropathie complexe. L'élément moral était venu fortifier l'élément physique. Quel changement va résulter de sa nouvelle situation? Dans cette appréciation délicate, on nous paraît avoir négligé des aspects

essentiels. Daire, qui, vers les derniers temps, s'enivrait moins, s'abstint désormais de boire. Quelques-uns ont attribué cette sobriété insolite au remords; d'autres, y ont vu l'effet d'une résolution courageuse, l'effort d'une volonté énergique. Nous doutons que ces causes aient été les plus agissantes. Accrue par l'émotion, usurpant un pouvoir dominateur, la névropathie, comme l'histoire de la folie en fournirait des milliers d'exemples, a dû, en majeure partie, opérer cette diversion. En pareil cas, toutes les habitudes, même les plus invétérées, se transforment, les appétits s'émoussent; on devient indifférent, distrait, pusillanime. Il est une autre particularité qui, selon nous, ne mérite pas une moindre considération. *Causa sublata tollitur effectus.* Logiquement, l'abstention ébrieuse motivait une amélioration, qui se produit, en effet, dans maintes circonstances. Mais l'inverse aussi n'est pas rare et l'on sait que, chez les individus adonnés à la boisson, la privation subite du stimulant amène souvent des symptômes assez analogues à ceux du délire alcoolique. Qui ignore que c'est ce fait sur lequel se fonde l'usage d'une certaine proportion de vin dans le traitement des pneumonies des ivrognes?

Partant de ces données et tenant compte des distinctions de la nomenclature dont nous ne cessons de poursuivre la vérification dans ce recueil, il nous semble aisé, sans sombrer dans les écarts des spéculations, de suivre et de caractériser les phénomènes de la période comprise entre la mort de Mme Daire et la fin violente du malade. Plus de ces obtusions fugitives se traduisant par des explosions nocturnes. Issues des abus alcooliques, elles avaient disparu avec eux. Le fonctionnement syllogistique restait intact; c'est-à-dire qu'il n'y avait ni manie, ni démence, ni paralysie générale, ni stupidité. L'absence de fixité et de systématisation excluant, d'autre part, la monomanie (car on ne saurait prendre pour telle la fréquente réapparition de l'idée suicide mêlée à d'autres aberrations), on demeure en face de cette forme si peu soupçonnée, quoique si importante et si commune, que nous avons décrite, il y a quelques années seulement, sous la dénomination de *pseudo-monomanie*, ou *délire partiel diffus.*

De fait, elle succède parfois au *delirium tremens* et l'affection de Daire en est un des types les plus accentués. En cet état, la vie normale, au gré de la mobilité, ou de l'oppression nerveuse, est capricieusement traversée par des rêveries morbides, sortes de cauchemars, où, les sensations, les conceptions et les impulsions se croisant dans leur bizarre succession, l'esprit subit douloureusement cette fascination, s'efforce d'y résister, souvent est vaincu dans cette lutte, ou parfois

cède automatiquement, même avec volupté, à son fatidique attrait. Ces ravissements, que la solitude ou l'inertie appellent et qu'à moins d'être intenses, les fortes distractions dissipent comme de vaines ombres, affectent des retours et des aspects très-variables. Tantôt incessants, prolongés, faisant jaillir des symptômes uniformes, ils sont d'autrefois fugaces, ne surgissent qu'à des intervalles éloignés, dans des conditions spéciales et par des manifestations phénoménales contrastantes. En dehors, l'homme sain à qui l'imminence sentie du danger suggère toutes les craintes : celles du malheur, de la ruine, de l'opprobre, du meurtre, de l'attentat sur soi-même et notamment de la folie. Les nombreux cas que nous avons signalés dans notre article sur la pseudo-monomanie attestent que le plus cruel supplice des malheureuses victimes de ce désordre mental gît notamment dans l'effroi de perdre la raison et de succomber au suicide.

Tel fut Daire. Dans ses relations ostensibles, la raison se maintenait généralement au niveau des exigences sociales, le travail de la pensée trouvant son point d'appui dans des idées régulières. Mais, par moments, alors surtout que l'aliment manquait à la réflexion active, le courant morbide, favorisé par le vide de la scène intellectuelle, faisait affluer vers la tête, lourde et enserrée, ces impressions aberratives qui portaient la perturbation et l'anxiété dans son âme. Étourdi par cette agression, fluctuant entre le doute et la croyance, suivant la pente machinalement ou s'efforçant de la remonter, c'est sous cette obsession pénible, qui se perpétuait même après la cessation de l'éréthisme moral, que Daire, sombre et morose, trahissait ses défiances, exhalait ses plaintes, proférait ses menaces et se livrait au désespoir; un jour, se disant coupable, abandonné, ruiné, répétant le lendemain que son cerveau n'y tiendrait pas, qu'il finirait par se détruire, une fois objurguant sa domestique, puis, implorant son pardon, et, finalement, réalisant, dans le paroxysme d'un de ces aveuglements, l'acte funeste qu'il avait souvent pressenti.

On a donné l'inconscience comme un des attributs de la folie. Précisément, l'espèce à laquelle se rattache la vésanie de Daire, se distingue par le sentiment si profond des angoisses souffertes, que beaucoup de pseudo-monomanes peuvent, pendant quinze à vingt ans, dissimuler à leurs proches un tourment qu'ils comparent à celui des damnés. Il y en a qui, vingt fois, se sont arrêtés au seuil du meurtre ou du suicide. Puisque le patient est ainsi soumis à des mobiles divers et que, non content de conformer son langage et sa conduite aux impressions normales, il lui arrive, dans bien des cas, d'être, en comprenant la

source maladive, supérieur aux suggestions folles, on voit qu'il ne suffit pas de former un faisceau de tous les traits aberratifs pour en déduire légalement une affirmation d'insanité. Obligation est, au contraire, de peser isolément les faits, afin d'en fixer la valeur absolue et relative.

Sous ce jour, M. Morel et la cour d'appel l'ont bien compris, le testament n'apparaît point comme une émanation directe des sensations mélancoliques. Il a sa raison dans les besoins et la situation anxieuse de Daire. Tout homme sensé, dans les mêmes conditions d'âge et de délaissement, eût pu le faire avec une pleine volonté. Daire avait ses motifs particuliers. C'était, en premier lieu, outre la solitude, sa fragilité maladive dont le vif sentiment impliquait la nécessité d'une bienveillante assistance. Son âge répugnait au mariage, en vain recherché à diverses reprises. Une domestique jeune eût prêté à la médisance, sans caution sûre pour le gouvernement de sa maison. Les Lejeune qu'il affectionnait, en qui il avait confiance et dont les débats ont fait ressortir la moralité, lui offraient de sérieuses garanties. Dès longtemps, il avait songé à eux et manifesté son intention de les instituer ses légataires. Finalement, ils s'étaient réciproquement engagés et il s'en félicitait. D'ailleurs, sans parenté rapprochée et intime, aucun obstacle de famille ne le détournait.

Il est, toutefois, une objection que M. Morel a omis d'examiner et qui, en réalité peu fondée, est de nature à illusionner par ses proportions apparentes. Comment Daire, avec les dispositions qu'on lui suppose, n'a-t-il pas testé avant sa tentative de suicide? On oublie qu'ici la détermination est fortuite et imprévue, que l'impulsion qui surprend le malade paralyse la réflexion et que, si quelque émotion ne vient rompre ce charme, on est, comme dans l'extase, conduit au dénoûment sans pouvoir de résistance. La prévision n'appartient qu'à ceux dont la résolution sort d'une délibération volontaire.

Rien non plus que de naturellement explicable dans le bref intervalle entre l'événement et la réalisation testamentaire. La récidive effectuée à si court délai prouve l'opportunité de cette promptitude, et Daire devait être tout porté à donner immédiatement à ses soutiens le gage promis. Pourquoi aurait-il différé? Son projet de les associer à son existence avait été calculé et en cette circonstance solennelle où, les ayant effrayés, il allait s'en voir abandonné, il avait hâte de les enchaîner à lui et de se délivrer de soins qu'il sentait ne plus pouvoir prendre. Son salut était, selon lui, à ce prix. Aussi se confond-il en excuses et en remercîments. Que la clairvoyance fût revenue, il en est

toujours ainsi, quand la pensée est fortement divertie hors du sillon morbide. Sa présence d'esprit, son initiative devant le notaire et les clercs de son étude ne laissent, sur ce point, aucun doute. Quant à la consommation du suicide, elle n'avait pas été plus consentie que la première fois.

Étant admise cette justification théorique du testament, resterait à savoir si la fréquence, la gravité et le retentissement de l'agression morbide n'auraient pas, obscurcissant le discernement général, amoindri ou faussé l'action du libre arbitre. Ce côté vulnérable eût fourni un thème sur lequel, sans contredit, la critique eût pu s'exercer conséquemment. Nous pensons, néanmoins, que, dans l'espèce, vu les circonstances, aucun blâme médico-légal ne saurait atteindre la sentence des juges d'appel.

Par contre, le refus ecclésiastique, sur lequel il n'est pas inopportun d'appeler l'attention, est en flagrante opposition avec les données de la science. Ici, par son cachet morbide et fatidique, le suicide échappait à la responsabilité. Comment punir équitablement un malheureux, victime inconsciente d'une force aveugle et irrésistible ou qui, malgré l'instinct impérieux de la conservation, a succombé dans une lutte inégale. La preuve de son impuissance, c'est sa défaite. Le meurtre de soi-même ne doit encourir les rigueurs disciplinaires qu'autant qu'il résulte d'un choix volontaire ; et l'Église, à coup sûr, s'épargnerait beaucoup de scandales, si elle pouvait se persuader que cette variété suicide est relativement très-exceptionnelle. Dairé a voulu son testament; il n'a pas voulu sa mort. Une éventualité seule légitimerait peut-être la persécution du cadavre des suicidés; c'est celle où dans une de ces épidémies par imitation, la commination, moyen de salut, aurait pour objet d'arrêter les ravages d'une propagation funeste. Les filles de Milhet se donnaient la mort à l'envi. Un édit ayant déclaré que les corps seraient exposés, nus, sur la place publique, les alarmes de la pudeur neutralisèrent la contagion. Mais cet expédient n'est point une règle.

Nous nous abusons fort, ou les développements qui précèdent prouvent que les délimitations, issues de notre étude des formes mentales, ne sont pas vaines. La force des principes brille dans la clarté des solutions ; et, si quelque chose pouvait ajouter à leur relief, ce serait leur accord, au fond, avec les traditions juridiques dont ils éclairent et fixent les oscillations. Presque toujours la vérité se trahit confusément dans l'intuition avant d'être dévoilée par la science. DELASIAUVE.

BIBLIOGRAPHIE

DES ENFANTS NATURELS DEVANT LA FAMILLE ET LA SOCIÉTÉ,

Par M. le docteur BOILEAU DE CASTELNAU,
Ancien médecin principal de la Maison centrale de Nîmes.

Certains auteurs ont le privilége des heureuses inspirations. Notre respectable confrère de Nîmes, M. Boileau de Castelnau, est de ce nombre. Marquées d'un cachet distinctif, toutes ses productions tendent à une opportunité où à une réforme sociale. Ses aperçus se sont mûris, dans l'exercice de ses fonctions, au long contact des infirmités humaines. Ayant eu mainte occasion de se convaincre que le crime a pour fréquente origine le dérangement d'esprit, l'imbécillité, la perversion héréditaire du sens moral et les vices de l'éducation, il s'est efforcé, mettant ces causes en relief, de tirer les conséquences de cette étude, sous le triple aspect de la bonne administration de la justice, du perfectionnement de la législation et des améliorations éducatrices. Tour à tour, il a examiné, au point de vue judiciaire : la folie instantanée ; l'épilepsie dans ses rapports avec l'aliénation mentale ; les prodromes de la folie et la folie affective. Un mémoire sous ce titre : *Maladies du sens moral*, a été analysé avec détails dans notre feuille (t. II, p. 4). Plus récemment, enfin, continuation des précédents travaux, a paru la brochure dont, en quelques mots, nous voulons indiquer le caractère et le but.

Nulle position n'est plus digne d'intérêt que celle des enfants naturels, pauvres créatures qui n'ont pas demandé à naître et pour qui les difficultés d'une fausse position sont une source d'amertumes. Beaucoup d'écrivains n'ont eu pour eux que des rigueurs. M. Boileau de Castelnau ne partage point cette dureté injuste. Prenant en main leur cause, il croit que le moment est venu de la reviser, et il appelle sur ce point les méditations des philosophes, des économistes, des législateurs et des gouvernements. Selon lui, le tour est immoral et, sans crainte, on pourrait le supprimer si, moins paria, l'enfant naturel avait des droits plus certains, mieux définis, et si l'on s'appliquait à combattre le préjugé qui fait peser sur sa naissance une déplorable flétrissure.

L'éducation, du reste, est, pour M. Boileau de Castelnau, le moyen par excellence. En élevant le niveau moral de l'enfant naturel, elle atténuerait la répulsion qu'il inspire, et, répandue dans la masse transformée, elle préviendrait les procréations illégitimes.

Aller plus loin serait entrer dans une sphère qu'il nous est interdit d'aborder. Mais nous en avons dit assez pour laisser entrevoir toute la portée de la question, et engager les penseurs, amis de l'humanité, à suivre la voie qui leur est si largement ouverte par le médecin de Nîmes. D.

EXAMEN DES COMPTES DE LA JUSTICE CRIMINELLE EN FRANCE,

Par M. le docteur VINGTRINIER,
Médecin en chef des prisons, etc.

(LECTURE FAITE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE ROUEN, 1864.)

Par la nature de ses fonctions, par ses tendances philosophiques et libérales, M. Vingtrinier a été, de bonne heure, porté à s'occuper des questions de réforme pénitentiaire. Spécialement chargé à l'Académie des sciences de Rouen, dont il est membre, de l'examen des comptes de la justice criminelle en France, voilà, depuis une vingtaine d'années, la quatrième lecture qu'il a faite sur cet important objet, devant la savante compagnie. La première embrassait une période de dix-sept ans (de 1826 à 1843), la seconde, une période de douze ans (de 1843 à 1855) ; la troisième, l'année 1857 seulement, en raison des vues rétrospectives contenues dans le rapport du ministre. Celle que nous signalons s'étend, enfin, de cette époque à l'année 1864.

Il est des esprits chagrins qui, le regard tourné vers un passé mort, sont toujours prêts à calomnier leur siècle. Ne leur parlez pas d'adoucir la rigueur des lois, quand ce fatal système a mis le monde sur le penchant de la ruine. Loin de s'associer à ce dénigrement et à ces craintes, vains enfants d'une imagination troublée, M. Vingtrinier montre, preuves en main, que non-seulement nous avons sur nos devanciers l'avantage d'une grande supériorité morale, mais que les concessions accordées par la législation depuis 1830 et dont les adversaires auguraient tant de mal, ont réalisé, au contraire, tous les bienfaits prévus par ceux qui en avaient proclamé la justice et l'opportunité. Les crimes ont notablement décru dès que, par suite de la loi de 1832, les jurys ont obtenu la faculté d'abaisser d'un degré le niveau des peines. Par contre aussi, la proportion des condamnations s'est élevée, une graduation plus judicieuse ayant permis d'atteindre le crime sans dépasser la mesure du châtiment. La moralité a ainsi gagné des deux parts.

Un autre revirement s'est opéré en ce qui concerne le vagabondage, devenu beaucoup plus rare. Seulement on compte toujours un grand

nombre de récidivistes, ce que M. Vingtrinier attribue à l'absence d'une protection suffisante. Aussi donne-t-il son approbation à une pétition de M. le conseiller Homberg (de Rouen), demandant au Sénat de solliciter la formation de Sociétés de patronage. Lui-même indique d'autres réformes, telles que l'éducation des jeunes détenus, le rétablissement des tours, le jugement des enfants par les juges de paix et, pour certaines catégories d'entre eux, des cellules dans les hospices.

On remarquera que la science incline généralement aux procédés doux. Elle sait la nature humaine. Dégagé de préjugés, M. Vingtrinier emprunte avant tout ses enseignements à l'expérience et arrive à des conclusions pratiques que sanctionnent la raison et le bon sens. D.

TRAITÉ DE LA PELLAGRE,

D'APRÈS DES OBSERVATIONS RECUEILLIES EN FRANCE ET EN ITALIE, SUIVI D'UNE ENQUÊTE DANS LES ASILES,

Par M. le Dr E. BILLOD,
Médecin en chef de l'asile d'aliénés de Sainte-Gemmes (près Angers).

Le *Journal de médecine mentale* (notamment t. II, p. 32 et 406) a fait connaître les remarquables travaux de M. Billod sur la pellagre. Son étude n'a pas été seulement générale ; il s'est particulièrement appliqué à démontrer, par des faits et des rapprochements, qu'il existait et qu'on rencontrait dans les asiles une variété de cette maladie cutanée propre aux individus atteints de folie. Le livre qu'il vient de faire paraître est le résumé étendu de ses recherches antérieures. Ainsi que l'indique l'auteur lui-même, ce résumé repose sur un ensemble de près de 700 observations de tous les types. Entrepris pour un but spécial, « il embrasse, néanmoins, toutes les parties de l'histoire de l'affection » et semble constituer une monographie aussi complète que possible, eu égard à l'état actuel de la science.

Sa marche est didactique, comme celle du beau traité de M. Th. Roussel, de date déjà ancienne. M. Billod, dans le bilan historique et bibliographique qu'il a tracé des écrits antérieurs ou contemporains, a poussé le scrupule au point de tenir compte du moindre opuscule, thèse, note ou observation. Ceux qui voudront être édifiés sur tous les points concernant la pellagre pourront donc, en toute sécurité, consulter cet important répertoire.

Équitable et modeste, M. Billod ne s'attribue pas à lui seul le mérite de son œuvre. Il en reporte aussi l'hommage aux savants médecins des

asiles qui l'ont secondé, soit en lui adressant des éléments statistiques, soit en lui ouvrant généreusement l'entrée de leurs services. Ajoutons, comme dernier témoignage, le suffrage de l'Académie des sciences, qui a décerné à notre laborieux collègue une récompense de 1500 francs.

D.

DE LA GASTRITE DANS L'ALCOOLISME,

Par M. Georges PENNETIER,
Ancien interne des hôpitaux de Rouen et de l'asile d'aliénés de Quatremares, aide naturaliste au Jardin des plantes de Rouen (*Thèse inaugurale*),

Bien que cette thèse n'ait point trait à l'aliénation mentale, la situation de l'auteur, qui a été attaché à un asile, et l'intérêt qu'offre à notre spécialité tout ce qui se rapporte à l'alcoolisme, nous font un devoir de la mentionner. Il y a longtemps que l'abus des liqueurs fortes, notamment de l'eau-de-vie de cidre, exerce ses ravages parmi la population ouvrière de la Seine-Inférieure. C'est là que la plupart des dégénérescences, si savamment étudiées par M. Morel; la folie chronique, l'idiotie, le crétinisme, la perversité instinctive, ont leur principale origine. Le fléau semble plutôt croître que diminuer. L'estomac, exposé à la première agression, en recevrait souvent de profondes atteintes. M. Pennetier, dont l'attention s'est concentrée sur ce point, a décrit, successivement, la gastrite simple aiguë ; l'ulcère aigu de l'estomac ; la gastrite simple chronique ; les hypertrophies de l'estomac ; les rétrécissements du pylore ; l'ulcère simple chronique ; les infiltrations purulentes sous-muqueuses. Il ne pense pas que l'abus des spiritueux joue un grand rôle dans l'étiologie du cancer. Ces indications seront assurément recueillies par les aliénistes et l'on est en droit d'espérer qu'à force de répandre la lumière sur les conséquences d'habitudes funestes, on finira, de sages mesures et l'éducation aidant, par en arrêter la propagation.

D.

OBSÈQUES DE M. BUCHEZ.

Dans le dernier numéro, qui était sous presse, nous n'avons pu que mentionner l'immense perte que faisaient la science et l'humanité dans la personne de M. Buchez. Sur la brèche depuis cinquante ans, l'âge n'avait ralenti ni son ardeur ni ses forces. La Société médico-psychologique le comptait parmi ses membres les plus actifs et les plus assidus. L'amour du progrès, qui marqua ses premiers pas dans la carrière, n'a

cessé, jusqu'à la fin, d'être son mobile, et la mort l'a surpris travaillant à des compositions concernant les destinées sociales. Personnellement, notre deuil s'est accru du regret de n'avoir pu, étant absent, nous associer à ses amis pour lui rendre les suprêmes devoirs; mais nos lecteurs verront, par les discours prononcés en cette funèbre circonstance, combien, à bon droit, sa mémoire nous reste chère. D.

Discours de M. Félix Voisin.

Messieurs,

Comme vice-président de la Société médico-psychologique, je ne puis laisser fermer la tombe de Buchez, de l'homme illustre que nous avons perdu, sans exprimer ici devant vous tous les profonds regrets qu'il nous inspire. Je ne dirai point tous les services que Buchez a rendus à l'histoire et à la philosophie; il leur a consacré sa vie tout entière, et les ouvrages qu'il a publiés sur ces deux principales branches des connaissances humaines formeront, j'en suis sûr, un de ses plus beaux titres à la reconnaissance de ses contemporains et à l'estime de la postérité.

La Société médico-psychologique, dont il fut le principal fondateur, lui doit une grande partie de la considération qu'elle a aujourd'hui dans le monde des savants. Ses connaissances comme médecin et comme psychologue lui permettaient de mettre en relief les points qui unissent ces deux sciences et imprimaient à ses observations un cachet incontestablement supérieur. En homme complétement dévoué à son œuvre, il ne manquait jamais à aucune de nos séances, et, pendant sa présidence, où il laissait aux discussions toute la liberté qui appartient, d'ailleurs, à la république des sciences et des lettres, il ne cessait, dans les questions les plus délicates et les plus difficiles, d'exercer, avec une dignité parfaite, l'ascendant de sa belle intelligence et de sa haute moralité.

Je laisse aux personnes qui ont suivi Buchez dans sa carrière politique le soin de nous parler des vertus de cet honnête homme et de ce grand citoyen. Tout ce que je puis vous dire, c'est que personne en notre pays ne désirait plus vivement que lui l'établissement des libertés publiques et que, nommé président de l'Assemblée constituante en 1848, il ne s'occupait, pour arriver à ce grand résultat, qu'à apaiser l'effervescence des passions du moment. Il ne voulait point d'utopie, il voulait respecter tout ce qui a sa raison d'être et ne songeait qu'aux moyens d'obtenir des institutions véritablement pratiques et utiles à la France. Sous ce rapport-là, comme partout ailleurs, son talent fut à la hauteur de son caractère. La mort de Buchez, Messieurs, est une perte sociale.

Discours de M. Cerise.

Pour tous, la mort de Buchez est un douloureux événement. Pour nous, ses anciens amis, qui l'avons connu, aimé, entouré dès notre jeunesse, cette mort, survenue inopinément, loin de nos soins, sans

l'échange des derniers regards, a été un coup affreux. C'est au nom de ses amis cruellement frappés que j'accomplis le devoir de l'adieu suprême, moi qui ai si souvent prié Dieu de me l'épargner, en marquant ici ma place avant la sienne. Je voudrais dire sur cette tombe ce qu'a été l'homme qu'elle vient de recevoir. Je n'en ai ni la force, ni le courage. Mais un seul mot suffit pour résumer la vie de Buchez : la vertu. Ce vieux mot, qui semble avoir perdu son prestige, le retrouve ici tout entier.

Buchez a été la vertu en pensée, en parole et en action. Ce n'est pas un vain hommage arraché à l'émotion d'une douloureuse séparation ; c'est, dans la conscience calme et apaisée de tous, une pure et simple vérité. L'inaltérable amour du beau, la recherche infatigable du vrai, l'énergique volonté du bien ont marqué chacun des jours que Buchez a passés sur la terre. A la joie supérieure du beau, du vrai et du bien, il avait sacrifié toutes les joies secondaires, même les plus légitimes. Plaisirs dans la jeunesse, bien-être dans l'âge mûr, sécurité dans la vieillesse, il avait tout immolé sans jamais en éprouver un regret.

Buchez avait foi au devoir venant de Dieu, au devoir envers la France, au devoir envers l'humanité. Ce qu'il disait, ce qu'il écrivait, ce qu'il faisait, était l'enseignement varié du devoir. C'est cette foi qui inspirait à son puissant esprit la doctrine féconde et vraie qu'il a développée dans ses écrits sur l'histoire, sur la politique. Par l'histoire, il glorifie le but d'activité qui a créé la nation française, et qui assure son rang dans l'humanité. Par la science, il montre l'œuvre progressive de la création continuée sur la terre par l'homme, à qui Dieu a donné, avec la liberté, le pouvoir de transformer la matière. Par la politique, il enseigne les applications sociales que commandent le principe chrétien de la fraternité et la loi divine du progrès. Il terminait un Traité de politique, résumé de ses méditations et de son expérience, lorsque la mort l'a frappé.

Toujours une pensée élevée dans cette nature si simple; toujours des aspirations sublimes dans cette intelligence si riche de connaissances exactes et précises; et quels trésors ne renfermait pas son cœur! La pauvreté volontaire lui avait interdit les joies de la famille. Il aimait ses amis comme on aime ses frères, ses enfants, en se réjouissant de leurs succès, en souffrant de leurs épreuves, en s'associant à leurs efforts. Les événements de notre vie étaient les événements de la sienne. Il était le premier à nos fêtes, il était le premier à nos deuils. C'est dans la tombe de l'un de nous que son corps reçoit l'hospitalité offerte par tous. Ce qu'il chérissait dans ses amis, c'était leur fraternité dans la vie honnête et laborieuse, dans la foi chrétienne et française, dans l'affection mutuelle, simple et vraie.

Adieu, cher et vénéré Buchez, notre guide sur la terre, notre précurseur au ciel! Là-haut où tu revois les amis, et les meilleurs, que la mort nous a enlevés, comme ici-bas, où nous attendons l'heure de la réunion éternelle, tu seras notre maître bien-aimé. Ta mémoire, exemple toujours vivant, nous protégera contre les défaillances. Adieu, adieu !

Discours de M. Brierre de Boismont.

Messieurs,

Ce n'est ni de l'historien, ni du politique que je vais vous parler un instant ; assez de voix autorisées loueront, comme il mérite de l'être, le savant éminent que nous avons perdu. Pour moi, Buchez est seulement un des fondateurs de la Société médico-psychologique, un de ses membres les plus zélés. A ces titres, il mérite toutes nos sympathies par le concours ardent qu'il a apporté à nos travaux, et par le bel exemple qu'il a donné de la supériorité de l'étude sur l'ambition. Quel consolant spectacle que celui d'un homme, arrivé par la seule puissance de la vertu au poste le plus élevé de l'État, le perdant sans regret, et reprenant ses occupations scientifiques, dont il ne s'était éloigné que par devoir ! Là est le secret de cet amour que les esprits d'élite vouent à l'étude ; ils pressentent qu'il n'est pas de douleur qui lui résiste et qu'elle est le bien suprême.

Aucun de nous n'oubliera ce noble caractère, aussi simple dans ses rapports que ferme dans ses principes, pas plus que ne sortiront de notre mémoire ces discussions, si animées et si intéressantes, sur les sensations, les hallucinations, l'animisme, où Buchez luttait d'énergie et de talent avec Gerdy, Ferrus, Adolphe Garnier et d'autres encore, qui nous ont quittés comme lui.

Adieu, Buchez ! Vous laissez aux hommes, et à nous en particulier, un grand exemple d'honnêteté, d'indépendance, de modération, et l'on peut graver, avec vérité, sur votre tombe, le *vir probus* de l'antiquité.

Discours de M. Garnier-Pagès.

Parlant au nom des amis politiques de Buchez, M. Garnier-Pagès a surtout précisé, en termes éloquents, les principes et l'action de l'éminent philosophe. Conforme à la générosité de ses sentiments, la conduite de Buchez relevait aussi de l'intelligence. Il avait, dit l'ancien membre du gouvernement provisoire, une doctrine progressive, simple et pouvant se résumer en ces mots :

L'individu, la nation, l'humanité ont un but d'activité sur la terre et y accomplissent une fonction. Cette fonction comporte des devoirs ; de ces devoirs découlent des droits. Pour accomplir les uns et exercer les autres, il faut avoir la liberté, qui entraîne la responsabilité. Le critérium pour l'individu, pour la nation, pour l'humanité, c'est la morale.

« Buchez, observe M. Garnier-Pagès, est le premier qui, d'après cette théorie, reconnaissant à tout un peuple un but d'activité, a créé, pour exprimer cette pensée, le mot *nationalité*, resté dans la langue. Si l'on recherchait l'origine d'une foule d'expressions aujourd'hui vulgarisées, on serait tout surpris de trouver leur date de naissance encore si près de nous. »

Après avoir montré, dans Buchez, le citoyen honnête, désintéressé, dévoué, voulant l'union et la conciliation, M. Garnier-Pagès termine ainsi, en le proposant pour modèle aux jeunes générations : « L'homme complet est celui qui conforme sa vie à ses principes, qui, dans l'opposition, fait des critiques et émet des avis conformes à la justice ; qui, au

pouvoir, maintient et applique les idées qu'il a soutenues dans l'opposition ; qui, rentré dans la vie privée conserve sa foi politique pure et ne craint pas qu'on lui reproche d'avoir changé de langage comme de position ; qui, enfin, entré pauvre dans la carrière politique en sort, le front haut, sans fortune et sans remords.

Tel était Buchez....

VARIÉTÉS.

Sociétés savantes. — *Académie des sciences* (24 juillet). — Communication de M. Em. Decaisne sur la liqueur d'*absinthe.* — (21 août). Lecture par M. Brierre de Boismont d'un travail sur l'*influence de la vie de famille dans le traitement des maladies mentales.* — *Pourquoi la liqueur d'absinthe, à dose égale et au même degré de concentration alcoolique que l'eau-de-vie, a-t-elle sur l'économie des effets plus prononcés?* par Pécholier.

Académie de médecine. — (27 juin). Réclamation de M. Baillarger au sujet de quelques remarques de M. J. Guérin, relativement à l'*aphasie.* — Hommage par M. Tardieu, au nom de M. Billod, d'un volume sur la *Pellagre.* — (4 juillet). Lecture de M. Lancereaux sur les *altérations produites par l'abus des boissons alcooliques.* — (22 août). Envoi d'une brochure sur la *Pellagre en Franche-Comté*, par M. Druhen aîné. — Rapport de M. Cerise sur la notice de M. le docteur Mesnet concernant l'homme dit le « Sauvage du Var. »

Asiles. — Une loterie, dont les lots avaient été confectionnés par les malades des asiles d'aliénés et à leur profit, a été tirée à Bourg, au mois de juillet. Le tirage, auxquels assistaient un grand nombre d'entre eux, a duré près de deux heures, sans que rien n'ait troublé cette solennité. (*Journ. de l'Ain.*)

Transfèrement des aliénés. — M le préfet de la Gironde, dit le *Siècle* du 1er octobre, vient d'adresser à MM. les sous-préfets et maires du département les instructions suivantes relatives au transfèrement des aliénés : « Messieurs, j'ai eu lieu de remarquer que, depuis quelque temps, les autorités locales ont recours à la gendarmerie pour conduire dans les asiles spéciaux les personnes atteintes d'aliénation mentale. Ce mode de transfèrement qui, assimilant les aliénés à des condamnés ou à des prévenus, peut exercer une action fâcheuse sur leur état mental et nuire même à leur santé physique, est expressément interdit comme contraire à l'esprit et au texte de la loi du 30 juin 1838 ; il présente, d'ailleurs, un pénible contraste avec les soins dont l'administration entoure cette classe d'infortunés. Je vous invite donc, d'une manière formelle, à ne l'employer et à recourir à tout autre moyen. Il est, du reste, toujours possible, en pareil cas, de charger un parent, un ami du malade, ou une personne de confiance, du soin de l'accompagner à l'asile. »

Aphasie. — Dans une lettre non signée, dit la *Gazette hebdomadaire* (23 juin), on nous prie de poser aux confrères les deux questions suivantes: 1° N'existe-t-il pas des exemples assez fréquents de mutité congénitale sans lésion de l'organe phonateur et sans surdité comme cause productrice de la mutité ? Quel serait, dans ce cas, l'état de l'hémisphère gauche?

— 2° Dans la surdi-mutité elle-même, l'appareil phonateur n'ayant jamais fonctionné, ne devrait-il pas en résulter une espèce d'atrophie de l'organe producteur de la faculté de la parole, de l'hémisphère gauche autrement dit ?

Incendie d'un couvent par un crétin. — Le magnifique couvent de bénédictins d'Admont (Styrie), vient, rapporte la *Correspondenz-Blatt* (juillet), d'être réduit en cendres par un formidable incendie. Composé de 300 chambres, éclairées par 1180 fenêtres, il couvrait, avec les jardins, une superficie de *****. Sa principale salle, percée de 16 larges fenêtres, était surmontée d'une voûte décorée de peintures remarquables et supportée par 12 belles colonnes de marbre à chapitaux dorés. La chapelle, flanquée de deux tours élevées, renfermait onze autels de marbre, ornés d'images précieuses. Renommé au loin pour son hospitalité, situé dans une vallée pittoresque et fertile, entouré de hautes montagnes, le monastère d'Admont, fondé en 1074, présentait le coup d'œil le plus agréable. Le 27 avril, au soir, un des crétins de l'asile annexé au couvent alluma l'incendie. Le feu, qu'activait le vent du nord-ouest, devint bientôt irrésistible et, en une demi-heure, envahit 20 maisons d'habitation, l'église paroissiale, tout le monastère et la chapelle. L'incendie, dans lequel 7 hommes ont péri, dura jusqu'au 2 mai. Le dommage brut est évalué à un demi-million, sans compter l'irréparable perte d'un orgue célèbre, d'ornements précieux, de trésors artistiques et archéologiques, surtout d'archives relatives à l'histoire d'Autriche, etc. Cependant, on a pu sauver la plus grande partie des 80,000 volumes de la bibliothèque.

Prix. — M. le docteur Chatard, médecin de l'hôpital des enfants, à Bordeaux, vient d'obtenir une médaille d'or de la *Soc. de méd.* du Nord, pour son mémoire sur le *Traitement rationnel de l'hémorrhagie cérébrale.*

La même Société a mis au concours, pour 1866, une série de questions, parmi lesquelles la suivante : *Diagnostic et traitement des maladies qui portent atteinte aux fonctions locomotrices et qu'on peut, abstraction faite des affections chirurgicales, rapporter à des modifications pathologiques des systèmes musculaires et nerveux.* (*Bull. méd. du nord*, sept.)

Nécrologie. — M. Noroy, directeur de l'asile d'aliénés de Montdevergues, est décédé le 12 juin dernier. C'est une perte bien regrettable pour l'établissement et les malades. Homme de conception, de labeur et de dévouement, Noroy ne comptait que des admirateurs et des amis. Ses obsèques ont eu lieu avec une grande solennité. Un des coins du poêle était tenu par M. le préfet de Vaucluse. Dans un discours où sont relatés les vertus du défunt, M. Campagne, médecin en chef de l'asile, et que liait avec Noroy une étroite intimité, s'est rendu l'éloquent interprète de la douleur commune.

— Un des trois médecins compris dans l'affaire Sagrera, M. le docteur Navarra, praticien très-répandu, auteur de mémoires intéressants et fort estimé pour son dévouement aux pauvres, vient de succomber, à Valence, au choléra. Le journal de cette ville fait un grand éloge de ce médecin, si cruellement éprouvé par une injuste détention de près de deux ans. (*Un. médic.*, 30 sept.)

BOURNEVILLE.

Paris. — Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2.

JOURNAL

DE

MÉDECINE MENTALE.

PATHOLOGIE.

DES DIVERSES FORMES MENTALES,

Par M. DELASIAUVE.

FOLIES PARTIELLES INSTINCTIVES.

Ceux de nos lecteurs qui, ayant suivi attentivement les développements de notre classification, en ont pénétré les principes, peuvent d'avance pressentir en quoi doit consister le délire instinctif. Rien de moins déterminé dans les auteurs. Si la théorie suppose une pure impulsion automatique, les exemples, dans leur généralité, sont loin de répondre à la simplicité de la définition. Hormis les cas où les propensions violentes ou perverses ont sailli au milieu d'un trouble manifeste de l'intelligence, on a souvent confondu, dans une même catégorie, des variétés dont la complexité psychique, quoique peu apparente, n'était pas moins réelle. Il a suffi, pour être classé parmi les monomanes homicides, suicides, incendiaires, etc., de ne pas déraisonner ostensiblement. Deux causes ont entretenu cette illusion : le besoin de persuader aux magistrats récalcitrants que certains actes, légalement répréhensibles, pouvaient, malgré la sanité intellectuelle, être fatidiquement accomplis; l'insuffisance de la nomenclature, qui ne reconnaissait point d'intermédiaire entre les folies maniaques et monomaniaques ou systématisées. Les obtusions légères et les pseudo-monomanies n'avaient point été distinguées par la science. Or, nous l'avons vu, ces espèces de vésanies sont automatiquement fécondes en suggestions et en perpétrations dangereuses. Elles ont donc dû, cela était naturel, grossir le bilan des folies instinctives.

Une bonne partie des observations prouve, en effet, qu'il en a été ainsi. Ce qui a frappé, c'est l'absence ou l'oppression de la volonté

libre. En sondant plus avant, on n'eût pas tardé à s'apercevoir que, loin d'être invariablement circonscrit, le mobile impulsif n'était, dans bien des cas, qu'un accident parmi d'autres symptômes erratiques. L'induction eût conduit à le deviner ; car, né d'une perturbation nerveuse, on conçoit difficilement que celle-ci, aléatoire comme toute aveugle émotion du système sensitif, se bornât à cette unique expression phénoménale. Plusieurs auteurs, Esquirol lui-même, et, dans ces dernières années, MM. Morel, Mandon, Casper, etc., ont entrevu les disparates du sujet. Quelques-uns même ont avoué n'avoir rencontré aucun cas réalisant, dans la stricte acception du mot, toutes les conditions de la monomanie impulsive. La question, cependant, est d'une haute importance, surtout au point de vue légal. Afin de la mieux élucider, nous essayerons, par une brève appréciation des phases parcourues, d'en dégager les éléments, en commençant par celle des formes qui a soulevé le plus de débats irritants : la monomanie homicide.

MONOMANIE HOMICIDE. — A l'appui de sa *manie sans délire*, Pinel cite trois cas seulement, qui sont plutôt des exemples d'emportement furieux que d'entraînement irrésistible. — Un fils unique, gâté, allie à d'excellentes qualités un caractère farouche. Immolant sans pitié les animaux, il s'engage, pour la plus légère contrariété, dans des rixes mortelles. Un jour, il précipite dans un puits une femme qui l'invective. Absous en raison de son tempérament, on le renferme dans l'hospice de Bicêtre. — Au même asile avait été séquestré un homme éprouvant par intervalles des accès de fureur accompagnés de troubles intestinaux et de turgescence générale. Dominé par une sorte de rage, il eût sacrifié alors la première personne qui se fût offerte à sa vue. Conscient de son état, il s'en affligeait et luttait pour s'en garantir, avertissant ceux qui étaient le plus exposés à ses coups, son épouse et les surveillants entre autres. Plusieurs fois, il tenta de se détruire pour échapper à de terribles obsessions. — Le troisième malade est cet insensé, devenu célèbre, que voulurent délivrer les commissaires républicains. Il s'était habilement posé en victime de la politique ; mais, à peine eut-il recouvré sa liberté, qu'exalté par l'éclat des armes, il s'empare du sabre d'un soldat, fait couler le sang et devient si menaçant que les prétendus vengeurs du droit opprimé se hâtent de le ramener dans sa loge.

Dans l'article *Manie* du *Grand Dictionnaire*, en 1818, Esquirol révoquait en doute la manie sans délire que l'*évidence* de certains faits le forçait plus tard à admettre (note du *Traité d'Hoffbauer*). Ses

arguments, néanmoins, subsistent. La plupart des cas réputés impulsifs appartiennent, comme il le disait judicieusement, à la folie hallucinatoire, à la lypémanie et surtout à ce qu'on appelait alors la monomanie raisonnante, et dont notre espèce diffuse ou pseudo-monomaniaque a fixé le rang dans la nomenclature psycho-cérébrale. Ses efforts d'interprétation décèlent l'observation la plus sagace. État prodromique, embarras du cerveau, douleur crânienne, chaleur d'entrailles, rien n'échappe à la sagacité d'Esquirol. Les malades sentent, jugent et désavouent leurs entraînements ; ils cherchent à les vaincre ; c'est la période de lucidité ; mais bientôt, fascinés par le paroxysme, ils oublient les motifs qui les retenaient et cèdent comme à une passion qui les égare. Flottante entre des impressions contraires, la volonté chez eux est privée de point d'appui et, quand ils commettent des actes qui révoltent la nature, ils sont dans le délire.

Partant de cette distinction, Esquirol, dans son traité (t. II, p. 100), s'applique à délimiter la monomanie homicide. Ayant parfois ses racines dans le tempérament, elle peut surgir spontanément sous l'influence des conditions ambiantes. Lorsque le terrible khamsin souffle, l'Indien, armé du fer meurtrier, se précipite sur tout ce qu'il rencontre. Une telle fureur n'est pas rare dans les épreuves d'un long siége, d'une grave épidémie ou d'un naufrage sans issue.

A ces exemples, qui indiquent une subite exaltation de l'instinct, s'en ajoutent d'autres formant contraste par la révélation d'idées délirantes. — Une petite fille, de cinq ans et demi, essaye de tuer sa belle-mère, pour qui sa haine n'avait cessé de croître, depuis l'âge de trois ans, en l'entendant souvent maudire. — Un père immole son fils à la voix d'un ange, lui enjoignant d'imiter le sacrifice d'Abraham. — Une mère tue son enfant pour en faire un ange. — Un officier, un vigneron, veulent régénérer le monde par le baptême de sang. — Un adepte de la secte des Momiers, en Suisse, fait subir, à sa fille fanatisée, le supplice du crucifiement. — Un sellier, avant de se suicider, tue sa femme, pour qu'elle n'appartienne pas à un autre. — La fille Sthram immole sa meilleure amie pour se préparer à une mort heureuse (1). — Une mère, s'imaginant être ruinée, veut détruire son nourrisson, pour lui éviter la misère.

Tout autres sont les observations suivantes : — Une nouvelle accouchée se sent, au dixième jour, agitée par le désir de tuer son enfant. — Poussée, également sans motif, à sacrifier ses quatre enfants,

(1) Brierre de Boismont, *Annales médico-psychologiques*, 1851.

une mère n'échappe à ce malheur qu'en désertant sa maison. — Une mère est poussée à couper le cou à celui des siens qu'elle aime le mieux. — Une servante, chaque fois qu'elle couche un enfant confié à ses soins, est prise du désir irrésistible de l'éventrer. — Une femme, aux époques mensuelles, éprouve une semblable impulsion à l'égard de son mari et de ses enfants, notamment en les voyant endormis. — Un monsieur, ayant lu dans un journal le récit du meurtre d'un enfant, se réveille la nuit, en sursaut, avec la pensée de tuer sa femme. — Le procès d'Henriette Cornier suscite de nombreuses imitations. — M..., trente-deux ans, homme doux et instruit, sans autres antécédents morbides qu'une légère affection cérébrale, quelques mois auparavant, saisit à la gorge un avocat dans la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice. Arrêté et soumis à Esquirol, il répond avec calme, se rappelle ce qu'il a fait, mais n'en comprend nullement le motif. La personne lui était inconnue ; il était là en flâneur. Du reste, il ne se sent nullement malade. Trois mois durant, sa raison ne s'est pas démentie.

En groupant ces traits disséminés, on obtiendrait la vérité tout entière. Esquirol, à propos de divers faits, émet une réflexion significative. « Ces déplorables impulsions, dit-il, sont spontanées, fugaces, *étrangères même au délire habituel* (1), ne se produisent point au dehors ni par les propos, ni par les actions. » — Pour rien au monde, un ancien magistrat, ému de ce qu'il avait ressenti dans un dérangement passager de l'intelligence, n'eût siégé dans une cour criminelle. Un jeune magistrat avait avoué à Esquirol, en pareille circonstance, son hésitation. basée sur les mêmes scrupules.

Plusieurs observations venant en confirmation du traitement ne sont pas toutes à l'abri de l'objection. — Entrée à Charenton, le 26 février 1837, Mme L..., désordonnée dans sa conduite, avait, depuis un an, donné des signes évidents d'aliénation furieuse. Son goût pour le sang s'était manifesté dès le bas âge. Elle se plaisait à mutiler les animaux qui lui tombaient sous la main. Plus raisonnable dans de courtes rémissions, elle brisait, déchirait, injuriait, menaçait dans les paroxysmes, trahissant des propensions homicides. Des voix l'excitent et applaudissent à ses violences. Un peu de calme permet-il la contro-

(1) Nous avons vu que, dans la pseudo-monomanie, les aberrations sont instables, quoiqu'il y ait souvent un fond prédominant, suivant la nature du mouvement morbide. Les tendances homicides ou suicides peuvent manquer ou n'être que des incidents rares et fugitifs. Une des malades citées dans notre article avait plus particulièrement des préoccupations jalouses. Elle se suicida, mais la pensée de se détruire n'avait germé qu'après plus d'une année.

verse; « Votre puissance, vos loges, vos fauteuils, vos douches, s'écrie-t-elle, ne modifieront pas ma volonté; d'ailleurs, je suis contente de ma manière d'être. » Ce cas est, évidemment, une excitation maniaque rémittente.

P..., âgé de trente-deux ans, élève en pharmacie, offre un spécimen analogue. Versatile dans ses vues, il eut néanmoins, dans le principe, une conduite irréprochable; mais il s'abandonna ensuite à la nonchalance et au vagabondage. Insensiblement, des idées de grandeur percent au milieu de son exaltation. Un aigle colossal dépose sur sa tête la couronne impériale; nouveau Christ, il fait des miracles et commande au tonnerre. Il jeûnera quarante jours et sera crucifié. Deux fois, il a failli s'étrangler avec sa cravate. Il se précipite à l'improviste sur les médecins et spécialement sur le médecin en chef, à qui on le pousse à donner des calottes et avec qui il faut qu'il en finisse. « Dieu veut qu'il extermine tout le monde. »

Esquirol emprunte à Parent-Duchâtelet le cas d'une petite onaniste, dont la perversité rappelle celle d'une enfant mentionnée précédemment. En nourrice, puis élevée à la campagne par sa grand'mère, cette jeune fille est ramenée à Paris, à sept ans et demi. Triste et morose, on ne peut rien lui enseigner. L'éloignement de petits garçons avec lesquels elle s'amusait, depuis l'âge de quatre ans, cause son ennui. Malgré la plus active surveillance, elle se livre avec frénésie à ses pratiques habituelles. Sa mère étant tombée, elle regrette qu'elle ne fût pas morte pour avoir ses hardes. Elle l'eût tuée dans son lit, si la garde n'avait pas été là. « Mais, dit la mère, comment me ferais-tu mourir? — Me cachant, je vous ferais tomber par la robe et vous enfoncerais un poignard dans le sein. — Ce serait sans profit, ce que j'ai appartiendrait à ton père. — Je veux aussi le faire mourir. » — Un jour, manifestant de nouveau son désir à l'occasion d'un infanticide, elle dit que, pour éviter que ses vêtements fussent tachés de sang, elle prendrait la précaution de se déshabiller, ou mieux qu'elle aurait recours au poison qu'on répand sur les blés. A l'époque de l'observation, l'enfant, sortie d'un couvent où elle avait été séquestrée et assez éduquée pour faire sa première communion, avait quatorze ans. Polisseuse de bijoux, elle se comportait passablement, sans être aucunement expansive. On présume qu'elle avait persévéré dans sa pernicieuse habitude.

L'autre enfant fut, en juin 1835, de la part d'Esquirol lui-même, l'objet d'un minutieux examen. Physionomie dissimulée; sait lire et écrire. Elle avait cinq ans quand, pour la première fois, elle vit sa belle-mère. Refus de l'embrasser; elle l'égratigne et la frappe. A sept

ans, revenue définitivement chez son père, elle n'opposa que l'âcreté de sa rage haineuse aux procédés les plus indulgents. Il n'est pas de jour où elle n'exprime le vœu de tuer sa belle-mère et son petit frère, où elle ne la frappe, ne cherche à la précipiter dans le feu ou à la blesser avec des couteaux ou des ciseaux. Menaces, punitions la trouvent impassible. Toutes ses réponses à Esquirol se résument en ces points : « Je ne l'aime pas... je veux qu'elle meure.... et mon frère... je la fais tomber pour qu'elle souffre et meure... Grand-papa, grand'maman, tante, disaient qu'il faudrait que *ma mère et mon petit frère meurent.* Les grands parents ont dû la reprendre. »

Dans ces deux cas, un sentiment profond et envenimé de haine ou de vengeance avait exalté le penchant homicide. Un troisième exemple paraît devoir être attribué à une organisation vicieuse, non réformée par l'éducation. En juin 1834, à Bellesme, on retirait le 15 le cadavre d'un enfant de deux ans, le 17, celui d'un enfant de deux ans et demi. Ces pauvres victimes y avaient été attirées et précipitées par une jeune fille de onze ans, qui ne rencontrait jamais d'enfants plus petits qu'elle sans leur infliger les plus cruels tourments.

Quatre dernières observations complètent le travail ; mais, au lieu de se rapporter à la monomanie, elles ont trait à des confusions hallucinatoires, où les violences prenaient leur source dans l'égarement de l'esprit. — Un vigneron entend qu'on l'accuse de crimes abominables ; il essaye de se pendre. Des assassins le menacent; une voix lui crie : « Débarrasse-toi de tes ennemis. » — L... est Achille ; il souffle la force et le courage... Une nuit il s'écrie : « C'est aujourd'hui le jour des vengeances... » Il dédaigne les remèdes et veut couper le cou au médecin... — D... se croit damné; il prie avec ardeur et travaille tour à tour fiévreusement. Se sentant disposé à tuer sa femme, il demande qu'elle s'éloigne et qu'on le lie. — Chez Mme T..., la diffusion pseudo-monomaniaque est évidente. En allaitant un nourrisson, elle a des *idées* tristes qui l'excitent à le tuer. Craquements dans la tête, mélancolie. Onze ans auparavant, accès, pendant lequel elle avait éprouvé une semblable impulsion vis-à-vis d'une de ses filles. La dernière grossesse avait été signalée par des appréhensions et des scrupules. En prenant l'enfant d'une autre, elle-même avait placé le sien dans la crainte de lui faire du mal. Asphyxiée par le charbon, on la sauve ; elle peint alors avec vivacité ses horribles préoccupations. Elle se reproche son indifférence, ses mauvaises pensées, la nourriture qu'elle prend. Insomnie, désordres gastro-intestinaux. Elle se rétablit. Esquirol traitait, en même temps, à Charenton, une bonne mère de

famille tourmentée par des idées d'infanticide et qui, comme Mme T..., ne déraisonnait point.

Cette analyse des idées d'Esquirol prouve qu'il est plus facile de concevoir un type de la monomanie homicide que de le justifier pratiquement. Dans le choix de leurs observations, peu d'auteurs ont apporté une précision plus rigoureuse. Toujours judicieux, Fodéré (*Essai médico-médical sur la folie*, p. 128 et 198) s'est efforcé de tracer une limite entre l'état passionnel et morbide, entre le crime et la folie. Mais, celle-ci reconnue, il a souvent négligé d'en déterminer la variété et la physionomie. — En 1590, un bâtiment anglais est pris par les Espagnols. L'équipage attend la loi des vainqueurs. Soudain, par un mouvement prompt comme l'éclair, un de ceux-ci monte sur le navire et massacre six personnes. Un tel acte révolte les assistants stupéfaits. Philippe II en est informé, décide d'envoyer le coupable à la reine d'Angleterre, puis, changeant d'avis, le condamne à mort et finit, après ces tergiversations, par le gracier. L'auteur, qui a emprunté le fait à l'*Histoire des voyages* de Linchosten, ne dit point si le meurtre lui semblait dû à une haine farouche ou à une manie sanguinaire. — Le cas de *Salomé Guiz* offre un autre genre d'équivoque. Pauvre villageoise des bords du Rhin, elle a, le 6 décembre 1817, tué l'un de ses enfants et s'est nourrie de sa chair, invitant son mari à participer à son horrible repas. On était à une époque de disette, mais ses ressources n'étaient pas épuisées. Le sang-froid de cette réponse : « Autant mourir de toute autre mort que de misère », une taciturnité insolite qu'avait précédée un délire furieux, firent penser à Fodéré, chargé de l'expertise, que cette malheureuse avait, dans une éclipse de la raison, obéi à une impulsion aveugle. Absoute, en effet, par la cour, elle fut renfermée dans un asile de folles.

Autres incitations mal caractérisées. Le 2 août 1831, Émilie Mandron, brodeuse, coupe la gorge à l'enfant Menard. Aucun regret ; elle aurait tué la mère, si elle en avait eu la force. Son désir était qu'on lui donnât la mort, car elle était ennuyée de vivre. Depuis vingt ans, insanité périodique : elle restait apathique et sans manger pendant deux ou trois jours. Docile et douce dans les intervalles. Acquittée par le jury du Loiret, elle a été détenue en prison. — La femme d'un cultivateur de Selve (Aveyron) mit à mort ses deux enfants pour les faire aller au ciel. — H. Cornier reçoit d'une mère confiante un petit enfant, s'enfuit dans sa chambre, lui coupe la tête, qui, lancée par la fenêtre, roule aux pieds du père lui-même ; on accourt : « C'est moi qui ai commis le crime, » dit-elle avec un sourire infernal. Souvent on

avait remarqué son humeur chagrine, ses idées bizarres et l'incohérence de sa conduite. Il paraît, d'ailleurs, qu'elle était dans ses époques. — En juin 1832, Jeanne Desroches, nouvellement mariée, tue, un matin, dans l'espace d'une heure, sa mère et quatre autres personnes, dans leurs divers domiciles. Considérée comme maniaque, elle fut, par un étrange contre-sens, condamnée à douze ans de reclusion. Le mariage aurait-il produit cette frénésie, ou le germe n'en aurait-il pas existé antérieurement? — Léger, qui subit la peine capitale pour avoir égorgé et violé une jeune fille, était un monstre sans culture, s'étant révélé dès sa jeunesse par des penchants cruels et dépravés. Il s'était réfugié au fond d'un bois, dans un repaire où l'on soupçonne qu'il assouvissait sur de jeunes filles sa double passion du sang et de la lubricité. C'est là qu'il avait attiré sa victime. — On sait comment Papavoine, le 10 octobre 1824, assassina, dans le bois de Vincennes, deux enfants qu'il n'avait jamais vus. Il fut condamné, mais, bien qu'il ne déraisonnât pas en apparence, Fodéré juge par les traits réunis de son histoire, hérédité, perversions bizarres, inquiétudes solitaires, que son acte dépendait d'instigations mélancoliques. Tout, en effet, atteste le pseudo-monomane.

Au contraire, malgré la perversité des actes, Fodéré, dans les cas suivants, écarte la folie homicide. — Un vieux chirurgien, insociable et farouche, avait, pour grossir ses faibles ressources, placé diverses sommes en viager. L'un de ses débiteurs étant tombé dans la gêne, un notaire et un avoué intervinrent pour la résiliation du contrat à 20 000 francs. La rente de 3000 francs avait été usuraire. Ceux-ci, s'en étant aperçus, voulurent que l'on retranchât la dernière année. Le lendemain, l'avoué vint seul au rendez-vous pour le versement des fonds. Le chirurgien ne lui témoigna aucune rancune, mais comme il comptait l'argent, il lui déchargea, à bout portant, un fusil dans les reins. Le blessé se retourne et s'enfuit. Lorsqu'on accourut, l'assassin s'était brûlé la cervelle. Il avait, la veille, disposé de ce qu'il avait, par un testament olographe, en faveur d'une personne étrangère. — Sous le couvert de l'hypocrisie la mieux jouée, Lelièvre, faussaire dans sa jeunesse, avait pu immoler impunément une maîtresse, trois femmes et noyer son enfant. Sauf l'attrait de la nouveauté, l'intérêt n'était pas évident. Il fut jugé et condamné à Lyon, en 1821. La considération dont il jouissait était si grande, que beaucoup de ceux qui le connaissaient croyaient à une erreur de la justice. En prison, se posant en victime, il disait, montrant l'Évangile : « Voilà ma consolation. »

Nous multiplierions indéfiniment de semblables extraits, car la

matière abonde, écrits et faits, dans les annales de la folie, de la jurisprudence et de la médecine légale. Mais partout se retrouvent les mêmes éléments mélangés, et ceux que nous avons analysés suffisent pour nous montrer la nécessité de resserrer le cadre, selon les exigences de notre nomenclature. Envisagée à ce point de vue, la vraie monomanie homicide est celle où le penchant destructeur, aussi isolé que possible, coïncide avec l'exercice régulier des opérations intellectuelles. Par suite d'une transformation maladive, presque toujours accompagnée, périodiquement ou d'une manière continue, de troubles matériels, le sujet éprouve comme un appétit de sang, parfois si impérieux, que la plus ferme volonté jointe à l'horreur de la perspective reste impuissante à le conjurer. De là du tourment, de l'anxiété, des craintes.

Souvent la cause du mouvement impulsif est ignorée. Il peut dépendre d'une émotion forte, celle qui résulte, par exemple, de la vue, du récit, même du rêve d'un meurtre. Parfois une pensée homicide, traversant le cerveau, laisse des traces agissantes qui la rappellent et la fixent. Le tempérament nerveux, la menstruation, la grossesse, l'allaitement, exposent spécialement à ce péril. L'âge n'en défend pas les enfants. Beaucoup d'imbéciles et d'idiots sont, entre autres, sujets à des fougues intermittentes, où la fureur prend le caractère meurtrier. Quelques-uns sont entraînés à imiter, sur d'autres enfants ou sur des personnes endormies, ce qu'ils ont vu faire sur les animaux. Dans les névroses convulsives, épilepsie, hystérie, catalepsie, il n'est pas rare de rencontrer, conjointement ou isolément, des propensions homicides. Mais, généralement alors, la lésion, si circonscrite qu'elle apparaisse, participe plus ou moins de l'un des trois états, excitation maniaque, obtusion mentale, pseudo-monomanie, M. Guislain déclare n'avoir jamais constaté, dans sa longue carrière, de cas irréfragablement instinctifs.

Tantôt le penchant, vague, indéfini, tend à s'assouvir sur les individus s'offrant à la portée. D'autrefois, c'est une personne qui l'éveille, que la pensée désigne, qu'on surprend désarmée ou par ruse. Il est remarquable que les imbéciles meurtriers s'adressent presque toujours à de plus faibles qu'eux. On en accuserait à tort la lâcheté. L'instinct mesure les forces et s'arrête devant la vraisemblance de l'obstacle.

La permanence, propre aux convictions monomaniaques, n'est ici qu'exceptionnelle. Soumis au jeu et aux variations du système nerveux ou du stimulus congestif, les accidents en éprouvent les vicissitudes, s'apaisant et s'exaspérant, tour à tour, sous des physionomies diverses.

Par suite, leur gravité suit la mobilité des mêmes conditions pathologiques. Ainsi de leur marche, fort analogue à celles des délires partiels diffus. De fait, la monomanie homicide n'est, la plupart du temps, qu'une pseudo-monomanie circonscrite. Quelques cas sont tout à fait transitoires. On a observé que, dans ces égarements momentanés, la perpétration servait souvent de crise. Un traitement approprié, soutenu par de sages mesures préventives, triomphe quelquefois des dispositions morbides. Sur ce sujet ambigu, les faits, d'ailleurs, n'étant pas moins expressifs que les paroles, nous mentionnerons, parmi la masse consignée dans les auteurs, ceux dont le caractère pathognomonique nous paraîtra le moins contestable.

FAITS.

Idiopathiques.

Ire Observ. — A New-York, où il s'était réfugié, Talleyrand est invité par son ami et compatriote Beaumetz à visiter une batterie. Apercevant le regard farouche de son compagnon : « Beaumetz, monstre, lui cria le prince, vous voulez me jeter à la mer. » Celui-ci saute au cou de Talleyrand et lui avoue que cette pensée *l'a hanté nuit et jour comme une flamme d'enfer.* (Mandon, *Folie instinctive*, p. 93.)

IIe Observ. — La femme d'un cordonnier est portée à tuer ses enfants adorés. Malgré toutes les diversions, cette idée la poursuit et, surtout en présence des pauvres créatures, elle se sent vaincue. Portant alors un canif à son cou : « Il vaut mieux, méchante femme, dit-elle, que ce soit toi qui périsse. » (Georget.)

IIIe Observ. — R..., chimiste et poëte aimable, pour ne pas succomber à l'horrible tentation du meurtre, s'était placé volontairement dans une maison de santé. A l'approche de l'impulsion, il se faisait lier les pouces. Cela suffisait pour l'arrêter. Il fit cependant une tentative sur un de ses gardiens. Mort dans un paroxysme de fureur. Marc raconte que ses lettres accusaient une tyrannie exclusivement instinctive. (Griesinger, p. 311.)

IVe Observ. — Femme H..., besoin d'immoler ses quatre enfants qu'elle aimait éperdument. Désespérée, elle méditait, au fort de son trouble, de se jeter par la fenêtre, et écartant de ses regards couteaux et ciseaux, elle courait se réfugier chez ses voisines. (Casauvieilh.)

Ve Observ. — Un hypochondriaque, tenant entre ses mains un couteau pointu, se sent poussé subitement à en frapper son enfant chéri. Chassée par le remords, cette malheureuse idée s'acharne après lui, sans que les distractions y mettent un terme. (Reil et Hoffbauer.)

VIe Observ. — Bien que pénétrée de reconnaissance pour sa gouvernante, une jeune fille, de bonne condition, est de plus en plus envahie par l'idée fixe de la faire mourir. Ses lettres trahissent son chagrin d'une

telle infirmité. Elle couche à part, et fait tout éloigner : ciseaux, couteaux, aiguilles à tricoter. Un voyage en Italie et en France eut le meilleur résultat. (Casper, p. 416.)

VIIe Observ. — Cath. Olhaver, née d'une mère qui, poussée par un irrésistible besoin, avait essayé d'étouffer son nourrisson, accoucha, à 32 ans, et se plaça, en qualité de nourrice, chez un professeur de collége. L'enfant eut toutes ses sollicitudes. Aussi profitait-il à ravir. Etant devenu malade, les soins qu'elle lui prodigua la fatiguèrent, en sorte qu'un soir, en octobre 1821, elle éprouva le plus vif désir de lui couper le cou. En vain chasse-t-elle cette affreuse idée. Le tourment persiste; elle s'empare d'un couteau, le jette et le reprend tour à tour. Nulle trêve dans la nuit; si elle s'éveille, c'est pour se lever, s'approcher du pauvre petit et le menacer de son arme. La lutte avait été longtemps soutenue. Son anxiété se décèle, elle parle seule avec une certaine animation ou reste absorbée. Une potion calmante la rend enfin à elle-même, et elle déclare à sa maîtresse ce qu'elle avait ressenti. (Mende.)

VIIIe Observ. — Pris, sans motif, du désir de tuer sa femme, un mari, d'après le conseil d'Esquirol, s'éloigne jusqu'à parfaite guérison, (Esquirol.)

IXe Observ. — Dans le cas d'une femme mentionnée par Gall, celle-ci n'osait baigner son enfant. Une voix lui disait : « Laisse-le tomber, laisse-le tomber. »

Paroxystiques.

Xe Observ. — Un aliéné égorge son fils et blesse sa femme. Il sentait l'approche de ses accès sanguinaires et souvent se liait pour en prévenir les suites. (Docteur Hill.)

XIe Observ. — Un paysan de Souabe, sujet depuis huit ans à l'épilepsie, voit à ses accès succéder des paroxysmes de fureur homicide. L'impulsion est précédée de prodromes, somnolence, lassitude. Il prie qu'on l'attache. « Ma mère, s'écrie-t-il un jour, sauve-toi, ou je t'étouffe ! » La crise a lieu. Deux jours après, on le délie et tout est fini. (Gall.)

XIIe Observ. — Laborieuse et douce, Ch... ressent, d'une manière soudaine, un penchant violent contre une tante, sa seconde mère, qu'elle aimait avec tendresse. Elle la renverse et la frappe à coups redoublés. Bientôt rendue à elle-même et honteuse de sa fureur, elle attente à ses jours. Cette exaltation fut suivie, pendant trois mois, d'un profond abattement. La perversité instinctive reparaît fréquemment aux époques périodiques. (Falret, *Des maladies mentales*, p. 160.)

XIIIe Observ. — Un tailleur, sobre, rentre un matin et, s'asseyant taciturne dans un coin, se lève brusquement et se précipite sur sa femme. On a peine à s'en saisir. Oubli complet, le lendemain, de la scène de la veille. (Bottex, *Annal. méd. psych.*, t. VI, p. 424.)

XIVe Observ. — Anne-Marie Lorentzen, domestique chez une veuve à Copenhague, étant tombée depuis quelques jours dans une apathie mélancolique, conçoit, le 7 novembre 1821, l'idée fugitive de tuer sa maîtresse ; ce qu'elle tente, le lendemain, dès la pointe du jour, après une nuit

d'insomnie, en s'efforçant de l'étouffer avec un mouchoir durant son sommeil. Lutte. Lorentzen s'enfuit et se livre d'elle-même aux autorités. Elle était sujette à des troubles nerveux, à des maux de tête, à des idées insolites et bizarres. (*Annales* de Henke, 1827.)

Par substitution.

XVe Observ. — J. B..., comptant dans sa famille deux aliénés suicidés, tue sa belle-mère d'un coup de pistolet, en présence de son père et sans motif, le 10 octobre 1854. Dégrisé en quelque sorte par cet acte, il s'écrie : « Je suis fou ! » et se remet aux mains de la justice. Caractère doux et honnête. Il résulte d'un témoignage médical que l'idée du suicide trottait depuis quelque temps dans sa tête : « Une balle serait pour moi ce qu'il y aurait de mieux. » Son interrogatoire, empreint d'une complète sincérité, se résume en ceci : En proie à une mélancolie inexplicable, il avait apprêté des armes pour se détruire, quand, tout à coup, sa pensée, prenant un autre cours, le porte irrésistiblement à l'horrible assassinat qu'il a accompli. B... présume qu'un mot de son père eût prévenu le coup en le ramenant à la raison. Les experts, MM. Calmeil, Devergie et Tardieu, bien que n'ayant constaté aucun désordre des facultés intellectuelles, ont conclu à l'égarement transitoire, et dès lors à l'irresponsabilité. (Mandon, *Folie instinctive*, p. 63.)

XVIe Observ. — Glenadel, à 26 ans, conçoit la pensée de tuer sa mère. Inquiet, troublé, il s'engage dans le but d'opérer une diversion à cette malheureuse tendance. Pressé par le besoin de déserter, il achève néanmoins son temps, et reste quatre ans dans ses foyers, où la fatigue de l'obsession l'engage à reprendre du service. En horreur à lui-même, à force de se faire des reproches, il abandonne son idée, mais pour lui en substituer une autre non moins tyrannique et affreuse. Il est poussé à immoler sa belle-sœur, contre laquelle il n'a aucun sujet de rancune. Il commande qu'on le garde à vue et qu'on le tienne garrotté. Ce qui pourrait lui arriver de plus heureux serait qu'on se débarrassât d'un monstre tel que lui. (Mandon, *Folie instinctive*, p. 76.)

XVIIe Observ. — Las de la vie, Gnieser essaye de se couper la gorge, puis de se noyer. Changeant de dessein, il éparpille, dans sa cave, des dominos sur un billot, y descend avec un petit garçon et immole ce dernier au moment où il se baissait pour les prendre. Le piége avait été préparé, Gnieser avertit incontinent la police. Il avait hâte d'être guillotiné. Sur l'état mental, les témoins diffèrent. Sain, au gré de quelques-uns, ses discours, selon d'autres, étaient souvent bizarres et incompréhensibles ; réponses incertaines. Conclusion médicale : insanité ; déclaré irresponsable, l'inculpé est enfermé dans un asile. Entre lui et l'enfant s'éleva le soupçon, démenti, d'un commerce honteux. (Casper, t. I, p. 341.)

Par imitation.

XVIIIe Observ. — Une nouvelle accouchée, ayant entendu parler du crime d'Henriette Cornier, se sent invinciblement portée à l'imitation. Dans son désespoir de lutter efficacement, elle avertit son mari, qui la

place dans une maison spéciale. (BARBIER, d'Amiens), séance de l'Académie de médecine, 8 août 1826.)

XIX[e] OBSERV. — A Gagnac (Languedoc), une dame, sous l'influence de la même cause, cache un rasoir dans ses vêtements. Mais, au moment de s'en servir contre son enfant, elle appelle au secours et on la désarme. Séquestration. (UN ACADÉMICIEN.)

XX[e] OBSERV. — Veuve Chouller, même mobile, étrangle sa fille. (GEORGET.)

XXI[e] OBSERV. — Amenée à Paris par un monsieur, une jeune fille, au septième mois, éprouve du malaise, des accès convulsifs et de la céphalalgie. A son maître, qui la surprend en pleurs, elle avoue que la pensée lui était venue de trancher la tête au fils aîné, qui se trouvait à côté d'elle. Deux fois, elle lui posa le *hacheret* sur le cou, et deux fois elle s'enfuit en *songeant* à la fille Cornier. Entrée, en province, chez de nouveaux maîtres, on dut, pour soustraire au péril le plus jeune enfant de la maison, provoquer son placement dans un asile. (MARC, t. I, p. 415.)

XXII[e] OBSERV.—Le supplice d'un criminel inspire à l'un des assistants, mélancolique par tempérament, une telle propension au meurtre, qu'il invoque en pleurant la sauvegarde de ses amis. (GALL.)

XXIII[e] OBSERV. — Le procès de Papavoine avait surexcité les imaginations. Une dame, ayant eu la curiosité de visiter le lieu de l'assassinat, fut subitement saisie de monomanie homicide. (BERTRAND, le *Globe*, t. IV, p. 4.)

XIV[e] OBSERV. — Un pasteur protestant de Clairac, le 27 juin 1846, transmet à Esquirol le fait suivant : Une laveuse avait entendu le récit de l'affaire H. Cornier. Le lendemain, en voyant son fils aîné, *quelque chose* lui dit *en elle :* PRENDS-LE, TUE-LE. Un mois s'écoule dans de terribles anxiétés. Sur une table est un *marassin*, couteau de boucher. L'impulsion redoublant, elle s'empare du *marassin* et court le jeter à la rivière. Dans son impuissance de vaincre un penchant qu'elle condamne, elle forme la résolution de se détruire. Issue non indiquée. (ESQUIROL.)

XXV[e] OBSERV. — Au désespoir, une dame sollicite d'entrer à Charenton, pour éviter de sacrifier son plus jeune enfant, désir qui la terrifiait depuis qu'elle avait ouï raconter les péripéties du drame de la fille Cornier. Elle recouvra la santé. (*Id.*, t. II, p. 821.)

XXVI[e] OBSERV. — En l'absence de ses parents, un enfant de 8 ans tue son jeune frère. Il imitait le diable, qu'il avait vu étrangler Polichinelle. (MARC, t. I, p. 407, d'après M. P. N. LUCAS.)

Chez les imbéciles.

XXVII[e] OBSERV. — Rose F...., imbécile, entre à l'asile de Saint-Alban (Lozère) dans un état de grossesse avancé, et accouche le 23 décembre 1861. Elle ne souffre point qu'on approche de son lit. Souvent elle caressait son enfant, mais, le quatrième jour, elle le rejette violemment et menace de le tuer, si on ne le soustrait à ses regards. L'exécution allait

suivre. On envoya le nouveau-né à Mende. (Lafitte, *Annal. méd. psych.*, 1865, p. 201.)

XXVIIIe Observ. — M..., 28 ans, paysan lourd, n'ayant pu apprendre à lire, surnommé le fou, impubère, se promenant avec une fille de mauvaises mœurs, l'étrangle avec de la filasse et lui ouvre le ventre avec un couteau. A 18 ans, il avait tenté de se couper la verge. Maux de tête, vertiges, assoupissement. Guislain, expert avec le professeur Lados, conclut à l'insuffisance mentale. Condamnation à mort, commuée en une détention perpétuelle. (Guislain, *Leçons.*)

XXIXe Observ. — Un idiot, après avoir vu tuer un cochon, égorge un homme. (Gall.)

Il serait aisé d'épiloguer sur les cas qui précèdent. Plusieurs, longuement racontés dans les auteurs, manquent des éléments diagnostiques essentiels. Tels qu'ils s'offrent, néanmoins, ils sont de nature à confirmer la démarcation entre les délires isolés et ceux qui, généraux, altèrent intrinsèquement les fonctions syllogistiques. En ce qui nous concerne, nous ne possédons d'exemples de propensions homicides que ceux que nous avons signalés à propos des obtusions hallucinatoires ou des fascinations pseudo-monomaniaques. Un seul malade avait une sorte d'enivrement périodique de deux ou trois jours pendant lequel il se montrait redoutable. Entre deux séjours à Bicêtre, il avait tué sa femme et, à plusieurs reprises, nous nous vîmes obligés dans l'établissement de le faire garder à vue. Mais, dans notre *Traité de l'épilepsie*, nous avons considéré ces incitations automatiques de H... comme la suite d'accès larvés du mal caduc. Un détenu de la sûreté, que ses excès de rage meurtrière rendaient l'objet d'une répression incessante, était un maniaque chronique et incohérent. Il faut voir également plus qu'un mouvement instinctif dans ces irritations aveugles qui, s'emparant par intervalles de certains idiots, ont fréquemment de funestes conséquences. Le meurtre, enfin, peut être un moyen indirect d'en finir soi-même avec l'existence. On tue pour être condamné à mort, faux calcul, qui conduit son homme non au bagne, mais dans un asile d'aliénés. M. Brierre de Boismont (*Annales méd.-psych.*, 1851) a réuni, dans un intéressant mémoire, diverses observations de ce genre. Elles n'ont point trait à la monomanie homicide, et nous aurons occasion de les retrouver dans le travail qui va suivre de M. le docteur Semelaigne sur le suicide.

CONSIDÉRATIONS DIAGNOSTIQUES SUR LES DIVERSES ESPÈCES DE SUICIDE,

Par M. le docteur SEMELAIGNE (1).

Le suicide a suscité de nombreux écrits. Sa fréquence relative, selon les lieux, son caractère normal ou pathologique, la variété de ses causes, hérédité, tempérament, passions, habitudes, éducation, préjugés, imitation, propagation épidémique, vésanies, le choix de la forme, les moyens de préservation et de guérison, la simulation possible, tous ces aspects comportent un grand intérêt médical, hygiénique, moral et légal.

En tant que réputé volontaire, le meurtre de soi-même a été diversement envisagé par la morale des nations. Tour à tour réprouvé par l'opinion ou puni par la loi, indifférent, légitime, il a été élevé à la hauteur d'une détermination héroïque par certaines sectes, qui faisaient consister le courage à se délivrer de la vie, quand le chagrin, l'humiliation ou la souffrance la rendaient insupportable. On n'a point à s'étonner que, là où régnaient ces théories, de tels actes fussent multipliés.

Pour nous, du reste, le problème est ailleurs. Sans examiner ce que peuvent ou non permettre la religion, la philosophie et la législation, nous essayerons, bornant notre thèse au côté morbide, de circonscrire, par un parallèle précis, les cas pathologiques. Çà et là, dans les ouvrages anciens, se rencontrent sur ce sujet des pages remarquables. Mais les travaux les plus importants appartiennent à l'ère moderne, presque contemporaine. L'un des premiers, par sa date et des plus considérables par sa profondeur et son étendue, est, sans contredit, la belle monographie de M. Falret, publiée en 1822. Dans son *Traité des maladies mentales*, Esquirol a également consacré au suicide un long et savant article. Plusieurs mémoires intéressants sont dus à Leuret, Prévost (de Genève), Cazauvieilh, Krugenstein et M. Etoc Demazy. Enfin, presque en même temps, indépendamment des notes et observations disséminées dans les recueils périodiques, ont surgi, il y a cinq

(1) Ce mémoire aurait paru déjà. Mais nous en avons différé à dessein la publication ; car, bien que le cercle de l'appréciation y embrasse l'ensemble du sujet, le côté afférent aux attractions purement impulsives sera suffisamment mis en relief pour nous dispenser de le préciser nous-même. Aussi, laissant à M. Semelaigne le soin de remplir cette partie de notre cadre, aborderons-nous immédiatement, dans notre prochain article, la monomanie du vol, *kleptomanie*.
D.

ou six ans, chez nous, trois nouveaux livres volumineux : l'un de M. Lisle, distingué par sa dialectique et que l'Institut a récompensé; un second de M. A. Des Étangs, en harmonie, par sa forme élégante, avec le pittoresque du sujet : *Du suicide politique en France;* le dernier de M. Brierre de Boismont, plus complet et plus didactique, et dont la deuxième édition, qui vient de paraître, atteste le mérite et le succès.

On n'attend pas que nous résumions l'ensemble de ces documents. Quelques exemples personnels nous ont suggéré la pensée de notre étude. C'est à leur occasion que, brièvement, prenant texte du point diagnostique indiqué, nous l'éluciderons, en conformité des tendances accusées par le *Journal de médecine mentale.*

Tout d'abord, une première question s'impose à notre examen. Le suicide est-il constamment un acte de folie? Il semble que l'interrogation soit oiseuse et que personne ne doute qu'on puisse volontairement mettre fin à son existence. Des assertions contraires ont, néanmoins, pris crédit. Esquirol et M. Falret ont, entre autres, singulièrement élargi le domaine du suicide pathologique. Mais, surenchérissant sur ces maîtres de la science, un de nos collègues à la Société médico-psychologique, M. Bourdin, est allé beaucoup plus loin. Dans un journal que dirigeait M. Michéa (l'*Observation*, 1850), notre distingué confrère, avec son talent plein de ressources et une énergie qui décèle une conviction bien arrêtée, s'est appliqué à démontrer, par le raisonnement et l'analyse des faits, que l'attentat sur soi-même, acte contre nature, ne pouvait jamais émaner que du délire. Les passions existent; il est aisé, dit-il, d'en suivre la pente, tandis qu'il faut des efforts surhumains pour vaincre l'instinct si impérieux de la conservation.

Mais cette argumentation est-elle fondée? Dans une lettre adressée à la même feuille, M. Delasiauve a cherché à en établir l'exagération. L'erreur de M. Bourdin serait d'avoir confondu la déraison avec la folie. Alors, plus de criminalité, puisqu'il n'est aucun fait répréhensible qui ne soit déraisonnable. Si une large part doit être accordée aux impulsions organiques ou maladives, il y a aussi des situations où des incitations physiologiques pèsent notoirement sur la résolution sinistre de mourir. Pour M. Delasiauve, ainsi que pour la plupart des auteurs, *passion* ne s'entend point, comme le suppose M. Bourdin, des seuls appétits sensuels. Ce mot embrasse tous les sentiments et leur exercice, loin de s'accompagner toujours d'un attrait immédiat, exige souvent, au contraire, sacrifice, privation, effort, *vertu.* On n'atteint la perfection du désintéressement, de la générosité, du dévouement, de la

modération, de l'ordre, de la justice qu'au prix de luttes énergiques et vigilantes. Il est d'ailleurs à remarquer que précisément, dans son acte de destruction, le meurtrier volontaire de soi-même est entraîné aussi, comme l'assassin et le joueur, par exemple, par des passions exaltées et violentes : orgueil blessé, crainte du déshonneur, regret de jouissances perdues, etc. Si l'on niait l'analogie, ce serait supposer, hypothèse toute gratuite, que l'instinct de conservation possède une force supérieure à toutes les éventualités, c'est-à-dire limiter arbitrairement le pouvoir du libre arbitre.

En principe, comme en observation, il y a une démarcation entre les espèces de suicide. Fatal ou fondé sur des idées imaginaires dans la maladie, le sacrifice, chez l'homme sain d'esprit, est basé sur des motifs puissants, réfléchis, en accord avec la gravité des circonstances. « On le comprend, dit M. Delasiauve, le choix étant forcé entre des situations également douloureuses, si l'infortuné que la nécessité presse tient beaucoup à la vie, l'honneur, la considération, la paix de sa conscience, son bien-être et sa joie à jamais perdus, ne sont pas moins précieux. »

En intitulant son livre : « Du suicide et de la folie suicide », M. Brierre de Boismont s'est, par ce seul fait, déclaré pour la même doctrine. Lui, aussi, a foi à l'influence des croyances et des idées, à la puissance du libre arbitre, et, non moins que des plus subtils raisonnements, l'évidence lui semble ressortir des types laborieusement réunis, dont il a reproduit les traits circonstanciés. Quant à M. Lisle, prenant à partie Esquirol, MM. Falret, Moreau et Bourdin, il a réfuté, un à un, leurs arguments avec une logique impitoyable. Séduits, suivant lui, par le milieu d'observation où ils se trouvent, ils n'auraient rien approfondi en dehors de ce cercle. Du suicide que l'on transporte leurs raisonnements au crime, celui-ci deviendra de la folie, et l'on devine les conséquences.

Nous pensons, en ce qui nous concerne, que la mort peut être l'objet d'une option volontaire. On connaît l'adage : « De deux maux éviter le pire. » Il est des conditions où, selon une expression pleine de justesse, appliquée à Napoléon à Fontainebleau, l'oubli de la tombe est préférable à une vie humiliée, découronnée. Devant de sombres perspectives, quand un moment suffit pour opérer la délivrance, le sentiment seul n'indique-t-il pas les tendances forcées de la pensée à supputer et à accepter les chances d'un anéantissement immédiat, si peu devancé, au surplus.

Entre autres exemples, nous emprunterons les suivants à M. Dela-

siauve : Sous le coup d'un scandale domestique, qui menace de transpirer au dehors, un magistrat, entouré de l'estime universelle, s'ôte la vie. Ayant porté des désirs honteux sur sa propre fille, il ne consentit pas à perdre l'auréole d'estime dont il était fier. Une semblable résolution fut prise par un cultivateur aisé, père de famille, et qui, jusque-là aimé et considéré, allait être poursuivi en police correctionnelle pour obscénités commises avec de jeunes garçons. On peut citer aussi le cas d'un haut personnage qui, près de s'asseoir sur la sellette des assassins, prévint un dénoûment certain au moyen du poison. Presque en même temps, les époux Dumablon tentaient de s'asphyxier pour se soustraire aux poignants débats d'une cour d'assises.

Spéculativement, il serait facile, sans contredit, de révoquer en doute le caractère de pareilles déterminations. Nul ne contestera qu'une tension morale aussi violente ne soit capable d'occasionner la folie. Et, selon toute vraisemblance, cela s'observe quelquefois. Mais de là à une généralisation absolue, la distance est grande. Aucune règle logique n'autorise à transformer en loi constante un événement dont il n'est permis de juger que par conjecture. Car souvent, avant la perpétration du suicide, on ne remarque pas d'indice d'insanité, et, lorsqu'un essai avorte, l'intelligence se retrouve ce qu'elle était auparavant. Combien, d'ailleurs, ont, de sang-froid, longtemps à l'avance, posé l'éventualité de leur suicide! Tel, cet ami de M. Raige-Delorme, dont le cas est cité par M. Delasiauve : « Courte et bonne, s'écriait-il, en dissipant rondement un bel héritage. Sa ruine consommée, il se tua comme il en avait résolu le dessein. »

Ces observations, toute subtilité doctrinale écartée, ont un cachet au moins spécial, sinon démonstratif. Dans les auteurs, et notamment dans ceux que nous venons de mentionner, il en existe un grand nombre d'analogues, qui n'offrent d'embarras que pour leur classement. Les motifs effectivement sont très-divers. Ce n'est point exclusivement sous une forme dépressive que s'accomplit le suicide volontaire. L'enthousiasme, la dignité, le devoir, l'émulation, la superstition, etc., engendrent aussi des victimes. Mais les faits ont une éloquence qui manque à une froide dissertation. Laissons-leur la parole, en les choisissant parmi les moins susceptibles d'équivoque.

FAITS.

Ire Observ. — A Saint-Cloud, les mariniers trouvèrent dans la poche d'un noyé les lignes suivantes : « La faim et le manque de logement me

forcent au suicide. Je demeurais rue Guérin-Boisseau depuis quatre ans et demi avec ma femme et ma petite fille, âgée de neuf ans. Me trouvant en retard de payer mon garni, on m'a refusé ma clef. Pierre Toussaint. » (Lisle, 138.)

IIe Observ. — Un cordonnier anglais se fend le ventre avec un tranchet. Par suite d'une perte récente, il se trouvait dans l'impuissance de remplir ses engagements.

IIIe Observ. — Un Anglais à qui l'horlogerie dut, en France, plusieurs perfectionnements, Henri Sully, écrit à Montesquieu dans un moment de détresse : « J'ai envie de me pendre. Je crois cependant que si j'avais cent écus je ne me pendrais pas. » La réponse ayant été favorable, Sully renonça à son dessein. (Falret, 283.)

IVe Observ. — A bout d'expédients, un malheureux allait se donner la mort. Une somme lui arriva opportunément ; il abandonna son projet. (Esquirol.)

Ve Observ. — Mademoiselle G... épouse un homme qu'elle adore. Sa mère lui fait une scène à son sujet. Elle se jette par la fenêtre. Désespérée, sa mère l'imite.

VIe Observ. — Un homme perd une somme au jeu ; reproches vifs et réitérés de sa femme. Il se jette dans la rivière. Ces faits sont fréquents. (Falret, 55.)

VIIe Observ. — Alarmée d'un procès, que n'ont pu conjurer ses supplications, entre son mari et son père, une dame s'asphyxie. (Falret, 56.)

VIIIe Observ. — Une jeune fille de seize ans, dont on ajourne le mariage parce que le prétendu n'a pas satisfait à la conscription, court, après une scène avec ses parents, se jeter dans la rivière, au bout de son jardin, au même endroit où sa grand'mère s'était noyée bien des années auparavant. (Delasiauve.)

IXe Observ. — Après six mois de mariage, une dame s'étrangle par suite des injures incessantes de son mari, furieux de n'avoir pas rencontré la fortune qu'il espérait. (Falret, 155.)

Xe Observ. — H..., commis, espère succéder à son patron ; celui-ci vend son fonds. H..., après lui avoir écrit qu'il ne lui en veut pas, se brûle la cervelle. (Des Étangs.)

XIe Observ. — Résolue à une séparation, que motivaient les sévices de son mari, une mère demande à sa fille si elle préfère rester avec son père. Celle-ci répond qu'elle aime mieux mourir. Dans sa détresse, sur cette réponse, cette femme songe à se détruire, et, pour empêcher que ses deux enfants tombent dans la misère, elle les noie d'abord. En ce qui la concerne, exécuta-t-elle son dessein ? L'auteur dit seulement qu'elle racontait elle-même la catastrophe. (Falret, 146.)

XIIe Observ. — En 1847, le général C... subit une condamnation infamante. Son fils, officier en Afrique, éprouve à ce sujet des déceptions qui aboutissent à des duels. Malgré une solennelle réparation, il se fait sauter la cervelle. (Des Étangs.)

XIIIe OBSERV. — Un mécanicien se donne la mort. Étranger, il n'avait pu, en 1848, être admis aux ateliers nationaux. (*Idem.*)

XIVe OBSERV. — D... ayant fait du fulmi-coton pour les insurgés de juin, fut trouvé pendu dans un bâtiment. (DELASIAUVE.)

XVe OBSERV. — Un insurgé blessé à la cuisse prévient par une mort volontaire l'amputation du membre. (*Idem.*)

XVIe OBSERV. — Dans les longues guerres du Milanais, vingt-cinq maîtres de maison, au dire de Montaigne, *se sont défaits* en une semaine. (Lib. VI.)

XVIIe OBSERV. — Six régiments wallons formaient anciennement le contingent hollandais dans l'armée autrichienne. En son sein, on compta, dans l'espace d'une année, trente-trois suicides provoqués par la bastonnade. (FALRET, 38.)

XVIIIe OBSERV.—Au Mont-Saint-Jean, plusieurs officiers se tuèrent pour ne pas tomber au pouvoir de la cavalerie prussienne. (DES ETANGS, p. 341.)

XIXe OBSERV. — La chute de l'Empire amena des catastrophes semblables. (*Idem*, 358.)

XXe OBSERV. — Une femme du monde, maigre et ridée, ne pouvait se consoler de la perte de ses charmes. Elle tenta de se détruire. (GEORGET.)

XXIe OBSERV. — Avant de se brûler la cervelle, un jeune homme avait écrit ces mots : « Impuissant, je ne suis plus bon à rien dans ce monde. » (MARC, liv. Ier, p. 159.)

XXIIe OBSERV. — Un jeune seigneur polonais avait fait la conquête d'une soi-disant comtesse revenant d'Amérique, où une mission retenait son mari. Mais, emporté par trop d'ardeur, sa flamme le trahit dans deux rencontres. Il en fut contrarié à tel point qu'implorant du médecin un conseil pour éviter cet humiliant affront, il menaça, en cas d'échec, de se détruire. Heureusement l'amour et la médecine vinrent à son secours. Toutefois, il réussit au delà de ses vœux, car sa Vénus pudique le gratifia d'un don qu'il était loin d'ambitionner. (DELASIAUVE.)

XXIIIe OBSERV.— Dans une composition, un écolier, sans doute accoutumé à de meilleures places, n'obtient que la douzième et se pend. (FALRET, p. 14.)

XXIVe OBSERV. — Nourrit, le célèbre chanteur, se donna la mort pour avoir été sifflé à Naples. D'après M. Falret, un acteur de Philadelphie aurait, dans des circonstances analogues, accompli la même résolution.

XXVe OBSERV. — Vatel préparait à Chantilly un festin royal. La marée n'arrivant pas à temps, il se tua de désespoir. Une autre version a, il est vrai, circulé. Il aurait, le jour même, fait à une dame de la cour une déclaration injurieusement repoussée.

XXVIe OBSERV. — Beaurepaire, gouverneur de Verdun, avait juré de ne rendre la place que mort. Réduit à cette extrémité, il tint parole.

XXVIIe OBSERV. — Jean Bart, dans une position critique, déclara qu'il ferait sauter son vaisseau plutôt que de se rendre.

XXVIII[e] Observ. — Passionnément épris de sa sœur, un frère, sachant qu'elle va se marier, la tue et se jette par la fenêtre (1).

XXIX[e] Observ. — Lucrèce ne peut supporter l'idée de son déshonneur.

XXX[e] Observ. — Œdipe, meurtrier de Laïus, avait, suivant les prédictions de l'oracle, épousé Jocaste, sa mère. Ayant découvert leur inceste et pénétrés d'horreur, celle-ci se tua et Œdipe se creva les yeux.

XXXI[e] Observ. — Sophronie échappe par la mort aux piéges tendus à son honneur par l'empereur Maxence. (Falret.)

XXXII[e] Observ. — Vaincu par Vitellius, Othon se donna la mort. (Brierre de Boismont.)

XXXIII[e] Observ. — Gildon, gouverneur d'Afrique, s'étant révolté en 393 contre Honorius I[er], fut vaincu par son propre frère et s'étrangla. Plusieurs de ses soldats se suicidèrent à son exemple.

XXXIV[e] Observ. — Phil. Strozzi, exilé de Florence, sous les Médicis, ayant tenté un soulèvement pour rentrer dans sa patrie, fut pris. Ne voulant pas s'exposer à dévoiler ses complices, il se coupa la gorge dans la prison de Pistoie, où il avait été renfermé.

XXXV[e] Observ. — Battu par les Philistins à Gelboé, où avaient péri ses trois fils, Saül se transperce de son épée.

XXXVI[e] Observ. — Asdrubal implore Scipion, son vainqueur. Sa femme, saisie de honte, immole ses enfants et se précipite avec eux dans les flammes.

XXXVII[e] Observ. — Caton ne veut pas survivre à sa république.

XXXVIII[e] Observ. — N'ayant pu sauver son mari, condamné par l'empereur Claude, Arie lui présente le poignard ensanglanté dont elle s'est frappée : « Pœte, non dolet, » s'écrie-t-elle, en l'invitant à suivre son exemple.

XXXIX[e] Observ. — Fulvius avait éventé un secret d'Auguste, dont il encourt la disgrâce. Incapable de résister à son chagrin, il manifeste l'envie de se détruire. Sa femme l'approuve ; mais, comme l'indiscrétion vient d'elle, elle lui dit : « Tu ne t'es pas tenu en garde contre l'incontinence de ma langue, je me tue la première. »

XL[e] Observ. — Vibulenus Agrippa, après le discours de ses accusateurs, avale, dans le sénat même, le poison qu'il tenait caché sous sa robe.

XLI[e] Observ. — Pline raconte que, dans le temps où Tarquin l'Ancien faisait construire ses fameux égouts, beaucoup d'ouvriers se tuèrent pour échapper à de pénibles corvées dont ils n'entrevoyaient point le terme.

(1) Un fait, non sans analogie peut-être, se serait passé à Kakastalva, dans le comitat de Saros : Un frère aîné avait une fille adulte. Son cadet lui demandant son consentement pour se marier : « Tu te marieras, dit celui-ci, le même jour que ma fille. » Les noces de cette dernière arrivent sans qu'il eût été question de lui. Il s'enferme dans une grange, y met le feu, et on l'en retire carbonisé. Sa nièce n'était-elle pas en secret l'objet de sa flamme? D.

Mais les corps des suicidés ayant été exposés sur des croix, en spectacle à la foule et en pâture aux oiseaux, la contagion cessa. Ils eurent honte de l'ignominie, comme si, dit Pline, morts, ils l'eussent dû ressentir.

XLIIe Observ. — Faldoni, si célébré par les romanciers, doit s'unir à une femme qu'il aime avec passion. Mais les indices croissants d'un anévrysme détournent la famille de la jeune fille. Au désespoir de cet obstacle, les deux amants se rendent à une chapelle, et là, devant l'autel, les mains entrelacées, se tuent d'un double coup de pistolet tiré au même signal. (Falret, 132.)

XLIIIe Observ. — Un jaloux reproche à sa femme des paroles inconsidérées. Celle-ci, dans son indignation, propose en preuve d'affection un suicide mutuel, qui fut accepté et réalisé par asphyxie. (Falret, 134.)

XLIVe Observ. — Le fils d'un juge de paix adorait une jeune fille qu'on lui refusait à cause de sa jeunesse. Rendez-vous ayant été pris dans la forêt de Saint-Germain, l'amant tue sa fiancée et se pend à un arbre avec son châle. (Esquirol, 573.)

XLVe Observ. — Un médecin bernois, D..., acquitté dans une affaire d'empoisonnement, s'asphyxie plus tard avec sa fiancée.

XLVIe Observ. — Le suicide des jeunes poëtes V. Escousse et A. Lebras, sur lesquels Béranger a fait des couplets si attendrissants, est attribué par le chansonnier au découragement produit par des déceptions.

XLVIIe Observ. — En 1834, deux jeunes gens, républicains, se suicidèrent par dégoût de la vie. Leurs affaires ne prospéraient pas. (Des Etangs.)

XLVIIIe Observ. — Entourés des vaisseaux de Pompée, Vultéius et ses compagnons préférèrent se tuer que de tomber vivants aux mains des vainqueurs.

XLXIXe Observ. — Les Abydiens pressés par Philippe, les habitants d'une ville indienne assiégée par Alexandre, cherchèrent dans les flammes un moyen d'éviter la honte et la captivité.

L^e Observ. — Un enfant de douze ans, puni sous prétexte de mépris des choses sacrées, se pendit. M. Delasiauve raconte le même fait d'un garçon épicier de treize ans, qui fut trouvé pendu dans un grenier. Il avait été, le matin, fortement grondé par son maître.

LIe Observ. — Un jeune pharmacien, éperdument épris, ne recevant que des railleries pour ses tendres avances, se tue après avoir écrit sur la porte de la cruelle : « Quand on ne sait plaire à l'objet qu'on aime, on doit savoir mourir. » (Falret, 53.)

LIIe Observ. — Un Anglais, séjournant à Ostende, mande des musiciens pour exécuter une messe des morts d'un fameux maître italien. Au dernier *requiem*, il se tue d'un coup de pistolet. (Falret, 129.)

LIIIe Observ. — Un ancien pharmacien, le visage à moitié rongé par un cancer, s'empoisonne volontairement avec de l'opium.

LIVe OBSERV. — Un client d'Alibert, en proie à une dartre rongeante, s'étrangle avec une corde attachée au ciel de son lit. Il comparait ses douleurs aux morsures de chiens affamés. (FALRET, 66.)

LVe OBSERV. — Un client dit à Anson, son ami : « Fatigué d'une vie insipide, je la quitte demain. » Anson obtient qu'il ajournera l'exécution de son dessein. Mais, n'ayant pu être de retour d'une absence à l'heure convenue, il le trouva mort à son arrivée. (ESQUIROL, 597.)

LVIe OBSERV. — Blount, écrivain anglais du XVIIe siècle, scandalise par l'impiété de ses écrits. Devenu veuf, il se tue, ne pouvant épouser sa belle-sœur. Ses doctrines et son exemple provoquèrent des suicides.

LVIIe OBSERV. — L'exaltation aurait conduit au suicide plusieurs femmes adeptes du saint-simonisme. Saint-Simon, survivant à sa blessure, n'a donné ultérieurement aucun signe d'aliénation mentale.

LXIXe OBSERV. — Le roman de *Werther*, où Gœthe, semi-panthéiste, envisage la vie comme indifférente, fut fécond en suicides, etc., etc.

Sous la première République et depuis, les divers partis fournirent leur contingent au suicide. Le colonel Chantereine donna, le premier, le signal dans les prisons de l'Abbaye. Valazé se tue à l'audition de son arrêt. Chabot, détenu au Luxembourg, s'empoisonne avec du sublimé. Rien de plus tragique que le suicide de Chamfort, exprimant l'horreur d'une seconde arrestation. Loménie de Brienne s'empoisonne. L'évêque de Grenoble imite celui de Sens. Traqués dans leur fuite, Barbaroux, Péthion, Buzot, Cordorcet, se suicidèrent. Également fugitif, Roland se perça avec le fer renfermé dans sa canne. Près d'être arrêté, le meurtrier inconnu de Le Pelletier Saint-Fargeau se brûle la cervelle. Un perruquier se coupa la gorge avec un rasoir et une femme se jeta dans la Seine, en apprenant la mort de Louis XVI. Rebecqui, au désespoir de s'être rallié à la conspiration fédéraliste des Girondins, se précipite dans le port de Marseille. Des historiens attribuent aujourd'hui au meurtre la blessure de Robespierre. Mais son frère, Lebas, Couthon, se suicidèrent. Condamnés à mort, Darthé et Babeuf se poignardèrent. Le député Chapelain, accusateur du général Tourreau, consterné de son insuccès, affronta le suicide. Lors de la conspiration de Georges, plusieurs de ses complices dérobèrent, par une mort volontaire, leur tête à l'échafaud. On a douté du suicide de Pichegru. La haine de l'Empire décida le républicain Frécine à se donner la mort. Oudet, chef de la Société des Philadelphes, mourut mystérieusement à Wagram. On prétend que plusieurs militaires s'immolèrent sur sa tombe. Cause du désastre de Trafalgar, l'amiral Villeneuve échappe par le suicide au souvenir de sa défaite. Fauche-Borel n'ayant reçu de la Restauration, pour

d'immenses services, qu'ingratitude et oubli, se jeta par une fenêtre et se tua sur le coup, etc., etc.

Après tant d'exemples (et que d'autres plus nombreux pourraient y être ajoutés !), il nous semble difficile de contester la réalité de la mort volontaire, du suicide physiologique. Si vive que soit la crainte du néant, elle s'efface devant certaines situations morales, puisqu'on voit des enfants même se détruire, poussés par le dépit ou le désespoir. Certes, il n'est pas sûr que, chez tous ceux que nous avons cités, l'intégrité mentale fut complète; mais ce serait tomber dans l'exagération que de soutenir le contraire pour la grande majorité, que dominent des passions caractérisées : ici, l'ardeur du fanatisme; là, l'horreur de la honte, le remords d'un crime, le sentiment d'un devoir, l'idée d'une délivrance, l'aiguillon de la jalousie dont « c'est pitié, dit Montaigne, comme elle terrasse les âmes faibles et les tyrannise cruellement. » La communauté de l'acte, les déterminations concertées impliquent l'influence passionnelle et excluent l'égarement. On ne saurait croire à la folie instantanée de cent personnes qui s'exhortent à la mort. Quant au suicide par imitation, il a d'autres caractères, que nous aurons plus loin l'occasion de faire ressortir. Le spleen a été décrit comme une variété mélancolique. Guislain pense, avec raison, que l'insipidité de la vie peut conduire à s'en débarrasser par un calcul logique : être blasé et insensé ne sont pas synonymes.

Le suicide volontaire est-il ou non un acte de courage? Question oiseuse, toute de sentiment. Pour les anciens, nous l'avons dit, le meurtre de soi-même a été souvent érigé en vertu. « Plutôt la mort que l'esclavage », était la devise des Français sous la République. En se tuant pour honorer leurs divinités, Thraces, Gètes, Gaulois, Japonais, Canariens, Siamois, sectaires de Foë, etc., espéraient des récompenses célestes. C'est pour acquitter une dette sacrée que les veuves du Malabar s'immolent sur le bûcher de leurs époux. Notre résignation chrétienne nous a suggéré d'autres préoccupations morales. M. Falret considère le suicide comme une marque de défaillance, d'accord avec ces paroles du sceptique Montaigne : « C'est le rôle de la couardise, non de la vertu, de s'aller tapir dans un creux, sous une tombe massive, pour éviter les coups de la fortune. La vertu ne rompt son chemin ni son train pour orage qu'il fasse. »

Sub judice lis est. Nous nous garderons de le trancher. Ce qui nous paraît du moins certain, c'est qu'un trait fondamental distingue les faits qui précèdent de ceux qui vont suivre : l'assentiment éclairé à la résolution, au lieu de la fatalité morbide.

DE L'INFLUENCE DE LA LUNE SUR L'ORGANISME EN GÉNÉRAL,

ET L'ÉPILEPSIE EN PARTICULIER,

Par M. le Dr BERTHIER,
Médecin en chef de l'hospice de Bicêtre (1re section).

« Lunatici sunt qui cursum lunæ patiuntur,
» puta in quos luna agit..... qualis potissimùm
» sunt Epileptici, qui comitiali morbo labo-
» rant aut insaniâ. »

APULEIUS CELSUS.

(*De virtutibus herbarum*, cap. IX, § 65.)

L'homme, comme centre de la création, subit le contact des trois règnes de la nature. D'une sensibilité d'autant plus exquise que son système nerveux est plus perfectionné, il reçoit des objets extérieurs une impression qui ne se tarit ou ne s'émousse que par l'altération de ses ressorts ou l'épuisement de ses forces. Plus les êtres ont avec lui d'affinité, plus est grand le pouvoir qu'ils exercent. Ainsi, les liquides, les gaz, les fluides qui jouissent en apparence d'une sorte de vitalité. L'air, la lumière, l'électricité, la pesanteur, l'émeuvent, au point d'en faire comme un réflecteur des conditions ambiantes. Parfois même, véritable sensitive, il se crispe à l'approche de ces agents, exprimant sa répulsion ou ses sympathies.

Cependant on a contesté l'entière application de ce fait pratique. On admet sans conteste l'action du chaud, du froid, des vents, de la pluie, de la foudre, des orages, des éclairs. Celle du soleil est patente. Qui prouve celle de la lune ? Sa distance moyenne de la terre étant de quatre-vingt mille lieues, elle reçoit, dit-on, plus de rayons lumineux qu'elle n'en projette. La chaleur qui en émane, presque insignifiante, est trois cent mille fois moindre que celle des rayons solaires. C'est, enfin, un corps opaque, n'ayant qu'un éclat d'emprunt.

I. — L'économie atmosphérique, toutefois, a, depuis longtemps, reconnu, entre autres causes de ses variations, les phases de la lune autour du globe terrestre. Entrevue par *Lamarck*, qui en avait tenté la démonstration, cette vérité, base de nos almanachs, a été établie par ses successeurs. L'économie végétale ne recevrait pas une moindre influence de notre satellite. Si les dictons populaires ne méritent qu'une foi médiocre, encore n'est-il pas inopportun d'en tenir compte. Les

jardiniers plantent leurs légumes et les vignerons leurs ceps pendant la lune rousse ; les derniers soutirent leurs vins à la fin de la pleine lune ; le bûcheron coupe son bois en lune dure. Les anciens se méfiaient de la triple Hécate, à qui *Plutarque* avait fait un mauvais renom. Ils prenaient l'ellébore au déclin de la lune, comme aujourd'hui nos paysans leurs vermifuges. D'après les découvertes modernes, la lune occasionnerait les marées. Si elle attire l'eau de l'Océan avec une puissance capable de soulever une masse supérieure à la chaîne des Alpes, il est présumable qu'exerçant sur l'air une même attraction, elle contribue à la formation des météores.

L'économie animale échapperait-elle à son empire ? Certains chevaux sont nommés lunatiques, en raison d'une débilité visuelle qui suivrait le cours de la lune. Un voyageur anglais, M. *Walton*, assure qu'à Saint-Domingue les habitants sont sujets à des *coups de lune* accompagnés de migraine et suivis de démence. Malheureusement, les faits de ce genre n'abondent pas dans la science. Parmi les observateurs, chez qui le scepticisme domine, presque aucun n'a daigné s'occuper d'un sujet abandonné aux superstitions du vulgaire. Le peuple attribue à la lune l'humeur que les femmes, capricieuses comme Phœbé, manifestent à certaines heures du mois.

Voici, du reste, ce qu'en les consultant nous apprennent nos annales :

Hippocrate, dans une de ses lettres, recommande de tenir compte de l'époque lunaire dans l'administration des remèdes. *Saint Matthieu* se sert, dans son Évangile, du mot *lunatici* pour désigner les gens qui délirent ou extravaguent. Le mot *lune* n'est prononcé qu'une fois par *Arétée*, dans ce passage : « Ipsius quoque morbi origo mirabilis, et præter hominum opinionem est quippe nonnulli flagitiosis hominibus à luna immitri existimant : cujus rei causa et sacrum morbum hunc nominant » (1). Au dire d'*Alexandre de Tralles*, les Grecs auraient appelé les épileptiques σεληνιακοί, les supposant soumis à l'action lunaire (2). *Galien* imagina un mois médical, au moyen duquel les révolutions lunaires s'accordent avec les crises (3). *Saint Thomas d'Aquin* croyait que les démons agissent sur l'esprit des hommes par les quartiers de la lune.

Fracastor, qui vivait au XVe siècle, fut un des plus redoutables

(1) *De morbo comitiali*, cap. IV.
(2) Liv. I, chap. XV.
(3) *De diebus criticis*, lib. III.

ennemis du système des jours critiques en corrélation avec les circonvolutions planétaires.

On trouve, dans les œuvres de *Félix Plater*, une observation intitulée : « Morbus caducus, seu epilepsia et lunatica, in puella adulta, quæ nunquam menses habuit. » Il y est dit : « Multos annos laboravit ex improviso sæpe corruens, idque frequentius circa novilunium (1). » Dans sa *Pathologie très-spéciale de la vraie théorie médicale*, *Stahl* se demande, à propos de l'épilepsie, comment les attaques de ce mal correspondent bien souvent de la manière la plus exacte aux principales phases de la lune. Sans méconnaître la valeur des exceptions plus ou moins formelles à cette règle, il termine par ces mots : « Par le motif seul que nous ne comprenons pas suffisamment le secret de telles relations, il ne faut pas conclure à leur non-existence (2). » *Sydenham*, dans sa thérapeutique des affections mentales, avait égard aux phases de la lune. *Carolus Pison* parle d'une femme, « non sine sensu suffocationis circa novam lunam (3) » ; d'une autre femme qui, aux approches de la pleine lune, « symptomatibus hystericis percussa fuit tam pertinacibus, ut totam lunæ quadram durarent (4) ». Des spasmes, de la loquacité, du délire, étaient la suite de ces crises. *Pison* avait même observé des paralysies périodiques affectant ces retours : « Reducebant has querelas per duos annos nova semper luna (5) ». Chez une fille hystérique, citée par *Nicolas Tulpius*, les phénomènes variaient avec les fluctuations du soleil ou de la lune (6).

L'opuscule de *Richard Mead*, « De imperio solis ac lunæ in corpora humana et morbis inde oriundis », contient moins de documents qu'on était en droit de l'espérer. Quelques hypothèses, un certain nombre de citations, cinq à six observations, c'est à cela qu'il se réduit. *Mead* admet un flux et reflux dans l'air comme dans la mer. D'après lui, l'empire de l'astre des nuits serait tel que tous nos maux en dériveraient, engendrés par la raréfaction de l'atmosphère : l'épilepsie, la fureur qui l'accompagne, la danse de Saint-Guy, en première ligne. Le mal caduc, à son avis, a des rapports fréquents avec les mutations lunaires : « Ex his autem, ni fallor, nullus morbo comitiali magis notabilis est ; qui cum alias sit difficilis, tum hoc ipso mirabilis prorsus medentibus visus est,

(1) *Opera*, lib. I.
(2) *De l'épilepsie*, chap. IV, § 16. *Passim*.
(3) *De morbo à serosa colluvie*. Observ. 27.
(4) *Ibid*. Observ. 28.
(5) *Ibid*. Observ. 16.
(6) *Oserv. med.*, lib. I, cap. XII.

quod nova imprimis plenaque luna soleat recurrere ». Il raconte avoir soigné, à l'hôpital, deux matelots, dont il prédisait les attaques aux nouvelles et pleines lunes. « Je tiens d'*Archibald Pitcairn*, ajoute-t-il, les histoires remarquables de jeunes épileptiques qui « ad lunæ motum »symptomata epilepsia patebantur (1)». Un homme d'une trentaine d'années, devenu épileptique en bas âge, à la suite d'anémie et de stupeur, et une fille de vingt ans qui, cinq ans durant, souffrit d'affreuses convulsions, voyaient, le premier, ses accès coïncider avec la nouvelle lune, la seconde, ses crises reparaître avec la pleine lune. Ces phases seraient, selon lui, les plus néfastes.

Un des praticiens qui se soient le plus adonnés à l'étude des formes pathologiques, *Sauvages*, reconnaît une *manie lunaire* qui revient à toutes les pleines lunes; et, à l'appui de son opinion, il renvoie le lecteur à la 19e observation de la neuvième centurie des *Éphémérides des curieux de la nature* (2).

Pourquoi, s'écrie Bordeu, prendre un ton décisif contre cette action, que les anciens les plus respectables ont admise, jusqu'à ce qu'on ait démontré, par des faits constatés, qu'ils se sont trompés autant dans leurs observations que dans les applications qu'ils en ont faites (3)? Nous ne discuterons pas les hypothèses de *Frank* et de *Cullen* expliquant l'influence sidérale, l'un par une fluxion céphalique, l'autre par une turgescence cérébrale dépendant de la diminution de la pression barométrique. Quant à *Portal*, quoiqu'il ait donné, dans son livre sur l'épilepsie, des indications très-précises sur les assertions de plusieurs auteurs célèbres à ce sujet, entre autres *Arétée* et *Morgagni*, nous avouons n'avoir pu, malgré les plus minutieuses recherches, découvrir ces textes traduits et mentionnés.

En résumé, beaucoup de médecins, nos devanciers, partisans de l'action lunaire, ont cru à son efficacité sur la production ou la marche des maladies, particulièrement de la folie et de l'épilepsie. Les plus convaincus sont Galien, Plater, Sydenham, Mead, Sauvages. Stahl et Bordeu se tiennent sur la réserve. Celse, Cœlius Aurelianus, Alexandre de Tralles, Paul d'Égine, Sennert, Baillou, n'en disent pas un mot. Le reste des célébrités médicales se borne, en général, à répéter les faits énoncés ou les avis émis par leurs confrères. Le doute est la part de la majorité. Mais, la nouvelle et la pleine lune seraient, pour les croyants, les époques les plus mauvaises.

(1) *Opere citato*, cap. II.
(2) *Nosologie méthodique*, classe VIII.
(3) *Recherches sur les crises*, § XXXIII.

II. — Cinq contemporains seuls ont abordé sérieusement la question : *Toaldo*, dans son *Essai météorologique ; Daquin*, dans sa *Philosophie de la folie; Leuret*, dans les *Archives générales de médecine; Koster*, dans le *Journal général de psychiatrie;* le docteur *Delasiauve*, dans son *Traité de l'épilepsie.*

L'abbé italien essaye de persuader, par une masse d'exemples, que la lune influe énormément sur nos maux. *Lalande* exprime, en ces termes, une opinion identique : « La météorologie a, certainement, un rapport bien essentiel, bien immédiat avec la santé du corps humain, etc. Je voudrais que les médecins consultassent au moins l'expérience à cet égard, et examinassent si les crises et paroxysmes n'ont pas quelques correspondances avec la situation de la lune aux syzygies et à l'apside (1). »

Pour l'aliéniste de Chambéry, les changements lunaires exerceraient une influence marquée sur le cerveau, et, partant, sur les exacerbations de la folie : « Les faits que j'allègue sont certains. Je crois même qu'il n'y aurait rien de certain en physique si de semblables observations étaient regardées comme erronées, comme fausses ou comme chimériques. J'ai vu plusieurs fois des attaques de paralysie et d'apoplexie survenir aux jours de la nouvelle et de la pleine lune. C'est à cette époque que l'aliénation arrive à son summum. » Opinion d'*Apulée :* « Un fou, continue-t-il, qui était en même temps épileptique, éprouvait la double influence de la lune; c'est-à-dire que son accès d'épilepsie le prenait aux premiers quartiers et aux pleines lunes, celui de folie aux nouvelles lunes et aux derniers quartiers (2) ».

Au dire du savant d'Allemagne, l'organisme reflète les anomalies lunaires. C'est à l'apogée ou au périgée que commencent ou finissent les accès périodiques de folie. Le début et la terminaison de la période d'accès se manifestent surtout dans ou près les jours d'anomalie (3).

Engelken se range en partie à l'opinion de Daquin. *Guislain* l'appuie à son tour en mentionnant deux cas de manie. Dans l'un, les paroxysmes se renouvelaient tous les vingt-huit jours aux lunaisons. Le second concernait une aliénée de soixante ans dont les retours survenaient aux pleines lunes. Une fois, l'explosion eut lieu à la nouvelle lune, après quatre jours d'un état prodromique (4).

Quoique nous ne possédions aucune observation personnelle, je crois, dit Fodéré, que les faits prouvant cette influence ne doivent pas être

(1) *Astronomie*, Préface, xviij et xix.
(2) *Philosophie de la folie*, 2e édit., p. 207 et suiv.
(3) *Allgemeine Zeitschrift für Psychiatrie*, 1860.
(4) *Leçons orales*, t. II, p. 113.

niés, et qu'il est vraisemblable que la lune, ayant son action sur l'atmosphère, celle-ci nous la transmet directement (1).

Sans paraître aussi persuadé, *Esquirol* cite un jeune homme de quinze ans, dont les accès d'épilepsie coïncidaient avec le premier quartier et la pleine lune.

Dans son ouvrage de l'*Électricité du corps humain*, l'abbé *Bertholon* parle d'un maniaque dont les accès périodiques répondaient à la nouvelle lune. Lanzonus, dans les *Éphémérides germaniques*, assure avoir vu une femme dont la manie revenait chaque mois pendant la pleine lune. Suivant M. *Th. Wise*, surintendant de l'asile de Daca au Bengale, l'influence de la lune sur les paroxysmes de la folie serait considérable (2).

Mais d'autres recherches, entreprises dans un sens identique, sembleraient contre-balancer ou infirmer les données précédentes. Ainsi, une statistique de *Leuret* montre la croissance et la décroissance également chargées : aucune différence dans la moyenne des chutes, soit entre chaque lune, soit entre les premières et secondes moitiés de leurs cours. La nouvelle lune serait, même, celle qui compterait le moins d'accès (3). Les nombreux relevés du docteur Eccleston, chirurgien de Rain-hill, donnent une proportion égale de crises épileptiques pour les quatre phases mensuelles (4).

M. Delasiauve, mieux que tout autre, comme médecin de Bicêtre, était en position d'étudier cette question et de l'élucider. Il n'a pas failli à sa tâche. Son livre ne contient pas seulement un exact résumé. Notre éminent collègue s'est livré à des essais qui, malheureusement, loin de dissiper les incertitudes, tendent à aggraver le doute sur la réalité de l'influence lunaire. Dans une année, à l'hospice, le nombre des tombés et celui des attaques se sont répartis dans les proportions suivantes :

	Moyenne par jour.	Moyenne sur 100.
Tombés.		
N. L.	9,24	19,25
P. Q.	8,88	18,50
P. L.	9,26	19,58
D. Q.	8,52	17,25
Attaques.		
N. L.	15,04	31,33
P. Q.	13,97	29,10
P. L.	14,25	29,06
D. Q.	14,17	29,52

(1) *Traité du délire*, t. I, p. 465.
(2) *Monthly Journal of med. science*. 1852, juin et juillet.
(3) *Archives citées*. 1843, juin et juillet.
(4) *Comptes rendus* de 1853.

« Toutes ces colonnes donnent des chiffres approximatifs, dit l'auteur. Il est vrai que, malgré leur valeur négative incontestable, ils ne sauraient être accueillis sans réserve. L'impuissance des mouvements lunaires sur la masse des malades n'implique point nécessairement une semblable stérilité vis-à-vis des individus. Pour obtenir une solution satisfaisante, il conviendrait, en même temps qu'on généralise les recherches à l'ensemble des faits, de les spécialiser aux cas isolés. Guidé par cet aperçu, nous avons, pour notre compte, soumis à ce genre d'investigations — mais sans succès — un assez grand nombre d'épileptiques (1), etc. »

Voici, particulièrement, les résultats obtenus sur cinq d'entre eux, signalés pour la coïncidence des crises avec telles ou telles phases lunaires :

	N. L.	P. Q.	Pl. L.	D. Q.
Big......	14	9	12	28
Mor......	67	65	47	87
Lép......	8	0	13	2
Moub.....	18	40	28	25
Mart.....	19	15	3	23

Lép, seul, présente, au profit des nouvelles et pleines lunes, des écarts notables. Mais ce fait isolé, dû peut-être au hasard, n'a, ajoute M. Delasiauve, qu'une signification restreinte. En tout cas, eût-elle quelque réalité, l'influence lunaire serait exclusivement individuelle.

Moins confiant encore, M. Griesinger, nouveau venu dans la science, ne daigne pas même lui accorder une sérieuse attention. Il déclare, qu'en fait d'impression sidérale, la seule qu'il connaisse est celle du clair de lune... qui dispose les poëtes aux idées sentimentales et les fous aux nocturnes apparitions (2).

III. — Des passages ci-dessus ressort la preuve d'un grand désaccord, et surtout d'une visible hésitation parmi les auteurs. Quelques-uns manifestent une incrédulité marquée à l'endroit de l'influence pathologique de la lune.

La plupart, d'avis qu'elle existe, ne citent que des faits obscurs, et ne s'entendent guère sur celles des lunes qui seraient le plus ou moins défavorables.

Nous, aussi, aurions vivement désiré de fixer ce point de la science. Pendant quatre années (quarante-huit mois complets) nous avons, chez un bon nombre de malades, suivi avec soin les évolutions des

(1) *Traité cité*. 1854, p. 122-123.
(2) *Traité des maladies mentales*. 1865, p. 179.

accès. Mais les inégalités n'ont pas été assez sensibles pour autoriser des conclusions formelles. La nouvelle lune a été huit fois la plus chargée, la pleine lune neuf fois, le premier quartier quinze fois, le dernier quartier seize fois.

Comparé à la nouvelle lune, celui-ci a fourni des crises dans la proportion de seize à huit. Entre le premier quartier et la pleine lune, les variations, moins profondes, établissent entre ces deux phases et les précédentes une sorte d'égalité qui répartirait l'influence morbide ; en sorte que toutefois, réunies, la nouvelle et la pleine lune resteraient assez loin, en tant que prédisposition, des premiers et derniers quartiers lunaires.

N'aboutissant, d'une manière générale qu'à des chiffres peu tranchés, nous avons, comme M. Delasiauve, opéré un triage parmi celles de nos femmes, au nombre de sept, spécialement désignées comme subissant l'influence des révolutions lunaires. Le total des attaques a donné pour la nouvelle lune 306, pour la pleine lune 324, pour le dernier quartier 369, pour le premier 376 : quotient sans importance, mais aussi sans portée ; puisque ce dont il s'agit, c'est de l'état des individus comparés à eux-mêmes ; indication que présente le relevé ci-après :

	Nouv. lune.	Prem. quart.	Pl. lune.	Dern. quart.
C.....	20	40	42	42
I.....	80	76	73	74
J.....	30	61	40	43
R.....	42	56	37	49
D.....	35	40	33	51
Q.....	60	49	51	53
V.....	29	54	48	57

A l'inspection de ces cadres, les premiers et derniers quartiers offrent une certaine supériorité arithmétique, mais seulement relative.

Quant aux malades isolément prises, il n'est rien non plus que ne puissent expliquer les hasards de la marche épileptique. Car, C... et S..., chez lesquelles la nouvelle lune est respectivement la moins chargée, ont eu dans cette phase vingt ou trente attaques, à peu près la moitié, même plus, de celles observées dans les trois autres phases.

La solution, si elle est possible, est donc encore à trouver. Les travaux jusqu'ici réalisés ne sont qu'une pierre d'attente.

ÉTUDES HISTORIQUES
SUR L'ALIÉNATION MENTALE DANS L'ANTIQUITÉ

Par M. le docteur SEMELAIGNE. (*Suite.*)

PÉRIODE GRÉCO-ROMAINE.

CHAPITRE III. — ARÉTÉE.

Si Celse, dans l'antiquité, représente l'éclectisme, Arétée est le représentant non moins célèbre du pneumatisme, en aliénation mentale. Asclépiade avait battu en brèche les doctrines d'Hippocrate et, sous l'influence de ce puissant agitateur, l'idée d'une force régissant à la fois les phénomènes de la santé et ceux de la maladie fut exclue du domaine de la physiologie et de la médecine. Celse ne fait allusion nulle part à cette force. Les méthodistes la rejettent. La tradition, néanmoins, n'avait pas complétement disparu, et bientôt, suivant la marche ordinaire de l'esprit humain, une réaction en faveur des anciens principes se manifesta. Parmi les hommes qui essayèrent de les réhabiliter, tout en leur donnant une forme nouvelle, se rencontre Athénée (de Cilicie), le fondateur de la secte pneumatique.

Pour Hippocrate, il est nécessaire de le rappeler, la force régulatrice, l'ἐνορμῶν, ne s'altère pas ; elle joue dans la maladie le même rôle que dans la santé, réglant et dirigeant toutes choses pour la conservation de l'être. L'ἐνορμῶν n'est jamais ni cause ni principe de la maladie.

Les pneumatistes, au contraire, prenant pour base de leur système l'altération de cette force, y rapportent l'origine de tous les actes morbides. Et c'est cette force, cause et agent de tous les phénomènes normaux et anormaux de l'économie, qu'ils désignent sous la dénomination de pneuma.

Ainsi, de même que, en face du système d'Épicure, s'était dressé un autre système philosophique, le stoïcisme, de même, en présence du système d'Asclépiade, s'éleva celui d'Athénée (de Cilicie). C'est, en effet, au stoïcisme que la pensée mère

du pneumatisme paraît avoir été empruntée. L'âme, pour les stoïciens, était comme la nature un pneuma, mais un pneuma sec et chaud, tandis que, dans le second cas, il était sec et humide.

La doctrine d'Athénée, qui fut adoptée par Arétée (de Cappadoce), est donc, comme celle d'Asclépiade, le reflet d'un système philosophique; et si du méthodisme dérivent les théories de l'excitation, de l'autre doctrine découlent l'archée de Van Helmont, l'animisme de Stahl et le vitalisme de Barthez. Les ressemblances sont sensibles malgré des différences, pour ainsi dire externes et acquises, dues à l'évolution des siècles et aux degrés divers de la civilisation.

Quelques détails sont ici nécessaires pour l'intelligence des idées que nous exposons.

Toutes les maladies, selon les pneumatistes, commencent par la souffrance et l'altération du pneuma. L'action du pneuma est-elle augmentée, diminuée, pervertie? Il en résulte différentes affections. Renfermé dans le corps, s'il ne peut trouver d'issue, il s'y accumule en ébranlant l'économie tout entière; « spiritus intùs coercitus omnia impulit. » Tournant sur lui-même en cercle, il produit l'épilepsie; subtil et sec, la phrénésie et les vertiges; sec et chaud, il détermine la manie et la mélancolie; froid, il donnerait lieu enfin à la démence sénile.

Mais, pour l'interprétation d'Arétée, il importe aussi de remarquer que les pneumatistes, tout en attribuant, en général, les maladies au pneuma, faisaient intervenir concurremment les humeurs. Athénée regardait le chaud, l'humide, le froid, le sec comme les véritables éléments plutôt que l'air, l'eau, le feu et la terre. La chaleur et l'humidité réunies seraient la combinaison la plus favorable pour la santé et son maintien. De la chaleur et de la sécheresse viennent les maladies aiguës; du froid et de l'humidité les affections phlegmatiques. Le pneuma revêt toutes ces qualités.

Telle est, en résumé, la secte médicale à laquelle appartenait Arétée, suivant l'opinion commune.

Ce grand médecin était originaire de Cappadoce, en Asie,

et rien ne prouve qu'il ait exercé son art à Rome. Les probabilités historiques fixent sa pratique médicale aux premières années du IIe siècle de l'ère chrétienne, entre Pline et Galien. C'était le beau temps du pneumatisme, dont la vogue fut, du reste, passagère.

Arétée occupe, à juste titre, une place à part dans l'antiquité. Joignant à la fidélité scrupuleuse de l'observateur l'imagination brillante de l'artiste, il a fait de ses descriptions des tableaux achevés, qui séduisent autant par la régularité des traits que par la perfection et la vivacité des couleurs.

La mélancolie, la manie, le satyriasis, l'épilepsie, l'hystérie, forment dans son ouvrage des divisions particulières. Il indique, en outre, le traitement qui convient à chacune de ces affections.

Voyons, maintenant, sous le double rapport des principes généraux et des applications, ce que cet auteur ajouta aux notions déjà connues.

§ I.

Arétée définit la mélancolie : une tristesse de l'âme avec concentration de la pensée sur une idée fixe, sans fièvre, ἐστὶ δὲ ἀθυμίη, ἐπὶ μιῇ φαντασίῃ, ἄνευ τε πυρετοῦ (1). D'où il suit que les limites circonscrites du délire la différencient de la manie, qui est un trouble général de l'intelligence : ἔκστασις γὰρ ἐστι τὸ σύμπαν χρόνιος (2). Cette considération cependant ne serait pas suffisante. Dans la mélancolie (et cette particularité ressort du texte à chaque instant), il y a oppression, tandis qu'on constate dans la manie une expansion continuelle des forces, même quand le délire est à forme triste. Celse avait pareillement envisagé cette espèce d'aliénation mentale.

Le siége de la mélancolie et celui de la manie sont placés par Arétée dans la tête et les hypochondres, simultanément affectés ou réagissant sympathiquement l'un sur l'autre. La

(1) ARÉTÉE, édit. de Kühn, *De diut. morb.*, liv. II, chap. V, p. 75. L'apyrexie n'est pas constante; les mélancoliques ont souvent le pouls accéléré et souvent aussi au-dessous de l'état normal. Voir Leuret et Mitivié.

(2) *Ibid.*, chap. VI, p. 78.

pensée de l'auteur n'est pas toutefois explicite : « Pour la manie et la mélancolie, dit-il quelque part, c'est dans les hypochondres que siége le mal, tandis que c'est dans la tête et les sens que siége la phrénésie (1). » Et, ailleurs : « La cause première de la mélancolie est dans la tête, et c'est ce qui fait, ajoute-t-il, que les sens qui ont leur origine et leur point de départ dans le cerveau ne sont pas toujours intacts, qu'ils s'altèrent, et qu'en vertu de cette altération, l'imagination s'égare (2). — A ce point de vue, la bile ne serait plus considérée que comme la cause occasionnelle de cette affection. Il dit encore dans le même esprit et en différenciant d'un trait deux ordres de phénomènes : « Les phrénétiques, par suite d'une lésion des sens, croient voir des choses qui n'existent pas et qui ne sont visibles que pour eux seuls ; les maniaques, au contraire, voient comme il faut voir, seulement, ils jugent mal des objets et en dehors de la raison commune (3). »

Arétée localisait sous le bregma l'émergence des filets nerveux et le siége du sentiment. Où plaçait-il l'intelligence? Quant à l'âme, il a écrit ces mots, à propos du don de seconde vue, particulier, suivant lui, à certains malades quand vient la mort : « Là (dans le cœur) est l'âme et son essence ; ἔνθα καὶ ἡ ψυχη καὶ ἡ φύσις αὐτέης ἦν. Mais, là aussi, était pour lui le principe de la vie : τῆς ζωῆς ἀρχὴ (4).

Quoi qu'il en soit, la mélancolie n'était pour Arétée que le commencement et une partie de la manie, opinion déjà professée par Thémison, et qui, plus tard, le sera de nouveau par d'autres écrivains, et notamment par Alexandre (de Tralles) : δοκέει τε δέ μοι μανίης τε ἔμεναι ἀρχὴ καί μέρος ἡ μελαγχολίη. Ces deux affections, du reste, se distinguaient non-seulement par l'étendue, mais aussi par la physionomie du délire ; ainsi, tandis que dans la

(1) *De diut. morb.*, liv. II, chap. VI, p. 82.

(2) *De cur. morb. diut.*, liv. I, chap. V, p. 318.

(3) L'absence relative des hallucinations dans la manie est un fait assez important ; M. Delasiauve a essayé d'en indiquer la raison. Dans le délire aigu, il y a congestion ; dans la mélancolie, stase oppressive, deux conditions favorables au développement des fausses sensations. Dans la manie, il y aurait seulement incohérence nerveuse ou irritative, et, par suite, désordre fonctionnel, irrégularité de la pensée, sans pseudo-perceptions nécessaires.

(4) *De morb. acut.*, liv. I, chap. III, p. 40.

manie le délire alterne, qu'il est tantôt gai, tantôt triste, dans la mélancolie il présente constamment cette dernière condition. D'un aspect général toujours le même, ayant l'abattement pour signe principal, le délire mélancolique offrirait néanmoins les variétés suivantes : « Ou les mélancoliques s'imaginent qu'on veut les empoisonner, ou, devenus misanthropes, ils recherchent la solitude ; des idées superstitieuses les effrayent ; ils ont la vie en horreur. »

Si nous rapprochons ces caractères de ceux énumérés par l'auteur du livre du *Régime* ou du traité des *Maladies*, on voit qu'ils sont au fond absolument identiques. Arétée est seulement plus précis. « La mélancolie, dit-il, se reconnaît à des signes évidents. Elle débute sans cause connue (1). D'abord, tristes, silencieux, abattus, les malades deviennent ensuite, sans plus de raison, irascibles et difficiles. Ils dorment mal et se réveillent en sursaut au milieu de leurs rêves. La maladie fait-elle des progrès, leurs craintes augmentent et ils prennent pour des réalités les visions qui les terrifient. Mobiles, d'ailleurs, dans leurs résolutions, les mélancoliques sont, suivant le moment, bizarres, vétilleux, intéressés ou libéraux, généreux, prodigues, et cela, non par bonté d'âme, mais par l'effet des changements d'impression que le mal amène. » Aux premiers traits de ce tableau, qui ne reconnaît la lypémanie d'Esquirol et la mélancolie avec tristesse profonde et concentration de Pinel ? Il semblerait que, sur ce passage, a été calqué le suivant du médecin de Charenton : « Les lypémaniaques dorment peu ; l'inquiétude, la crainte, la terreur, la jalousie, les hallucinations, les tiennent éveillés ; s'ils s'assoupissent, dès que leurs yeux se ferment, ils voient mille fantômes qui les terrifient ; s'ils dorment, leur sommeil est interrompu, agité par des rêves plus ou moins sinistres ; souvent ils sont réveillés en sursaut par le cauchemar, par les rêves qui représentent les objets qui ont causé ou qui entretiennent leur délire, etc. » (2).

(1) Ceci est vrai quelquefois, mais si l'on remonte aux origines, on voit la plupart du temps saillir des causes.

(2) *Des mal. ment.*, t. I, p. 412.

La mélancolie avec stupeur ou la stupidité n'avait pas plus échappé à la sagacité analytique d'Arétée, qu'à l'esprit d'observation de l'auteur du traité du *Régime*. « Il y a beaucoup d'aliénés, dit-il, chez lesquels l'insensibilité morale, l'hébètement, arrivent à un tel degré, qu'ignorants de toutes choses, ils s'oublient eux-mêmes et vivent à la manière des brutes. »

L'habitude extérieure du corps, la couleur livide de la peau, les conditions de la nutrition, toujours si imparfaites, celles des sécrétions, d'ordinaire si profondément troublées, la lenteur et la faiblesse du pouls, de même que sa concentration et sa fréquence, avaient été très-exactement saisis par Arétée.

Parmi les conséquences de la mélancolie, alors que sa marche a résisté à tous les efforts du traitement, celles-ci, qu'il signale, sont surtout dignes de remarque : « Quand la mélancolie s'est une fois emparée de tout le corps et qu'elle a atteint le sentiment, l'intelligence, le sang, la bile, elle se jette sur les nerfs et elle devient non-seulement incurable, mais elle dispose le corps à d'autres affections, convulsions, manie, paralysie, affections d'autant plus graves qu'elles dérivent de la mélancolie (1). » Voilà donc la paralysie nettement indiquée et, appuyé de ce passage, on peut très-péremptoirement affirmer que les anciens avaient eu connaissance de ce mode de complication ou de terminaison de la folie.

Parmi les complications, l'état de l'estomac, dont les troubles sont si fréquents dans la mélancolie, avait fait l'objet aussi des préoccupations d'Arétée. « L'estomac est le promoteur, dit-il, de la gaieté et de la tristesse ; c'est de lui que viennent le courage et l'abattement. La gaieté produit les bonnes digestions, tandis que la nutrition est entravée par le chagrin. De là, du dégoût, des vomissements, des douleurs de tête, des défaillances, des insomnies, de l'amaigrissement. Tristes, taciturnes, irritables, il n'est pas rare que les malades tombent dans la mélancolie (2). »

Cette affection particulière de l'estomac, espèce de dyspepsie,

(1) *De cur. morb. diut.*, liv. II, chap. v, p. 318.
(2) *De diut. morb.*, liv. II, chap. vi, p. 145.

sur laquelle Arétée appelle l'attention, était, à ce qu'il paraît, commune alors chez les gens de lettres, à qui l'amour de l'étude faisait négliger tous les soins physiques. Le langage d'Arétée s'élève et s'ennoblit en parlant de ces hommes passionnément laborieux, qui acceptent pour s'instruire toutes les privations, « mangent peu, ne dorment presque pas, n'ayant, en définitive, pour aliment que la faim, l'eau pour boisson, pour sommeil une veille constante, pour lit la terre nue, pour vêtements des étoffes grossières et pour toit la voûte du ciel. Toutes leurs richesses sont dans ces connaissances divines, seuls biens de leur ardent amour. Courbés sous le poids de la contemplation intérieure, ils ont une vieillesse anticipée. »

Ainsi, toutes les phases de la forme mélancolique, de son début aux périodes ultimes, avaient été, dès cette époque, l'objet d'un examen scrupuleux. La science marchait ou plutôt elle se propageait de plus en plus, car Asclépiade semble l'avoir portée pour le temps à son summum.

§ II.

L'étude d'Arétée sur la manie (1) témoigne de cette diffusion rapide des connaissances mentales. Il caractérise cette vésanie en la dépeignant comme une affection dont les aspects sont divers, mais dont le fond est toujours le même. Il la distingue tout d'abord et mieux qu'on ne l'avait fait précédemment (dans les ouvrages qui, du moins, nous sont parvenus) des délires toxiques produits par le vin, la mandragore et la jusquiame. Non pas qu'Asclépiade et Hippocrate aient ignoré ces distinctions; mais le pinceau d'Arétée leur prête un relief plus net et mieux arrêté. « On ne peut désigner, dit-il, sous le nom de *manies* ces affections, parce qu'elles surviennent soudainement et se dissipent de même, tandis que la manie est stable et permanente. »

Un autre état de l'intelligence devait, suivant Arétée,

(1) *De diut. morb.*, liv. II, chap. VI, p. 78.

occuper une place à part dans la pathologie mentale, c'est la démence sénile. « ce délire de la vieillesse, espèce de torpeur et d'engourdissement des sens et de l'esprit. » Mais ce délire, lui aussi, est stable et permanent, et, dès lors, comment le différencier de la manie? Indépendamment de ses caractères propres, la manie, d'une part, a, ou peut avoir, à l'inverse de la démence, des intermissions complètes. D'autre part, elle est curable et la démence ne l'est pas.

Le terrain des affinités et des différences ainsi déblayé, Arétée aborde l'étude intime de la manie, qui était pour lui, nous le répétons, un trouble général de l'intelligence chronique et sans fièvre, ἔκστασις ἐστι τὸ σύμπαν χρόνιος, ἄνευθεν πυρετοῦ.

Les causes de la manie, ses formes, sa marche, sa terminaison, sa nature, telles sont les questions que le célèbre médecin de Cappadoce se pose et que nous allons étudier avec lui.

L'énumération des éléments étiologiques compose un groupe où les plus importants ont été soigneusement réunis :

« Les personnes les plus sujettes à la manie, dit Arétée, sont d'un caractère irritable, emporté, violent, facile d'ailleurs, joyeux, agréable. Un caractère inverse expose également à cette affection. Toutefois, les gens tristes, apathiques, qui apprennent avec peine et oublient vite quoique laborieux, sont plus enclins à la mélancolie. L'âge de la vie où le sang et la chaleur abondent, l'adolescence et la jeunesse, l'âge mûr où les forces ont le plus d'énergie, favorisent le développement du délire maniaque. Mais si la chaleur provient de la bile noire, si le tempérament est sec, on voit plutôt apparaître la mélancolie. Parmi les habitudes, les excès de table, l'ivresse (1), l'abus des plaisirs vénériens, facilitent l'explosion de la manie. L'arrêt des règles et l'approche de la puberté

(1) De tout temps les abus alcooliques figurent dans les causes de la manie; mais il faudrait se garder d'en tirer une induction constante. Des observations, données comme des exemples de manie, appartiennent au *delirium tremens*. — L'utilité de cette remarque est justifiée plus loin dans les signes indiqués comme constituant le danger de certaines formes mentales.

chez la femme prédisposent aussi à cette affection, laquelle, en dehors de ces causes, se manifeste, à la vérité, moins aisément, mais sévit par contre avec plus d'intensité. Ajoutons que, chez l'homme, la suppression d'une évacuation habituelle, soit du côté du sang, soit du côté de la bile ou de la transpiration cutanée, est encore une cause excitante de la manie. »

Arétée considérait, on l'a vu, cette maladie comme susceptible d'affecter mille et mille formes différentes. Le maniaque est comme le Protée de la Fable. Qui oserait se flatter, dit Esquirol, d'avoir observé et de pouvoir décrire tous les symptômes de la manie, même dans un seul individu? De ces formes néanmoins, quelques-unes paraissent plus particulièrement l'expression des mœurs contemporaines. Tels sont ces aliénés « qui rient, qui jouent, qui dansent nuit et jour et qui se montrent en public la tête couronnée de fleurs comme s'ils revenaient vainqueurs de quelque combat. » Cette espèce de folie était regardée comme inoffensive. Rien n'était non plus à appréhender des maniaques « qui s'en allaient sans but hors des villes, revenaient ensuite sur leurs pas ou suivaient les passants sans mot dire. » Aussi ne les privait-on pas de la liberté. Mais, quant à ceux « qui criaient, vociféraient, s'imaginant qu'on voulait les voler ou les égorger », nous doutons, malgré l'absence d'indications, qu'en aucun lieu du monde et surtout dans la Rome des empereurs, où l'administration civile fut portée si loin, nous doutons, disons-nous, qu'on les laissât maîtres de leurs mouvements et d'eux-mêmes, pendant un intervalle de temps quelque peu considérable. A plus forte raison devait-on surveiller et séquestrer ceux qu'Arétée nous dépeint comme en proie à des désirs libidineux et que ni la honte ni la crainte n'empêchaient de satisfaire publiquement leurs brutales passions. La barbarie seule, et encore, tolérerait de pareils excès. En effet, les aliénés dangereux ont été de tout temps séparés de la société qu'ils menacent et partout l'objet d'une surveillance attentive. « Il en est, dit encore Arétée, qui, au milieu de leur fureur, déchirent leurs vêtements, tuent leurs gardiens, θεράποντας ἀπέκτειναν, et portent

jusque sur eux des mains criminelles. — Les aliénés avaient donc des gardiens, des domestiques spéciaux pour les soigner et réprimer au besoin leurs écarts.

Qu'une fois l'exaltation passée, et quand le calme était rentré dans l'âme, malades et serviteurs sortissent ensemble, c'est ce qui se voit et se pratique tous les jours.

Un passage d'Arétée, dont l'explication est pourtant fort simple, a embarrassé certains commentateurs. Parmi les maniaques, il en est, dit-il, qui, doués d'intelligence et ayant l'esprit cultivé, dissertent sur l'astronomie et la philosophie, sans avoir étudié ces sciences et font des vers comme s'ils étaient inspirés des Muses; car, même dans la folie, continue-t-il, se trahit l'excellence de l'éducation.

Arétée ne prétend pas, loin de là, comme on a paru le croire, que, par le fait même de la folie, les aliénés deviennent, tout d'un coup ou insensiblement, astronomes, philosophes, poëtes. Sa pensée est seulement que, sous l'influence de l'excitation, certains de ces malades s'expriment sur divers sujets d'une manière plus élevée, plus correcte, plus abondante qu'à l'état de santé. Un fait cité par Pinel vient précisément à l'appui de cette assertion. Étant médecin de Bicêtre, le grand aliéniste s'arrêtait souvent devant la loge d'un homme instruit qui, pendant son accès, discourait sur les événements de la Révolution avec toute la force, la dignité et la pureté de langage qu'on aurait pu attendre de l'orateur le plus distingué. En dehors des crises, dans les intervalles de calme et de rémission, l'intelligence de cet homme ne dépassait point la portée ordinaire (1).

Pour comprendre ces oppositions, il suffit de remarquer qu'elles ont leur pendant dans les conditions normales, que l'influence du café, du thé, du vin, ou d'une animation quelconque, peut donner parfois une apparence de facultés aux êtres les moins capables et les plus taciturnes.

Autre fait relatif à l'enthousiasme poétique. — Combien de malades composent des vers! « J'ai entendu moi-même un

(1) *Traité méd. phil.*, p. 110.

maniaque, écrit Pinel, déclamer, avec grâce et un discernement exquis, une suite plus ou moins longue de vers d'Horace et de Virgile, depuis longtemps effacés de sa mémoire, puisque, après son éducation, il avait fait un séjour de vingt années dans les colonies d'Amérique, uniquement livré aux soins de sa fortune (1). »

Ce n'est pas que les aliénés, plus que les autres hommes, créent de toutes pièces. Qui ne sait que la mémoire se meuble, à notre insu, d'une multitude d'idées des provenances les plus diverses : observation, réflexion, entretiens, lectures, etc.? Ils puisent alors dans ce fonds commun ou propre les éléments qu'évoque et élabore leur imagination surexcitée. On connaît les effets du hachisch .

D'autre part, il n'est pas sans exemple que des monomaniaques s'appliquent à l'étude des sciences ou des lettres, y fassent des progrès ou continuent à s'y distinguer.

Les malades illettrés auraient, suivant notre auteur, d'autres idées et d'autres tendances. On en voit porter de lourds fardeaux, s'exercer dans l'art du potier, s'improviser menuisiers, tailleurs de pierres, etc.

Ici se place le cas si connu du charpentier dont Arétée, d'après des témoignages contemporains, a vulgarisé l'histoire. « Ouvrier plein de sens, tant qu'il s'occupait activement dans son atelier, il mesurait très-bien son bois, le coupait, l'aplanissait, l'assemblait habilement et pouvait mener ainsi à bonne fin la charpente d'une maison. Il traitait fort raisonnablement de ses travaux et en discutait sagement les prix avec les entrepreneurs. Chez lui, en un mot, au centre de ses habitudes (et à l'abri des distractions extérieures), la raison la plus parfaite présidait à ses opérations journalières. Mais sortait-il pour aller sur la place publique, au bain ou partout ailleurs, il soupirait d'abord profondément en se séparant de ses outils, puis, à peine dans la rue, il serrait les épaules et, aussitôt qu'il avait perdu de vue sa maison et ses compagnons, il divaguait complétement. Revenait-il sur ses pas

(1) *Traité méd. phil.*, p. 111.

(saisi sans doute d'une de ces terreurs paniques si fréquentes en aliénation mentale), il rentrait incontinent en possession de soi-même ; comme si une affinité étroite eût existé entre cet homme et sa demeure. »

A ces exemples ajoutons les suivants, devenus classiques : Un fou halluciné, voyant en imagination des amphores à huile, en redoutait la chute ; un autre, se figurant être une brique de terre, refusait de boire, de peur de se ramollir. Galien, *De locis affectis*, rappelle des observations analogues ; mais il les rattache à la mélancolie, contrairement à Arétée et à Cælius Aurelianus, qui partageait sur ce point les opinions du médecin de Cappadoce. Pour Galien, la crainte et la tristesse étaient, entre autres symptômes, les caractères essentiels de la mélancolie.

Que si l'accès est violent, poursuit Arétée, la sensibilité s'exalte, les impressions deviennent plus vives. Est-ce la tristesse qui domine? Les maniaques méfiants, irascibles, se fâchent à la moindre contrariété, ou se lamentent sans motifs. L'expansion constitue-telle, au contraire, le fond du délire? Ils se montrent pétulants, mobiles, et d'une gaieté exubérante. Les premiers dorment peu. Dans l'un et l'autre cas, l'expression de la figure s'altère. Il survient de la céphalalgie, des pesanteurs de tête. L'ouïe acquiert une finesse excessive; impossible de fixer l'attention distraite. Quelques-uns parmi eux éprouvent des bourdonnements, des tintements d'oreilles; ils croient entendre le bruit de la trompette ou de la flûte. La maladie, enfin, va-t-elle s'aggravant sans cesse? Aux symptômes indiqués ci-dessus, se joignent des désordres physiques plus prononcés. L'appétit se perd ou se montre insatiable; les flatuosités abondent; il se produit des éructations, des nausées ; et, devant les yeux obscurcis, voltigent des images d'une couleur bleuâtre, noire, qui fatiguent et agacent s'il y a tendance à la mélancolie; et d'une couleur rouge pourpre lorsqu'un accès de manie va se manifester. Ceux-là semblent éblouis par l'éclat des éclairs et frappés dans tout leur être comme si la foudre les avait atteints. D'autres ont les yeux rouges ou remplis de sang.

Quant aux terminaisons de la manie, Arétée les avait également observées avec soin et il les indique avec plus d'exactitude que ses devanciers. Il savait non-seulement que la manie a des rémissions et des intermittences, mais encore qu'elle peut aboutir à la guérison, comme aussi dans certains cas dégénérer en démence. Il pense, d'ailleurs, que la guérison ne saurait être complète, si elle ne succède pas à un traitement approprié ou si elle ne survient dans une saison et sous l'influence d'une température favorables. Le retour du printemps, une erreur de régime, un accès fortuit de colère, peuvent suffire, chez des gens supposés guéris, pour déterminer une rechute.

De telles réflexions sont assurément pleines de justesse ; qui ne connaît l'action fâcheuse que les saisons, d'une part, les causes morales et physiques, de l'autre, exercent sur la réapparition des affections du cerveau ?

§ III.

Si la mélancolie amoureuse avait frappé les anciens et si elle avait fixé l'attention d'Arétée lui-même, puisqu'il en cite un exemple (1) où l'amour, comme la lance d'Achille, guérit les blessures qu'il avait faites, le satyriasis n'avait pas été décrit, du moins jusqu'à lui, dans toutes ses manifestations morbides. On ne voit pas, toutefois, qu'il le distingue du priapisme, dont le nom et les caractères différentiels devaient être pourtant déjà connus. Ils le seront parfaitement du temps de Galien et Soranus. Le priapisme, dit Galien, est la tension avec accroissement de volume de la verge, mais sans désir vénérien (2).

Tout autres sont les caractères du satyriasis : désir et besoin insatiables des plaisirs de l'amour, spasmes nerveux, rougeur et transpiration abondante de la face avec odeur de bouc,

(1) ὁ ἔρως μὶν ἰήσατο. — καθισταται γὰρ τὴν γνώμην ἔρωτι ἰητρῳ.

Amor
Amore medico sanatur.
(Ovide.)

(2) Galien, édit. de Kühn, t. 8, p. 439, liv. VI, chap. VI.

délire érotique, propos sales, licencieux, actes obscènes, tels sont, d'après Arétée, les symptômes principaux de cette dégoûtante névrose, qui est à l'érotomanie, selon le langage heureux d'Esquirol, ce que le libertinage effréné est aux affections vives, mais chastes et honnêtes du cœur. Les satyrisiaques, « d'abord silencieux, tristes, abattus, comme honteux de leur mal, perdent bientôt tout sentiment de retenue et de pudeur, et la brutalité de leurs actes, de même que l'inconvenance lubrique de leurs paroles, atteste la nature de leur délire. » « Cette maladie, poursuit-il, qui sévit surtout dans le printemps et dans l'été, parmi les jeunes gens d'un tempérament ardent et voluptueux, a souvent une issue funeste vers le septième jour, à moins de crises favorables se produisant naturellement ou provoquées par une médication opportune. » Pinel rattachait, dans ces cas, la maladie à un état inflammatoire des organes génitaux. Arétée avait lui-même devancé cette opinion, car il dit dans un autre endroit : « Lorsque le paroxysme cesse, le malade revient à lui et reprend son bon sens ordinaire.

Plusieurs auteurs avaient déjà remarqué que les femmes sont sujettes à cette vésanie. Arétée répudia très à tort cette opinion, s'appuyant pour la rejeter sur la seule différence des parties sexuelles. Le satyriasis, assez fréquent dans les pays chauds, est, d'après Cælius Aurelianus, commun aux deux sexes : *est autem communis passio viris atque fœminis.* Dans nos climats, la nymphomanie serait même plus fréquente que le satyriasis, quelque rares que soient, d'ailleurs, ces deux affections. Arétée, cependant, admettait chez les femmes une maladie analogue, moins les troubles de l'intelligence, et que caractériseraient seulement la salacité, μαχλοσύνη, ainsi qu'un écoulement abondant de liquide par la vulve.

Des auteurs modernes ont repris et soutenu cette thèse. La μαχλοσύνη alors a pris différents noms : *salacitas*, *pruritus uteri*, *vulvæ*, *tentigo venerea*, fureur utérine, etc. Mais s'il existe, ce que tout le monde reconnaît, des degrés dans la nymphomanie et le satyriasis, il n'en reste pas moins établi que les nymphomanes et les satyrisiaques sont dominés, jus-

qu'à la perte même de la raison, par l'attrait irrésistible et l'impérieux besoin des plaisirs physiques.

Tel était l'état de la science mentale sous Arétée.

§ IV.

Voyons, maintenant, sans nous écarter de notre point de vue, comment Arétée a envisagé l'épilepsie dans le chapitre qu'il a consacré à cette affection. Hippocrate avait étudié le sujet d'une manière supérieure; Arétée le précise avec plus d'art encore en traçant une histoire régulière de la maladie sacrée. Il la divisait, à l'exemple de Celse, en épilepsie aiguë et en épilepsie chronique. Passé le quatrième jour, dit l'auteur latin, le mal a perdu son acuité et, s'il persiste, il doit être traité comme une affection chronique. Il s'agit évidemment, aux yeux de Celse, de l'accès au début de la maladie ou envisagé dans son cours comme un accident isolé (1). Nul auteur, y compris le grand poëte Lucrèce, n'a donné de cette scène terrible qu'on appelle l'accès une description plus émouvante qu'Arétée. « L'homme, dit-il, gît étendu par terre, sans connaissance, ses mains se contractent, ses jambes, violemment écartées, sont agitées de secousses nerveuses. On dirait l'aspect d'un taureau qu'on égorge. Le cou est dévié, la tête se tord en divers sens; tantôt le corps est courbé en avant et le menton incliné touche la poitrine; tantôt la tête, renversée en arrière, comme si on la tirait par les cheveux, bat sur l'une et l'autre épaule. La bouche est béante, la gorge sèche; la langue, pendante, est exposée à de graves blessures, à l'amputation même, par suite du rapprochement convulsif des arcades dentaires. Les yeux sont contournés, les paupières clignotantes, largement ouvertes; et, si elles se rapprochent, ce n'est qu'imparfaitement et en laissant à nu le blanc de l'œil. Les sourcils, froncés comme dans la colère, se redressent sur la ligne médiane, ou, tirés vers les tempes, ils tendent la peau du front et en font disparaître les rides. » Arétée dit plus loin:

(1) Ou encore d'une attaque d'éclampsie.

« Les épileptiques, de même que la mer lorsqu'elle est agitée par la tempête, rejettent par la bouche une grande quantité d'écume. Puis ils se relèvent, l'accès est fini » (1).

Pour ce qui est des phénomènes prodromiques, indiqués déjà par Hippocrate, Arétée les soumet à une analyse plus savante et plus exacte : « Ou le mal est fixé dans la tête et c'est de là que partent ses sévices ; ou il paraît prendre son origine dans des nerfs situés loin du cerveau, mais en rapport avec lui. Ainsi, on voit les premiers doigts des mains et des pieds se contracter; survient un sentiment de douleur, de trémulation ; puis, si le mal se porte vers le cerveau, toute sa violence éclate sur cet organe, et alors les malades éprouvent dans la tête comme le retentissement douloureux d'un coup de bâton ou d'un coup de pierre, qui les aurait atteints » (2). On peut de cette indication déduire assez naturellement la division de l'épilepsie en idiopathique et en sympathique.

Nous n'insisterons pas, au reste, sur ce point, car c'est des complications et des conséquences du mal caduc que nous avons à nous occuper. Les troubles graves apportés dans les fonctions du cerveau par les commotions répétées des vertiges et des accès (car Arétée avait établi aussi cette distinction) ne lui étaient point, en effet, inconnus. Il les signale et les énumère à plusieurs reprises. « Si le vertige (σκότωμα) persiste, il devient, disait-il, la source d'autres maladies, de la manie, de la mélancolie, de l'épilepsie, affections auxquelles il se mêle par ses symptômes. » Et il ajoute, après avoir insisté sur les infirmités qui sont parfois la conséquence de l'épilepsie dans l'enfance et dans la jeunesse : « Elle jette aussi l'esprit dans la manie. » Ailleurs, à propos de l'insomnie et des dérangements que le manque de sommeil apporte dans la digestion et l'assimilation, il remarque que l'insomnie épuise et abat le corps et qu'elle devient une cause de folie. Les vertigineux, écrit-il, sont sujets à la manie et à la mélancolie (3).

Mais les perturbations mentales sont nombreuses et suscep-

(1) *De acut. morb.*, liv. I, chap. v, p. 3.
(2) *Ibid.*, p. 2.
(3) *De diut. morb.*, liv. I, chap. III, p. 71.

tibles de gradations. Outre la céphalalgie, la fatigue, l'abattement, l'hébétude, qui peuvent subsister plus ou moins longtemps après les accès, ceux-ci amènent également des transformations, qui se résument finalement en une détérioration profonde du physique et du moral. « Si l'épilepsie passe à l'état chronique, il arrive que les malades ne se rétablissent plus complétement dans l'intervalle des crises. Ils se montrent lourds, tristes, abattus, cruels, intraitables; l'âge et la faiblesse ne réussissent pas à les adoucir. Ils dorment peu, ont des rêves pénibles, monstrueux; appétit nul; digestion imparfaite; leur teint est pâle et plombé. Incapables d'attention, par la double obtusion de l'intelligence et des facultés sensoriales, ils ont l'ouïe dure, avec des bourdonnements d'oreilles et des bruits dans la tête. La langue est embarrassée, bégayante (γλῶσσα ἀσαφὴς καὶ παράφορος), soit que ce phénomène dérive de la nature de la maladie (ὑπὸ τῆς διάθεσεως τῆς νόσου), ou qu'il dépende des blessures qui peuvent résulter de l'accès, la langue étant poussée alors entre les arcades dentaires en différents sens. Souvent, enfin, la maladie compromet assez profondément la raison de ces malheureux, pour qu'ils tombent dans l'imbécillité. »

Assurément, rien, avant Arétée, n'avait été tracé de si précis et de si juste sur le caractère et les conséquences de l'épilepsie. Ses vues sur la méthode curative sont empreintes du même talent d'observation.

Arétée partage le traitement : 1° en traitement de l'accès; 2° en moyens médicaux, comprenant les émissions sanguines, les évacuants (vomitifs et purgatifs), les exutoires, les frictions, les calmants, les spécifiques, etc.; 3° en moyens hygiéniques, qui sont notamment l'habitation, un milieu paisible, le régime, l'exercice soutenu et la gymnastique (1). Mais revenons à la folie.

§ V.

L'antiquité ne nous a pas, malheureusement, transmis dans son intégrité l'œuvre de l'illustre médecin de Cappadoce. La

(1) *De cur. morb.*, liv. I et II.

science aura toujours à regretter, entre autres, la perte du chapitre sur la description de la phrénitis et de celui, d'une importance si grande, sur le traitement du délire maniaque. Toutefois, dans ce naufrage du passé, on est heureux de retrouver, l'un complet et l'autre à demi conservé, deux chapitres sur la thérapeutique de la folie. Une réaction s'était-elle opérée dans quelques esprits contre l'emploi des moyens coercitifs blâmables recommandés par Celse ? Un fait certain, c'est qu'Arétée ne mentionne ni liens, ni ligatures, dans ses prescriptions concernant les phrénétiques, même furieux, mais qu'il indique seulement l'isolement dans une chambre particulière. Le chapitre perdu sur la cure de la manie aurait à cet égard levé tous les doutes. Cette réserve exceptée, les conseils d'Arétée ne diffèrent pas de ceux de ses contemporains.

Les considérations auxquelles il se livre sur le traitement de la phrénitis peuvent s'appliquer sans difficulté à la période aiguë de la manie. « Il convient, dit-il, de faire coucher le malade dans une chambre de moyenne grandeur, bien exposée, chaude l'hiver, fraîche l'été, et dont la température variera, au printemps et dans l'automne, suivant les changements atmosphériques. On recommandera au patient et à ceux qui l'entourent, le repos le plus absolu. Les phrénétiques ont l'ouïe excessivement fine et le plus léger bruit suffit pour les irriter et les jeter dans le délire. Les murs de leur chambre seront lisses, polis, sans inégalités ni peintures. Les images murales égarent, en effet, l'esprit, qui les convertit en fantômes que les mains cherchent à saisir, comme s'ils avaient réellement un corps. Tout prétexte, même le plus futile, attire vers ces objets. Quant au lit à mettre en usage, ses dimensions doivent être ordinaires. Trop large, il permet aux malades de s'y agiter, trop étroit, une chute est à craindre. Des couvertures bien unies sont indispensables, si l'on veut éviter qu'ils n'aient l'idée d'en arracher le duvet. Le lit sera doux : un coucher trop dur excite les nerfs et, de tous les malades, les phrénétiques sont les plus nerveux et les plus impressionnables. » Arétée prescrit de n'admettre auprès d'eux que

leurs amis les plus intimes, ces malades ne devant entendre jamais que des discours aimables et des paroles affectueuses. « Il faut, en un mot, dit-il, chercher surtout à leur faire plaisir, et cela d'autant plus qu'ils sont enclins davantage à la colère. Les symptômes indiqueront s'il est utile de les tenir dans l'obscurité ou à la lumière. Car, si la lumière les aigrit, s'ils voient des objets qui n'existent pas, prennent une chose pour une autre, si de vaines figures troublent leurs regards, et si, par suite, la lumière devient pour eux, par ce qu'elle leur montre, une cause d'effroi, il vaut mieux, en ce cas, les renfermer dans un endroit obscur. Dans l'hypothèse contraire, on agira par un procédé opposé. On doit, du reste, si, le délire s'apaisant à l'éclat du jour, la physionomie se rassérène sous cette influence, considérer ce changemeut comme un indice favorable » (1).

Telle était la pratique d'Arétée dans la phrénitis pendant l'agitation et telle était aussi, nous l'avons dit, celle de Celse.

Asclépiade, qui, le premier, paraît avoir insisté sur ces particularités, voulait, au contraire, on l'a vu, qu'on maintînt les phrénétiques et les maniaques dans des endroits toujours éclairés, afin qu'ils pussent rectifier plus aisément leurs fausses impressions et leurs erreurs sensoriales. Arétée, presque partout, adopte la thérapeutique des méthodistes ; car le méthodisme fut, malgré tout le mal qu'en a dit Galien, la grande école du temps. Il s'en sépare, toutefois, à l'exemple de Celse, en ce qu'il recommande la saignée dans la mélancolie, toutes les fois que les forces du malade peuvent l'autoriser. On la tenait pour indispensable au printemps, si la maladie débutait à cette époque de l'année. Une théorie subtile arguait, en effet, qu'en ouvrant la veine médiane du bras droit, on évacuait directement le sang du foie et de la tête.

L'estomac attirait ensuite l'attention d'Arétée et, s'il y reconnaissait la présence de l'atrabile, il administrait l'ellébore noir dans de l'eau miellée. Un bain était chargé d'ordi-

(1) *De cur. morb. acut.*, liv. I, chap. I, 186 et suiv.

naire de hâter l'action de ce médicament. Des topiques (embrocations, cataplasmes), des ventouses sur la région du foie, sur celles de l'estomac, du dos et de la tête, préalablement rasée, complétaient le traitement de la période aiguë.

Aucune indication n'était négligée par notre auteur. Il cherchait, en cas de suppression, à rappeler les menstrues et les hémorrhoïdes. Comme purgatifs, il faisait encore usage de l'iéra, de l'aloès et du suc d'absinthe, remède qui, d'ailleurs, resta en grande vénération, jusqu'au siècle dernier, contre les maladies du foie.

Si la maladie se prolongeait, il avait de nouveau recours à l'ellébore noir, le seul remède, dit-il, sur lequel il soit permis de compter, quand la mélancolie a jeté de profondes racines (1).

La réputation faite à l'ellébore était-elle méritée par sa nature et justifiée par ses résultats? Quand on considère l'accord unanime des médecins de l'antiquité pour le prescrire et en reconnaître les vertus spéciales, il est difficile de ne pas conclure par l'affirmative.

Archigène, qui vivait sous Trajan, et qui appartenait, comme Arétée, à la secte pneumatique, nous a laissé des renseignements précieux sur la manière d'administrer ce médicament dans la folie.

L'ellébore préférablement employé était celui de l'Œta, d'Anticyre. On le donnait, suivant les cas, coupé en petits morceaux, à l'état de poudre ou bien sous forme de décoction. Les aliénés, remarque Archigène, ont des soupçons mal fondés contre cette substance ; quelques-uns même tombent dans des accès par la peur que ce purgatif leur occasionne. Il importe d'user de ruse avec eux. C'est ainsi qu'après une onction on feindra de les conduire à un repas, et, afin qu'ils obéissent au temps voulu, on les accoutumera insensiblement à garder l'abstinence et à prendre, à une certaine heure de la journée, de la bouillie grossière, de l'alica lavé ou un gâteau de miel. L'ellébore sera incorporé, soit à l'un ou à l'autre de

(1) *De cur. morb. diut.*, liv. I, chap. v, p. 316 et suiv.

ces aliments, soit à une friture, suivant le goût des malades. En profitant de la sorte de leurs habitudes « et en me servant, ajoute Archigène, du désir qu'ils ont de déjeuner et de l'ardeur qui les y porte, je les fais tomber dans l'embûche sans qu'ils s'en doutent » (1).

On renfermait parfois dans plusieurs boules la même quantité d'ellébore, afin que la dose nécessaire fût facilement complétée. En deçà et au delà d'un certain poids, c'était une croyance, pour plusieurs médecins, que l'ellébore pouvait avoir des dangers.

On variait, au surplus, les expédients, suivant la résistance des malades.

L'ellébore, pour les anciens, n'était donc pas seulement un émétique ou un purgatif, ils le considéraient encore comme jouissant de propriétés particulières et doué d'une action générale sur l'organisme. Il constituait, en un mot, pour eux, le spécifique de la folie.

Son administration était, par suite de ces idées, précédée de préparatifs minutieux et entourée de grandes précautions.

On évacuait d'abord doucement le malade, puis on le nourrissait copieusement, pendant plusieurs jours, afin de le faire vomir au déclin de la lune. On réitérait le vomitif cinq jours après. Les forces étaient rétablies de nouveau pendant un mois. Puis, la même série d'évacuations était renouvelée, deux ou trois fois, de trois en trois jours. Enfin, après un repos de vingt-quatre heures, pendant lequel on faisait prendre au malade un lavement, un bain et une alimentation légère, on pratiquait sur toutes les parties du corps une friction huileuse, et l'on administrait l'ellébore. Telle était la règle. On comprend que, pour certains aliénés, force était souvent de s'en départir, d'autant plus que deux conditions, auxquelles il était difficile d'obvier, pouvaient se présenter : ou les vomissements survenaient trop tôt, ou ils se montraient trop tard. Dans le premier cas, le repos, des frictions sur les jambes, une application de ventouses le long de l'épine et sur l'épi-

(1) Cf. Oribaze. Trad. de M. Daremberg, t. II, p. 147 et suiv.

gastre, de l'eau froide pour se rincer la bouche, etc., retardaient, pensait-on, les contractions de l'estomac et laissaient au médicament le temps d'agir. Les patients étaient placés ensuite sur un lit suspendu d'où on leur permettait de vomir.

S'il y avait, au contraire, paresse et, pour ainsi dire, résistance de l'estomac, l'action prolongée de l'ellébore sur l'organisme pouvait se manifester par un sentiment de strangulation et la perte absolue de la connaissance. On remédiait alors à ces inconvénients en introduisant dans la gorge de longues plumes d'oie ou des gantelets de cuir trempés dans de l'huile de cyprès. On donnait de l'hydromel, en abondance, et l'on agitait le lit suspendu de manière à imiter le roulis d'un vaisseau, etc.

L'énumération des procédés usités à cette époque, pour ralentir ou accélérer les vomissements, n'offre aujourd'hui aucun intérêt scientifique; ils piquent plutôt la curiosité. Ces moyens étaient nombreux : lit avec des supports aux pieds opposés diagonalement; lit suspendu, bandes, éponges, eau vinaigrée et eau miellée de diverses espèces (dans l'une, on faisait bouillir de l'hysope, dans une autre, de l'origan, dans une troisième, de la rue, et dans une quatrième, du thym); huile d'alcanna, de pommes d'iris, de roses, poudres pour étancher la sueur, infusions d'ellébore, ventouses, étaux, plumes, fourreaux pour les doigts, fomentations, absinthe, vin, aliments, bains. Il y avait de quoi, en vérité, à la vue de ces préparatifs, effrayer les plus courageux.

Après avoir épuisé toutes ces indications et cherché en vain à reconstituer la santé physique et morale des malades, Arétée les envoyait, toutes les fois que la possibilité s'en présentait, dans des thermes pour y suivre un régime de bains.

Le séjour des aliénés dans des endroits agréables, au milieu de sites variés, et les distractions nouvelles qui en résultaient pour eux, favorisaient naturellement l'action curative des eaux.

Arétée, parmi ces établissements, recommandait ceux d'eaux minérales contenant du bitume, du soufre ou de l'alun. Il conseillait encore les bains de mer et de sable, et les voyages

sur l'eau. Les exercices gymnastiques et le régime acquéraient à ses yeux une efficacité prépondérante, alors que la maladie tendait à devenir chronique ou pendant la convalescence. Mais nous ne voulons pas insister ici sur ce genre de détails, en réservant le développement pour l'article où il sera question de Cælius Aurelianus.

Arétée, du reste, avait, en vertu de ses doctrines, une certaine confiance dans la nature. Il n'isolait pas l'homme, toutefois, des choses extérieures. « C'est la force de la nature, disait-il, qui redonne la santé, c'est sa faiblesse qui engendre les maladies. »

L'influence du milieu était pour lui, d'un autre côté, non-seulement certaine, mais puissante. « On récréera les yeux du malade de diverses manières, écrit-il dans un passage qu'on peut appliquer aux aliénés, par la perspective des eaux, des bois, de la verdure. On lui procurera une société amusante ; on maintiendra ses sens dans le calme, et son esprit dans la gaieté. Les alentours d'une prairie verdoyante, les bords riants d'une fontaine ou d'un ruisseau dont les eaux coulent avec un doux murmure, seraient un séjour extrêmement convenable pour ceux auxquels la fortune permet cette recherche et ces agréments ; car la beauté des lieux, les tranquilles horizons, l'air pur, raniment les forces, réveillent l'appétit et refont une nouvelle vie » (1).

(La suite prochainement.)

MÉDECINE LÉGALE.

DU SECRET EN ALIÉNATION.

Nous assistons à un spectacle étrange. On dirait que, toutes les notions renversées, la société a perdu sa boussole morale. Le cynisme des actes n'a d'égal que l'imprudence des jugements et l'absence de retenue dans les attaques. La spécialité mentale est particulièrement victime de cette anarchie affolée. Plus notre mission a droit au respect,

(1) *De cur. acut. morb.*, liv. II, chap. III, p. 260.

plus on se fait un jeu de lui prodiguer l'outrage. A entendre certains enfants perdus de la grande presse, nos établissements sont des fabriques de fous, notre savoir est vain, nos avis égarent la justice, nous sommes des oppresseurs du libre arbitre et de la liberté individuelle et rien qu'une responsabilité draconnienne n'est capable d'expier nos méfaits. Et, par contre, tandis qu'en haine des aliénistes, on répand des larmes de crocodile sur les infortunés que nous broyons dans nos serres, on n'a aucun scrupule, si quelque notoriété subit un échec dans sa raison, de divulguer à tous les échos sa déplorable infortune.

Dans un prochain numéro, il nous sera facile, nous y comptons, de montrer ce que valent ces bruyantes déclamations. En attendant, nous croyons devoir mentionner une lettre, qu'en vue d'un récent scandale, notre savant collègue, M. Brierre de Boismont, a écrite à l'*Union médicale* (23 novembre), sur le secret dans les cas de folie. Tout le monde, grâce à de téméraires indiscrétions, est instruit du malheur arrivé à l'un de nos éminents professeurs. M. Brierre de Boismont, au nom de la loi et des convenances, s'élève avec énergie contre de pareilles révélations, nouvel essai du système adopté par les adversaires de la loi de 1838.

Jusqu'à présent, dit-il, le secret, en matière de folie, avait été considéré comme une chose obligatoire. Le ministre, auteur du projet, justifiait en ces termes la réserve concernant l'isolement : « Il faut respecter la répugnance des parents à soulever le voile qui dérobe aux regards l'aliénation mentale de l'un de leurs membres. »

Les chefs d'établissement se sont toujours conformés à cette règle, en ne désignant les malades que par leurs prénoms. On prétend qu'un jury prononce. Mais a-t-on envisagé la portée de cette exigence, qui substituerait l'éclat d'une procédure à la pudeur voulue par la loi? L'hérédité est une plaie de beaucoup de familles. Ira-t-on, à propos d'un naufrage isolé, la livrer impunément aux commentaires publics? Sur ce point, les aliénistes sont consultés chaque jour. Mais quand la loi ne leur ferait pas du silence un strict devoir, d'autres considérations sérieuses les rendraient très-circonspects dans leurs réponses à des questions embarrassantes. Comment ne pas reculer devant le mécontentement, voire même la vengeance des familles? Qui ne sait que l'illustre Delpech fut tué par un ancien malade, dont, sous le coup pourtant d'une impérieuse nécessité, il avait dévoilé les prédispositions?

La folie est une maladie comme une autre. Il est bon, dira-t-on, que tombent à son égard de fâcheux préjugés. Soit : seule n[illegible]

observe M. Brierre de Boismont, novateurs en idées, nous sommes routiniers dans les faits. Aussi, longtemps encore, se heurtera-t-on à d'insurmontables obstacles.

En fait, le problème est délicat. Une foule d'aliénés guérissent et, si on les suit dans leur carrière, on s'aperçoit aisément de quel intérêt il peut être, s'ils exercent une profession par exemple, qu'on ignore des accidents susceptibles, étant connus, d'ébranler leur crédit. Un notaire, après une première crise, a pu léguer aux siens une belle aisance. Marqué du sceau de l'aliénation mentale, il eût infailliblement été paralysé dans son essor.

Un second cas est spécialement significatif. En proie à des idées de ruine, ayant la vie en dégoût, un négociant, placé dans la maison de notre collègue, méditait de se détruire. Des fonds considérables engagés dans une commandite et qu'il craignait de perdre, avaient engendré cette mélancolie. Il jouissait, cependant, d'une telle estime, que de riches capitalistes s'étaient empressés de lui faire des avances. Au bout de trois semaines, une lueur brille à travers son horizon sombre. « Si je ne reprends pas les affaires, dit-il, je suis perdu, et pourtant je sens que j'ai ma maladie. » M. Brierre de Boismont l'encourage dans sa résolution. Par suite d'un voyage prétexté, rien n'avait transpiré sur son état maladif. Il se remet donc à l'œuvre et, deux mois après, entièrement rétabli, il revint annoncer à l'habile médecin « que tout allait bien, qu'on n'avait eu aucun soupçon et qu'il était sauvé ».

On voit par ces simples données combien le sujet est grave. Le *Journal de médecine mentale* n'y est pas resté étranger, et nous renverrons ceux qui souhaiteraient d'être complétement édifiés, à plusieurs articles remarquables du tome III[e] (116, 144, 181, 248) où, soit dans ses développements directs, soit dans une réponse à M. Caffe, notre éminent collaborateur, M. Casimir Pinel, s'est efforcé, élevant la question à sa véritable hauteur, de fixer, scientifiquement et socialement, les limites que nous ne devions pas dépasser. D.

ENSEIGNEMENT PSYCHIQUE.

CHAIRES DE CLINIQUE MENTALE.

MM. MIRAGLIA ET GRIESINGER;

Par M. le D[r] BERTHIER,
Médecin en chef des asiles d'aliénés de Bourg (Ain).

La médecine aliéniste, en Europe, tend de plus en plus à prendre rang dans l'enseignement officiel. Chaque jour, on comprend mieux

l'importance de cette branche de nos connaissances et son opportunité dans les habitudes classiques.

Royer-Collard, professeur de pathologie mentale sous la Restauration, fut un ballon d'essai lancé à l'opinion par la science. Mais il passa incompris.

Aujourd'hui, nous avons en France les conférences de M. Lasègue, dont chacun peut apprécier le mérite. Depuis longtemps, les cours de psychiâtrie allemande fonctionnent.

Gand accueillit avec une faveur méritée les leçons de Guislain.

L'Italie, sans parler des chaires de Florence, de Turin, de Bologne, possède à Naples, dans le directeur du manicome d'Aversa, un savant continuateur de Chiarugi, le docteur Miraglia, auteur de plusieurs travaux estimés — entre autres d'un *Traité de phrénopathie appliquée*, et d'un *Projet d'établissement d'aliénés*, parfaitement conçu. Un discours (1), prononcé le 12 mars, dans une salle de cet hospice, à propos de l'addition à son règlement d'un *statut organique* destiné à imprimer un nouvel essor aux rouages médico-administratifs de l'asile, — montre avec quel zèle on suit l'aliéné, les soins dont on l'entoure, les résultats qu'on obtient; ne fût-ce que la réduction, en une proportion énorme, du chiffre de la mortalité (de 36 à 10 pour 100, p. 14).

M. Griesinger, médecin en chef de l'hôpital de Zurich, vient à son tour d'être promu à une chaire de médecine mentale dans l'École de Berlin, vaste théâtre, où il pourra déployer ses qualités éminentes, et où il arrive avec un *Traité substantiel*, enrichi de notes par un de nos savants aliénistes, M. Baillarger, et dont M. Doumic s'est fait, comme traducteur, l'intelligent et consciencieux interprète (2).

Fruit d'une longue expérience, ce livre débute par des considérations sur le siége de la folie, sur sa nature organique et la méthode propre à son étude.

Le cerveau, suivant l'auteur, en serait le point de départ. Néanmoins, il ne lui semble pas possible (page 246) de fonder, dès à présent, une classification sur les altérations anatomiques. « Comme la classe entière des maladies mentales repose simplement sur la symptomatologie, dit-il, nous ne pouvons indiquer comme les différents genres de cette classe que des ensembles de symptômes différents, que

(1) *L'Attuazione del nuovo statuto organico del reg. manicomio di Aversa.* Dal Bar. B. G. Miraglia, Napoli, 1865.

(2) *Traité des maladies mentales*. Traduit de l'allemand par le docteur Doumic, annoté par le docteur Baillarger. Paris, 1865.

différentes formes de la folie. » Et, pour asseoir sa théorie, en contradiction apparente avec les principes, il conclut ainsi : « L'analyse des faits montre deux grands groupes d'états fondamentaux, d'anomalies psychiques. Dans l'un, productions morbides d'émotions qui dominent le sujet, et le fixent d'une manière permanente : mélancolies simples ou avec stupeur, manie, monomanie exaltée. Dans l'autre, lésions de l'intelligence et de la volonté, qui ne proviennent plus d'un état émotionnel dominant et indépendant : folie systématisée, démence.

Les premiers existent sans trouble matériel appréciable de l'encéphale ; les seconds, ordinaires conséquences, entraînent avec eux des traces sensibles de l'axe cérébro-spinal.

Notre honorable confrère ne confond-il pas des choses distinctes en scindant, par exemple, la monomanie en ces deux groupes : idée fixe et monomanie exaltée? Dans cette dernière, les faux jugements se convertiraient aisément, selon l'auteur, en trouble maniaque. Pour Ferrus, ces cas étaient « des délires généraux, avec prédominance de tel ou tel ordre d'idées ». Leur place véritable est dans les pseudo-monomanies, radicalement différentes, quant aux causes, diagnostic, pronostic et traitement, des folies monomaniaques ou systématisées.

M. Griesinger range, en outre, dans la même catégorie, une excitation mêlée d'extase, où les scènes fantastiques, successives et variables, colorent les réflexions d'une teinte éclatante. Par le jeu actif, fortuit et désordonné du cerveau, cette fascination hallucinatoire nous semble avoir avec la manie une affinité beaucoup plus grande.

D'un autre côté, la désignation arbitraire de *mélancolie avec stupeur*, fusion illogique de deux espèces jurant de se trouver réunies, consacre un principe discutable. « La stupeur, d'après la définition de l'auteur, serait le résultat d'une concentration excessive du malade en lui-même. » Les recherches de M. Delasiauve, celles de M. Sauze ont, au contraire, surabondamment prouvé que cette affection, chaos mental, constitue un genre aussi éloigné de la mélancolie que l'idée fixe l'est de la pseudo-monomanie. L'obtusion intellectuelle, sans ou avec agitation, la mobilité confuse des conceptions, les terreurs vagues et erratiques et jusqu'aux oscillations du pouls et de la chaleur, tout atteste cette diversité. Enfin, en tant que délire isolé, la perturbation volontaire ne se comprend pas. Quelle aliénation ne présente ce phénomène?

Passant à l'étiologie, le psychologue divise les causes en physiques, mixtes et morales, dont il se déclare partisan avec Daquin, Pinel,

Esquirol, Leuret, MM. Parchappe, Conolly, Bousquet, Delasiauve, Ruër, Jessen, Darvis.

Quelques desiderata déparent sa nomenclature, très-riche, d'ailleurs, en citations. C'est à peine, entre autres, s'il accorde quelque influence à la rétrocession dartreuse, à l'action sympathique des vers intestinaux, à la répercussion de la goutte, du rhumatisme musculaire, à la diathèse cancéreuse ; en un mot, à la catégorie considérable des folies spécifiques, dont nous avons publié de si beaux échantillons (*De la folie diathésique*, 1859). Il ne fait guère plus de cas de la réaction du cœur sur l'encéphale, quoiqu'ayant constaté combien sont nombreuses les paralysies générales et le délire épileptique, dus aux hypertrophies ou inflammations de cet organe. Sur ce chapitre, M. Griesinger aurait pu être largement édifié par un excellent article de M. Saucerotte (*Annales médic.-psychologiques*, 1844).

Abordant la thérapeutique, le traité avoue « qu'une très-faible part revient à l'ascendant du médecin sur le malade » (page 548).

Telle, assurément, n'est pas notre opinion.

L'aliéniste, dans toute l'acception du mot, porte avec lui un caractère qui impose, et sans lequel nulle direction ne serait possible. Regard, démarche, langage, intonation de la voix, sens des paroles, esprit de conduite, tout l'investit d'un pouvoir souverain, qui, maintes fois, suffit pour calmer, stimuler, gouverner le patient. Mais, dans ce passage, le savant qui a tracé ces lignes a voulu fournir une nouvelle preuve de sa modestie, et proclamer hautement la rareté des vocations : *multi vocati, pauci vero electi.*

Nous n'avons pu, par cette brève analyse, donner qu'une faible idée du mérite du livre de M. Griesinger. Si quelques nuages planent sur les doctrines et offusque l'éclat d'un lumineux savoir, il se distingue, en revanche, par un judicieux esprit d'observation et de précieuses notions de bibliographie. Le praticien attentif y côtoie le savant laborieux, en même temps aussi que, dans chaque page, s'y reflète l'homme de bien. La spécialité mentale ne pourra que profiter et s'honorer de cette œuvre excellente.

Regrettons, en terminant, une lacune typographique : l'absence d'une table des matières. On l'enverra sans doute avec le complément promis par M. Baillarger. Nonobstant, un index provisoire eût été utile pour la compulsion des textes et les recherches scientifiques.

ASSISTANCE MUTUELLE.

MOYENS D'ARRÊTER L'ÉMIGRATION DES CAMPAGNES. — RAPPORT DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE D'ENCOURAGEMENT ET DE SURVEILLANCE DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

Par un bizarre contraste, tandis qu'à Paris, soldée, on ne sait comment, déborde une littérature nauséeuse et démoralisatrice, la province fait de louables efforts pour fonder d'utiles publications. Tel est, en particulier, le *Pays normand*, qui, depuis une année à peine, paraît à Caen, le 20 de chaque mois, et qui, grâce à la collaboration des hommes les plus importants des principaux centres, embrasse, dans son vaste cercle, tous les intérêts matériels et moraux de la contrée normande (1). Agriculture, commerce, industrie, horticulture, sciences, arts, lettres, sociétés mutuelles, bibliothèques populaires, etc., etc., tout ce qui élève et féconde y est représenté par des plumes compétentes et consciencieuses. Le *Journal de médecine mentale* se propose d'y glaner quelquefois. En attendant que nous résumions plusieurs faits statistiques relatifs à l'éducation, le lecteur nous saura gré de mettre sous ses yeux les extraits suivants sur l'assistance mutuelle.

L'auteur du premier article (20 octobre), après avoir énuméré les inconvénients immenses de cette folle émigration qui, des campagnes fait affluer vers les villes tant d'ouvriers, sans autre mobile que d'incertaines espérances, ajoute :

Souvent, « il faut bien en convenir, l'ouvrier se trouve forcé de déserter les lieux qui l'ont vu naître, parce qu'il ne peut trouver dans son travail assez de ressources pour lutter contre les éventualités de la vie, assez de garanties pour ses vieux jours. N'a-t-il pas vu son vieux père réduit à mendier à l'époque de la vieillesse et des infirmités? Ne sait-il pas qu'une seule maladie suffit souvent pour dévorer les épargnes de toute une vie de travail et de privations?

» Si cet honnête ouvrier faisait partie d'une Société de secours mutuels, s'il se voyait assurés, pour les cas de maladie, l'indemnité, les remèdes et le médecin; s'il pouvait compter sur une caisse de retraite pour sa vieillesse; ah! soyez-en sûrs, jamais il ne déserterait les champs : l'homme de la campagne conserve toujours l'amour de sa chaumière et l'amour de son clocher... »

Il importe de savoir que, « pendant que le pauvre du village trouve facilement le gîte et le pain de la charité privée, il n'est pas rare de

(1) 8, rue Froide. Prix : 6 fr.

voir le pauvre des villes quitter furtivement, la nuit, comme un malfaiteur, le réduit infect où il se tient caché le jour, pour chercher son triste repas dans les restes dégoûtants jetés dans la rue.

..... » Dans les villes les plus populeuses, le nombre des pauvres assistés dépasse un cinquième de la population et lorsque, après des démarches inouïes, bien souvent infructueuses, une famille est parvenue à se faire inscrire dans un bureau de charité, c'est pour recevoir, en moyenne, un secours de cinq centimes par jour pour chacun des membres de la famille.

» Que tous les gens de bien unissent leurs efforts! Que ceux qui s'occupent des véritables intérêts des classes ouvrières portent leur sollicitude vers les campagnes; qu'ils fondent dans chaque commune une Société de secours mutuels, c'est un moyen de résoudre le grand problème de l'émigration; l'agriculture retrouvera ses bras, les villes leur sécurité, et la morale une garantie de plus. »

DUCARPE J[or].

..... « Nous avons la satisfaction de constater aujourd'hui que l'année 1864 a été plus féconde encore en bons résultats que ses devancières, puisque le rapport qui nous occupe établit que le nombre des Sociétés *approuvées* a augmenté de 326, chiffre double de celui dont il s'était accru en 1863. Ce notable accroissement et les progrès réalisés dans les Sociétés déjà existantes témoignent de la vitalité d'une institution qui, à mesure qu'elle est mieux connue, se popularise par les importants services qu'elle rend.

» Notons, en passant, que la Normandie ne possédait que 92 Sociétés de secours mutuels en 1863, que ce chiffre était porté à 108 au 31 décembre 1864, et que, sur la liste des départements dressée à la même époque, en raison du nombre des Sociétés *approuvées*, la Seine-Inférieure occupe le n° 16, le Calvados le n° 47, la Manche, l'Orne et l'Eure (avec chacun 13 Sociétés seulement), les n[os] 62, 63 et 65...

... » Comme dans les années précédentes, les maladies chez les femmes ont été un peu plus nombreuses, mais un peu moins longues que chez les hommes, et les dépenses un peu moins fortes, ce qui donne tort une fois de plus aux préjugés de certaines associations qui refusent les bienfaits de la mutualité aux mères, aux sœurs, aux femmes des travailleurs, sous prétexte qu'elles seraient une plus lourde charge à la société que les hommes.

» Les décès, pendant l'année, se sont élevés à 8377, ce qui donne, pour moyenne, 1,36 par 100 sociétaires.

» Comme en 1863, toutes les associations mutuelles nouvellement

fondées ont été placées sous le régime de l'approbation; et il est digne de remarque que, sur les cinq mille sociétés fonctionnant en 1864, on n'a eu à noter que la dissolution d'une seule.

» La commission supérieure signale l'augmentation du nombre des membres honoraires, sans l'intervention desquels, il faut bien le reconnaître, puisque l'expérience l'a démontré, les institutions fraternelles seraient impuissantes à secourir efficacement la vieillesse (1).

» Le nombre des femmes admises à participer aux bienfaits de la mutualité a également subi une notable augmentation et il a même été proportionnellement plus grand que celui des hommes de 1864.

» Touchant l'attribution des revenus, le rapport indique : 1° La proportion des versements opérés par les sociétés elles-mêmes; 2° le nombre des participants; 3° le nombre proportionnel des membres honoraires; et il s'agit de faire un pas de plus en tenant compte de l'âge avancé des sociétaires et des secours que réclame leur vieillesse.

» Plus loin, il est question d'étendre l'emploi des subventions de l'État à l'ensemble des applications de la mutualité; c'est-à-dire aussi bien pour le service des malades, le soulagement des veuves, la protection des orphelins, que pour les secours aux vieillards... A notre avis, il serait d'autant plus utile de continuer à employer les revenus de la dotation aux rentes viagères que le temps amène et multiplie cette maladie de l'âge pour laquelle il n'y a plus d'indemnités.

» Dix départements comptent chacun plus de cent sociétés, quatorze plus de cinquante, dix-huit en ont moins de dix, et parmi ceux-là cinq n'en possèdent que deux ou trois seulement.

» Ce rapide exposé suffira pour démontrer les développements et les avantages de la mutualité. Cependant il reste encore un grand nombre d'ouvriers qui, faute de connaître ou d'apprécier les institutions de prévoyance, tombent, aux premières atteintes, dans la détresse et n'ont plus d'autres ressources que l'hôpital, qui souvent est trop loin ou n'a pas assez de lits pour les recevoir.

» Il y a donc encore beaucoup d'initiative à prendre, de préventions ou d'ignorances à combattre, d'améliorations à réaliser; « mais une œuvre qui, déjà, a fait tant de bien et tant de progrès ne s'arrêtera pas en si bonne voie. »

André JOURDAIN.

(1) Nous croyons, sur ce point, devoir faire une réserve. L'honorariat suscite des préventions nuisibles à l'extension des sociétés mutuelles. On ne voit pas d'un autre côté quelle cause, dans le mode égalitaire, paralyserait l'essor de la bienfaisance. D.

BIBLIOGRAPHIE.

Asile public d'aliénés de Blois. — M. le docteur Védie, directeur-médecin en chef. — Rapports sur les services médical, moral et administratif, pour l'année 1864.

L'organisation des asiles d'aliénés, depuis l'heureuse impulsion donnée par MM. Ferrus et Parchappe, n'a cessé d'occuper l'esprit des médecins aliénistes et des administrateurs. Des deux côtés, les efforts ont été multipliés et soutenus, et, dès aujourd'hui, malgré les lacunes qui restent à combler, les résultats sont aussi satisfaisants que possible.

Celui de Blois, placé sous l'habile direction de M. le docteur Védie, est un de ceux qui ont le plus profité de ces tendances généreuses. Avant 1847, le nombre des aliénés secourus par le département de Loir-et-Cher ne dépassait pas 75. Une vingtaine de ces malheureux étaient placés à l'hospice d'Orléans, les autres au bureau de bienfaisance de Blois. Indépendamment des soins spéciaux, dont ces derniers étaient privés, les conditions hygiéniques étaient déplorables. Aussi la création d'un asile fut-elle, pour eux, un véritable bienfait. Situé à l'une des extrémités de la ville, sur le plateau qui domine la rive droite de la Loire, les constructions en furent d'abord limitées aux besoins les plus pressants. Sa contenance primitive ne s'élevait guère qu'à 5 ou 6 hectares. Aujourd'hui, il renferme dans son périmètre 23 hectares 7 ares 96 centiares, et s'est, indépendamment de nouvelles constructions, enrichi d'un pensionnat qui, en augmentant ses ressources, permet à l'administration de donner plus de bien-être à ses aliénés indigents.

Mais si la création d'un asile fut une œuvre utile aux aliénés du département de Loir-et-Cher, si l'acquisition du château de Saint-Lazare et son appropriation en pensionnat pour les aliénés des deux sexes furent profitables aux familles aisées de la contrée, M. Védie pense que ces deux opérations n'ont pas été moins avantageuses pour le département. Dans une première partie de son compte administratif, comparant les dépenses effectuées pour la fondation de l'établissement et l'entretien des aliénés admis depuis l'origine, avec celles que le département aurait dû faire pour les placer dans un asile étranger, M. Védie prouve que le surcroît annuel des dépenses imposées, par le fait de cette construction, ne s'est élevé qu'à la somme de 5201 fr. 44 c. Cette somme, évidemment minime, si l'on considère le bien-être qu'ont retiré de son emploi les aliénés et leurs familles, disparaîtra complétement dans l'avenir avec la diminution du prix de journée.

En 1864, les excédants de recettes, sur les dépenses ordinaires, ont

permis de faire face à des dépenses extraordinaires pour une somme de 48,345 fr. 25 c. et ont laissé un reste disponible de 5507 fr. 51 c. Ce boni, supérieur à celui de 1863 de 9517 francs, témoigne hautement de la prospérité de l'asile et de la bonne gestion de son directeur-médecin. Cette situation, d'ailleurs, et M. Védie se plaît à le reconnaître, est due, en grande partie, à l'initiative de son prédécesseur, M. l'inspecteur général Lunier, dont la haute capacité vient d'être justement appréciée par l'administration supérieure.

C'est dans la bonne organisation de l'asile en général, et de ses ateliers de travail en particulier, que gît la principale source des bénéfices. Ceux qui proviennent des pensions payées par les familles, seraient encore loin de couvrir les déficits. Les revenus en nature et le produit du travail des malades, qui, chaque année, augmentent dans de notables proportions, se sont élevés en 1864 à près de 70,000 francs. C'est là un chiffre qui, à priori, peut paraître considérable, mais qui n'a plus rien de surprenant lorsqu'on examine attentivement le détail scrupuleux des produits et des travaux exécutés.

Afin d'utiliser toutes les aptitudes, les ateliers ont été aussi multipliés que possible. L'exploitation agricole et maraîchère a, d'un autre côté, reçu tout le développement dont elle paraît susceptible dans un établissement de ce genre, et permet, dans la belle saison, de ne laisser inoccupés que quelques infirmes et les malades en état de trop grande agitation. Organisé ainsi, le travail n'a pas seulement, pour résultat, les avantages pécuniaires que nous venons de signaler ; M. le docteur Védie le considère comme un agent thérapeutique puissant, lorsque l'application en est faite en temps opportun et modifiée selon la nature des indications. Remède souverainement efficace contre l'ennui, il distrait les aliénés de leurs préoccupations maladives, tempère la violence des impressions pénibles qui les accablent ou les irritent, et devient ainsi une cause de bien-être moral pour tous, en contribuant au bon ordre et à la discipline qui règnent dans tous les quartiers de l'asile.

Le compte rendu médical se recommande par le nombre et l'importance des documents que M. le docteur Védie y a consignés. La statistique, en particulier, occupe une large place. Vingt-six tableaux, établis avec un soin extrême, mettent en relief le résultat d'observations nombreuses et de renseignements aussi complets que possible.

Parmi eux, je dois signaler, surtout, le tableau relatif aux causes de l'aliénation mentale. La complexité de son cadre indique avec quel scrupule les recherches ont été faites à l'asile de Blois et témoigne du prix que leur accorde M. le docteur Védie.

Malheureusement, les deux tiers des malades traités à l'asile appartiennent à des départements étrangers et n'arrivent qu'avec des indications sommaires et purement administratives. Cela constitue une lacune fâcheuse, qu'il est difficile, si ce n'est impossible, de combler.

En 1864, sur 125 admis, 33 hommes et 39 femmes entraient pour la première fois dans un asile ; 3 des premiers sont sortis guéris, et 5, sur les existants au 1[er] janvier 1865, offraient des chances de guérison ; chez les femmes, 9 guérisons, et 3 cas qui paraissent curables. On trouve la raison de ce petit nombre de guérisons dans la prédominance des formes chroniques et à complications graves dans cette catégorie d'admissions. 16 autres malades sont sortis guéris pendant l'année, ce qui fait en tout 30 sorties pour cause de guérison. Sur ce nombre, 25 ont eu lieu dans la première année du traitement, une seule dans la deuxième, et 4 seulement au delà. Cela confirme que la guérison est d'autant plus prompte que la maladie date de moins loin.

Sur la totalité des admissions de l'année, vingt étaient en récidive, c'est-à-dire près du sixième. Cette proportion considérable aurait pour cause, d'après M. Védie, la prédisposition qu'entraîne, pour l'aliéné, une première chute, et surtout, son retour dans le milieu où persistent, si elles ne se sont aggravées, les circonstances qui avaient présidé au développement de son délire.

Dix-huit malades ont été rendus à leur famille, dans un état d'amélioration relative. C'est une mesure que M. Védie n'hésite pas à provoquer, lorsqu'il juge qu'elle peut hâter la guérison, ou simplement lorsque le malade est inoffensif, calme, régulier dans ses actes et qu'il souffre réellement de la privation de sa liberté.

Les agents curatifs qui ont paru le plus généralement efficaces sont : le traitement moral, le travail sous toutes les formes, les distractions, les bains simples ou composés, l'hydrothérapie, etc. Le bromure de potassium dans deux cas de paralysie générale, et l'acétate d'ammoniaque dans plusieurs cas de mélancolie avec stupeur, sont les seuls médicaments dont l'emploi ait été profitable. En outre, M. Védie fait justement remarquer, que l'asile est, par lui-même, le meilleur instrument de traitement, pourvu cependant que son organisation médicale réponde à l'objet de sa destination.

Les distractions, qui ont le double but de préparer la guérison de quelques-uns et d'adoucir le sort des autres, sont très-variées à l'asile de Blois. Fréquemment, on y renouvelle, et sur une grande échelle, les promenades, les fêtes musicales, les représentations théâtrales. Mais ce qui nous semble avoir un intérêt tout particulier, c'est la création

d'une musique instrumentale et d'un orphéon presque exclusivement composé d'aliénés qui, sans la moindre notion musicale, il y a deux ans, exécutent aujourd'hui des morceaux d'harmonie et chantent avec un ensemble vraiment surprenant.

Les maladies incidentes observées en 1864 n'ont présenté aucune particularité notable, et l'on peut dire que l'état sanitaire s'est maintenu dans d'excellentes conditions. Quelques varioloïdes se sont déclarés dans la section des femmes durant l'épidémie qui a sévi sur la ville, vers la fin de l'année. Les ophthalmies ont sévi en nombre assez considérable dans plusieurs quartiers de la même section, mais sans caractères sérieux.

Le chiffre de la mortalité, comparé à celui de la population, donne la proportion de 6,15 décès pour 100. Ce chiffre, relativement peu élevé, coïncide avec la diminution de la mortalité signalée aujourd'hui dans tous les asiles, et particulièrement à Blois.

La plupart des malades décédés ont, d'ailleurs, succombé à des lésions de l'axe cérébro-spinal se rattachant plus ou moins directement à leur affection mentale. M. le docteur Védie fait également remarquer, que les formes de l'aliénation qui ont fourni le plus de décès sont, d'après l'ordre de fréquence, la folie épileptique, la démence paralytique et la folie simple.

En dehors de la statistique et des déductions que nous venons de signaler, le compte rendu médical renferme soixante-quinze observations détaillées et divisées en trois groupes : récidives, 20; guérisons, 14; décès, 41.

Cette publication, commencée par M. le docteur Lunier, constituera, si on la continue, une collection scientifique précieuse, qui aidera peut-être à dissiper les nuages dont la science des maladies mentales est encore obscurcie. Quelques-uns des faits ont un intérêt scientifique, que les bornes de cette courte analyse ne nous permettent pas de faire ressortir.

BIHOREL.

Nous avons lu, avec le plus vif intérêt, le double compte rendu de M. Védie. Il nous confirme dans la conviction que nous avons déjà eu souvent occasion d'exprimer, relativement à l'aptitude et au zèle de nos collègues les médecins-directeurs des asiles d'aliénés de province. On ne conçoit vraiment pas comment des opinions ont pu s'élever contre l'absolue convenance de la réunion des fonctions administrative et médicale. Qui ne sent que celle-ci n'a sa pleine valeur que par celle-là, et que c'est surtout en s'occupant des constructions, du

chauffage, du régime, du travail, de l'organisation des divers exercices, etc., que le médecin peut connaître à fond l'aliéné, apprécier toutes ses faces et lui être utile dans les proportions les plus considérables? Pour nous renfermer seulement dans le cercle de Loir-et-Cher, que n'ont pas, en ne remontant qu'à quelques années, réalisé MM. Billod, Lunier et le savant médecin-directeur actuel?

Une bonne fortune nous a conduit, il y a à peine trois mois, dans la célèbre ville des États généraux. Grâce à l'obligeant accueil de M. Védie, nous avons pu visiter son asile dans ses détails, assister à une joyeuse collation donnée, à cause de nous, sous une ombreuse allée du beau parc de Saint-Lazare, à près de 400 aliénés des deux sexes. Des personnes de distinction, des dames du dehors ajoutaient à l'attrait de la cérémonie, que rehaussaient, de leur côté, les mélodies de l'orphéon. Ce qui nous a émerveillé dans cette fête patriarcale, c'est la figure épanouie des pauvres malades. Quatre-vingts femmes avaient, quelques jours auparavant, fait une excursion de plusieurs lieues à un château des environs, où une cordiale réception leur avait été faite par l'excellent propriétaire du domaine. Nous en avons interrogé un grand nombre. Toutes conservaient, de cette promenade, le plus agréable souvenir. Parmi les hommes, quelques-uns, ex-pensionnaires de Bicêtre, ont témoigné une grande joie de nous revoir. L'union, qui fait de tout le personnel médical et administratif comme une seule famille, parle surtout à la réflexion. Le médecin adjoint, M. Solaville, que nous avons connu, à Paris, si spirituel et si bon, est plus qu'un auxiliaire pour M. Védie; c'est un véritable ami. Autant nous en dirons de l'interne M. Bihorel qui, dans l'analyse ci-dessus, s'est modestement effacé, mais à qui son chef a rendu justice en lui attribuant une légitime part dans la rédaction des observations. Ce concert de pensées et de dévouement, dont la plupart des asiles donnent le salutaire exemple, est pour la cure une des conditions les plus favorables. A Blois, il en est une particulière, qu'on ne nous désavouera pas de signaler, c'est le sympathique rayonnement du foyer domestique, qui s'étend comme un bon génie sur toute la maison. D.

VARIÉTÉS.

Sociétés savantes. — *Académie des sciences* (11 décembre). M. Billod présente une note sur une bouche artificielle construite d'après ses indications par M. Charrière, pour l'alimentation forcée des aliénés. L'auteur demande que cette note soit considérée comme un supplément à ses précé-

dentes communications sur les maladies mentales, et admise, comme celles-ci, au concours pour les prix de la fondation Monthyon.

Académie de médecine. — (24 octobre). Présentation par M. Robin d'un mémoire de M. le docteur Bergeret (de Châlons-sur-Marne), sur l'*Étiologie du goître.* — (14 nov.). Lettre de M. le docteur Bergeret (de Saint-Léger), sur le même sujet. — (4 déc.). Séance solennelle annuelle. — Éloge de Villermé, par M. J. Béclard. (Voy. *Prix.*) — (19 déc.). Présentation d'un ouvrage de M. Gallavardin (de Lyon), sur la *Paralysie phosphorique.*

Société médico-psychologique. — M. le docteur Benvenisti (de Padoue), a été nommé membre associé étranger. — (18 déc.) Renouvellement du bureau. Ont été nommés : président, M. F. Voisin ; vice-président, M. P. Janet ; secrétaire général, M. Brochin ; secrétaire annuel, M. Loiseau ; archiviste-trésorier, M. Legrand du Saulle. — Election de M. Luys comme membre titulaire.

Thèses sur la folie. — Année 1864-65. Faculté de Paris, Mugnier : *De la folie consécutive aux maladies aiguës.* — Sicaud : *Des mariages consanguins.* — Dumolard : *Des accidents cérébraux dans le rhumatisme articulaire aigu.* — Pennetier : *De la gastrite dans l'alcoolisme.* — Tavera : *De l'intoxication par le sulfure de carbone.* — Bleynie : *Considérations générales sur l'hérédité morale.* — Thulié : *Étude sur le délire aigu sans lésion.* — Osobio : *Remarques sur une tumeur provenant de la substance grise céphalo-rachidienne.* — Rondeau du Royet : *Mahomet;* étude médico-psychologique. — Monribot : *De la pellagre.* — Perrigault : *De la chorée.* — Laroche : *Des paralysies consécutives à l'empoisonnement par la vapeur de charbon.* — Lagardelle : *Considérations sur l'étiologie de la paralysie générale.* — Bertrand : *Essai sur la névrophonie* dite *toux des aboyeurs.* — Tonnelier : *Du delirium tremens.* — Camus : *Etude sur l'antagonisme de l'opium et de la belladone.* — Grimaux : *Du hachisch ou chanvre indien.* — Robinet : *Considérations généales médico-physiologiques sur la folie au point de vue de la responsabilité et de la simulation.*

Prix. — L'Académie de médecine, dans sa séance solennelle du 4 décembre, a distribué ses récompenses et proposé de nouvelles questions. Quelques journaux la louent d'avoir, cette année, été plus libérale que les années précédentes. Cela ne nous apparaît guère, et nous ne voyons pas que les bribes qu'elle a accordées, sauf les 7000 francs, si justement dévolus à M. Chassaignac, soient de nature à susciter une vive émulation. C'est par centaines de mille livres qu'il faudrait compter pour obtenir en abondance des travaux sérieux. La vocation n'enrichit pas, et qu'est-ce qu'un millier de francs, pour un ouvrage auquel on aura consacré parfois plusieurs années et qui se vend d'autant moins qu'il a plus de profondeur et de mérite ? Motif de plus, du reste, pour honorer, en mentionnant leur distinction, les rares lauréats.

Deux prix ont été décernés ayant trait aux affections cérébrales : le prix de l'Académie (1000 francs), à M. Antonin Martin, médecin major du train des équipages militaires, sur cette question : « Des paralysies traumatiques » ; celui fondé par Mme Bernard (de Civrieux), d'égale somme, à M. Magnan interne des hôpitaux : « Des rapports de la paralysie générale

avec la folie. » Relativement à ce dernier, une mention honorable a été donnée à MM. Péon, directeur-médecin de l'asile de Saint-Alban, et à Carb. Lacoste, ex-interne des hôpitaux.

Les questions pour les concours subséquents sont, en ce qui concerne les affections nerveuses : 1866 « De la mélancolie » (prix Lefebvre, 1500 francs). — 1867 « De la démence » (prix Bernard, de Civrieux, 1000 francs).

Nominations. — Ont été nommés : MM. Ertzbischoff, interne à Maréville, médecin adjoint à Stephansfeld (place créée). — M. Péon, médecin en chef à Auch, directeur médecin à Saint-Alban. — M. Guérineau, directeur médecin à Saint-Alban, en la même qualité à Auch. — M. Dubiau, médecin en chef à Maréville, médecin en chef de l'asile de Bordeaux, en remplacement de M. Bazin, décédé. — M. Bulard, médecin en chef à Marseille, médecin en chef de Maréville. — M. Laurent, adjoint à Saint-Yon, médecin en chef du quartier des femmes, à Marseille. — M. Cortyl, adjoint à Dijon, médecin adjoint à l'asile de Saint-Yon.

On donne comme certaine la nomination de M. Védie, actuellement médecin directeur à Blois, à l'asile d'Evreux, qui doit être incessamment ouvert. M. Bihorel, son élève interne, est appelé à remplir les mêmes fonctions à la maison impériale de Charenton. Nous ferons connaître dans le prochain numéro les mutations opérées par suite de ces changements.

Promotions. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique, M. Dagonet, professeur agrégé près la Faculté de Strasbourg, médecin en chef de l'asile de Stéphansfeld, vient d'être prorogé dans ses fonctions jusqu'au 1er novembre 1867. (*Ann. médico-psych.*, nov.)

Cours publics. — M. le docteur Legrand du Saulle, médecin-expert près les tribunaux, a commencé son cours de *médecine légale des aliénés*, le lundi 20 novembre, à huit heures du soir, dans l'amphithéâtre n° 2, de l'École pratique, et le continue les mercredis et les lundis suivants, à la même heure.

— M. le docteur J. Falret a ouvert un cours sur les *Maladies mentales*, le 5 décembre, dans l'amphithéâtre n° 1. Ses leçons ont lieu le mardi et le samedi, à quatre heures.

— M. le docteur Lasègue a inauguré ses leçons sur les *maladies mentales et du système nerveux*, le 8 décembre. Il traite des généralités sur l'aliénation mentale. — Mardi, vendredi, sept heures et demie. — Les leçons cliniques auront lieu le dimanche à la Salpêtrière. (Service de M. Falret), à dater du 28 janvier.

Bibliographie. — *Recherches sur les conditions anthropologiques de la production scientifique et esthétique*, par Th. Wechniakoff ; premier fascicule. Saint-Pétersbourg, librairie S. Dufour, 1865. Broch. in-8, de 100 pages.

BOURNEVILLE.

TABLE DES MATIÈRES

AUTEURS CITÉS

ERRATUM.

Page 190, ***au lieu de*** **Mavrogeny, médecin à l'asile de Constantinople,** ***lisez*** **Mongeri.**

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

